This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

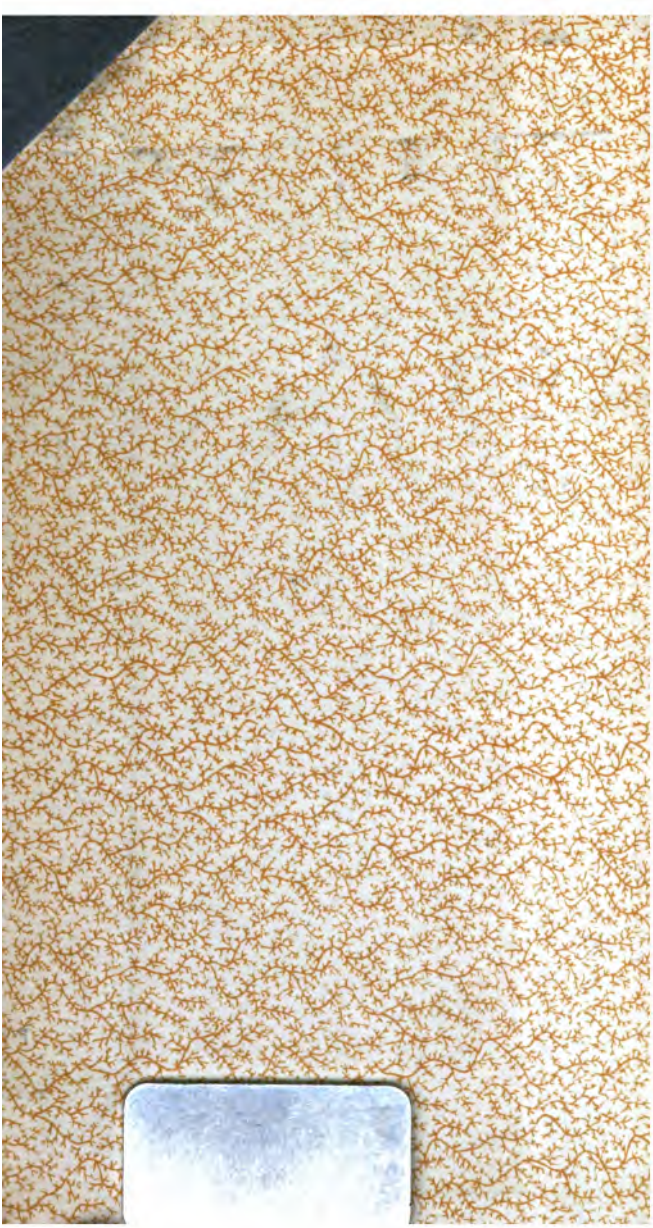

MAR 0 0 1911

VIE
D'ERASME,

DANS LAQUELLE ON trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs Hommes célébres avec leſquels il a été en liaiſon, l'Analyſe critique de ſes Ouvrages, & l'Examen impartial de ſes ſentimens en matiére de Religion.

Par M. DE BURIGNY, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

TOME PREMIER.

Nomen Eraſmi nunquam peribit.
Joannes Colletus, Epiſt. 12. l. 2.

A PARIS,
Chez DE BURE l'aîné, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul.

M. DCC. LVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

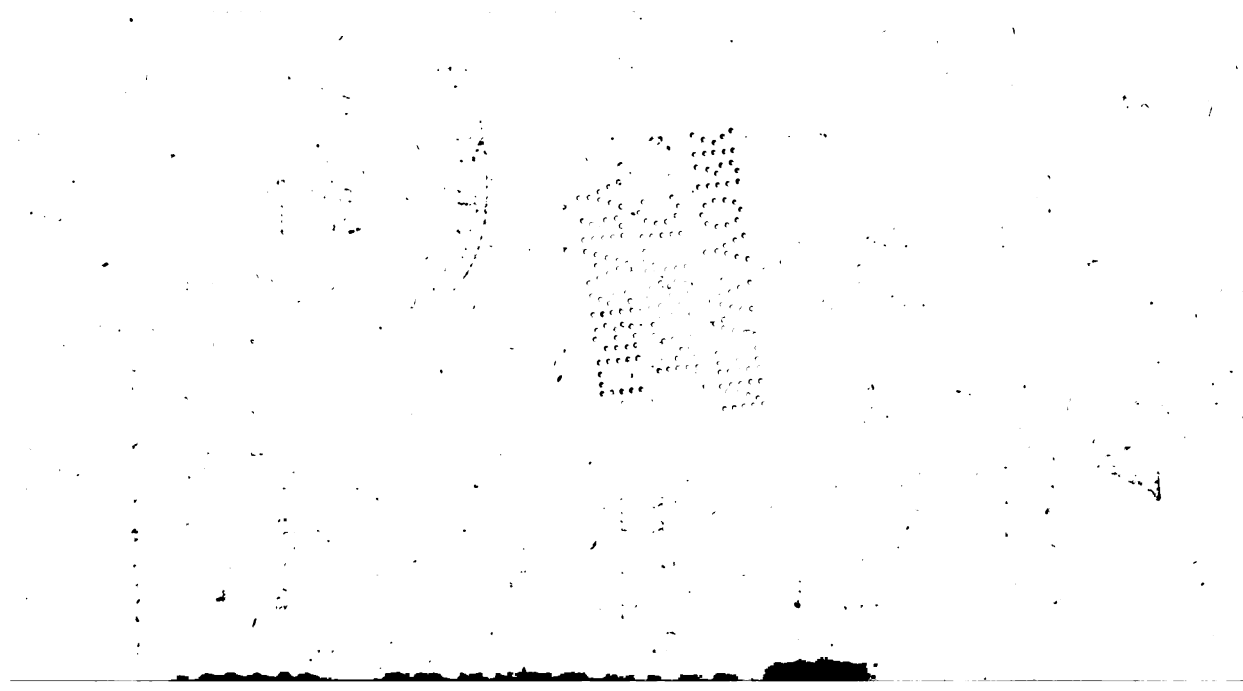

PRÉFACE.

LES services importans qu'Eraſme a rendus à la République des Lettres, & ſa grande célébrité, firent ſouhaiter que l'on travaillât à ſa Vie, même de ſon vivant (*a*). Gérard de Nimegue lui avoit écrit que quelques-uns penſoient ; que les uns ſe propoſoient d'écrire en Vers, & d'autres en Proſe (1). Damien de Goës, noble Portugais pour lui Eraſme avoit une très-grande amitié, lui manda (*b*) qu'il

(*a*) A la fin du *Compendium vitæ.*

(*b*) *Epiſt.* 381. *Append.*

(1) *Scripſit ad me Gerardus Noviomagus, quoſdam meditari vitam Eraſmi, partim Carmine, partim Oratione. Ipſe cupiebat inſtrui ſecretò ; ſed non auſus ſum mittere. Si contingat cum illo colloqui, poteris illi communicare ; nec tamen expedit aliquid tentare de vitâ, niſi res ipſa urgeat.*

avoit deſſein de faire ſa Vie ; il le pria même de lui envoyer des mémoires. Ces projets n'eurent pas lieu ; mais Eraſme a fait lui-même un abrégé des principaux évenemens de ſa Vie juſqu'à ſa cinquantieme année : ce ne ſont que des matériaux ſuperficiels & imparfaits.

Quatre ans après ſa mort, Beatus Rhenanus dédia à l'Empereur Charles V. le Recueil de tous les Ouvrages d'Eraſme ; & dans l'Epître Dédicatoire de cette grande collection il fait une petite Vie d'Eraſme, mais beaucoup plus inſtructive que celle qu'il avoit faite lui-même, & dont Baile porte ce jugement (a), que c'étoit un Ecrit fait avec la derniere négligence, & ſans aucun détail étendu.

(a) Art. d'Eraſme note b.

L'an 1607. Merula fit paroître quelque choſe ſur la Vie d'Eraſme (b) ; mais ce qu'il donna au Public ſe réduiſit à cet

(b) Baudii Epiſt. in Append. Eraſmi 514.

abrégé fait par Eraſme dont Baile faiſoit ſi peu d'eſtime, & à la Lettre d'Eraſme à Goclénius, qu'il fit imprimer ſur l'original qu'Eraſme avoit laiſſé en dépôt à Conrad Goclénius, Profeſſeur en Langue Latine à Louvain.

Malinerot, Doyen de l'Egliſe de Munſter, avoit fait une Vie d'Eraſme ſuivant l'ordre Chronologique des années (*a*) : il en parle dans la Préface de ſon Livre *De Arte Typographicâ*, & il s'étoit engagé à la donner au Public ; mais ſa promeſſe n'a point été exécutée.

(*a*) V. M. Joli, voyage de Munſter, p. 85.

Nicolas Mercier, Sous-Principal & Profeſſeur du College de Navarre, mit à la tête de ſon Edition mutilée des Colloques une Vie d'Eraſme, qui quoiqu'aſſez courte, n'eſt cependant pas toujours exacte. Quelque ſuperficielle qu'elle ſoit, elle vaut cependant beaucoup

mieux que l'Ouvrage de M. de la Bizardiere, publié à Paris l'an 1721. sous le titre d'Hiſtoire d'Eraſme, ſa vie, ſes mœurs, ſa mort & ſa religion. C'eſt un Panégyriſte outré, à qui les louanges les plus exceſſives ne coutent rien. Il commence ſon Livre (a) par repréſenter ſon Héros comme un Apôtre prédeſtiné de tout tems à faire triompher la Religion. » Dieu, dit-il, » dont les Jugemens ſont impé- » nétrables, permit qu'Eraſme » vint au monde dans un tems » où l'Egliſe fut attaquée par ſes » plus violens ennemis; & la » Providence le choiſit comme » un Apôtre ſans biens & ſans » naiſſance, pour rendre ſes » combats plus glorieux. »

(a) P. 13.

Après une telle exagération, l'Auteur ne craint pas d'avancer, que l'on n'étoit pas ſans crainte à Rome qu'Eraſme ne favoriſât les Novateurs, & que

pour l'empêcher de se déclarer pour eux, on usa d'adresse, en faisant retentir toute l'Italie du bruit (a) que le Pape nommeroit Erasme Cardinal à la premiere Promotion, & qu'il fut la duppe de cette promesse (b), qui ne lui avoit été faite que parce qu'on aimoit mieux le tromper que le perdre.

(a) P. 35.

(b) P. 37.

Cet étrange paradoxe, aussi injurieux pour Erasme que peu respectueux pour la Cour de Rome, n'étoit pas de l'invention de M. de la Bizardiere : il avoit déja été imaginé par le Pere de Tournemine (c), qui avoit prétendu que l'Empereur Charles V. ainsi que les Papes, avoient loué Erasme pour tâcher de retenir dans la Religion Catholique un homme vain qui aimoit les louanges ; ce qui avoit été réfuté avec une très grande vivacité par un redoutable Adversaire. La différence qu'il y a

(c) Mémoires Littéraires, art. 6.

entre le célébre Jésuite & la Bizardiere, c'est que le premier fait profession d'une haine déclarée contre Erasme ; au lieu que l'autre se met au rang de ses plus zélés partisans, jusqu'à rapporter & adopter un éloge de ce grand Homme (a) qu'il attribue au Cardinal de Retz, à qui il fait dire qu'il ne manquoit à Erasme que l'antiquité, pour être compté parmi les Peres de l'Eglise.

(a) P. 104.

La Bizardiere étoit si peu versé dans la lecture des Ouvrages d'Erasme, qu'il rapporte (b) d'après lui comme une chose certaine, que Catherine de Bore femme de Luther étoit accouchée quelques jours après ses nôces. Il est vrai que le bruit en avoit couru ; mais Erasme lui-même nous a appris que c'étoit une calomnie (1) ; & nos plus

(b) P. 65.

(1) *De conjugio Lutheri certum est ; de partu maturo sponsæ vanus erat rumor.* Epist. 22. L. 18.

fameux Controverſiſtes ont regardé cette accuſation comme une fauſſeté qui ne méritoit pas d'être répétée ; ce qui a fait dire à l'illuſtre Auteur des *Variations* (*a*) : » On avoit fait courir le bruit que la Religieuſe » que Luther épouſa, étoit groſſe » & prête à accoucher ; ce qui » ne ſe trouva pas véritable : » Melanchton eut raiſon de juſtifier ſon Maître en ce point. »

(*a*) L. 2. p. 14.

On a fait quelque choſe en Angleterre dans ce ſiecle-ci ſur la Vie d'Eraſme. Samuel Knight fit paroître l'an 1726. un Ouvrage qui avoit pour titre : *La Vie d'Eraſme conſidérée ſur-tout par rapport au tems qu'il paſſa en Angleterre, & contenant auſſi l'Hiſtoire des Savans qu'il y eut pour amis, de même que l'état où le ſavoir & la Religion étoient alors dans les Univerſités d'Oxford & de Cambridge.* Ce Livre ne peut pas être regardé comme une vérita-

PRÉFACE.

LES ſervices importans qu'Eraſme a rendus à la République des Lettres, & ſa grande célébrité, firent ſouhaiter que l'on travaillât à ſa Vie, même de ſon vivant (*a*). Gérard de Nimegue lui avoit écrit que quelques-uns penſoient ; que les uns ſe propoſoient d'écrire en Vers, & d'autres en Proſe (1). Damien de Goës, noble Portugais pour qui Eraſme avoit une très-grande amitié, lui manda (*b*) qu'il

(*a*) A la fin du Compendium vitæ.

(*b*) Epiſt. 381. Append.

(1) *Scripſit ad me Gerardus Novioma-gus, quoſdam meditari vitam Eraſmi, partim Carmine, partim Oratione. Ipſe cupiebat inſtrui ſecretò ; ſed non auſus ſum mittere. Si contingat cum illo colloqui, poteris illi communicare ; nec tamen expedit aliquid ſentire de vitâ, niſi res ipſa urgeat.*

Quelques-uns ont prétendu que M. le Cardinal de Noailles en avoit arrêté l'impression (a), parce qu'il l'avoit voulu examiner lui-même. Il y trouva apparemment des choses que la prudence ne permettoit pas de dire : car tout ce que nous avons de M. Joli nous le représente comme un homme très décidé & très-hardi. Quoi qu'il en soit, il ne fut plus question de l'imprimer à Paris ; & M. Joli prit des mesures pour qu'elle parût en Hollande. C'est M. le Clerc qui nous l'apprend dans l'Avertissement du troisiéme Tome d'Erasme, où il parle ainsi : « Vous auriez les Vies & les Eloges de ceux qui étoient en liaison avec Erasme, si M. Claude Joli Chanoine & Official de Paris eût vécu plus long-tems. Il avoit promis à Pierre Hotton, que si l'on pouvoit convenir des conditions, ce qui

(a) Bib. des Aut. Eccles. part. 3. 17e. siecle, p. 282.

» n'auroit pas été difficile, il en-
» verroit en Hollande un Ou-
» vrage François qu'il avoit in-
» titulé : *Hiſtoire du Renouvelle-*
» *ment des Lettres ſur la fin du*
» *quinzieme ſiecle & au commen-*
» *cement du ſeizieme, dans la-*
» *quelle on trouvera les Eloges de*
» *pluſieurs Savans de ce tems-là,*
» *& ſur-tout la Vie d'Eraſme de*
» *Roterdam, qui a été leur premier*
» *Reſtaurateur.* La mort de ce ſa-
» vant homme, ajoute M. le
» Clerc, l'a empêché d'envoyer
» cet Ouvrage au Libraire. »

M. Joli mourut le 15 Janvier 1700. dans un âge très-avancé ; il avoit quatre-vingt-treize ans. On n'a jamais trop bien ſçû ce qu'étoit devenu ſon manuſcrit. Quelques-uns ont crû qu'il auroit dû ſe trouver parmi les Livres ou les papiers de M. le Cardinal de Noailles ; mais on ſçait du Seigneur le plus inſtruit de tout ce qui a rapport à cette

Eminence, que lorſque M. le Cardinal de Noailles mourut, le manuſcrit de M. Joli n'étoit point chez lui.

On a entendu dire qu'une Parente de M. Joli qui vit encore, & qui eſt fort âgée, avoit une copie de cet Ouvrage, dont elle n'avoit jamais voulu donner communication ; ce qui donne lieu de craindre qu'il ne périſſe entiérement.

Autant qu'on peut juger d'un Ouvrage dont on n'a que des notions très-imparfaites, c'étoit principalement l'Hiſtoire du Renouvellement des Lettres que M. Joli avoit voulu faire. La Vie que nous donnons aujourd'hui n'a pour objet qu'Eraſme, & tout ce qui a rapport à lui. On s'eſt propoſé de le faire connoître le mieux qu'il a été poſſible, ainſi que tous ceux dont l'Hiſtoire eſt liée avec la ſienne ; de donner l'idée de tous ſes Ouvrages, d'ex-

poſer les grands ſervices qu'il a rendus aux Lettres, & enfin d'expliquer ſes ſentimens ſur les matieres de Religion; & comme on n'a point prétendu faire un Panégyrique, on n'a pas plus oublié ce qu'on pouvoit lui reprocher, que ce qui étoit digne de notre eſtime & de notre admiration : en quoi l'on a tâché de remplir le vœu d'un ſavant Allemand, qui déſiroit que l'on fît une Vie exacte d'Eraſme, & que l'on y expoſât fidellement ſes fautes & ſes vertus (1).

(1) Thomaſius. *Ut quis accuratiùs vitam Eraſmi deſcribat, virique tam vitia, quàm virtutes, recenſeat.*

Hiſtoria Fabric. Bibliothecæ, t. 1, p. 320.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre, *Vie d'Eraſme, dans laquelle on trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs Hommes célébres avec leſquels il a été en liaiſon, &c.* A Paris ce 29. Août 1746. CONDILLAC.

Le Privilége ſe trouve à la tête du *Commentaire ſur l'Edit du mois d'Avril 1695.*

VIE

VIE D'ERASME.

LIVRE PREMIER,

Qui contient son Histoire depuis sa naissance jusqu'à son Voyage d'Italie.

HELIE & Catherine d'une honnête famille de Tergou, eurent dix enfans mâles de leur mariage (*a*); l'avant-dernier fut nommé Gerard. Il ne seroit pas plus connu sans-doute que ses freres, s'il n'eût eu pour fils le célébre Erasme. Gerard fut aussi bien élevé qu'on pouvoit l'être dans ce tems-là; il profita de son éducation, & devint assez habile dans les Belles-Lettres (*b*). Il avoit un caractere porté à la plaisanterie; ce qui lui avoit procuré le sur-nom Hollandois de *Praet*, c'est-à-dire de facétieux (*c*): ce qu'on a crû

(*a*) *Epist. 514. Append.*

(*b*) *Nec expers humanorum disciplinarum.* Epist. Baudii.

(*c*) Baile. Foppens, *Bib. Belg.*

devoir remarquer, parce que son fils lui ressembloit en cela, & conserva jusqu'au dernier moment cet esprit de gaieté.

(a) *Epist. Goclenio.* Gerard ayant fait connoissance (a) avec Marguerite, fille d'un Médecin de Zevenbeque appellé Pierre, en devint passionnément amoureux. On a prétendu qu'ils s'étoient donné une promesse de mariage : quoi qu'il en soit, Gerard en eut d'abord un fils, qu'Erasme appelle Antoine dans sa Lettre à Lambert Grunnius Sécretaire du Pape Jules II.

Comme il n'est point parlé de ce fils de Gerard dans l'Abregé de la Vie d'Erasme fait par lui-même, ni dans Rhenanus, son existence à peine est-elle connue. Cependant indépendament de la Lettre à Grunnius qui est décisive, il y a encore d'autres preuves qu'Erasme a eu un frere. Car écrivant au Chartreux Jean Emsted au sujet de la mort de

(b) *Epist.* 9. L. 25. Froben (b), il dit en propres termes : » J'ai souffert (1) avec constance la » mort de mon propre frere ; mais je » ne puis soutenir l'idée de la mort de » Froben. (2) »

(1) *Fratris germani mortem moderatissimè tuli : Frobenii desiderium ferre non possum.*

(2) L'Epitre 20e. du 31e. Livre prouve aussi qu'Erasme a eu un frere. Elle est

Deux ans après la naiſſance d'Antoine, Marguerite devint encore groſſe. Helie pere de Gerard, & ſes freres qui étoient tous mariés, inquiets de ce grand attachement qu'il avoit pour ſa Maîtreſſe, prirent la réſolution de l'obliger d'embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique; mais lui qui étoit tout occupé de ſa paſſion, avoit beaucoup de répugnance pour un genre de vie, qui l'auroit obligé de renoncer à l'eſpérance d'un mariage qui faiſoit tout l'objet de ſes deſirs. Se voyant perſecuté par ſa famille, il prit le parti de s'enfuir, & il écrivit en chemin à ſon pere & à ſes freres une Lettre, qu'il finiſſoit en aſſurant qu'il ne les verroit jamais.

Il ſe mit en chemin pour Rome, où il eſpéroit que ſa belle écriture le mettroit à portée de vivre à ſon aiſe. L'Art de l'Imprimerie n'avoit été découvert que depuis très-peu de tems; & par conſequent les Livres imprimés étoient encore rares & chers.

Gerard étant arrivé à Rome, ſe trouva d'abord dans de grandes peines, ainſi que le ſont toujours les

adreſſée *Domino Petro germano ſuo*; & elle commence ainſi: *Itane totum fratrem exuiſti?* à moins qu'il ne s'agiſſe là d'un frere d'amitié ou d'adoption. *Voyez auſſi Ep.* 25. *L.* 4.

nouveaux venus qui arrivent dans une ville sans argent & sans connoissances. Il ne s'occupa au commencement qu'à se dissiper & à se divertir ; mais réflechissant que ce genre de vie l'alloit bientôt réduire à la plus grande misere, il transcrivit les meilleurs Auteurs, & fit un petit commerce de livres qui lui procura son nécessaire. Il s'appliqua aussi sérieusement à l'étude, se perfectionna dans la connoissance des Langues Grecque & Latine sous Guarin (*a*), non pas celui qui est regardé comme un des restaurateurs des Belles-Lettres en Italie, car il étoit mort avant que Gerard y arrivât, mais apparemment sous Baptiste Guarin son fils, que l'on sait avoir enseigné avec beaucoup de succès (*b*). Gerard s'appliqua aussi à la Jurisprudence, & y fit de grands progrès (*c*).

(*a*) *Compend. vitæ M. Adam.*

(*b*) *Verona illustrata parte seconda, p.* 143.

(*c*) *Ibid. p.* 156.

Cependant Marguerite qu'il avoit laissée grosse, se voyant avancée dans sa grossesse, prit le parti d'aller faire ses couches à Roterdam, où n'étant pas connue, elle espéroit qu'on ne soupçonneroit point le motif de son voyage. Elle y accoucha la nuit du 27 au 28 Octobre (1) du grand

(1) Il y a quelque apparence de contra-

Erasme, dont nous nous proposons d'écrire la vie.

Il n'est pas possible de déterminer précisément l'année où il naquit (1) :

diction sur le jour de la naissance d'Erasme. Dans un Abregé de sa Vie que l'on croit être de lui, il assure qu'il est venu au monde la veille de S. Simon & S. Jude : cependant dans une de ses Lettres * il prétend qu'il est né le jour même de la fête de S. Simon & S. Jude ; & cette époque a été suivie dans l'Inscription de la Statue de Roterdam. Rhenanus, intime ami d'Erasme, a soutenu que l'on ne pouvoit pas douter qu'il ne fût né le 28 Octobre, jour de la fête des Apôtres S. Simon & S. Jude. Ces divers sentimens peuvent être aisément conciliés, en supposant qu'Erasme est né la nuit du 27 au 28 Octobre. C'est le parti qu'ont pris Melchior Adam & Barthelemi Calchreuter, dans l'Eloge qu'il prononça l'an 1557, dans lequel il ajoute que c'étoit quatre heures avant le lever du Soleil.

(1) Il y a une étonnante diversité de sentimens dans tous ceux qui ont voulu fixer l'année de la naissance d'Erasme. ** Paul Volzius, & après lui Bucholzere, Boyard, Vonderhart & Mercier assurent qu'il est né l'an 1465. Chitreus soutient que sa naissance doit être assignée à l'an 1466 ; & ce sentiment pourroit être autorisé par l'Epitaphe de Basle, où l'on lit qu'à sa mort

* *Epist.* 650. *Epist.* 6. L. 23.

** *Volzius, Epist. ad Rhenanum.* Bucholzere, dans Sechendorf, *Hist. Lutheran. L.* 1. *T.* 1. *p.* 140. *Chitrei Saxonia*, L. 14. *p.* 373.

ce que l'on ſait certainement, c'eſt qu'il vint au monde vers l'an 1465. lorſque Paul II. étoit aſſis ſur le Siege de Saint Pierre, que Frideric

arrivée le 12 Juillet 1536, il étoit ſeptuagenaire. Melchior Adam prétend qu'il eſt né en 1467, & enſuite faute de réflexion il le fait mourir dans le mois de Juillet 1536, âgé de 70 ans, huit mois & quinze jours; ce qui ſuppoſeroit qu'il eſt né en 1465. Barthelemi Calchreuter, Jean Herold, dans les éloges qu'ils en ont faits quelque tems après ſa mort, Suvertius, Valere André, Revius, croient qu'il eſt né en 1467; & cette époque a été adoptée par les Magiſtrats de Roterdam, dans l'Inſcription de la Statue qu'ils ont fait ériger en l'honneur d'Eraſme; ce qui a déterminé M. Joli & Baile * à donner la préférence à cette opinion, *étant à croire*, diſent-ils, *qu'on a mieux ſçu le tems de ſa naiſſance à Roterdam qui étoit ſa Patrie.* Mais cette raiſon eſt certainement peu ſolide, puiſqu'il eſt conſtant que les auteurs de cette Inſcription n'ont eu pour guide que la conjecture qui leur a paru la plus vrai-ſemblable. Sechendorf ** qui aſſure que quelques-uns font naître Eraſme en 1464, ſoutient dans un endroit qu'il eſt né en 1465, & dans un autre il aſſigne ſa naiſſance en 1468; enfin Sandeus ***, Poſſevin & quelques autres Savans ſoutiennent qu'il eſt né en 1469.

De toutes ces contradictions il réſulte que l'année de la naiſſance d'Eraſme eſt incer-

* V. Baile, Dictionn. Voyage de Joli, p. 144.

** *Hiſt. Lut. L. 1. p. 140. t. 1. L. 3. p. 137.*

*** *Sandeus*, dans Crenius, *Animad.* partie 4. *p.* 210.

III. gouvernoit l'Empire d'Allemagne, & que la Hollande avoit pour Prince Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, (*a*) qui par sa mort arrivée à Bruges le 13. Juillet 1467. laissa pour Héritier de tous ses Etats son fils Charles le Téméraire.

(*a*) Pontus Heuterus, *L.* 4. *c.* 17.

Les Habitans de la Ville de Tergou ont fait plusieurs tentatives, pour tâcher de persuader qu'Erasme étoit un de

taine; mais ce qui le démontre encore davantage, c'est que lui même n'a jamais sçu quelle année il étoit venu au monde. Quelquefois il croyoit être né en 1465. (Voyez *Epist.* 207. ou *Epist.* 4. *L.* 16. *Epist.* 200. *Epist.* 12. *L.* 1. *Epist.* 671. *Epist.* 943. *Epist.* 253. *Epist.* 4. *Append. Epist.* 89. *L.* 19. *Apologie contre Faber.*) D'autres fois il suppose qu'il est né en 1467. (*Epist.* 51. *Epist.* 19. *L.* 2. *Epist.* 51. *Epist.* 25. *L.* 5. *Epist.* 405. *Epist.* 32. *L.* 5.) Il paroît clairement par sa Lettre du 15 Octobre 1519, qu'il n'avoit point d'opinion fixe sur l'année de sa naissance, puisqu'il s'explique ainsi: » J'ai présentement cinquante-deux ans, » ou tout au plus cinquante-trois. (*Epist.* 466. *Epist.* 29. *L.* 10.) C'est ce qui a fait dire à Rhenanus, que l'on ne savoit pas même en Hollande l'année de la naissance d'Erasme, & qu'il l'ignoroit lui-même: *Nam de anno quo natus est, apud Batavos non constat.* Il n'y avoit point dans ce tems-là de Registres exacts des Bâptêmes; d'ailleurs quand on fit baptiser Erasme, on ne cherchoit qu'à faire au Public un mystère de sa naissance.

leurs Concitoyens. Rener Snoius, Médecin & Bourguemeſtre de Tergou (*a*), qui avoit été ami d'Eraſme, a ſoutenu qu'il étoit né dans cette Ville, & qu'il n'avoit été envoyé à Roterdam que quelques jours après ſa naiſſance. Mais cette prétention étant deſtituée de tout fondement, les Bourguemeſtres & les Conſeillers de Tergou y ont renoncé : on a une Lettre d'eux (*b*), par laquelle ils ſe contentent d'aſſurer qu'Eraſme a été conçu chez eux ; mais ils conviennent que ſa mere étant prête d'accoucher, fut envoyée à Roterdam. On montre encore, ſuivant le témoignage de Baile, dans la Bibliotheque de Tergou, une tête d'Eraſme, qui peut paſſer pour un monument public des rénonciations de cette Ville à la gloire d'avoir donné naiſſance à Eraſme : car l'Inſcription qui eſt autour de cette tête, témoigne qu'il a été conçu à Tergou, & qu'il eſt né à Roterdam. La conteſtation ſur le lieu de la naiſſance d'Eraſme a encore été renouvellée depuis par M. Almeloveen (*c*) ; il a prétendu que c'étoit une tradition à Tergou, qu'Eraſme avoit écrit une Lettre à Herman, dans laquelle il ſe diſoit de Tergou, & paroiſſoit faché de n'avoir pas pris le nom de *Goudanus*, au lieu de celui de *Roterodamus* ; & que cette Lettre avoit été en-

(*a*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*b*) Baile art. Roterdam, note *a*.

(*c*) *Amœnitates Theol. Phil. p.* 38.

levée par quelque jaloux de la gloire de Tergou. Mais outre que l'on peut douter de l'autenticité de cette Lettre, sur laquelle M. Almenoveen même ne faisoit pas grand fond, Erasme en l'écrivant auroit pû vouloir faire entendre seulement qu'il étoit originaire de Tergou, parce que son pere en étoit.

Quoi qu'il en soit de cette prétendue Lettre, M. Almenoveen s'est retourné encore d'un autre côté en faveur de Tergou : il a soutenu qu'Erasme devoit être regardé comme Citoyen de cette Ville, parce que sa famille en étoit, & que suivant les Loix, le lieu où les enfans naissent par hazard, n'étoit point censé leur Patrie ; & il rapporte une Lettre de Bernard Coster (a), qui s'efforce de prouver cette thèse. Mais le nom de *Roterodamus* qu'Erasme a toujours pris, la tradition de Roterdam & l'opinion publique ont confirmé à cette Ville l'honneur d'avoir Erasme pour Citoyen. Les Magistrats de Roterdam dans la suite des tems ont ordonné que la maison où l'on croyoit qu'Erasme étoit né, seroit décorée par une Inscription, qui apprendroit à tous les Habitans & à tous les Voyageurs cette glorieuse prérogative. On voit encore dans cette Ville une maison fort pe-

(a) *Amœnit. p.* 44.

tite, sur la face de laquelle on lit un Vers Latin (a) qui signifie : *C'est ici la petite demeure où naquit le Grand Erasme* (1).

(a) *Chitrei Saxonia*, L. 5. *p.* 131. M. Adam. Bullart. Mercier.

Sa mere n'eut pas plutôt été rétablie de ses couches, quelle revint à Tergou avec le petit Erasme. Catherine, mere de Gerard, se chargea d'élever cet enfant. Cependant la famille de Gerard ayant fait des recherches pour savoir ce qu'il étoit devenu, on apprit qu'il étoit à Rome. Ses freres lui écrivirent que sa maîtresse étoit morte : il n'en douta point ; & il fut pénetré de la plus grande douleur. Il prit dès-lors la résolution de renoncer au monde : il embrassa l'état Ecclésiastique, & il fut ordonné Prêtre. Il se proposa ensuite de retourner dans sa patrie. Il fut extrêmement surpris en rentrant dans Tergou de retrouver Marguerite qu'il avoit crue morte. La vûe d'un objet si cher qui occupoit encore son cœur, ne dérangea en aucune façon les engagemens qu'il venoit de prendre aux pieds des Autels ; il vécut avec elle dans la plus grande régularité. Il crut ne pouvoir mieux réparer les fautes de sa jeunesse, qu'en donnant au fruit de ses amours la meilleure éducation qui lui fût possible. Mar-

(1) Hæc *est parva domus, Magnus quâ natus Erasmus.*

guérite passa aussi le reste de ses jours uniquement occupée de son fils.

Il fut d'abord appellé Gérard fils de Gérard (*a*) ; & comme ce nom en Hollandois a quelque rapport avec le terme Latin *Desiderare* (*b*), Erasme dans la suite se nomma lui même *Desiderius*, c'est-à-dire Didier, & il prit pour surnom *Erasme*, qui en Grec signifie à peu près la même chose que le mot Latin *Desiderius*. Il fut fâché sur la fin de sa vie de ne s'être point fait appeller *Erasmius*, qui a plus l'analogie Grecque qu'*Erasmus*, & qui désigne quelqu'un qui cherche à se faire aimer (1). Cette naissance attira à Erasme sur la fin de sa vie des outrages aussi violens qu'injustes. Hortensio Lando, connu sous le nom de Philalethes, a écrit qu'il étoit né d'un commerce sacrilege (*c*) ; & M. de la Monnoye a crû (*d*) que c'étoit le premier qui eût fait ce reproche à Erasme : mais il est constant que Henri Eppendorf & Jules Scaliger le lui avoient fait avant Lando. Eppendorf, dans son libelle contre

(*a*) M. Adam.

(*b*) *Epist. Baudii* 514. *ed. Clerici.*

(*c*) *Ex condemnato concubitu.*

(*d*) Baile note *e*.

(1) *Ubique certè Ἐράσμιος, hoc est amabilis, quod ille nomen à se dolebat non usurpatum, cùm primùm scribere cœpisset, & editis Libellis innotescere.* Rhenani, Epist. Carol. V.

Erasme, insinue qu'il étoit fils d'un Prêtre & d'une Femme de mauvaise vie. Scaliger, dans cette lettre remplie de fureur à Arnold Ferron, (a) ne craint pas d'avancer qu'il a appris des Compatriotes d'Erasme, qu'il étoit né du commerce incestueux d'un Prêtre & d'une prostituée; que son pere après avoir été repris plusieurs fois par son Evêque, n'en devenant que plus hardi à commettre de nouveaux crimes, avoit été enfin banni de son pays. Paul Jove & Pontus Heuterus l'ont appellé fils de Prêtre. Patin & Théophile Rainaud se sont imaginés faire une très-bonne plaisanterie, lorsqu'ils ont dit qu'il étoit fils d'une tête couronnée, supposant que son pere étoit Curé de Tergou. Possevin, & après lui Dom Pierre de Saint Romuald, ont ajouté que ce Curé l'avoit eu de sa Servante. Quand ces faits seroient aussi vrais qu'ils sont démontrés faux, en quoi la gloire d'Erasme en devroit-elle souffrir? Ce seroit le crime de son pere, & non pas le sien, comme le remarque très-bien un ennemi même d'Erasme (b), après avoir fait cette judicieuse réflexion, qu'on ne doit pas dire qu'Erasme est fils d'un Prêtre, puisqu'il est né avant que son pere

(a) Epist. 85.

(b) Critique d'Apologie d'Erasme, p. 53.

eût embrassé l'état Ecclésiastique.

A peine Erasme étoit entré dans sa cinquiéme année, qu'il fut envoyé à l'Ecole chez Pierre Winkel, qui depuis fut un de ses Tuteurs, & qui pour lors tenoit un petit College à Tergou. La tradition de Hollande est qu'Erasme eut au commencement de ses études l'esprit si bouché & si tardif, qu'il fallut employer bien des années à lui apprendre quelque chose. Baile qui nous l'assure, dit en même tems qu'on se sert de cet exemple en Hollande, pour consoler les peres & meres dont les enfans ne font nul progrès; il prétend ensuite que cette tradition est fausse: néanmoins elle est fondée sur l'abrégé de la vie d'Erasme qu'on croit avoir été fait par lui même, & qui par conséquent doit être d'une autorité incontestable.

(a) Comp. vitæ.

On y lit (1) qu'il ne fit pas d'abord de grands progrès, n'étant pas né pour ces études désagréables qu'on lui faisoit faire; ce qui a donné occasion à Baile de faire cette demande: Quelles études désagréables & pour lesquelles il n'étoit point né, pouvoit-on lui faire faire à l'âge de cinq ou

(1) *Ac primis annis minimùm proficiebat in Litteris illis inamœnis, quibus natus non erat.*

six ans ? N'étoit-il point né pour apprendre à lire, à écrire, à décliner & à conjuguer ?

Cependant comme il doit y avoir un fond de vérité dans cette difficulté d'apprendre les premiers élemens, dont Erasme lui-même est convenu, Baile ajoute, qu'il est apparemment question de la musique ou de quelque exercice d'Enfant de Chœur : car il fut destiné pour cet emploi (*a*) ; & à peine savoit-il lire, qu'il fut mis en qualité d'Enfant de Chœur dans la Cathédrale d'Utrecht (*b*), où il resta jusqu'à l'âge de neuf ans. Il fut ensuite envoyé au College de Deventer, où sa mere le suivit pour avoir soin de sa santé.

(*a*) *Epist. Rhen. Car.* V.

(*b*) *Comp. vitæ.*

L'Ecole de Deventer étoit pour lors la plus florissante qu'il y eût dans les Pays-Bas (*c*) : il y avoit plus d'un siécle qu'elle étoit célebre & qu'on y venoit de toutes parts, lorsqu'Erasme nâquit. Elle se ressentoit encore de cette barbarie qui dominoit depuis si long-tems dans l'Europe, & dont la seule Italie étoit délivrée. On n'y lisoit (1) que des Auteurs dont les

(*c*) Durand, Hist. du 16. siécle, t. 1. p. 171.

(1) *Pater meus Ebrardus, Joannes de Garlandiâ.* Voyez sur ces Auteurs & sur les autres qu'on mettoit dans ce tems-là entre les mains des jeunes gens, la savante Préface du

noms ſont à peine connus, & dont les Ouvrages ne ſont lûs préſentement que par quelques Savans, curieux d'admirer les progrès que la littérature a faits depuis ce tems-là.

Heureuſement depuis quelques années l'Ecole de Deventer avoit reçu quelque influence de cette abondance de lumiere qui éclairoit pour lors l'Italie (*a*). Ce College étoit gouverné par des Eccléſiaſtiques, qui ſans faire de vœux vivoient en commun. Il y en avoit parmi eux (*b*) un que l'on nommoit Jean Sintheim (1), fort habile pour ce tems-là, & qui s'étoit acquis une grande réputation en Allemagne par quelques Ouvrages de Grammaire qu'il avoit faits. Il fut un des maîtres d'Eraſme; & il fut ſi content des progrès que faiſoit cet enfant, qu'un jour il l'embraſſa, en lui diſant: Continuez (2); vous ſerez quelque jour le plus ſavant homme de votre ſiécle.

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) Remi; *Hiſt. Davent. L. 2. p. 165.*

Mais ce qui faiſoit ſurtout valoir

Gloſſaire Latin de M. du Cange, n. 44. & ſuiv. & ſa Diſſertation qui eſt à la tête du thréſor de Robert Eſtienne, édit. de Londres, laquelle a été imprimée à Lipſic en 1749, avec le *novus Theſaurus* de Mathias Geſner.

(1) Melchior Adam le nommé Zinthius.

(2) *Macte ingenio, Eraſme: tu ad ſummum eruditionis faſtigium olim pervenies.*

l'Ecole de Deventer, c'étoit le mérite d'Alexandre de Westphalie surnommé Hegius du lieu de sa naissance, qui en fut Principal (*a*) pendant trente ans (1) avec la plus grande célébrité; de sorte que, comme dit Chitreus (*b*), ce College étoit le Séminaire des Belles-Lettres & des Langues savantes. Hermannus Buschius qui avoit eu l'avantage d'avoir été élevé par un si grand maître, & dont l'éloge se trouve dans les Ouvrages d'Erasme, a parlé d'Hegius comme de celui (2) à qui la Westphalie avoit l'obligation du rétablissement des sciences. Il savoit très-bien les Belles-Lettres Grecques & Latines. On a quelques-uns de ses Ouvrages (3) qui ont

(*a*) M. Adam.

(*b* Chitrei Saxonia. L 3. p. 20.

(1) Foppens assure qu'il le fut trente-six ans. *Bibl. Belgica.*

(2) Voici l'Epitaphe d'Alexandre Hegius par Hermannus.

Functus Alexander tumulo jacet Hegius isto;
Tu cave ne plantis læsa sit umbra tuis.
Hoc duce Westfalos intravit Græcia muros;
Et Monastriacas Pegasus auxit aquas.

V. Burchard, p. 171 & p. 147.

(3) *De scientiâ & eo quod scitur, contra Academicos: de tribus animæ generibus: de Physicâ: Ἠθικὰ ἐρωτήματα: de Rhetoricâ: de Arte & inertia: de natali Servatoris nostri Carmina: de utilitate Græcæ Lin-*

été imprimés, ou malgré lui, ou à son insçu, dont Erasme a porté le jugement le plus favorable : il assure (a) qu'ils sont de nature à être immortels, & que c'est ainsi qu'en jugent tous les Savans. Il a aussi prétendu (b) que les Vers d'Hegius étoient si excellens, qu'on auroit pû les croire des meilleurs siecles de la latinité. Hegius choisissoit les jours de Fêtes (c) pour examiner les progrès des Ecoliers de son College, & pour les instruire lui-même.

(a) *Ciceronianus*, p. 1014. Adages, Chiliade 1. Centurie 1. Prov. 39.

(b) *Epist.* 411.

(c) *Comp. vitæ.*

Il avoit eu pour maître Rodolphe Agricola, si célébré par Erasme & par tous les Savans de son siecle.

Agricola étoit né à Buttlen (d) Village à deux lieuës de Groningue en Frise, vers l'an 1442. Il avoit commencé ses premieres études à Louvain, d'où il avoit été à Paris pour se perfectionner ; mais peu content de la maniere d'étudier de ces Ecoles plus célebres qu'éclairées, il résolut d'aller à la source des Belles-Lettres. Il voyagea en Italie, où il fit de si grands progrès dans la Langue Grecque & dans la Langue Latine,

(d) M. Adam.

guæ. Foppens, *Bib. Belgica*. Erasme cite quelque chose d'Hegius dans le 9e. chapitre du Traité du mépris du Monde *Voyez* Remi, *Historia Urbis Daventuriensis*, L. 2. p. 125.

que les Italiens mêmes furent forcés de l'admirer. Il ne craignit pas de parler en public à Ferrare, où il fut applaudi des Savans d'Italie malgré leur humeur dédaigneuse. Ils l'estimerent assez pour en être jaloux; & ce ne fut qu'avec le plus grand chagrin qu'ils le virent abandonner l'Italie pour retourner dans sa patrie, dans la résolution d'en chasser la barbarie.

Agricola venoit de tems-en-tems rendre visite à Hegius, pour être témoin par lui-même des succès de l'Ecole de Deventer. (*a*) Un jour qu'il entra dans la Classe tandis qu'Hegius donnoit des leçons, il voulut voir les ouvrages des Ecoliers. Il examina celui d'Erasme qui pour lors avoit douze ans; c'étoit apparemment quelque amplification: il fut surpris de l'invention, du style & des fleurs dont étoit orné le discours du jeune Orateur. Il en eut un tel plaisir, qu'ayant appellé Erasme (*b*), il lui fit les plus grandes caresses. On assure qu'après avoir examiné sa phisionomie, il lui prédit que s'il continuoit, il seroit quelque jour un grand homme. La mémoire d'Agricola fut toujours précieuse à Erasme; il n'a manqué aucune occasion de célebrer la gloire de ce savant homme: il en parle ainsi

(*a*) M. Adam, p. 12.

(*b*) *Chitrei Saxonia, L. 5. p. 131.*

dans ſes Adages (a) : » Je me reſſou- (c) Chilia-
» viens à cette occaſion de Rodolphe de 1. Cen-
» Agric[illegible], que je nomme pour ho- turie 1.
» norer l'Allemagne & l'Italie ; la Prov. 39.
» premiere lui a donné la naiſſance,
» la ſeconde la connoiſſance des Belles-
» Lettres: on n'a jamais rien vû paroître
» de ſi docte en deçà des Alpes. Il n'y
» avoit point de ſcience, où il ne pût
» aller de pair avec ceux qui s'y diſ-
» tinguoient le plus ; très-excellent
» Grec avec les Grecs, parfait Latin
» avec les Latins, ſi habile en vers
» qu'on l'auroit pris pour un autre
» Virgile. Il y avoit dans ſa proſe
» toutes les graces de Politien, &
» beaucoup plus de dignité. Il parloit
» ſur le champ ſi purement, qu'on eût
» crû que c'étoit un Citoyen Romain.
» Son érudition égaloit ſon éloquence.
» Il avoit pénetré tous les myſteres de
» la Philoſophie. Il ſavoit parfaitement
» toutes les parties de la Muſique.
» Sur la fin de ſa vie il donna toute
» ſon application à l'étude de l'Hebreu
» & de l'Ecriture Sainte ; & tandis
» qu'il n'étoit occupé que de ces objets,
» la mort nous l'a enlevé lorſqu'il
» n'avoit pas encore quarante ans. »
Dans ſon Ciceronien, Eraſme décide
qu'Agricola avoit un jugement divin,
un ſtyle ſolide, nerveux, travaillé ;

assez semblable à ceux de Quintilien & d'Isocrate, à cela près qu'il étoit beaucoup plus clair que le premier. Il croyoit que si Agricola l'eût voulu, il auroit pû être aussi parfait que Ciceron, quoiqu'il eût contre lui son pays, le malheur des tems & les mœurs peu frugales de sa nation. » Enfin, » continue-t'il, il auroit été le premier » homme de son siecle, s'il n'eût pas » préferé l'Allemagne à l'Italie. « Et lorsqu'il parle de ses Ouvrages en particulier (1), il ne craint pas de dire qu'ils paroissent avoir quelque chose de divin.

Vivès ne pensoit pas moins avantageusement d'Agricola. » A peine, » dit-il, (a) de notre tems & du tems » de nos peres y a-t'il eu un Auteur aussi » digne d'être lû & relû que Rodolphe » Agricola de Frise, tant il y a de » génie, d'art, de jugement, de dignité, de douceur, d'éloquence & » d'érudition dans ses Ouvrages. » Mais ce qui est encore plus flatteur pour Agricola, c'est que les Italiens qui

(a) *Ad L. 21. August. de Civit. Dei, c. 21. V. Crenii Animad. part. 4. p. 210.*

(1) *Edita quidem ab ipso planè divinitatem quandam hominis præ se ferunt.* Adages, ibidem

Nihil ab illo viro proficiscitur, quod non divinitatem quandam spiret. Epist. 46 L. 19. Voyez aussi dans l'*Ecclesiaste* le jugement qui y est fait du Livre *de Locis*.

ont le mieux écrit, ceux mêmes qui étoient les plus jaloux de la gloire de l'Italie, & qui étoient les meilleurs Juges du ſtyle, ont penſé d'Agricola comme Eraſme & Vivès en penſoient. Le Cardinal Bembe (1) a déclaré, que de tous les Ecrivains de ſon tems c'étoit celui dont il approuvoit le plus les Ouvrages; & l'Illuſtre Vénitien Hermolaüs Barbarus lui a fait l'Epitaphe la plus honorable (2).

Agricola a laiſſé des témoignages de l'eſtime qu'il avoit pour Alexandre Hegius ſon digne Diſciple. Il lui écrivoit (a) que ſes Lettres lui faiſoient un vrai plaiſir, parce qu'elles lui apprenoient qu'il ſe perfectionnoit tous les jours; qu'il ne doute point

(a) Opuſcules d'Agricola.

(1) *Illius verò ſcripta maximè omnium, qui ætate noſtrâ vixerunt, mihi quidem probantur.* Epiſt. L. 6. p. 682.

Voyez dans Papeblount, p. 479. les jugemens des Savans ſur Agricola.

(2) *Invida clauſerunt hoc marmore Fata Rodolphum*
Agricolam, Friſii ſpemque decuſque ſoli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania laudis,
Quicquid habet Latium, Græcia quicquid habet.

Cette Epitaphe eſt dans Eraſme, dans Beiſſard & dans Foppens.

que ce ne soit à ses soins, à ses travaux, & à la bonne éducation qu'il donne aux jeunes gens, que l'Allemagne aura l'obligation du progrès dans les Belles-Lettres, & du premier rang qu'elle y occupera.

Il y avoit dans ce même tems un autre Frison ami d'Agricola, qui contribua aussi beaucoup au rétablissement de la littérature dans la basse Allemagne; on l'appelloit Vessel Gunsfort. (*a*) Persuadé que l'on ne pouvoit pas être parfaitement savant sans la connoissance de la Langue Grecque, il alla chercher des Maîtres en Grece; & après être devenu très-habile, il revint en Europe, où il se fit une si grande réputation, qu'il acquit le surnom de lumiere du monde. Il établit des Ecoles de Grec à Groningue, à Heidelberg & à Paris.

(*a*) M. Adam, *Vitæ German. Phil. p.* 21.

C'étoit Agricola (*b*) qui avoit fait appercevoir à Hegius la nécessité de la connoissance de la Langue Grecque pour parvenir à la profonde érudition; & lorsqu'Hegius se trouvoit avec des gens déja avancés en âge, & qui par cette raison avoient de la répugnance à se remettre aux Elemens de la Grammaire, il leur disoit pour les exhorter à surmonter ce dégoût: » Tel que » vous me voyez, j'étois déja Maître-

(*b*) M. Adam, p. 19.

» ès-Arts, j'avois déja quarante ans, & » je n'ai pas dédaigné d'aller chercher » Agricola qui n'étoit qu'un jeune » homme. J'ai étudié sous lui; & tout » ce que je sais de Grec & de Latin, » c'est à lui que j'en ai l'obligation. »

Ce fut à Deventer & sous Hegius, (a) qu'Erasme apprit la Langue Latine & les premiers Elemens de la Langue Grecque; on lui enseigna aussi dans ce College la Logique, la Physique, la Métaphysique & la Morale. (b) Il assure dans un de ses Ouvrages, qu'à onze ans il savoit toutes ces parties de la Philosophie.

(a) Adages, p. 166.

(b) Contre Caravacal.

Sa mémoire étoit prodigieuse; Rhenanus nous apprend qu'étant enfant, il savoit Horace & Térence par cœur. Il avoit un amour singulier pour Térence. Il le regardoit comme l'Auteur le plus propre à former le style: il croyoit que ses Comédies lûes dans l'esprit avec lequel elles doivent être lûes, pouvoient corriger les mœurs; & il étoit si zélé partisan de cet Auteur, que dans une lettre écrite dans sa jeunesse (c), il conseille à tous ceux qui veulent parler Latin de lire Térence, que Ciceron, que Quintilien, que Saint Jérôme, que Saint Augustin, que Saint Ambroise ont étudié dans leur jeunesse & ont lû dans leur

(c) Epist. 29. L. 31.

vieilleſſe, & qui enfin, dit-il, ne peut être haï que par un barbare. C'étoit apparemment lorſqu'Eraſme étoit à Deventer, que lui arriva cette aventure dont-il fait mention dans la Déclamation qu'il a faite (*a*) ſur les moyens d'inſpirer aux jeunes gens l'amour de la vertu & le goût des Belles-Lettres. Il nous y apprend que lorſqu'il étoit enfant, il étoit tombé entre les mains d'un Maître qui l'aimoit beaucoup, & qui après avoir conçu de très-grandes eſpérances de ſes progrès, voulut éprouver quel effet produiroit ſur lui la correction. Il chercha un faux prétexte pour avoir occaſion de le châtier: Eraſme qui n'avoit rien à ſe reprocher, perdit en ce moment l'amour de l'étude, & tomba dans une ſi grande mélancolie, qu'il en penſa mourir; il lui en ſurvint une fievre quarte. Le Maître comprenant la faute qu'il avoit faite, en fut inconſolable. C'eſt en partie par cet exemple qu'Eraſme décide, qu'on ne doit en venir aux verges avec les enfans, qu'après avoir épuiſé les avertiſſemens & les menaces. Il parle ailleurs (*b*) d'un autre de ſes Maîtres, qu'il repréſente comme un furieux, dont le plus grand plaiſir étoit d'entendre

(*a*) *De pueris ad virtutem ac Litteras liberaliter inſtituendis.*

(*b*) Adages, art. *Sicula aula.*

tendre les cris des enfans qu'il avoit mis en sang.

Il y avoit dans ce tems-là un fléau, qui faisoit éprouver fréquemment ses fureurs à toute l'Europe ; c'est la Peste, qui sur la fin du quinziéme siécle & au commencement du seiziéme, ne finissoit ses ravages que pour les recommencer avec plus de violence. Elle se fit sentir à Deventer (*a*) lorsqu'Erasme étoit parvenu à sa treiziéme année, & elle enleva sa Mere (1). La maison où demeuroit Erasme étant infectée du mal contagieux, il fut obligé de quitter Deventer ; il revint à Tergou, ayant pour lors quatorze ans (*b*). Son Pere fut si affligé de la mort de Marguerite, que peu de tems après il mourut de douleur ayant un peu plus de quarante ans. Il chargea (*c*) en mourant trois de ses meilleurs amis de la tutelle de ses deux enfans. Pierre

(*a*) *Comp. vitæ.*

(*b*) *Epist.* 405. *Epist.* 32. *L.* 5.

(*c*) *Com. vitæ. Epist.* 5. *Lib.* 24.

(1) Jean Herold dans son Philopseudes, p. 139, prétend qu'Erasme fut envoyé à Utrecht après la mort de sa mere, pour y apprendre les premiers Elemens ; & il cite les Ouvrages mêmes d'Erasme, comme s'ils étoient des preuves de ce fait. Cependant il est absolument opposé à l'Abregé de sa Vie fait par lui-meme, que nous avons suivi exactement dans l'Histoire que nous avons faite de son enfance.

Winkel Principal du College de Tergou étoit à la tête de ces Tuteurs. Gerard ne laiſſoit pas une ſucceſſion bien conſidérable ; cependant les effets qu'on trouva à ſa mort auroient ſuffi pour mettre ſes enfans en état de recevoir une très-bonne éducation, ſi leurs Tuteurs avoient régi leurs affaires avec la fidelité qu'ils devoient, & à la confiance de Gerard, & à l'emploi qu'ils avoient accepté. Eraſme & ſon frere étoient d'un âge aſſez avancé, & d'ailleurs aſſez inſtruits pour pouvoir être envoyés dans quelque Univerſité ; mais ce n'étoit pas l'intention de leurs Tuteurs, qui avoient deſſein d'en faire des Moines, & qui craignoient que dans les Univerſités où ils ſeroient élevés, on ne leur inſpirât du dégoût pour le Couvent. Ils les envoyerent à Bois-le-Duc, dans une Communauté d'Eccléſiaſtiques qui s'occupoient de l'éducation des enfans, & dont la principale attention étoit d'inſpirer le goût du Monaſtère aux jeunes gens à qui ils connoiſſoient des talens. Parmi ces Eccléſiaſtiques, il y en avoit un qui s'étoit pris d'une amitié ſinguliere pour Eraſme ; on le nommoit Rombolde. Il ſouhaitoit avec paſſion qu'Eraſme s'en-

gageât à reſter dans cette Communauté de Bois-le-Duc : il ne ménageoit ni les careſſes ni les petits préſens pour le perſuader ; & comme il n'avançoit pas beaucoup, un jour il prit un Crucifix, & s'adreſſant à Eraſme, il lui dit avec vivacité : (a) » Reconnoiſ-» ſez-vous celui qui eſt mort pour » vous ? Je vous conjure de faire en-» ſorte que ce ne ſoit pas inutilement. » Suivez mes conſeils ; ſongez à votre » ſalut, ne vous expoſez pas à périr » dans le monde. » Eraſme répondit qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le genre de vie qu'on lui propoſoit ; que d'ailleurs il étoit trop jeune pour ſe déterminer ſur une choſe ſi importante, ſur-tout ſans avoir conſulté ſes talens & ſes parens. Rombolde n'eut rien à répliquer à un diſcours ſi ſenſé.

(a) *Dialogus de recta Latini, Græcique ſermonis pronunciatione, t. 1. p. 921.*

Eraſme ne fit pas de grands progrès dans cette Maiſon ; il en ſavoit plus que ſes Maîtres. C'étoient les grands talens qu'il annonçoit, qui augmentoient le deſir que ces Eccléſiaſtiques avoient de le retenir.

La peſte s'étant fait auſſi ſentir à Bois-le-Duc, & Eraſme ſe trouvant très-incommodé d'une fiévre-quarte, qui le tourmentoit depuis long-tems, il retourna à Tergou avec ſon frere, après avoir été un peu plus de deux

ans à Bois-le-Duc. L'application avec laquelle il avoit lû les meilleurs Auteurs, lui avoit déja formé le ſtyle.

Ils trouverent un de leurs Tuteurs mort, & les deux autres fort embarraſſés, parce qu'ils avoient fort mal adminiſtré les biens de leurs pupilles; c'eſt ce qui augmenta encore l'envie qu'ils avoient de les voir entrer dans un Monaſtère. Eraſme qui ne pouvoit douter de leurs intentions, eut à ce ſujet une explication avec ſon frere: (a) il lui demanda s'il étoit dans la réſolution de s'engager par des vœux. Antoine, c'eſt ſous ce nom qu'il eſt déſigné dans la Lettre à Grunnius, répondit à ſon frere que s'il ſe faiſoit Moine, ce ne ſeroit point par aucun amour qu'il eût pour la vie Monaſtique, mais par complaiſance pour leurs Tuteurs, & par la crainte qu'il avoit d'eux. Eraſme lui fit voir qu'il n'y avoit rien de ſi inſenſé, que d'embraſſer par crainte un genre de vie dont on ne ſavoit pas ſi l'on ſeroit content, & qu'on n'avoit pas la liberté d'abandonner ſi l'on venoit à s'en dégoûter. Antoine répliqua, que la modicité de leur fortune entroit auſſi dans les raiſons qui le faiſoient céder à la volonté de leurs Tuteurs. Eraſme lui propoſa de recueillir tout ce qui pouvoit leur

(a) *Epiſt.* 5. L. 24.

ſeſter de leur petite fortune, & d'aller enſuite dans quelque Univerſité. « Nous » nous y ferons des amis, diſoit-il ; » d'ailleurs il y a tant de gens qui vi- » vent de leur ſavoir-faire : enfin Dieu » n'abandonne pas ceux qui ont de bon- » nes intentions. » Antoine approuva les raiſonnemens de ſon frere : ils firent un projet de réponſe à leurs Tuteurs pour la premiere fois qu'ils leur propoſeroient d'entrer dans un Cloître ; & comme Eraſme étoit plus hardi, & parloit plus facilement que ſon frere, il s'engagea à expliquer leurs intentions à Pierre Winkel leur premier Tuteur. L'occaſion s'en préſenta bientôt. Winkel s'étoit adreſſé aux Chanoines-Réguliers de Sion proche Delft, & avoit parole qu'on recevroit ſes deux pupilles dans cette Maiſon : c'étoit ſans leur en avoir parlé, qu'il les avoit ainſi engagés. Il vint les voir ; & après s'être fort étendu ſur l'amitié qu'il avoit pour eux, il les félicita de ce qu'il avoit été aſſez heureux pour trouver à les placer chez les Chanoines-Réguliers. Eraſme répondit, que ſon frere & lui étoient encore trop jeunes pour prendre le parti qu'on leur propoſoit ; qu'ils ne connoiſſoient pas aſſez ni le monde ni les Couvens, pour

pouvoir se décider ; qu'il étoit bien plus raisonnable de passer encore quelques années à s'instruire, afin d'être en état de se déterminer avec plus de connoissance de cause sur une affaire aussi sérieuse que le choix d'un genre de vie, dont leur bonheur & leur salut dépendoient.

Une réponse si sage mit cependant Winkel en fureur. Quoiqu'il fût naturellement assez doux, il s'en fallut peu qu'il ne battît Erasme : il le traita si indignement, que les larmes lui en vinrent aux yeux ; & enfin il dit à ses pupilles, que puisqu'ils ne vouloient pas profiter d'une place qu'il avoit obtenue pour eux avec beaucoup de peine, il renonçoit à leur tutelle ; qu'il ne vouloit plus se mêler de leurs affaires ; qu'ils visent comment ils pourroient vivre à l'avenir. Erasme répondit, qu'ils étoient d'âge à pouvoir se passer de Tuteurs. Winkel jugeant que par les menaces il ne viendroit point à bout de ses projets, résolut de s'y prendre d'une autre maniere ; il engagea son frere, qui étoit aussi Tuteur de ces deux jeunes gens, d'employer la douceur pour les persuader. Ce second Tuteur leur donna rendez-vous dans un Verger, où l'entre-vûe commença par un

petit régal qu'il leur fit ; il amena ensuite la conversation sur le bonheur de la vie des Chanoines-Réguliers. Antoine crut tout ce qu'on lui dit, & enfin consentit à entrer dans le Couvent. Ce fut un très-mauvais Religieux, s'il n'y a point de passion dans le portrait qu'Erasme en fait : il assure qu'il étoit rusé, qu'il s'emparoit de l'argent des autres quand il en trouvoit l'occasion ; enfin qu'il aimoit le vin & les femmes avec passion (1). Voilà presque tout ce que l'on sçait de ce frere, qui mourut plusieurs années avant Erasme, (a) & qui n'en fut pas fort regretté. L'exemple d'Antoine ne fit aucune impression sur Erasme : ses Tuteurs en étoient très-piqués ; cependant ils ne perdoient point de vûe le dessein qu'ils avoient d'en faire un Moine. Ils se flatterent qu'un homme aussi jeune se lasseroit enfin de résister à des attaques continuelles : il n'avoit pour lors que seize ans. Ils subornerent toutes sortes de gens pour le séduire : on employa des hommes, des femmes, des Moines, des parens, des jeunes gens, des vieillards, de ses amis même, pour lui re-

(a) *Epist. 9. L. 23.*

(1) *Vafer & callidus, pecuniarum furax strenuus, compotator nec scortator ignavus.*

préſenter la tranquillité & les agrémens de la vie Monaſtique, & pour lui exagérer les dangers du monde. Outre les malheurs de cette perſécution, il étoit incommodé depuis plus d'un an d'une fiévre-quarte, qu'il attribue à la mauvaiſe nourriture des Colleges où il avoit été. Lorſqu'il étoit ainſi tourmenté, il entra par haſard dans le Couvent de Maus, autrement dit de Stein, proche de Tergou, qui étoit habité par des Chanoines-Réguliers : il y trouva un de ſes camarades du College de Deventer, qui étoit revenu depuis peu d'Italie ; on l'appelloit Cornelius Verdenus. Il n'eut pas plûtôt lié converſation avec Eraſme, que s'étant apperçu des grands progrès qu'il avoit faits dans les Belles-Lettres, il ſe propoſa de lui perſuader de reſter à Stein : il lui exagéra les douceurs de la vie Monaſtique, la liberté dont on jouiſſoit dans cette Maiſon, l'union qui y régnoit, la multitude de Livres qui y étoient, & le tems qu'on avoit pour étudier. C'étoit prendre Eraſme par ſon foible : auſſi ſe laiſſa-t-il ébranler par les diſcours d'un ami qu'il ſe félicitoit d'avoir retrouvé, & de la ſincerité duquel il n'avoit aucun doute.

En ſortant d'avec Verdenus, il

rencontra des gens de sa connoissance, qui lui déclarerent que son obstination à ne pas vouloir se faire Religieux avoit mis en colere tous ses amis, & qu'il devoit s'attendre à mourir de faim, s'il ne prenoit point le parti du Couvent. Erasme retourna voir Verdenus, qui continua de le presser de rester dans cette maison; à quoi il consentit, plutôt dans l'intention, dit-il, de se dérober pendant quelque tems à la persecution, que par envie de se faire Moine. Cependant il entra dans le Noviciat presque malgré lui, & forcé par ses Tuteurs; c'étoit l'an 1486 (a). On étoit si content de le posséder, qu'on l'accabloit de caresses: il avoit toute liberté; on ne l'obligeoit ni de jeûner, ni d'aller au chœur la nuit. Malgré les politesses & les condescendances qu'on avoit pour lui, il eut dessein de sortir du Couvent avant de faire profession; mais la honte, les menaces & la nécessité le retinrent en quelque sorte malgré sa répugnance, & enfin il fit profession. Les sujets de mécontentement qu'Erasme avoit eus de Pierre Winkel, ne les brouillerent cependant pas pour toujours; il nous reste une lettre (b) qu'Erasme lui écrivit long-tems après cet évé-

(a) Foppens, *Bib. Belgica.*

(b) *Epist.* 4. *L.* 31.

nement, qui prouve qu'il y avoit encore entr'eux un commerce d'amitié & de confiance. Verdenus, indépendamment de son ancienne liaison avec Erasme, avoit des motifs personnels & intéressés pour souhaiter qu'il restât dans le Couvent de Stein : il étoit revenu d'Italie sans avoir profité de son voyage (*a*) ; le goût de l'étude l'avoit pris, & il comptoit trouver dans Erasme un excellent Précepteur qui ne lui causeroit aucune dépense, & dont personne ne se douteroit. Effectivement Erasme n'eut pas plutôt pris l'habit de Novice, que Cornelius Verdenus l'engagea à passer secrétement les nuits avec lui : ils s'occupoient à lire les meilleurs Auteurs, qu'Erasme expliquoit à son ami ; ce qui se faisoit aux dépens de la santé du jeune Novice. Mais c'est ce qui embarrassoit peu Verdenus, qui n'étoit occupé qu'à tirer tout l'avantage possible de la facilité & de l'habilité de son Maître. La plus grande consolation qu'Erasme eut dans son Couvent (*b*), fut d'y trouver Guillaume Herman de Tergou, jeune homme qui avoit un très-grand goût pour les Belles-Lettres, qui excelloit surtout dans la Poësie, où il se fit u

(*a*) *Comp. vitæ. Epist.* 5. *L.* 24.

(*b*) *Epist. Rhenani.*

nom célebre par un recueil d'Odes (*a*). Ils étudioient enſemble jour & nuit ; & le tems que leurs compagnons paſſoient au jeu, à table & à dormir, ils l'occupoient à lire les bons livres, & à exercer leur ſtyle. Ils prirent l'un pour l'autre une amitié qui ſubſiſta même après leur ſéparation. Parmi les lettres d'Eraſme, il y en a quelques-unes qui ſont adreſſées à Guillaume Herman (*b*) ; elles prouvent qu'ils ont vécu dans la plus grande union, & qu'ils avoient l'un pour l'autre les mêmes ſentimens qu'Oreſte avoit pour Pylade : ce ſont les expreſſions d'Herman. Ce fut dans le Couvent de Stein, qu'Eraſme écrivit les deux premieres des lettres qui nous reſtent de lui (*c*) ; elles ſont adreſſées à Corneille Aurotin Prêtre de Tergou : on a mis à la tête, qu'il les avoit écrites étant encore enfant. La premiere (*d*) eſt dattée de l'an 1489. Eraſme y prend le parti de Laurent Valle, que Corneille avoit traité de Corbeau qui croaſſoit, de chicaneur plutôt que d'Orateur. Il lui déclare la guerre s'il ne change de langage, & s'il n'appelle à l'avenir Laurent l'éloquence même, une muſe Attique : Il exige encore pour condition de ſon

(*a*) *Odarum Sylva.*

(*b*) *Epiſt.* 21. *L.* 4. *Epiſt.* 1. *L.* 31.

(*c*) Ce ſont les deux premieres Lettres de l'Edition de M. le Clerc.

(*d*) *Epiſt.* 2. *L.* 7.

raccommodement, que Corneille apprenne par cœur les élegances de Laurent, & qu'à l'avenir il lui donne communication de ſa bibliotheque ; il lui déclare qu'en maltraitant Laurent Valle, il a en même tems offenſé tous les Gens de Lettres, parce qu'il n'y a qu'un barbare qui puiſſe ne pas eſtimer ce Savant.

(a) *Epiſt.* 3. L. 7. La ſeconde lettre d'Eraſme (*a*) à Corneille Aurotin eſt datée de l'an 1490. Il continue à y faire l'éloge de Laurent Valle : il ſoutient que ce Savant ne peut déplaire qu'à ceux à qui les Belles-Lettres déplaiſent; qu'il faut avoir bien de la petiteſſe dans l'eſprit, & être ſuſceptible d'une baſſe jalouſie, pour ne pas combler d'éloges & pour ne pas aimer avec paſſion un Savant, qui avec tant d'induſtrie & tant de travail & de peines a réfuté les ſottiſes des Barbares (*b*), a réſuſcité les Belles-Lettres preſque enſevelies, a rendu à l'Italie ſon ancienne éloquence, & a mis les Savans en état de mieux écrire.

(b) *Barbarorum inept.as.*

(c) *Epiſt.* 3. L. 31.

Voyez les *Epit.* 9, 10, 16, 17, 32 & 41 du 31 Livre.

On a encore d'autres lettres d'Eraſme à Corneille Aurotin ; mais l'année de la date ne s'y trouve point : il y en a ſeulement une datée de Stein (*c*) le 15. Mai. Nous y voyons qu'Aurotin

travailloit à un Ouvrage qu'il vouloit dédier à Eraſme, & qu'il en avoit fait pluſieurs autres ſur leſquels il ſouhaitoit qu'Eraſme lui dit ſon ſentiment. Il en donne le catalogue : c'étoit un Traité ſur la mort, l'Hiſtoire de la Guerre d'Utrecht & l'Hiſtoire de St. Nicolas. Quelques-uns ont aſſuré (*a*) que c'étoit Corneille Aurotin qui avoit dirigé les études d'Eraſme tandis qu'il étoit dans le Monaſtere de Stein ; mais il paroît par les lettres d'Eraſme, que c'étoit plutôt lui qui étoit le maître que le diſciple : ce qui eſt conſtant, eſt que Corneille envoyoit ſes Ouvrages à Eraſme (*b*), afin qu'il y mit la derniere main. Il varioit ſes occupations dans le Couvent ; il peignoit pour ſe délaſſer de l'étude. On rapporte (*c*) que l'on a trouvé dans le cabinet de Cornelius Muſius de Delft un Crucifix, avec cette inſcription : Ne mépriſez point ce Tableau ; il a été peint par Eraſme, lorſqu'il étoit Religieux au Monaſtere de Stein.

(*a*) Foppens, *Bibl. belg.* Mercier, p. 41.

(*b*) *Epiſt.* 3. L. 31.

(*c*) Mercier, *p.* 15.

Les ennemis d'Eraſme ont aſſuré, qu'il avoit mené une vie fort licentieuſe dans ſon Couvent. Jules Scaliger, dans ſa lettre violente à Arnold Ferron (*d*), prétend qu'il a ſouillé

(*d*) *Epiſt.* 15.

son Monastere par ses impudicités (1). Ses panégyristes d'un autre côté l'ont justifié sur l'article de la chasteté ; & Herold, dans l'éloge qu'il en a fait, prend à temoin tous ceux qui ont vécu avec Erasme : il cite même deux vers de Nicolaus Olaus Sécretaire du Roi des Romains, qui déclare que jamais Erasme n'eut aucun commerce avec les femmes (2).

Mais il y a apparence que si ses ennemis ont exageré ses fautes, ses amis aussi l'ont plus loué qu'il ne méritoit. Il est d'abord constant que dans la jeunesse sa doctrine sur la chasteté étoit fort éloignée du rigorisme : car écrivant à un de ses amis (a) dont la conduite n'étoit pas réglée, il lui recommande de modérer du moins les ardeurs de son tempérament, s'il ne peut pas les réprimer entiérement (3).

(a) *Epist.* 31. L.

Ses propres Ouvrages fourniſſent

(1) *Consuetudine stuprorum contaminavit.*

(2) *Cælebs Erasmus, purus ab omnibus ; Et fœminarum purus à consortio.*

(3) *Atque id ut studiosius conficias, operæ pretium est ut ætatis tuæ intemperantem libidinem, si non penitùs arcere potes, nam id vix hominis est, saltem modereris atque coerceas.*

des preuves qu'il n'a pas toujours vécu dans la plus grande régularité ; il avoue dans la Lettre qu'il écrivit au Pere Servais, & que l'on peut regarder comme sa confession, qu'il a quelquefois succombé aux tentations de la volupté, mais qu'il n'en a jamais été esclave. (1) » Je n'ai jamais été » l'esclave de Venus, dit-il dans une » autre Lettre ; (a) & comment l'au- (a) *Epist.* » rois-je pû être dans ma jeunesse, ab- 677. *Epist.* » sorbé comme je l'étois dans l'étude ? 5. L. 23. » Au reste si j'ai autrefois commis quel- » que faute, il y a long-tems que mon » âge me met en sureté de ce côté là ; » & c'est en quoi je trouve la vieillesse » fort agréable (2). Je ne prétends pas, » convient-il ailleurs (*b*), que ma vie (*b*) *Epist.* » ait toujours été exempte de vices, 562. » sur-tout celle que j'ai menée pendant » ma jeunesse (3). » C'étoit bien avouer qu'il avoit quelque chose à se

(1) *Voluptatibus & si quondam fui inquinatus, nunquam servivi.* Epist. 8. Appendic.

(2) *Veneri nunquam servitum est : ne vacavit quidem in tantis studiorum laboribus ; & si quid fuit hujus mali, jam olim ab eo tyranno me vindicavit ætas, quæ mihi hoc nomine gratissima est.*

(3) *Neque vitam meam omnibus libero vitiis, præsertim actam juveni.*

reprocher ; mais que ſes fautes n'étoient point dégenerées en habitude.

S'il eut quelque foibleſſe pour les femmes, il eut toujours de l'horreur pour la crapule & pour l'ivrognerie (*a*), vices très-à-la-mode dans ſon ſiécle, & ſurtout dans ſon pays (1).

(*a*) *Epiſt. Servatio.*

M. le Clerc a fait l'Hiſtoire d'un tour de jeune Moine, qu'Eraſme fit à Stein, ſans nous apprendre d'où il l'a tirée (*b*). » On dit, ce ſont ſes paroles, qu'il y avoit un poirier dans » le jardin du Couvent, qui portoit » des poires que le Pere Supérieur aimoit beaucoup, & qu'il vouloit » qu'on gardât pour lui. Eraſme qui » en cela étoit du même goût que ſon » Supérieur, ſe leva quelques jours de » ſuite de grand matin pour aller en dérober ſans qu'on le ſçût. Cela obligea le Supérieur qui s'apperçevoit de » la diminution des poires, de veiller » lui-même un matin à la fenêtre de » ſa cellule pour découvrir le voleur. » Il faut remarquer qu'il y avoit un » Frere dans le Couvent qui étoit boiteux. Un jour donc que le Supérieur » faiſoit la garde, il apperçut un Moine » ſur le poirier qui cueilloit les poires.

(*b*) Bib. univerſ. t. 7. p. 141. Critique de l'Apolog. d'Eraſme, p. 64.

(1) *Crapulam, ebrietatem, ſemper horrui, fugique.*

» Comme il n'étoit pas encore bien
« jour, il résolut d'attendre un peu
» sans rien dire pour reconnoître le
» voleur ; mais il fit quelque bruit
» qu'Erasme entendit, de sorte que
» de peur d'être découvert, il descen-
» dit promptement de l'arbre, & s'en
» retourna vers le Couvent en faisant
» le boiteux. Le Supérieur qui crut
» reconnoître à coup sûr le voleur des
» poires, s'imagina qu'il falloit se
» taire & attendre le jour, pour le
» censurer en pleine Communauté.
» Dès qu'il eut assemblé les Moines,
» après avoir dit mille belles choses
» sur la sainte Obédience, il se tourna
» vers le Frere boiteux, & l'accusa
» de l'avoir violée de la façon du mon-
» de la plus criante, en dérobant les
» poires du jardin contre sa défense
» réiterée. Le pauvre Frere eut beau
» prouver son innocence, cela ne fit
» qu'augmenter la colere du Supérieur,
» qui croyoit l'avoir reconnu à une
» marque évidente ; si bien qu'il lui im-
» posa une grosse pénitence malgré
» toutes ses protestations. » Quoi qu'il en soit de cette Historiette, on n'a pas crû devoir l'omettre, puisqu'elle est rapportée par un des plus grands Admirateurs d'Erasme.

Il eſt conſtant que tandis qu'il étoit au Couvent, il s'occupa beaucoup de l'étude. Ce fut-là qu'il compoſa le Livre *du Mépris du Monde*, ſous le nom de Thierri de Harlem; il eſt adreſſé à Jodoque, à qui il parle comme s'il étoit ſon neveu, quoi qu'il n'en eût point.

L'objet de ce Traité étoit d'engager Jodoque à ſe retirer du monde, pour embraſſer la vie ſolitaire. L'Auteur y fait voir les dangers auxquels on eſt expoſé dans le ſiécle; les écueils des richeſſes, des honneurs, des plaiſirs; combien le monde mérite peu notre attachement; & les avantages de la ſolitude. L'Ouvrage finit par un conſeil à Jodoque, d'abandonner le monde, ſans cependant s'engager par des vœux, s'il peut trouver une ſocieté de gens vertueux. » Mais, ajoute-t-il, parce » que cela eſt fort difficile, il convien» dra peut-être mieux que vous vous » établiſſiez dans quelques-uns de ces » Monaſteres qui ſont les plus approu» vés, & dont la regle ait le plus de » rapport avec votre façon de penſer. » Il veut que cet examen ſe faſſe avec d'autant plus de précaution, que les Moines ſont fort corrompus (1). » Si

(1) *In quibus adeò non viget diſciplina*

» vous ne trouvez pas de Monasteres qui » vous conviennent, dit-il en finissant, » persuadez-vous que lorsque vous êtes » avec des gens de bien, vous êtes » dans un Monastere, & ne vous ima- » ginez pas qu'il manque quelque chose » à vos vœux, si vous pratiquez ce à » quoi vous vous êtes engagé dans » votre Baptême. Ne desirez ni l'ha- » bit de Dominicain, ni celui de Car- » me, si vous conservez cette blan- » cheur que vous aviez en recevant le » Baptême, & ne vous inquiétez pas » de n'être point Benedictin ou Guil- » lemite, pourvû que vous soyez du » troupeau des vrais Chrétiens. »

C'est là le premier Ouvrage d'Erasme (*a*): il nous a appris lui-même (*b*) qu'à peine avoit-il vingt ans lorsqu'il le composa, & qu'il ne le fit que sur les instances réiterées de l'oncle de Jodoque. Il soutient que ce Traité exprime plutôt les pensées d'un autre que les siennes propres; que le style en est négligé; que le livre est plein de lieux communs;

(*a*) *Guillelmi Insulani Oratio funebris.*

(*b*) *Epist. ad Botzemum. Epist.* 47. *L.* 29.

Religionis, ut nihil aliud sint quàm scholæ impietatis, in quibus ne liceat quidem esse puros & integros; quibus cultus, tituluſque Religionis nihil aliud præstat, quàm ut impunitius liceat quidquid libet.

que l'orſqu'il y travailloit, il n'étoit point encore verſé dans la lecture des bons Auteurs : enfin il demande grace pour les badineries de ſa jeuneſſe (1).

Dans la ſuite les Libraires ayant voulu imprimer ce Livre qu'Eraſme n'avoit fait que pour exercer ſon ſtyle, & qui n'étoit que manuſcrit, il le revit ; & comme il étoit pour lors fort brouillé avec les Moines, il ajouta cette fin indiſcrete & téméraire que le Traducteur François (a) a jugé devoir ſupprimer, lorſqu'il a rendu cet Ouvrage en notre langue ; mais cette réticence a été ſupplée par l'Auteur même de la critique de l'Apologie d'Eraſme (b), qui après avoir aſſuré que le dernier chapitre du livre ſur le mépris du monde eſt ſcandaleux & héritique dans l'original, en tranſcrit les paſſages qui lui ont déplû davantage, les laiſſant à la vérité dans la langue dans laquelle Eraſme les avoit écrits.

(a) M. Marſolier.

(b) Critique, p. 301.

La même année qu'Eraſme fit le Traité *du mépris du monde*, il compoſa un diſcours touchant le bonheur de la paix contre les factieux : il eſt adreſſé

(c) V. le 3e. tome de ſes Ouvrages, à la fin.

(1) *Puerilia meæ nænias.* Epiſt. 47. L. 29.

à Corneille Aurotin. » On y voit avec » plaisir, dit Monsieur le Clerc (*a*), » les commencemens de ce grand » génie, qui après avoir produit de » semblables fleurs, ne pouvoit pas man- » quer de produire d'excellens fruits. » L'année d'après, lorsqu'il avoit vingt & un ans, il fit l'éloge funebre de Berthe de Heyen veuve de Tergou (*b*); il l'adressa à ses filles, qui étoient Religieuses dans la même ville. Il regrétoit d'autant plus cette pieuse Femme, qu'elle avoit été sa bienfaitrice. Il nous apprend qu'elle avoit été son refuge dans sa misere; qu'elle l'avoit consolé dans ses malheurs; qu'elle lui avoit donné de très-bons conseils, & qu'enfin elle avoit autant d'amitié pour lui que pour ses propres enfans. Il rapporte dans l'éloge de cette vertueuse femme, qu'elle étoit dans l'usage de faire venir chez elle un jour de la Semaine Sainte treize pauvres qu'elle faisoit mettre à table, & qu'après les avoir servis, elle leur lavoit les pieds. Erasme célebra encore sa reconnoissance pour cette bienfaitrice par deux Epitaphes en vers.

(*a*) Bibl. choisie, t. xij. pag. 19.

(*b*) V. le 8e. tome de ses Ouvrages.

Ce fut dans le Couvent de Stein, lorsqu'il n'avoit encore que vingt ans, qu'il commença son Ouvrage des Anti-

nanus nous a conservé une strophe. (1)

L'objet que l'Evêque de Cambrai s'étoit proposé en faisant le voyage de Rome, étoit d'obtenir le Chapeau de Cardinal ; mais l'argent lui ayant manqué, (a) il se vit obligé de rester dans son Diocèse : il n'en conserva pas moins auprès de lui Erasme, dont les agrémens, les talens & la candeur l'avoient enchanté.

(a) *Comp. vitæ. Epist. Rhenani.*

Les ennemis d'Erasme ont pris occasion de cette sortie du Couvent pour le traiter avec la plus grande indignité. Jules Scaliger, Poslevin, quantité d'autres, l'ont appellé Apostat ; & en dernier lieu, le Pere de Tournemine n'a pas craint de dire (b) que c'étoit un Religieux déserteur, vagabond & excommunié ; ce qui a été relevé avec vivacité par le P. le Couraier, qui prouve que l'on ne peut pas sans calomnie parler ainsi d'un Religieux,

(b) Mém. Littéraires, art. 6. p. 336. & 342.

(1) *At nunc sors nos divellit, tibi quod bene vertat,*
Sors peracerba mihi.
Me sine solus abis : tu Rheni frigora & Alpes
Me sine solus adis.
Italiam, Italiam lætus penetrabis amœnam.
Epist. Car. V.

qui

qui ne quitte son Couvent qu'avec la permission de son Evêque & de ses Supérieurs Réguliers. Son Prieur Nicolas Werner y donna son consentement avec si peu de répugnance, qu'Erasme ne craint point de dire au Pere Servais, (a) qui lui succéda dans la Priorature de Stein, » Werner qui vous » a précedé, m'a toujours dissuadé de » rentrer chez vous, & m'a conseillé » de m'attacher plûtot à quelque Evê- » que. » Mais ce qui doit confondre ceux qui prodiguent si facilement d'odieuses épithetes, c'est que, comme nous le verrons dans la suite, le Pape Jules II. approuva (b) ce qu'Erasme avoit fait dans cette occasion. Il étoit déja engagé dans les Ordres, lorsqu'il entra chez l'Evêque de Cambrai (c); mais il y avoit déja quelque tems qu'il y demeuroit lorsqu'il fut fait Prêtre. Il fut ordonné (d) le 25 Février 1492, par David Evêque d'Utrech, fils naturel de Philippe le Bon Duc de Bourgogne.

(a) *Epist. Servat.*

(b) *Epist. 6. L. 24.*

(c) *Epist. Rhenani.*

(d) Foppens, *Bib. Belgica. Epist. adverf. falf. Evang.*

On sait assez peu de chose du détail des actions d'Erasme à Cambrai; on n'a aucune de ses Lettres tout le tems qu'il y fut (1): on sait seule-

(1) La troisiéme Lettre de l'Edition de M. le Clerc, qui est la cinquiéme du Livre

(a) *Epist. Rhenani.* ment (a) qu'il se fit extrêmement aimer dans la maison du Prélat; qu'Antoine de Bergues Abbé de Saint Bertin, frere de l'Evêque de Cambrai, le prit en très-grande amitié; & qu'il y fit la plus étroite liaison avec Jacques Battus qui fut Sécretaire de la Ville de Bergues, & que la Marquise de Wéere dont nous aurons occasion de parler, choisit dans la suite pour Gouverneur d'Adolphe de Bourgogne son fils.

(b) *Comp. vitæ.* L'Evêque de Cambrai (b) ne passoit pas pour être fort constant dans ses goûts; Erasme avoit d'ailleurs un très-grand desir de se perfectionner dans les Sciences, & sur-tout dans la Théologie. Il fit solliciter son Protecteur de l'envoyer à Paris, dont l'Université, & sur-tout la Faculté de Théologie, étoient pour lors dans la plus grande considération par toute l'Europe. Henri de Bergues y consentit, & promit même une pension annuelle, qu'Erasme dans l'abregé de sa Vie a-

21. est datée de l'an 1490. Erasme étoit pour-lors chez l'Evêque de Cambrai; mais il est constant que la date en est fausse, puisqu'il y est parlé de faits postérieurs à cette année. Il y a plusieurs autres Lettres dont la date n'est pas plus exacte; ce qui jette beaucoup d'embarras dans la Chronologie de ses premieres années.

sure n'avoir pas été payée. Il vint à Paris l'an 1496. On lui avoit obtenu une bourse dans le College de Montaigu (*a*) ; il y fut si mal logé & si mal nourri, que son tempérament en fut alteré pour toute sa vie : il assure que sa chambre étoit en mauvais air ; qu'on ne le nourrissoit que d'œufs pourris, d'où il arriva que sa santé, qui jusques-là avoit toujours été fort bonne, fut toujours depuis très mauvaise. (*a*) *Epist. Rhen.*

Il parle de ce premier séjour à Paris dans le Colloque qui a pour titre *le Repas du Poisson*. (*b*) » J'ai vécu, dit-il, » il y a trente ans dans le College de » Montaigu à Paris ; je n'en ai rap- » porté qu'un corps ruiné, & une très- » grande abondance de vermines. Le » Principal de ce College s'appelloit » Jean Standone : il avoit du zéle ; » mais il n'avoit aucun jugement. Les » jeunes gens qui étoient sous sa direc- » tion dans son College, étoient si mal » couchés, nourris si durement, con- » sumés de tant de travaux & de veil- » les, que plusieurs qui donnoient de » très-grandes espérances, mouroient » ou devenoient aveugles, fols ou lé- » preux dès la premiere année. Non » content de les traiter si mal, il les » engageoit à se faire Moines, & il leur (*b*) V. p. 505.

» ôtoit l'usage de la viande : j'en con-
» nois plusieurs qui ne peuvent pas re-
» couvrer la santé qu'ils y ont per-
» due. Il y avoit des chambres basses
» enduites de chaux puante près des
» latrines, où personne n'a jamais ha-
» bité qu'il n'y soit mort, ou n'y ait
» contracté une maladie mortelle. Je
» ne parle pas de la cruauté avec la-
» quelle on traitoit les innocens même
» pour les rendre, disoit-on, plus
» doux. Oh, quelle consommation l'on
» y faisoit d'œufs pourris & de vins
» gâtés! Peut-être que depuis ce tems-
» là on a mis les choses sur un meil-
» leur pied ; mais ç'a été trop tard
» ou pour ceux qui en sont morts, ou
» pour ceux qui y ont perdu la santé
» pour toute leur vie. »

Cependant la pension que l'Evêque de Cambrai lui avoit promise ne lui étant pas payée, il se trouva dans un très-grand embarras. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'étoit pas en état d'acheter les Livres qui lui étoient nécessaires pour les grandes études qu'il avoit entreprises. Il lui fallut recourir à des expédiens (*a*) ; il prit le parti de donner des leçons dans sa chambre : plusieurs jeunes gens se présenterent pour qu'il les instruisît ; mais il en refusa beaucoup, parce qu'il vou-

(*a*) Calkheuter.

loit garder une partie de ſon tems pour ſes études particulieres. Cette occupation lui occaſionna des dégoûts & des déſagrémens. Il nous apprend (*a*) dans une Lettre qu'il écrivit au Pere Werner Prieur de Stein, avec lequel il conſerva toujours des liaiſons, qu'il s'étoit chargé d'inſtruire pluſieurs Anglois de grande condition & fort riches. Il ajoute qu'il s'étoit préſenté un jeune Prêtre très-riche, qui venoit de refuſer un Evêché, parce qu'il manquoit des connoiſſances néceſſaires à un Evêque ; mais que comme le Roi vouloit dedans l'année le nommer à un autre Evêché, il avoit offert à Eraſme cent écus, un Bénéfice, & trois cens écus à prêter, qu'il ne ſeroit obligé de rendre que ſur les revenus du Bénéfice qu'il s'engageoit de lui faire avoir, pourvû qu'Eraſme voulût lui ſervir de Maître d'études pendant un an. Mais quelque avantageuſes que fuſſent ces conditions, il les refuſa, parce que cette occupation l'auroit détourné de ſes études Théologiques, qui avoient été l'objet de ſon voyage de Paris. Car s'il eût voulu répondre aux intentions de ce Prêtre, il eût fallu que pendant une année entiere Eraſme lui eût donné tout ſon tems. Il n'eut pas toujours

(*a*) *Epiſt.* 23. *L.* 31. *Epiſt.* 501. *Append.*

à se louer de ceux dont il dirigeoit les études ; nous apprenons par une Lettre (*a*) qui se trouve dans le recueil des siennes, qu'il éprouva quelquefois l'ingratitude de ses disciples. Mais le plus grand avantage qu'il retira des éducations qu'il donna, fut la connoissance de Milord Monjoie, avec lequel il conserva tant que ce Seigneur vécut la plus tendre amitié. Il étoit à Paris (*b*) avec un Gouverneur Anglois, qui avoit encore sous sa conduite un autre jeune Anglois. Ils proposerent à Erasme qui se trouvoit très-mal dans son College, de venir loger avec eux : il y vint, & y fut traité avec tant d'égards, qu'il écrivoit à Guillaume Herman (*c*) : Je suis ici » chez un Gentil-homme Anglois » avec deux jeunes gens de condi» tion ; mais j'y suis de façon que je » ne pourrois être ni plus magnifique» ment, ni plus honnêtement chez un » Prélat, quand bien même je serois » Evêque. » Il veilla sur les études de Montjoie (*d*) qui de son disciple devint peu de tems après son Mécene, ainsi qu'il s'en explique lui-même.

(*a*) *Epist.* 35. L. 4.

(*b*) *Epist. Rhen.*

(*c*) *Epist* 25. L. 4.

(*d*) *Comp. vitæ.*

Lorsqu'il étoit encore dans le College de Montaigu, il fit quelques Harangues publiques (*d*). Il ne nous a

(*d*) *Epist. Bots.*

point appris quel en étoit le ſujet ; mais dans la ſuite il fut fâché de n'avoir pas eu la précaution de les conſerver pour pouvoir les donner au Public. Sa ſanté étant très-dérangée (*a*) il quitta Paris pour retourner à Cambrai ; il y fut très-bien reçu de l'Evêque. Il alla paſſer quelques jours à Bergues chez ſon ami Jacque Battus : il y recouvra ſa ſanté ; & peu de tems après il fit connoiſſance par l'entremiſe de Battus avec la Marquiſe de Wéere.

(*a*) *Compar. vita.*

Cette Dame qui fut une des bienfaitrices d'Eraſme, s'appelloit Anne de Borſelle. Elle étoit fille de Wolfard de Borſelle Maréchal de France (*b*), & de Charlotte de Bourbon Montpenſier. Elle avoit épouſé Philippe fils d'Antoine de Bourgogne Seigneur de Beuvres, l'un des Bâtards de Philippe-le Bon Duc de Bourgogne ; & elle lui avoit apporté en dot la Seigneurie de Wéere, vulgairement nommée Terwéer, dans l'Iſle de Valcheren en Zéelande, celle de Fleſſingue & quelques-autres. Elle avoit eu de ſon mariage un fils unique, Adolphe de Bourgogne, qui étoit élevé par Jacque Battus, lequel inſpira à ce Seigneur les ſentimens d'eſtime & d'amitié qu'il avoit lui-même pour

(*b*) Anſelme, & Vie de Louis XI. par M^e^ de Luſſan, *t.* 3. *p.* 7.

(a) V. Epist. 16. L. 10.

Eraſme (a). Dans la ſuite il fut Chevalier de la Toiſon d'Or, & Amiral de Flandre.

La Marquiſe de Wéere ſa mere avoit un Château qu'on appelloit Tournehens; ce fut-là où Eraſme lui rendit ſa premiere viſite, dont il rendit comte à Milord Monjoie par une lettre (b) datée de Tournehens même le 4 Fevrier 1497. Après avoir décrit poëtiquement les déſagrémens qu'il eut à eſſuyer dans ſon voyage à ce Château de la part du tems & des chemins, il fait le plus beau portrait de la Marquiſe de Wéere, à qui il donne le titre de Princeſſe. » Nous » ſommes enfin, dit-il, arrivés en » vie chez la Princeſſe. Je ne pourrois » jamais vous expliquer la politeſſe, la » bonté & la liberalité de cette digne » Femme. Je ſais que les amplifications » des Rhéteurs ſont ſuſpectes, ſur- » tout à ceux qui s'appliquent à l'Elo- » quence; mais ſoyez perſuadé que je » n'exagere rien, parce que l'Art eſt inu- » tile dans cette occaſion-ci. La Na- » ture n'a jamais rien produit qui eût » tant de modeſtie, de prudence, de » candeur & de bonté; & ſi vous vou- » lez que je comprenne tout en un ſeul » mot, elle m'a fait autant de bien ſans

(b) Epiſt. 6. Epiſt. 14. L. 4.

» que je l'aye mérité, que ce Vieillard » m'a fait de mal ſans ſujet. Elle m'a „ comblé d'autant de bienfaits, ſans » que je lui en aye donné occaſion, „ que l'autre m'a outragé après „ tout ce que j'ai fait pour lui. » C'eſt ſelon toutes les apparences, de l'Evêque de Cambrai dont il ſe plaint ſi amérement. » Que vous dirai-je de » mon Battus, ajoute-t'il ? C'eſt la » candeur même; perſonne dans le » monde n'eſt plus capable d'amitié. » Je commence à haïr ces ingrats. » Pourquoi ai-je ſervi ſi long-tems de » pareils monſtres; & pourquoi faut- » il que la fortune m'éloigne de vous, » lorſque la plus intime amitié com- » mençoit à nous unir ? »

La Marquiſe de Wéere ne ſe contenta point de le bien recevoir & de lui faire des préſens : elle lui aſſigna une penſion de cent florins (*a*); ce qui étoit aſſez conſidérable avant la découverte du Perou. Milord Monjoie lui donna auſſi des preuves de ſa reconnoiſſance & de ſa généroſité par une penſion de cent écus (*b*). Lorſqu'Eraſme lui écrivoit cette lettre, dans laquelle il paroît ſi content de la Marquiſe de Wéere, il étoit dans la réſolution d'aller faire un tour en Hollande, & enſuite de retourner

(*a*) *Epiſt.* 48. L. 8.

(*b*) *Epiſt.* 8. *Append.*

promptement à Paris. S'il exécuta le projet du voyage de Hollande, il y fut très-peu de tems : car une de ses lettres (*a*) nous apprend qu'il étoit à Anvers le 12 Fevrier 1497. Il alla cette même année en Angleterre, où le Comte de Monjoie l'avoit engagé de venir. Il étoit à Oxfort (*b*) le 28 Octobre, & le 5 Decembre à Londres, d'où il écrivit (*c*) à Robert Piscator qui étoit en Italie. Il lui mande qu'il y auroit déja long-tems qu'il seroit avec lui, si lorsqu'il se préparoit à aller en Italie, le Comte de Monjoie ne l'eût amené en Angleterre. Il paroît extrêmement content du pays. » J'y ai trouvé, disoit-il, » un ciel très-agréable & très-sain, » tant d'humanité, & une si profonde » érudition en Grec & en Latin, que » ce n'est plus que par curiosité que » j'ai envie de voir l'Italie. Quand » j'entends Colet, il me semble entendre Platon. Qui n'admireroit pas » l'étendue des connoissances de Groscen dans toutes sortes de sciences? » Qui est plus judicieux, plus profond, plus pénétrant que Lavacer? » La nature a-t-elle jamais formé un » esprit plus liant & plus heureux que » celui de Thomas Morus? j'en omets » bien d'autres. Il est étonnant com-

(*a*) *Epist.* 8.

(*b*) *Epist.* 12.

(*c*) *Epist.* 14. *Epist.* 2. *L.* 5.

» bien les Belles-Lettres fleuriſſent ici.»

Il ne reſta pas long-tems en Angleterre dans ce premier voyage, ſi l'on s'en rapporte à la date de ſa quinzieme lettre (*a*) qui eſt de Paris le 14 Decembre 1497. elle eſt écrite à Guillaume Herman de Tergou, cet ancien ami dont nous avons déja parlé: c'eſt une réponſe à une lettre aſſez offenſante qu'il en avoit reçue. Eraſme s'étoit ſouvent plaint à lui-même de ce qu'il ne travailloit pas aſſez, & de ce qu'il ne faiſoit aucune entrepriſe digne de ſon génie; il l'avoit exhorté à faire quelque Ouvrage digne de l'immortalité, qui répondît à l'attente qu'on avoit de lui, enfin de ſacrifier ſes plaiſirs à ſa gloire. Guillaume peu content de cette exhortation, avoit rendu conſeil pour conſeil; & ſa lettre ne prouvoit que trop que les remontrances d'Eraſme lui avoient déplu. Il chercha à l'appaiſer par les motifs qui l'avoient fait agir. Il finit par ſe plaindre tendrement du procedé de ſon ami, & du malheur de ſa ſituation. » Quelle » eſt votre intention, lui dit-il, » lorſque vous ſemblez ainſi cenſurer » ma conduite? Voulez-vous ſavoir » comment Eraſme vit ici? car il eſt

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 4.

» convenable que vous sachiez tout » ce que je fais ; il vit : encore ne » sais-je s'il vit ; ce qui est certain, » c'est qu'il est très-malheureux, & » réduit à verser continuellement des » larmes. Combien de trahisons n'a-» t-il pas éprouvées ? Ses amis mêmes » l'ont souvent abandonné. Combien » n'a t'il pas eu de différens hasards » à essuyer ? Mais du moins il vit dans » l'innocence. Je sais que vous aurez » de la peine à me croire : s'il m'étoit » permis de jouir de votre présence, » je vous aurois bientôt persuadé » que je ne vous dis rien que de » très-vrai. Si vous voulez avoir une » véritable idée d'Erasme, croyez » qu'il n'est point libertin, mais qu'il » est très affligé ; qu'il se hait lui même » que la vie lui est insupportable, sans » que cependant il lui soit permis de » mourir ; enfin qu'il est très-misé-» rable, non par sa faute, mais par » l'injustice de la fortune, & qu'il » vous aime toujours avec la plus » grande passion. » Il emploie ensuite les expressions les plus tendres, pour engager Guillaume Herman à lui rendre son amitié sans laquelle il ne peut pas vivre. Il est difficile de voir une lettre plus touchante,

& de la lire sans en être attendri. Erasme n'y parle de ses malheurs qu'en général ; il y a apparence qu'il les a exagerés, pour faire comprendre à son ami que son refroidissement étoit pour lui le comble de l'infortune. Il occupoit pour lors (*a*) une maison qu'il avoit louée, où il s'étoit chargé de l'éducation d'un jeune homme de Lubec, dont le pere lui avoit promis trente-deux écus (1) & un habit. Il en fait un grand éloge. C'est apparemment cet homme de Lubec appellé Christien, auquel Erasme envoya (*b*) quelque tems après une méthode d'étudier; c'étoit celle dont lui-même avoit fait usage : il y est plus question de la maniere dont un jeune homme doit employer son tems, que du fond des études.

(*a*) *Epist.* 17. *Epist.* 18. *L.* 4.

(*b*) *Epist.* 2. *L.* 1. *Epist.* 14. *L.* 29.

La peste qui avoit commencé à se faire sentir à Paris sur la fin de l'an 1497. obligea Erasme de changer de quartier, & d'en prendre un moins serré, & dont l'air fût plus sain, étant résolu d'aller plus loin, si la maladie contagieuse augmentoit. C'est apparemment ce qui arriva, puisqu'il alla à Orléans (*c*) passer trois mois, jusqu'à ce que la peste fût cessée à Paris. Il demeuroit à Orléans (*d*) chez Jacque Tutor d'Anvers, qui

(*c*) *Epist.* 25.

(*d*) *Epist.* 16. *L.* 9.

(1) *Triginta duos coronatos.*

étoit Professeur en Droit-Canon : c'étoit un très-honnête homme, qui réuniſſoit la plus grande probité avec beaucoup d'érudition. Il avoit en penſion chez lui pluſieurs jeunes gens de grande condition, parmi leſquels il y avoit deux Flamands de la maiſon de Naſſau. Tutor par ſes bons procedés devint un des meilleurs amis d'Eraſme, qui n'a perdu aucune occaſion de témoigner la reconnoiſſance qu'il avoit des bons ſervices qu'il en avoit reçus. » Il m'aime prodigieuſe-
(a) *Epiſt.* 29. L. 8. » ment, écrivoit-il à Battus (*a*) ; il » m'admire ; il ne ceſſe de me louer ; » il partage avec moi ſa petite fortune » de ſi bonne grace, que perſonne » ne reçoit avec tant de plaiſir que » celui-ci en a à donner. »

La peſte étant ceſſée à Paris, Eraſ-
(b) *Epiſt.* 26. L. 9. me y revint (*b*) au commencement de l'an 1498. Il y travailla à pluſieurs Ouvrages à la fois, & entr'autres (*c*) à ſes Adages, & à des notes ſur les Offices de Ciceron. Il adreſſa cette même année à Adolphe de Bourgogne, fils de la Marquiſe de Wéere, un petit Traité (1) ſur la néceſſité d'embraſſer la vertu. Il y fait un grand éloge du jeune Adolphe & de Battus ; il ex-

(c) 28e. & 29e. Lettres. *Epiſt.* 19. L. 9.

(1) *De virtute ampleſtendâ*, après le Manuel.

horte ce Seigneur à entrer dans le ſentier de la pieté, quoi qu'en diſent les flatteurs des Grands, ne leur eſt pas moins convenable qu'aux autres hommes. Il lui envoie quelques Prieres, qu'il avoit faites pour ſon uſage à la ſollicitation de la Marquiſe de Wéere & de Battus.

Il étoit d'une très-foible complexion; la fiévre à laquelle il étoit fort ſujet (a), le réduiſoit quelque-fois à la derniere extrémité. Il fut très-mal l'an 1498. Dans le tems du plus grand danger, il eut recours à l'interceſſion de Sainte Genevieve, dont il aſſure qu'il avoit ſouvent éprouvé la protection. Il a prétendu dans une piéce de Vers qu'il fit long-tems après ſa guériſon, qu'ayant promis à Sainte Genevieve de chanter ſes louanges ſi elle lui rendoit la ſanté, il n'eut pas plûtot fait le vœu, que ſa fiévre diminua, & que ſon Médecin étant venu le voir, fut ſi étonné de ce changement, qu'il lui dit: » Vous n'avez plus » beſoin de mon miniſtere: quel que » ſoit celui des Saints que vous avez » invoqué, il eſt plus habile que tous » les Médecins enſemble. » Eraſme prend à témoin de cette guériſon ſubite ce même Médecin, dans le Poëme qu'il compoſa par reconnoiſſance en

(a) Epiſt. 29.

l'honneur de Sainte Genevieve.

C'eſt apparemment au ſujet de cette maladie, qu'il écrivit (*a*) au Pere Werner Prieur de Stein : » Il n'y a pas » long-tems que j'ai eu la fiévre-quarte ; » je me porte bien préſentement. Ce » n'eſt point au Médecin que j'ai em- » ployé que je dois le retour de la » ſanté ; c'eſt ſeulement à Sainte Gene- » vieve, dont le corps eſt ici chez les » Chanoines-Réguliers.

(*a*) *Epiſt.* 504. *Append. Epiſt.* 87. L.

Le Médecin qui voyoit Eraſme dans cette maladie, étoit le célébre Guillaume Copus, connu par des traductions de quelques Ouvrages Grecs d'Hypocrate, de Galien & de Paul Æginete. Son mérite lui procura la place de premier Médecin du Roi François I. M. le Clerc en deſcendoit ; il nous apprend (*b*) que ce fameux Médecin étoit biſayeul-maternel d'Étienne le Clerc ſon pere. Ce ne fut que dans un âge avancé (*c*) que Copus s'appliqua ſérieuſement à l'étude de la Langue-Grecque. Il rapporte dans une Lettre qui eſt à la tête de ſa Traduction de Paul Æginete (*d*) qu'après avoir eu les premiers élemens de cette Langue en Allemagne, il avoit eu deſſein de s'y perfectionner à Paris ſous Eraſme & ſous Laſcaris ; mais que ces deux Savans ayant pris le

(*b*) Bib. choiſie, t. 5. p. 155.

(*c*) *Epiſt.* 85 L. 13.

(*d*) V. Maittaire, t. 2. p. 207.

parti d'aller en Italie, ce fut Aléandre qui lui servit de Maître.

Deux choses contribuoient sur-tout à déranger la santé d'Erasme qui d'ailleurs étoit très-délicate ; les nourritures maigres & les excès d'étude. Jamais il ne passa un Carême à Paris sans être malade (*a*). Ce fut dans le tems d'une convalescence qu'il écrivit à Arnoldus sa troisieme Lettre (*b*) dont la date est constamment fausse. » Il y a » déja quinze jours, lui dit-il, que j'ai » une fiévre continue qui m'a presque » mis au tombeau : je ne suis pas en- » core entiérement guéri ; mais je suis » un peu mieux. »

(*a*) *Epist.* 34. L. 9.
(*b*) *Epist.* 3. *Epist.* 21. L. 3.

Cet état dangereux dans lequel il se trouvoit continuellement, l'avoit dégoûté du monde. » Vous souhaitez » savoir quels sont mes projets, di- » soit-il à ce même Arnoldus : soyez » persuadé que le monde m'est odieux, » & que je renonce à mes espérances. » Je ne desire rien que d'avoir assez de » tems pour ne vivre que pour Dieu, » pleurer les péchés de ma jeunesse, ne » m'occuper que de Lectures saintes ; » ce qui ne me seroit pas possible ni » dans la retraite, ni dans un College : » ma santé est trop délicate. Je ne puis » ni jeûner ni veiller, même lorsque je » me porte le mieux ; ici où je n'ai

» rien à desirer, je tombe souvent ma-
» lade; que deviendrois-je au milieu
» des travaux d'un College? J'avois
» résolu d'aller cette année en Italie,
» de m'appliquer à la Théologie pen-
» dant quelques mois à Boulogne, &
» là y recevoir le Bonnet de Docteur,
» me rendre à Rome l'année du Ju-
» bilé, pour ensuite me venir fixer
» dans ma Patrie; mais j'appréhende
» bien de ne pouvoir pas faire tout ce
» que je souhaiterois. Je crains que ma
» santé ne puisse supporter les fatigues
» d'un si grand voyage, ni la chaleur
» du pays; d'ailleurs il faut beaucoup
» d'argent pour aller en Italie, pour y
» vivre, & pour y obtenir le grade
» de Docteur. L'Evêque de Cambrai
» me donne très-peu: il m'aime plus
» qu'il ne me fait de présens; il pro-
» met plus qu'il ne donne. C'est peut-
» être ma faute: car je ne le presse
» point. »

L'étude de la Langue-Grecque l'oc-
(a) *Epist.* 75. *Epist.* 85. *L.* 9. cupoit beaucoup (*a*): il n'en avoit eu qu'une très-légere connoissance dans sa jeunesse; mais il avoit depuis reconnu la vérité de ce qu'il avoit lû dans de très-graves Auteurs, que quelque habile que l'on fût en Latin, on n'étoit qu'un demi-savant lorsque l'érudition Grecque manquoit, parce

que les Latins n'avoient que de petits ruiſſeaux, & que l'on trouvoit chez les Grecs des ſources très-pures, & des fleuves qui entraînoient de l'or. Il croyoit d'ailleurs que c'étoit le comble de la folie de s'imaginer pouvoir être grand Théologien, ſi l'on n'étoit pas fort exercé dans le Grec, puiſque le ſens littéral de l'Ecriture, qui eſt le plus important, ne peut être parfaitement compris par ceux qui ignorent cette Langue.

Pour s'y perfectionner, il eut recours (a) à un Grec qui s'appelloit Michel Pavius, & à qui il donne le nom de ſon Précepteur; mais ce Grec lui fut apparemment peu utile : car Eraſme dans ſa réponſe à Curtius aſſure qu'il apprit la Langue-Grecque ſans être aidé de perſonne (1). Ce qui eſt conſtant, c'eſt que lorſqu'il ſe mit entre les mains de Pavius, il y étoit déja fort habile.

(a) Epiſt. 77.

Le deſſein qu'il avoit pris de ſe procurer le grade de Docteur en Théologie, l'avoit mis dans la néceſſité d'étudier la Théologie ordinaire, c'eſt-à-dire, la Scholaſtique; ce qui a fait dire à Rhenanus, qu'il étoit devenu Scotiſte dans le College de Mon-

(1) *Prorſus fui autodidactos.*

taigu. Il en badine (*a*) avec un de ſes amis, à qui il mande qu'il a commencé à être Scotiſte. Cette Théologie prévaloit dans ce tems-là à Paris, puiſqu'Eraſme ne craint pas d'appeller la Sorbonne, le ſacré Temple de la Théologie Scholaſtique. Ce genre de Théologie lui déplaiſoit fort, comme on peut le voir dans cette même Lettre, où il traite Scot de rêveur, & où il ſe mocque des diſputes Théologiques ſur les quiddités & ſur les formalités. Il ajoûte : » Ces vénérables Docteurs ſoutiennent, que leurs myſteres ne peuvent être entendus par aucun de ceux » qui ont quelque commerce avec les » Muſes ou avec les Graces; il faut » donc déſapprendre ce qu'on a pû ſavoir des Belles-Lettres, & ſe défaire » de ce qu'on a pû puiſer dans l'Helicon. Je fais de mon mieux pour ne » parlerqu'en mauvais Latin, & pour » ne rien dire avec agrément & avec » eſprit; il y a eſpérance que bientôt » ils reconnoîtront Eraſme pour un des » leurs. « Après ce badinage, il déclare que ce n'eſt point la Théologie qu'il prétend blâmer, mais ſeulement les Théologaſtres de ſon tems, dont il fait enſuite la ſatyre la plus violente.

(*a*) *Epiſt.* 32. *L.* 6.

Cependant l'argent lui manquoit (*a*); ce qui le mettoit dans l'impossibilité de se procurer les Livres dont il avoit absolument besoin. La Marquise de Wéere ne lui tenoit pas les promesses qu'elle lui avoit faites (*b*); il s'en expliqua secrettement à Battus. Il se plaignit qu'il y avoit un an qu'on lui avoit promis de l'argent (*c*) qu'on ne lui avoit pas envoyé. » Tout ce » que vous me dites, ajoute-t-il, se » borne à de simples espérances. Vous » déplorez la fortune de la Marquise, » comme si deux cens francs étoient un » objet en comparaison des dépenses » qu'elle fait mal-à-propos. Elle trouve » bien de quoi faire vivre ces mauvais » Moines, & d'autres méchans sujets : » vous savez de qui je parle ; & elle ne » peut pas fournir à l'entretien de quel- » qu'un, qui pourroit faire des Ouvrages » qui iroient à la posterité : car enfin » il faut que je me vante un peu. »

(*a*) *Epist.* 34. *L.* 9.

(*b*) *Epist.* 48. *L.* 8.

(*c*) *Epist.* 53.

Ce n'étoit point par mauvaise volonté que la Marquise de Wéere cessoit d'envoyer à Erasme les secours dont il avoit besoin : ses affaires avoient été fort dérangées par des accidens qui nous sont inconnus, mais auxquels elle avoit donné lieu par ses imprudences.

La peste étant dans Paris (a) Erasme jugea à propos d'en sortir ; il crut devoir faire un voyage en Hollande Son premier dessein avoit été de s'y fixer (b) ; mais ses Compatriotes lui représenterent eux-mêmes, qu'il étoit né pour briller sur un grand Theâtre. Il n'y resta que quinze jours (c) qu'il employa à courir & à boire ; de sorte, disoit-il, qu'il auroit mieux aimé vivre chez les Phéaciens. La complaisance qu'il eut de céder aux instances de ceux qui aimoient la table, dérangea extrêmement sa santé (d) ; il a assuré que ce voyage lui avoit coûté beaucoup. Il étoit assez content de l'air du pays ; mais les repas continuels le fatiguoient ; d'ailleurs il ne s'accommodoit pas du caractere des Nationaux, qu'il traite de gens sordides, impolis, méprisant les Lettres, envieux, chez qui l'érudition n'a aucune récompense. De Hollande il alla en Zéelande (e), & courut un fort grand risque en navigant près de Dordrect. Une maladie qui survint à son Domestique, le retint plus long-tems qu'il n'auroit voulu à Ziriczée (f), où demeuroit la mere de ce Domestique. L'ennui qu'il y eut, & l'air qui étoit contraire à son tempérament, le firent

(a) Epist. 59. Epist. 35.

(b) Comp. Vltæ. Epist. 31. L. 8.

(c) Epist. 35. Epist. 20. L. 9.

(d) Epist. 460. Append.

(e) Epist. 35. Epist. 23. L. 9.

(f) Epist. 55.

tomber dans une maladie qui auroit pû devenir très-dangereuse, s'il n'avoit promptement quitté la Zéelande. Il fut deux mois à faire ce voyage.

Il alla ensuite au Château de Tournehens, dans l'intention de faire sa cour à la Marquise de Wéere. Elle lui fit beaucoup de politesses (*a*); mais elle lui donna peu d'argent, & il ne lui fut pas possible d'avoir aucune conversation particuliere avec elle (*b*).

(*a*) *Epist.* 36.

(*b*) *Epist.* 55.

C'étoit pendant l'Eté de l'an 1499. qu'il étoit avec la Marquise de Wéere: nous avons plusieurs Lettres qu'il écrivit pour lors du Château de Tournehens. Dans une adressée à Tutor (*c*), il lui mande en confidence, que l'Evêque de Cambrai est toujours le même; que les affaires de la Marquise de Wéere sont dans une si fâcheuse situation, qu'il faudroit plutôt la secourir que lui demander des secours. La peste qui étoit encore à Paris, l'empêchoit d'y retourner. Il avoit quelque envie d'aller en Angleterre étudier quelques mois la Théologie avec son cher Colet; mais il étoit retenu par la crainte de faire naufrage une seconde fois. Le desir de voir l'Italie étoit toujours le même; ce qui s'op-

(*c*) *Epist.* 20. *L.* 9.

poſoit à ſon projet, c'eſt que, comme dit Plaute, il n'eſt pas facile de voler ſans aîles, ce qui ſignifie, qu'il n'avoit pas les fonds néceſſaires pour faire un voyage qui exigeoit tant de dépenſes.

La franchiſe dont Eraſme faiſoit profeſſion, ne s'accordoit pas toujours avec la plus grande prudence. Il avoit eu ſujet de ſe plaindre du peu d'exactitude que l'Evêque de Cambrai avoit eue à tenir les promeſſes qu'il lui avoit faites, de lui fournir les ſecours néceſſaires pour vivre à Paris; il s'en étoit expliqué aſſez publiquement, pour que le Prélat en fût informé. Henri de Bergues qui croyoit avoir fait beaucoup pour Eraſme, fut très-offenſé de ſon peu de reconnoiſſance; il l'accuſa hautement d'ingratitude. Eraſme fut conſterné de ce reproche, & il entreprit de ſe juſtifier par une Lettre (*a*) qu'il écrivit du Château de Tournehens le 12 Juillet 1499. Il déclare à l'Evêque de Cambrai qu'il appelle ſon patron, qu'il eſt d'autant-plus humilié de l'idée que *ſa Sublimité* a de lui, que l'ingratitude lui a toujours fait horreur, & que c'eſt le vice le plus contraire à ſon caractere. Il le ſupplie de vouloir bien excuſer les

(*a*) *Epiſt.* 27. *L.* 9.

fautes

fautes qui ont pû échapper, ou à ſa ſimplicité, ou au peu de monde qu'il avoit : car il jure qu'il n'eſt coupable d'aucune méchanceté. Il proteſte qu'il a toujours été très-reconnoiſſant de ſes bienfaits; qu'il l'aime & le reſpecte de tout ſon cœur ; qu'il n'y a pas de jour où il ne prie Dieu de lui rendre avec uſure les bienfaits qu'il en a reçus ; qu'il célebre continuellement ſes bontés, & s'en ſouvient à tout moment; que ce ſeront toujours là ſes ſentimens. Il déclare qu'il ſe livre entiérement à lui, & qu'il ſe croiroit au comble de ſes vœux, s'il étoit aſſez heureux pour pouvoir trouver une occaſion de lui témoigner ſa parfaite reconnoiſſance.

Ces proteſtations ne firent point revenir le Prélat (*a*); & Eraſme malgré ces complimens étoit fort détaché de lui, comme nous aurons bientôt occaſion de le voir. (*a*) *Epiſt.* 33. *L.* 9.

Ayant reſté quelque tems chez la Marquiſe de Weere, & la peſte qui continuoit à Paris l'empêchant de s'y rendre, il prit le parti d'aller faire un petit voyage en Angleterre. Il étoit à Oxford le 28 Octobre 1499. On a une Lettre de lui (*b*) datée de cette Ville & de ce jour adreſſée à Thomas (*b*) *Epiſt.* 63. *Epiſt.* 11. *L.* 6.

Morus. Ce fut en quittant l'Angleterre, que lui arriva cette avanture désagréable dont il est fait mention dans l'Abregé de sa Vie & dans Rhenanus. Il avoit sur lui plus d'argent qu'il n'étoit permis d'en emporter du Royaume par les Loix d'Angleterre : il fut fouillé à Douvres ; on confisqua tout ce qu'il avoit d'or & d'argent.

Il se souvenoit encore de ce désastre quinze ans après, lorsqu'il écrivoit (a) l'an 1515. » Il y a plus de quinze ans » que me préparant à sortir d'Angle- » terre, je perdis à Douvres vingt li- » vres, & je fis naufrage avant que » d'être entré dans le Vaisseau ; je per- » dis ainsi tout ce que j'avois. J'en fus » si peu consterné, que j'en retournai » à l'ouvrage avec plus de gaieté & » d'ardeur ; & peu de tems après je » donnai au Public mon Livre des Pro- » verbes. «

(a) *Epist.* 173. *Epist.* 38. *L.* 6.

Cette Histoire a été brodée par Boissard & Melchior Adam, qui en ont fait un Roman. Ils ont prétendu que le Roi Henri VIII. avoit engagé Erasme à venir en Angleterre, parce qu'il vouloit conférer avec lui sur les matieres de Religion ; qu'il y avoit été très-bien reçu ; & qu'après y avoir resté peu de tems, il avoit voulu s'en

retourner, quelques instances que le Roi fit pour le retenir; que ce Prince lui avoit fait présent de cinquante Angelots (1); qu'ayant été fouillé à Douvres, on ne lui avoit laissé que l'argent qui lui étoit absolument nécessaire pour son passage; qu'il en avoit été porter ses plaintes au Roi, qui en avoit beaucoup ri, & fait l'éloge de l'exactitude des Commis; & qu'après avoir retenu Erasme encore trois jours près de lui, il lui avoit encore fait présent de cinquante autres Angelots, & donné ordre aux Commis de Douvres de lui rendre ceux qui lui avoient été saisis. Mais ce conte se détruit par les Lettres mêmes d'Erasme; d'ailleurs Henri VIII. n'étoit point sur le Trône d'Angleterre, & les troubles de Religion n'avoient point encore commencé, lorsqu'Erasme reçut à Douvres cette avanie. Il repassa en Flandre, voulant saluer la Marquise de Wéere avant de revenir en France. Battus qui étoit dans le Château de Tournehens, fit part (a) au Comte de Montjoie de l'arrivée d'Erasme; & il assure que c'est avec beau-

(a) *Epist.* 53. *L.* 8.

(1) Monnoie d'or pesant alors 4 deniers 13 grains. *Bib. choisie*, *t.* 5. *p.* 158.

coup de constance qu'il a supporté la disgrace qui lui est arrivée en sortant d'Angleterre ; qu'il n'en faisoit que rire, tandis que les autres en étoient fort affligés ; qu'il se consoloit en disant que s'il avoit perdu quelque argent en Angleterre, il y avoit du moins acquis des amis qu'il préfereroit aux richesses de Crésus. Il quitta le Château de Tournehens pour retourner en France. Ce ne fut point à Paris où il alla ; la peste y étoit encore : mais ce fut à Orléans chez son ami Tutor. Le désastre qui lui étoit arrivé en Angleterre l'avoit tellement dérangé, qu'il avoit été obligé d'emprunter de l'argent (*a*) pour son voyage. Il étoit extrêmement content de son Hôte (*b*) ; il avoit cependant grande envie de revenir à Paris, non-seulement parce qu'il y étoit plus en situation de bien finir les grands Ouvrages qu'il avoit entrepris, mais aussi parce qu'il craignoit d'être à charge à Tutor qui lui donnoit sa table, & dont la fortune étoit médiocre.

(*a*) *Epist.* 33. *L.* 9.

(*b*) *Epist.* 45. *L.* 8.

Il étoit toujours de plus en plus mécontent de l'Evêque de Cambrai ; & dans une Lettre écrite d'Orléans en confidence à Battus, il se plaint amérement d'avoir en ce Prélat un anti-

mécene. Il étoit piqué contre lui de ce qu'il avoit chargé quelqu'un d'épier sa conduite, & de lui en faire un rapport fidéle, en promettant une bonne récompense. Il trouvoit fort mauvais qu'Erasme à qui il ne vouloit plus faire de pension, se proposât d'habiter encore à Paris. Ce qui avoit achevé d'altérer l'esprit du Prélat, c'est qu'il savoit qu'Erasme s'étoit plaint de lui à l'Abbé de S. Bertin son frere & à plusieurs autres, qui lui savoient mauvais gré de son peu de générosité. Ce changement de dispositions dans Henri de Bergues ne fit point perdre courage à Erasme; il n'en avoit que plus de desir de retourner à Paris, pour y faire quelque Ouvrage qui lui fit assez d'honneur pour faire crever de dépit le Prélat, disoit-il à Battus. Il ne paroît pas qu'il y eût depuis ce tems-là aucune relation entre l'Evêque de Cambrai & lui. Ce Prélat étant mort quelque tems après, Erasme crut devoir célebrer sa mémoire: il fit en son honneur (a) trois Epitaphes Latines & une Grecque, dont il ne reçut pour récompense que six florins; ce qui lui a fait dire, que même après sa mort il n'étoit point changé. Il étoit dans l'inquiétude (b)

(a) *Epist.* 26. *L.* 31.

(b) *Epist.* 49. *L.* 8.

que l'Abbé de S. Bertin qui avoit été voir l'Evêque de Cambrai son frere, n'en fût revenu prévenu contre lui ; mais il en reçut un présent dans ce tems-là même (*a*) ce qui dut le rassurer. Il lui écrivit d'Orleans (*b*) pour lui faire part de ses occupations littéraires.

(*a*) *Epist.* 18. *L.* 9.
(*b*) *Epist.* 75. *Epist.* 15. *L.* 9.

Il y a quelque apparence qu'Erasme fit un court voyage en Flandre au commencement de l'an 1500. & qu'étant de retour à Paris, il écrivit à Battus cette Lettre (1), dans laquelle il lui fait part des avantures qui lui sont arrivées pendant le chemin d'Amiens à Paris : elles sont racontées d'une façon très-plaisante. Il arriva à Amiens le dernier Janvier, & à Paris le 2 Février, sans argent, parce qu'il avoit été volé en chemin ; ce qui l'avoit réduit à une si grande misere,

(1) Cette Lettre est à la verité datée de 1499. mais dans ce tems-là comme l'année n'étoit censée commencer qu'à Pâque, on datoit très-souvent le commencement de l'année comme si l'on avoit écrit l'année d'auparavant ; & ce qui feroit croire qu'Erasme en a agi ainsi, c'est qu'on ne peut placer les faits de cette Lettre qu'en 1500. Au reste il est constant qu'il ne faut nullement se fixer aux dates des premieres Lettres d'Erasme.

qu'il écrivit sur le champ à Battus de lui procurer le plûtôt qu'il pourroit trente écus d'or, soit en engageant la Marquise de Wéere à les lui donner, soit en les tirant d'ailleurs. » Cette Dame, ajoute-t-il, me promet de jour en » jour : l'Evêque de Cambrai me détteste ; l'Abbé de S. Bertin me donne » de bonnes espérances : cependant on » ne me donne rien, à l'exception » d'une seule personne que j'ai déja » épuisée, de façon qu'elle n'a plus » rien à donner. » Il ne la nomme pas ; mais il y a quelque apparence que c'est du Professeur Tutor qu'il veut parler. La ressource de tirer quelque profit des leçons qu'il pourroit faire à Paris, ne subsistoit plus, à cause de la peste qui avoit rendu cette Ville déserte : il finit cette Lettre à Battus, en le priant d'envoyer quelques-uns de ses Livres à Saint Omer, s'il croit qu'on puisse les y vendre.

Dans cette extrémité il crut devoir s'adresser à la Marquise de Wéere, à qui il écrivit une Lettre très-touchante (*a*) & faite avec beaucoup d'art. Il commence par en faire un grand éloge ; il cherche ensuite à la consoler des malheurs qu'elle a éprouvés : il la félicite sur la constance avec

(*a*) *Epist.* 91. *Epist.* 38. *L.* 9.

laquelle elle a soutenu ses adversités. Il lui expose après cela le misérable état de sa fortune avec d'autant-plus de confiance, qu'elle seule a le pouvoir & la volonté d'y remedier. Il lui fait l'histoire de son avanture de Douvres, où on lui avoit pris tout ce qu'il avoit; ce qui avoit été suivi d'une chaîne continuelle de malheurs, ayant été volé, étant tombé malade, & ayant perdu ses dernieres ressources par la peste, qui avoit éloigné tous ceux dont il pouvoit tirer quelque secours. Il lui déclare qu'il n'a confiance qu'en elle, puisqu'elle veut bien entretenir ses Muses qui ne dépendent que d'elle, qui n'ont qu'elle pour objet, & qui lui sont entiérement consacrées. Il lui proteste qu'il la regarde comme son Mécene; qu'il ne changeroit pas sa protection contre celle d'un Empereur; & qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour lui donner des preuves de sa reconnoissance, & pour que la Postérité sache que dans l'extrémité du monde il y a eu une Femme, qui par sa générosité a contribué au rétablissement des bonnes Etudes entiérement tombées, tant par le peu de protection des Princes, que par l'indolence des hommes, & qui n'a pas laissé pe-

sir Erasme dans sa misere. Il la supplie de le mettre en état de faire le voyage d'Italie, où il est à propos qu'il aille, tant pour acquérir plus de considération, que pour y recevoir le degré de Docteur, qui en lui-même est peu de chose, mais que les idées populaires auxquelles il faut s'accommoder, rendent nécessaire à ceux qui veulent avoir l'estime publique. Ce n'est pas qu'il fît grand cas des Docteurs de son tems : car à cette occasion, dans cette même Lettre, il les traite avec le plus grand mépris.

Il ne fit que passer à Paris, d'où la peste éloignoit tout le monde. Il alla à Orléans, d'où il écrivit à Battus (*a*) pour le prier d'engager Adolphe de Bourgogne son éleve à solliciter la Marquise de Weere sa mere de lui donner les secours dont il avoit besoin. Il souhaitoit qu'on lui représentât qu'il étoit dans la plus grande misére ; que sa retraite à Orléans lui avoit beaucoup coûté ; qu'il n'avoit plus l'occasion de faire quelque petit gain par ses leçons, lorsqu'il n'étoit point à Paris ; que l'Italie étoit de tous les pays celui où il convenoit le mieux de prendre le bonnet de Docteur en Théologie ; qu'il falloit beaucoup d'argent

(*a*) *Epist.* 94. *Epist.* 48. *L.* 8.

pour ce voyage, à un homme sur-tout d'un tempérament aussi délicat que lui ; que d'ailleurs une certaine réputation d'habileté dans les Lettres qu'il s'étoit faite par ses Ouvrages, le mettoit dans la nécessité de vivre avec une sorte de décence. Il ne demandoit que deux cens francs d'avance, c'est-à-dire le payement de deux années de sa pension. Il souhaitoit aussi qu'il persuadât à la Marquise de lui donner quelques-uns des Bénéfices qui étoient à sa collation, afin qu'à son retour d'Italie il pût sans être distrait par les embarras de sa fortune, donner tout son tems à la Littérature. » Vous lui re-» présenterez, dit il, que je lui ferai » beaucoup plus d'honneur par mes » Ouvrages, que les Théologiens dont » elle prend soin, parce qu'ils ne dé-» bitent que des choses communes, & » qu'au contraire mes Ouvrages sont » de nature à vivre toujours, & à être » lûs dans tous les pays du monde. » Vous insinuerez qu'il est fort facile » de trouver des Théologiens ordi-» naires ; mais qu'à peine plusieurs siè-» cles pourroient fournir un homme tel » que Fraime. « Ce n'étoit pas sans rougir qu'il parloit ainsi de lui : car il ajoute, » Peut-être aurez-vous quel-

» que répugnance à employer le men-
» songe même pour servir votre ami. «
Il le prie de considérer, que si la Marquise ne lui fait pas l'avance de deux-cens francs pour le voyage d'Italie, il seroit obligé s'il le vouloit faire, de se mettre aux gages de quelqu'un; ce qu'il appréhenderoit plus que la mort. Enfin comme les excès d'étude qu'il faisoit fatiguoient fort sa vûe, il le presse d'insinuer à la Marquise de lui faire présent d'un saphir, ou de quelques-unes de ces pierres précieuses qui sont bonnes pour conserver les yeux : il finit par le prier de faire quelque tentative auprès de l'Abbé de S. Bertin, pour en tirer quelque présent.

Il se préparoit à retourner à Paris, lorsque Pierre Angleberme fameux Médecin lui fit présent d'un vin aromatique, dont Erasme le remercia par une Lettre (*a*) écrite la veille de son départ d'Orléans. Il lui en témoigna sa reconnoissance, en lui promettant que dès qu'il seroit à Paris, il veilleroit sur les études de son fils.

(*a*) *Epist.* 93. *Epist.* 7. *L.* 6.

Il étoit à Paris le 14 Janvier de l'an 1500. si l'on peut s'en rapporter à la date d'une de ses Lettres (*b*) qui est écrite de cette Ville ce jour-là à

(*b*) *Epist.* 1. *L.* 7.

l'Abbé de S. Bertin, pour lui rendre grace de ſes bienfaits. Il lui fait enſuite l'hiſtoire d'une ſorcellerie arrivée à Orléans, dont nous aurons occaſion de parler ailleurs. Il paſſa (*a*) l'Hiver de 1501. chez le Seigneur de Courtenbrune; & il étoit l'Eté (*b*) chez l'Abbé de S. Bertin, qui lui donna une Lettre de recommandation pour le Cardinal Jean de Medicis, qui fut depuis Pape ſous le nom de Leon X. Il avoit été à l'Abbaye de S. Bertin, & y avoit été ſi gracieuſement reçu, que le bon traitement qu'on lui avoit fait avoit été l'occaſion d'une correſpondance entre le Cardinal & l'Abbé. Cette Lettre devoit ſervir à introduire Eraſme chez le Cardinal. Elle eſt datée du 30 Juillet 1501. mais elle ne fut d'aucun uſage pour Eraſme, qui n'alla à Rome que fort long-tems après que cette Lettre avoit été écrite.

(*a*) *Epiſt.* 95 & 96

(*b*) *Epiſt.* 98.

(*c*) *Epiſt.* 37. *L.* 9.

Il paſſa la fin de l'année à Orléans, d'où il écrivit (*d*) le onziéme Décembre à Antoine de Lutzenbourg. Il lui manda qu'ayant appris que la peſte étoit entiérement ceſſée à Paris, il ſe préparoit à y retourner, après avoir ſéjourné trois mois chez ſon ami Tutor.

(*d*) *Epiſt.* 99. *Epiſt.* 18. *L.* 5.

La réſidence qu'il fit à Paris ne fut

pas bien longue : car il étoit à Louvain (*a*) le 13 Février 1502. Il écrivit de cette Ville ce jour-là une Lettre à Jacques de Midelbourg, qui avoit été Grand-Vicaire de Henri de Bergues Evêque de Cambrai, mort depuis peu. Il étoit Poëte ; & il venoit de composer un Poëme en l'honneur de l'Empereur Maximilien. Il avoit consulté sur cet Ouvrage Erasme, qui à quelque chose près en fut fort content ; il l'exhorte de le donner au Public. Erasme revint à Paris : il y étoit l'an 1503 (*b*) ; & l'an 1504 il s'y lia étroitement avec Fauste Andrelin, fameux Poëte de ce tems-là : il avoit reçu la Couronne poëtique (*c*) ; on lui donnoit le titre de Poëte (1) de la Cour : il enseigna plus de trente ans la Poëtique dans l'Université de Paris. Il nous est resté quelques-unes des Lettres qu'Erasme & Andrelin se sont écrites : dans une qu'Erasme écrivit à Andrelin à un de ses premiers voyages d'Angleterre (*d*), il parle avec assez de mépris de la France (2), & il veut engager son ami à venir en An-

(*a*) *Epist.* 100. *Epist.* 26. *L.* 1 *Ep.*

(*b*) *Epist.* 27. *L.* 4. *Epist.* 8. *L.* 10.

(*c*) Adages, *Sinapi cusana mensa.*

(*d*) *Epist.* 10. *L.* 3.

(1) *Regius Poëta.*

(2) *Quid ita te juvat, hominem tam nasutum, inter merdas Gallicas consenescere ?*

gleterre, entr'autres raiſons, » parce » que, dit-il, il y a ici des Nymphes » dont le viſage eſt divin : elles ſont » douces, faciles ; vous les préfereriez » ſans peine à vos Muſes. Il y a auſſi » une coutume qu'on ne ſauroit aſſez » louer : ſoit que vous entriez dans » une maiſon, ſoit que vous en ſor- » tiez, tout le monde vous baiſe ; en- » fin on ne fait que baiſer ici. Si vous » aviez goûté une fois de ces baiſers, » vous les trouveriez ſi charmans, que » vous voudriez reſter toute votre vie » en Angleterre. Nous en badinerons » quand nous nous trouverons enſem- » ble. « Eraſme & Andrelin avoient une reſſemblance (a) qui contribua ſans doute à les unir ; c'étoit un caractere de gaieté porté à la plaiſanterie. Quoi qu'Andrelin ait eu de ſon tems beaucoup de réputation, ſon nom fut bientôt oublié ; & Nicolas Bourbon aſſure (1) dans une Epigramme qu'il fit

(a) *Epiſt. Beroaldi.*

(1) *Fuere Patris memoriâ mei duo*
Celebres Poëtæ, Fauſtus apud Lutetiam,
Apud Italos Baptiſta ; & me puero fuit
In Galliâ pridem Roſetus nomine.
Ii tres fuere, nec ſunt : jam periere enim ;
Labore quæ multo Poëmata ſcripſerant,
Quòd ſcabra adhuc & inconcinna, ſæculi

quelques années après la mort d'Andrelin sous le régne de François I. qu'il n'étoit plus question de ce Poëte dans la République des Lettres.

Le célébre Robert Guaguin, Général des Trinitaires, que son mérite fit connoître à la Cour de France, qui crut devoir l'employer dans des affaires importantes, fut aussi un des meilleurs amis d'Erasme (*a*) : il avoit une belle Bibliotheque dont il lui donnoit l'usage (*b*) ; Erasme le consultoit sur les difficultés qu'il rencontroit en lisant les anciens Auteurs. Il avoit été embarrassé de savoir (*c*) ce que c'étoient que les *Cereales* & les *Anabasii*, dont il est parlé dans les Ouvrages de S. Jérôme contre Rufin ; il avoit prié Guaguin de lui donner des éclaircissemens à ce sujet. Guaguin lui répondit (*d*) qu'il étoit trop malade, & qu'il souffroit trop pour pouvoir satisfaire Erasme. Ces mots peu usités ont été depuis ce tems-là bien expliqués (*e*). Les

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 26. L. 4.

Epist. 16. L. 5.

(*c*) *Epist.* 7. L. 9.

(*d*) *Epist.* 8. L. 9.

(*e*) V. Ducange & Mathias Gesner.

Quondam sui barbariem olerent Gothicam.
Nos quid futuri simus, ipsa viderit
Rerum omnium posteritas acris arbitra.

Nicolaus Borbonius, Nugar. L. 8. Carm. 47.
Voyez, Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, t. x p. 513.

Anabasii étoient des Couriers, qui alloient porter des ordres avec la plus grande viteſſe ; & les *Cereales* étoient des Magiſtrats ainſi appellés, parce qu'ils avoient l'inſpection ſur le bled.

Ce fut pendant ces divers voyages en Flandre, qu'Eraſme étudia en Théologie ſous le Docteur Adrien à Louvain ; c'eſt lui qui depuis fut Pape ſous le nom d'Adrien. Eraſme lui rappella ce tems pluſieurs années après (*a*) en lui dédiant ſon Arnobe ; & ce Pontife s'en ſouvenoit auſſi avec plaiſir : car dans un Bref (*b*) adreſſé à Eraſme, il lui parle du tems qu'ils avoient paſſé enſemble à Louvain n'étant que particuliers, dans l'agréable loiſir des Lettres.

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 28.

(*b*) *Epiſt.* 3. *L.* 23.

Ce fut auſſi en Flandre, & principalement chez l'Abbé de S. Bertin, qu'Eraſme connut le Pere Jacques Vitriarius Cordelier, dont il a fait un très-grand éloge après ſa mort (*c*). Il le vit pour la premiere fois à Saint Omer, dans le tems que la peſte l'obligeoit de ſortir de Paris ; le Pere Vitriarius avoit pour lors quarante-quatre ans. Dès qu'il vit Eraſme, il reſſentit pour lui la plus grande amitié. Il s'étoit d'abord appliqué à la Théologie Scholaſtique, & celle des Sco-

(*c*) *Epiſt.* 54. *L.* 15.

tiſtes ne lui avoit pas déplu ; mais dès qu'il eut commencé à lire S. Ambroiſe, S. Cyprien, S. Jérôme, il ne conçut que du mépris pour toutes les queſtions épineuſes de la Théologie ordinaire. Origene étoit celui des Peres qui avoient expliqué l'Ecriture ſainte, qu'il admiroit le plus. Il s'étoit fait Religieux fort jeune ; & ce genre de vie ne lui plaiſoit en aucune façon : cependant il n'eut jamais la moindre envie de l'abandonner, par la crainte de cauſer quelque ſcandale. Il ſavoit par cœur les Epîtres de S. Paul, ainſi que les principaux endroits de S. Ambroiſe. Il prêchoit ſans autre préparation que de lire S. Paul, juſqu'à ce qu'il ſentît ſon imagination échauffée. Ses Sermons étoient proprement des homélies. Il ne faiſoit point de diviſions ; il prétendoit qu'elles mettoient du froid dans le diſcours. Il ne pouvoit ſouffrir dans les Sermons les citations des Théologiens Scholaſtiques & des Philoſophes, qui étoient fort en uſage dans ce tems-là. Il auroit ſouhaité avec ardeur d'aller porter la Foi de J. Chriſt dans les Pays des Infidéles, & d'y obtenir la palme du Martyre. Son zéle lui procura bien des peines

sans qu'il sortît de l'Europe. Il avoit entrepris la conversion d'un Monastere de Religieuses, qui ressembloit plûtôt à un lieu de débauche qu'à une Maison de piété : huit impénitentes de ce Couvent l'attendirent dans un lieu écarté, & se jettant sur lui, l'auroient étranglé, si par hasard il ne se fût trouvé quelques personnes qui passoient par l'endroit où se commettoit cet assassinat. On le tira d'entre les mains de ces furieuses étant prêt d'expirer : il ne se plaignit jamais de cette violence. Il parloit avec tant de facilité, qu'il lui est arrivé de prêcher jusqu'à sept fois en un jour. Il n'étoit point trop rigide sur les dispenses du jeûne. Erasme rapporte qu'il se trouva avec lui pendant un Carême chez l'Abbé de S. Bertin. On dînoit fort tard ; & Erasme ne pouvant être à jeun jusqu'à l'heure du dîner sans s'en trouver fort incommodé, parce qu'il passoit toute sa matinée à étudier, il prenoit quelque ch[illegible] de chaud avant le repas. Il consulta le Pere Vitriarius, pour savoir si ce n'étoit pas un mal de ne pas observer à la derniere rigueur la loi du Carême dans la circonstance où il se trouvoit. Le Pere lui répondit, que non-seulement il ne devoit avoir

aucun scrupule, mais même qu'il pécheroit, si faute de cette petite attention pour sa santé il la détruisoit, ou se mettoit hors d'état de continuer des études aussi utiles que celles qui l'occupoient.

Il eut sur la fin de l'année des persécutions à souffrir, parce qu'il blâma les abus des Indulgences.

On ne s'est étendu sur ce digne Religieux, que parce qu'Erasme avoit pour lui une sincere estime, qu'il en étoit fort aimé, & que d'ailleurs c'est par Erasme même que nous sçavons tous ces détails.

Quelques amis qu'il eût en France & en Flandre, il en avoit encore en Angleterre d'un mérite plus distingué : les principaux étoient Guillaume Warham Archevêque de Cantorberi, Milord Monjoie, Thomas Morus, Guillaume Grocin, Thomas Linacer, Guillaume Lattimer, Richard Paceus, Cutbert Tonstal ; ils avoient grande envie qu'il vint s'établir en Angleterre. Il y faisoit souvent des voyages, pour cultiver l'amitié de gens si illustres, qui avoient pour lui le plus grand attachement.

Il y étoit (*a*) l'an 1506. lorsque le bruit couroit en France qu'il y étoit (*a*) *Epist.* 6. L. 10.

mort. L'occasion de ce bruit fut la mort d'un François arrivée dans l'Hôtel de Milord Monjoie. Erasme donna quelques leçons publiques dans l'Université de Cambridge (*a*); il en donna aussi à Louvain, lorsqu'il résidoit dans cette Ville. On ne pouvoit avoir plus de considération qu'il en avoit en Angleterre; il étoit très-bien reçu à la Cour; & le Prince Henri qui depuis fut si fameux sous le nom de Henri VIII. étoit en liaison de Lettres avec lui.

(*a*) *Epist. Rhenani.*

Ce qui est très-certain, c'est qu'il quitta l'Angleterre avec regret. Il le témoigne (*b*) dans une Lettre à Colet, dans laquelle il l'assure qu'il n'y a aucun Pays où il ait trouvé un si grand nombre d'amis savans, obligeans & vertueux. « Ils m'ont donné, ajoute-t-il, tant de preuves de leur bonne volonté, que je ne sai auquel je dois » donner la préférence, & que je me » trouve dans la nécessité de les aimer » tous également. Je supporte leur absence avec beaucoup d'impatience. » La seule consolation que j'aye, est de » penser continuellement à eux, & d'espérer qu'il viendra un jour où je les » reverrai, & que pour lors la mort » seule m'en séparera. »

(*b*) *Epist.* 104. *Epist.* 21. L. 10. Elle est mal datée.

Il paroîtroit par l'Abrégé de la vie d'Eraſme fait par lui-même, qu'il ne fit le voyage d'Angleterre qui précéda celui d'Italie, que ſur les promeſſes qu'on lui fit d'un établiſſement avantageux, & que ſes eſpérances ne s'étant pas réaliſées, il prit enfin le parti d'aller en Italie; ce qu'il déſiroit avec beaucoup d'ardeur depuis pluſieurs années.

Il étoit déja célebre dans l'Europe par un très-grand nombre d'Ouvrages, entr'autres par ſes Livres *de ratione ſcribendi epiſtolas*, *de copiâ*, par ſes Adages, par ſon Manuel; mais comme il perfectionna beaucoup ces Livres dans les éditions qu'il en donna à ſon retour d'Italie, nous en parlerons ailleurs. Sa réputation d'éloquence étoit ſi reconnue, que les Etats de Brabant le choiſirent (*a*) pour faire le Panégyrique de Philippe le Beau leur Prince à ſon retour d'Eſpagne. Ce ne fut pas ſans répugnance qu'il ſe chargea de ce travail, quelque honorable qu'en fût la commiſſion; il en parle à cœur ouvert à ſon ami Colet. » J'avois tant » d'averſion, lui dit-il, (*b*) pour faire ce Panégyrique, que je ne crois » pas avoir jamais rien fait plus à con» tre cœur. Je croyois que ce genre

(*a*) *Urſinus Velius*, dans Eraſme, t. 1, p. 20.

(*b*) *Epiſt.* 8. *L.* 10.

» d'ouvrage me mettoit dans la néteſ-
» ſité d'avoir recours à la flatterie ; mais
» j'ai uſé d'un nouvel artifice, & j'ai
» parlé avec beaucoup de liberté dans
» le tems même que je flattois. » Il prit à témoin des difficultés qu'il oppoſa au choix qu'on avoit fait de lui (*a*) Paludanus ſon ami, Profeſſeur en éloquence dans l'Univerſité de Louvain, chez lequel il demeuroit. L'artifice dont il ſe ſervit (*b*) pour rendre ſes louanges agréables au public, fut de les tourner de façon qu'elles pouvoient être regardées comme des conſeils.

(*a*) *Epiſt.* 56. L. 29.

(*b*) *Epiſt Botzemio.*

Ce Panégyrique fut prononcé dans le Palais de Bruxelles le jour des Rois de l'an 1504. L'aſſemblée étoit très-nombreuſe, & compoſée de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le Pays. Le Prince y étoit, avec le Chancelier de Maigni. Philippe l'écouta avec grande ſatisfaction (*c*) ; il fit un préſent à l'Auteur de cinquante pieces d'or (1), & lui fit des offres très-flatteuſes pour l'engager à entrer dans ſa maiſon. Le Chancelier répondit à Eraſme au nom de ſon Prince.

(*c*) *Epiſt.* 57. L. 29.

Il eſt parlé dans cet Ouvrage de la gracieuſe réception que le Roi Louis

(1) *Philippicos quinquaginta.* Epiſt. Botzemio.

XII. fit à Paris au Prince Philippe ; & Erasme en prend occasion de faire un superbe éloge de cette grande Ville. » Elle réunit, dit-il, trois grands avantages, dont un seul est difficile à » rencontrer dans quelque Ville que » ce soit ; un Clergé florissant ; une » Ecole telle qu'il n'y en a point qu'on » puisse lui comparer, soit pour le » nombre des écoliers, soit pour la » multitude de gens habiles en tout » genre que l'on y trouve ; un Sénat » aussi grand que celui de l'Aréopage, » aussi célebre que celui des Amphic» tions, & aussi illustre que l'ancien » Sénat de Rome ; ensorte que par un » heureux concours, les plus grands » biens se trouvent réunis dans cette » célebre Ville, c'est-à-dire, une » Religion éclairée, une Science pro» fonde & une Justice parfaite. Le Cler» gé y est savant, les Savans y sont » pieux, la Science & la Piété se ren» contrent dans le Sénat : c'est pour» quoi l'on ne doit pas être étonné s'il » y a un si grand nombre de Citoyens » & d'Etrangers dans cette Ville, qu'il » faut plutôt regarder comme un » Royaume, ou comme la Reine d'un » Royaume, que comme une simple » Ville. »

Ce Panégyrique eut ſes Critiques. Quelques-uns reprocherent à Eraſme d'avoir trop loué ſon Héros : il leur répondit (*a*) que la louange étoit eſſentielle à ce genre de pieces ; que d'ailleurs le Prince donnoit de ſi grandes eſpérances, qu'il y en avoit même qui ſe plaignoient qu'il n'avoit point été aſſez loué. Le peu de tems qu'Eraſme avoit eu pour le faire, ne lui avoit pas permis de le rendre meilleur ; cependant il eut un très-grand ſuccès. Adrien Barlandus qui poſſédoit très-bien la Langue Latine (*b*) aſſuroit que l'on pouvoit dire de cet Ouvrage ce que Quintilien avoit dit de ceux de Ciceron, qu'ils faiſoient paroître l'heureuſe abondance d'un génie immortel. Cutbert Tunſtal (*c*) très-ſavant dans les deux Langues & d'un grand jugement, portoit l'eſtime qu'il avoit pour ce Panégyrique (*d*) juſqu'à l'admiration. Chitreus a jugé (*e*) qu'il étoit très-bien fait, & que dans cet Ouvrage Eraſme avoit donné des preuves de ſon excellent génie & de ſon éloquence, qui lui avoient procuré l'amour & l'admiration de tous ceux qui ont du goût pour les Belles-Lettres. Crenius ſoutient (*f*) que ce Panégyrique eſt excellent, qu'il eſt rempli

(*a*) *Epiſt.* 56. L. 29.

(*b*) *Epiſt.* 22. L. 17. *Epiſt.* 25. L. 1.

(*c*) *Epiſt.* 20. L. 1.

(*d*) *Epiſt.* 24. L. 7.

(*e*) *Saxonia*, L. V. p. 131.

(*f*) *Animad. Philoſ. part.* XV. p. 40.

rempli d'érudition, qu'il eſt bien écrit, & qu'enfin il a plû à tout le monde.

Paludanus en fut ſi content, qu'il obligea Eraſme de le donner au public; & Eraſme le dédia (a) à Nicolas Rutier Evêque d'Arras. Le Prince Philippe le Beau peut être mis au nombre des témoins qui dépoſent contre la vanité de l'Aſtrologie judiciaire. On lui avoit prédit qu'il vivroit longtems, & qu'il anéantiroit l'Empire des Turcs: il mourut dans la fleur de ſes ans, le 26 Septembre 1506. ſans avoir jamais eu rien à démêler avec les Turcs. Eraſme qui avoit pour lui une très-grande eſtime, & qui avoit quelque droit de prétendre à ſa protection, en fut pénétré de douleur. Il fit part de ſes ſentimens à Jérôme Buſlidius Conſeiller de ce Prince; il étoit frere de François Archevêque de Beſançon, qui avoit élevé Philippe. Eraſme ne craint point d'avancer (b) que la terre n'avoit rien eu, ni de ſi grand ni de ſi bon que ce Prince, s'il eût vêcu plus long-tems. Henri Prince de Galles, depuis Henri VIII, qui aimoit le Prince Philippe comme ſon frere, fut très-affligé de ſa mort (c); perſuadé qu'Eraſme en étoit très-touché, il lui écrivit à ce ſujet des Lettres auſſi

(a) *Epiſt.* 17. L. 19.

(b) *Epiſt.* 9. L. 29.

(c) *Epiſt.* 51. L. 2.

(a) *Epist.* 176. L. 23. tendres qu'élegantes. Il assure (a) qu'après la mort de la Reine sa mere, il n'a reçu aucune nouvelle qui l'ait autant attristé que celle de la mort du Roi de Castille son frere. Cette Lettre comble Erasme d'éloges; Henri décide que la réputation de son éloquence est répandue par tout le monde, & que ce seroit en vain qu'il entreprendroit de le louer d'une façon proportionnée à la grandeur de son mérite.

Erasme ne parle pas moins bien de la France dans sa plainte (1) de la Paix, que dans le Panégyrique de Philippe-le-Beau. C'est la Paix qui parle dans cet Ouvrage: après avoir fait l'énumération des biens qu'elle procure aux hommes, elle se plaint qu'on ne la respecte nulle part, non pas même en Théologie; que quoique la vérité soit immuable, il y a de très-grandes discussions dans les Ecoles; que telle opinion est reçue dans un Pays comme une vérité, qui est rejettée dans un autre comme une fausseté; qu'il y a des dogmes qui ne peuvent pas passer les Alpes, comme il y en a d'autres qui sont obligés de rester au-delà

(1) *Querela pacis undique gentium ejectæ profligatæque.*

du Rhin. C'est cette même pensée que le célebre M. Pascal a exprimée si heureusement en ces termes : (a) « On ne (b) Art. xxv. Foiblesse de l'homme.
» voit presque rien de juste ou d'injuste, » qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois dégrés d'élévation du Pôle changent toute la » Jurisprudence ; vérité en-deçà des » Pyrenées, erreur au delà. »

La Paix fait voir ensuite dans Erasme, que l'amour du prochain est une des choses les plus essentielles à la vraie Religion ; que c'est une des vertus les plus recommandées dans l'Ecriture. Ce Livre fut dédié par Erasme à l'Evêque d'Utrecht. C'étoit Philippe de Bourgogne, qui venoit de succeder à David son frere (b) ; ils étoient tous deux fils naturels de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne. (b) *Epist.* 61. *L.* 29.

L'Evêque d'Utrecht fut très-content de l'Ouvrage d'Erasme ; & dans le remerciment qu'il lui en fit (c), il dit en propres termes : « La plainte de » la Paix a extrêmement plû, non seulement à moi à qui elle est dédiée, » mais à tous les vrais Chrétiens. » Il en prend occasion de l'exhorter d'achever les Ouvrages qu'il a commencés, pour l'ornement, l'utilité & l'admiration de son siecle & de la posté- (c) *Epist.* 47. *L.* 3.

rité. Dolet ne pensoit pas de même de la plainte de la Paix : il en parle avec le plus grand mépris (1) ; mais sa partialité contre Erasme est si décidée, que son jugement ne mérite aucune attention.

Dans cet Ouvrage, Erasme parlant de la France, assure que nulle-part il n'y a un Tribunal plus Auguste, une Université plus célebre, une plus grande union ; & que c'est-là ce qui la rend si puissante. « Les Loix, ajoute-t-il, » n'ont dans aucun autre endroit autant de force : la Religion y est » plus éclairée qu'ailleurs ; & la » France peut être regardée comme la » partie la plus florissante du Christianisme. »

(a) *Epist.* 10. *L.* 1. *Epist.* 37. *L.* 1. *Epist.* 69. *L.* 29.

Il a répeté ce grand éloge dans plusieurs endroits (a) ; & dans l'Epitre dédicatoire de sa Paraphrase sur S. Marc, il déclare qu'il ne croit pas

(1) *Nihil artificiosè disputat, nihil argumentatur, nihil probat, nihil dissolvit ; nihil expeditum, nihil ornatum, nihil flexibile, nihil liquidum aut liberè fluens, nihil usquam non adhærens : nullæ concinnæ, nullæ exquisitæ, nullæ reconditæ sententiæ : nihil suo loco positum, nihil dolens, nihil oblectans, nihil movens ; dura omnia, insolentia, humilia.*

qu'il y ait jamais eu un Etat plus pieux & plus floriſſant que la France.

Toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler du Parlement de Paris, il a prouvé qu'il avoit pour cet illuſtre Corps la même vénération que les meilleurs François. » Qu'y a-t-il de » plus auguſte que le Sénat de Paris, » qu'on appelle vulgairement le Parle» ment, diſoit-il, dans un Livre » contre Sutor? »

Il avoit commencé à être connu dans le monde Littéraire par ſes Poëſies : il avoit fait des vers dans ſon enfance (*a*) ; & ce goût qu'il avoit pour la Poëſie, lui avoit d'abord inſpiré une eſpece d'averſion pour la Proſe. Il eſſaya tous les divers gens de Poëſie. Il nous eſt reſté une Eglogue (*b*) qui eſt une imitation de Virgile, qu'il compoſa à l'âge de quatorze ans à Deventer, lorſqu'il y étudioit ſous Alexandre Régius. M. le Clerc prétend qu'on peut juger par cette piece, que s'il eût cultivé la Poëſie, il ſeroit devenu un excellent Poëte.

(*a*) *Epiſt. Botzemio.*

(*b*) Huitieme tome.

Ayant dix-huit ans, il fit une Elegie contre les vices, & ſurtout contre la débauche & l'ambition, que ſes amis firent imprimer ſans lui en avoir demandé la permiſſion. A dix-neuf ans,

étant à Stein, il fit en se promenant dans la prairie un dialogue sur le Printems, avec Guillaume de Tergou (1).

Dans un des voyages qu'il fit en Angleterre pendant le regne de Henri VII. Henri Prince de Galles écrivit en dînant chez Milord Montjoie à Erasme qui étoit aussi chez ce Seigneur, qu'il lui feroit plaisir de lui envoyer des vers de sa façon : Erasme ayant reçu ce billet, retourna chez lui ; & en trois jours il composa un Poëme en vers hexametres & iambiques, & à trois pieds, en l'honneur du Roi Henri VII. de la Famille Royale & de l'Angleterre.

Il aimoit fort à faire des Epigrammes (a) : c'étoit à ses momens perdus qu'il s'amusoit à cette espece de Poësie, lorsqu'il se promenoit, lorsqu'il jouoit, & même lorsqu'il étoit à table. On lui en demandoit souvent, & il en faisoit par complaisance. Il ne comptoit pas qu'on dût les imprimer : cependant celles qu'il avoit faites dans sa premiere jeunesse, furent données

(a) *Epist. Lib.*

(1) *Certamen Erasmi atque Guillelmi, de tempore vernali, quod per viridantia prata alternis ex tempore luserunt, anno eorum decimo nono.*

au public ſans ſon aveu. Il s'eſt imaginé qu'un de ſes domeſtiques les lui avoit volées, & les avoit vendues à un Libraire. Froben les recueillit dans la ſuite; Eraſme les dédia (a) à Henri Prince de Galle.

Son Poëme ſur la vieilleſſe eſt de toutes ſes pieces de vers celle qui a eu la plus grande approbation: il le compoſa à cheval lorſqu'il traverſoit les Alpes; c'eſt pourquoi il l'appelloit *Carmen equeſtre vel potiùs Alpeſtre*: il eſt dédié à Guillaume Copus, cet habile Médecin dont nous avons déja parlé. Eraſme le retoucha lorſqu'il étoit à Baſle. Alde en a donné une édition, dans laquelle Eraſme prend la qualité de Profeſſeur en Theologie; elle eſt de 1516. Il ſe donnoit ce titre apparemment à cauſe de quelques leçons publiques qu'il avoit données en Angleterre & en Flandre. Ce Poëme eſt rempli des ſentimens de la plus grande piété (1).

(a) *Epiſt. Dedic. Guillelmi Lilii, de octo Orationis partium conſtructione.* Epiſt. 27. L. 29. mal datée.

(1) Le Poëme ſur la Vieilleſſe a pour titre *de Senectutis incommodis, heroïco Carmine, & iambico dimetro catalectico.*

Voici comme Eraſme s'y exprime:

Quicquid mihi deinceps
Vita ævi ſupereſſe volent, id protinùs omne

C'étoit Horace qu'Eraſme avoit pris pour ſon modele. « Lorſque j'étois jeune, dit-il dans ſon Ciceronien (a) ſous le nom de Bulephorus, » j'aimois tous les Poëtes, mais dès » que j'ai mieux connu Horace, tous » les autres Poëtes, quelque admirables » qu'ils fuſſent, m'ont paru inſipides. » C'eſt ce que depuis a répeté un de nos modernes (b):

(a) P. 1021.

(b) Du Cerceau, la valiſe du Poëte.

Chacun a ſon goût; mais Horace,
Par droit ou par entêtement,
Tient chez moi la premiere place:
J'étois pour Ovide à quinze ans;
Mais je ſuis pour Horace à trente.

Les vers d'Eraſme lui firent beaucoup

Chriſto dicetur uni.
Poſthæc valete nugæ,
Fucataque voluptates, riſuſque, jocique,
Luſus & illecebræ:
Splendida nobilium decreta valete ſophorum;
Certum eſt vacare Chriſto.
Hic mihi ſolus erit ſtudium, dulceſque camœnæ,
Honos, decus, voluptas:
Omnia ſolus erit.

Les Poëmes d'Eraſme ſe trouvent à la fin des tomes premier, quatre, cinq & huit de ces Ouvrages.

d'honneur dans le tems qu'ils parurent : Jean Sixtinus lui écrivoit (*a*) qu'il n'y avoit point d'homme, pour peu qu'il eût de génie, qui ne le comparât avec les plus grands Poëtes de l'Antiquité. » Vos vers respirent, dit-il, la » Vénus attique, & sont des preuves » de l'agrément admirable de votre » esprit. C'est-pourquoi, mon cher » Erasme, encouragez vos charmantes Muses, afin que vous nous fassiez » voir ce que l'on ne croioit pas possible, que les Allemans ne cédent en » rien aux Italiens. Adieu, Poëte aussi » charmant qu'agréable » (1). A cette Lettre Sixtinus joignit une Epigramme, dans laquelle il traite Erasme du plus célebre Poëte de son siécle (2). Celui-ci n'avoit pas une si grande idée de lui : dans sa réponse à Sixtinus (*b*) il l'assure que s'il ne connoissoit pas sa sincérité, il prendroit ses louanges excessives pour une raillerie. Il ne parle de ses vers que comme de bagatelles frivoles, qui sentent plutôt *la boue* que la Vénus attique, & qui ont plus de rapport avec la barbarie des

(*a*) *Epist.* 21. L. 2.

(*b*) *Epist.* 22. L. 2.

(1) *Vale, vates lepidissime & suavissime.*

(2) *Sed tamen, ô nostri vatum celeberrime sæcli.*

Scithes, qu'avec le génie des anciens Poëtes : il déclare qu'ils ne sont pas dignes d'être avoués d'Apollon ; qu'enfin il n'est qu'un Poëte médiocre, & que c'est ce qu'il a de commun avec Ciceron, à qui il ressemble en cela seulement.

C'étoient-là ses véritables sentimens : il les a exprimés avec sa modestie ordinaire dans une Lettre (*a*) qu'il écrivit en confidence à un de ses bons amis ; il l'assure que quoique les Muses ayent été ce qui lui a fait le plus de plaisir dans sa tendre jeunesse, il n'a jamais travaillé dans ce genre avec assez de soin, pour qu'il ait pû faire quelque chose digne d'Apollon : il finit par le prier de ne pas faire trop d'éloge de ses bagatelles ; c'est ainsi qu'il appelle ses vers. Nous apprenons par cette même Lettre, que tant qu'il fut à Paris, il s'appliqua peu à la Poësie ; & il en rend cette raison, que c'est parce qu'il savoit qu'il y avoit dans cette célebre Université un grand nombre de Poëtes excellens en tout genre, avec lesquels il auroit eu tort de se commettre.

(*a*) *Epist.* 22. *L.* 31. *Append. Epist.* 396.

Ceux qui ont eu occasion de parler de son talent Poëtique, n'en ont pas fait un grand éloge. Jules Scaliger,

qui à la vérité n'étoit pas disposé à lui rendre justice, ne l'a traité (*a*) que de versificateur. Floridus Sabinus a prétendu (*b*) qu'il n'a point excellé dans la Poësie comme dans les autres matieres d'erudition; qu'il a manqué surtout dans cette partie qui regarde la majesté héroïque; qu'il savoit à la vérité les régles; mais que ce feu & cet agrément qui font les grands Poëtes, ne se trouvoient point chez lui. M. le Clerc, quoique son admirateur, ne se passionne point (*c*) pour ses vers; il avoue qu'ils n'approchoient point de sa prose. » On peut dire néan- » moins, ajoute-t-il, que s'il n'y a pas » d'enthousiasme ni de style Poëtique » dans ses vers, il y a beaucoup d'es- » prit, comme dans tout ce qu'a fait » ce grand homme. »

(*a*) Poëtique, L. 6.

(*b*) *Lectionum subcisivarum*, c. 6.

(*c*) Bib. choisie, t. xij. p. 11.

Ce qui contribua beaucoup à donner à Erasme une très-grande réputation dans la Littérature, ce furent plusieurs traductions des Auteurs Grecs, dont on ne connoissoit que les noms avant que par ses travaux il mît à portée de les lire ceux qui entendoient le Latin.

Quand il vint à Paris, personne n'y savoit la Langue Grecque. Il prétend (*d*) que George Hermonime étoit le

(*d*) *Epist. Botzemio.*

seul qui en eût quelque teinture, & que sa science même ne passoit pas les élémens. Erasme persuadé que la profonde érudition supposoit la connoissance d'une Langue dans laquelle il y avoit un très-grand nombre d'excellens Ouvrages, se proposa d'en acquérir l'intelligence. La difficulté étoit de l'apprendre sans Maître dans un siecle, où l'on n'avoit pas les facultés que l'on a présentement par les secours des bonnes Grammaires, & surtout des excellens Dictionnaires. Les obstacles ne l'arrêterent point : il se livra avec ardeur à l'étude de la Langue Grecque ; & quoique dans les commencemens il ne fût aidé par personne, ainsi qu'il nous l'a appris lui-même (a), il fit bientôt de rapides progrès. Dans la suite Michel Pavius, Grec de Nation, contribua à le rendre très-habile.

(a) Réponse à Curtius.

Dès qu'il eut quelque idée de la Grammaire, il se mit aussitôt à traduire ; il avoit pour lors trente ans. Il traduisit divers Traités de Lucien, de Plutarque, de Libanius, de Galien, d'Isocrate, de Xenophon, l'Hecube & l'Iphigenie d'Euripide, & les deux premiers Livres de la Grammaire de Theodore Gaza, un des plus habiles

Grecs qui se soient établis en Europe après la ruine de l'Empire de Constantinople (1).

Il acquéroit des protections par toutes ces diverses traductions, qu'il dédioit à des Princes, à des Seigneurs, & quelquefois à ses amis. Il dédia (a) l'an 1503. le Songe de Lucien à Christolphe Urswic, qu'il représente comme un de ses bienfaiteurs: étant sur la fin de la même année à Louvain, il dédia (b) les Déclamations de Libanius à Nicolas Rutier Evêque d'Arras, Chancelier de l'Université de Louvain, & Conseiller de Philippe-le-Beau Archiduc d'Autriche; l'Epitre Dédicatoire est datée du 17 Novembre 1503. Le Prélat fut très-content du présent (c) qu'Erasme lui avoit fait; il l'envoya prier à manger, lui offrit ses bons offices pour lui & pour ses amis, & lui fit donner dix pieces d'or. Le Timon de Lucien fut traduit l'an 1504. & fut dédié (d) par Erasme lorsqu'il étoit à Londres, à Nicolas Ruthal, qui étoit pour lors Sécretaire de Henri VII.

(a) *Epist.* 5. L. 29.

(b) *Epist.* 16. L. 29.

(c) *Epist.* 26. L. 31.

(d) *Epist.* 6. L. 29.

(1) Les traductions qu'Erasme a faites des Auteurs Grecs profanes, sont dans le premier & le quatrieme tome de ses Ouvrages.

& qui au commencement du regne de Henri VIII. fut nommé Evêque de Durham (a). Il étoit à Londres au commencement de 1506. il dédia (b) le premier jour de cette année la traduction du Toxaris de Lucien à Richard Evêque de Wincheſter, qu'il appelle ſon Patron & ſon puiſſant ami. Le premier Mai de cette année, étant encore en Angleterre à la campagne, il dédia (c) le Meurtrier du Tyran, Déclamation de Lucien, à Richard Witford un de ſes bons amis. Sur la fin de cette même année, lorſqu'il étoit à Boulogne en Italie, il dédia (d) quelques Dialogues de Lucien à Jérôme Buſlidius Conſeiller du Roi d'Eſpagne; l'Epitre Dédicatoire eſt du 17 Novembre 1506. Eraſme étoit pour lors dans la plus grande douleur: il venoit d'apprendre la mort de Philippe-le-Beau; & cette perte fait le ſujet de ſa Lettre à Buſlidius.

(a) Thoias, t. 5. p. 3.

(b) Epiſt. 31. L. 29.

(c) Epiſt. 7. L. 29.

(d) Epiſt. 8. L. 29.

Etant revenu d'Italie en Angleterre, il dédia (e) le 29 Avril 1512. quelques Dialogues de Lucien qu'il avoit revûs depuis peu, ou qu'il venoit de traduire, à Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, qu'il appelle ſon unique Mécene, le ſeul qui l'encourage & protége ſes études. Il étoit

(e) Epiſt. 29. L. 29.

à Paris l'an 1515. lorſqu'il dédia (a) à l'Evêque de Chartres le faux Prophéte de Lucien. L'Epitre Dédicatoire du Repas du même Auteur eſt datée d'Anvers l'an 1517. & eſt adreſſée (b) à Jean Eutichius: Eraſme s'y mocque des diſputes des Théologiens, qu'il prétend être encore plus ridicules que celles des anciens Philoſophes, que Lucien avoit badinés ſi agréablement dans ſon Ouvrage. La Traduction de la Grammaire Grecque de Theodore de Gaza eſt dédiée à Jean Céſaire de Juliers (c), & eſt datée d'Anvers la veille de la S. Jean 1518. Il traduiſoit encore les Livres des anciens Philoſophes ſur la fin de ſa vie, étant à Baſle. Il envoya le dernier Avril de l'an 1525. à Alexis Thurzon Sécretaire du Roi de Hongrie (d) la traduction des Ouvrages de Plutarque, ſur les moyens de réprimer la colere & ſur la curioſité; & le lendemain de la Purification de l'année ſuivante, il dédia (e) à François Dilfe la traduction du Traité de Plutarque de la fauſſe honte. Il avoit travaillé avec d'autant plus de plaiſir à cet Ouvrage, qu'il avoit réfléchi que la fauſſe honte étoit un défaut dominant en lui. Ce Dilfe étoit un jeune homme de grande eſpéran-

(a) *Epiſt.* 4. L. 29.

(b) *Epiſt.* 10. L. 29.

(c) *Epiſt.* 1. L. 29.

(d) *Epiſt.* 51. L. 29.

(e) *Epiſt.* 52. L. 29.

(a) *Epist.* 51. L. 20. ce (*a*) qu'Erasme dans la suite recommanda au Chancelier Mercurin Gattinare, en le priant de le faire entrer dans la maison de l'Empereur. Le 28 Avril 1526. il envoya au Médecin Antonin de Cassovie (*b*) la traduction de l'exhortation de Galien aux beaux arts. Il a dédié à Henri VIII. Roi d'Angleterre la traduction du Traité de Plutarque de la différence du flateur & de l'ami ; l'Epître Dédicatoire n'a point de date, de même que celle de l'utilité que l'on peut retirer de ses ennemis, qui est adressée (*d*) au Cardinal de Wolsei. Il n'a pas non plus daté l'Epitre Dédicatoire de la traduction du Traité de Lucien, de ceux qui entrent au service des Grands (*e*), qu'il envoya à Jean Paludanus, Professeur d'Eloquence à Louvain, son intime ami, chez lequel il logeoit l'orsqu'il étoit dans cette Ville. Il avoit entrepris de mettre en Latin cet Ouvrage étant sur le point de partir en Italie ; mais il ne le publia qu'à son retour.

(b) *Epist.* 52. L. 29.

(c) *Epist.* 52. L. 29.

(d) *Epist.* 70. L. 29.

(e) *Epist.* 5. L. 29.

Lucien avoit soutenu dans sa Déclamation au sujet du meurtre du Tyran, que celui qui avoit tué son fils méritoit la récompense promise à celui qui en délivreroit l'Etat, parce que le Tyran au désespoir de voir son fils mort,

s'étoit tué lui-même. Eraſme compoſa une Déclamation qu'il joignit à celle de Lucien, dans laquelle il prend le parti oppoſé à cet Auteur, & ſoutient que le meurtrier du fils du Tyran n'eſt point dans le cas d'eſpérer la récompenſe qui avoit été promiſe à celui qui tueroit le Tyran. C'étoit Thomas Morus (a) qui avoit engagé Eraſme à travailler dans ce genre de Déclamation; il étoit perſuadé que l'on devoit y exercer les jeunes gens, parce qu'ils acquereroient par-là la facilité de devenir Orateurs. Morus s'exerça auſſi ſur cette même queſtion (b) qu'Eraſme avoit traitée.

(a) *Epiſt.* 7. L. 29.

(b) *Mori opera*, p. 41.

Les traductions d'Eraſme eurent beaucoup de ſuccès; & elles ont eu de très-habiles gens pour approbateurs. Floridus Sabinus a aſſuré (c) qu'il avoit été très-heureux en traduiſant, & qu'il y avoit peu de Traducteurs qu'on pût lui comparer. Cardan ſoutient (d) qu'Eraſme ſurpaſſe tous les Traducteurs modernes des Livres Grecs. M. Huet avoue (e) que les traductions d'Eraſme lui ont toujours aſſez plû, & que ſa fidélité & ſon érudition paroiſſent ſurtout dans ſa traduction des Ecrivains ſacrés. Ce n'eſt pas qu'il n'ait fait ſouvent des fautes,

(c) *Horæ ſubciſ.* L. 3. c. 4.

(d) *De ſapientiâ*, L. 2. p. 97.

(e) *De optimo genere interpretandi*, p. 222.

ainſi que l'a remarqué M. le Clerc un de ſes grands admirateurs, que ſon eſtime pour Eraſme n'a pas empêché de convenir, qu'il ne falloit pas toujours ſe fier à lui. Il a juſtifié ce jugement, en relevant quelques-unes de ſes mépriſes.

Eraſme a auſſi traduit un grand nombre d'Ouvrages des Peres; nous en parlerons ailleurs. Il a même aſſuré (a) l'Archevêque de Cantorberi (a) qu'il ne s'étoit appliqué à la traduction des Auteurs profanes, que pour être plus à portée de mieux travailler ſur les Auteurs ſacrés.

(a) *Epiſt.* 24. L. 29.

L'exemple d'Eraſme & ſes travaux inſpirerent dans l'Europe le goût de la Littérature Grecque; & il ſe félicitoit (b) l'an 1518. (b) de ce que les Polonois, les Ecoſſois & les Hibernois eultivoient avec plaiſir & avec ſuccès l'érudition Grecque.

(b) *Epiſt.* 29. L. 29.

VIE D'ERASME.

LIVRE SECOND,

Qui contient ſon Hiſtoire depuis ſon voyage en Italie juſqu'à ſon établiſſement à Baſle.

CE fut l'an 1506. qu'Eraſme ſe mit en chemin pour l'Italie (1). Il avoit paſſé une partie

(1) M. le Clerc a prétendu * qu'Eraſme n'étoit parti pour l'Italie que l'an 1508. & il s'eſt fondé ſur la date de quelques Lettres dont il étoit aiſé d'appercevoir la fauſſeté, puiſqu'il eſt certain qu'il en a écrit d'Italie, qui ne peuvent pas être d'une autre année que l'an 1506. Voyez *Epiſt. 9. L. 29.* Herold fixe ce voyage à la troiſieme année du Pontificat de Jules II. Or ce Pape

* Bibliotheque Choiſie, t. 5. p. 167.

de cette année en Angleterre, où il avoit été prendre congé de ſes amis qu'il regrettoit beaucoup (*a*). Il vint enſuite en France, & alla à Orléans (*b*) où il avoit un grand nombre de connoiſſances; il y demeura quelques jours chez Nicolas Beraud avec lequel il étoit fort lié. C'étoit un homme fort ſçavant dans les Belles-Lettres (*c*) & habile auſſi dans les Mathématiques: il reçut très-bien ſon ami (*d*); il voulut même lui faire un préſent, qu'Eraſme refuſa.

(*a*) *Epiſt.* 21. L. 10.

(*b*) *Epiſt.* 31. L. 1.

(*c*) *Epiſt.* 14. L. 28.

(*d*) *Epiſt.* 302.

De-là il prit le chemin d'Italie, que depuis très-long-tems il avoit le deſir de voir. Les Belles-Lettres y étoient pour lors cultivées avec plus d'honneur & de ſuccès, qu'elles ne l'avoient été depuis le ſiécle d'Auguſte. Les plus ſavans Grecs que les victoires des Barbares avoient expatriés, s'y étoient réfugiés, y avoient trouvé un heureux aſile, & avoient communiqué aux Italiens la connoiſſance de leur Langue & des meilleurs

fut élevé au Siége de S. Pierre le 1. Novembre 1503. *Harangue en l'honneur d'Eraſme, dans le dernier tome de ſes Ouvrages.*

Auteurs de l'antiquité : l'amour pour Ciceron, & le desir de l'imiter y étoient même portés jusqu'à des excès blâmables, ainsi que nous aurons occasion de le voir dans la suite.

Erasme, dans sa réponse à Curtius, parle de l'envie qu'il avoit toujours eue de voir l'Italie. » Il n'y a point de Nation, dit-il, pour laquelle je me » sois senti plus de goût depuis ma » tendre jeunesse, que pour les Italiens. J'ai souvent été tenté d'aller » en Italie, premierement lorsque je » n'avois pas encore dix-sept ans, ensuite lorsque j'étois en Hollande âgé » de vingt ans, enfin à 28 ans, lorsque j'étois à Paris. Les destins jusques-là se sont toujours opposés à » mes desirs. Etant en Angleterre, on » m'offrit plusieurs établissemens ; je » n'en voulus accepter aucun que je » n'eusse vû l'Italie : j'en entrepris donc » le voyage lorsque j'avois près de » quarante ans. »

Il avoit pour compagnons de voyage Jean & Bernard Boier, fils de Baptiste Boier de Genes, premier Médecin du Roi d'Angleterre. C'étoient deux jeunes gens dont il fait un fort grand éloge (a) : il assure qu'il n'y avoit rien de si modeste, de si docile

(a) *Epist.* 6. & 21. *l.* 10.

& de si studieux ; ce qui lui faisoit croire qu'ils répondroient aux intentions de leur pere, aux soins qu'il se prendroit, & que quelque jour ils feroient l'honneur de l'Angleterre.

Ce n'étoit pas comme leur Précepteur (*a*) qu'Erasme étoit avec eux ; ils en avoient un que l'on appelloit Cliston ; mais c'étoit en qualité d'ami, qui vouloit bien veiller sur leurs études, & leur donner des conseils. Il ne fut qu'un an avec eux, après lequel tems n'étant pas content des procedés de leur pere, il se sépara de ses enfans, sans cependant rester brouillé avec lui : car après son retour d'Italie, étant à Londres l'onziéme Novembre 1512. il dédia (*b*) à Baptiste Boier, premier Médecin du Roi, la traduction du Traité de Lucien de l'Astrologie. Il entretint aussi des liaisons avec ses enfans ; & il paroît par les Lettres (*c*) qu'Erasme leur a écrites, que ce fut Cliston qui occasionna le refroidissement entre leur pere & lui. Ce Précepteur sans aucun mérite avoit surpris la confiance du premier Médecin, & l'avoit indisposé contre Erasme dont il étoit jaloux. Au reste cette indisposition ne fut qu'un nuage passager (*d*) qui n'interrompit point pour

(*a*) *Epist. Rhenani. Heroldus.*

(*b*) *Epist.* 14. L. 10.

(*c*) *Epist.* 29. L. 25.

(*d*) *Epist.* 57. L. 26.

toujours leur amitié : le plus grand inconvénient qui en réſulta, fut pour les fils de Boier, qui par leur ſéparation d'avec Eraſme furent livrés à un mauvais Précepteur, & perdirent les avantages qu'ils pouvoient retirer de la compagnie d'un auſſi grand maître qu'Eraſme. La premiere ville d'Italie où il fit quelque ſéjour, fut Turin ; il y prit le grade de Docteur en Théologie (*a*). Il aſſure dans ſon Livre contre Sutor, que de célébres Univerſités lui avoient offert de le recevoir Docteur, qu'il l'avoit refuſé pluſieurs fois, & qu'enfin il avoit pris ce degré dans une Faculté qui n'étoit pas ſans réputation. Il écrivit au Pere Servais (*b*) qu'il s'étoit fait Docteur en Théologie malgré lui, & par pure complaiſance pour ſes amis qui l'y avoient preſque forcé ; ce qui prouveroit qu'il avoit bien changé de ſentiment, puiſque, comme nous l'avons vû, il donnoit autrefois pour motif de ſon voyage d'Italie, la néceſſité de s'y procurer le grade de Docteur, & d'acquérir par-là une plus grande conſidération. Il fait dans une de ſes Lettres (*c*) l'éloge de la politeſſe des Piémontois. De Turin il alla à Boulogne (*d*) où il ne fit cette fois-ci qu'un très-court ſéjour,

(*a*) *Epiſt. Rhen. Al. Adam.*

(*b*) *Epiſt. 35. & 37. L. 31.*

(*c*) *Epiſt. 16. L. 25.*

(*d*) *Comp. vitæ.*

*

craignant de s'y trouver pendant que cette Ville seroit assiégée : car il y arriva précisément dans le tems que le Pape Jules II. cherchant à réunir à l'Etat Ecclésiastique toutes les Villes qui en avoient été enlevées par des usurpateurs, ne parloit pas moins (*a*) que de mettre Boulogne à feu & à sang, si les Habitans ne lui livroient le Seigneur Bentivogle, ou du moins ne le chassoient de chez eux. Ces menaces ayant effrayé les Boulonois, Bentivogle prit le parti de s'enfuir de la Ville, qui pour lors ouvrit les portes au Saint Pere.

(*a*) *Raynaldus, an. 1506. n. 28.*

Pendant toute cette crise Erasme étoit allé à Florence (*b*) d'où il ne revint à Boulogne que lorsque le Pape y étoit. Il y arriva assez tôt pour être témoin de l'entrée triomphante de Jules II. La Ville s'étoit soumise le 2 Novembre 1506 (*c*); le Pape y vint le 10 de ce mois, & le lendemain il y fit une entrée si superbe, qu'Erasme qui la comparoit avec la marche des Apôtres, ne put s'empêcher d'en être scandalisé, & d'en témoigner longtems après son indignation (*d*). Les magnificences que l'on vit dans cette occasion, furent un sujet de satyre pour les ennemis de Jules II. L'Auteur du Dialogue

(*b*) *Epist. 35. & 37. Lib. 1.*

(*c*) *Raynaldus, n. 29. & 30.*

(*d*) *Apologia adversus libellum Stunicæ.*

Dialogue de ce Pape avec S. Pierre (a) fait ainsi parler Jules : » Si vous m'aviez » vû entrer en triomphe dans Boulogne » ainsi qu'un Roi, vous auriez peut-» être mépriſé tous les Triomphes des » Octaves & des Scipions ; vous ne me » déſapprouveriez pas d'avoir donné » tant de preuves de valeur pour con-» quérir Boulogne. Vous euſſiez vû » dans ce moment d'un ſeul coup d'œil » l'Egliſe militante & l'Egliſe triom-» phante. » On peut voir le détail de cette fête Pontificale dans Paris de Graſſis & dans Rainaldus.

(a) Dans Volfius, *Memorabiles lect.* t. 2. p. 64.

Eraſme étant à Louvain avoit obtenu de l'Evêque d'Utrecht (b) de ne point porter l'habit de Chanoine Régulier, à condition ſeulement qu'il auroit un Scapulaire blanc. Uſant de cette diſpenſe, il s'habilla de noir en Italie, conſervant toujours le Scapulaire ; ce qui penſa lui coûter la vie à Boulogne.

(b) *Epiſt. Servatio.*

La peſte y ſurvint ; & il fut ordonné que ceux qui ſoigneroient les peſtiferés porteroient un linge blanc ſur l'épaule gauche (c) afin qu'on les reconnût, & qu'on pût les éviter. Eraſme étant allé rendre viſite à un de ſes amis, fut rencontré par deux hommes qui le prirent pour le Médecin des

(c) *Epiſt.* 5. L. 24.

pestiferés ; & étant fort offensés de ce qu'il ne se détournoit pas, ils mirent l'epée à la main, dans l'intention de le tuer, ce qu'ils eussent fait, s'il ne se fût sauvé promptement dans une maison, d'où une femme leur cria que celui qu'ils croyoient être le Médecin des pestiferés étoit un Ecclésiastique.

Un autre jour étant en chemin pour aller voir une de ses connoissances, il vit tout d'un coup un grand nombre de gens accourir sur lui avec des bâtons, & en jettant des pierres, & criant : Qu'on tue ce chien. Heureusement qu'à ces cris tumultueux un jeune Seigneur superbement vêtu sortit de son Hôtel : Erasme se réfugia vers lui, & lui demanda quelle pouvoit être la cause d'un si grand mouvement ; à quoi le jeune homme répondit, que c'étoit ce Scapulaire qu'Erasme portoit qui trompoit le Peuple, & qu'il pouvoit être assuré que l'un de ces jours il seroit assommé, s'il continuoit de le porter. Ce discours fit faire des réflexions à Erasme : il prit dès-lors la résolution de cacher son scapulaire sous son habit ; & afin qu'on ne pût pas lui faire un crime de n'être point habillé en Chanoine Régulier, il demanda au Pape

Jules II. une diſpenſe (*a*) de porter cet habit. Le Pape lui accorda ſa demande, à condition qu'il ſeroit vêtu en Eccléſiaſtique; & même il lui accorda l'abſolution des fautes qu'il auroit pû faire en manquant de porter l'habit de Chanoine Régulier: Leon X. dans la ſuite confirma la diſpenſe de ſon prédeceſſeur (*b*). (a) Epiſt. Servatio. (b) Epiſt. Rhenani.

Il étudia beaucoup tout le tems qu'il fut a Boulogne; il y fit une Déclamation en deux parties (*c*) ſur la vie Religieuſe. Il diſoit dans la premiere tout ce qu'il falloit pour en détourner; & dans la ſeconde il en faiſoit voir tous les avantages. (c) Epiſt. Bois.

Cet Ouvrage n'a point été donné au Public. Il reçut ſon premier Livre des Antibarbares (*d*); il fit quelques-unes de ſes traductions des Ouvrages Grecs. On le preſſa pluſieurs fois de donner quelques leçons publiques; mais jamais il n'y voulut conſentir, parce qu'il étoit perſuadé (*e*) que les Italiens qui ne pouvoient s'accoutumer à la prononciation latine des Allemands, ſe mocqueroient de lui. (d) Epiſt. 9. l. 29. (d) M. Adam, Vie d'Agricola, Vie de Reuchlin par Maiu. p. 533.

Il donnoit quelque partie de ſon tems à l'éducation des jeunes gens, & apparemment qu'il fut peu content ou de leur conduite, ou de leur pro-

grès, ou de leur reconnoissance : car dans une Lettre qu'il écrivit plusieurs années après son départ d'Italie, il se plaint que son mauvais génie l'a engagé à faire quelques éducations à Boulogne (1).

Il y avoit pour lors dans l'Université de cette Ville un fameux Professeur en Langue Grecque, que l'on appelloit Paul Bombasius ; Erasme se lia de l'amitié la plus étroite avec lui ; & leur union dura tant que Bombasius vécut. Ils furent en grand commerce de Lettres, comme on peut en juger par le recueil de celles d'Erasme. Le Cardinal Pucci prit dans la suite des tems pour son Sécretaire Bombasius, qui périt (a) malheureusement à Rome,

(a) Bale.

(1) *Quòd ad juvenes attinet, scito me à nullo instituto semper fuisse alieniorem, quàm excipiendis aut curandis adolescentibus : quanquam Bononiæ malus genius meus propemodùm involverat illi reti.* Epistola manuscripta *de Basle* 1528. 8. *Paschæ*, Francisco Asulano.

Cette Lettre n'a jamais été imprimée ; elle m'a été communiquée très obligeamment par S. E. Monseigneur le Cardinal Passionei Bibliothéquaire de l'Eglise Romaine, qui cherche toutes les occasions d'être utile à la République des Lettres, dont il est un des grands ornemens.

lorsque l'Armée du Connétable de Bourbon s'empara de cette Ville l'an 1527. Il vouloit se sauver dans le Château Saint-Ange avec le Cardinal Pucci; mais ayant été enveloppé par une troupe de Soldats, il fut inhumainement massacré, tandis que le Cardinal eut le bonheur de s'échapper. Erasme avoit la plus grande estime pour Bombasius : il a assuré (*a*) qu'il n'avoit jamais vû personne qui eût tant de candeur que ce Savant.

(*a*) *Respondio ad Petri Curtii defensionem.*

Il avoit augmenté considérablement ses Adages à Boulogne. Il souhaitoit avec passion qu'ils fussent être imprimés par Alde Manuce, le plus célebre Imprimeur de ce siécle; il lui écrivit (*b*) qu'il avoit revû cet Ouvrage avec grand soin, & qu'il le lui offroit à imprimer. Alde lui fit réponse sur le champ, que ce seroit avec le plus grand plaisir du monde qu'il se chargeroit de l'impression de son Livre. Erasme ayant reçu cette Lettre, quitta Boulogne où il avoit demeuré un peu plus d'un an (*c*); il alla à Venise, & se rendit d'abord à la boutique d'Alde, où on le fit beaucoup attendre, parce qu'on ne le connoissoit pas. On s'imaginoit qu'il pouvoit être du nombre de ceux que la curiosité attiroit

(*b*) *Epist. Rhenani.*

(*c*) *Comp. vitæ.*

dans cette fameuse Imprimerie, & qui souvent importunoient fort Manuce ; mais s'étant fait annoncer, Alde n'eut pas plutôt entendu son nom, qu'il courut à lui, & lui demanda pardon de l'avoir fait si long-tems attendre : il l'embrassa ensuite tendrement, & le mena chez André Asulanus son beau-pere, dont la maison devoit être son logement. Il y trouva Jérôme Aléandre qui depuis fut Cardinal, & dont nous aurons occasion de parler. Erasme dans son second Livre contre le Prince de Carpi fait ainsi l'histoire de cette édition des Adages. » J'avois, » dit-il, apporté d'Angleterre tous » les matériaux de cet Ouvrage à Ve» nise. J'ai eu l'ambition qu'il tom» bât entre les mains d'un fameux » Imprimeur ; Alde s'en chargea avec » plaisir : j'ai été près de huit mois » dans la maison d'Asulanus. On co» pia & l'on imprima le Livre en peu » de tems : j'étois si occupé, que je » n'avois pas un moment de tems à » moi ; Alde avouoit qu'il étoit étonné, » comment au milieu du bruit effroya» ble que faisoient les Ouvriers, je » pouvois tant écrire. Je revoyois cha» que feuille après les autres Correc» teurs, afin de pouvoir encore faire

» les changemens que je jugeois à pro-
» pos. Il y avoit un autre Correcteur
« que l'on appelloit Seraphin. Alde
» reliſoit après moi ; & lorſque je lui
» demandois pourquoi il prenoit cette
» peine, il me répondoit que c'étoit
» pour s'inſtruire. Alde m'a prêté plu-
» ſieurs manuſcrits ; & il n'a pas été
» le ſeul qui m'ait fait ce plaiſir : Ja-
» nus Laſcaris, Marcus Muſurus, Ba-
» ptiſte Egnatius & Urbanus Regius
» m'en ont auſſi prêté. »

Jules Scaliger, dans ſa ſeconde Satyre pleine des plus furieux emportemens, nous repréſente Eraſme à Veniſe comme ſcandaliſant tous ceux avec leſquels il vivoit par ſon ivrognerie. Il aſſure qu'ayant rencontré à Mantoue Alde Manuce, ils s'entretinrent d'Eraſme ; que ce fameux Imprimeur lui avoua, qu'Eraſme lui-ſeul faiſoit plus d'ouvrage que n'en auroient pû faire deux autres hommes ; mais qu'il avoit ajoûté que le tems qu'il ne donnoit pas au travail, il le paſſoit à boire amplement de l'excellent vin Grec. Il avoit déja dit dans ſa premiere Satyre, en s'adreſſant à Eraſme même, » Après avoir briſé les portes
» de votre Couvent, vous vous allates
» cacher chez Alde, comme un ours

» qui s'enfuit. Les Italiens qui travail-
» loient avec vous dans cette Impri-
» merie, étoient indignés de voir que
» tandis qu'ils faisoient leurs ouvra-
» ges, vous alliez cuver votre vin.
» Falloit-il être à table ? vous étiez
» leur compagnon ; mais dès qu'il
» étoit question de travailler, vous
» vous en alliez. Ils en étoient dans
» une telle colere, qu'ils avoient bien
» de la peine à ne vous pas maltraiter.
» J'ai eu pour Précepteurs quelques-
» uns de ces gens-là ; & ce sont eux
» qui m'ont raconté ces faits. » Il est très-constant que s'ils ne sont pas entiérement inventés par la fureur de vouloir outrager un ennemi, ils sont du moins extrêmement exagerés. Nous avons déja vû (*a*) qu'il étoit en liaison d'estime & de confiance avec un grand nombre de Savans qui pour lors étoient à Venise ; outre ceux que nous avons nommés, il fut aussi très-considéré de Paul Canale Noble Venitien, & d'Ambroise Leon de Nole très-fameux Médecin, avec lequel il conserva un commerce de Lettres. Il y en a une de ce Médecin (*b*) parmi celles d'Erasme, qui lui rappelle le tems qu'ils ont passé à Venise ensemble : elle prouve que l'on pouvoit faire

(*a*) *Epist. Rhen.*

(*b*) *Epist.* 28. L. 10.

souvenir Erasme de ce tems-là sans l'exposer à rougir ; & lui dans sa réponse (a) ne craint pas d'assurer, en prenant à témoin Ambroise Leon lui-même, qu'il avoit été très-lié à Venise avec Alde-Baptiste Egnatius, Jérôme Aleandre & Marcus Musurus. Enfin il avoit assez de considération à Venise, pour que Janus ou Jean Lascaris, Ambassadeur du Roi Louis XII. près de la République, l'envoyât (b) souvent prier à manger. Le fameux Alviane qui commandoit les Troupes de Venise, un des plus célebres Généraux de son siécle, l'invita aussi à dîner ; ne le connoissant que par sa réputation ; mais Erasme ne put pas y aller ; & même il ne le vit jamais.

(a) *Epist.* 29. *L.* 10.

(b) Réponse au Prince de Carpi & à Curtius.

Jules Camille, Jules Scaliger & le Prince de Carpi, tous trois ennemis d'Erasme, ont assuré (c) qu'il avoit été Correcteur à gages d'Alde, & par conséquent son domestique ; mais il l'a toujours nié hautement : il a même soutenu que lorsqu'il étoit arrivé à Venise, il n'avoit pas besoin du secours des Italiens pour y vivre, & qu'il avoit assez d'argent pour s'y entretenir pendant deux ans, sans compter celui qu'on lui envoyoit d'ailleurs.

(c) *Epist.* 370. *Append.* Réponse au P. de Carpi & à Curtius.

Au reste nous remarquerons, que

dans les premiers tems de l'Imprimerie la profession de Correcteur n'étoit en aucune façon ignoble : elle fut exercée par les plus habiles gens ; & l'on voit dans le nombre des premiers Correcteurs des hommes très-importans, tels que Jean Lascaris dont nous venons de parler, & Marcus Musurus qui fut élevé par le Pape Leon X. à la dignité d'Archevêque. On trouve dans Maittaire (*a*) la liste des premiers Correcteurs, parmi lesquels il y a des noms illustres.

(*a*) Tome II. p. 108.

Malincrot, Doyen de Munster, a prétendu (*b*) aussi qu'Erasme avoit été Correcteur d'Imprimerie. Ce n'étoit pas pour lui en faire un reproche ; il se fondoit sur le témoignage de Pierre Opmeer, qui assure dans sa Chronique qu'Erasme fit cette fonction à Louvain chez Theodore Martin. Mais Cheviller observe, qu'il y a raison de douter qu'il ait fait cet office pour d'autres Livres que pour les siens. » Car, dit-il, si Erasme avoit été Correcteur d'Imprimerie à Louvain, le » Comte de Carpi & Scaliger qui lui » ont reproché d'avoir fait cette fonction à Venise, n'auroient pas manqué de dire qu'il l'avoit exercée à » Louvain ; mais il y a lieu de croire

(*b*) Cheviller, origine de l'Imprimerie, c. 7. part. 2.

» qu'Eraſme corrigeoit ſeulement ſes » propres Ouvrages chez Theodore » Martin à Louvain, ainſi qu'il le fai- » ſoit à Veniſe chez Alde. » Zeltner a crû (a) qu'Eraſme avoit été Précepteur du célébre Paul Manuce fils d'Alde; mais nous ne voyons rien dans ſes Ouvrages qui puiſſe confirmer ce fait. Il eſt fort poſſible qu'Eraſme ait bien voulu prendre la peine d'examiner les premieres études du jeune Manuce; ce qui eſt conſtant, eſt qu'il n'étoit encore qu'un enfant, lorſque Eraſme étoit à Veniſe: car dans une Lettre écrite le 15 d'Octobre 1519. à Ambroiſe Leon (b) Eraſme fait faire ſes complimens à Paul Manuce, qu'il nomme Manutiole, & qui, dit-il, n'étoit encore qu'un enfant, qui venoit jouer autour de nous pendant mon ſéjour à Veniſe.

(a) Maittaire, t. 3. part. 2. p. 498.

(b) Epiſt. 29. L. 19.

Les jaloux d'Eraſme qui n'ont été occupés qu'à diminuer ſa gloire, ont prétendu que ſon ſéjour chez Alde avoit beaucoup contribué à le rendre plus ſavant qu'il n'étoit. Quand cela ſeroit, on ne voit pas trop en quoi la gloire d'Eraſme en devroit ſouffrir. Il a traité ſérieuſement cette queſtion dans ſes Livres contre le Prince de Carpi & contre Curtius, qui vouloient

faire honneur à l'Italie des progrès qu'ils ſuppoſoient qu'Eraſme y avoit faits dans l'érudition: il eſt convenu (a), que le déſir de ſe perfectionner dans le Grec (1) avoit été un des motifs de ſon voyage; mais il a ſoutenu, que les études y étoient moins brillantes qu'il ne ſe l'étoit imaginé, parce que les guerres leur faiſoient un grand tort, & qu'il ſavoit beaucoup plus de Grec & de Latin lorſqu'il y arriva, qu'il n'en ſavoit ſur la fin de ſa vie. Il a aſſuré, que la curioſité l'avoit conduit en Italie plus encore que l'envie d'acquérir de la ſcience. » Je ne dois rien à l'Italie » de ce que je ſai, diſoit-il au Prince » de Carpi; plût à Dieu que je lui » euſſe beaucoup d'obligation! »

(a) *Epiſt.* 37. L. 31.

Eraſme après avoir demeuré quelque tems chez Aſulanus avec lequel il mangeoit, trouva que ſon tempérament ne s'accommodoit pas du genre de vie du beau-pere d'Alde: il s'en expliqua avec lui, & lui demanda (b) ſi Aſulanus trouveroit mauvais qu'il ſe fît apprêter à manger dans ſa chambre. Alde répondit qu'il étoit fort le maître de faire ce qui lui conviendroit le mieux; qu'Aſulanus ne prétendoit le gêner en aucune façon.

(b) Réponſe au Prince de Carpi & à Aſulanus.

(1) *Græcitatis potiſſimùm cauſâ.*

La santé d'Erasme s'étoit dérangée depuis peu ; il étoit obligé d'avoir recours à un régime très-exact : il venoit de ressentir les premieres atteintes de la gravelle, qui le tourmenta cruellement le reste de ses jours, & le mit souvent sur le bord de sa fosse. Il écrivoit plusieurs années après son départ de Venise à François Asulanus : « » Je n'oublierai jamais notre ancienne » amitié ; & si je voulois l'oublier, » la gravelle que j'ai sentie pour la » premiere fois à Venise, m'en se» roit bien ressouvenir (1). » Il jugea donc à propos de manger à son particulier, & à ses dépens.

L'Edition des Adages qu'il donna à Venise n'est pas la plus complette : c'est pourquoi on en parlera ailleurs. Les Adages ne l'occuperent pas seuls dans cette Ville : il y revit les traductions de l'Hécube & d'Iphigénie en Aulide d'Euripide ; & il en donna

(1) Cette Lettre n'a jamais été imprimée : Monseigneur le Cardinal Pathonei a eu la bonté de me la communiquer.

Nec oblitus sum noſtræ priſtinæ conſuetudinis ; nec ſi velim obliviſci, ſinat calculus, quem iſtic primùm collegi, meque ſubinde repetens, Venetiæ commonefacit. De Bâle, 15. Cal. Aprilis, an. 1523.

une nouvelle Edition. Il donna une Edition de Térence ; il revit le texte de Plaute, & le remit en meilleur ordre. On a prétendu qu'Alde lui avoit donné quarante ducats (*a*) pour son travail sur Plaute ; mais il assure qu'il n'a jamais reçû que vingt écus (*b*).

(*a*) *Quadraginta aureis.*

(*b*) *Viginti coronati.* Epist. 33. L. 18.

Toutes les fois qu'il a eu occasion de parler d'Alde, il l'a toujours fait avec de grands témoignages d'estime. Il en est question dans les Adages à l'article *hâtez vous lentement.* Alde, après Auguste & Vespasien, avoit adopté cette sentence ; Erasme en prend occasion de faire l'éloge de ce célébre Imprimeur (*c*) : il le représente comme un homme destiné à rétablir la profonde érudition. « Si quelque Dieu ami des Belles-Lettres favorise les vœux de notre Alde, dit-il, je promets aux gens de Lettres que d'ici à quelques années ils auront les bons Auteurs qui ont écrit en Latin, en Grec, en Hébreu, en Chaldaïque ; qu'ils auront des Ouvrages sur tous les genres de Science imprimés avec soin, de sorte que l'on n'aura plus rien à désirer dans les matieres de Littérature. C'est un travail digne d'Hercule & d'un

(*c*) Chiliade 2. Centurie 1. Prov. 1. p. 402.

» courage vraiement royal, de rétablir » ainſi les Belles-Lettres qui étoient » preſque anéanties ; de déterrer ce » qui étoit caché ; de réparer ce qui » étoit mutilé ; de corriger ce qui étoit » défectueux. L'intention d'Alde eſt » d'être utile à l'univers : auſſi tout ce » qu'il y a de Gens de Lettres favori- » ſent ſes entrepriſes ; les Hongrois » & les Polonois mêmes lui envoient » d'anciens manuſcrits, afin qu'il les » donne au public, & ils les accom- » pagnent de préſens. »

Alde en ſervant utilement la République des Lettres, amaſſa beaucoup d'argent. Le goût pour les Livres Grecs étoit venu très-à la mode : il en profita pour vendre ſes Livres fort cher ; de quoi ſe plaignit amérement (a) Codrus Urceus naturellement de mauvaiſe humeur, & qui pour ſe venger de cette cherté qu'il regardoit comme un monopole, attaqua l'exactitude des Editions d'Alde malgré la grande réputation qu'elles avoient. Il eſt ſorti un nombre immenſe de Livres Grecs de l'Imprimerie d'Alde ; on peut en voir le Catalogue (b) dans la Bibliotéque Grecque de M. Fabricius.

(a) Mémoires Littéraires, Vie de Codrus Urceus, p. 296. & 297.

(b) *Bibl. Græca*, t. xiij. p. 505.

Dès que les Adages eurent été imprimés à Veniſe, Eraſme ſe prépara

à sortir de cette Ville. Ce fut avec beaucoup de chagrin qu'Alde vit ce départ. Il fit plusieurs instances pour le retenir encore quelque tems : il vouloit étudier sous lui les préceptes de l'éloquence ; mais Erasme s'étoit engagé (a) à aller à Padoue près d'Alexandre fils naturel de Jacque Roi d'Ecosse, qui y faisoit ses études, quoiqu'il fût déja nommé à l'Archevêché de Saint André. Il avoit envié d'avoir Erasme pour son maître d'éloquence : il se rendit donc près de cet Archevêque pour présider à ses études. Ce fut à Padoue qu'il se lia intimément avec deux Savans du premier ordre, Marcus Musurus de Créte, & Scipion Cartéromaque de Pistoie. Musurus étoit un des plus savans Grecs qui fût venu en Occident ; & ce qui étoit rare dans les Grecs, il savoit le Latin à étonner (1). Rhenanus qui l'avoit oui dire à Erasme, assure (b) qu'il n'y avoit rien d'obscur pour Musurus ; qu'il avoit tout lû, tout discuté ; qu'il entendoit parfaitement la fable, l'Histoire & les mœurs des Anciens. Il professoit le Grec à Padoue. Leon X. lui ayant donné (c) un titre

(a) *Epist. Rhenani.*

(b) *Epist.* 3. L. 25.

(c) *Epist.* 29. L. 10.

(1) *Usque ad miraculum.*

d'Archevêque (1), il quitta Padoue, & vint mourir peu de tems après à Rome. Eraſme fit auſſi une étroite liaiſon avec Louis Texeira, qui fut Inſtituteur de Jean III. Roi de Portugal, lorſque ce Prince n'étoit pas encore parvenu au Trône. Il en fait l'éloge dans l'Epître Dédicatoire de quelques Ouvrages de ſaint Chriſoſtôme au Roi de Portugal ; & il met au nombre de ſes bonheurs d'avoir connu particuliérement Texeira.

Sa ſanté ayant été dérangée à Padoue (*a*), il alla à Sienne avec l'Archevêque de Saint André pour ſe rétablir ; & là il faiſoit des Piéces d'Eloquence pour l'inſtruction du jeune Prélat. Il les laiſſa toutes perdre, à la réſerve d'une ſeule qu'il retrouva pluſieurs années après dans ſes papiers, & qu'il envoya au Profeſſeur Henri Glareanus, afin que s'il en étoit content, il exerçât auſſi les jeunes gens dans ce genre de déclamation. Il appelle Glareanus (*b*) l'honneur de la Suiſſe. Eraſme avoit pour lui la plus grande eſtime ; il en fait un très-grand éloge dans pluſieurs de ſes Lettres.

(a) *Epiſt.* 69. L. 29.

(b) *Epiſt.* 69. L. 29.

(1) *A Leone Pontifice Monovaſienſem Archiepiſcopatum jam nactus.* Epiſt. Rhenanis

(a) *Epist.* 5. L. 1. *Epist.* 33. L. 18. Nous y apprenons (*a*) qu'étant à Cologne, il avoit reçu la couronne Poëtique des mains de l'Empereur Maximilien; qu'il étoit savant en Histoire, en Musique, en Cosmographie, en Mathématique. Il professoit à Basle (*b*) avec un très-grand succès; & lorsque la révolution en matiere de Religion s'y fit, il quitta cette Ville (*c*) avec Erasme pour aller à Fribourg, où il fut aussi Professeur public.

(b) *Epist.* 13. L. 19. *Epist.* 22. L. 4.

(c) *Epist.* 21. L. 26.

Ce petit Ouvrage (1) qu'Erasme envoya à Glareanus, avoit pour titre: Déclamation touchant la Mort; elle est faite dans le dessein de consoler un Pere qui a perdu son fils: on y trouve toutes les raisons que la Philosophie & la Religion peuvent fournir (2). La proximité de Rome augmentoit

(1) Il est dans le quatrieme tome d'Erasme, avec ce titre: *Declamatio de Morte, sive consolatio ad Patrem filii obitu afflictum.*

(2) Après cette Déclamation, il y en a une dans le quatrieme tome d'Erasme, qui a pour titre: *Declamatiuncula nomine Episcopi respondentis iis, qui sibi nomine Populi gratulati essent, & omnium nomine obedientiam quam vocant detulissent.* C'est un Evêque qui parle, qui connoit l'importance de la place qu'il occupe, & qui promet de faire de son mieux pour la remplir dignement. On ne sçait pas en quel tems fut fait cet Ouvrage;

le desir qu'Erasme avoit de voir cette Capitale du Monde ; il pria l'Archevêque son éleve de consentir qu'il s'éloignât pour quelque tems de lui, & il se mit en chemin pour Rome. Sa réputation y étoit déja très-grande. » On » ne peut pas dire, assure Rhenanus, » quels furent les applaudissemens & » les excès de joie avec lesquels il fut » reçu des Gens célebres, non-seulement de ceux dont l'état & la fortune » étoient médiocres, mais aussi de » ceux qui étoient dans les dignités » les plus élevées & dans la plus haute » faveur, tels que Jean de Medicis, » Gille de Viterbe & Dominique Grimani. » Le Cardinal Jean de Medicis est celui qui succéda à Jules II. qui étoit pour lors assis sur le Siége de S. Pierre, & qui est connu sous le nom de Leon X. Erasme lui écrivant (*a*) plusieurs années après ce voyage de Rome, lui rappelloit le tems qu'ils avoient été en liaison particuliere ; & Leon lui faisant réponse (*b*) convient que dès ce tems-là même il l'estimoit beaucoup. Gille de Viterbe étoit Général des Augustins : il étoit habile dans les trois Langues savantes ; Leon X. l'éleva à la dignité de Cardinal dans la célébre promotion qu'il fit le 1 Juillet 1517 (*c*).

(*a*) *Epist.* 1. L. 2.

(*b*) *Epist.* 178.

(*c*) *Raynaldus*, 1517. n. 101.

La maniere dont Eraſme fit connoiſſance avec le Cardinal Dominique Grimani, mérite d'être rapportée ; c'eſt lui-même qui en a fait le détail dans une Lettre à Auguſtinus Steuchus, où il témoigne ſa profonde douleur de la mort de ce digne Cardinal.

Pierre Bembe Noble Vénitien (*a*) qui depuis fut un des ornemens du ſacré College, avoit été chargé pluſieurs fois par le Cardinal Grimani d'inviter Eraſme à le venir voir ; mais lui qui aimoit peu le commerce des Grands, n'y alla qu'après pluſieurs inſtances, & plûtôt parce qu'il étoit honteux de refuſer tant de fois les avances d'un ſi Grand Seigneur, que par inclination. Il ne trouva perſonne dans les cours ; c'étoit l'après-dînée : il donna ſon cheval à ſon valet, & monta dans les appartemens. Il n'y avoit pas un domeſtique dans les trois premieres antichambres ; toutes les portes étoient ouvertes : il ne pouvoit revenir de ſon étonnement en voyant une ſi grande ſolitude. Enfin continuant toujours d'avancer, il rencontra un Grec qui gardoit une porte ; il lui demanda ce que faiſoit le Cardinal. Ce Grec qu'Eraſme avoit pris pour un Médecin, lui répondit

(*a*) *Epiſt.* 34. *l.* 26. *Epiſt.* 1175.

que son Maître étoit en conversation avec quelques gens d'esprit ; & il demanda à Erasme ce qu'il souhaitoit. » J'aurois voulu, répondit-il, saluer » M. le Cardinal ; mais puisqu'il est » occupé, je reviendrai une autre fois. » Il prit en même-tems le chemin de la porte, en s'arrêtant un peu pour considérer par les fenêtres la belle vûe. Le Grec revint à lui, pour savoir s'il ne vouloit rien faire dire au Cardinal : » Ce n'est pas la peine de l'interrompre, reprit Erasme ; je reviendrai » dans peu. » Il se contenta de dire son nom que le Grec lui demanda. Il ne l'eut pas plûtôt entendu, qu'il courut à l'appartement du Cardinal sans qu'Erasme s'en apperçût : il en sortit presque aussitôt pour le prier de ne point s'en aller ; & un moment après on le fit entrer chez le Cardinal. Il en fut reçu comme s'il eût été lui-même Cardinal : le Prélat lui fit donner un siége ; & ils eurent une conversation de plus de deux heures, pendant laquelle le Cardinal ne voulut jamais souffrir qu'Erasme eût le chapeau bas. La Littérature fut le sujet de leur entretien. Le Cardinal exhorta Erasme à se fixer à Rome, où les gens de mérite étoient sûrs de trouver de la

faveur ; il lui offrit en même-tems sa Maison, & même de partager avec lui sa fortune, en ajoutant que le climat de Rome conviendroit à son tempérament, & que le Palais où il habitoit avoit été bâti par un Pape qui avoit donné la préférence à cet emplacement, comme étant dans le quartier de Rome le plus sain. Après que cette conversation eut duré long-tems, le Cardinal envoya chercher son neveu : c'étoit un jeune homme qui étoit déja Archevêque. Lorsqu'il entra, Erasme voulut se lever ; le Cardinal l'en empêcha, en disant qu'il convenoit que ce fût le Disciple qui fût debout devant le Maître. Il lui fit voir ensuite sa Bibliothéque composée des meilleurs Livres écrits en toutes sortes de Langues. La conversation finit par les assurances que le Cardinal fit à Erasme, que les offres qu'il lui avoit faites, n'étoient pas de simples complimens : il le pria de ne pas juger de lui par les gens de Cour ordinaires, qui font beaucoup de promesses & n'y ont aucun égard ; & il exigea de lui qu'il ne sortiroit pas de Rome sans lui faire encore une visite (1). Mais il ne tint point parole,

(1) Le Déclamateur qui a fait le Livre

parce que dès-lors son parti étoit pris de retourner en Angleterre, où on lui faisoit espérer une fortune brillante; & il craignoit de n'avoir pas la force de résister à l'éloquence & aux bontés du Cardinal (*a*) qui desiroit avec passion de le retenir à Rome. Il s'est bien repenti depuis de n'avoir pas accepté les propositions de ce Cardinal. Sa Bibliothéque étoit après celle du Pape la plus considérable qu'il y eût pour lors à Rome (*b*); on y comptoit huit mille volumes. Il étoit lui-même très-instruit; il traduisit en Italien le Traité de S. Chrisostôme de l'Incompréhensible Nature de Dieu. Erasme fut aussi en liaison avec d'autres Cardinaux, dont il n'y en eut aucun qui ne le reçût comme s'il eût été son frere, ainsi qu'il nous l'apprend

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 2.

(*b*) *Ughel. lus, Italia sacra*, *t.* 5. *p.* 132.

qui a pour titre : *Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'Eglise Catholique*, croit * que c'est le Cardinal de Saint-George qui reçut si bien Erasme. Cependant cet Auteur cite la Lettre où tout le détail de cette conversation se trouve; il faut donc qu'il l'ait lûe avec une grande négligence, puisqu'il est constant que c'est le Cardinal Grimani dont Erasme déploroit la mort, & qu'il y est nommé comme le héros de cet entretien.

* P. 34.

(a) *Epist. 3. Append.* lui-même (*a*). Il étoit à Rome lorsque Jules II. y retourna après la conquête de Boulogne. Il y vit (*b*) l'entrée triomphante qu'y fit ce Pontife le 28 Mars 1507. Rien ne manquoit à la magnificence de ce spectacle, dont on peut voir la description dans les Annales (*c*) Ecclésiastiques. Il fut pour Erasme plûtôt un sujet de tristesse que de joie, ainsi que l'avoit été l'entrée triomphante de Jules dans Boulogne, parce que pour lors il fit en lui-même la comparaison de la conduite humble du Prince des Apôtres avec le superbe cortége de son Successeur, & dans la suite il ne craignit point d'en faire le contraste dans ses Ouvrages; ce qui lui fut reproché par Stunica, comme s'il avoit insulté aux Triomphes de l'Eglise. A quoi Erasme répondit, que le Triomphe de l'Eglise ne consiste point dans un faste très-vain & dans une cérémonie mondaine, dont même rougiroit un Prince profane s'il étoit sage.

(b) *Apologia adversus Stunicam.*

(c) *Raynaldus, an 1507. n. 3 & 4.*

Le Cardinal Raphaël de S. George, un des Prélats de Rome avec lequel Erasme étoit le plus lié, le chargea de la part du Pape Jules II. de faire un Ouvrage au sujet de la guerre que ce Pontife projettoit de faire aux Vénitiens

nitiens; & à cette occasion Erasme fit deux Discours (*a*). Le premier étoit pour dissuader Jules de faire cette Guerre. Il rapportoit dans le second les raisons qui pouvoient y déterminer; & comme il étoit pacifique de son naturel, & qu'il regardoit la Guerre comme un fléau que la Réligion & la raison condamnent également quand elle n'est pas absolument nécessaire, il travailla avec plus d'attention le premier Discours, dont l'original, dit-il, périt par la perfidie de quelqu'un.

(*a*) *Epist. Botzemio.*

C'est à ce Traité qu'il fait allusion dans une addition à ses Adages (*b*) où il dit : » Nous parlerons quelque » jour de tout ceci plus au long, lorsque nous donnerons au Public le Livre que nous avons fait sous le titre » de Déclamation contre la Guerre (1), » que nous adressames à Jules II. dans » le tems qu'il méditoit la Guerre contre les Vénitiens. » Cet Ouvrage est perdu, puisqu'il ne se trouve point dans la collection de ses Livres.

(*b*) Chiliade iv. Prov. 1. p. 968.

Il peut avoir quelque rapport avec la Complainte de la Paix dont on a déja parlé, & qu'il composa à Rome (*c*). Jules II. qui fut informé du

(*c*) Calkreuter.

(1) *Antipolemo.*

sujet de cette Déclamation ; & dont les sentimens ne s'accordoient point avec ceux d'Erasme, l'envoya chercher. Ce ne fut pas sans crainte qu'il alla à l'Audience de ce Pontife impérieux & violent ; mais il en fut quitte pour une réprimande faite avec douceur, & pour un conseil de ne jamais se mêler des affaires des Princes. Tout ce qu'il y avoit à Rome de Gens savans se fit honneur de se lier intimément avec Erasme ; il fut très-uni avec Scipion Carteromaque (*a*). Il l'avoit d'abord connu à Boulogne ; mais ce fut à Rome qu'ils prirent l'un pour l'autre la plus grande amitié. Carteromaque rendoit de fréquentes visites à Erasme ; & après avoir passé plusieurs heures ensemble, Carteromaque restoit à manger avec lui, & quelquefois ils couchoient ensemble. Ce fut Carteromaque qui procura la connoissance de Gille de Viterbe à Erasme ; qui a assuré qu'il n'a point vû d'homme plus savant que Carteromaque, & plus éloigné de l'ostentation. Thomas Phædre fut aussi ami d'Erasme. Il étoit garde (*b*) de la Bibliothéque Vaticane, & il avoit été Professeur d'Eloquence : il avoit le talent de parler

(*a*) Réponse à Curtius, *Epist.* 5. L. 23. Voyez l'Eloge de Carteromaque dans Farius Valerianus, *de infelicit. Literat.* L. 2. P. 356.

(*b*) *Epist Rhenani*, Baile.

admirablement bien sur le champ ; & Rome le regardoit comme le Cicéron de son siécle (1). Jules Camille, François Sphærula, Philippe Beroalde le jeune, furent aussi liés avec Erasme, qui assure que pendant son séjour en Italie il n'eut pas la moindre dispute avec aucun des Savans du pays. Il a en même-tems déclaré, qu'il n'y avoit point de Nation qui lui convint mieux que la Nation Italienne, & dont la société lui fût plus agréable.

Parmi ceux qui cultivoient dans ce tems la Littérature à Rome, il y en avoit qui enseignoient des sentimens très-dangereux ; ils ne craignoient pas d'attaquer l'immortalité de l'ame. Le Concile de Latran tenu au commencement du sixiéme siécle, & une Bulle du Pape Leon X. (*a*) sont des preuves constantes de ce fait. Erasme rencontra un jour un de ces malheureux Philosophes (*b*) qui se mit en tête de lui prouver que les ames mouroient

(*a*) *Raynaldus, an.* 1513. *n.* 92.

(*b*) *Ecclesiastes.*

(1) *Neque diu felix fuit Thomas Phœdrus, affluentissimum Eloquentiæ flumen, quo non alius eo tempore oratio clarior, neque vehementior fuit, Romanæ ipse quoque Cathedræ decus & ornamentum.* Valerianus de infelicitate Litteratorum, L. 1. p. 287. Edit. Menkenii.

avec les corps qu'elles informoient. Son principal argument étoit fondé sur l'autorité de Pline le Naturaliſte, qui traite avec mépris ceux qui croient qu'il y a de la différence entre la nature de l'ame des bêtes & de celle des hommes. Eraſme lui fit voir que la maniere dont Pline raiſonnoit lorſqu'il parle de la nature de l'ame, étoit ſi abſurde, que c'étoit vouloir ſe tromper de gaieté de cœur dans la matiere du monde la plus importante, que d'admettre des ſuppoſitions auſſi extravagantes que celles de Pline. Il crut avoir ainſi confondu ce prétendu Philoſophe.

Avec de pareils principes, il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait eu à Rome dans ce tems-là beaucoup d'impies. Eraſme rapporte avec douleur, qu'il a été lui-même témoin oculaire de pluſieurs blaſphêmes exécrables, que des incrédules oſoient avancer en préſence de pluſieurs perſonnes ſans qu'on les inquiétât (1).

(1) *At ego Romæ his auribus audivi quoſdam abominandis blaſphemiis debacchantes in Chriſtum & in illius Apoſtolos, idque multis mecum audientibus, & quidem impunè. Ibidem multos novi, qui commemorabant ſe dicta horrenda audiſſe à quibuſdam*

Lorsqu'il fut prêt de sortir de Rome, on fit encore (*a*) de nouvelles tentatives pour l'y retenir : on lui offrit la place de Pénitencier, dont les revenus sont considérables ; on lui fit entendre que ce seroit un degré pour parvenir à ce qu'il y avoit de plus élevé. Mais il avoit pris de si grands engagemens avec l'Angleterre, qu'il s'imagina qu'il y auroit de la légereté & de l'inconstance à écouter d'autres propositions. (*a*) *Epist. Rhen.*

Il sortit donc de Rome, au grand regret de tous ceux qu'il y avoit connus ; ils auroient voulu vivre toujours avec un Savant, dont la société étoit délicieuse. Le Cardinal Raphaël de S. George lui écrivant quelques années après (*b*) au sujet du bruit qui couroit qu'il alloit revenir à Rome, lui témoigne la douleur que son départ avoit causé à ses amis. » Vous nous » avez affligés, lui dit-il, lorsque vous » êtes parti de Rome ; venez nous ré» jouir par votre retour. » Il eut aussi de son côté beaucoup de chagrin, de se croire dans la nécessité d'abandon- (*b*) *Epist.* 13. *L.* 22.

Sacerdotibus Aulæ Pontificiæ Ministris, idque in ipsâ Missâ, tam clarè, ut ea vox ad multorum aures perveneris. Epist. 34. L. 26.

ner une Ville, où il avoit tant & de si puissans amis, dont les mœurs, le goût, le caractere étoient conformes à sa maniere de penser (*a*). Il ne fut pas long-tems sans se repentir de ne les avoir pas crûs, d'autant-plus que les espérances de cette brillante fortune qu'il avoit esperé de faire en Angleterre, s'évanouirent bientôt.

(*a*) Réponse à Curtius.

En sortant de Rome, il retourna à Sienne (*b*), où il avoit laissé l'Archevêque de Saint André, qui se préparoit à s'en retourner en Ecosse; mais ne voulant pas quitter l'Italie sans avoir vû Rome, Erasme y retourna encore avec lui. Ils allerent ensemble jusqu'à Cumes pour y voir l'Antre de la Sibylle; l'Archevêque retourna ensuite chez le Roi son pere.

(*b*) *Epist. Ruenani.*

Erasme n'a jamais eu occasion de parler de ce jeune Prélat, qu'il n'en ait fait de grands éloges. » C'étoit, » dit il dans ses Adages (*b*), un jeune » homme qui n'avoit pas encore vingt » ans, & qui avoit toutes les vertus » que l'on peut admirer dans quelqu'un » de parfait. Il apprenoit sous moi à » Sienne le Grec & la Rhétorique. » Il aimoit tant l'étude, qu'il vouloit apprendre même pendant les heures du repas; on lui lisoit pendant qu'il man-

(*c*) Adages, Cent. v. Chiliade 2. p. 554.

geoit les Epitres des Papes, ou quelques Ouvrages de S. Jérôme ou de S. Auguſtin. Il avoit ſi bien profité de ſes lectures, qu'à dix-huit ans il pouvoit paſſer pour un homme fort inſtruit. Ce fut lui qui donna à Eraſme l'Anneau où étoit gravé le Dieu-Terme, dont il ſe ſervit (*a*) pour faire ſon cachet, après y avoir fait graver cette deviſe, *Concedo nulli*, je ne cede à perſonne; ce qui lui occaſionna des reproches & des diſputes, dont on rendra compte ailleurs.

(*a*) *Epiſt.* 49. L. 31.

Ce jeune Seigneur qui donnoit de ſi grandes eſpérances, eut une fin malheureuſe. Henri VIII. Roi d'Angleterre avoit déclaré la guerre à la France par complaiſance pour le Pape Jules II. Jacque IV. Roi d'Ecoſſe allié de Louis XII. crut être obligé en vertu de ſon alliance avec ce Prince, de déclarer la guerre aux Anglois : il entra en Angleterre à la tête d'une groſſe armée, accompagné de ſon fils l'Archevêque de Saint André; il donna bataille au Comte de Surrey, qui commandoit l'Armée Angloiſe. Il y eut une action très-vive à Flodden (*b*) ſur la Tuvede le 9 Septembre 1513. Le Roi d'Ecoſſe y fut tué avec l'Archevêque de Saint André; Guichardin pré-

(*b*) Rapin Thoiras, t. 5. p. 75.

(a) Guichardin, L. xij. n. 6.

tend (a) que plus de douze mille Ecossois périrent dans cette Bataille. Les Anglois fort dévoués pour lors au Saint Siége, crurent que cette Victoire avoit été miraculeuse ; & Thomas Morus ou le croioit, ou feignoit de le croire, ainsi qu'on peut s'en convaincre par une piéce de Vers qu'il fit à cette occasion (1).

(1) *Dum pius Henricus victricibus asseris armis*
Romano te iterùm, Gallia, Pontifici ;
Scotorum Jacobus regnum Rex ecce Britannum
Occupat infestis impius agminibus.
Fœdera non illum toties jurata morantur,
Conjugis in fratrem quin feras arma suæ ;
Quin Gallo fidei comitem se adjungeret hosti ;
Quin cuperet Petri mergere naviculam.
Nec mirum est scelera hæc si vir conceperit ; infans
Cæde patris teneras imbuit ante manus.
Ergò volente Deo periit cum strage suorum,
Exitus & scelerum qui solet esse, fuit.

Pour bien entendre cette fin, il faut savoir que Jacques III. pere de Jacques IV. fut tué dans une Bataille contre les Seigneurs rébelles, qui avoient à leur tête Jacques. *V. Rapin Thoiras*, t. 4. p. 434. Voyez aussi

Erasme ne resta pas long-tems en Italie après le départ de l'Archevêque de Saint André : il en sortit sans en savoir la Langue ; ce qui l'empêcha de profiter du commerce de quelques Savans. Il rapporte (*a*) qu'étant à Venise, il y rencontra Bernard Ocricularius de Florence, qui écrivoit l'Histoire en Latin comme Salluste. Il voulut lier conversation avec lui ; mais Ocricularius ne répondit qu'en Italien. Erasme eût beau lui dire (*b*) qu'il n'entendoit pas plus cette Langue que l'Indienne ; l'opiniâtre Florentin persista à ne pas vouloir prononcer un mot de Latin : ainsi ils se séparerent sans avoir pû faire aucune conversation. Si parmi les Savans de ce siécle il y en avoit quelques-uns qui avoient de la répugnance à parler Latin, de peur que la nécessité de trouver des mots & d'arranger promptement ses phrases ne les accoutumât à s'éloigner de la pureté du style des excellens Auteurs, il y en avoit aussi qui plus curieux de la facilité que de l'élégance, ne vouloient point apprendre les Langues vulgaires, parce qu'ils avoient résolu de ne parler ja-

(*a*) *Epist.* 1292. Apophtegmes, 8e. Livre.

(*b*) V. *Sanctii Minerva*, p. 862.

Epist. Th. Mori, p. 55. & 56. après celles de Mélanchon.

mais que Latin. Eraſme fut de ce nombre ; il ne ſavoit pas plus le François que l'Italien, quoiqu'il eût fait un long ſéjour en France. » Qui ne me trouveroit pas ridicule, dit-il dans une de ſes Remarques contre le Syndic Beda (*a*), « ſi je m'aviſois de porter mon » jugement ſur un Livre écrit en François, moi qui ne ſuis point au fait » de cette Langue (1) ? »

(*a*) Sur la Propoſit. 198. de Beda.

Ce fut le changement arrivé en Angleterre, qui détermina Eraſme à donner la préference à ce Royaume ſur l'Italie. Henri VII. mourut le 22 Avril 1509. il eut pour ſucceſſeur Henri VIII. ſon fils, qui avoit pour Eraſme la plus grande eſtime. Ils étoient en commerce de Lettres. On en a encore une de ce Prince pour lors Prince de Galles (*b*) qu'il adreſſa à Eraſme en Italie ; elle démontre que Henri avoit pour lui la plus parfaite eſtime, & qu'il prenoit un grand intérêt à ſa perſonne. A peine fut-il ſur le Trône, que le Comte de Monjoie écrivit à Eraſme (*c*) le 27 Mai 1509, que ce Prince venoit de ſuccéder à ſon

(*b*) *Epiſt.* 16. *L.* 23.

(*c*) *Epiſt.* 6. *L.* 4.

(1) *Quis enim ferret me, ſi de Libro Gallicè ſcripto mihi ſumerem auctoritatem pronunciandi, cùm ejus Linguæ phraſim in pleriſque non aſſequar ?*

Pere ; qu'il n'y avoit rien qu'Eraſme ne pût eſpérer d'un Roi dont le caractere étoit ſi excellent, dont non-ſeulement il étoit connu, mais qui le mettoit au nombre de ſes amis, puiſque de ſa propre main il lui écrivoit des Lettres, honneur qu'il n'avoit fait qu'à très-peu de perſonnes. Il le conjure enſuite de venir promptement admirer un Prince généreux, qui déclaroit publiquement qu'il aimoit les Lettres, & qu'il protegeroit ceux qui les cultivoient. Il lui apprend en même tems que l'Archevêque de Cantorberi lui promettoit un Bénéfice s'il revenoit en Angleterre ; & pour faciliter ſon retour, Morus joignit à cette invitation une Lettre de change dont il avoit fourni la moitié : l'autre étoit un préſent de l'Archevêque. D'autres amis d'Eraſme lui écrivirent en même-tems (*a*) de ſe prêter aux eſpérances de la fortune qui l'attendoit en Angleterre : il crut donc devoir céder à ces inſtances ; & perſuadé qu'il alloit trouver des monts d'or en ce Royaume (*b*), il prit le parti d'aller s'y établir, réſolu pour lors d'y paſſer le reſte de ſes jours.

(*a*) *Compar. vitæ.*

(*b*) Réponſe à Curtius.

Il prit le chemin des Griſons (*c*), paſſa à Coire, à Conſtance dans le

(*c*) *Epiſt. Rhenani.*

Brisgau ; il vint ensuite à Strasbourg, d'où il alla en Hollande voir sa famille : de-là il alla saluer les amis qu'il avoit à Anvers & à Louvain ; il rendit ses devoirs à Adolphe de Bourgogne (*a*) qui avoit grande envie de le retenir chez lui. Il lui avoit même offert des conditions très-favorables ; mais les idées flatteuses de l'heureux avenir qu'il se promettoit en Angleterre, le rendoient sourd à toutes les propositions qu'on pouvoit lui faire. Etant arrivé en Angleterre, il descendit chez Thomas Morus.

(*a*) *Epist.* 16. L. 10.

Il ne fut pas long-tems sans s'apercevoir, que les complimens des Rois mêmes ne sont pas toujours suivis des effets qu'ils devroient annoncer. La guerre des Anglois avec la France & l'Ecosse étoit un obstacle à la libéralité de ses Mécenes : l'Angleterre en avoit beaucoup souffert ; & pour comble de malheurs, les vivres y étoient d'une cherté extrême.

Il professa à Cambridge & à Oxford. Morus assure (*b*) qu'il s'acquit une grande réputation dans ces deux Universités ; qu'il y eut un grand nombre d'Ecoliers, & qu'elles auroient souhaité toutes deux de l'avoir au nombre de leurs Théologiens.

(*b*) Apologie de la Folie d'Erasme.

Mais s'il acquéroit de l'honneur, il n'en étoit pas plus dans l'aiſance : car il dépenſoit beaucoup, & ne tiroit rien de ſes Ecoliers. C'eſt ce qu'il mande en confidence à Colet, par une lettre (*a*) dattée de Cambridge & du College de la Reine le jour de Saint Barthelemi de l'an 1511. » Je » n'eſpere pas, lui dit-il, de pouvoir » gagner ici aſſez, pour garder ce » que je reçois de mes Mécenes Que » pourrois-je tirer de gens qui ſont » tous nus, moi qui ſuis bon, & » qui d'ailleurs ſuis né en dépit de » Mercure ? La dépenſe eſt ici très- » grande, écrit-il (*b*) à un autre de » ſes Amis. Il n'y a pas encore cinq » mois que je ſuis à Cambridge : il » m'en a déja coûté ſoixante nobles ; » & je n'en ai reçu qu'un de mes Eco- » liers, encore ai-je eu bien de la » peine à l'accepter «. C'étoit le 28 Novembre 1511. qu'il écrivoit ainſi. Il eſt conſtant par ces Lettres, qu'il ſe propoſa de tirer quelque émolument de ſes leçons : cependant Melchior Adam aſſure qu'il les donna *gratis* ; ce qui paroîtroit pouvoir ſe prouver par la lettre d'Eraſme au Pere Servais à qui il mande : » Il y a ici deux » Univerſités, qui ont toutes deux

(*a*) *Epiſt.* 10. *L.* 1er

(*b*) *Epiſt.* 18. *L.* 8e

» grande envie de m'avoir. J'ai enſei-
» gné pluſieurs mois le Grec & l'E-
» criture Sainte à Cambridge, mais
» *gratis*; & j'ai réſolu d'en agir tou-
» jours de même «. Apparemment le peu de profit qu'il prévit devoir tirer de ſes leçons, à cauſe de l'indigence ou de l'avarice de ſes Ecoliers, lui fit prendre la réſolution de ne leur rien demander. Il entre dans le détail de ſes leçons, dans une Lettre à Ammonio (*a*) écrite de Cambridge le 16 Octobre 1511. » Juſqu'à préſent, dit-il, j'ai lû la Grammaire de Chriſolore: je n'avois pas grand monde; j'en aurai apparemment plus, lorſque je commencerai celle de Théodore Gaza. Je donnerai peut-être bientôt des leçons Théologiques: car il s'en agit préſentement. L'argent qui m'en revient eſt ſi peu conſidérable, que cela ne mérite pas d'attention: cependant je rends de bons ſervices à ceux qui s'appliquent à l'étude «. Il ne fut pas long-tems ſans ſe repentir d'avoir abandonné l'Italie; dès le 11 de Novembre 1512. il écrivoit de Cambridge (*b*) à ce même Ammonio: » Il n'y a point de malheur que je ne croye avoir mérité d'être ſorti d'Italie, & d'avoir

(*a*) *Epiſt.* 7. *L.* 8.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 8.

» quitté Rome, où je pouvois me li-
» vrer aux espérances les plus flatteu-
» ses. « Il s'étendit davantage sur ce sujet dans ses Lettres écrites aux Cardinaux Grimani & Raphael de S. George le dernier Mars de l'an (a) 1515. (a) *Epist.* 2. *L.* 2.
» Il m'est impossible, dit-il au premier,
» de ne pas regréter Rome, lorsque
» je fais attention au grand nombre
« d'avantages qu'on trouve réunis dans
« cette Ville, la plus célébre qu'il y
» ait dans le monde entier : une liberté
» douce, de riches Bibliotheques, de
» délicieuses conversations avec tant de
» sçavans hommes, tant de Monumens
» de l'antiquité, & enfin les plus
» grandes lumieres recueillies dans un
» seul endroit ; & quoique ma fortune
» en Angleterre soit au-dessus de
» mon mérite, cependant pour dire la
» vérité, elle ne répond ni à mes es-
» pérances, ni aux promesses de mes
» amis. Mais c'est plutôt la faute des
» tems que la leur : car le Roi lui-mê-
» me qui est très-généreux, qui a de
» la bonté pour moi, & qui en parle
» avantageusement, nous a été enle-
» vé (1) par les orages de la Guerre. »

(1) Il étoit venu en Flandres pour faire la Guerre à la France.

Il répéta les mêmes choſes dans ſa Lettre au Cardinal de Saint George (*a*).

(*a*) *Epiſt.* 6. L. 2.

Ses regrets augmenterent encore, lorſqu'il apprit que le Cardinal de Médicis avoit ſuccédé à Jules II. Il lui fit part de ſa joie par une grande Lettre (*b*) qu'il lui écrivit de Londres le 29 Avril 1515, à laquelle Leon X. répondit affectueuſement (*c*) le 10 Juillet ſuivant. Il s'en fallut peu qu'Eraſme ne retournât à Rome: l'Evêque de Rocheſter ayant été envoyé à cette Cour, fit ſavoir à Eraſme que ce ſeroit avec grand plaiſir qu'il l'emmeneroit avec lui; mais Eraſme ne put pas profiter de cette favorable occaſion, parce qu'il ne fut pas averti aſſez à tems pour faire ſes préparatifs pour un ſi grand voyage. C'eſt ce qu'il manda (*d*) au Cardinal de Nantes, en lui répétant qu'il ne pouvoit ſe conſoler d'avoir quitté Rome. Il étoit très-lié avec l'Evêque de Rocheſter dès le tems de ſes premiers voyages en Angleterre; & ce fut pour lui témoigner ſa reconnoiſſance des bienfaits qu'il en avoit reçus, qu'il lui dédia (*e*) ce qu'il avoit commencé à traduire du Commentaire de Saint Baſile ſur Iſaïe. Il n'en acheva pas la traduction, parce

(*b*) *Epiſt.* 8. L. 2.

(*c*) *Epiſt.* 9. L. 2.

(*d*) *Epiſt.* 10. L. 10.

(*e*) *Epiſt.* 30. L. 30.

qu'il s'imagina que cet Ouvrage n'étoit pas du grand Saint Basile ; ce qui est l'occasion d'une dispute sur laquelle les Critiques ne sont pas d'accord (a) quoique le plus grand nombre soit opposé au sentiment d'Erasme. Mais si sa fortune n'étoit pas brillante, il avoit du moins la consolation d'avoir pour intimes amis tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus illustre en Angleterre. Trois hommes sur-tout du plus rare mérite se lierent avec lui de la plus étroite amitié, qui dura autant que leur vie; Guillaume Warrham, Jean Colet & Thomas Morus.

(a) V. Fabricius, *Bibl. Græca*, t. 8. p. 77. V. Tillemont, note 8 sur S. Basile, t. 9.

Warrham étoit le plus grand Seigneur d'Angleterre, jusqu'à ce que la faveur eût associé au Trône Wolsei. Il étoit Archevêque de Cantorberi, & par conséquent Primat du Royaume ; il rempliſſoit avec cela la place de Grand-Chancelier. Ce ne fut que peu de tems avant son Voyage d'Italie, qu'Erasme eut l'avantage de connoître ce Prélat. Il se repentit toujours d'avoir connu trop tard un Protecteur si généreux : il assure (b) que s'il avoit eu le bonheur d'avoir eu Warrham pour Mécene dans sa jeunesse, il seroit devenu beaucoup plus savant ; mais que malheureusement il ne fut protegé par

(b) Note 8 sur le 2 chapitre de l'Epître premiere aux Thessaloniciens.

cet Archevêque que lorſqu'il étoit déjà d'un certain âge, & qu'il touchoit preſque à ſes quarante ans. » Dans ma » jeuneſſe, dit-il ailleurs (a), ſi j'euſ- » ſe répondu aux careſſes des Grands » qui me témoignoient de l'amitié, » j'aurois fait de plus grands progrès » dans la Littérature; mais le trop » grand amour de la liberté m'a mis » aux mains avec une opiniâtre pauvre- » té, ce qui auroit duré long-tems, ſi » Guillaume Warrham ne m'eût forcé » d'être de ſes amis. Je fis l'eſſai de ſes » bontés avant mon Voyage d'Italie. «

(a) Chiliade 10. Cent. 5. Prov. 1. p. 1050.

Ce fut lui qui contribua à faire venir Eraſme en Angleterre (b); il lui avoit promis un Bénéfice, & il lui tint parole: il le nomma à la Cure d'Aldington (c), dans le Diocèſe de Cantorberi; elle valoit près de cent nobles de revenu (1). Eraſme ne crut pas devoir accepter cette place, non-ſeulement parce qu'elle demandoit réſidence, mais auſſi parce que ne ſachant pas la Langue du Pays, il n'étoit pas en état d'en remplir les fonctions. Warrham leva ſon ſcrupule (d), en lui faiſant réſigner cette Cure moyennant une penſion de cent écus. Il reſtoit encore un autre ſcrupule à Eraſme: il ne trouvoit

(b) Epiſt. Rhenani.

(c) Eccleſiaſtes, Liv. 2.

(d) Epiſt. Servat.

(1) Monnoie d'or de ce tems-là.

pas équitable que celui qui étoit chargé de desservir le Bénéfice, n'en touchât qu'une partie des émolumens, qui par cet arrangement revenoient à un homme qui ne rendoit aucun service à la Paroisse ; » mais ce Prélat qui avoit » une vraie piété, me rassura, dit Eras» me, en déclarant qu'enseignant tous » les Pasteurs par mes Ouvrages, je » faisois plus de bien que je n'en au» rois pû faire par mes Prédications » dans une Cure : ainsi n'ayez point » de répugnance, ajouta-t-il, & j'au» rai soin de cette Eglise. »

Erasme rapporte (*a*) que dans plusieurs occasions Warrham lui avoit donné des preuves de sa générosité ; qu'en diverses fois il lui avoit fait présent de plus de quatre cens nobles ; & qu'en un seul jour il lui en donna cent cinquante (*b*). Souvent il refusoit les libéralités de ce Prélat. Il n'aimoit pas à exposer sa misere aux Grands ; il convient (*c*) que s'il eût eu moins de répugnance à faire connoître ses besoins aux Seigneurs Anglois, il auroit été beaucoup plus à son aise. Il y a quelques Lettres de Warrham dans le Recueil de celles d'Erasme : on y remarque un caractere de plaisanterie, qui convenoit fort à Erasme. Il le

(*a*) *Epist. Servat.*

(*b*) *Epist. Botz.*

(*c*) *Epist.* 144. & 221.

(a) *Epist.* 29. L. 7. congratuloit un jour (*a*) sur ce qu'il étoit rétabli d'un accès de gravelle. » A quoi bon, disoit-il, toutes ces » pierres dans un si petit corps comme » le vôtre? Qu'en peut-on faire? Pour » vous aider à vous en défaire, je vous » envoie trente angelots: ayez soin » de vous rétablir, & ne nous privez » point par votre maladie de nos es- » pérances, & de ce que votre science » nous met en droit d'attendre de » vous. « Erasme écrivoit aussi à ce

(b) *Epist.* 44. L. 20. Prélat sur le ton plaisant (*b*): il en avoit reçu un Cheval; & il soupçonnoit qu'au présent de l'Archevêque on avoit substitué une mauvaise bête: il en badine ainsi. » J'ai reçu le » Cheval: il n'est pas fort beau; mais » il est bon: il n'est sujet à aucun pé- » ché mortel, si ce n'est à la gour- » mandise & à la paresse. Il a les » vertus d'un bon Confesseur; il est » prudent, humble, paisible: il ne » mord ni ne rue. «

Warrham avoit assez d'amitié pour

(c) *Epist.* 29. L. 14. Erasme (*c*) pour se charger lui-même de lui faire tenir l'argent de ses pensions, lorsqu'il n'étoit pas en Angleterre.

Erasme lui témoigna sa reconnoissance, en lui dédiant plusieurs de ses

Ouvrages ; son Saint Jérôme dont nous parlerons ailleurs (*a*), quelques Traductions des Dialogues de Lucien, les Saturnales, le Deuil, l'Icaromenippe, l'Hécube & l'Iphigénie d'Euripide. Il paroît par l'Epître dédicatoire de l'Iphigénie, que les chœurs des Tragédies Grecques (1) n'étoient pas de son goût. Ces deux Tragédies traduites avoient déja été données au Public par Erasme ; mais les ayant revûes avec soin, il les dédia à l'Archevêque de Cantorbéri. Il assure dans l'Epître dédicatoire de l'Hécube, qu'il ne s'étoit appliqué à la Traduction des Livres profanes, que pour être plus en état de mieux traduire les Ouvrages qui pouvoient contribuer au rétablissement de la Théologie, tels que les Livres Sacrés & les Peres.

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 29. *Epist.* 37. *L.* 12. *Epist.* 24. *L.* 29. *Epist.* 15. *L.* 29.

Warrham étoit fort sensible à ces preuves d'estime que lui donnoit Erasme : il lui mandoit (*b*) qu'ayant reçu par lui l'immortalité, dont plusieurs Rois & Empereurs illustres d'ailleurs sont privés, il ne voit pas ce qu'il

(*b*) *Epist.* 8. *L.* 2.

(1) *Nusquam enim mihi magis ineptisse videtur antiquitas, quàm in ejusmodi choris, ubi dum nimiùm affectat novè loqui, vitiavit eloquentiam, dumque verborum miracula venatur, in rerum judicio cessavit.*

peut lui rendre dans ce monde-ci équivalent.

Les Traductions d'Hécube & d'Iphigénie avoient déja été imprimées à Paris l'an 1506. par Badius, qui avoit mis à la tête quatre vers à l'éloge du Traducteur (1). Les ennemis d'Erasme eurent la hardiesse dans la suite de publier (a) que ce n'étoit pas lui qui avoit fait ces Traductions; qu'il les avoit trouvées quelque part, & les avoit données sous son nom; & qu'elles étoient de Rodolphe Agricola. Il renvoya (b) pour toute réponse à ceux qui avoient été témoins de son travail; & il cite Jean Paludanus, Montjoie, Morus, Linacer, Grocin & Latimer.

(a) *Epist.* 4. *L.* 21. *Epist.* 53. *L.* 18.

(b) *Epist.* 589.

Erasme n'a manqué aucune occasion de faire l'éloge de ce Bienfaiteur, & pendant sa vie, & après sa mort. Il le représente au Pape Leon X. comme étant tout ce qu'il y a de plus parfait en Angleterre du côté de l'érudition, de la piété, de toutes les vertus Episcopales, & du désir qu'il avoit de

(1) *Loqui Latinè nesciebat antè Tragœdiarum Scriptor exculti ssimus, Qui nunc Camœnis loquens Erasmicis, Varronianæ certat Eloquentiæ.* Maittaire, t. 2. p. 189.

favoriser les Sciences. Il assure le Cardinal Grimani (*a*) que l'Archevêque de Cantorbéri l'aimoit, le protégeoit, le combloit de bienfaits, en sorte qu'il ne pourroit pas recevoir plus de preuves de bontés, ni d'un Pere, ni d'un Frere. Il écrivoit (*b*) à l'Abbé de S. Bertin : » Erasme est présentement » métamorphosé en Anglois : il doit » ces sentimens aux bontés qu'on a » pour lui en Angleterre. Parmi ceux » qui me font du bien, je mets à la » tête l'Archevêque de Cantorbéri, » le Mécene de tous les gens de Lettres. Bon Dieu! Quel heureux génie, quelle fécondité, quelle vivacité, quelle facilité à bien traiter les affaires les plus difficiles, quelle érudition, quelle politesse, quelle douceur! Jamais personne n'est sorti triste d'avec lui ; ce qui est digne d'un Roi. Avec cela quelle libéralité, quelle modestie! Lui seul ignore sa grandeur. Enfin personne n'est plus constant ni plus fidele que lui dans l'amitié. «

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 2. *V.* aussi *Epist.* 20. *L.* 10.

(*b*) *Epist.* 13. *L.* 10.

Le Cardinal Wolsei lui fit éprouver des dégoûts sur la fin de sa vie ; & ils l'engagerent (*c*) à se démettre de la dignité de Grand-Chancelier, qui fut sur le champ donnée à Wolsei. Lors-

(*c*) Rapin Thoiras, *t.* 5. *p.* 98 & 103.

que lui-même eut été disgracié, le Roi voulut rendre les Sceaux à Warham (a); mais il les refusa, sous prétexte que son grand âge ne lui permettoit plus d'en faire les fonctions. Il mourut l'an 1532. Erasme fut pénétré de douleur en apprenant cette mort : il le peignit ainsi dans son Ecclésiaste. » Quelque occupé que fût ce » Prélat des affaires du Royaume, ja» mais elles ne l'ont empêché de rem» plir ses devoirs d'Archevêque ; il » sembloit même qu'il en fût entiére» ment occupé : il trouvoit le tems de » dire la Messe presque tous les jours, » de donner audience, de reçevoir les » Ambassadeurs, de donner des con» seils au Roi, de faire la visite de son » Diocèse, & même d'avoir des mo» mens pour lire. La lecture étoit pour » lui un délassement, ainsi que la con» versation avec quelques Savans. Il » avoit souvent deux cens personnes à » manger chez lui, parmi lesquelles il » y avoit des Evêques, des Ducs & » des Comtes. Il ne restoit jamais plus » d'une heure à table : il ne buvoit » point de vin ; la petite biere étoit » sa boisson, encore en buvoit il fort » peu. Il étoit d'un caractere fort gai. » Il ne soupoit point ; mais s'il res-

(a) *Epist.* 35. L. 26.

toit

» toit chez lui quelqu'un de ſes fami-
» liers, du nombre deſquels j'étois,
» il les voyoit ſouper ſans rien manger,
» ou du moins très-peu de choſe. S'il
» ne reſtoit perſonne chez lui, il don-
» noit à la priere & à la lecture le
» tems du ſouper. Il aimoit la plaiſan-
» terie, & il étoit lui-même fort plai-
» ſant; mais c'étoit ſans fiel. Il ne
» laiſſa en mourant que ce qui étoit
» préciſément néceſſaire pour payer ſes
» dettes. Je ne finirois pas, ſi je vou-
» lois dire tout ce qu'il m'a voulu don-
» ner. »

Burnet juge ainſi de ce Prélat. (*a*) » L'Angleterre perdit en lui un bon » Canoniſte, un grand Miniſtre, & » un Courtiſan adroit. Les gens de » Lettres ſurtout le regréterent com- » me leur Protecteur. « Ne diſſimulons pas que l'Abbé de Longuerue a accuſé Warrham (*b*) de s'être deshonoré dans la grande affaire du Divorce de Henri VIII. Il prétend que ce Prélat fut ſolliciteur public du Roi, & que dans l'aſſemblée tenue à Londres devant les Légats Commiſſaires, il fut convaincu d'avoir contrefait la ſignature de Fisher, Evêque de Rocheſter, qui n'avoit jamais voulu conſentir au réſultat de l'aſſemblée des Evê-

(*a*) Hiſtoire de la Réform. L. 2.

(*b*) Notes ſur la Vie du Card. de Volſei. Mém. de Littérature, t. 8. p. 286.

ques, lesquels avoient tous conclu pour le Divorce, & pour la nullité de la Dispense de Jules II.

Ce que l'Abbé de Longuerue affirme si positivement, Rapin Thoiras ne le donne (a) que comme un soupçon. » L'Archevêque de Cantorbéri, » dit-il, présenta au Roi un écrit si- » gné de tous les Evêques, dans le- » quel ils condamnoient son mariage » comme contraire à l'honnêteté pu- » blique & au droit Divin. Le seul » Fisher, Evêque de Rochester, ayant » refusé de le signer, on prétend que » l'Archevêque y mit son nom à son » insçu. «.

(a) T. 5. L. xv. p. 247.

Ce qui est plus certain, est que le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon fut fait contre le sentiment de Warrham. » Lorsque Henri VII. eut » conclu le mariage de Henri son fils » avec Catherine d'Arragon, dit l'His- » torien d'Angleterre (b), l'Archevê- » que Warrham lui dit franchement » que ce mariage étoit contraire à la » Loi de Dieu, contre laquelle la Dis- » pense du Pape ne pouvoit être d'au- » cun effet. » Malgré tout cela Henri VIII. étant parvenu à la Couronne, ne laissa pas d'épouser la Princesse contre le sentiment de War-

(b) L. xv. p. 243.

rham, qui auroit épargné une infinité de chagrins à Henri, aux Papes, & à l'Eglise Catholique, s'il eût été suivi.

Thomas Cranmer succéda à Warrham dans l'Archevêché de Cantorberi: il eut pour Erasme les sentimens qu'avoit eus son Prédécesseur (*a*), & déclara qu'il ne prétendoit point céder à Warrham dans les procedés qu'il se proposoit d'avoir avec Erasme. Il lui en donna même des preuves: Thomas Morus lui apprit (*b*) que Cranmer étoit dans de très-bonnes dispositions à son égard. Erasme faisoit profession de l'estimer; & il ne craignit point de rendre ses sentimens publics. » C'est, disoit-il (*c*), un » Prélat qui non-seulement est un pro» fond Théologien, mais dont les » mœurs vraiement théologiques an» noncent la candeur. » Un autre ami d'Erasme plus digne d'être avoué que Cranmer, fut Jean Colet, avec lequel il vécut pendant plus de vingt ans dans la plus tendre union. Colet avoit eu pour Pere (*d*) un homme fort riche, qui avoit été deux fois Maire de Londres. Il étoit l'aîné de dix freres (*e*) & de onze sœurs, auſquels il survécut. Il s'appliqua dans sa jeunesse

(*a*) *Epist.* 7. *L.* 23.

(*b*) *Epist.* 466. *Append.*

(*c*) Apologie à la tête du N. Testament.

(*d*) *Epist.* 14. *L.* 25.

(*e*) *Epist.* 16. *L.* 24.

à la Philoſophie ; & il fut Maître ès Arts. Il n'y eut aucune partie des Mathématiques qu'il n'étudiât. Il voyagea en France & en Italie ; ce fut-là qu'il ſe donna tout entier à la lecture des Peres : S. Auguſtin étoit celui qu'il goûtoit le moins. Il n'y avoit aucun Livre d'hiſtoire ou de morale qu'il n'eût examiné. Etant de retour en Angleterre, il vint s'établir à Oxford, où il expliqua en public & gratuitement les Epîtres de S. Paul. Ce fut-là où Eraſme fit connoiſſance avec lui. Ils avoient tous deux pour lors près de trente ans ; Eraſme avoit deux ou trois mois plus que lui. Colet reçut le grade de Docteur ſans l'avoir demandé. Le Roi Henri VII. le fit venir à Londres pour le nommer Doyen de S. Paul, place très-honorable, qui lui donnoit l'inſpection du College de ce nom. Son Pere lui laiſſa en mourant une riche ſucceſſion ; il l'employa à établir un nouveau College à Londres, qu'il dédia à l'Enfant-Jeſus. La maiſon étoit magnifique. Il y établit deux Maîtres à qui il donna de gros appointemens, afin qu'ils enſeignaſſent gratuitement. Il ordonna que le nombre des Ecoliers ſeroit borné, & qu'il ne paſſeroit pas ſeize dans chaque

Classe. Il dépensa tout son bien à cette fondation ; & l'argent qu'il y employa monta à des sommes si excessives, qu'Erasme dit qu'un Satrape même en eût été effrayé. Leur connoissance se fit dès le premier voyage d'Erasme en Angleterre. Colet rechercha son amitié : il lui écrivit d'Oxfort l'an 1497 (*a*) lorsqu'Erasme étoit dans cette même Ville, qu'il le connoissoit beaucoup de réputation & par quelques-uns de ses Ouvrages ; que lorsqu'il avoit été à Paris son nom y étoit déja célébre ; qu'il savoit d'ailleurs par le Prieur de la Maison où il demeuroit, qu'il étoit un très-honnête homme ; qu'il lui offroit ses services, & qu'il souhaitoit que l'Angleterre lui fût aussi agéable ; qu'il ne doutoit pas qu'il lui seroit utile ; & qu'il lui seroit toujours très-attaché, parce qu'il le regardoit comme un homme de bien & un très-savant homme. Erasme fut très-sensible aux avances de Colet : il reçut ses louanges avec beaucoup de modestie (*b*) ; & dans la réponse qu'il lui fit, il se peint ainsi. » Afin, lui dit-il, que vous me » connoissiez avant de savoir si vous » devez m'aimer, je vous apprendrai » que vous trouverez en moi un homme

(*a*) *Epist.* 3. L. 5.

(*b*) *Epist.* 4. L. 5. *Epist.* 41.

» qui a une très-petite fortune, ou » plutôt qui n'en a aucune; un homme » sans ambition, qui a beaucoup de » penchant à l'amitié, qui n'est que » médiocrement versé dans les Belles-» Lettres, mais qui en est l'admirateur » passionné, qui respecte sincérement » la probité des autres sans vanter la » sienne, qui cede à tout le monde » du côté de la doctrine, mais à per-» sonne pour la bonne foi : simple, » franc, libre, incapable de dissimu-» lation, parlant peu, & de qui vous » n'avez rien à attendre que le cœur. » Si vous jugez qu'un homme de ce ca-» ractere soit digne de votre amitié, » vous pouvez compter sur Erasme. »

Ce Prieur qui rendit un si bon témoignage d'Erasme que Colet eut envie de le connoître, s'appelloit Richard Charnoce, Prieur de la Maison & de l'Eglise de Christ : Erasme avoit pour lui autant d'estime que d'amitié.

(a) *Epist.* 44. » C'est, disoit-il, le Prêtre (*a*) des graces; & par une heureuse réunion on » trouve chez lui tous les genres de » Littérature joints à la politesse & à » la probité. J'irois, écrivoit-il au

(b) *Epist.* 52 L. 5. » Comte de Montjoie (*b*) avec Charnoce & Colet passer mes jours dans » l'extrémité de la Scithie. » Char-

noce aida souvent Erasme dans ses besoins pendant ses premiers voyages en Angleterre ; & Colet lui fut très-utile (*a*) dans les derniers : sa bourse étoit au service de son ami, qui n'y avoit recours que dans les grandes extrémités.

(*a*) *Epist.* 15. *Epist.* 18. *L.* 10. *Epist.* 21. *L.* 12.

Colet voulut engager Erasme (*b*) à expliquer à Oxfort le Pentateuque ou Isaïe ; mais il s'en excusa, sur ce qu'il n'avoit pas fait les études nécessaires pour bien remplir les vûes de Colet. Ils étoient dans l'habitude d'agiter, soit de vive voix soit par écrit, des questions qui avoient rapport à l'Ecriture sainte ; & ils n'étoient pas toujours d'accord. Ils eurent une dispute sur la crainte que J. Christ avoit témoignée de la mort, qui donna occasion à un Ecrit (1) qu'Erasme dédia à Colet : il y examine si J. Christ étoit abandonné de la Divinité dans le tems qu'il demandoit que si cela étoit possible, le Calice passât loin de lui. C'étoit le sentiment de quelques Théologiens ; mais ce n'étoit point celui

(*b*) *Epist.* 45. *L.* 31.

(1) *Disputatiuncula de tædio, pavore, tristitiâ Jesu instante supplicio Crucis, deque verbis quibus visus est mortem deprecari : Pater, si fieri potest, transeat à me Calix iste.*

d'Eraſme. Il veut prouver dans ſon Ouvrage, que c'eſt en-tant qu'Homme que J. Chriſt a parlé ainſi, & qu'en cette qualité il a craint la mort, qui eſt la ſuite du péché, & qui eſt mauvaiſe en elle-même.

Colet après avoir vû l'Ecrit d'E-
(a) *Epiſt.* raſme, jugea (*a*) qu'il avoit fort bien
44. L. 31. défendu ſon ſentiment : il ne trouva cependant pas qu'il l'eût démontré ; il s'engagea même à répliquer quand il en auroit le loiſir.

(b) Apolo- M. l'Abbé Marſolier (*b*) & M. Du-
gie, p. 243. pin ont jugé, que l'Ouvrage d'Eraſme étoit très-beau ; qu'il pouvoit ſervir de modéle de la maniere de traiter les queſtions théologiques par raiſon, & ſuivant les principes de la ſaine Théologie & des régles de foi.

On n'a aucune preuve que Colet ait répondu à l'Ouvrage d'Eraſme ; nous n'avons auſſi aucune connoiſſance des Commentaires ſur le Nouveau-Teſtament que Colet devoit donner au Public, & dont Eraſme parle dans une
(c) *Epiſt.* de ſes Lettres (*c*). Il y a quelque ap-
8. L. 10. parence que cet Ouvrage ne mérite pas nos regrets : car Colet a avoué lui-
(d) *Epiſt.* même (*d*) qu'il ne ſavoit pas le Grec ;
12. L. 2. ſans la connoiſſance duquel nous ne ſommes rien, diſoit-il. Il ſe propoſoit

de l'apprendre sous Erasme même sur la fin de sa vie : » Je veux être votre » disciple, lui écrivoit il ; & quoi » qu'avancé en âge & près de la vieil- » lesse, je veux à l'exemple de Caton » apprendre la Langue-Grecque. »

Ce fut à Colet qu'Erasme dédia l'Ouvrage de l'Abondance des mots & des choses (1) : c'est une espéce de Rhétorique faite à l'usage des jeunes gens, pour les disposer à parler sur toutes sortes de sujets. Elle est divisée en deux Livres ; on y trouve les principes de la Grammaire, & les moyens de s'exprimer de diverses manieres sur un même sujet. » C'est moi, dit Eras- » me, qui ai imaginé le premier ce » sujet, & qui l'ai executé. J'ai don- » né diverses formules, ou des prin- » cipes d'amplification : j'ai commencé » par ce qui est général ; je suis enfin » venu au particulier. »

Quand Erasme commença à travail- ler sur cet Ouvrage, il n'avoit aucun dessein de le donner au Public ; mais s'en étant répandu quelques copies à son insçu, il prit le parti de le faire imprimer lui même. Il avoit été ébau- ché à Orléans (a) : il y avoit ensuite

(a) *Epist.* 24. l. 5. *Epist.* 8. l. 24.

(1) *De duplici copiâ verborum ac rerum.*

travaillé en Italie ; & enfin il le perfectionna en Angleterre pour faire plaisir à Colet, qui souhaitoit avec passion que cet Ouvrage servît à l'usage des Ecoliers de son nouveau College. Erasme avoit d'abord eu dessein (*a*) de dédier cette Rhétorique à Adolphe de Bourgogne & à Battus ; ensuite se trouvant dans un grand besoin d'argent (*b*), il s'imagina que s'il dédioit un Ouvrage fait pour les Enfans au jeune Prince d'Angleterre, il pourroit tirer quelque gratification de la Cour. Ce devoit être au commencement de 1511 : car le Prince dont il doit être ici question, nâquit le premier Janvier de cette année, & mourut à la fin de Février suivant (*c*).

(*a*) *Epist.* 36. *L.* 9.

(*b*) *Epist.* 27. *L.* 12.

(*c*) Rapin Thoiras, *t.* 5. *p.* 126.

Colet avant même que ce Prince mourût, pria Erasme de lui donner la préférence ; & il promit quinze Angelots, si ce Livre lui étoit dédié. Erasme les accepta ; & il le dédia à Colet (*d*) le 29 Avril 1512. Deux ans & demi après il fut réimprimé à Strasbourg (*e*) revû & augmenté par l'Auteur. Cet Ouvrage eut un très-bon succès : Tonstal ne pouvoit s'empêcher de l'admirer (*f*). » Il est incroiable, écrivoit Jean Walsoin (*g*), » avec quel empressement on recher-

(*d*) *Epist.* 29. *L.* 28.

(*e*) *Epist.* 28. *L.* 28.

(*f*) *Epist.* 24. *L.* 7.

(*g*) *Epist.* 25. *L.* 1.

cha le Livre *De Copiâ.* » Gilbert Cousin (1) l'appelle un Livre d'or.

Budée n'en avoit pas une si grande idée ; il mandoit à Erasme (*a*) que plusieurs gens d'un mérite distingué, & même de ceux qui l'estimoient, croyoient que cet Ouvrage n'étoit ni digne de son titre, ni même d'Erasme. A cela il fit réponse avec une apparence de modestie (*b*), qu'ils étoient d'accord : » cependant, ajoute-t-il, » il y a plusieurs personnes dont le » suffrage n'est pas à mépriser, qui » le louent beaucoup. Vous n'en faites » pas grande estime, dites-vous, par- » ce que j'ai tiré plusieurs choses des » lieux communs ; mais du moins je » mérite quelque louange, pour avoir » le premier traité ces matieres avec » plus de soin & d'exactitude que les » autres, ce que vous serez obligé » d'avouer, si je ne me trompe. »

(*a*) *Epist.* 9. L. 4. *Epist.* 255.

(*b*) *Epist.* 15. L. 1. *Epist.* 221.

Dans le siecle passé, on fit usage

(1) *Quonam sis rerum, Lector studiose, paranda*
Verborumque tibi copia larga modo :
Aureus hic aperit mirâ brevitate Libellus,
Quem cudis doctâ, Roterodame, manu.

Cognati Opera, t. 1. p. 401.

de ce Livre dans l'Université de Paris ; c'est ce que nous apprend Mercier (*a*), qui le traite de Livre d'or. Erasme revit aussi l'Ouvrage de Guillaume Lilius à la sollicitation de Colet. Lilius avoit été engagé par Colet à faire une petite Grammaire, qui avoit pour titre (1) : De la construction des huit parties d'Oraison. On l'avoit imprimée sans nom d'Auteur, & elle avoit été attribuée à Erasme. Colet le pria de la retoucher ; & il la publia en meilleur ordre l'an 1515. à Basle.

(*a*) *Epist. Dedic.* Mercier, à la tête des Colloques.

Ce ne sont pas-là les seuls Ouvrages de Grammaire qu'ait fait Erasme : on imprima en 1544. après sa mort un abregé de Rhétorique (*b*) qu'il avoit composé pour Damien Goës, Noble Portugais, à qui il écrit plusieurs Lettres, & qu'il aimoit assez pour le prier de venir loger avec lui (*c*).

(*b*) *Bibl. Belg.* Foppens.

(*c*) *Epist.* 65. L. 30.

Erasme fit un Discours qui est une espece de Sermon, pour le College de Colet ; il a pour titre ; Discours sur l'Enfant Jesus, prononcé par un Enfant dans l'Ecole de Colet, dans

(1) *De octo Orationis partium constructione.*

laquelle il y a un tableau de l'Enfant-Jésus représenté comme enseignant (1).

Le Sermon est divisé en trois parties. La premiere est un Eloge de J. C. enfant : on fait voir dans la seconde les obligations que les hommes ont à J. C. la nécessité de l'aimer, ses bontés pour les Enfans, ce qu'il faut faire pour l'imiter & mériter ses graces ; la troisiéme partie représente les avantages & les douceurs d'une vie Chrétienne, & les récompenses qui en sont les suites. Le Traducteur François de ce Discours (*a*) a jugé qu'il étoit de la derniere importance, & qu'on ne pouvoit trop exhorter à le lire. Colet mourut à Londres d'une hydropisie l'an 1519. âgé de près de cinquante-trois ans. (*b*) Erasme en fut dans la plus profonde douleur ; il déclara que depuis trente ans il n'y avoit pas eu une mort qui lui eût causé une aussi grande tristesse que celle-là. » Il » me semble, disoit-il (*c*), que j'ai perdu en Colet la moitié de moi même. » Quel homme l'Angleterre a perdu ! » Que je suis malheureux d'être privé

(a) M. Mallet.

(b) *Epist.* L. 23. *Epist.* 464. *Epist.* 4 L. 13.

(c) *Epist.* 468.

(1) *Concio de Puero Jesu, pronunciata à Puero in novâ Scholâ Joannis Coleti per eum institutâ Londini, in quâ præsidet Imago Pueri Jesu docentis specie.*

roit voulu faire un éloge très-étendu de Colet (a); mais il ne put pas contenter son désir, parce qu'on ne lui envoya pas des Mémoires assez complets. Si Erasme eut pour lui la plus parfaite estime, lui de son côté avoit la plus grande idée d'Erasme : il n'a pas craint de dire que le nom d'Erasme seroit immortel (1); & qu'il se croiroit heureux (b) d'être dans la plus grande misere, & de posséder la millieme partie de la doctrine d'Erasme. Thomas Morus, célébre par sa fortune, par sa disgrace, & par la beauté de son génie, ne fut pas moins ami d'Erasme que Warrham, & que Colet.

(a) *Epist.* 8. L. 14.

(b) *Epist.* 12. L. 2.

(c) Vannii & Garasse, Doctrine curieuse, L. 1. S. 7. p. 44.

Des Auteurs (c), dont le suffrage à la vérité n'est pas d'un grand poids, ont prétendu que la connoissance de Morus & d'Erasme avoit commencé d'une façon singuliére. Morus rencontra un homme qui parloit très-agréablement, & qui raisonnoit très-bien; après l'avoir entendu pendant quelque tems, il s'écria tout-d'un-coup : « ou » vous êtes un Démon, ou vous êtes » Erasme; » & il se trouva qu'effecti-

(1) *Nomen Erasmi nunquam peribit.* Epist. 18. L. 2.

vement c'étoit Eraſme. Morus naquit à Londres (a) dans une famille médiocre; Eraſme qui l'a connu parfaitement, en fait ainſi le portrait dans une Lettre à Huttenus (b) un des admirateurs de Morus, & qui déſiroit ne rien ignorer de tout ce qui regardoit cet homme célébre. » Sa taille » n'eſt ni grande ni petite, elle eſt » bien proportionnée: il a la peau fort » blanche, peu de barbe, les yeux » bleux. Sa phiſionomie eſt gracieuſe » & riante; il eſt fort gai, ſans cependant donner dans la bouffonnerie: » ſon épaule droite paroît un peu plus » haute que la gauche, ſur-tout lorſqu'il marche; ce qui eſt l'effet d'une mauvaiſe habitude plutôt que de ſa taille. Ses mains ſe ſentent un peu » de la campagne. * Il n'a jamais été » fort-attentif à la propreté: il eſt » très-peu difficile ſur la nourriture. » Dans toute ſa jeuneſſe il ne buvoit » preſque que de l'eau: il aimoit mieux » les nourritures groſſiéres que les » mets délicats; les légumes, les fruits » & les œufs étoient ce qu'il mangeoit » avec le plus de plaiſir. Il ſe met » toujours ſimplement, ſi ce n'eſt dans » les occaſions de cérémonie, où il » eſt obligé de ſe conformer aux uſa-

(a) *Epiſt. Eraſ. L. 27. p. 1509.*

(b) *Epiſt. 30. L. 10.*

* *Subruſticæ ſunt.*

» ges. On ne sauroit imaginer com-
» bien il est ennemi du cérémonial.
» Il avoit de l'aversion pour la Cour,
» parce qu'il haïssoit la tyrannie, &
» qu'il aimoit la liberté & l'égalité :
» Henri VIII. eut beaucoup de peine
» à l'attirer à sa Cour. Quoiqu'il ai-
» me beaucoup le repos & la tran-
» quillité, personne ne travaille plus
» que lui lorsque cela est nécessaire. Il
» paroît être né pour l'amitié. Il est
» assez peu attentif à ses propres af-
» faires ; mais il est fort-occupé de
» celles de ses amis : enfin c'est un
» modele pour ceux qui ont des amis.
» Sa société est si charmante, que quel-
» que triste que l'on soit, il n'est pas
» possible de ne pas prendre plaisir à
» son entretien. Dès l'enfance il avoit
» aimé la plaisanterie, mais sans don-
» ner dans la bouffonnerie, ni dans
» le mordant. Il fit quelques Comédies
» dans sa jeunesse, & même il les
» joua : il composa aussi plusieurs Epi-
» grammes. Il eut des inclinations,
» mais sans scandale. Il profita plutôt
» des occasions qui se présenterent,
» qu'il ne les rechercha ; & il fut plus
» sensible au plaisir d'aimer qu'à ce-
» lui des sens. Il s'appliqua de bonne
» heure aux Belles-Lettres : étant jeu-

» me, il étudia le Grec & la Philo-
» ſophie malgré ſon pere, qui mena-
» çoit de le deshériter, parce qu'il
» abandonnoit l'étude des Loix qui
» étoit la profeſſion de ſes Ancêtres.
» Quelque répugnance qu'il eût pour
» ce genre de vie, il fut obligé de
» l'embraſſer pour ne pas ſe brouiller
» avec ſa famille; & il s'y acquit
» une ſi grande réputation, qu'il
» n'y avoit point à Londres d'Avo-
» cat autant conſulté que lui, & qui
» gagnât autant. Il s'étoit fort appli-
» qué à l'étude des Peres; & étant
» encore très-jeune, il avoit expliqué
» les Livres de Saint Auguſtin de la
» Cité de Dieu en préſence d'un
» nombreux Auditoire, où ſe trou-
» voient des Prêtres & des gens avan-
» cés en âge, qui ne ſe faiſoient pas
» une honte d'être inſtruits par un jeu-
» ne homme. Projettant d'embraſſer
» l'état Eccléſiaſtique, il ſe donna
» tout entier à la piété & aux morti-
» fications; mais faiſant réflexion qu'il
» lui étoit impoſſible de ſe paſſer de
» femme, il aima mieux être un Ma-
» ri chaſte qu'un Prêtre impur. Il étoit
» d'un déſintéreſſement parfait dans
» ſa profeſſion d'Avocat: il étoit tou-
» jours pour les accommodemens. Il fut

» Juge des Causes Civiles à Londr
» pendant quelques années. Il expédio
» promptement toutes les Causes : il
» refusoit les épices permises par
» Loi ; ce qui lui fit la plus grand
» réputation, & lui procura l'amit
» générale. Le Roi Henri VIII. aya
» entendu parler de son mérite, l'en
» ploya en quelques ambassades do
» il s'acquita tout au mieux ; & il en fi
» si content, qu'il voulut absolume
» l'attacher à la Cour, malgré to
» ce que put faire Morus pour s'op
» poser à sa fortune. Henri l'aim
» long-tems à un point qu'il ne pou
» voit vivre sans lui : il lui étoit uti
» pour ses affaires, & nécessaire pou
» ses délassemens. Son élévation n
» l'empêcha point de se souvenir d
» ses anciens amis, ni de cultiver l
» littérature. Il se servoit de son cré
» dit principalement pour être utile
» ses amis. Colet disoit de lui, que c'é
» toit le premier génie d'Angleterre. »

On lit dans son Epitaphe que l'on trouve dans les Lettres d'Erasme (a), que Morus après avoir été appellé à la Cour, fut mis dans le Conseil du Roi & créé Chevalier, nommé Sous-Trésorier, & ensuite Chancelier ; qu'il avoit été Orateur des Communes dans

(a) *Epist.* L. 27. p. 1509.

Parlement, & envoyé plusieurs fois
ambassade.

Il parvint à tous ces honneurs sans
s avoir brigués (a). Il fut Chancelier
près la disgrace du Cardinal Wol-
i, & refus de Warrham. Ce fut une
oie générale dans le Royaume, lorsqu'on apprit que l'homme le plus digne avoit été élevé à la plus grande place. Il ne la conserva pas long-tems: son attachement à la Religion Catholique le rendit odieux au Roi, qui projettoit de rompre entiérement avec la Cour de Rome. Morus prévoyant les vûes du Roi, donna sa démission de la dignité de Chancelier; & dans la suite ayant refusé de signer l'Acte du Parlement qui déclaroit nul le mariage de Henri VIII. avec Catherine d'Arragon, & qui abolissoit en Angleterre l'autorité du Pape, il fut envoyé à la Tour: on lui fit son procès; & il fut condamné (b) à mourir de la mort des traîtres, c'est à-dire à être pendu & ensuite éventré. On lui dit ensuite que le Roi usant de clémence, lui faisoit grace de ce supplice, & qu'il auroit seulement la tête tranchée. » Je » prie Dieu, répondit-il, sans témoi» gner le moindre effroi, qu'il préserve tous mes amis d'une semblable

(a) *Epist.* 8. & 16. L. 17. *Epist.* 55. L. 26.

(b) Bullart, Académie des Sciences, t. 1, p. 53.

» clémence. » (a) Il conserva jusqu'au dernier moment ce caractere de gaieté qu'il avoit toujours eu ; il dit à celui qui lui donnoit la main pour monter sur l'échafaut : » Je vous prie de vou- » loir bien m'aider à monter ; lorsqu'il » s'agira de descendre, je n'incommo- » derai personne. « Lorsque sur le point d'être décapité il eut mis sa tête sur le billot, il s'apperçut que sa barbe étoit engagée sous son menton : il se leva promptement, en disant à l'Exécuteur qu'il se donnât un peu de patience, jusqu'à ce qu'il eût mis sa barbe dans une autre situation, parce que n'ayant pas commis de trahison, il n'étoit pas juste qu'elle fût coupée. Erasme qui avoit pour Morus la plus grande estime & l'attachement le plus tendre, apprit la mort de cet illustre ami avec la plus excessive douleur (b), » Il me semble que je sois mort avec » Morus, disoit-il (c) : car nous n'avions » qu'une ame à nous-deux ; » & sans avoir égard à ce que pourroit en penser le Roi d'Angleterre, il en fit un grand éloge le 6 Août 1535. dans la Lettre qui est à la tête du Prédicateur Evangélique. Il assure que l'ame de Morus étoit plus blanche que la neige ; que l'Angleterre accoutumée

(a) Rapin Thoiras, t. 7. p. 341.

(b) Epist. 2. L. 5. Epist. 35. L. 33.

(c) Epist. 1287.

à produire de beaux génies, n'en avoit jamais produit & n'en produiroit jamais de pareil à celui de Morus. Dans cette même Lettre Erasme donne de grands regrets à la mémoire de Jean Fisher Evêque de Rochester, qui venoit d'être exécuté le 6 Juin 1535. pour la même cause qui avoit fait périr Morus.

Morus avoit toujours eu pour Erasme les sentimens les plus distingués : dès qu'il avoit commencé à le connoître, il l'appelloit (*a*) la moitié de lui-même. Lorsqu'il eut donné la démission de la dignité de Grand-Chancelier, il en fit part à Erasme par une Lettre (*b*) dans laquelle il lui fait entendre qu'il le regarde comme le premier homme de son siécle. Après lui avoir exposé que son dessein étoit d'employer le mieux qu'il lui seroit possible le tems qui lui restoit à vivre, il ajoute : » Au reste nous ne sommes » pas des Erasmes, & nous ne devons » pas nous attendre que Dieu nous » accorde ce qu'il a peut-être accordé » à vous seul. Quel est en effet le » mortel qui malgré les incommodités » de la vieillesse, & des maladies » continuelles capables d'accabler mê- » me un jeune homme, puisse donner

(*a*) *Epist.* 16. *L.* 2. *Epist.* 16. *L.* 15.

(*b*) *Epist.* 9. *L.* 27.

» tous les ans d'excellens Livres au
» public ? c'eſt une eſpece de miracle,
» & ce qui eſt encore plus ſurprenant,
» & ce qui prouve en même tems un
» courage admirable, c'eſt que vous
» ne vous laiſſiez point détourner par
» cette multitude de miſérables criti-
» ques que la jalouſie, votre génie &
» votre incomparable érudition vous
» ſuſcitent ; mais leur malice retombe
» ſur eux, & vous n'en paroiſſez que
» plus grand. » Morus fit lui-même (a) ſon Epitaphe, & il l'envoya à Eraſme, dont l'amitié s'étendoit ſur tout ce qui appartenoit au Grand-Chancelier. Il dédia à Jean Morus ſon fils (b) le Commentaire qu'il avoit fait ſur une Elégie, que quelques-uns attribuent à Ovide, & qui a pour titre, *la Noix*. Cette Epître dédicatoire nous apprend, que les filles de Thomas Morus étoient en liaiſon de Lettres avec Eraſme, & qu'elles écrivoient très-purement en Latin.

(a) *Epiſt.* 20. *L.* 27.

(b) *Epiſt.* 46. *L.* 29.

C'eſt à Thomas Morus qu'eſt dédié le Livre célebre connu ſous le titre de *l'Eloge de la Folie* (c). L'Epître dédicatoire nous apprend l'occaſion & le ſujet de cet Ouvrage (1). Eraſme

(c) *Moriæ Encomium.*

(1) La date de cette Epître dédicatoire revenant

venant d'Italie pour arriver en Angleterre (a) chercha à s'occuper agréablement & tandis qu'il étoit à cheval ; il ne crut pas pouvoir le mieux faire, qu'en compoſant l'Eloge de la Folie. Le nom de Morus qui en Grec a quelque rapport avec le mot de folie dans cette Langue (b), lui en fit venir la premiere idée : d'ailleurs il s'imagina que Morus qui étoit une eſpece de Démocrite, pourroit prendre plaiſir à la lecture d'un pareil Ouvrage. Il le prie de vouloir bien le protéger : » car, » dit-il, il y aura aſſez de chicaneurs, » qui ſoutiendront que ces bagatelles » ne conviennent point à un Théo- » logien, & que le ſtyle en eſt trop » mordant. Mais ce ſeroit être bien » injuſte, que d'interdire ces ſortes » d'amuſemens aux Gens de Lettres, » ſurtout ſi par-là ils peuvent être » plus utiles que par des Livres ſé- » rieux. Quant au reproche de mé- » chanceté, on ne peut pas nous le » faire avec raiſon, puiſque nous n'a-

(a) Epiſt. 55. L. 29.

(b) Morus, moria.

eſt du 9 Juin 1508. & eſt certainement fauſſe : car comme l'a déja remarqué M. le Clerc * Eraſme étoit pour lors en Italie ; & ce fut en Angleterre que l'Eloge de la Folie fut compoſé.

* Bib. choiſie, t. 5. p. 77.

» vons nommé perſonne, & que nous » nous ſommes contentés de donner » des conſeils. »

Lorſqu'Eraſme commença cet Ouvrage (*a*), il ne ſongeoit qu'à diſſiper la douleur que lui cauſoit un grand mal de reins, & l'ennui de n'avoir pas ſes Livres qui n'étoient point encore arrivés en Angleterre. Son deſſein n'étoit point de le faire imprimer; il en lut le commencement à ſes amis, qui en furent ſi contens qu'ils le preſſerent de l'achever; & en ſept jours de tems il le finit. Cet éloge de la Folie eſt une Satyre très-ingénieuſe de tous les Etats. L'auteur y critique avec une très-grande liberté les Théologiens & les Moines, qui dans le commencement du ſeizieme ſiécle avoient une très-grande conſidération dans le monde. Eraſme ne conſultant que ſon goût pour la plaiſanterie, ne ménage pas même Jules II. qui étoit pour lors aſſis ſur le Siége de Saint Pierre: car il y a apparence que c'eſt de lui dont il eſt parlé dans l'endroit où l'Auteur dit: » Vous verrez des » Vieillards décrépites qui ont autant » de courage qu'un jeune homme: » rien ne peut les détourner, ni dé- » penſe, ni peines, lorſqu'il s'agit

(*a*) *Epiſt. Apol. ad Dorpium.*

» de troubler les Loix, la Religion, » de mettre tout en confusion. Ils ne » manquent pas de flatteurs qui don- » nent le nom de zele, de piété & » de force à une folie si manifeste. Les » Pontifes sont fort attentifs à amasser » de l'argent; quant aux travaux Apos- » toliques, ils s'en déchargent sur les » Evêques, les Evêques sur les Curés, » les Curés sur les Vicaires, & ceux- » ci sur les Freres Mendians. »

On ne peut connoître tout le mérite de ce joli Ouvrage, qu'en le lisant dans l'original, parce qu'il est rempli d'allusions très-fines, qui ont rapport à ce qu'il y a de plus élégant dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité; ce qu'il n'est pas possible de bien faire sentir dans une traduction: c'est pourquoi ce Livre a beaucoup moins de célébrité présentement, qu'il n'en avoit dans le tems où la lecture des Livres écrits en Latin étoit plus en usage.

Il eut un succès prodigieux. Ayant été apporté en France (*a*) on l'imprima à Paris sur une mauvaise copie; en quelques mois on en fit sept éditions. Il fut lû avec le plus grand plaisir (*b*) par les Evêques, les Archevêques, les Rois & les Cardinaux.

(*a*) *Epist. ad Dorpium*

(*b*) *Epist. 24. L. 10.*

(c) *Epiſt.* 187. *Append.* 254. Leon X. le lut tout entier (*a*); & après s'être fort amuſé à cette lecture, il dit en plaiſantant : » Notre Eraſme tient auſſi ſon coin dans la folie. » Ni lui, ni les autres Papes ſous le Pontificat deſquels il vécut, ne lui firent jamais aucun reproche ſur cet Ouvrage. Il aſſure dans ſon Apologie contre Stunica, qu'il s'en vendit plus de vingt mille exemplaires ; que pluſieurs Princes & Evêques, & même des Moines, après l'avoir lû, lui en avoient fait des complimens.

(*b*) *Epiſt.* 23. *L.* 1. Jean Watſon lui écrivoit (*b*) qu'il étoit incroyable combien ce livre étoit recherché, & qu'on le regardoit comme la ſouveraine ſageſſe. Adrien Barland, Profeſſeur de Louvain, aſſuroit (*c*) que dans cette Satyre il y avoit une érudition admirable, une grande liberté, un peu trop de cauſticité & de ſel. Il ajoute : » Cette liberté avoit » dans le commencement offenſé quelques-uns qui ne vouloient pas que leur » folie fût repriſe par la Folie ; mais » les Savans & les gens de bien ont » lû avec le plus grand plaiſir un Ouvrage ſi élégant, ſi agréable & ſi » ſavant. « Vivès écrivant de Bruges à Eraſme (*d*), lui mande qu'il a paſſé

(*c*) *Epiſt.* 45. *L.* 1.

(*d*) *Epiſt.* 10. *L.* 17.

à Paris, où il s'eſt apperçu que ſa Folie faiſoit les délices de tout le monde. Paul-Jove aſſure que ce Livre eſt très-agréable, qu'il a eu un très-grand ſuccès, & que c'eſt lui qui a étendu très-loin la réputation de ſon Auteur : il eſt vrai qu'il prétend en même tems que c'eſt une badinerie indigne d'un Eccléſiaſtique.

Gerard Lyſtrius l'a commenté (*a*). Opmeerus & Deſſelius ont crû qu'Erasme s'étoit caché ſous ce nom ; mais Patin eſt perſuadé que c'eſt (*b*) Lyſtrius lui-même qui a fait les notes qui lui ſont attribuées.

(*a*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*b*) Préface de Patin.

L'éloge de la Folie a été traduit en toutes ſortes de Langues. Halluin le fit paroître en François dès l'an 1517. Eraſme fut très-mécontent de cette traduction ; il aſſure dans une Lettre à Lyſtrius (*c*) que le Traducteur lui fait dire des choſes auxquelles il n'a point penſé, qu'il en avoit paſſé beaucoup qu'il n'entendoit pas, & qu'il avoit rendu très-mal pluſieurs endroits.

(*c*) *Epiſt.* 9. L. 13

Cette traduction nuiſit beaucoup à Eraſme (*d*) : tout le monde étant à portée de lire cet Ouvrage, les Théologiens & les Moines qui y étoient tournés en ridicule, crierent au ſcan-

(*d*) *Epiſt.* 241. *Append.*

dale, & avancerent publiquement que l'éloge de la Folie étoit ce qu'on avoit fait de plus dangéreux contre la Religion. Ceux qui attaquerent cet Ouvrage avec le plus de fureur dans les commencemens, furent Briſelot, Jean de Louvain, Stunica & le Prince de Carpi. Briſelot de Carme s'étoit fait Bénédictin (*a*); il étoit Docteur de Sorbonne: ſes fureurs contre Eraſme mirent en colere Morus, qui dans une de ſes Lettres le traite de compoſé de folie, & aſſure que c'eſt un ignorant & un méchant, qui ſe déchaine contre un très-honnête homme & un très-ſavant homme. Jean de Louvain étoit Gardien des Cordeliers d'Amſterdam (*b*); il diſoit hautement qu'il y avoit ſujet de craindre que l'Eloge de la Folie n'éloignât les jeunes gens de toute Religion. Le Prince de Carpi enchériſſoit encore ſur ce diſcours, puiſqu'il aſſuroit qu'il y avoit autant d'impiété dans cet Ouvrage, que s'il eût été fait par Porphire ou par Julien: c'étoit de tous les Ouvrages d'Eraſme celui contre lequel il invectivoit avec le plus de fureur. Stunica étoit encore plus emporté, puiſqu'il oſa dire que ce Livre ſembloit avoir été dicté par la bouche du Diable.

(*a*) *Epiſt.* 148 & 164. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 254. *Append.*

Il eſt conſtant que s'il fit une grande réputation à Eraſme, il lui fit auſſi grand tort dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes, qui, comme le remarque Floridus Sabinus (*a*), commencerent dès la publication de cet Ouvrage à avoir mauvaiſe idée de ſa Religion.

(*a*) *Horat. ſubciſ. L. 3. c. 4.*

Parmi ſes amis, il y en eut quelques-uns à qui cette Satyre déplut; l'Abbé de Saint Bertin étoit du nombre. Eraſme l'ayant appris, lui écrivit (*b*) le 13 Décembre 1517. Il ſuppoſe dans cette Lettre, que le mécontentement de l'Abbé de Saint Bertin ne tombe que ſur la traduction Françoiſe qui avoit été faite malgré lui, & dans laquelle le Traducteur avoit fait des additions & des changemens qu'il n'approuvoit pas; il ajoute que l'original a eu l'approbation de Leon X. Sutor, pour ôter ce retranchement à Eraſme, a prétendu (*c*) que Leon n'avoit approuvé que l'élegance du ſtyle; mais Eraſme répliqua que le Pape l'avoit approuvé, non-ſeulement comme bien écrit, mais auſſi comme pouvant être utile aux Théologiens & aux Orthodoxes. On peut juger de la force du raiſonnement de Sutor, par l'argument qu'il employoit pour prouver qu'Eraſme étoit un blaſphémateur dans

(*b*) *Epiſt. 24. L. 10.*

(*c*) *Epiſt. 805.*

son Eloge de la Folie. Dieu, disoit Sutor, est le Dieu des Sciences : or Erasme attribue les Sciences à la Folie ; donc il blasphême. Mais abandonnons ces Critiques au mépris qu'ils méritent, & parlons de gens plus raisonnables.

Martinus Dorpius, Docteur de Louvain, faisoit profession d'être un des meilleurs amis d'Erasme (*a*) : des Théologiens qui n'étoient pas contens de l'Eloge de la Folie, chercherent à le prévenir contre cet Ouvrage ; & ils l'engagerent à écrire contre Erasme à ce sujet : ce fut le premier de ses adversaires qui ait fait un Ouvrage public contre lui. Erasme crut devoir y répondre par (*b*) une Lettre apologétique, qu'il adressa à Martin Dorpius lui-même. Elle est écrite avec la plus grande politesse ; il y paroît presque fâché d'avoir publié l'Eloge de la Folie, qui lui a fait à la verité beaucoup d'honneur, mais aussi qui lui a suscité beaucoup d'ennemis : il assure que son seul objet en composant cet Ouvrage, a été de donner des conseils, d'être utile, de travailler à la réformation des mœurs ; il convient que ce n'est pas sans quelque raison, qu'on lui a reproché que le principal personnage

(*a*) *Epist.* Lorz.

(*b*) *Epist.* 42. L. 31.

qu'il a introduit n'eſt pas aſſez grave, pour le faire parler ſur des matieres auſſi ſérieuſes que celles qui ſont le ſujet du Livre : il ſoutient avec S. Jérôme, que les critiques générales ne doivent offenſer perſonne ; qu'il n'avoit eu en vûe que cette eſpéce de Théologiens qui étoient indignes de ce nom ; que pluſieurs d'entre ceux qui méritent d'être appellés Théologiens, d'une vie exemplaire, d'une grande érudition, ne lui avoient jamais fait un auſſi bon accueil qu'après la publication de l'Eloge de la Folie ; que parmi ceux-là il y avoit des Evêques, qui étoient plus contens de l'Ouvrage que lui-même. Il ſe plaint enſuite que ſes ennemis ſuppoſent qu'il a parlé ſérieuſement, lorſqu'il n'eſt queſtion que de plaiſanter, & qu'on ne fait point aſſez d'attention que c'eſt la Folie qui parle. Dorpius auroit ſouhaité qu'Eraſme eût fait l'éloge de la Sageſſe, qui auroit été une eſpéce de Palinodie ; mais il connoiſſoit aſſez le caractere de ſes ennemis, pour être perſuadé qu'il ne feroit jamais un pareil Ouvrage ſans donner encore de nouvelles priſes à leur mauvaiſe volonté. Cette réponſe à Dorpius eſt datée d'Anvers l'an 1515. C'eſt un modéle

de politesse : elle occupa Erasme pendant douze jours.

Dorpius fut si touché des procedés honnêtes d'Erasme, qu'il se réconcilia sincérement avec lui (a). Il lui écrivit qu'il étoit très-fâché d'être entré en dispute avec lui. Il ajoute (b) que les Princes & les Savans parlent de ses Ouvrages avec une si grande admiration, qu'il ne croit pas que dans les siécles passés jamais homme de Lettres ait été aussi loué.

(a) Vonderhart, Hist. reform. Litter. par. 1. p. §. 7.

(b) Epist. 74. L. 3. Epist. 27. L. 3.

Dorpius faisant un discours public (c) en 1519. parla d'Erasme avec éloge. Ils s'écrivirent avec cordialité (d) depuis cette dispute ; & Dorpius étant mort, Erasme le regretta tendrement, comme un homme qui avoit mérité l'estime de tous les Savans (e) : il déclare que si ses Livres peuvent durer long-tems, il ne laissera pas périr la mémoire d'un homme si estimable. Il lui fit une Epitaphe, qui en donne la plus grande idée (1).

(c) Epist. 465. Epist 57. L. 13. Epist. 24. L. 13.

(d) Epist 7. L. 1. Epist. 28. L. 17.

(e) Suppur. error. in Cen. Beddæ. Epist. 84. L. 29.

(1) *Martinus ubi terras reliquit Dorpius,*
Suum orba partum flet parens Hollandia ;
Theologus Ordo luget extinctum decus ;
Tristes Camenæ, candidis cum gratiis,
Tantum Patronum lachrimis desiderant ;
Lovanienses omnis opplorans schola.

Dans l'Abregé de sa Vie, où Eraſme rend compte de ſes diſputes, il déclare qu'il faut omettre celle qu'il eut avec Dorpius, parce qu'il avoit été convenu qu'elle ſeroit regardée comme non avenue. Thomas Morus qui étoit ami de Dorpius & d'Eraſme, prit parti pour l'Eloge de la Folie dans une Apologie qu'il en fit (*a*), & qu'il adreſſa à Dorpius. Eraſme après avoir fait l'Eloge de la Folie, eut deſſein de faire celui de la Nature & de la Grace, ainſi qu'il nous l'apprend lui-même (*b*); mais après quelques réflexions il comprit qu'un ſujet auſſi difficile, & ſur lequel les Théologiens avoient des ſentimens ſi diffé-

(*a*) P. 14. après les Lettres de Melancton.

(*b*) *Comp. vitæ.*

Sidus ſuum requirit : ô mors, inquiens,
Crudelis, atrox, ſæva, iniqua & invida,
Iran' ante tempus floridam arborem ſecans,
Tot dotibus, tot ſpebus orbas omnium
Suſpenſa vota! Premite voces impias :
Non periit ille ; vivit, ac dotes ſuas
Nunc tutò habet ſubductas ævo peſſimo.
Sors noſtra flenda eſt : gratulandum eſt Dorpio.
Hæc terra ſervat mentis hoſpitium piæ
Corpuſculum, quod ad canoræ buccinæ
Vocem reſignans, optimâ reddet fide.

Après l'Epit. 99. du 19e. Livre.

rens, l'exposeroit à leur mauvaise humeur, & il abandonna ce projet. Il a assuré (a) que s'il avoit pû prévoir les troubles qui affligerent l'Eglise peu de tems après que l'Eloge de la Folie parut, il se seroit bien gardé d'écrire comme il avoit fait. Il n'imaginoit pas que l'on abuseroit de ses plaisanteries : il a protesté, qu'il n'avoit jamais eu en vûe dans ses Ouvrages que l'utilité publique, la gloire de J. Christ & celle de l'Eglise Catholique ; qu'il avoit toujours eu l'attention d'éviter tout ce qui pouvoit être obscene, ou favoriser les séditions & les factions, & nuire à la piété & à la charité.

(a) *Præf. Libr. cujusdam detectio.*

Près de six ans après la mort d'Erasme, la Sorbonne toujours très-mal disposée pour lui décida le 27 Janvier 1542. (b) qu'en composant l'Eloge de la Folie, Erasme s'étoit déclaré fol & insensé, même impie, injurieux à Dieu, à Jesus-Christ, à la Vierge, aux Saints, aux Ordonnances de l'Eglise, aux Cérémonies Ecclésiastiques, aux Théologiens, aux Religieux Mendians, qu'il avoit osé insulter d'une bouche corrompue & blasphématoire. » Cet Ouvrage, continue la Sorbonne, étant aussi pernicieux, doit donc être détesté par

(b) D'Argentré, *t.* 2. *p.* 229.

» tous les Chrétiens, ne doit point être » mis dans les mains de tout le monde, » & doit plûtôt être supprimé, de peur » que ceux qui le liroient ne devinssent » fols & insensés, & enfin hérétiques.

Il est constant par ces expressions si outrées & si emportées, que l'esprit du Syndic Beda, le plus grand ennemi qu'ait eu Erasme, régnoit encore en Sorbonne. Nous n'aurons que trop d'occasions de parler de ses fureurs. Les choses changerent beaucoup à Rome à son égard; ses ennemis eurent enfin le crédit (a) de faire mettre à l'Index l'Eloge de la Folie, qui n'avoit pas été censuré à Rome dans le tems qu'il avoit été recherché avec le plus d'empressement. Il est vrai qu'en examinant cet Ouvrage à la rigueur, il est difficile de le justifier entiérement; on y trouve des propositions avancées indiscretement: Erasme lui-même est convenu, qu'il y avoit parlé trop librement (1); qu'il n'auroit pas dû y introduire J. Christ (2), & qu'il auroit beaucoup mieux fait d'employer

(a) Possevin.

(b) Réponse au Prince de Carpi.

(1) *Lusimus olim in Moriâ, sed incruentè, licet fortassè plus satis liberè.* Epist. 1. L. 11.

(2) *Fortassè Christum in hoc album vertere non conveniat.* Epist. 42. L. 31.

l'Ecriture sainte d'une façon plus sérieuse qu'il ne l'a fait dans cet Ouvrage.

Erasme eut aussi en Angleterre un intime ami dans la personne d'André Ammonio de Luques. Il étoit venu chercher fortune dans ce Royaume ; & il étoit parvenu à devenir Sécretaire du Roi Henri VIII. Il avoit entretenu des liaisons avec la Cour de Rome, qui lui avoit donné le caractere de Nonce en Angleterre. Il étoit en grand commerce de Lettres avec Erasme ; nous en avons encore quelques-unes. Il aimoit fort la Poësie : on peut voir le Catalogue de ses Ouvrages dans Gesner & dans Baile. Il consultoit Erasme (*a*) qui lui déclaroit modestement qu'il ne se croyoit pas assez habile pour corriger ses Ouvrages ; il proteste en même-tems qu'il admiroit tout ce qui venoit de lui. Ammonio mourut de la fuette l'an 1518. Thomas Morus assuroit (*b*) qu'à sa mort les Lettres & les Gens de bien avoient fait une grande perte. Plusieurs années après Erasme le regrettoit encore amérement. » Que j'ai perdu d'anciens » amis (*c*), disoit-il, premierement » ndré Ammonio de Luques ! Bon » Dieu ! quelle finesse d'esprit, quelle

(*a*) *Epist.* 30. *L.* 8.

(*b*) *Epist.* 4. *L.* 7.

(*c*) *Epist.* 5. *L.* 23.

» mémoire ! Son esprit élevé étoit aussi » éloigné de la jalousie que de l'ava- » rice. Une mort subite l'a enlevé, » lorsqu'il n'avoit pas encore quarante » ans, & lorsque la faveur des Princes » & ses grandes qualités (*a*) l'alloient » élever aux plus grands honneurs. Il » m'est impossible de ne pas pleurer sa » mort toutes les fois que je pense » aux agrémens de sa société. » Ce fut chez Ammonio qu'Erasme vit pour la premiere fois Louis Canossa, dont nous aurons ailleurs occasion de parler. Le bruit couroit à Londres (*b*) que le Pape Leon X. avoit envoyé un Légat déguisé en Angleterre ; c'étoit au sujet de la guerre entre la France & l'Angleterre. Le fait étoit vrai ; & ce Légat étoit Canossa, qui étoit descendu *incognitò* chez Ammonio. Il envoya inviter à dîner Erasme qui ne s'attendoit à rien : il y alla ; & il trouva chez son ami un homme qui avoit un habit long avec des cheveux retroussés, n'ayant pour toute suite qu'un seul domestique. Erasme lia conversation avec Ammonio, sans faire grande attention à cet autre homme qui étoit présent, & qui étoit cependant Canossa. Erasme demanda en Grec à son ami qui il étoit ; Ammonio répondit

(*a*) *Epist.* 24. *L.* 2.

(*b*) *Epist.* 1239. *Epist.* 24. *L.* 4. *Epist.* 12. *L.* 26.

dans la même Langue que c'étoit un gros Marchand : il en a bien l'air, répliqua Eraſme, qui perſuadé que c'étoit la verité, n'eut pas de grands égards pour le prétendu Négociant. On ſe mit à table; Eraſme ne parla qu'à Ammonio, traitant avec beaucoup d'indifférence Canoſſa. Il demanda ſi le bruit qui couroit que Leon X. avoit envoyé en Angleterre un Légat, avoit quelque fondement; Ammonio ayant fait entendre qu'il en étoit quelque choſe, Eraſme dit: » Le » Pape n'a pas beſoin de mes conſeils; » mais s'il m'avoit conſulté, je lui » aurois donné un autre avis. Que lui » euſſiez-vous conſeillé, répondit » Ammonio? Je lui aurois fait entendre, répliqua Eraſme, qu'il n'étoit » pas encore queſtion de parler de » paix, parce qu'elle ne peut pas ſe » faire tout d'un coup, & que dès » qu'on la traite, les Militaires ſe re» lâchent; qu'il auroit mieux valu pro» poſer une treve de trois ans, pen» dant laquelle on auroit eu le tems » de faire un traité ſolide. » Ammonio approuva ces réfléxions, & ajouta: » Mais je crois que c'eſt-là l'objet du » voyage du Légat. Eſt-il Cardinal, » demanda Eraſme? Il en a du moins

» l'esprit, répondit Ammonio. C'est » quelque chose, dit Erasme en riant. » Pendant toute cette conversation, Canossa se tut: il dit ensuite quelque chose en Italien, & y mêla quelques mots Latins, qui firent soupçonner à Erasme que ce prétendu Marchand étoit un homme d'esprit. Il fut encore bien plus surpris, lorsque Canossa se tournant de son côté sans se faire connoître, lui dit: » Je suis étonné qu'un » homme tel que vous se détermine à » rester chez des Barbares, à moins » que vous n'aimiez mieux être seul ici » que le premier à Rome. » Erasme étonné d'entendre tenir un pareil discours à un homme qu'il prenoit toujours pour un Négociant, répondit qu'il étoit dans un Royaume où il y avoit un grand nombre de Savans; qu'il aimoit beaucoup mieux y tenir le dernier rang, que d'être à Rome sans aucune considération. Erasme retourna chez lui, sans avoir le moindre soupçon de la commission de celui avec lequel il avoit dîné. Quelques jours après Ammonio lui découvrit le mystére, & lui conseilla d'aller à Rome avec Canossa, qui étoit très-favorablement disposé pour lui; mais il n'en eut aucune envie. Il fit des re-

proches à ſon ami, qui connoiſſoit ſa liberté avec laquelle il avoit coutume de s'expliquer, de l'avoir expoſé à hazarder diverſes choſes qui auroient pû déplaire à un Miniſtre du Pape; mais Canoſſa loin d'être mécontent du ton libre & hardi d'Eraſme, lui fit toutes les amitiés poſſibles (*a*), & prit pour lui un goût très-vif, qu'il conſerva tant qu'il vécut.

(*a*) *Epiſt.* 12. *L.* 16.

Eraſme étoit en Angleterre, lorſqu'il lui arriva une avanture aſſez ſinguliere, qu'il a crû devoir rapporter dans ſes Colloques. Il alloit à cheval à Richemond avec quelques amis (*b*), parmi leſquels il y en avoit un que l'on appelloit Polus, qui ſe mettant tout d'un coup à regarder attentivement le Ciel qui paroiſſoit fort ſérain, fit pluſieurs ſignes de croix, en s'écriant: Ah, qu'eſt-ce que je vois? Ceux qui étoient près de lui ſurpris, lui demanderent la cauſe de ſa frayeur; il ne leur répondit que par de nouveaux ſignes de croix, & en criant: Dieu, détournez ce funeſte préſage. Ce diſcours ayant augmenté la terreur & la curioſité, Ne voyez-vous pas, dit-il, ce Dragon énorme qui a des cornes de feu, & dont la queuë eſt comme un cercle? On lui répondit qu'on ne

(*b*) *Exorciſmus, ſive ſpectrum*, p. 339.

voyoit rien. Quelque tems après un homme de la compagnie qui vouloit qu'on crût qu'il avoit la vûe meilleure que ſes camarades, dit qu'il appercevoit quelque choſe : les autres honteux de ne rien voir, convinrent qu'effectivement il y avoit de l'extraordinaire dans le Ciel ; & ils finirent par voir le Dragon qui n'y étoit pas. Au bout de trois jours il paſſa pour conſtant en Angleterre qu'il y avoit eu un Prodige dans le Ciel ; on enchérit ſur ce qu'avoit dit Polus, qui jouit ainſi du plaiſir d'avoir abuſé de la crédulité des hommes : quelques-uns firentdes réflexions ſérieuſes & profondes ſur les effets que pouvoit préſager un Phénomene ſi ſingulier.

Cependant les Chanoines-Réguliers qui s'intéreſſoient à la gloire d'Eraſme, auroient voulu la partager avec lui. Le Pere Servais avoit ſuccedé à Werner dans la Priorature du Couvent de Stein : il avoit toujours été très-lié avec Eraſme, comme on peut en juger par les Lettres qu'Eraſme lui a écrites, dans leſquelles il l'appelle le plus cher de ſes amis (a), & lui proteſte qu'il ne parle que de lui, qu'il ne penſe qu'à lui, qu'il eſt la moitié de ſon ame. Dans tous ſes différens vo-

(a) *Epiſt.* 2. 7. 12. 13. 19. L. 31.

yages Eraſme avoit conſervé avec
(a) Epiſt. un commerce de Lettres (a), q
31. 33. 35. prouve qu'il y avoit toujours eu e
37. L. 31. tr'eux une grande tendreſſe & bea
coup de confiance. Dès que Serva
fut Prieur de Stein, il écrivit à Era
me qui étoit en Angleterre, pour l'en
gager à revenir au Couvent de Stei
Eraſme lui fit réponſe d'Angleter
(b) Bib. (b); mais il ne la lui envoya qu'apr
choiſie, t. être ſorti du Royaume : elle eſt dat
3. p. 176. de Ham près Calais. Il lui marque d'a
bord que ſa Lettre lui a fait un plaiſi
incroyable, parce qu'elle prouve qu'i
lui a toujours conſervé ſon ancienne
amitié; il prend Dieu à témoin qu'il
eſt dans la réſolution de faire ce qu'il
croira de mieux : il déclare qu'il
n'avoit jamais ſongé à quitter le Cou
vent, quoiqu'on eût employé la ſé
duction pour le faire Religieux; qu'il
n'en étoit ſorti que par le conſeil &
avec l'approbation de ſes Supérieurs;
qu'il avoit quelquefois penſé à y ren
trer; mais qu'il en avoit été détourné,
parce qu'il avoit fait attention aux con
verſations des Couvens ſi froides & ſi
éloignées de l'eſprit du Chriſtianiſme,
à leurs repas tout laïques, & à leur
genre de vie dont il ne reſteroit rien
de bon, ſi l'on en ôtoit ce qu'on ap

telle cérémonies. Il ajoute que sa santé étoit si affoiblie par son âge, par ses maladies & par ses travaux, qu'il couroit risque de se tuer & de ne pas leur donner de satisfaction, s'il rentroit chez eux. Se laissant ensuite entraîner par la haine qu'il avoit pour les Religieux, & sans garder de ménagement pour le Pere Servais, il ose dire que le plus grand mal de la Religion Chrétienne vient des différens Ordres Religieux, qui doivent cependant peut-être leur naissance à un zéle pieux; qu'il n'y a rien de si corrompu & de si impie que les Religions relâcheés; que même dans celles qu'on estime davantage, on ne trouve que de froides Cérémonies, qui ont plus de rapport au Judaïsme qu'à l'esprit de J. Christ. Il prétend qu'il seroit beaucoup mieux & beaucoup plus conforme au sentiment de J. Christ, de regarder le monde Chrétien comme une seule Maison & un seul Monastere; de croire que le Baptême est la meilleure de toutes les Religions; de ne se point mettre en peine où l'on vit, mais seulement de bien vivre.

Il se justifie ensuite des reproches qu'on lui faisoit sur ses courses continuelles; il prétend que jamais il n'a chan-

gé de lieu, ſi ce n'étoit lorſque la peſte l'y avoit forcé, ou pour des raiſons d'étude ou des motifs de ſanté ; que dans tous les endroits où il avoit été, il avoit vêcu de façon à mériter l'eſtime de tout ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens. Il aſſure qu'il n'y a point de Pays où l'on ne cherche à l'attirer ; qu'on le demande en Eſpagne, en Italie, en Angleterre, en Ecoſſe. Il finit par lui expoſer les raiſons qu'il a eûes de quitter l'habit de Chanoine-Régulier ; & après lui avoir fait part de l'avanture de Boulogne qui avoit penſé lui coûter la vie, il lui apprend qu'étant arrivé en Angleterre à ſon retour d'Italie, il avoit voulu reprendre l'habit de Chanoine-Régulier, & qu'il avoit paru ainſi dans le Public ; mais que ſes amis l'avoient averti que ce n'étoit point l'uſage en Angleterre de voir de pareils habits ; que le Peuple les verroit avec impatience ; ce qui l'avoit engagé à reprendre l'habit ordinaire des Eccléſiaſtiques. Il remercie le Pere Servais des mouvemens qu'il promettoit de ſe donner pour lui procurer une place avantageuſe. Il ne s'étoit pas expliqué plus clairement. Eraſme avoue qu'il ne devine pas ce que ce peut être, à moins

que ce ne ſoit un emploi chez des Religieuſes ; mais il lui déclare qu'une place de cette nature ne lui convient pas, ſurtout après avoir refuſé d'entrer au ſervice des Archevêques & même des Rois. Il ne demandoit pas un gros revenu, n'ayant point envie de s'enrichir ; il promettoit d'être content, pourvû qu'il eût aſſez de fortune pour pouvoir étudier tranquillement, & avoir les beſoins qu'exigeoit ſa mauvaiſe ſanté. Il finit en proteſtant qu'il partiroit ce jour-là même pour rentrer dans le Couvent de Stein, s'il pouvoit ſe perſuader que ce fût ce qu'il y avoit de mieux à faire.

Il étoit fort tranquille ſur ſon changement d'état. Il avoit reçu une diſpenſe de Rome en bonne forme, qui l'autoriſoit à reſter dans le monde en habit Eccléſiaſtique : il s'étoit adreſſé à Lambert Grunnius Sécretaire Apoſtolique pour l'avoir ; & lui avoit écrit à ce ſujet la Lettre (*a*) où ſous des noms empruntés il fait l'hiſtoire des ſéductions qui furent employées pour l'engager à ſe faire Moine. Cette Lettre eſt ſans date ; mais il eſt conſtant qu'elle fut écrite après ſon retour d'Italie, puiſqu'il y eſt parlé de l'avis que ſes amis d'Angleterre lui donnerent de

(*a*) *Epiſt.* 5. L. 24.

changer l'habit de Chanoine-Régulier en celui d'Ecclésiastique. Il n'y parle pas avec plus de discrétion des Moines, que dans sa Lettre au Pere Servais : il ne craint pas de dire qu'il y a plusieurs Monasteres qui sont moins honnêtes que des mauvais lieux ; qu'il y en a d'autres, où si l'on ôte les cérémonies & l'extérieur, il n'y a point de religion. Il cite le Cardinal de Sion, qui dans un repas, en présence de plusieurs personnes, avoit assuré que les Dominicains avoient enterré vif un jeune Religieux, parce que son pere, homme de condition, se plaignoit qu'on l'eût séduit, & menaçoit d'employer la violence si on ne le lui rendoit. Il cite un noble Polonois, qui s'étant endormi dans une Eglise, fut reveillé par le spectacle de deux Cordeliers qu'on enterroit vifs. Il voudroit qu'il ne fût pas permis de faire des vœux avant l'âge de quarante ans. Il finit en priant Grunnius de travailler à lui faire avoir promptement la dispense de ses vœux, & de ne point s'embarrasser de la dépense, qui lui seroit remboursée exactement. La liberté de cette Lettre dans laquelle on desireroit plus de prudence, n'empêcha point Grunnius de la lire toute entiere

au Pape (*a*), à quelques Cardinaux, & à d'autres grands Personnages de la Cour de Rome. Le style en réjouit beaucoup le Pape, qui à cette lecture témoigna une très-grande indignation contre ces raviſſeurs d'enfans : c'eſt ainſi qu'il traitoit ceux qui employoient de mauvaiſes voies pour remplir le monde de méchans Moines ; ce qui tournoit au préjudice de la Religion Chrétienne. Il ſçut ſi peu mauvais gré à Eraſme de ſes expreſſions libres & hardies, qu'il donna des ordres pour que le Bref de diſpenſe fût expedié promptement & *gratis*. En conſéquence de la volonté du Saint Pere, Grunnius preſſa l'expédition du Bref de diſpenſe ; & pour l'accélerer, il fit une gratification de trois Ducats au Greffier.

(*a*) *Epiſt.* 6. L. 24.

Cependant Eraſme ne trouvant pas en Angleterre les établiſſemens avantageux dont on l'avoit flatté (*b*) prit le parti de revenir en Brabant, où l'invitoit Jean Sauvage Chancelier de Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne, fils de Philippe-le-Beau. Il ne voulut pas ſortir d'Angleterre ſans avoir pris congé du Roi, & des principaux Seigneurs qui l'honoroient de leur amitié. Le Roi le traita avec beaucoup de

(*b*) *Comp. vitæ.*

(a) Epi. 47. L. 8

bonté (a) : l'Evêque de Lincoln lui donna des espérances ; l'Archevêque de Cantorberi, l'Evêque de Durham lui firent de légers présens en argent. Il ne comptoit pas quitter l'Angleterre pour toujours : il y fit encore plusieurs autres petits voyages ; & quoiqu'il n'y eût pas eu toute la satisfaction qu'il avoit espéré, il a toujours parlé avec reconnoissance du séjour qu'il y avoit fait ; & sur la fin de sa

(b) Epist. 3. L. 19.

vie il assuroit (b) qu'il n'avoit trouvé nulle-part d'aussi bons amis que dans ce Royaume. Guillaume de Lisle a prétendu (c) que le séjour d'Erasme en Angleterre avoit été très-utile aux Anglois, parce qu'il avoit contribué à augmenter le nombre des Savans dans ce Royaume.

(c) Oratio funebris.

Il eut sujet de se plaindre de la dureté des Matelots Anglois dans sa traversée d'Angleterre en Flandre : il

(d) Epist. 47. L. 80.

assure (d) qu'ils traitent les passagers de façon à faire désirer de trouver des Turcs ; il est surpris que le Roi d'Angleterre ne réprime pas un si grand désordre, qui fait un très-grand deshonneur à son Royaume, parce que les Etrangers ne sont pas plutôt revenus chez eux, qu'ils ne s'occupent qu'à raconter les avanies qu'ils ont reçues des Matelots, par

lesquelles on juge du caractere de toute la Nation. Il eut un grand chagrin, dont il ne fut délivré qu'en abordant : il craignit d'avoir perdu sa malle, qui étoit remplie de ses Manuscrits ; mais il se trouva qu'elle étoit dans un autre Navire que celui qui le portoit. C'étoit une adresse des Matelots Anglois, de mettre les coffres des passagers dans un bâtiment différent de celui dans lequel ils étoient, soit pour pouvoir voler avec plus de commodité, soit pour se faire donner quelque argent lorsqu'ils les rendoient à leurs maîtres. Erasme se rendit promptement à Bruxelles, où il fit sa Cour (a) au Chancelier Sauvage qui s'étoit déclaré son protecteur. Sa vie ne fut qu'une suite de courses continuelles jusqu'à la fin de l'an 1521. qu'il alla se fixer à Basle. Il étoit quelquefois à Bruxelles, souvent à Louvain, à Anvers, & à Anderlac. Il fit le voyage de Basle où l'on imprimoit ses Ouvrages ; mais il n'y resta que fort peu (b) dans ce premier voyage. Il demeura à Louvain chez Jean Paludanus (c) Professeur en éloquence, ensuite dans un College (d) avec Nœvius, dont il fit un grand éloge après sa mort. Il logeoit à Anvers (e) chez

(a) *Epist.* 151.

(b) *Epist.* 3. *L.* 2.

(c) *Epist.* 275.

(d) *In Collegio Lilienst.*

(e) *Epist.* 5. *L.* 23.

Pierre Gille, dont Thomas Morus
(a) *Epist.* 16. *L.* 2. disoit (*a*) qu'il donneroit volontiers une bonne partie de son bien pour demeurer avec un homme aussi savant, aussi agréable, aussi modeste, & aussi capable d'amitié. Erasme en connoissoit
(b) *Epist.* 21. *L.* 11. tout le mérite : il déclaroit (*b*) qu'il ne changeroit pas un ami tel que Pierre Gille pour Pylade même. Lorsqu'il se maria, Erasme fit son épithalame ; on le trouve dans ses Colloques (*c*). Quintin, Peintre célébre, avoit fait dans un même portrait la figure d'Erasme & celle de Pierre Gille, qui tenoit une Lettre que Morus lui avoit écrite ; ce qui donna occasion à Morus de faire quelques vers (1) qui prouvent la grande union qu'il y avoit entre ces trois hommes illustres. Le Chanoine Pierre Wichman étoit l'hôte d'Erasme (*d*), lors-

(c) *P.* 330.

(d) *Epist.* 604. & 612.

(1) *Quanti olim fuerant Pollux & Castor amici,*
Erasmum tantos Ægidiumque fero.
Morus ab his dolet esse loco, conjunctus amore
Tam propè, quàm quisquam vix queat esse sibi.
Sic desiderio consultum est absentis, ut hor
Reddat amans animum Littera, corpus ego.

Epist. 7. *L.* 3.

qu'il alloit à Anderlac, jolie campagne près de Bruxelles, dont l'air lui étoit si favorable, qu'il ne se passoit point d'année, tant qu'il resta dans le Brabant, qu'il n'y allât, ou qu'il n'eût envie d'y aller.

Le premier voyage qu'Erasme fit à Louvain (*a*) après avoir quitté l'Angleterre, les Magistrats lui offrirent une place de Professeur dans l'Université, sans qu'il s'y attendît. Ce fut le Doyen de Saint Pierre de Louvain qui avoit fait les démarches pour lui, & sans lui en parler. Il avoit le plus grand crédit ; c'étoit lui qui avoit élevé le Roi Charles. Il ne fut pas longtems après avoir ainsi donné des preuves de son estime & de son amitié pour Erasme, sans parvenir au Cardinalat, d'où par la protection de son auguste Eléve il parvint au trône de Saint Pierre, en succédant à Léon X. qui pour lors étoit Pape. (*a*) *Epist.* 505.

Erasme sensible à la bonne volonté des Magistrats de Louvain, ne crut cependant pas devoir accepter la place qu'on lui offroit. Il rend plusieurs raisons de son refus (*b*) : premierement il ne savoit pas la Langue du Pays ; d'ailleurs il n'aimoit point ce genre d'occupations. Il avoue que rien (*b*) *Epist.* 28. *L.* 31. *Epist.* 32. *L.* 31.

ne l'auroit plus ennuyé que de s'entendre demander : voudriez-vous corriger ces vers, voir ce qu'il y a à refaire à cette Lettre ; & plusieurs autres questions dans le même goût. Henri VIII. avoit déclaré la guerre à la France, & s'étoit emparé de Tournai (*a*). Louis Guillard qui en étoit Evêque, ne jugea pas à propos de se rendre dans cette Ville, où il auroit été obligé de faire un serment de fidélité à un Roi étranger. Le Pape cédant aux instances du Roi d'Angleterre, supposa que Guillard se démettoit de son Evêché, & il en confia l'administration, tant pour le temporel que pour le spirituel, à Wolsei, Cardinal d'Yorck, qui étoit déja sur le chemin de cette prodigieuse fortune qui fit l'étonnement de toute l'Europe. Dès qu'il fut le maître à Tournai, il donna un Canonicat de la Cathédrale à Erasme. Ce furent (*b*) le Comte de Montjoie & Richard Samson, Commissaire du Cardinal d'Yorck dans le Pays de Tournai, qui engagerent ce premier Ministre à lui donner ce Bénéfice ; mais cette collation n'eut pas lieu, soit que, comme il le fait entendre, cette place le tentât peu, ne pouvant la garder parce

(*a*) Rapin Thoiras, L. 15. p. 82. l. 5.

(*b*) *Epist.* 27. & 50.

qu'il n'étoit pas dans la réſolution de réſider. C'eſt pourquoi le Cardinal d'Yorck conféra ce même Canonicat à un autre Eccléſiaſtique (*a*) en promettant de dédommager bientôt Eraſme par un Bénéfice plus conſidérable.

(*a*) *Epiſt.* 16. L. 2.

Le Chancelier Sauvage qui vouloit le retenir dans les Pays-Bas (*b*), lui fit de grandes promeſſes de la part du Roi Catholique, & lui procura un Canonicat de Courtrai qu'il ne garda pas long-tems: il le réſigna, en ſe réſervant une penſion qui lui fut enlevée (*c*) l'an 1529. par la perfidie inouie de Pierre Barbirius; c'eſt ainſi qu'il s'exprime, ſans entrer dans un plus grand détail. Ce procédé de Barbirius eſt d'autant plus ſingulier, qu'il avoit été dans la plus grande union avec Eraſme (*d*), & qu'il l'avoit bien ſervi pendant qu'il avoit été Chapelain d'Adrien VI. Le Roi Catholique, à la ſollicitation du Chancelier Sauvage, voulut l'élever à une place d'une plus grande diſtinction. On le fit venir d'Anvers à Bruxelles (*e*) où la Cour étoit: il ſe rendit d'abord à l'audience du Chancelier, qui ſe tournant (*f*) du côté des Conſeillers qui étoient avec lui, dit: » Voici un homme qui ne ſait pas en-

(*b*) *Epiſt.* 68. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 19. L. 30.

(*d*) *Epiſt.* 1. L. 21.

(*e*) *Epiſt.* 27. L. 2.

(*f*) *Epiſt.* 30. L. 8.

» core ce qu'il eſt ; « & adreſſant enſuite la parole à Eraſme, il lui dit : » Le Roi a eu deſſein de vous faire » Evêque : il vous avoit même nommé à un Evêché conſidérable en » Sicile ; mais on a appris depuis qu'il » étoit du nombre de ceux qui ſont » réſervés à la collation du Pape. Le » Roi a écrit au Saint Pere, pour le » prier de conſentir que vous gardiez » cette Prélature. » La Lettre du Roi Catholique ne produiſit aucun effet à Rome : Eraſme n'en eut aucun chagrin ; il pria même ſes amis de ne ſe donner aucun mouvement pour lui procurer un Evêché, parce qu'il préféroit le genre de vie qu'il avoit embraſſé aux plus brillans poſtes de l'Egliſe. Pour le conſoler, la Cour lui donna (*a*) une penſion de trois cens livres. L'intention du miniſtere (*b*) étoit de le fixer en Brabant par ces témoignages de bonne volonté. Il avoit été queſtion (*c*) de le faire Précepteur du Roi Charles : ce projet n'eut pas lieu ; Adrien, depuis Pape ſous le nom d'Adrien VI. avoit eu la préférence. On parla beaucoup de le mettre auprès du Prince Ferdinand (*d*), frere du Roi Charles. Le Prince de Bergues ſe donnoit de grands mouve-

(*a*) *Epiſt.* 36. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 14. L. 23.

(*c*) *Epiſt. Baptiſtæ Egnatii*, 148. dans celles d'Eraſme.

(*d*) *Epiſt.* 9. L. 6. *Epiſt.* 34. L. 5. *Epiſt.* 21. L. 6.

mens pour lui procurer cette place : Ferdinand le désiroit avec empressement ; mais Erasme n'avoit aucun goût pour la Cour, & une des raisons qui l'en détournoient & qu'il avouoit publiquement, c'est que sa santé étoit si foible, qu'il ne pouvoit pas changer de régime sans courir risque de la vie. Il en avoit encore d'autres qu'il n'a pas osé confier au papier. Elles ne venoient pas du caractére du Prince : car Erasme en fait le plus beau portrait ; il assure que c'étoit un jeune homme d'un naturel admirable, d'une docilité incroyable, né pour la probité & pour la vertu. Il ne sçut pas mauvais gré à Erasme de ne s'être pas voulu donner tout entier à lui ; il ne cessa jamais de l'aimer : (*a*) il lui faisoit des présens, il lui écrivoit fréquemment, il parloit toujours de lui en public avec de grands éloges ; & un jour (*b*) qu'Erasme avoit écrit trois mots au Cardinal de Trente, Chancelier de ce Prince, pour recommander quelqu'un qui vouloit entrer dans les Gardes de Ferdinand, le Chancelier en parla au Prince, qui sur le champ accorda la place à celui qu'Erasme protégeoit, en disant : » Que ne ferois-je pas pour mon Précepteur ? »

(*a*) *Epist.* 221. *Epist.* 732.

(*b*) *Epist.* 21. *L.* 26.

Eraſme n'ayant pas jugé à propos de s'attacher à Ferdinand, propoſa pour Précepteur de ce Prince Louis Vivès, pour lequel il avoit une grande eſtime : il étoit (*a*) auprès du Cardinal de Croi qu'il avoit élevé ; mais cette propoſition qu'Eraſme avoit faite de ſon propre mouvement, ſans conſulter ni le Cardinal de Croi ni Vivès, même n'eut point lieu. Il étoit pour lors dans une ſi grande conſidération (*b*) que les Docteurs de Louvain l'inſcrivirent ſur les Régiſtres des Docteurs en Théologie ; ce qu'il aima mieux, dit-il (*c*) que d'accompagner en Eſpagne le Roi Catholique. Le Chancelier Sauvage auroit ſouhaité qu'il eût ſuivi la Cour dans ce voyage (*d*) ; le Cardinal Ximenès déſiroit auſſi beaucoup de le voir en Eſpagne. Il eut pour ſucceſſeur à l'Archevêché de Tolede le Cardinal de Croi, Neveu de Chievre, Gouverneur du Roi Charles. Eraſme avoit tout à eſpérer de la protection de ce Prélat, avec lequel il étoit en commerce de Lettres (*e*), & qui le regardoit comme ſon maître ; mais ce Cardinal comblé d'honneurs mourut (*f*) n'ayant pas encore fini ſa vingt-troiſieme année, au grand regret d'Eraſme, qui déplore cette

(*a*) *Epiſt.* 101. *L.* 19.

(*b*) *Epiſt. Tonſtali* 2. *L.* 3.

(*c*) *Epiſt.* 23. *L.* 30

(*d*) *Epiſt.* 21. *L.* 3. Apologie à la tête du N. Teſtament.

(*e*) *Epiſt.* 7. *L.* 11.

(*f*) *Epiſt.* 23. *L.* 14.

mort dans une Lettre à Budée (*a*), dans laquelle il fait l'éloge de ce jeune Cardinal qui aimoit les bonnes études, & qui, dit-il, ne haïssoit pas Erasme. (*a*) *Epist.* 25. *L.* 14.

Il pouvoit donc compter sur une infinité d'agrémens qu'il auroit trouvés en Espagne. Il a été persuadé dans la suite (*b*) que s'il eût eu la complaisance de suivre le Chancelier Sauvage dans ce Royaume, il y eût pû faire une fortune brillante; mais il n'eut pas la moindre tentation de quitter la Flandre dans ce moment. Il a assuré (*c*) qu'une des raisons qui l'avoient détourné de faire ce voyage, étoit la division qui régnoit dans la Cour du Roi Charles. Il y a apparence qu'il prit un parti très-sage, & que son caractere franc & hardi, & son antipathie pour la plûpart des Moines & pour les Théologiens scolastiques, n'auroient pas convenu aux Espagnols. Il venoit d'être décoré de la dignité de Conseiller du Roi (*d*) par la protection du Chancelier Sauvage. On assure (*e*) que Morillon, Sécretaire du Roi, qui aimoit beaucoup Erasme, s'employa aussi avec zele pour lui procurer ce grade, qui étoit (*b*) *Epist.* 356. (*c*) *Epist.* 23. *L.* 30. (*d*) *Comp. vitæ.* (*e*) Foppens, *Bibl. Belgica.*

à la vérité un titre honorable, mais presque sans fonction (a).

(a) *Epist.* II. *L.* 14.

Il étoit pour lors fort occupé du grand procès que Reuchlin avoit à Rome, & qui faisoit beaucoup de bruit dans le monde : en voici l'occasion.

Jean Pfettercornn, Juif converti à la Religion Chrétienne, avoit voulu engager l'Empereur Maximilien à supprimer tous les Ouvrages des Juifs. Reuchlin, un des plus savans hommes qu'il y eût pour lors dans les trois Langues savantes, représenta que parmi les Ouvrages des Rabbins, il y en avoit de très-utiles, & qu'il seroit raisonnable de conserver du moins ceux dont les Chrétiens pouvoient faire un bon usage, si l'on étoit dans la résolution d'anéantir ceux qui étoient injurieux à la Religion Chrétienne. Cette discussion donna occasion à deux Livres très-fameux pour lors, & présentement très-oubliés. Pfettercornn soutint qu'il ne falloit faire grace à aucun Livre des Juifs : il fit à ce sujet un Ouvrage qui avoit pour titre, *Manuale Speculum*, dans lequel il dépeignit Reuchlin comme un Juif déguisé, qui dans le fond du cœur

haïſſoit le Chriſtianiſme. Malheureuſement pour lui il étoit fort brouillé avec les Moines : il avoit fait autrefois une Comédie (*a*) à laquelle il avoit donné le titre de *Henno* ; il s'y mocquoit de quelques-uns d'eux avec plus de vérité que de diſcrétion. L'Evêque de Wormes lui avoit conſeillé en ami de ſupprimer cette piéce : il avoit ſuivi ce ſage conſeil ; mais quelqu'un qui avoit trouvé le moyen d'en avoir une copie, l'avoit fait imprimer à l'inſçu de Reuchlin. Les Moines irrités ne lui pardonnerent jamais. Il s'étoit juſtifié des accuſations que Pfettercornn avoit formées contre lui, & il avoit fait à ce ſujet le *Speculum oculare*.

(*a*) Sechendorf, L. I. ſſ. 70. p. 104.

Les Moines crurent avoir trouvé une occaſion de ſe venger de lui ; & ils ne l'échapperent pas : ils entrerent dans cette querelle. Hoocſtrate, Prieur des Dominicains de Cologne, ſe mit à la tête du parti contraire à Reuchlin ; & il engagea les Théologiens de l'Univerſité de Cologne à extraire du *Speculum Oculare* des propoſitions qu'ils jugeoient dignes de condamnation. Reuchlin prétendit que ces extraits étoient infidéles ; & il ſe juſtifia par une Apologie adreſſée à l'Empe-

reur. Cette dispute occasionna un procès devant l'Electeur de Mayence. Reuchlin nomma pour son agent Pierre Statelius, qui récusa Hoocstrate ; la récusation n'ayant pas été admise, Statelius appella à Rome. Cependant il y eut à Mayence une Sentence contre Reuchlin. Il en appella au Pape, qui choisit l'Evêque de Spire pour connoître de cette affaire ; il nomma des Juges qui citerent les Parties. Hoocstrate n'ayant point comparu, fut condamné (*a*) par contumace à payer les dépens évalués à cent onze Florins d'or : la délation des Théologiens de Cologne fut annullée, & le Livre de Reuchlin justifié.

(*a*) *Hist. Universf. part. t. 6.* Bib. des Dominicains, t. 2. p. 68. Baile.

Cependant l'Université de Cologne fit bruler le *Speculum Oculare* : les Facultés d'Erphord, de Mayence, de Louvain & de Paris approuverent ce qui avoit été fait à Cologne ; & la Sorbonne rendant raison de sa condamnation, décida que le Livre de Reuchlin contenoit des propositions suspectes d'héréfie ou héretiques, & méritoit d'être brûlé. Le Jugement de Rome n'avoit pas encore été rendu ; les Commissaires que le Pape avoit nommés, étoient favorables à Reuchlin : Hoocstrate que cette affaire avoit attiré à

Rome, eut le crédit d'obtenir l'an 1518. un ordre aux deux Parties de garder le silence. On assure que l'argent ne fut pas épargné par Hoocstrate pour pouvoir ainsi sortir de ce Procès.

Lorsqu'il étoit pendant à Rome, Erasme écrivoit au Pape Leon X (*a*). que Reuchlin étoit un homme du premier mérite dans tous les genres de Sciences ; qu'il étoit le phénix & l'honneur de l'Allemagne. Il sollicita pour lui (*b*) dans les termes les plus pressans les Cardinaux Grimani & de Saint Georges : il les assure qu'en protégeant Reuchlin, ils rendront un service essentiel aux Sciences & aux Gens de Lettres, qui en conserveront une reconnoissance infinie. C'étoit plûtôt par esprit de justice, & par l'estime singuliere qu'il avoit pour Reuchlin, qu'il prenoit ainsi son parti. Ils avoient peu de liaison ensemble (*c*) ; Erasme ne vit qu'une seule fois Reuchlin à Francfort : il est vrai qu'ils étoient en commerce de Lettres. Erasme lui écrivoit (*d*) pour lui donner d'excellens conseils ; il l'avertissoit de ne point traiter ses adversaires avec un si grand mépris, & de ne pas attaquer un Ordre entier, sous prétexte qu'il avoit sujet de se plaindre de quelques

(*a*) *Epist.* 1. L. 2.

(*b*) *Epist.* 2. & 3. L. 2.

(*c*) *Epist.* 1. L. 11.

(*d*) *Epist.* 5. L. 15. *adversùs Huttenum.*

particuliers. Il crut devoir auſſi donner des conſeils à Hoocſtrate (*a*) à qui il repréſenta avec politeſſe, qu'on deſiroit chez lui plus de modération; que cette vertu convenoit à un Chrétien, à un Théologien & à un Dominicain; qu'en traitant ſon adverſaire avec plus de charité, il donneroit lieu de croire que c'étoit le zéle de la Religion Chrétienne qui l'animoit, & non des intérêts particuliers & profanes.

(*a*) *Epiſt.* 29. L. 16.

Le Livre de Reuchlin ne reçut aucune flétriſſure à Rome (*b*) pendant le Pontificat de Leon X. Il y a apparence que la recommandation d'Eraſme qui y avoit pour lors beaucoup de puiſſans amis & de crédit, lui fut favorable; le Pape étoit perſuadé d'ailleurs que c'étoit injuſtement qu'on accuſoit Reuchlin & ſon Livre d'héreſie. On penſa moins avantageuſement de lui dans la ſuite des tems: Paul IV. & Clément VIII. condamnerent ſon Ouvrage, & il eſt mis au rang des Livres défendus dans l'*Index* fait par ordre du Concile de Trente; ce qui a fait croire aux Auteurs de la Bibliothéque des Dominicains, que Leon X. ne l'a jamais approuvé. Mais quand on n'en auroit pas la preuve, les Ouvrages d'Eraſme même en fourniſſent

(*b*) *Creniï Animad. part.* 3. *p.* 307.

une, que l'on n'a pas toujours eu à Rome attention aux Jugemens favorables que Leon avoit portés de quelques Livres.

Ce fut l'affaire de Reuchlin qui donna occasion au Livre ingénieux qui a pour titre, *Lettres des hommes obscurs*, que quelques-uns, comme nous le verrons ailleurs, ont attribué à Erasme. On y trouve l'Epitaphe d'Hoocstrate, qui fut faite de son vivant même par quelque ami de Reuchin (1); mais il ne mourut que plusieurs années après que cette ingénieuse Satyre eut paru. Le bruit courut qu'en mourant il avoit déclaré (*a*) que c'étoit par passion & contre sa conscience qu'il avoit agi contre Reuchlin.

(*a*) *Epist.* 73. L. 19.

Quelque tems après la mort de Reuchlin, Erasme crut devoir célébrer la mémoire d'un homme pour qui il avoit la plus profonde estime : il en fit l'Apothéose dans un de ses Colloques (*b*), où il introduit un Cor-

(*b*) *De incomparabili Heroë Joanne Reuchlino, in Divorum numerum relato.*

(1) *Hic jacet Hocstratus, viventem ferre patique*
Quem potuere mali, non potuere boni.
Ipse quoque excedens vitâ, indignatus ab illâ,
Mœstus ob hoc, quòd non plus nocuisset erat.

delier, qui dit avoir vû en ſonge S. Jérôme qui reçevoit Reuchlin dans le Ciel, où il avoit été tranſporté par les Chœurs des Anges. Eraſme finit cette Apothéoſe en invoquant Reuchlin, & en le priant de protéger les Langues ſaintes, de punir les méchans & les calomniateurs.

Ce Colloque ne plut pas à tout le monde : la Sorbonne, dans la cenſure qu'elle fit des Colloques l'an 1526. le blâma d'avoir mis Reuchlin au nombre des Saints au préjudice de l'autorité Apoſtolique ; ce que l'on ne doit pas faire même en plaiſantant, ajoute la Faculté. Malgré ces démonſtrations d'eſtime & d'amitié qu'Eraſme donna à Reuchlin, & pendant ſa vie & après ſa mort, Hutten dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite, ne craignit pas d'accuſer Eraſme d'avoir été injuſte à l'égard de Reuchlin, parce qu'il en avoit été jaloux ; ce qu'Eraſme n'eut pas de peine à réfuter, en faiſant voir qu'il avoit ſollicité à Rome pour Reuchlin tandis qu'll y avoit ſon grand procès, & qu'après ſa mort il avoit fait ſon Apothéoſe.

Dans le même tems qu'Eraſme prenoit un ſi grand intérêt à la grande affaire de Reuchlin, on avoit grand

desir de l'attirer en France. Le premier qui en fit la tentative fut Louis Canossa, ce Ministre du Pape avec lequel il avoit fait connoissance chez le Nonce Ammonio d'une façon si singuliere. Canossa que le Pape avoit chargé (*a*) de faire la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, y avoit réussi : François I. avoit été si content de sa conduite, que desirant le retenir à son service, il lui avoit donné l'Evêché de Bayeux. Canossa qui avoit de la littérature & aimoit les Gens de Lettres, se ressouvint pour lors d'Erasme : il lui écrivit d'Amboise le 13 Novembre 1516 (*b*), qu'il avoit toujours eu le projet d'avoir auprès de lui quelque Savant avec lequel il pût étudier, dès que la fortune le traiteroit favorablement ; qu'il avoit jetté les yeux sur lui, parce qu'il n'y avoit personne avec lequel il souhaitât davantage de vivre, pour jouir de ses délicieuses & savantes conversations ; que le Pape dont il étoit Nonce en France, lui ayant conferé l'Evêché de Bayeux à la présentation du Roi, il lui en faisoit part, & le prioit en même-tems de venir demeurer avec lui. Il l'assuroit qu'il le recevroit de son mieux ; qu'il espéroit

(*a*) *Verona illust. L. 4. t. 2. p. 316.*

(*b*) *Epist. 20. L. 1. Epist. 224.*

qu'il ne se repentiroit jamais d'être venu chez l'Evêque de Bayeux; & qu'en attendant qu'il pût lui donner de bons Bénéfices, il lui assuroit une pension de deux cens Ducats; qu'il le défrayeroit avec un Domestique, & qu'il lui entretiendroit deux chevaux. Erasme fit réponse à l'Evêque de Bayeux (a) qu'il étoit extrêmement content des propositions qu'il lui faisoit; qu'elles étoient au-dessus de ce qu'il méritoit; mais que l'absence du Chancelier Sauvage qui l'avoit introduit au service du Roi Catholique, l'empêchoit de pouvoir faire une réponse précise pour le tems présent, & qu'il la feroit le plutôt qu'il lui seroit possible. On ignore si Erasme consulta à ce sujet le Chancelier son protecteur, ou si sa réponse au Nonce Evêque de Bayeux n'étoit qu'un simple compliment; ce qu'il y a de constant, est que les pressantes invitations de se fixer en France que lui fit peu de tems après le Roi François I. durent lui faire oublier celles de Camosa.

(a) *Epist.* 61. *L.* 1.

François n'avoit pas plutôt succédé à Louis XII. qu'il s'étoit déclaré le Protecteur des Arts & des Belles-Lettres. Il avoit dessein d'établir à Paris un College où l'on enseigneroit

les Langues savantes (*a*), à l'imitation du College à trois Langues fondé par Busslidius à Louvain, à l'établissement duquel Erasme avoit eu part. Il se persuada que personne ne pouvoit mieux l'aider dans l'exécution de son projet, qu'Erasme pour lequel il avoit une si grande estime, que suivant Longolius (*b*) il le préféroit même à Budée, qui étoit assez communément regardé dans l'Europe comme le plus savant homme qu'il y eût.

(*a*) *Epist.* 12. L. 21.

(*b*) *Epist.* 382.

Le Roi rempli de ces idées favorables, désiroit avec passion qu'Erasme vint en France pour être à la tête de ce nouveau College. Il se fit à ce sujet une négociation, dont le détail se trouve dans une Lettre de Budée (*c*) écrite à Erasme le 5 Février 1517. Il lui mande que la veille allant l'après-dînée parcourir les Boutiques des Libraires pour se délasser, il avoit trouvé dans la Boutique de Jean Petit, Guillaume Petit, qu'il croyoit être parent du Libraire. C'étoit un grand Théologien de l'Ordre de Saint Dominique (*d*) qui étoit pour lors Confesseur du Roi, & qui depuis fut Evêque de Troyes, & mourut Evêque de Senlis. Il avoit pour Erasme une si gran-

(*c*) *Epist.* 15. L. 1. *Epist.* 197.

(*d*) *Script. Ord. Præd.* t. 2. p. 101.

de eſtime, que Budée dit en plaiſantant, que le ſeul reproche qu'il eût à lui faire, étoit de donner la préférence à un Etranger qui lui donnoit à lui-même de la jalouſie, parce qu'il obſcurciſſoit la gloire de la France. Leur converſation étant tombée ſur Eraſme, le Confeſſeur du Roi apprit à Budée qu'il y avoit trois jours qu'il avoit été queſtion des Gens de Lettres chez le Roi; que ce Prince avoit dit, qu'il étoit dans l'intention d'attirer en France par de bonnes récompenſes ce qu'il y avoit de plus habiles gens en Europe, & de faire pour ainſi dire un Séminaire de Savans. Guillaume Petit profita de l'occaſion pour faire l'éloge d'Eraſme: il aſſura que de tous les Savans étrangers, c'étoit lui principalement qu'il falloit attirer en France, & que Budée qui étoit extrêmement lié avec Eraſme, étoit l'homme du monde le plus capable de l'engager à venir à Paris. Le Roi approuva ce qu'avoit dit ſon Confeſſeur; il témoigna qu'il déſiroit que Budée ecrivît à Eraſme, que s'il vouloit venir demeurer en France, il pouvoit compter ſur un Bénéfice qui vaudroit au moins mille francs de revenu. C'eſt ce que Budée exécuta par cet-

te Lettre, dans laquelle il conſeille à Eraſme d'accepter cette propoſition, premierement parce qu'ils auroient la ſatisfaction de vivre enſemble, ſecondement parce que c'étoit une occaſion de faire fortune, & de parvenir aux honneurs & à la conſidération : & après avoir fait un magnifique éloge du Roi, il ajoute que l'Ambaſſadeur du Roi à Bruxelles avoit déja dû lui parler à ce ſujet ; qu'il croyoit que Guillaume Copus, premier Médecin du Roi, lui en écrivoit, & le Roi lui-même. » Au reſte, avant de venir » en France, prenez vos ſuretés par » le miniſtére du Pere Confeſſeur, » dit-il : car je ſerois fâché que vous » fuſſiez pris pour dupe dans cette » négociation. Vous feriez plaiſir au » Roi, & vous feriez très-bien de lui » écrire une Lettre de remerciement, » quelque parti que vous preniez. » Il finit par ſouhaiter que la terre s'entr'ouvre, pour engloutir ces Corneilles bavardes dont tous les jours il crevoit les yeux : » j'entends, ajoute-t-» il en Grec, ces faux Théologiens » qui s'élevent contre vous, parce que » votre réputation & votre célébrité » leur donnent de la jalouſie. »

L'Ambaſſadeur du Roi de France

qui étoit pour lors à Bruxelles, étoit le célebre Etienne Poncher Evêque de Paris, à qui son mérite avoit procuré une grande fortune. Il étoit fils du (*a*) Grenetier du Grenier à Sel de Tours. Il avoit d'abord été Chanoine de Saint Gatien de Tours, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, ensuite Président aux Enquêtes, Evêque de Paris en 1503. Garde des Sceaux en 1512. jusqu'en 1515. en laquelle année il les remit au Roi qui les donna à Antoine du Prat. Il ne conserva point toute sa vie l'Evêché de Paris; il fut fait Archevêque de Sens l'an 1519. & il mourut le 24 Février 1524. âgé de soixante dix-huit ans. C'étoit un Prélat d'un rare mérite. Germain de Brie assuroit (*b*) que sans aucune contestation c'étoit le plus respectable Evêque de France par la sagesse de ses mœurs, par la supériorité de son esprit, par l'étendue de ses connoissances, & par la protection qu'il accordoit aux Gens de Lettres. La Cour de France, après avoir connu ce qu'il valoit, l'employa dans les plus grandes affaires; Charles VIII. Louis XII. François I. se servirent utilement de son ministere. Il avoit un si grand crédit à la Cour du

(*a*) Notes sur Guichardin, *t. 2. p. 6.*

(*b*) *Epist. 8. L. 4.*

du tems de Louis XII. que Leon X. le pria de solliciter auprès du Roi l'affaire que le Cardinal des Quatre-Saints avoit en France pour l'Evêché de Vannes ; & il en donne cette raison, qu'il a appris qu'il n'y avoit point de meilleure recommandation que la sienne auprès du Roi (1).

Poncher étoit d'autant plus propre à engager Erasme à venir à Paris (a), que sans le connoître personnellement, il avoit pour lui une très-grande estime. Le jour d'après que Budée eut fait part à Erasme des intentions du Roi, Guillaume Copus, premier Médecin de ce Prince, & intime ami d'Erasme, lui écrivit (b) que le Confesseur de Francois I. & François de Rochefort qui avoit été Précepteur de ce Prince, lui avoient persuadé qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour les Lettres, que d'attirer Erasme en France ; & qu'en conséquence sa Majesté lui avoit ordonné de lui écrire si l'on pouvoit se flatter de l'avoir à Paris, & à quelles conditions il voudroit y venir. Il finissoit

(a) *Voist* 15. L. 1.

(b) *Epist.* 17. L. 1. *Epist.* 198.

(1) *Cùm autem intelligimus, quanta sit auctoritas tua apud Regem.* Bref de Leon X. dans les nouvelles Lettres de Sadolet imprimées à Rome en 1754.

par ces mots : » Le Roi promet que si » vous voulez venir avec nous ici, » il vous recevra de façon que vous » ne vous repentirez jamais d'y être » venu. »

François I. ne se contenta point d'ordonner aux meilleurs amis d'Erasme de lui écrire ; il lui écrivit de sa propre main (*a*) que son arrivée en France lui feroit un très-grand plaisir.

(*a*) *Epist. Rhenani adversus Buttenum.*

Avant qu'Erasme reçût ces Lettres, il avoit déja fait connoissance avec l'Ambassadeur de France (*b*) qui l'avoit prié à manger, & pressé de la part du Roi de venir à Paris s'y établir, si le Roi Catholique y consentoit ; il lui promettoit même en son nom de le dédommager de toute dépense, & de lui faire une gratification de quatre-cens écus d'or. Erasme répondit (*c*) promptement au Roi, pour lui faire ses très-humbles remerciemens des offres avantageuses qu'il avoit eu la bonté de lui faire, sans cependant les accepter ni les refuser. Il congratule ce Prince sur ce qu'après avoir fini la guerre avec les Suisses, il ne s'occupoit qu'à maintenir la paix entre les principaux Princes Chrétiens ; & il cite avec un grand éloge ce sage discours du

(*b*) *Epist.* 12. L. 1.

(*c*) *Epist.* 12. L. 21. *Epist.* 19. L. 1. *Epist.* 204.

Roi, que les conteſtations des Rois étoient la cauſe des plus grands malheurs ; que s'il étoit poſſible qu'ils vécuſſent enſemble dans une union parfaite, on verroit bientôt renaître l'âge d'or, la piété, les bonnes Loix, & les Arts qui ſont les fruits de la Paix.

Cette Lettre eſt écrite d'Anvers le 21 Février 1517. Ce même jour Eraſme fit réponſe à Budée (*a*) pour lui témoigner qu'il étoit pénétré de reconnoiſſance de la bonne volonté du Roi. » C'eſt à vous & à mes autres » amis, lui dit-il, que j'ai l'obligation de l'eſtime de ce Prince : vous » m'avez repréſenté à lui, non-pas tel » que je ſuis, mais comme vous ſouhaiteriez que je fuſſe. » Il déclare qu'il ne peut pas faire de réponſe poſitive pour le préſent, parce qu'il eſt néceſſaire qu'il conſulte le Chancelier Sauvage qui étoit parti pour Cambrai, & qu'en attendant ſon retour il feroit ſes réflexions, conſulteroit ſes amis, & lui apprendroit ſes dernieres réſolutions après avoir ſçu les intentions du Chancelier. Il finit par l'aſſurer que la France lui a toujours été chere ; qu'il ſe regarde en quelque ſorte comme François, parce

(*a*) *Epiſt.* 16. *L.* 1.

que suivant les Cosmographes, la Hollande est une Province de France.

Il y avoit pour lors à la Cour du Roi Charles un Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit intime ami d'Erasme ; c'étoit Cutbert Tunstal, pour lors Garde des Chartres privées, dans la suite Evêque de Londres, puis de Durham, le plus riche & le plus considérable Evêché d'Angleterre, dont il fut dépossé sous le Régne d'Edouard VI. fils de Henri VIII. (*a*) parce qu'il désapprouvoit le changement de Religion. Il étoit si uni avec Erasme, que celui-ci n'avoit point d'autre table que la sienne, lorsqu'il étoit à Bruxelles (*b*). Il crut devoir le consulter au sujet de la proposition qu'on lui faisoit de venir en France. Tunstal, peut-être par jalousie contre les François, fit ce qu'il put pour dissuader Erasme (*c*) d'accepter les offres de François I. » Les Savans du » Pays, lui disoit-il, n'y trouvent pas » de Mécene ; c'est ce que déplore » Budée lui-même, l'honneur de sa » Patrie. Les armes y sont en hon- » neur ; mais si la renommée ne nous » trompe pas, il faut que la science » se cache. »

(*b*) Rapin Thoiras, *t. 6. p. 68.*

(*b*) *Epist. 16. L. 1.*

(*c*) *Epist. 130. Append.*

Ces réflexions pouvoient être vraies

avant le regne de François I. mais les choſes étoient bien changées depuis que ce Prince étoit monté ſur le Trône. Il y avoit plus de juſteſſe dans ce que Tunſtal ajoutoit, que les Théologiens haïſſoient les Belles-Lettres; que de l'aveu même d'Eraſme, l'air de Paris ne lui convenoit pas; & qu'il devoit être tranquille, parce qu'il pouvoit être ſûr que l'argent ni les amis ne lui manqueroient jamais.

Le 21 Février 1517. Eraſme manda à Guillaume Copus (*a*) que bientôt il feroit une réponſe préciſe : il apprit (*b*) à André Ammonio & au Nonce Canoſſa, Evêque de Bayeux, les propoſitions que le Roi de France lui faiſoit. Il n'eſt pas parlé dans les Lettres de cette année de quel Bénéfice le Roi vouloit gratifier Eraſme; mais il eſt conſtant qu'il lui deſtinoit la Tréſorerie du Chapitre de Tours, dont le revenu alloit dans ce tems-là à plus de mille livres (1).

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 1.

(*b*) *Epiſt.* 37. *L.* 8. *Epiſt.* 211. & 216.

Budée après avoir reçu la Lettre qu'Eraſme lui avoit écrite, alla à Saint

(1) M. le Clerc qui ne connoiſſoit pas les noms des Dignités des Chapitres de France, appelle une Charge de Tréſorier cette Tréſorerie qu'on vouloit donner à Eraſme. *Bibl. choiſie, t. 6. p. 115.*

(a) *Epist.* 60. *Append.* Maur (a) où le Roi étoit; c'étoit le jour des Rameaux de l'an 1517. Il trouva ce Prince qui alloit à l'Eglise, suivi de son Confesseur & de François Dumoulin de Rochefort. François I. n'eut pas plutôt apperçu Budée, qu'il lui demanda s'il avoit reçu des Lettres d'Erasme: Budée les lui présenta; le Roi dit qu'il les liroit en revenant de l'Eglise. Après qu'il les eut lues, il ne parut pas content. » Quelles sont donc » les intentions d'Erasme, demanda-t il » à Budée? Car il ne s'explique pas » clairement. Ne vous a-t-il pas parlé » plus nettement? » Rochefort prit la parole, & assura que personne n'étoit plus capable de déterminer Erasme que Budée, qui s'offrit de lui écrire encore. » Je le veux, dit le Roi. » Il alla ensuite dîner; mais comme il ne s'étoit point expliqué sur les avantages qu'il vouloit faire à Erasme, Budée déclara à ceux qui étoient avec lui, qu'il n'écriroit point qu'il n'eût quelque chose de positif à mander, & qu'on ne prît des engagemens avec Erasme. Cependant l'Evêque de Paris étoit revenu de son Ambassade de Bruxelles pénétré de la plus grande estime pour Erasme (b): il ne cessoit de parler de son esprit, de son érudi-

(b) *Epist.* 8 L. 4. *Epist.* 212.

tion, de ſon éloquence; il regardoit comme un grand bonheur d'avoir vécu quelque tems avec lui; il ſoutenoit que ſon mérite étoit encore au-deſſus de ſa réputation, quelque grande qu'elle fût; que jamais les Régions en-deça des Alpes n'avoient produit de Savant ſi accompli; qu'il n'y en avoit pas même en Italie qu'on pût lui comparer. » Quand il parle, di-» ſoit-il, quelle ſcience, quel agré-» ment, quel ſtyle, quelle mémoire! » Ce n'eſt pas un homme; c'eſt la Mu-» ſe Attique: vous jureriez que c'eſt » Démoſthene, ou quelqu'un même » de ſupérieur à Démoſthene, s'il peut » y en avoir. Il a pénétré dans le ſanc-» tuaire de la Philoſophie; il entend » parfaitement Platon, Ariſtote, & » les plus célebres Philoſophes. » Un témoignage ſi avantageux d'un homme tel que Poncher, ne pouvoit qu'augmenter le déſir que le Roi avoit de poſſéder Eraſme à Paris: auſſi le ſouhaitoit-il avec tant d'empreſſement, qu'il offrit d'en écrire au Roi Catholique (*a*) s'il n'y avoit plus que ſon conſentement qui empêchât l'heureux ſuccès de cette négociation.

(*a*) *Epiſt.* 54. *L.* 3.

Mais il ne paroît pas que les propoſitions de François I. ayent jamais

tenté Eraſme. Il s'eſt expliqué à cœur ouvert dans quelques Lettres qui devoient être ſecrétes, des motifs de ſon refus. Il ne trouvoit pas (*a*) qu'il y eût aſſez de fond à faire ſur les eſpérances qu'on lui donnoit. Il ſavoit que c'étoit s'expoſer à la haine de pluſieurs Théologiens (*b*) que de concourir à l'établiſſement d'un College où l'on apprendroit le Grec & l'Hebreu. Il ſe ſouvenoit qu'il avoit eu beaucoup à ſouffrir de la part de quelques Docteurs, à l'occaſion de la fondation du College Buſſidien à Louvain. Il appréhendoit (*c*) d'être forcé d'entrer dans les querelles de Théologie, qui commençoient à s'agiter avec une extrême vivacité dans l'Europe, à l'occaſion des propoſitions nouvelles & hardies avancées par Luther. Enfin il craignoit l'eſclavage attaché à la condition de ceux qui ſe mettent au ſervice d'un Prince. Il diſoit (*d*) qu'il vouloit bien leur être utile à tous; mais qu'il n'en vouloit ſervir aucun.

(*a*) *Epiſt.* 213. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 21.

(*c*) *Epiſt. Græcæ Budæi*, p. 174. & 175.

(*d*) *Epiſt.* 55. *L.* 3.

Il ne parle pas ſi naturellement dans la Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Paris (*e*) le 14 Février 1518. Après avoir fait un grand éloge du Roi, il déclare que quelque agrément qu'il pût trouver en France, ſon âge

(*e*) *Epiſt.* 5. *L.* 1. *Epiſt.* 235.

l'empêchoit de changer de lieu ; que d'ailleurs les bontés du Roi Catholique pour lui, ſes bonnes intentions pour le progrès des Belles-Lettres, le retenoient dans ſon pays ; qu'ainſi pour le préſent il ne pouvoit pas profiter des offres du Roi ; mais qu'il en avoit autant de reconnoiſſance que s'il les avoit acceptées ; que dans la ſuite il tâcheroit de répondre à la bonne volonté d'un ſi grand Prince, lorſqu'il le pourroit faire convenablement ; & que ſi cela ne lui étoit pas poſſible, il ſe regarderoit toujours comme dévoué à la France. Comme cette réponſe laiſſoit toujours les intentions d'Eraſme dans l'incertitude, l'Evêque de Paris rencontrant un jour Budée, lui demanda (*a*) s'il ne croioit pas que l'on pût faire à Eraſme telles propoſitions qui le détermineroient à venir en France. Budée répondit, que ſi le Roi avoit encore cette affaire fort à cœur, il s'offroit d'en écrire à Eraſme, quoique de l'humeur dont il le connoiſſoit, ajouta-t-il, il ne voulût pas même d'un bon Evêché, s'il falloit commencer à vivre à la Cour. Poncher qui étoit fort occupé, chargea Budée d'écrire à Eraſme, afin de ſavoir ſes dernieres réſolutions : il

(*a*) *Epiſt.* 52. *L.* 3.

lui recommanda de lui conseiller de s'adresser à lui-même Evêque de Paris, de lui ouvrir son cœur, avec promesse que ce seroit lui qui négocieroit cette affaire à la Cour. En conséquence de cette conversation, Budée demanda à Erasme quels appointemens il souhaitoit : il l'assuroit que bientôt il auroit un Bénéfice ; si l'on en croyoit l'Evêque de Paris ; il lui conseille d'en conférer avec ses amis, de se consulter lui-même, & d'écrire à Poncher ce qu'il veut d'appointement, & ce qu'il lui faut pour les frais de son déménagement & de son voyage. Cette Lettre est du 12 Avril 1518. (1). La négociation dura toute l'an-

(1) Cette Lettre est certainement du 12 Avril 1518. Elle fut écrite après l'arrivée du Roi Catholique en Espagne : or Charles y entra * dans le mois de Septembre 1517. Cette même Lettre prouve, que les premieres propositions qui furent faites à Erasme de venir en France, sont de l'an 1517. un an avant que cette Lettre fût écrite, quoiqu'elles soient datées de l'an 1515. Mais outre qu'il ne faut pas trop s'arrêter aux dates des premieres Lettres d'Erasme, il ne faut pas oublier que c'étoit l'usage dans ce tems-là de ne dater les Actes de l'année nouvelle qu'après Pâques.

* *Rainaldus, an.* 1517, *n.* 112.

née : car une Lettre du 22 Octobre (*a*) nous apprend qu'il étoit invité de venir en France ; mais qu'il n'avoit point deſſein d'y aller. On fit de nouvelles tentatives l'an 1524. il paroît même (*b*) qu'on lui faiſoit eſpérer quelque Evêché : car il écrivoit le 2 Septembre de cette année à François Dumoulin Evêque de Condom, » Les Evêchés que Sa Majeſté » me promet ne me tentent pas. Ils » m'épuiſeroient du peu d'argent que » j'ai, m'engageroient dans des det- » tes, & m'enleveroient cette liberté » ſans laquelle je ne pourrois pas vivre » trois jours. » Il y avoit une nouvelle raiſon, qui l'auroit empêché d'écouter les propoſitions de la France : le Roi Catholique avoit été élû Empereur, au grand chagrin de François I. qui avoit été ſon Compétiteur à l'Empire ; & la préférence que Charles avoit eûe ſur ſon rival, avoit cauſé des haines qui mirent toute l'Europe en feu. Dans ces circonſtances, Eraſme écrivoit (*c*) : » Quoique le Roi de » France m'invite d'aller chez lui, » je n'ai garde de me rendre à ſes » propoſitions ; ceux qui me veulent du » mal ne manqueroient pas de me re- » procher, que je me ſuis retiré chez

(*a*) *Epiſt.* 294. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 48. L. 18. *Epiſt.* 44. L. 20. *Epiſt.* 41. L. 20.

(*c*) *Adverſùs Hutte-num. Epiſt.* 646. *Epiſt.* 9. L. 21.

» un ennemi de l'Empereur. » Mais quelque espérance qu'il ait donnée à ses amis de France, jamais il n'eut intention d'y venir, ainsi qu'il le manda dans la suite à Budée (*a*). N'oublions pas de rapporter un trait, qui prouve jusqu'où les Savans portent la bassesse & la jalousie. Dans le commencement de cette négociation, quelques gens mal-intentionnés pour Erasme ne craignirent pas de venir trouver Budée (*b*) pour lui représenter que si Erasme venoit en France, lui-même & les autres Savans du Royaume y seroient en moindre considération, parce qu'on auroit sujet de croire qu'il n'y avoit qu'Erasme qui pût rétablir la Littérature. C'est ce que nous apprenons par une Lettre de Budée à Erasme, dans laquelle cette confidence se trouve en Grec. Budée reçut avec le mépris qu'elle méritoit cette représentation; & il répondit, que dans tout ce qu'il avoit fait dans cette occasion, il avoit exécuté les ordres positifs du Roi, & que c'étoit avec le plus grand plaisir du monde qu'il avoit obéi. Erasme conserva toute sa vie une très-grande reconnoissance des sentimens avantageux que le Roi de France avoit eûs pour lui; il osa même donner des preu-

(*a*) *Epist.* 9. *L.* 20.

(*b*) *Epist.* 20. *L.* 2. *Epist.* 304

ves de la vénération qu'il avoit pour ce Prince, dans le tems de ſes plus grands malheurs. Après que par la perte de la Bataille de Pavie il fut devenu priſonnier de l'Empereur, Eraſme ne craignit pas de conſeiller publiquement à ſon Maître d'uſer de ſa victoire avec généroſité. » Si j'étois » Empereur, dit-il dans un de ſes » Dialogues (*a*), voici comme je par- » lerois au Roi de France. Mon frere, » quelque mauvais génie nous a fait » entrer en guerre ; la fortune vous a » fait mon priſonnier : ce qui vous eſt » arrivé peut m'arriver auſſi ; vos » malheurs me font faire attention aux » malheurs attachés à la condition » humaine. Nous n'avons que trop fait » la guerre ; diſputons d'une autre » maniere : je vous rends la liberté ; » accordez-moi votre amitié. Oublions » le paſſé. Je ne vous demande point » de rançon ; vivons en bons voiſins, » & n'ayons d'autre ambition que celle » de nous diſtinguer par la bonne foi » & par les bienfaits. Celui de nous » deux remportera la victoire, jouira » du plus beau de tous les triomphes. » Cette action de clémence me fer » plus d'honneur, que ſi j'avois con » quis la France ; & votre reconnoiſ-

(*a*) Dialogue du Repas de poiſſon, *p.* 464.

» sance vous sera plus glorieuse, que si » vous m'aviez chassé d'Italie. »

» Qu'une si belle action, ajoute » Erasme, feroit d'honneur à l'Empe» reur! il n'y a point de Nation qui ne » se soumît volontiers à un Prince si » clément & si humain. »

(a) *Chitrei Saxonia*, L. 19. p. 505. Guichardin, L. 16. n. 5. Rapin-Thoiras, t. 5. p. 191.

Cet avis qu'Erasme donnoit à l'Empereur, servit apparemment de modéle à celui de l'Evêque d'Osma Confesseur de ce Prince, dans ce fameux Conseil où il fut déliberé comment on en agiroit avec le Roi prisonnier. Le Confesseur parla le premier, & fut d'avis qu'on relachât François I. sans lui imposer aucune condition. Il représenta que par cette générosité l'Empereur acquéreroit une gloire immortelle; qu'il feroit en la personne de François I. un véritable ami. Frideric Duc d'Albe rejetta bien loin un sentiment qui n'étoit pas fait pour être approuvé par un Militaire féroce, & qui ne pouvoit plaire qu'à une très-belle ame; il soutint qu'il falloit tirer de la victoire de Pavie tous les avantages qu'elle devoit naturellement procurer: l'Empereur suivit ce conseil. Le Chancelier Gattinare desapprouva le parti que prenoit l'Empereur; il auroit souhaité que le sentiment du Confes-

ſeur eût prévalu. Il prévit, ainſi qu'Eraſme l'avoit fait, que ſi Charles exigeoit de ſon priſonnier des conditions trop dures, non-ſeulement la Paix ne ſeroit pas ſolide, mais qu'il s'enſuivroit une guerre encore plus cruelle que celle qu'on s'imagineroit avoir finie : auſſi ne voulut-il point ſigner le Traité de Madrit.

Après que François I. eut recouvré la liberté, Eraſme lui en fit ſon compliment (*a*). Il ne craint pas de dire, que c'eſt avec chagrin qu'il avoit vû que la fortune n'avoit pas répondu convenablement au courage & aux grandes vertus d'un Prince, qui lui avoit donné tant de fois des preuves de ſon affection : il ajoute, ce qui eſt encore plus hardi de la part d'un Sujet de l'Empereur, » Quoique cette derniere » Paix ait été faite à des conditions » trop dures, pour ne pas dire injuſ- » tes, j'eſpére que le ſouverain arbi- » tre des choſes humaines amenera tout » à bien. » Après des déclarations ſi publiques, il n'eſt pas étonnant qu'Eraſme ait été accuſé de partialité pour la Nation Françoiſe. Il nous apprend (*b*) que ſon affection pour les François lui avoit fait des ennemis, non-ſeulement dans ſon pays, mais auſſi chez les An-

(*a*) *Epiſt.* 40. *L.* 21. *Epiſt.* 826.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 20. *Epiſt.* 875.

glois ; il ajoute que s'il les aime, ce n'eſt point par intérêt, puiſque de toutes les Nations la Françoiſe eſt celle dont il a reçu le moins de bienfaits.

La négociation qui s'étoit faite pour attirer Eraſme en France, prouve qu'il y avoit une très-grande union entre lui & Budée, qui étoit auſſi regardé comme un des principaux ornemens de la République des Lettres. Leur amitié étoit montée à un tel point, qu'ils étoient convenus (*a*) de ſe communiquer tous leurs amis. Elle fut quelquefois obſcurcie par de petits nuages : on trouve dans leurs Lettres reſpectives des expreſſions dures & offenſantes ; il y en a une de Budée (*b*) avec cette Inſcription : Budée juſqu'à préſent ami d'Eraſme, lui dit pour toujours adieu. Eraſme, quoique mécontent, ne cherchoit cependant qu'à appaiſer ſon ami ; & pour le faire rentrer en lui-même, il déclaroit au commencement de ſa réponſe (*c*), que quoique fît Budée, il ſeroit toujours ſon ami & ſon ſerviteur. Il ſe plaint de ce qu'il prend mal quelques-unes de ſes plaiſanteries, dont l'intention n'étoit point de le fâcher : il ſuppoſe même que Budée ne parloit point ſé-

(*a*) *Epiſt.* 30. *L.* 1.

(*b*) *Epiſt.* 343. *Epiſt.* 54. *L.* 3.

(*c*) *Epiſt.* 285. *Epiſt.* 55. *L.* 3.

rieuſement, & que ſes expreſſions approchoient plus de l'ironie que d'une véritable haine. Ce qui eſt conſtant, eſt que quoiqu'il y ait eu entre ces deux ſavans hommes de petites diſcuſſions, & peut-être quelques mouvemens de jalouſie, ils s'aimoient & s'eſtimoient intérieurement. » Je ne crois pas, dit » Eraſme (*a*), qu'il y ait perſonne » qui penſe mieux, & qui parle plus » honorablement de Budée que moi, » quoiqu'il ſoit aſſez grand pour n'a- » voir pas beſoin de mon éloge. Il » m'avoit fait un défi littéraire : je » croyois qu'il aimoit la plaiſanterie ; » mais il m'a répondu en bon Fran- » çois, pour ne pas dire quelque choſe » de plus. Vous ne m'apprenez rien » de nouveau en louant Budée, écri- » voit-il à Vivès (*b*) ; mais l'éloge que » vous faites d'un homme que j'aime » tant, me donne un vrai plaiſir : quel- » que choſe qu'il puiſſe écrire contre » moi, jamais je ne ceſſerai d'être ſon » ami. Je ne ſuis point réconcilié avec » Budée, mande-t-il à Baptiſte Eg- » natius (*c*) : car je l'ai toujours regardé » comme un homme de bien, d'une » grande doctrine, qui avoit bien mé- » rité des Lettres & des Savans. S'il » y a eu entre nous quelque brouille-

(*a*) *Epiſt.* 28. L. 5.

(*b*) Voyez auſſi *Epiſt.* 18. *L.* 6. *Epiſt.* 20. *L.* 21.

(*c*) *Epiſt.* 3. L. 26.

» rie qui ne mérite pas qu'on en parle, » ce n'eſt pas moi qui y ai donné occaſion ; ce ſont de mauvaiſes langues. » Il faut remarquer que cette Lettre fut écrite après la publication du Cicéronien, qui cauſa quelque nuage dans leur amitié. Budée ne parloit pas d'Eraſme avec moins d'eſtime ; & les éloges que ces deux hommes célébres ſe donnoient mutuellement, paroiſſoient ſi exceſſifs à Cardan, qu'il a déclaré (*a*) qu'il ne pouvoit les lire ſans reſſentir un mal de cœur.

(*a*) *De Sapientiâ, L. 3. p. 147.*

Comme ils étoient ſans contredit les deux plus ſavans hommes de leur ſiécle, c'étoit un problême que l'on agita ſouvent de leur vivant, lequel des deux méritoit la préférence. Longueil, célébre Cicéronien, traita cette queſtion dans ſa Lettre à Jacques Lucas Doyen d'Orléans (*b*). Il ſouhaite de ſavoir de lui, pourquoi François I. donne la préférence à Eraſme ſur Budée, à un Allemand ſur un François, à un Etranger ſur un de ſes Sujets, à un inconnu ſur un homme qu'il voit ſouvent. » Car quant à l'é» rudition, dit-il, je ne vois pas en » quoi Budée cede à Eraſme, ſoit du » côté des Belles-Lettres, ſoit du côté

(*b*) *Epiſt. 62. L. 3. Epiſt. 34. du 4. Livre des Epîtres de Longolius.*

» des Sciences plus dignes d'un Chré-
» tien. Quant au ſtyle, ils en ont cha-
» cun un tout différent, & qui dans
» ſon genre mérite d'être eſtimé. Ils
» ont tous deux une grande abondan-
» ce : l'un eſt plus étendu, l'autre eſt
» plus ſerré ; mais en même-tems il
» eſt plus profond, & il y a plus de
» choſes chez lui. L'un eſt plus plein,
» & l'autre eſt plus rapide. Il me ſem-
» ble remarquer dans Budée plus de
» nerf, plus de ſang, plus de force ;
» dans Eraſme, plus de chair & de
» couleur : dans le premier, plus
» d'exactitude ; dans le ſecond, plus
» de facilité. L'un eſt rempli de Sen-
» tences, & l'autre de plaiſanteries :
» Budée donne tout à l'utilité ; Eraſ-
» me conſulte beaucoup ce qui peut
» être agréable : le premier brille par
» ſon attention, ſon eſprit, ſa gra-
» vité, ſa dignité ; l'autre par ſon art,
» ſa ſubtilité, ſa douceur, ſes agré-
» mens. Vous aimez l'un ; vous ad-
» mirez l'autre. Budée m'emporte,
» Eraſme me charme. Budée eſt heu-
» reux dans ſes Métaphores, grave
» dans ſes Sentences, varié dans ſes
» figures, ſublime ; Eraſme eſt agréa-
» ble, modeſte, fleuri, abondant, fa-
» cile, clair. Le premier eſt toujours le

» même; il tonne, il fulmine, lorſ-
» qu'il eſt queſtion de reprendre les
» défauts de notre tems: l'autre, même
» lorſqu'il attaque les mœurs corrom-
» pues, paroît plûtôt ſe ſervir de reme-
» des doux, qu'avoir recours aux opé-
» rations violentes. Si Budée avoit à
» écrire l'Hiſtoire, il reſſembleroit
» plus à Thucidide qu'à Salluſte, &
» Eraſme plus à Tite-Live qu'à Héro-
» dote. S'il falloit faire un Poëme, le
» premier ſeroit plus tragique, plus hé-
» roïque, & plus abondant en Sen-
» tences graves; le ſecond ſe tireroit
» mieux d'une Comédie, d'une piéce
» Lyrique ou d'une Elegie: il s'éleve
» pourtant quelquefois; mais plûtôt
» par imitation que par la force de ſon
» caractere. L'un paroît inſpiré par
» Minerve; l'autre eſt toujours ac-
» compagné du chœur des Graces.
» Mais, continue Longueil, afin que
» vous ſoyez perſuadé qu'il n'y a rien
» de parfait dans ce monde, & qu'il
» eſt impoſſible de ſatisfaire tous les
» hommes, je vous apprendrai ce que
» ceux qui croient avoir fait quelque
» progrès dans les Lettres, deſire-
» roient dans ces deux Savans. On
» reproche à Budée d'être trop par-
» fait, & à Eraſme d'aimer ſes défauts.

» Le premier, dans ſa ſcrupuleuſe » exactitude, oublie ſouvent pour » qui il écrit, n'étant occupé que de » chanter pour lui & pour les Muſes ; » l'autre ſe livrant trop à ſon génie, » s'imagine que les choſes les plus com- » munes peuvent trouver place dans ſes » Ouvrages, ce qui en altére quelque- » fois la beauté. Budée donne plûtôt à » deviner qu'il n'explique ; Eraſme » trop abondant inonde ſa matiere. Le » premier s'enfle ſouvent ; le ſecond » rampe ordinairement : l'un plaît ex- » trêmement aux Savans ; l'autre fait » plaiſir même aux ignorans. » Longueil finit par déclarer, qu'il ſe contente de rapporter les ſuffrages des Savans. Cette Lettre ayant été envoyée à Eraſme, il crut devoir écrire à Longueil (*a*) : il lui déclare qu'il eſt bien éloigné d'être fâché de la préférence qu'il donne à Budée ſur lui ; qu'il trouve que Budée eſt trop peu loué, tandis qu'il le loue avec trop de profuſion ; qu'il ne ſe reconnoiſſoit point dans les éloges qu'il faiſoit de ſes Ouvrages ; que la plus grande louange que l'on pouvoit faire de lui, étoit de le mettre à la ſuite de Budée. Il aſſure que c'eſt avec plaiſir & profit qu'il a vû les critiques que l'on faiſoit de ſes Ecrits :

(*a*) *Epiſt.* 27. L. 11. *Epiſt.* 63. L. 3.

il avoue qu'il ne revoit pas ses Ouvrages avec assez d'attention ; qu'il n'apporte pas une scrupuleuse exactitude dans le choix des mots, parce qu'il s'imagine que cette affectation ne convient pas à quelqu'un qui tourne sa principale attention vers les choses. C'étoit une critique du style de Longueil, qui dans le goût des admirateurs outrés de Ciceron, n'employoit ses belles phrases qu'à dire les choses les plus communes. Erasme finit, en assurant Longueil que le Roi de France ne lui donne point la préférence sur Budée, qu'il n'avoit eu intention que de les réunir.

Cette Lettre est un modéle de politesse, & devroit servir d'exemple aux Savans qui s'imaginent avoir des sujets de plainte contre leurs Critiques. Longueil a prétendu (*a*) que la Lettre avoit indisposé Erasme contre lui : Erasme l'a nié ; & il en apporte pour preuve, que c'étoit lui-même qui l'avoit fait imprimer. Ce qui est constant, est que lorsque Longueil écrivit cette Lettre, il n'avoit jamais vû Erasme ; c'est lui-même qui l'assure. Depuis étant venu à Louvain, il alla rendre visite à Erasme (*b*) qui le reçut de son mieux ; ils furent trois

(*a*) *Longolii Epist.* 14. *Epist.* 27. L. 21.

(*b*) *Epist.* 38. L. 21.

jours ensemble. Longueil voulut engager Erasme à parler dans un de ses Ouvrages d'une avanture, que la jalousie des Italiens contre les Etrangers qui parloient bien Latin lui avoit procurée à Rome; mais Erasme qui ne vouloit point se faire de nouveaux ennemis, n'ayant pas répondu d'une maniere qui satisfît Longueil, il resta persuadé que ce fut une des causes qui indisposerent Longueil contre lui le reste de sa vie. Le Poëte Nicolas Bourbon qui compara Erasme à Budée, n'étoit pas éloigné de penser comme Longueil; il disoit que le premier étoit plein d'appas, & que le second enlevoit (1).

Vivès admirateur de tous les deux, n'a osé décider de la préférence; il a prétendu (*a*) que c'étoit un esprit dans deux corps. (*a*) *Epist.* 17. L. 11.

La postérité qui juge ordinairement mieux que le siécle présent, parce qu'elle juge après que les haines, les jalousies & les partialités sont éteintes, a décidé en faveur d'Erasme. Ce

(1) *Scis quid ab Hollando Francus Budaus Erasmo*
Differat? hic dictis allicit, ille rapit.
Nicolai Borbonii Nugar. L. 2. Car. 67.

n'eſt pas que l'on ne convienne de la profonde érudition de Budée dans la Littérature Grecque, auquel égard il pourroit peut-être l'emporter ſur Eraſme ; mais celui-ci l'emporte certainement ſur Budée par ſes agrémens, par ſa fécondité, & par la varieté du nombre infini de ſes Ouvrages : enfin Budée peu lû n'eſt connu que de ceux qui étudient à fond les Lettres-Grecques ; & Eraſme eſt encore entre les mains de tout le monde.

Dans le tems à peu près que le Roi de France penſoit à attirer Eraſme dans ſon Royaume, Erneſt de Baviere qui fut depuis Evêque de Paſſau & Archevêque de Saltzbourg, projettoit de faire fleurir l'Univerſité d'Ingolſtad, en y faiſant venir à des conditions avantageuſes tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens en Allemagne. Il jetta d'abord les yeux ſur Eraſme, très-réſolu de ne rien épargner pour l'avoir. Il fit part de ſon projet à Urbain le Roi, Profeſſeur d'Ingolſtad ; & le Roi en écrivit à Jean Faber (*a*) célébre Dominicain, qui depuis fut Evêque de Vienne, qu'il croioit être avec Eraſme. Il lui fit part des intentions du Prince de Baviere ; & il le pria de lui faire ſavoir s'il n'y auroit pas

(*a*) *Epiſt.* 17. *L.* 2.

pas moyen d'engager Eraſme à être Profeſſeur ordinaire à Ingolſtad. S'il objectoit ſon âge, on avoit ordre de lui dire qu'il n'auroit aucune fatigue; que le Prince demandoit ſeulement que par ſa préſence il vint mettre en honneur les Etudes de l'Univerſité d'Ingolſtad. Il ajoutoit que ſi Eraſme, avant de s'engager, jugeoit à propos de venir voir le Prince Erneſt & examiner les lieux, le Prince payeroit la dépenſe du voyage, & feroit volontiers un préſent honnête. Il finit par prier Faber d'employer toute ſon éloquence pour engager Eraſme à contenter le Prince, & à donner à l'Allemagne la préférence ſur tous les autres pays.

Cette négociation (*a*) ſe faiſoit de concert avec Leonard d'Ech, Grand-Maître de l'Univerſité. Le Prince avoit pris cette affaire ſi fort à cœur, qu'il avoit envoyé un exprès à Baſle, ſeulement pour en accélérer la concluſion: il devoit offrir à Eraſme deux-cens ducats d'or, & de très-riches Bénéfices; & il avoit ordre d'engager Eraſme à ſacrifier un mois pour venir voir Erneſt de Baviere, qui avoit le plus grand déſir de voir un homme ſi célebre.

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 2.

(a) *Epiſt.* 19. *L.* 2. Eraſme fit réponſe à Urbain le Roi (a) qu'il étoit très-ſenſible à l'eſtime & aux propoſitions que lui faiſoit le Prince de Baviere, mais qu'il ne lui étoit pas libre de s'attacher à aucun Prince, parce qu'il appartenoit au Roi Catholique en qualité de Conſeiller. Il promet qu'il ira faire ſa Cour au Prince, ne fût-ce que deux ou trois jours, ſi ſes affaires le lui permettent. Il lui donna des preuves de ſa reconnoiſſance le 4 Novembre 1517. par la dédicace de ſon Quinte-Curce. Il avoit relu cet Auteur avec attention pendant un voyage qu'il avoit fait au Printems de cette même année en Angleterre; & il avoit fait quelques corrections dans le texte. C'eſt à l'occaſion de cette invitation du Prince Erneſt, que le Jéſuite Gretſer a remercié la Providence d'avoir permis qu'Eraſme n'eût point été tenté de venir à Ingolſtad. » Notre Académie, dit-il (c), a couru trois grands » riſques de perdre ſa Foi : le premier, lorſqu'en 1518. Eraſme de » Roterdam fut invité d'y venir enſeigner les Belles-Lettres; le ſecond » lorſqu'en 1520. Reuchlin enſeignoit » ici les Langues ſavantes; & le troiſieme, lorſque dans la même année

(b) *Epiſt.* 34. *L.* 3.

(c) Voyez Gret. Epiſt. & Critique de l'Apologie d'Eraſme, *p.* 42.

» on offroit une penſion conſidérable » à Melancton, s'il vouloit venir s'é- » tablir ici. Car quoi qu'Eraſme & » Reuchlin n'attaquaſſent pas manifeſ- » tement la Foi Catholique, ils la » ſappoient ſourdement, & ils étoient » les ennemis mortels des rits Eccléſiaſtiques & des corps réguliers: » or un faux Catholique nuit plus à la » Foi qu'un Hérétique déclaré. Le » Ciel a préſervé notre Académie » & toute la Baviere de ces malheurs: » Eraſme n'y vint point, Reuchlin » n'y reſta que peu de tems, & Luther » retint auprès de lui Mélancton. » Erard de la Mark, Evêque & Prince de Liege, qui fut auſſi Cardinal, ne penſoit pas de même ſur Eraſme; il le regardoit (*a*) comme une eſpece de divinité deſcendue du Ciel en terre. Il lui écrivit (*b*) que s'il vouloit lui faire l'honneur de le venir voir, (ce ſont les propres termes du Prélat,) ce ſeroit la choſe du monde qui lui feroit le plus de plaiſir. Eraſme répondit à ce Prince (*c*) le 7 Janvier 1519. que le mauvais tems, ſon peu de ſanté, & ſes grandes occupations l'empêchoient de voler à Liege; mais qu'il s'y rendroit dès que le tems ſeroit un peu plus favorable, & qu'il auroit

(*a*) *Epiſt.* 43. *L.* 3.
(*b*) *Epiſt.* 45. *L.* 3.
(*c*) *Epiſt.* 46. *L.* 3.

moins d'affaires ; que si cependant son Alteſſe le vouloit abſolument, il coureroit ſur le champ chez lui. Il y alla (*a*) effectivement quelque tems après, & en fut très-bien reçu. Il a rendu publiquement témoignage, qu'il n'avoit pû voir ce Prince ſans l'aimer & ſans l'admirer : il a célébré la douceur de ſes mœurs, ſa politeſſe, la pénétration de ſon eſprit, ſon grand jugement, ſon amour pour les Belles-Lettres, & enfin ſa piété. Il crut devoir lui donner des preuves de ſa reconnoiſſance, en lui dédiant ſa paraphraſe ſur les Epîtres de Saint Paul aux Corinthiens. Chriſtolphe d'Utenheim, Evêque de Baſle, n'eut pas moins d'amitié pour Eraſme. La préférence qu'il avoit donnée à Froben pour l'impreſſion de ſes Ouvrages, l'obligeoit de faire de fréquens voyages à Baſle : il y rendit ſes devoirs à l'Evêque qui le combla de politeſſes (*b*) lui offrit ſa bourſe, & l'obligea d'accepter un cheval qui valoit cinquante ducats d'or. La Lettre que ce Prélat lui écrivit le 13 Juillet 1517. ſert de preuve de la grande ſatisfaction qu'il avoit eue de faire connoiſſance avec lui : il déclare que ſa ſanté ne peut pas être en danger, ſans que les ſcien-

(*a*) *Epiſt.* 73. *L.* 25.

(*b*) *Epiſt.* 5. *L.* 8. *Epiſt.* 9. *L.* 7. *Epiſt.* 28. *L.* 3.

tes & la République des Lettres courent de grands risques : il ne souhaite rien avec tant d'empressement que de vivre avec lui, de jouir de sa conversation aussi agréable que savante ; & si l'air de Basle convient à sa santé, il lui offre de venir partager son Palais.

Ces politesses étoient d'autant plus flatteuses pour Erasme, que l'Evêque de Basle n'avoit pas la réputation de les prodiguer. Erasme eut aussi sujet d'être content (*a*) des habitans de Basle : tout le monde l'y aimoit ; chacun le regretta lorsqu'il en partit ; plusieurs l'accompagnerent lorsqu'il monta à cheval pour sortir de Basle ; quelques-uns verserent des larmes ; enfin il étoit si reconnoissant de la gracieuse réception qui lui avoit été faite à Basle, qu'il avoit pris la résolution de s'y fixer, si la Cour ne faisoit rien pour lui. (*a*) *Epist.* 21. L. 7.

Il y retourna l'an 1518. (*b*) pour y veiller à l'impression de ses Ouvrages. Il y arriva le 1 Juin ; c'étoit la Fête de l'Assension cette année. La chaleur qu'il avoit soufferte pendant le voyage, l'avoit extrêmement incommodé. Il regnoit dans ce même tems (*c*) une maladie contagieuse, (*b*) *Epist.* 284. (*c*) *Epist.* 294.

qui faiſoit mourir beaucoup de monde ; c'étoit une toux violente, qui étoit accompagnée de mal de tête & de douleurs d'entrailles. Eraſme fut attaqué de cette épidémie deux jours après ſon arrivée à Baſle ; il s'y joignit une diſſenterie (*a*) moyennant quoi il fut plus de ſix mois à achever ce qu'il avoit compté faire en deux ou trois mois. Antoine Pucci, neveu du Cardinal Laurent Pucci, étoit pour lors Nonce à Zuric : dès qu'il ſçut Eraſme à Baſle (*b*), il le fit prier de le venir voir ; mais ſa mauvaiſe ſanté & ſes occupations littéraires ne lui permirent pas de faire ce voyage. Cependant Pucci avoit un déſir extrême de connoître un homme que ſon Oncle eſtimoit beaucoup, & qui étoit intime ami de Paul Bombaſius, Sécretaire du Cardinal Laurent Pucci ; il prit le parti (*c*) de venir à Baſle, où dès qu'il fut arrivé, il envoya faire des complimens à Eraſme, & le prier de ſe rendre chez lui, afin qu'il eût le plaiſir de l'entretenir & de dîner avec lui. Il fit en même tems prier à dîner Rhenanus, les freres Amorbaches & quelques autres intimes amis d'Eraſme. Sa ſanté ne lui permit pas de ſe trouver à ce

(*a*) *Epiſt.* 285.

(*b*) *Epiſt.* 347.

(*c*) *Epiſt.* 24. *L.* 2.

repas, de sorte que le Nonce voulant l'embrasser, fut obligé de le venir trouver dans son petit réduit. Erasme lui fit (a) quelque tems après de très-humbles remerciemens de toutes ses politesses; & il nous apprend par cette Lettre, que c'étoit la seconde édition de son Nouveau-Testament qui l'avoit fait venir à Basle; que sa mauvaise santé & la peste l'avoient obligé de sortir de cette Ville, avant que cette Edition pût paroître. Il quitta Basle étant encore en mauvais état; il s'embarqua sur le Rhin, & vint dîner à Brisac, d'où il alla coucher dans un mauvais Village, où il pensa mourir. Il se trouva avec plus de soixante personnes dans une chambre fort petite, qui étoit écauffée par un poële. C'étoit ce qui pouvoit lui arriver de plus désagréable: jamais il ne put s'accoutumer à cette maniere de se chauffer; & il a assuré que les poëles l'avoient toujours incommodé. Il alla le lendemain matin à Strasbourg, où le Libraire Sheurerius qui avoit imprimé quelques-uns de ses Ouvrages, lui envoya du vin. Il reçut la visite de ses amis, qui le défrayerent de la dépense qu'il avoit faite dans la Ville. Il prit un cheval pour aller à Spire; le Doyen l'eut

(a) *Epist.* 26. *L.* 5.

(b) *Epist.* 25. *L.* 5.

pendant deux jours chez lui, & le traita au mieux. Il prit là un chariot pour aller à Wormes & de-là à Mayence, où il s'embarqua pour Poparde. Le Receveur de la Douane appellé Eſchendelſer, ayant appris qu'Eraſme dont la réputation étoit parvenue juſqu'à lui, étoit à Poparde, l'alla chercher, & l'obligea de venir chez lui. Eraſme fut fort étonné de trouver ſes Ouvrages au milieu des Régiſtres de ce Receveur, qui n'eut pas plûtôt Eraſme chez lui, qu'il s'écria qu'il étoit trop heureux : il fit venir ſes enfans, ſa femme ; il envoya chercher ſes amis ; & comme les Batteliers s'impatientoient d'attendre Eraſme, il leur envoya bonne proviſion de vin, & promit au Maître du batteau qu'il lui feroit remiſe des droits de Douane, à cauſe du plaiſir qu'il lui avoit procuré de voir un homme tel qu'Eraſme. Il conſerva toute ſa vie de l'amitié pour ce Receveur ; il lui dédia (*a*) l'Interprétation du Pſeaume xiv. qu'il a intitulé de la pureté de l'Egliſe Chrétienne, dix-huit ans après en avoir été ſi bien reçu. Il auroit voulu éviter de paſſer par Cologne, où il étoit perſuadé qu'il avoit beaucoup d'ennemis depuis qu'il s'étoit déclaré ſi

(*a*) *Epiſt.* 33. *L.* 29.

zélé partisan de Reuchlin, dont les Théologiens de Cologne étoient les délateurs; mais son valet avoit mené ses chevaux dans cette Ville : il fallut donc qu'il y allât. Il en sortit bien vîte, aimant mieux risquer de monter un cheval boiteux pour s'en aller, qu'attendre quelque tems pour avoir une voiture commode. Il alla à Bedbure, Château du Comté de Nouvel-aigle, à cinq lieues de Cologne : il resta cinq jours chez ce Seigneur qui l'aimoit & l'estimoit beaucoup ; il les passa fort agréablement. Il y revit une partie de son Nouveau-Testament. Il avoit presque recouvré sa santé ; & il avoit formé le projet d'aller rendre visite à l'Evêque de Liége, & de passer en Angletetre pendant l'Automne, & profiter des offres que le Roi d'Angleterre lui faisoit. Il sortit donc du Château de Bedbure par un très-mauvais tems, malgré les remontrances du Comte de Nouvel-aigle ; & il se mit dans une voiture découverte. Il faisoit très-froid, & il tomboit de la pluie ; il arriva la nuit à Aix-la-Chapelle extrêmement fatigué. Il descendit dans une Auberge, d'où on le mena malgré lui chez le Chantre, qui avoit quelques Chanoines à souper. Le

repas n'étoit que de carpes ; & quoiqu'il ne pût souffrir le poisson, il mangea beaucoup, parce qu'il avoit grande faim. Le lendemain il alla dîner chez le Vice-Prévôt, où il ne trouva encore que du poisson mal cuit dont il mangea. Etant retourné dans son Auberge, il eut une grande indigestion accompagnée d'un vomissement. Il n'en étoit pas encore bien remis, qu'il monta à cheval pour continuer sa route. Il alla à Maſtrict, delà à Tongres en très-mauvais état. Une foiblesse le prit au sortir de Tongres : on le mit dans un chariot couvert qui le mena à S. Trudon, où il monta à cheval pour aller à Tenes. Il prit là une voiture ; & ce ne fut pas sans peine qu'il regagna Louvain. Il ne voulut pas descendre dans son College, parce que comme il s'étoit écorché en se grattant, & que le mouvement du cheval avoit augmenté ses écorchûres, il appréhendoit qu'on ne les prît pour des symptômes de peste ; ce qui auroit fait tort à son Collége. Cette maladie contagieuse faisoit pourlors beaucoup de ravages. Il alla donc chez le Libraire Thierri, sur l'amitié duquel il comptoit. S'étant couché, pendant qu'il dormoit, un abscès qu'il

avoit à ſes plaies, creva ; il envoya chercher un Chirurgien, qui après l'avoir examiné, dit en particulier à ſon valet & à Thierri qu'Eraſme avoit la peſte : il promit d'envoyer des remedes ; mais il aſſura qu'il ne viendroit pas lui-même. Eraſme crut devoir conſulter les Médecins ; ils déclarerent que ſon mal n'étoit rien. Cependant le pere du Chirurgien étant venu voir Eraſme, fut du même avis que ſon fils. On envoya chercher un autre Chirurgien, qui ſe mocqua de ſon confrere. Le plus fameux Médecin de Louvain fut appellé : il jugea que les urines ne faiſoient rien craindre de mauvais ; mais Eraſme ne lui eut pas plûtôt parlé de ſes plaies, que le Médecin trembla : il s'imagina que ces écorchûres étoient de véritables charbons ; & au lieu de revenir comme il l'avoit promis, il envoya un Prêtre. Eraſme piqué contre les Médecins, n'en voulut plus entendre parler. Il ſe gouverna à ſa mode : il prit pour toute nourriture du hachis de poulet, avec quelques verres de vin de Beaune ; & en trois jours ſon eſtomach ſe rétablit. Il ſe remit enſuite à l'étude ; & les écorchûres ſe guérirent. Après avoir été ainſi quatre ſe-

maines chez le Libraire Thierri, il retourna guéri dans ſon Collége. Il avoit fait dire à ſes connoiſſances, qu'il avoit été ſoupçonné d'avoir la peſte, & que ceux qui auroient peur feroient bien de ne pas venir chez lui : cependant pluſieurs de ſes amis vinrent lui rendre viſite. Le premier de tous fut Dorpius, avec lequel il avoit eu des diſcuſſions dont nous avons déja parlé. Atenſis dont nous parlerons dans la ſuite, le vint voir auſſi. (*a*) Cependant il venoit de faire une grande perte ; le Chancelier Sauvage étoit mort depuis peu, lorſqu'il étoit entiérement occupé à procurer l'avancement d'Eraſme. L'Aumonier de ce Miniſtre, en lui apprenant cette nouvelle, l'aſſura qu'il auroit eu inceſſamment un établiſſement ſolide, ſi le Chancelier eût ſeulement vécu trois mois davantage (*b*). Dans les premiers momens de la douleur que cauſa à Eraſme la mort de Sauvage, il eut quelque deſſein d'aller en Angleterre profiter de la bonne volonté que le Roi, la Reine & le Miniſtre avoient pour lui. La Reine Catherine d'Arragon l'eſtimoit tant (*c*) qu'elle auroit ſouhaité l'avoir dans ſa maiſon pour qu'il lui ſervît de Précepteur. On avoit

(*a*) *Epiſt.* 286.

(*b*) *Epiſt.* 341. *Epiſt.* 294. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 8. *Append.*

fait diverſes tentatives pour l'engager à ſe fixer dans le Royaume. Dans un petit voyage qu'il avoit fait en Angleterre dans le Printems de l'an 1517. pour quelque affaire particuliere (a), le Roi & le Cardinal de Wolſei qui avoit toute l'autorité, le reçurent avec la plus grande bonté : ils lui offrirent un magnifique logement, & ſix-cens Florins de revenu s'il vouloit reſter chez eux. Eraſme parut très-ſenſible à ces propoſitions ; mais il ne refuſa ni n'accepta (b). On lui promit une autrefois un Bénéfice de cent marcs de revenu. Le Roi lui faiſoit ſouvent des préſens conſidérables ; & dans une Lettre de remerciement qu'Eraſme écrivit à ce Prince le 25 Avril 1518. au retour de ce dernier voyage de Baſle, il lui rend graces des offres conſidérables qu'il lui a faites : il aſſure Sa Majeſté Britannique que bien loin de le refuſer, il ſe feroit un plaiſir de travailler même ſans aucune rétribution pour un Prince, qui n'accorde ſa protection qu'à proportion des vertus qu'on pouvoit avoir, & des ſervices qu'on rendoit aux Lettres ; de ſorte que ſa Cour qui peut ſervir de modéle aux Academies Chrétiennes, a reçu tant de louanges des plus

(a) *Epiſt.* 23. *L.* 30.

(b) *Epiſt.* 127.

(c) *Epiſt.* 16. *L.* 3.

habiles gens, qu'il n'y a point d'Université qui n'en doive être jalouse. Il finit par assurer le Roi, qu'après son édition du Nouveau-Testament qui lui demandera encore quatre mois, il se consacrera tout entier à son service. Il avoit pour lors la plus grande idée de la Cour d'Angleterre (*a*); il écrivoit à un Seigneur Anglois, que quoiqu'il regardât les Cours des Princes comme des misères brillantes, ce seroit cependant avec plaisir, qu'il se mettroit au service de celle d'Angleterre, s'il étoit plus jeune. Dans une Lettre qu'il écrivit à Henri VIII. le 15 Mai 1519 (*b*) pour le féliciter sur la part qu'il avoit au rétablissement de la paix dans l'Europe, il déclare qu'autrefois il avoit de l'aversion pour les Cours des Princes; mais que lorsqu'il faisoit attention aux vertus du Roi & de la Reine d'Angleterre, au mérite des Ministres & des Seigneurs de la Cour Britannique, il avoit le plus grand desir du monde d'y aller, & qu'il ne rougiroit pas de son ambition, si sa santé encore plus que son âge ne l'en détournoit, & qu'il iroit d'autant-plus volontiers, qu'on lui offroit des conditions très-avantageuses.

(*a*) *Epist.* 377. *Epist.* 26. *L.* 6.

(*b*) *Epist.* 12. *L.* 6.

C'étoit l'incertitude de sa situation

qui avoit donné à Erasme cette foible tentation d'aller se fixer en Angleterre. On n'en peut douter après la Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de Cantorberi l'an 1518. (a) Il lui mande, que depuis la mort du Chancelier son protecteur il se trouvoit fort embarrassé; qu'il avoit quelque envie de se retirer en Angleterre; qu'il espéroit que Warrham voudroit bien augmenter sa petite fortune. (a) Epist. 269. Append.

Il ne conserva pas long-tems ce projet; le successeur de Sauvage contribua sans doute à le retenir encore quelque tems dans le Brabant. Ce fut Mercurin Gattinare, qui en même tems qu'il étoit Chancelier du Roi Catholique, parvint à être Cardinal. Erasme n'avoit pas eu de grandes liaisons avec lui avant qu'il eût été décoré de la dignité de Chancelier; mais il ne fut pas plutôt en place, qu'il eut pour Erasme la plus grande considération, comme il est aisé d'en juger par les Lettres qu'ils se sont écrites mutuellement. Erasme lui recommandoit ses amis (b) avec cette confiance que l'amitié donne; & il assuroit Erasme (c) qu'il l'avoit toujours aimé. Effectivement il lui donna des preuves de sa bonne volonté dans la suite, lorsqu'il (b) Epist. 11. L. 12. (c) Epist. 4. l. 27. Epist. 33. L. 27.

*

eut besoin de la protection de ce Ministre pour imposer silence à ses calomniateurs, ainsi que nous le verrons ailleurs ; & lorsque Gattinare mourut, Erasme dit publiquement (a) qu'il avoit perdu un de ses grands amis.

(a) *Epist.* 31. *L.* 26.

Il n'y avoit pas long-tems que Gattinare étoit Chancelier du Roi Catholique, lorsqu'il arriva un grand changement dans les affaires de l'Europe par la mort de l'Empereur Maximilien. Charles Roi d'Espagne, son petit-fils, lui succéda. L'élection à l'Empire d'un Prince déja si puissant d'ailleurs, causa une grande révolution dans les affaires politiques de l'Europe, tandis qu'il s'en préparoit une encore bien plus considérable dans la Religion, dont nous n'aurons que trop occasion de parler.

Erasme nous a conservé quelques détails de ce qui s'étoit passé à la diette de l'Election de Charles V. qu'il savoit de l'Evêque de Liége qui y étoit présent ; ils méritent d'être rapportés. La veille du jour que Charles fut élû à l'Empire (b) tous les Electeurs offrirent cette grande dignité à Fréderic Electeur de Saxe : il la refusa constamment ; & sur son refus les Electeurs lui ayant demandé

(b) *Epist.* 4. *L.* 15.

quel étoit le Prince qu'il croyoit devoir être choisi pour chef du Corps Germanique, il répondit qu'il étoit persuadé que le meilleur choix que l'on pouvoit faire, étoit de Charles Roi d'Espagne : en conséquence Charles V. fut élû Empereur le 28 Juin 1519. Les Agens du nouvel Empereur qui étoit en Espagne, crurent devoir faire un présent de trente mille Florins à Fréderic : il les refusa ; & sur la priére qu'on lui fit, qu'il permît du moins qu'on distribuât dix mille francs aux Officiers de sa maison, il répondit, » Ils sont les maîtres de recevoir ce » qu'on leur offrira ; mais je déclare » que celui qui prendra seulement un » écu, ne restera pas le lendemain à » mon service. » Craignant ensuite qu'on ne lui fît de nouvelles instances, le lendemain il monta à cheval, & s'en alla.

L'Europe étoit pour lors en paix. Les Rois de France & d'Angleterre étoient convenus d'avoir une entrevûe : elle se fit l'an 1520. entre Ardes & Guines ; & elle fut si magnifique, qu'on lui donna le nom de Camp du Drap d'Or, qu'elle conserve encore dans l'Histoire. L'Archevêque de Cantorberi & Thomas Morus qui devoient

accompagner Henri VIII. manderent
(a) *Epist.* 21. & 22. L. 13. à Erasme (*a*) de ne pas manquer de se trouver à Calais, où la Cour d'Angleterre devoit d'abord se rendre. Eras-
Epist. 16. L. 5. me suivit ce conseil : il se proposa de faire quelques visites au Cardinal de Wolsei, qui dans ce tems-là étoit proprement le vrai Roi d'Angleterre ;
(b) *Epist.* 10. L. 14 mais (*b*) ce Ministre se trouva si occupé à Calais, qu'Erasme après lui avoir fait une fois la révérence chez lui, ne crut pas devoir se présenter davantage pour ne pas interrompre un Ministre surchargé des plus grandes affaires. Il reçut dans le même
(c) *Epist.* L. 13. tems une nouvelle pension (*c*) : ce fut apparemment le Chancelier Gattinare qui la lui procura. Erasme ne nous apprend point à quoi elle montoit ; il assure seulement qu'elle lui fut accordée sans qu'il se donnât le moindre mouvement pour l'obtenir : c'étoit l'an 1520. Il y eut cette même année une
(d) *Epist. Rhenani.* Diette à Cologne (*d*) où Erasme assista en qualité de Conseiller de l'Empereur. Il y fut grande question des troubles de Religion, auxquels les déclamations de Luther avoient donné lieu. On parlera ailleurs des bons conseils qu'Erasme donna, & qui auroient sans doute prévenu de grands mal-

heurs, s'ils eussent été suivis. Le Cardinal de Wolsei s'étant rendu à Bruges près de l'Empereur dans l'Eté de l'an 1521. (a) pour y conclure de la part du Roi son Maître une ligue entre le Pape, l'Empereur & l'Angleterre, Erasme alla dans cette Ville (b) dans l'espérance de trouver à la suite du Cardinal quelques-uns des Anglois avec lesquels il étoit lié de la plus intime amitié : Il y rencontra (c) Cutbert Tunstal, Thomas Morus & Milord Montjoie. Il faisoit sa cour à l'Empereur (d), & se trouvoit aux repas où étoient invités les Princes & les Ministres. Christiern Roi de Dannemarc, à qui sa tyrannie avoit fait perdre la Couronne, & qui vouloit engager l'Empereur dont il avoit épousé la sœur à le rétablir sur le Trône, étoit venu à Bruges. Il prioit Erasme à manger : il l'auroit même voulu avoir tous les jours à sa table; mais Erasme ne voioit qu'avec répugnance un Prince, que ses violences avoient rendu odieux à tout l'Univers, & que la Cour de Rome détestoit, parce qu'il avoit fait emprisonner le Ministre du Pape (e) qui levoit l'argent des Indulgences, s'étoit emparé du profit qu'il avoit fait, avoit fait

(a) Rapin; Thoiras, L. 15. t. 5. p. 172.
(b) *Epist.* 7. *L.* 14.
(c) *Epist.* 16. *L.* 17.
(d) *Epist.* 6. *L.* 23.
(e) *Raynaldus, an.* 1519. *n.* 57.

(a) 1520. p. 88. (a) cruellement mourir plusieurs Prélats, & s'étoit enfi déterminé à embrasser le Luthéranisme. Ce Prince si haï & si mépriſé avoit cependant quelque goût pour la Littérature : il desira beaucoup pendant son séjour à Bruges, d'avoir des conférences sécretes avec Erasme (b); mais comme celui-ci savoit avec quelle attention il étoit observé par ses ennemis, que leur haine rendoit incapables de rendre justice à ses intentions, il refusa toujours de voir en particulier Christiern, parce qu'il étoit très-persuadé que cette entrevûe ne produiroit aucun bien, & qu'on lui en feroit un grand crime. On ne pouvoit guéres mener une vie dont l'apparence fût plus agréable, que celle qu'il menoit pour lors. Il mangeoit chez le Cardinal de Wolsei ; voioit les Evêques, les Nonces ; étoit en grande relation avec les Ambassadeurs, qui venoient souvent lui rendre visite à Anderlac, où il passa une partie du beau tems de l'an 1521. & dont le séjour lui plaisoit infiniment. Il nous a appris (c) qu'il n'y avoit aucun endroit, où il étudiât avec une si grande tranquillité.

(b) Réponse à Hutteaus.

(c) Epist. 595.

Mais elle étoit bien troublée par la fureur de ses ennemis, dont le nom-

bre augmentoit tous les jours, & dont les libelles, les calomnies, les propos insensés l'obligerent enfin de sortir du Brabant. Ne pouvant pas le faire mourir, ils porterent leur haine (a) jusqu'à répandre à toute occasion le bruit de sa mort : ce fut principalement dans le tems de son dernier voyage à Anderlac. Les uns disoient qu'il s'étoit laissé tomber de cheval, & qu'il s'étoit cassé la tête ; d'autres prétendoient qu'il étoit mort de la fiévre ; enfin on le faisoit mourir d'apoplexie. Ce qu'il y eut d'heureux pour lui, est que jamais il ne s'étoit si bien porté que dans le tems qu'on le tuoit. Si la nouvelle de sa mort réjouissoit les méchans, elle affligeoit presque tout le monde (b). Un jour que cette nouvelle passoit pour constante, un Poëte composa une Elegie, dans laquelle il ne se contentoit pas de pleurer Erasme ; il le mettoit au nombre des Saints. Nous avons parmi les Poësies de Nicolas Bourbon une Epitaphe très-honorable faite à l'occasion du faux bruit de sa mort ; on en parlera ailleurs.

(a) *Epist.* 712.

(b) *Epist.* 521.

Il n'étoit embarrassé que du choix de son azile. La France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne

lui offroient des retraites glorieuſes ; il n'y avoit preſque point de Prince, qui ayant quelque goût pour la Littérature, n'eût voulu l'avoir chez lui. Outre ceux dont nous avons déja parlé, l'Electeur de Saxe lui fit propoſer de venir dans ſes Etats ; & il chargea Bilibalde (*a*) intime ami d'Eraſme, de lui en écrire. L'Evêque d'Utrect, grand-Oncle de l'Empereur Charles V. le deſiroit (*b*) auſſi avec beaucoup d'empreſſement. Le Cardinal Albert, Archevêque de Mayence, ſouhaitoit avec la plus grande impatience de le voir dans ſon Electorat. Des raiſons ou des prétextes (*c*) empêchoient toujours Eraſme d'aller à Mayence : le Cardinal lui envoya un gobelet d'un travail admirable (*d*) auquel il avoit donné le nom de *Gobelet d'Amour* ; & il lui fit dire en même-tems (*e*) que s'il lui faiſoit ce préſent lorſqu'il ne vouloit pas le voir, il pouvoit juger qu'il lui en feroit de conſidérables s'il venoit lui rendre viſite. Quoiqu'il eût écrit en 1518. (*f*) qu'il avoit ſouvent été très-fâché d'avoir quitté Rome, & que pour lors il auroit eu honte d'y retourner, à cauſe de ſes cheveux blancs & de ſon âge avancé, cependant il paroiſſoit (*g*)

(a) *Epiſt.* 356. *Epiſt.* 310.

(b) *Epiſt.* 275. *Epiſt.* 210. *Append.*

(c) *Epiſt.* 42. & 42. L. 13.

(d) *Epiſt.* 29. L. 29.

(e) *Epiſt.* 29. L. 12.

(f) *Epiſt.* 275. *Append.*

(g) *Epiſt.* 34. 35 36. L. 12. *Epiſt.* 14. L. 17.

avoir envie d'y retourner l'an 1521. Il y a lieu de croire que ce qu'il en disoit, étoit plûtôt des complimens qu'il faisoit à quelques Prélats de la Cour de Rome, qu'une résolution bien sincere. Pouvoit-il se flatter de trouver à Rome cette liberté & cette tranquillité qui faisoient tout l'objet de ses desirs, & qu'il aimoit tant (a) qu'il crut devoir leur sacrifier tous les autres agrémens qu'il avoit à espérer dans sa Patrie, & dans tous ces autres établissemens avantageux qu'on lui proposoit ?

(a) *Epist.* 15. *L.* 11. *Epist.* 11. *L.* 24.

Sa fortune étoit pour lors dans une situation assez favorable. Richard Pacæus avoit parlé de lui dans son Livre de l'Utilité des Etudes, comme étant dans la plus grande misére : Erasme en parut fort mécontent ; & dans une Lettre du 14 Mai 1518. (b) il déclare que celui qu'on représente comme si misérable, a trois-cens ducats de revenu, sans compter les présens qu'il reçoit de ses Mécenes, & ce que ses Ouvrages peuvent lui rendre. » Il en » auroit bien davantage, ajoute-t-il, » s'il vouloit se mêler des affaires des » Princes ; » & dans une Lettre à Bombasius écrite le 23 Septembre 1521. (c) il paroît fort content de

(b) *Epist.* 275.

(c) *Epist.* 594. *Epist.* 14. *L.* 17.

l'état de ſes affaires. » Je ne ſuis pas » ſi riche que vous, lui dit-il; mais » je ceſſe de me plaindre de Mercure : » j'ai de quoi vivre honnêtement; & » il me reſte encore de quoi ſoulager » un ami indigent : ainſi il s'en faut » bien que je ſois à charge à per- » ſonne. » C'eſt ſans doute cette aiſance qui contribua à l'engager à ſe retirer à Baſle, où l'impreſſion de ſes Ouvrages l'appelloit ſouvent, où il avoit un grand nombre d'amis, & où il eſpéroit trouver une liberté & une tranquillité qu'il ne goûtoit pas dans le Brabant, & dont il ne pouvoit pas ſe flatter de jouir dans les Pays où on l'appelloit. Mais avant de le voir établi à Baſle, il faut rendre compte des Ouvrages qu'il avoit déja donnés au Public, & qui lui avoient acquis la réputation d'un très-beau génie, & d'un des plus ſavans hommes de l'Europe.

Le Manuel du Chrétien (1) fut un de ſes premiers Ouvrages : il fut commencé ſur la fin du quinziéme ſiécle (*a*) dans

(*a*) *Epiſt. Roiz.*

(1) *Enchiridion militis Chriſtiani, ſaluberrimis præceptis refertum.*

Il n'eſt pas queſtion de Gens de guerre dans cet Ouvrage; il ne regarde que les Chrétiens en général.

le

le Château de Tournehens chez la Marquise de Véere, dans le tems qu'Erasme fuyant la peste qui étoit à Paris, s'y étoit réfugié au commencement du seiziéme siécle. Une femme très-pieuse, qui avoit un mari dont elle avoit de très-grands sujets de se plaindre, engagea Erasme à faire cet Ouvrage; elle espéroit qu'il pourroit contribuer à la conversion de son mari. L'intention de l'Auteur étoit (a) de remedier à l'erreur trop accréditée, que la Religion consistoit dans des cérémonies & des observations plus que Judaïques; ce qui étoit cause que la vraie piété étoit négligée.

(a) *Epist.* 8. *L.* 19.

Le Manuel est dédié à un ami qui vivoit à la Cour, & qui n'est pas nommé; il est divisé en treize chapitres.

Dans le premier, l'Auteur fait voir que la vie de l'homme est un combat continuel, ainsi que l'a dit le saint homme Job, & que nous ne saurions être trop en garde contre les tentations du démon, qui ne cherche qu'à nous surprendre. Mais ce qui doit nous rassurer, est que Dieu n'abandonne pas ceux qui font leurs efforts pour résister aux assauts de cet Esprit malin; & ils doivent être assurés qu'ils

remporteront la victoire, s'ils ont un vrai desir de vaincre.

Le second chapitre traite des armes du Chrétien ; ce sont la Priére, & la Science des choses saintes. La connoissance des saintes Ecritures nous met plus à portée de connoître ce qu'il faut demander à Dieu. Erasme souhaiteroit qu'avant de s'appliquer sérieusement à l'étude de l'Ecriture, on eût quelque connoissance des Poëtes, & des sentimens des Philosophes Payens. S. Basile & S. Augustin croyoient, que cette connoissance préparoit à l'intelligence des Ecritures. Il est persuadé, que de tous les Philosophes anciens les Platoniciens sont ceux qui méritent le plus notre estime, parce que leur doctrine approche davantage de celle de l'Ecriture sainte. Il croit que les meilleurs Interprétes des Livres sacrés sont ceux qui se sont le plus appliqués à l'explication du sens littéral ; il donne la préférence à Origene, à S. Ambroise, à S. Jérôme & à S. Augustin. Il veut qu'on fasse grande attention à ce qu'on lit : il traite d'erreur le sentiment de ceux qui s'imaginent, que la souveraine piété consiste à réciter un grand nombre de Pseaumes

que souvent on n'entend point ; il veut qu'on cherche à en pénétrer l'esprit, qu'on le médite, parce que la méditation des Ecritures nous apprendra les moyens de résister à nos ennemis, c'est-à-dire à nos passions.

Il est prouvé dans le troisiéme chapitre, qu'il y a une véritable & une fausse sagesse, & que l'on ne peut pas parvenir à la vraie sagesse, si l'on ne se connoît pas soi-même. L'homme intérieur & l'homme extérieur sont examinés dans le quatriéme chapitre ; il est question dans le cinquiéme des diverses dispositions des hommes. Le sixiéme nous apprend ce que l'Ecriture nous enseigne sur ce double homme que chacun renferme en soi. Le septiéme traite des trois parties qui composent l'homme, la chair, l'esprit & l'ame : la chair est le corps, l'esprit est cette partie de l'ame qui desire le bien, & l'ame est cette faculté de l'esprit qui hésite entre le bien & le mal. Le huitiéme chapitre comprend quelques principes généraux, dont il faut que le vrai Chrétien soit persuadé, & qui doivent lui servir de régles : la premiere est de croire tout ce que les Ecritures nous enseignent ; la seconde, d'entrer

avec ardeur dans le chemin du salut; de ne point regarder derriere soi, de ne se point laisser entraîner par les mauvais exemples, de mourir au péché, aux desirs de la chair, au monde; la troisiéme, de ne point s'effrayer par les obstacles qu'on rencontre dans la pratique de la vertu, & d'être persuadé que le bonheur qui accompagne une conduite Chrétienne, dédommage abondamment de tous les désagrémens que l'on peut rencontrer dans le chemin de la voie étroite; la quatriéme, de rapporter toutes ses actions à Jesus-Christ, d'avoir toujours présents sa conduite & ses préceptes, de ne rien faire que pour lui & en vûe de lui plaire. Il prend de-là occasion de blâmer les dévotions populaires, & de les traiter de superstitieuses. » L'un, » dit-il, va faire tous les jours ses » priéres à Saint Christophe, & se » met à genoux devant sa figure, dans » la persuasion que ce jour-là il ne lui » arrivera aucun accident mortel; un » autre va prier S. Rhoc, parce qu'il » croit qu'il l'empêchera d'avoir la » peste; celui-ci jeûne en l'honneur » de Sainte Apolline, pour n'avoir » pas mal aux dents; celui-là va voir » un tableau de Job, parce qu'il es-

» pere par-là éviter la galle ; quelques-
» uns destinent une partie de leur gain
» aux pauvres, afin que les marchan-
» dises qu'ils ont sur des Vaisseaux ne
» périssent point par un naufrage : il
» y en a qui allument un cierge à S.
» Hieron, afin de retrouver ce qu'ils
» ont perdu ; enfin suivant nos craintes
» & nos desirs, nous donnons de l'occu-
» pation aux Saints : S. Paul est chargé
» de faire en France ce qu'Hieron fait
» chez nous ; & ce que S. Jacque ou
» S. Jean peuvent dans un pays, ils
» n'ont pas le pouvoir de le faire dans
» un autre. Ces sortes de dévotions
» qui ne se rapportent point à Jesus-
» Christ, ne sont pas fort éloignées de
» la superstition des Payens, qui of-
» froient la dixiéme partie de leurs
» biens à Hercule pour s'enrichir, ou
» qui sacrifioient un Cocq à Esculape
» pour recouvrer la santé, ou qui im-
» moloient un Taureau à Neptune pour
» avoir une navigation heureuse. »

Cette déclamation d'Erasme, dans laquelle il y avoit de la verité peut-être avancée avec trop peu de ménagement, lui fit beaucoup d'ennemis. Ceux qui trouvoient leurs intérêts dans ces dévotions superstitieuses, le regarderent comme un ennemi déclaré

de la Religion Catholique ; & ce qui nuisit beaucoup à Erasme dans l'esprit de bien des gens, c'est que peu de tems après Luther répeta les mêmes choses, en les accompagnant de dogmes contraires à la doctrine de l'Eglise. Quelques Théologiens en prirent occasion de traiter Erasme avec fureur, & de l'indiquer comme le chef de la rébellion contre l'Eglise Romaine. Mais il y avoit une extrême différence entre Luther & lui. Il souhaitoit avec tous les gens de bien (*a*) qu'on réformât les abus, sans attaquer la verité du dogme de l'Invocation des Saints : Luther & ses partisans au contraire ne s'élevoient contre les abus, que pour attaquer la foi de l'Eglise avec cet esprit de schisme si contraire à l'esprit des Peres, & si incompatible avec la vraie piété. Les verités que l'on ne pouvoit avancer sans causer quelque trouble dans ces tems d'ignorance, ne trouvent point de contradiction depuis que l'on est plus éclairé : le Pere le Brun, dans son Histoire critique des Pratiques superstitieuses dédiée au Clergé de France, pensoit & parloit comme Erasme, à cela près qu'il n'offense personne ; & il appelle superstitions (*b*) tout culte

(*a*) Hist. des Variations, L. 1. n. 1.

(*b*) Tome 1. p. 178.

qui ne se rapporte pas à Dieu.

Mais pour en venir à Erasme, son cinquiéme principe du Christianisme est de s'élever des choses visibles aux choses invisibles, de se servir des créatures comme d'un dégré pour parvenir au Créateur, & d'être toujours occupé de l'Eternité. Il traite ensuite de la nécessité du culte intérieur, sans lequel l'extérieur n'est d'aucune utilité. De-là il invective contre les Moines avec beaucoup d'indiscrétion; il en parle comme de gens dont toute la religion consiste en cérémonies, en travaux corporels, & chez lesquels enfin il n'y en a que très-peu qui ne soient pas charnels. Le sixiéme principe de la vraie piété est de prendre Jesus-Christ pour modéle, sans faire attention aux opinions vulgaires avancées sans fondement. Le bon Chrétien est celui qui attribue à Dieu tout le bien qu'il fait, qui croit que ses richesses doivent être communes entre lui & ceux qui sont dans le besoin, qui hait les vices & non les hommes, qui fait tout le bien qu'il peut faire, qui s'intéresse à tout ce qui regarde son prochain, qui regarde les hommes comme ses freres, parce qu'ils sont tous les membres d'un même corps.

Eraſme traite enſuite des devoirs des Magiſtrats & des Princes ; & écoutant plus ſon zéle & ſon humeur contre les Théologiens que la diſcrétion, il s'étonne que les Evêques & les Souverains Pontifes ſe ſoient appropriés les termes de puiſſance & de domaine, & que les Théologiens n'ayent pas rougi de s'appeller nos Maîtres, après que J. Chriſt a interdit aux Apôtres les noms de Seigneur & de Maître.

Le ſeptéme principe de la vie Chrétienne eſt d'aſpirer toujours à ce qu'il y a de plus parfait ; le huitiéme, de ne jamais ſe laiſſer accabler par le deſeſpoir ; le neuviéme, de veiller toujours ; le dixiéme, de prier, de méditer l'Ecriture ſainte, de s'occuper de choſes pieuſes ; l'onziéme, de rendre gloire à J. Chriſt, ſi l'on a été aſſez heureux pour réſiſter à la tentation ; le douziéme, d'oppoſer à la tentation la vertu oppoſée ; le treiziéme, d'avoir une confiance raiſonnable que l'on remportera la victoire ; le quatorziéme, de ne regarder aucune faute comme légere, d'éviter toutes les mauvaiſes habitudes, même celles des fautes vénielles ; le quinziéme, de réflechir ſur les ſuites du péché ; le ſeiziéme, de ne point tomber dans le deſeſpoir, ſi

l'on a le malheur de succomber, mais de chercher à réparer sa faute; le dix-septiéme, de méditer sur la Croix de J. Christ & sur son exemple; le dix-huitiéme, de réflechir sur la turpitude du péché, & sur la punition qui lui est préparée; le dix-neuviéme, de penser que le péché nous rend ennemis de Dieu & esclaves du diable; le vingtiéme, de méditer souvent sur la récompense promise aux bonnes actions, & sur la punition dont Dieu a menacé ceux qui en commettroient de mauvaises; le vingt & uniéme, de réflechir sur la briéveté & sur l'incertitude de la vie; le vingt-deuxiéme, de faire attention sur les dangers que courent ceux qui différent leur pénitence jusqu'à la mort.

Après ce long chapitre, Erasme traite dans le neuviéme de l'impureté. Il fait voir combien la débauche est honteuse; quelles en sont les suites funestes, les avantages de la chasteté; les moyens de conserver cette vertu, qui sont d'éviter les occasions, d'être sobre, de ne voir que des gens vertueux, de savoir s'occuper, de lire l'Ecriture sainte & de prier.

Le chapitre onziéme est contre l'Avarice; le douziéme contre l'Am-

bition. Eraſme y fait voir, que le ſeul honneur véritable eſt celui que procure la vertu; que l'eſtime des hommes ne doit point être le motif de nos actions, d'autant plus que la plûpart des éloges ne ſont guéres fondés en raiſon. Le douziéme chapitre eſt contre la Vanité : l'Auteur y prouve que quand nous nous connoîtrons bien, nous ne trouverons que des ſujets de nous humilier. Enfin dans le treiziéme & dernier chapitre, Eraſme parle contre la Colere & contre le deſir de la Vengeance : il prouve qu'il eſt d'une grande ame de pardonner les injures, & que ſi nous voulons que Dieu oublie nos fautes, il faut auſſi pardonner à nos ennemis.

L'intention d'Eraſme dans ce Livre avoit été de faire voir, que l'on pouvoit ſe ſauver dans le monde, & qu'ainſi il n'étoit pas néceſſaire de ſe faire Moine pour être dans la voie du Ciel. Rempli de cette idée, & étant de très-mauvaiſe humeur contre les Moines, il le finit par ce trait qui lui a été fort reproché, & qu'il auroit mieux fait ou de ſupprimer, ou du moins d'étendre davantage, en s'exprimant avec plus d'exactitude : (1)

(1) *Monachatus non eſt pietas, ſed vitæ*

» Le Monachiſme, dit-il, n'eſt pas la » piété ; mais un genre de vie utile ou » inutile ſuivant les caracteres ou les » tempéramens ; je ne vous exhorte ni » ne vous détourne de l'embraſſer. »

Cet Ouvrage fut d'abord connu ſous le nom d'Aphoriſmes, à cauſe des regles qu'il renferme. Copus écrivoit à Eraſme (*a*) : » Je n'ai pas en- » core pû voir vos Aphoriſmes ; » & Eraſme lui faiſant reponſe (*b*), » Ne » vous imaginez pas, lui dit-il, que » nos Aphoriſmes ayent quelque rap- » port à ceux de votre Hippocrate. »

(*a*) *Epiſt.* 17. *L.* 1.

(*b*) *Epiſt.* 18. *L.* 1.

Le Manuel eut le plus grand ſuccès (*c*) lorſqu'il parut. Adrianus Barlandus aſſuroit, que c'étoit un Livre d'or, très-utile à tous ceux qui vouloient renoncer aux plaiſirs du monde, ſuivre le chemin de la vertu & approcher de J. Chriſt. Il citoit un célébre Prédicateur d'Anvers, qui dans une aſſemblée de gens de grande diſtinction avoit ſoutenu, qu'il n'y avoit pas une page dans ce Livre qui ne fournît le ſujet d'un bon Sermon. Budée en parloit (*d*) comme d'un Ou-

(*c*) Apologie contre Stunica. 2. Livre contre le Prince de Carpi. *Barlandi Epiſt. L.* 1. *Epiſt.* 25.

(*d*) *Epiſt.* 52. *L.* 3.

genus, pro ſuo cuique corporis ingeniique habitu, vel utile vel inutile ; ad quod equidem ut te non adhortor, ità ne dehortor quidem.

vrage très-approuvé par tout le monde.

(a) *Epist.* 92. *L.* 7. L'Evêque de Basle l'estimoit tant (*a*), qu'il le portoit toujours avec lui ; il avoit fait des remarques, qui rempliſſoient toutes les marges de l'exemplaire qu'il en avoit. Petrus Mosellanus, célebre Professeur de Lipsic, qui dans ses leçons publiques expliquoit les Auteurs Grecs, & y joignoit des lectures pieuses, faisoit lire le Manuel d'Erasme (*b*) avec le Traité *de Doctrinâ Christianâ* de Saint Augustin & d'autres Ouvrages des Peres : il avoit conçû une si grande estime pour l'Auteur du Manuel, qu'il avoit résolu de le faire son héritier. Ce qui est encore plus flatteur, c'est qu'Adrien VI. qui étoit le plus célébre Théologien de Louvain, lorsque le Manuel parut, le lut & l'approuva (*c*). Florimond de Remond à qui l'on ne peut soupçonner de penchant pour tout ce qui peut favoriser les Novateurs, est convenu (*d*) en parlant du Manuel & des autres Livres de piété d'Erasme, que la lecture de cet Auteur prise sainement, imprime aux cœurs la piété & la crainte. » On » ne peut nier, dit M. Dupin, que ce » Livre ne soit plein de belles maximes & d'instructions très-utiles. »

(*b*) M. l. Adam, p. 59.

(*c*) *Epist.* 91. *L.* 19.

(*d*) *V. Exercitatio critica, p.* 44.

Il ne faut cependant pas croire que

ce soit un Ouvrage parfait : on doit convenir avec M. Dupin, que l'on y trouve des choses qui ne conviennent pas à des Livres de piété faits pour être mis entre les mains de tout le monde. Erasme lui-même est convenu (*a*) qu'il y avoit diverses choses qu'il n'auroit pas dû y mettre : il pourroit y avoir plus d'ordre & moins de répétitions, sur-tout dans ses regles. Quelques Théologiens de ce tems-là n'en firent point de cas (*b*) par une raison qui leur fit plus de tort qu'à Erasme ; ils dirent qu'il ne falloit pas une grande science, pour faire un Livre dans lequel on en trouvoit si peu. Ils entendoient par science, les questions Scholastiques ; comme si un Livre fait pour inspirer l'amour de la piété ou pour l'entretenir, devoit être rempli de matiéres séches, abstraites & inutiles.

(*a*) Noté 28. sur le Chap. 28. de S. Mathieu.

(*b*) *Epist.* 7. *L.* 23.

D'autres plus savans (*c*) dans les voies de la spiritualité, n'ont pas trouvé dans cet Ouvrage l'onction qu'ils auroient désirée dans un Livre de piété. Maffée & Ribadéneïra rapportent dans la Vie de Saint Ignace de Loyola, que ce Saint s'appercevant que lisant le Manuel d'Erasme sa dévotion se réfroidissoit, en conséquence il ne lut plus ses Ouvrages, & défen-

(*c*) V. Dupin.

dit de les lire dans sa Société. C'est aussi par cette raison que les Chartreux les ont interdits chez eux. Un des grands spirituels du dernier siécle, (M. de Saint Cyran, dont les sentimens étoient d'ailleurs bien opposés à ceux des Jésuites,) pensoit comme Saint Ignace sur l'effet de la lecture des Ouvrages de piété d'Erasme. Tout le monde ne pensoit pas de même; plusieurs ont avoué (a) qu'ils n'avoient pû lire le Manuel sans se sentir enflammés pour la piété. Erasme qui en fut instruit, en rendit humblement ses actions de graces à J. Christ comme à l'auteur de tout bien. Quelque piété qu'il y ait dans le Manuel, il est constant qu'il s'en faut bien qu'il soit aussi touchant que le Livre de l'Imitation de Jesus-Christ: il peut bien y avoir plus de lumiéres; mais qu'est-ce que la lumiére pour les dévots, à l'égard de cet esprit de componction, qui après avoir attendri l'ame, l'unit en quelque sorte à Dieu, & fait goûter aux gens de bien les sentimens les plus délicieux qu'un mortel puisse éprouver?

(a) *Epist. Servatio.*

La célébrité du Manuel fut si grande, qu'on le traduisit (b) dans les principales Langues de l'Europe; il

(b) *Epist.* 11. *L.* 23.

parut en François, en Allemand, en Espagnol & en Italien ; & ces traductions nuisirent beaucoup à l'Auteur, parce qu'elles mirent en colere les Moines & les Théologiens, & surtout celles qui se firent en Espagne & en France. Le Traducteur Espagnol de cet Ouvrage s'appelloit Alcoran (*a*) ; c'étoit un Archidiacre : sa traduction fut si recherchée, & à cause de la réputation d'Erasme, & à cause de la piété du Livre, qu'il n'y avoit aucun Ouvrage qui fût autant lû que le Manuel traduit. Jean Maldonat, Conseiller de l'Empereur, écrivoit de Burgos le premier Septembre 1526 (*b*). que les savans Espagnols étoient occupés à traduire en leur Langue les Ouvrages d'Erasme ; que le Manuel paroissoit déja en Espagnol ; & que les Libraires qui en avoient tiré plusieurs milliers d'exemplaires, ne pouvoient pas suffire à l'empressement du Public.

(*a*) *Epist.* 55. *L.* 19. *Epist.* 343. *Append.* Voyez *Epist. Vivès* 17. après celles de *Melancton.*

(*b*) *Epist.* 338. *Append.*

Lorsqu'il fut question de le traduire en Espagnol (*c*), les Moines firent leurs efforts pour arrêter cette traduction. Un Dominicain Espagnol fit un Mémoire, dans lequel il prétendit prouver qu'il y avoit deux propositions insoutenables dans le Manuel :

(*c*) *Epist.* 91. *L.* 19.

l'une par laquelle Eraſme paroît faire conſiſter les ſupplices de l'Enfer dans les ſeules peines d'eſprit ; & l'autre où il décide que le Monachiſme n'eſt pas une piété. Erasme trouva en Eſpagne même un Apologiſte ; Louis Coronelli prit ſa défenſe.

Cette accuſation donna occaſion à un petit Ecrit d'Eraſme, (1) dans lequel il ſe plaint amérement de la calomnie de ceux, qui vouloient perſuader le Public qu'il ne croioit pas qu'il y eût un feu réel dans l'Enfer. Il croit à la verité, que la doctrine du feu matériel de l'Enfer eſt plus clairement enſeignée dans les Théologiens que dans l'Ecriture. Il répond à la ſeconde accuſation, que ſi le Monachiſme eſt une piété, tous les Moines ſont donc pieux.

Quoiqu'il faille s'en rapporter à Eraſme ſur ſes ſentimens, & que ce ſeroit être injuſte à ſon égard, de prétendre qu'il n'a pas crû le feu matériel de l'Enfer, il eſt pourtant vrai de dire, qu'il a donné lieu à l'accuſation qui a été formée contre lui, par les expreſſions peu développées qu'il

(1) *Ex Enchiridio militis Chriſtiani notata quædam, poſt ſupputationes errorum Beddæ.*

employa sur ce sujet dans sa vingtiéme Régle (1).

On lui fit une autre objection, mais si absurde, qu'elle apprêta à rire à tous ceux qui entendoient le Latin. Il avoit fait l'éloge de la véritable Théologie des Apôtres, qui avoit subjugué les Rois & les Philosophes; il s'étoit servi de ces mots, *Germanam Theologiam*. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à un de ses ennemis qu'il avoit voulu faire l'éloge de la Théologie des Allemands; il s'écria que c'étoit blasphémer la vraie Théologie, puisque l'Allemagne étoit remplie d'erreurs. On parlera ailleurs (*b*) des suites qu'eurent en Espagne les mouvemens des Moines contre Erasme.

(*a*) *Epist.* 43. *L* 19. *Supput. erro. Beddæ.*

(*b*) V. *Epist.* 17. *L.* 23.

Le Traducteur François du Manuel fut Louis Berquin, Gentil-Homme du pays d'Artois, dont nous raconterons plus bas la triste fin. Son penchant aux

(1) *Canon vigesimus. Cùm interim vermis impiorum non moritur, & inferos suos jam apud superos patiuntur; nec alia est flamma, in quâ cruciatur dives ille commessator Evangelicus; nec alia supplicia inferorum, de quibus multa scripsere Poëtæ, quàm perpetua mentis anxietas, quæ peccandi consuetudinem comitatur.*

nouvelles erreurs l'ayant engagé à altérer le manuel d'Eraſme, les Théologiens témoignerent beaucoup d'animoſité contre cet Ouvrage. Trois ans après la mort d'Eraſme, la Sorbonne toujours mal diſpoſée pour lui, decida le dernier Janvier 1539 (a). à la réquiſition de Louis Guillard Evêque de Chartres, qu'il falloit ſupprimer le Manuel comme pernicieux à la Religion Chrétienne; & dans une cenſure de la Sorbonne du premier Septembre 1543 (b) il eſt dit que ce Livre a été condamné déja par la Faculté, à cauſe des diverſes erreurs qui y ſont renfermées. Cette même année, le Parlement de Paris par un Arrêt du 14 Février 1543. (c) avoit ordonné que pluſieurs Livres ſeroient brûlés, & que ceux qui les vendroient ou les garderoient ſeroient punis comme hérétiques ou fauteurs d'hérétiques. Le Chevalier Chrétien eſt au nombre de ces Livres proſcrits. L'Arrêt fut exécuté au parvis de l'Egliſe de Notre-Dame, au ſon de la groſſe Cloche. Il eſt à propos de faire attention, que cette condamnation ne tombe que ſur la traduction, qui étoit fort différente de l'original.

(a) Contin. de Fleuri, L. 139. n. 4.

(b) 2. Tome d'Argentré, p. 227.

(c) Argentré, t. 2. p. 135.

La publication du Traité de l'Inſti-

tution d'un Prince Chrétien ſuivit de près celle du Manuel (1). Il eſt diviſé en onze chapitres.

Le premier regarde l'éducation du Prince. L'Auteur détaille les qualités qui ſont néceſſaires à un bon Inſtituteur. Il faut qu'il ait de la douceur, & qu'il la réuniſſe avec une prudente ſévérité : il ne doit laiſſer approcher du Prince que des jeunes gens, dont le caractere ſoit éloigné de l'eſprit de flatterie. Toutes les leçons que l'on donne au Prince, doivent tendre à lui inſpirer de l'amour pour la vertu, & de l'horreur pour le vice. Il faut guérir ſon eſprit des préjugés, lui apprendre la Religion dans toute ſa pureté, lui inculquer qu'il doit préférer la juſtice à ſes intérêts, qu'il faut qu'il ſoit bienfaiſant, qu'il regarde ſes Sujets comme ſes enfans, qu'il agiſſe comme un bon pere de famille, qu'il n'ait que de l'horreur pour ces diſcours de tyran : *Je le veux, je l'ordonne, ma volonté doit ſervir de raiſon ; que l'on me haiſſe, pourvû que l'on me craigne.* Le ſecond chapitre eſt ſur les dangers de la flatterie, & ſur la néceſſité d'empêcher les femmes & les menins du Prince de le gâter. Eraſme veut qu'on lui rende familiers

(a) *Inſtitutio Principis Chriſtiani.*

les Livres qui peuvent lui apprendre ſes devoirs : ceux qu'il conſeille ſont les Proverbes de Salomon, l'Eccléſiaſtique, l'Evangile, les Livres moraux de Plutarque, Séneque, les Politiques d'Ariſtote & les Offices de Ciceron. Il veut qu'on joigne les bons exemples que l'Hiſtoire nous propoſe, & que quand on en rencontre de mauvais, l'on en tire parti par des réflexions ſages & prudentes.

Le troiſiéme chapitre eſt ſur la conduite que le Prince doit obſerver pendant la paix. L'Auteur lui recommande une très-grande attention ſur le choix de ſes Miniſtres; de ne faire jamais de changement dans l'Etat qu'avec de très-grandes précautions, n'y ayant preſque jamais d'innovations ſans trouble. Il ſouhaite que l'éducation de la Jeuneſſe ſoit une des choſes qui l'occupe le plus. Le quatriéme chaitre eſt ſur les Impôts, qui ne doivent être ni injuſtes ni exceſſifs. On y fait voir qu'il eſt de la plus grande importance de ne pas altérer la monnoie.

La bienfaiſance du Prince fait le ſujet du cinquiéme chapitre. Il doit faire du bien; mais ce n'eſt pas en dépouillant les uns, qu'il doit enrichir les autres. Les étrangers doivent être

traités chez lui avec une grande justice.

Le sixiéme chapitre est sur les Loix. Erasme souhaiteroit qu'il n'y en eût que peu, qu'elles fussent justes & utiles. Il ne voudroit pas qu'il y eût dans l'Etat ni oisifs ni mendians; il conseille de renfermer dans les Hôpitaux les vieillards & les impotens.

Les Magistrats font le sujet du septiéme chapitre. L'Auteur voudroit qu'ils fussent d'un certain âge, afin qu'ils eussent de l'expérience, & que le Peuple eût pour eux de la considération. Il approuve la maxime d'Aristote, que la Magistrature ne doit point produire un gros revenu, afin qu'elle ne tente point l'ambition des avares.

Le huitiéme chapitre est sur les Traités publics, dont l'objet doit toujours être l'intérêt de la Nation, & qu'il faut observer avec la fidelité la plus inviolable. L'Auteur souhaiteroit que les Nations n'eussent point envie de reculer les bornes que la Nature semble leur avoir prescrites, qu'elles ne fussent occupées qu'à entretenir la bonne intelligence avec leurs voisins. Il avoit en vûe les tentatives des François sur l'Italie : car il ajoûte, » Le

» Royaume de France qui eſt le plus » floriſſant de tous les Etats, le ſe- » roit encore bien davantage, s'il » n'avoit point porté ſes armes en » Italie. »

Le neuviéme chapitre eſt ſur le Mariage du Prince. Eraſme lui conſeille de choiſir une femme, ou dans ſes Etats, ou chez ſes voiſins. Il prétend que les alliances étrangeres donnent quelquefois occaſion à des guerres, & même à des révolutions. Il croit d'ailleurs qu'une Princeſſe étrangere n'eſt pas heureuſe dans un Royaume, dont la Langue des Habitans & le caractere des eſprits ſont différens de ceux du Pays dans lequel elle eſt née.

Le dixiéme chapitre traite des occupations du Prince pendant la paix. Eraſme voudroit qu'il ne cherchât qu'à rendre ſes Sujets heureux, ſoit en faiſant de ſages Loix, ſoit en réformant les autres; qu'il veillât ſur la conduite des Magiſtrats; qu'il embellît ſes Villes; qu'il rendît les grands chemins pratiquables; qu'il fût magnifique dans les fêtes publiques, dans ſes édifices, dans les réceptions des Ambaſſadeurs, enfin dans tout ce qui eſt extérieur, mais qu'il fût œconome

dans tout ce qui le regarde perſonnellement ; qu'il ſongeât plus à faire la félicité de ſes Peuples, qu'à étendre ſa domination.

Le dernier chapitre eſt ſur la Guerre. Un bon Prince, ſuivant Eraſme, n'en entreprendra jamais, qu'après avoir épuiſé toutes les reſſources convenables pour obtenir la paix, parce que la guerre eſt la cauſe des plus grands maux, & même une occaſion de malheurs pour le Peuple vainqueur.

Eraſme joignit à ce Traité la Traduction de celui d'Iſocrate qui a pour titre, *Préceptes touchant l'Adminiſtration du Royaume*; & il les dédia tous deux à Charles d'Autriche Roi Catholique (*a*) fils de Philippe-le-Beau qui étoit mort depuis peu. Il vouloit par ce préſent (*b*) témoigner à ce Prince la reconnoiſſance qu'il avoit de l'honneur qu'il lui avoit fait de le nommer ſon Conſeiller.

(*a*) *Epiſt.* 52. *L.* 29.
(*b*) *Epiſt. Beza.*

Quelques années après Eraſme revit l'Inſtitution du Prince, dans le deſſein d'être utile au Prince Ferdinand frere du Roi Catholique; & il dédia cette nouvelle Edition au Chancelier Sauvage ſon protecteur, par une Epître datée de Baſle le 15 Juillet 1518. (*c*) Le Roi Charles avoit été très-

(*c*) *Epiſt.* 58. *L.* 29.

content (a) de l'Ouvrage d'Eraſme: il lui en avoit fait faire ſes remerciemens; il lui avoit donné une récompenſe. Eraſme ne dit point ce que c'étoit; mais il aſſure (b) que s'il n'eût pas mieux aimé une ſituation tranquille qu'une fortune conſidérable, Charles l'auroit mieux traité.

(a) *Epiſt. Dedic.* de la Par. ſur S. Jean.

(b) Réponſe à Stunica.

Le Prince Ferdinand lut avec la plus grande ſatisfaction l'Inſtitution du Prince Chrétien : il l'avoit toujours avec lui (c); il la ſavoit preſque par cœur : il remercia Eraſme de lui avoir fait un ſi beau préſent.

(c) *Epiſt.* 34. L. 5. *Epiſt.* 21. L. 6. *Epiſt.* 11. L. 11.

Ce Livre fut trouvé excellent, tant pour la beauté de l'expreſſion & du ſtyle, que pour l'utilité des préceptes héroïques & divins, capables de rendre un Prince parfait & accompli. C'eſt ainſi qu'en parle M. Joli dans la Préface de ſon Codicille d'or. Gilles Daurigny, Avocat au Parlement de Paris, fit paroître un Extrait des plus belles Maximes de cet Ouvrage l'an 1543. ſous ce titre, *Aureus Codicillus, de Inſtitutione Principis Chriſtiani.* Ces Extraits furent traduits & imprimés en François l'an 1546. par Jean le Blond Seigneur de Branville, qui leur donna pour titre : Petit Livre précieux comme l'or, dit l'Enſeignement

ment du Prince Chrétien. En 1665. M. Joli Chanoine de l'Eglise de Paris traduisit de nouveau ces Extraits, & les donna au Public dans le « Codicille d'or, ou petit Recueil tiré de » l'Institution du Prince Chrétien, composé par Erasme, mis premierement » en François sous le Roi François I. » & à présent pour la seconde fois. »

C'est dans la curieuse Préface de ce petit Livre, que M. Joli décide, qu'il n'y a aucun Ouvrage qui soit meilleur, ni plus utile pour former un Prince qu'on veut être très-Chrétien aussi bien d'effet que de nom, que celui d'Erasme de l'Institution du Prince Chrétien, non-seulement pour la grandeur du génie de l'Auteur, mais aussi pour l'excellence & la beauté de ses préceptes, capables de rendre un Prince parfait & accompli. » Sa méthode » aussi est facile, ajoute-t'il, en ce » qu'il a exprimé ses pensées par des » aphorismes, & des regles qui ne » peuvent pas ennuyer comme un dis» cours continu, & par la même rai» son peuvent entrer & demeurer plus » aisément dans l'esprit. » Un des admirateurs d'Erasme souhaitoit dans le siécle passé (a) qu'on montrât le Latin aux enfans des Grands dans cette

(a) Sentimens d'Erasme, p. 397.

Institution du Prince. » Les Peuples, » disoit-il, en seroient plus heureux : » car toutes les plus belles maximes » que les sages Payens ont données » aux Grands pour se conduire en » Peres dans la conduite de leurs » Etats, y sont toutes rapportées & » rendues Chrétiennes, en leur proposant la gloire du Ciel pour leur » fin, & non pas la gloire de la terre, » comme faisoient les Payens, & » comme le font les mauvais Chrétiens. »

Tandis que Milord Montjoie commandoit à Tournai pour le Roi d'Angleterre, il eut connoissance d'un ancien Manuscrit de Suetone qui étoit dans le Monastere de S. Martin de Tournai : il le communiqua à Erasme, qui l'examina, & en prit occasion de donner une nouvelle Edition de Suetone plus correcte que celles qui avoient paru jusqu'alors. Il avoit d'abord eu dessein (*a*) de la dédier à l'Archevêque de Mayence ; mais il changea de sentiment, & il la dédia le 5 Juin 1517. (*b*) à Frideric Electeur de Saxe, & au Duc George son Cousin-germain. L'Electeur le remercia (*c*) par des Lettres très-honnêtes. L'année suivante, le 13 Mars 1518. Eras-

(*a*) *Epist.* 30. *L.* 3.

(*b*) *Epist.* 16. *L.* 28.

(*c*) *Epist.* 36. *L.* 5.

me dédia sa Déclamation touchant la louange de la Médecine (1) à Afinius. C'étoit un célébre Médecin, dont Gilbert Cousin porte ce jugement (a), qu'il étoit très-profond dans la connoissance des choses divines & humaines, & que le seul reproche qu'on pouvoit lui faire, étoit d'être tombé dans les excès des Cicéroniens dont nous aurons occasion de parler. Cette Déclamation (b) étoit un Ouvrage fait pendant la jeunesse d'Erasme; il l'avoit composée à l'âge de vingt-trois ans. Elle étoit restée parmi ses papiers : les ayant un jour examinés, il la retrouva ; & il s'imagina qu'elle pourroit faire quelque plaisir au Public.

(a) *Cognati Opera, p. 406.*

(b) *Epist. Bouz.*

Il revit (c) aussi dans le même-tems ses Antibarbares. Il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, qu'il avoit composé dans le dessein de venger les Belles-Lettres du mépris où elles étoient. Il retoucha le même sujet quelques années après ; & il mit son Ouvrage en Dialogues, dans la persuasion que sous cette forme il seroit plus agréable.

(c) *Epist. 53. L. 31.*

Il étoit partagé en quatre Livres.

(1) *De Laude Medicinæ.*

Le premier étoit une réfutation de ce que les superstitieux ou les hypocrites avoient coutume d'objecter contre l'étude des Belles-Lettres. Dans le second, Erasme introduisoit un personnage, qui employoit toutes les armes de l'Eloquence pour attaquer l'Eloquence même; & il étoit écrit avec tant d'art, que lorsque Colet l'eut vû, il dit à Erasme qu'il étoit convaincu qu'il falloit négliger l'Eloquence. Erasme lui ayant conseillé de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il eût vû comment il répondroit, Colet parut persuadé qu'il n'étoit pas possible de réfuter ce qui avoit été dit dans ce Livre contre l'Eloquence. C'étoit cependant l'intention d'Erasme dans le troisiéme Livre, qui ne fut jamais achevé. Il devoit être question dans le quatriéme de la Poësie. Erasme en avoit seulement amassé les matériaux : il avoit augmenté le premier Livre à Boulogne, dans le dessein de le faire imprimer; il avoit revû le second, lorsqu'il étoit prêt de quitter l'Italie; il les avoit laissés chez Richard Pacæus, qui depuis succeda (a) à Colet dans le Doyenné de S. Paul, & que le Roi Henri VIII. employa en qualité de Ministre dans les Cours Etrangeres.

(a) *Epist.* 32. *L.* 12.

Ces deux Livres disparurent, par la négligence de ceux à qui Pacæus les avoit confiés : Erasme ne regretta pas beaucoup le premier, parce qu'il se sentoit trop de la jeunesse de l'Auteur. Etant revenu à Louvain, il apprit qu'il y avoit plusieurs copies de ce premier Livre répandues, & même que quelques-uns de ses amis vouloient le faire imprimer. C'est ce qui l'engagea à le revoir, & à le donner lui-même au Public, quoiqu'il eût beaucoup mieux aimé qu'il eût été entiérement supprimé, sur-tout depuis qu'avoit paru le savant & ingénieux Ouvrage d'Hermannus Buschius qui avoit pour titre, *Défense des Belles-Lettres* (*a*). L'objet de l'Auteur étoit de prouver, que les Belles-Lettres étoient utiles même aux Théologiens : Buschius traitoit avec beaucoup de mépris tous ceux qui les avoient voulu décrier. Son Livre étoit dédié au Comte de Nouvel-Aigle, Chanoine de Cologne & de Liége, cet ami d'Erasme dont nous avons déja parlé. L'Epître Dédicatoire est datée du 3 Février 1518. Erasme dédia le premier Livre de ses Antibarbares (1) à

(*a*) *Vallum humanitatis.*

(*a*) *Antibarbarorum Liber primus.*

(a) Epist. 35. L. 1. Jean Sapidus (a) Principal du Collége de Sceleſtat.

Il commence ainſi : » Etant fort » jeune, pour éviter la peſte qui faiſoit de grands ravages chez nous, » je me retirai dans une campagne de » Brabant. Herman Guillaume, le » meilleur de mes amis, que j'aimois » dès l'enfance, le compagnon de mes » études, vint m'y trouver. Il fit » avertir Jacques Battus Sécretaire de » la Ville de Berghes, qui accourut » ſur le champ. Ils rencontrerent le » Médecin Jodoc avec Guillaume Conrad. L'entretien commença par ſe » plaindre de l'état miſérable où étoient » réduites les Belles-Lettres. Battus » parla vivement contre le peu de capacité des Maîtres, & contre la » mauvaiſe éducation que l'on donnoit aux jeunes gens : il étoit affligé du peu de protection que les » Princes donnoient aux Lettres ; de » l'ignorance des Moines, qui entreprenoient de perſuader que c'étoit » une héreſie de ſavoir le Grec & de » parler comme Ciceron. Son zéle » pour la belle Littérature s'échauffa » enſuite à un tel point, qu'il conſeilla à Guillaume Conrad, qui étoit » un des principaux Magiſtrats de la

» Ville de Berghes, de chaſſer, ou
» même de traiter encore plus ſévere-
» ment ces ennemis des Belles-Let-
» tres. Conrad prétendit qu'il y avoit de
» très-bonnes raiſons de ne pas mettre
» entre les mains des jeunes gens les
» Livres des Payens, & que l'expé-
» rience apprenoit qu'il y avoit du
» danger à les lire. A ce diſcours
» Battus ne peut pas retenir ſa colere;
» il prend ſi fort à cœur l'honneur &
» les intérêts des anciens Payens, qu'il
» laiſſe en doute s'ils n'ont pas pû être
» ſauvés : il fait voir que nous leur
» avons des obligatons infinies, puiſ-
» que ce ſont eux qui ont découvert les
» Sciences; il prétend que l'ignorance
» eſt beaucoup plus à redouter que la
» ſcience, puiſque, dit-il, plus on eſt
» ſavant, plus on eſt modeſte. Il in-
» vective enſuite contre les Scholaſti-
» ques, qu'il déclare ne pouvoir lire ſans
» éprouver les plus facheux dégoûts. Il
» prouve les avantages de la Science,
» que les plus célébres Peres ont re-
» commandée, & dont ils ont fait un
» excellent uſage; ce qu'il fait voir
» par les exemples de S. Auguſtin &
» de S. Jérôme. Il fait après cela une
» légere énumeration des Savans qui
» depuis Moïſe ont fait honneur à la

» Religion ; & il finit par prouver que » les Peres, bien loin de négliger les » Lettres prophanes, s'y ſont exercés » pour embellir leurs Ouvrages. »

On n'a que ce premier Livre des Antibarbares. Eraſme avoit promis de faire imprimer le ſecond s'il pouvoit le retrouver, & d'ajouter ce que ſa mémoire & ſes réflexions pourroient lui fournir : il invite ceux qui ont connoiſſance de l'endroit où pourroit être ce qu'il avoit déja fait ſur cette matiere, de lui en faire part ; mais apparemment ceux qui lui volerent ſon Manuſcrit, ne le lui reſtituerent point : car on n'a que le premier Livre des Antibarbares. Il fit beaucoup d'ennemis à ſon Auteur ; un Moine en prit occaſion (*a*) de prêcher avec beaucoup d'aigreur contre Eraſme à Louvain dans l'Egliſe de Sainte Catherine. Son deſſein étoit de venger l'Ordre Monaſtique traité avec trop peu de ménagement dans les Antibarbares ; ſon zéle le porta juſqu'à outrager Eraſme, qui s'en plaignit au Recteur de l'Univerſité de Louvain.

(*a*) *Epiſt.* 28. L. 12.

L'eſtime qu'Eraſme avoit pour la Grammaire Grecque de Théodore Gaza, & le déſir de favoriſer les pro-

grès de la Littérature Grecque, l'engagerent à traduire la Grammaire de Gaza; & il dédia cette Traduction à Jean-Ceſaire de Juliers le 23 Juin de l'an 1518 (*a*).

(*a*) *Epiſt.* 1. L. 29.

Sa ſanté ayant été fort dérangée par ſes travaux exceſſifs, on lui conſeilla de voyager pour la rétablir. Il ſortit de Louvain, pour aller voir quelques Villes de Flandre & de Brabant. Comme il ne pouvoit pas ſe paſſer de Livres, il prit avec lui les Offices de Ciceron, ſes Traités de l'Amitié, de la Vieilleſſe & ſes Paradoxes. Il les lut avec grande attention, fit quelques notes très-courtes, reſtitua quelques endroits alterés, & en donna une Edition qu'il dédia à ſon ami Jacques Tutor, Profeſſeur en Droit Canon à Orléans, par une Epître Dédicatoire datée de Louvain le 10 Septembre 1519 (*b*).

(*b*) *Epiſt.* 17. L. 28.

Il travailla auſſi ſur les Tuſculanes. Froben avoit formé le projet de donner au Public cet Ouvrage de Ciceron; il pria Eraſme de le lire exactement, & de faire quelques notes. En conſéquence de cette priére, Eraſme fit conférer divers Manuſcrits des Tuſculanes; & lorſqu'il y avoit de la varieté, il examinoit quelle étoit la

meilleure leçon, & mettoit les autres en marge. Il fit auſſi quelques légeres corrections dans le texte ſans le ſecours des Manuſcrits ; & il y joignit de courtes notes. Il dédia (*a*) cet Ouvrage à Jean Ulattenus. L'Epître Dédicatoire eſt un éloge exceſſif de Ciceron, dont il parle avec le même enthouſiaſme que s'il eût été inſpiré ; ce qui ne plut pas aux Théologiens. On examinera ailleurs ſes ſentimens ſur ce ſujet. Ce ne fut que ſur la fin de ſa vie qu'il donna cette Edition des Tuſculanes. Nous en parlons après celle des Offices, parce que ſon Epître à Ulattenus eſt ſans date.

(*d*) *Epiſt.* 28. *L.* 28.

Les Auteurs Prophanes & les Auteurs Sacrés l'occupoient dans le même tems. Le dernier Juillet de l'an 1519. (*b*) il dédia l'Edition de S. Cyprien au Cardinal Laurent Pucci. Il avoit appris que dans la Bibliothéque de Gemblours il y avoit deux Manuſcrits fort anciens des Ouvrages de S. Cyprien : il écrivit (*c*) à Antoine Papinius qui en étoit Abbé, qu'ayant deſſein de donner une Edition exacte des Œuvres de S. Cyprien, dont les Ecrits approchoient de l'eſprit Apoſtolique, il le prioit de vouloir bien lui communiquer ces précieux Manuſcrits. L'Ab-

(*b*) *Epiſt.* 6. *L.* 28.

(*c*) *Epiſt.* 16. *L.* 21.

bé lui fit réponſe ſur le champ (*a*) que c'étoit avec le plus grand plaiſir du monde qu'il les lui envoyoit ; que tout ce qui étoit dans la Bibliothéque de Gemblours étoit à ſon ſervice, & même qu'il la lui enverroit toute entiere, s'il le vouloit. (*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 11.

Lorſqu'il étoit plus jeune, S. Jérôme étoit de tous les Peres (*b*) celui pour lequel il avoit la plus grande eſtime ; mais lorſqu'il eut lû S. Cyprien avec plus d'attention, il fut embarraſſé auquel des deux Peres il devoit donner la préférence. (*b*) *Epiſt.* 6. *L.* 26.

Cette Edition donna beaucoup de peine à Eraſme (*c*) : non-ſeulement il en corrigea le texte, mais auſſi il l'augmenta de pluſieurs Ouvrages de S. Cyprien qui n'avoient pas encore paru ; il diſtingua les légitimes des ſuppoſés, & y joignit de petites notes. Voici le jugement que porte de ſon travail le dernier Editeur de S. Cyprien, Dom Prudent Maran, dans la Préface (*d*) qu'il a miſe à la tête de l'Edition de M. Baluze : » Eraſme » qui a rendu de ſi grands ſervices à » ceux qui aiment les Lettres & les » matiéres Eccléſiaſtiques, par un ſi » grand nombre d'Editions des Peres, » a travaillé auſſi ſur S. Cyprien. Il en (*c*) *Epiſt.* 24. *L.* 11. (*d*) *Præfatio*, p. 2.

» parut l'an 1520. à Basle chez Froben » une Edition par ses soins; elle est beau» coup plus ample que celles qui avoient » paru jusqu'alors. Ce qu'il y a d'éton» nant, est qu'il donna comme étant » vraiement de S. Cyprien, un Livre » qu'il avoit découvert, & qui a pour » titre *Du double Martyre, à Fortunat* » (1), dans lequel il est parlé de Dio» cletien & des Turcs (2). » Henri Gravius & Pamelius penchent à croire, que c'est Erasme lui-même qui a composé cet Ouvrage sous le nom de S. Cyprien, dans le dessein de tromper le Public; mais le judicieux M. de Tillemont rend plus de justice à Erasme, quoiqu'il s'en faille bien qu'il soit prévenu en sa faveur, lorsqu'il dit (*a*): » Erasme à qui quelques-uns attribuent » cette fiction, étoit trop habile, pour » en faire une qui se détruit si visible» ment. »

(*a*) S. Cyprien, *art.* 65. *n.* 196. *t.* 4.

L'étude de l'Ecriture Sainte fut une des principales occupations d'Erasme pendant un grand nombre d'années.

(1) *De duplici Martyrio, ad Fortunatum.*

(2) N. 27. *Si quis Miles juratus in verba Cæsaris profugeret ad Turcam.*

N. 17. *Neque enim semper sæviunt Neriones, Diocletiani, Decii ac Maximini.*

Le premier Ouvrage qu'il fit sur cette matiere, est l'explication du premier Pseaume, qu'il dédia à Beatus Rhenanus (1). Il composa ce Commentaire à Saint Omer, où il avoit été passer quelques jours; & il y fit son Epître Dédicatoire, qui est datée du 15 Avril 1515. (a) Il y a dans ce Commentaire beaucoup plus de morale que de critique; il en est de même de tout ce qu'il a fait sur l'Ancien-Testament.

(a) *Epist.* 31. *L.* 29.

Mais il n'avoit jamais paru depuis le Christianisme rien de comparable à son travail sur le Nouveau-Testament, du côté de la critique & de la science.

La Méthode pour parvenir à la vraie Théologie (2), fut faite pour servir de Préface à son Commentaire sur le Nouveau-Testament : il la dédia le 22 Décembre 1515. au Cardinal de Mayence (b); il la composa pour l'utilité de ceux qui veulent s'appliquer à la Théologie. Il exige d'eux, non-seulement une exemption des vices grossiers, mais autant qu'il est

(b) *Epist.* 19. *L.* 29.

(1) *Enarratio primi Psalmi juxta Tropologiam potissimùm.*

(2) *Ratio, seu methodus perveniendi ad veram Theologiam.*

poſſible, un eſprit dégagé de toute paſſion & entiérement tranquille. Il veut qu'on ait un profond reſpect pour l'Ecriture Sainte ; que ce ne ſoit point par curioſité qu'on la liſe, mais pour devenir meilleur. Il croit que pour l'entendre parfaitement, il faut ſavoir les Langues Latine, Grecque & Hébraïque. Il penſe avec S. Auguſtin, que ceux qui veulent faire de grands progrès en Théologie, doivent avoir des notions de la Dialectique, de la Rhétorique, de l'Arithmetique, de la Muſique, de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique, de la Géographie, des mœurs des Peuples dont il eſt parlé dans les Livres Sacrés. Il veut que l'on ſache auſſi la Grammaire, les Tropes, l'uſage des Allégories, & les régles de la Poëſie, parce que les Livres des Prophétes ſont remplis de figures. Il ne veut pas que ceux qui ſe deſtinent à l'étude de la Théologie, s'occupent trop long-tems des Sciences prophanes, & même de la Philoſophie. Le principal but d'un Théologien devant être de bien entendre l'Ecriture, d'être en état de rendre compte de ſa Foi ; & non pas de répondre à des queſtions frivoles, de bien parler de tout ce qui a

rapport à la piété, de persuader & de toucher, il faut qu'il commence par étudier la Vie & la Doctrine de Jesus-Christ & des Apôtres.

Erasme après avoir fait ensuite un abregé des Prophéties qui annoncent J. Christ, parle de l'autorité des Livres Divins; & il avance des propositions qu'il auroit certainement supprimées, s'il avoit parlé depuis les Décisions du Concile de Trente. » Isaïe, » dit-il, a plus de poids chez moi que » Judith ou Esther; l'Evangile de S. » Mathieu, que l'Apocalypse attribuée » à S. Jean; les Epîtres de S. Paul aux » Romains & aux Corinthiens, que » celle qui est écrite aux Hébreux. » Parlant du Symbole des Apôtres, il insinue qu'il le croit fait dans le Concile de Nicée; & il ajoute cette réflexion qui déplut fort aux Théologiens: » Plût à Dieu que notre Foi » eût été contente du Symbole des » Apôtres! mais dès qu'elle diminua » parmi les Chrétiens, les Symboles » augmenterent. » Il fait voir ensuite, que les Ecritures démontrent que J. Christ est en même-tems Dieu & Homme, & que les Juifs ont mérité l'abandon dans lequel ils sont. Il explique comment s'est faite la conver-

sion du Monde, l'art avec lequel S. Paul sçait attirer les ames à J. Christ; la Doctrine Chrétienne contre l'ambition, l'orgueil, l'envie de dominer; ce que J. Christ nous a enseigné sur la Foi & sur la Charité. Il parle ensuite contre l'excès des cérémonies. » Vous les blâmez donc, me » dira quelqu'un, ajoute-t'il; » à quoi il répond, » Il s'en faut beaucoup. » J'approuve les rites avec lesquels » l'Eglise a célebré & célebre encore » ses Mystéres: ils donnent de la majesté au Culte Divin; mais il y a » à cela une mesure. Je n'approuve pas » que les Chrétiens soient surchargés » de constitutions humaines; qu'on attribue trop d'efficace aux cérémonies, & pas assez à la piété; que les » simples y mettent une trop grande » confiance; qu'ils négligent l'esprit » de la Religion, & que pour les soutenir on trouble par de grands mouvemens la tranquillité du Christianisme. »

Ces réflexions, dans lesquelles il est constant qu'il y a un fond de verité, causerent des murmures chez les Théologiens, parce qu'Erasme les faisoit précisément dans le tems que Luther commençoit ses invectives contre l'E-

gliſe Catholique. Eraſme détaille enſuite les principales actions de Jeſus-Chriſt qui doivent ſervir de modéle aux Théologiens : il traite des Allégories (*a*) ; & il nous apprend qu'il avoit commencé un Livre ſur ce ſujet qu'il promettoit d'achever : apparemment il ne l'a pas fini ; du moins il n'exiſte pas.

(*a*) *De Theologicis Allegoriis.*

Il parle enſuite contre l'abus des termes de l'Ecriture ; il recommande l'étude des lieux Théologiques. Il veut que pour bien entendre l'Ecriture, on compare les paſſages qui paroiſſent ſe contredire ; & il aſſure qu'en les examinant avec attention, la prétendue contradiction diſparoîtra bientôt. Il ſouhaiteroit que l'on ſçût preſque par-cœur l'Ecriture, ſur-tout le Nouveau-Teſtamment. Il recommande pour bien l'entendre de lire Origene, S. Baſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Athanaſe, S. Cyrille, S. Jean-Chriſoſtôme, S. Jérôme, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Hilaire. Il donne la préférence aux Peres Grecs ſur les Latins, & aux plus anciens ſur ceux qui approchent le plus de nous. Il ne paroît pas avoir une grande eſtime des Commentateurs modernes de ſon tems, dans leſquels tout ce

qu'on trouve de bon eſt copié d'après ceux qui avoient écrit avant eux. Il traite avec un grand mépris les queſtions inutiles de la Scholaſtique : il aſſure qu'elles ſont indignes de la vraie Théologie ; qu'elles ſont condamnées par l'Ecriture, & peu conformes à la maniere dont les Peres ont traité la Théologie. Ce n'eſt pas qu'il blâme entiérement la Scholaſtique ; mais il voudroit que l'on ne propoſât dans les Traités Théologiques aucune queſtion, dont l'éclairciſſement ne fût de quelque utilité. Il finit, en conſeillant de s'inſtruire plutôt dans les Ecrivains qui ont vêcu dans les ſiécles peu éloignés de J. Chriſt & des Apôtres, que dans les modernes, qui ont plus cherché à donner des preuves de leur ſagacité qu'à édifier.

Après cette Méthode, il y a une Exhortation à l'étude de la Philoſophie Chrétienne (1). Eraſme y exhorte tous les Chrétiens à lire l'Ecriture, afin qu'ils s'y inſtruiſent du vrai eſprit du Chriſtianiſme. Eraſme revit cette Méthode l'an 1522. elle éprouva des jugemens bien différens. Rhena-

(1) *Paracleſis, id eſt Adhortatio ad Chriſtianæ Philoſophiæ ſtudium.*

nus en ayant fait une Edition, la dédia à Jean Faber Vicaire de l'Evêque de Conſtance, que ſon mérite éleva depuis à l'Evêché de Vienne en Autriche. Il fut ſi content de l'Ouvrage, qu'il en écrivit une Lettre de remerciement à Eraſme (*a*) dans laquelle il parle de ce Livre comme étant parfait (*b*) : il aſſure que la lecture lui a donné le goût de la vraie Théologie ; qu'elle a produit ce même effet ſur pluſieurs autres ; & qu'elle avoit réconcilié avec la ſaine Théologie pluſieurs des partiſans les plus outrés de la Scholaſtique. Le Docteur Martin Dorpius, après ſa réconciliation avec Eraſme, lui écrivoit (*c*) qu'un Théologien de Louvain lui avoit aſſuré, qu'il ne pouvoit pas lire cette Méthode ſans en être touché d'admiration juſqu'aux larmes. Sutor au contraire (*d*) prétendoit, qu'il y avoit autant de fautes que de pages dans ce Livre ; mais c'eſt un homme que la paſſion rend injuſte. Luther en avoit d'abord été aſſez content ; mais lorſqu'il vit qu'Eraſme blâmoit ſes excès, il parla de ce Livre avec cette fureur (*e*) qu'il s'étoit rendue familiére : il oſa dire que la Méthode d'Eraſme étoit une raillerie de J. Chriſt & de toutes ſes

(*a*) *Epiſt.* 32. L. 6.

(*b*) *Abſolutiſſimus ille Libellus.*

(*c*) *Suput. error. in Cenſ. Beddæ.*

(*d*) *Adverſus Debachat. Sutoris.*

(*e*) *Adverſus calumnioſiſſimam Epiſt. Mart. Lutheri.*

actions, que le Lecteur ne pouvoit y puiſer que du dégoût pour la Religion, & que cet Ouvrage tendoit à faire croire qu'elle n'étoit qu'une fable.

Eraſme mépriſa avec raiſon une calomnie ſi inſenſée ; mais ce que Latomus, Docteur de Louvain qui juſques-là avoit été ſon ami, écrivit contre lui, le chagrina beaucoup. Il fit un Dialogue qui avoit pour titre, *Des trois Langues, & de la Méthode d'étudier la Théologie* (1) : ſans nommer Eraſme, il attaquoit ſes ſentimens (*a*), & il inſinuoit qu'il penſoit comme Luther ; en ſorte que lorſque ce Novateur étoit réfuté, le Lecteur avoit lieu de croire que c'étoit à Eraſme à qui l'Auteur s'adreſſoit. Le nombre de ſes ennemis en augmenta : il fut quelque tems à héſiter s'il répondroit à Latomus ; enfin il prit le parti de ſe juſtifier par une Apologie (2) qu'il fit en trois jours (*b*).

(*a*) *Epiſt. 8. L. 6.*

(*b*) *Epiſt. Botz. Epiſt. 16. L. 6.*

Le principal objet de Latomus avoit

(1) *De tribus Linguis, & ratione ſtudii Theologici.*

(2) *Apologia reſpiciens quorumdam ſuſpiciones ac rumores natos ex Dialogo figurato, qui Jacobo Latomo ſacræ Theologiæ Licentiato inſcribitur.*

été de venger les Scholastiques, qui commençoient à perdre beaucoup de la grande estime où ils avoient été, & dont il avoit été parlé dans la Méthode d'une façon à ne pas plaire au plus grand nombre des Théologiens. Erasme en prit occasion d'examiner ce que l'on doit penser des Scholastiques. Il avoue qu'il y a chez eux plusieurs choses qui méritent d'être sçûes : il déclare qu'il ne détournoit pas ceux qui vouloient s'appliquer à la Théologie, de lire les Thomas, les Scots, les Bonaventures, les Alexandres ; mais qu'il donnoit la préférence aux Peres. Il soutient ensuite l'utilité des Langues savantes pour la parfaite intelligence des Ecritures.

Latomus avoit prétendu, que l'étude de la Théologie devoit commencer par la lecture des Scholastiques, après lesquels on viendroit aux Peres : il appréhendoit que si l'on commençoit par lire les Peres, on ne pût pas s'accoutumer au ton des Scholastiques. Erasme soutient (*a*) que si l'on suit cet ordre, il est à craindre que l'on ne perde trop de tems aux questions subtiles & inutiles, & qu'il se pourroit faire qu'après y avoir pris plaisir, on ne fût plus en état de profiter de la

(*a*) N. 79.

lecture des Peres ; ce qui étoit arrivé à plusieurs personnes, ainsi que Latamus lui-même le savoit. Il déclare (*a*) qu'il ne blâme point toutes les questions agitées par les Scholastiques ; il voudroit seulement qu'on n'en parlât jamais devant le Peuple, & qu'on les traitât avec prudence. Il ne blâme (*b*) point ceux qui accommodent la Philosophie d'Aristote à l'usage de l'Ecole, mais seulement ceux qui attribuent à ce Philosophe la même autorité qu'aux Evangiles. Il cite Pic de la Mirande (*c*) qui regrettoit les six années qu'il avoit passées à lire S. Thomas, Scot & Albert. Il proteste (*d*) qu'il ne propose point de nouvelle Théologie, comme l'en accusent ses calomniateurs ; que tous ses vœux tendent à voir renaître l'ancienne Théologie, c'est-à-dire la positive, qui avoit été trop négligée. Cet Ouvrage est daté de Louvain le 28 Mars de l'an 1519.

(*a*) N. 94.

(*b*) N. 96.

(*c*) N. 97.

(*d*) N. 107.

Les vœux d'Erasme ont enfin été exaucés ; & la Théologie positive l'a emporté sur la Scholastique. Il a crû (*e*) que l'Ouvrage de Latomus n'étoit pas de lui-seul ; que plusieurs gens mal-intentionnés pour lui y avoient mis la main. Dans la suite Latomus fut sa-

(*e*) *Epist.* 17. *L.* 11.

ché (a) d'avoir publié cet Ouvrage : il fit prier Erasme de lui rendre son amitié ; & Erasme s'y engagea, pourvû qu'il lui fît une réparation. Cette réponse eut l'approbation des Savans ; & Bilibalde Perkeimer assuroit (b) que cet Ouvrage étoit parfait dans son genre (1). Il y avoit déja long-tems que les Savans de France & d'Allemagne souhaitoient avoir une Edition Grecque du Nouveau-Testament. Il n'y en avoit point encore eu de séparée de l'Ancien : Erasme s'en chargea ; il y joignit une nouvelle Traduction, qu'il accompagna de très-savantes notes.

(a) *Adversùs Debacchationes Sutoris.*

(b) *Epist.* 12. L. 12.

Cette Edition parut à Basle l'an 1516. C'est la premiere fois, dit Maittaire (c), qu'on ait vû le Nouveau-Testament en Grec, l'Edition de Complute n'ayant été publiée qu'en 1522. & celle d'Erasme étant de l'an 1516.

(c) *Annales Typogr.* t. 2. p. 4. note c.

Erasme ne ménagea rien pour rendre son Ouvrage le plus parfait qu'il lui fut possible. » On ne pourroit jamais croire, disoit-il (d), combien il m'en a coûté de peines. Plût-

(d) *Epist.* 26. L. 5.

(1) *Mirâ quâdam brevitate, sed ut nihil fieri possit absolutius.*

à Dieu que la République Chré-
» tienne en tire un profit équivalent :
» car je n'ai eu que cela en vûe. J'ai
» collationné un grand nombre de Ma-
» nuscrits Grecs ; j'ai suivi la Version
» qui m'a paru la meilleure ; j'ai fait
» la traduction la plus fidelle, & en
» même-tems la plus simple que j'ai
» pû, ayant grande attention d'éviter
» ce qui auroit pû être obscur ou équi-
» voque ; je n'ai pas toujours rendu
» mot pour mot ; mais je ne me suis
» jamais éloigné du sens. J'ai pris pour
» guides Origene, S. Basile, S. Chri-
» sostôme, S. Cyrille, S. Jérôme,
» S. Ciprien, S. Ambroise, S. Au-
» gustin. J'y ai joint des notes, dans
» lesquelles je rends compte des rai-
» sons qui m'ont déterminé à donner
» la préférence au sens que j'ai suivi.
» Je me suis toujours appuyé sur l'au-
» torité des Anciens. Mon intention
» n'a point été d'attaquer la Vulgate,
» dont l'Auteur ne m'est pas connu,
» quoiqu'il soit constant qu'elle n'est
» ni de S. Ciprien, ni de S. Ambroi-
» se, ni de S. Augustin, ni de S. Hi-
» laire, ni de S. Jérôme. J'[illegible]rtis
» seulement lorsqu'elle s'est élo[illegible]ée
» trop sensiblement du texte. J'ai ex-
» pliqué plus de six cens passages,
qui

» qui jusqu'à présent n'avoient pas été » entendus par de grands Théolo- » giens. »

Ce grand Ouvrage fut dédié au Pape Léon X. (a) L'Epître Dédicatoire est datée de Basle le premier Février 1516. Après avoir fait un très-grand éloge de ce Pontife, Erasme rend compte de son travail : il s'étend ensuite sur les louanges de l'Archevêque de Cantorberi son Mécene, dont il espére que le nom, joint à celui du Pape à la tête de son Ouvrage, lui servira de recommandation.

(a) *Epist.* 79. L. 29.

Il avoit d'abord eu dessein (b) de dédier son Nouveau-Testament à l'Evêque de Rochester ; mais il jugea qu'un Livre de cette importance seroit dédié plus convenablement au Souverain Pontife. Il expliqua à l'Evêque de Rochester les raisons qui l'avoient déterminé à ce changement ; & il paroît que ce Prélat en fut content.

(b) *Epist.* 9. L. 7.

Erasme envoya (c) des exemplaires de son Ouvrage à Rome aux Cardinaux Grimani & Pucci, en les priant de vouloir bien le présenter à Sa Sainteté. Léon l'avoit très-bien reçu ; mais il s'étoit contenté de charger ces deux Eminences de le remercier de sa part. La premiere Edition fut bientôt

(c) *Epist.* 26. L. 5.

enlevée : Eraſme ſongea à en donner une nouvelle encore plus parfaite. Il hésita (*a*) s'il n'iroit pas à Veniſe pour y donner cette ſeconde Edition ; mais ſon amitié pour Froben l'engagea à lui donner la préférence (*b*). Froben déſiroit avec paſſion de réimprimer le Nouveau-Teſtament d'Eraſme : il lui fit même offrir de l'argent pour avoir ſon Manuſcrit ; mais Eraſme peu ſenſible à l'intérêt lui fit réponſe, qu'il ne demandoit rien pour lui ; que ce qu'il exigeoit ſeulement, étoit que Froben employât l'argent qu'il vouloit lui donner, à rendre l'Edition nouvelle plus exacte & plus parfaite. Il fit le voyage de Baſle l'an 1518, pour veiller ſur cette impreſſion.

(*a*) *Epiſt.* 307.

(*b*) *Epiſt.* 294. *Append.*

Voulant confondre ceux qui n'étoient occupés qu'à deshonorer ſa foi & à décrier ſes Ouvrages, il crut devoir ſe donner quelques mouvemens pour obtenir un Bref du Pape, par lequel il paroîtroit que Sa Sainteté auroit approuvé ſon travail ſur le Nouveau-Teſtament. Il en écrivit à ceux des Cardinaux ſur la protection deſquels il comptoit davantage, à Bombaſius Sécretaire du Cardinal Pucci, & à Pucci, Nonce en Suiſſe & neveu du Cardinal (*c*) : il ne demandoit que

(*c*) *Epiſt.* 26. *L.* 5.

ce Bref pour toute récompense.

Bombasius conféra (a) à ce sujet avec le Cardinal Pucci son maître, qui trouva la demande d'Erasme si raisonnable, qu'il chargea Bombasius de faire un modele de Bref, qui seroit envoyé à Ostie pour être signé par le Pape, qui depuis deux jours étoit sorti de Rome pour aller dans cette Ville. Un événement singulier retarda l'expédition de ce Bref. Il étoit arrivé à Rome un jeune François appellé Sylvius, qui s'étoit retiré chez les Bénédictins. Comme il savoit (b) que le nom d'Erasme étoit en grande recommandation à Rome, il contrefit deux Lettres de lui, l'une à Bombasius, l'autre au Pape, par lesquelles il les prioit d'être favorables à ce jeune homme. Ils y furent tous deux trompés; Sylvius fut reçu parfaitement par le Pape, qui lui fit les plus grandes promesses. Bombasius ayant appris que Sylvius devoit aller à Ostie pour revenir à Rome le lendemain, lui donna le modele du Bref, afin qu'il le rapportât signé; il fut aussi chargé d'une Lettre du Cardinal Pucci au Pape, & d'une autre de Bombasius au Sécretaire des Brefs, pour les supplier d'expedier promptement l'affaire

(a) *Epist.* 4. *L.* 11.

(b) *Epist.* 11. *L.* 27. *& Epist.* 16.

d'Eraſme. Sylvius qui étoit d'une mauvaiſe ſanté, tomba malade en chemin, & pria quelqu'un de porter ſes Lettres à Oſtie. Elles ne furent pas plutôt rendues, que le Bref fut ſigné. Le Pape demanda à voir Sylvius : on le chercha ; ce fut inutillement, il étoit mort. Bombaſius qui n'entendoit parler de rien, écrivit de nouveau au Sécretaire des Breſs pour ſe plaindre de ſa négligence ; il fit réponſe que le Bref étoit expedié, & qu'il l'avoit dû recevoir. Cependant Bombaſius ne le recevant pas, envoya un autre modele de Bref qui fut ſigné ſur le champ ; il fut envoyé à Marin Carraccioli Nonce près de l'Empereur (*a*) qui le fit rendre à Eraſme, en lui écrivant des Lettres très-obligeantes : il eſt daté de Rome le 10 Septembre 1518 (*b*). Léon aſſure, que le travail d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament lui a fait un très-grand plaiſir, parce qu'il y a une très-grande érudition, & qu'il eſt très-approuvé par tout ce qu'il y a d'habiles gens ; qu'il conjecture par la premiere Edition qui paroiſſoit accomplie, que cette nouvelle qui eſt conſidérablement augmentée ſera très-utile à la foi orthodoxe, & à ceux qui s'appliquent à la Théologie. » Conti-

(*a*) *Epiſt.* 5. L. 11.

(*b*) *Epiſt.* 80. L. 29.

» nuez donc, ajoute le Pape, de tra-
« vailler pour l'utilité publique, &
» pressez-vous de donner au Public un
» Ouvrage si saint. Dieu vous en ré-
» compensera : nous rendrons à vos
» travaux la justice qu'ils méritent ; &
» vous pourrez compter sur l'appro-
» bation éternelle des vrais Chré-
» tiens. » Ce Bref fut la seule récompense (a) qu'Erasme reçut de la Cour de Rome pour la Dédicace de son Nouveau-Testament.

(a) Epist. Bez.

Après le Bref de Léon X. & l'Epître Dédicatoire à ce Souverain Pontife, on trouve à la tête de l'Edition du Nouveau-Testament une Préface, qui est une exhortation à la lecture de l'Ecriture. Erasme voudroit que tout le monde la lût & en profitât ; il réfute ceux qui blâmoient les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire. » Quelques-uns, dit-il (b) regardent » comme un crime de traduire les Li- » vres sacrés en François ou en An- » glois ; mais les Evangelistes n'ont » pas craint d'écrire en Grec ce que » Jesus-Christ avoit dit en Syriaque : » les Latins ont traduit en Latin les » Ouvrages des Apôtres, & les ont » mis ainsi à la portée du Peuple ; S. » Jérôme a traduit dans la Langue des

(b) Epist. 82. L. 19.

» Dalmates l'Ecriture : je voudrois » qu'elle fût traduite en toute Langue. » J. Christ désire que sa Religion se » répande par-tout : il est mort pour » tous les Hommes ; il désire d'être » connu de tous. »

Les Théologiens qui enseignoient communément pour lors que les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire faisoient plus de mal que de bien, & que la lecture des Livres sacrés ne devoit pas être mise entre les mains de tout le monde, désapprouverent ce que nous venons de citer d'Erasme ; mais ils furent encore bien plus mécontens du souhait qu'il fait dans cette même Préface : il voudroit qu'après que les Enfans baptisés seroient venus à un âge raisonnable, on leur expliquât les engagemens du Baptême ; & qu'on leur demandât s'ils ratifioient les vœux que leurs parens avoient faits en leur nom ; auquel cas il seroit très-convenable de renouveller publiquement leur profession de foi. Il s'objecte deux difficultés : la premiere, qu'il sembleroit qu'on réitereroit le Baptême ; secondement, qu'il pourroit arriver que quelques uns ne voudroient pas ratifier ce qu'on avoit promis pour eux dans leur Baptême. Il ré-

pond à la premiere objection, qu'il ne propose point un nouveau Baptême, mais seulement de confirmer publiquement les obligations que l'on avoit prises dans le Baptême. La seconde difficulté lui paroît plus grave : il y répond, qu'il faut tout tenter pour engager les jeunes gens à confirmer leur profession de foi ; que si cependant on ne pouvoit pas y réussir, il vaudroit peut-être mieux les laisser libres, que de leur faire violence. La seule peine qu'il voudroit qu'on leur imposât, c'est la privation des Sacremens jusqu'à ce qu'ils rentrassent dans le bon chemin. Le plus grand nombre des Théologiens fut extrêmement scandalisé de ce projet proposé par Erasme : ses ennemis ne manquerent pas de le relever avec véhemence ; & dans la suite il auroit souhaité (*a*) n'avoir jamais avancé une proposition, qui avoit causé un si grand scandale chez les Théologiens. Cette Préface est datée du 14 Janvier 1522. & par conséquent n'étoit point à la tête des deux premieres Editions du Nouveau-Testament d'Erasme. Après cette Préface il y a une Invitation à l'étude de la Philosophie Chrétienne, un abregé & un éloge de la Doctrine Evangélique.

(*a*) *Supput. error. in Cens. Bedæ.*

Eraſme pour faire voir que c'étoit avec raiſon qu'il avoit entrepris une nouvelle Verſion du Nouveau-Teſtament, rapporte quelques exemples de ſoléciſmes palpables qui ſont dans la Vulgate (1). Il y a après cela une liſte de quelques paſſages difficiles, ſur l'explication deſquels des Interprétes très-célébres ſe ſont trompés : il rapporte ces erreurs, pour répondre à ceux qui ſoutenoient que ſon Ouvrage étoit inutile. Il expoſe enſuite quelques exemples des paſſages où la Vulgate s'eſt viſiblement éloignée du texte Grec; & il fait ſon Apologie contre l'ingratitude des Théologiens : il déclare qu'il n'a jamais prétendu s'éloigner des déciſions de l'Egliſe Catholique; & que s'il ſe trouvoit quelque choſe dans ce qu'il avoit écrit qui n'y fût pas exactement conforme, il le rétracte, & veut qu'on le regarde comme lui étant échapé contre ſon intention.

Cet Ouvrage eut les approbations les plus flatteuſes : Léon X. fit le plus

(1) En voici deux Exemples : *Quicumque te angariaverit, mille paſſus vade cum illo, & alia duo.* Matthieu V. 41. *Principes gentium dominantur eorum.* Matthieu XX. 25.

grand éloge de la premiere Edition. On en faiſoit déja beaucoup d'eſtime, avant que l'on ſçût ce que le Pape en penſoit; mais quand le Bref du Pape eut été rendu public, on rechercha ce Livre avec encore plus d'empreſſement (a), comme ayant été approuvé par l'Oracle du Souverain Pontife. Le Cardinal Laurent Campege ſi eſtimé à Rome, mandoit à Eraſme (b) qu'il avoit dévoré ſon Nouveau-Teſtament: ce ſont les propres termes de cette Eminence. Il déclare que ſa piété n'eſt pas inférieure à ſon érudition; & il l'exhorte à n'avoir aucun égard aux écrits, que des Ecrivains auſſi inſenſés qu'injuſtes peuvent faire contre lui. Un témoignage ſi flatteur (c) du Prélat pour lors le plus conſideré qu'il y eût dans l'Egliſe, remplit de joie Eraſme, qui crut devoir remercier le Cardinal de la conſolation que lui donnoit ſon ſuffrage contre les injuſtices de ſes ennemis. Il n'y eut aucun pays, où il ne ſe trouvât des Savans qui rendirent juſtice à ſon travail. Vivès paſſa à Paris (d) peu de tems après que la ſeconde Edition du Nouveau-Teſtament d'Eraſme eut paru: il n'étoit queſtion que de lui dans toutes les converſations ſavantes; & Vivès aſſure

(a) *Epiſt.* 9. L. 11.
(b) *Epiſt.* 2. L. 12.
(c) *Epiſt.* 3. L. 12.
(d) *Epiſt.* 10. L. 17.

que les principaux Théologiens décidoient, que depuis mille ans on n'avoit rien fait de si utile pour la piété Chrétienne que l'Ouvrage d'Erasme sur le Nouveau-Testament. Nicolas Beraud lui mandoit (*a*) que plusieurs Savans avoient son Nouveau-Testament à Paris, & que parmi ceux-là il y avoit des Théologiens d'un très-grand nom, qui l'aimoient présentement avec autant d'excès, qu'ils l'avoient haï auparavant avec injustice. » Votre nouvelle Edition, ajoute-t-il, vous a » réconcilié avec beaucoup de gens; » quant aux opiniâtres, ils sont assez » confondus par vos Apologies. » On pensoit de même en Allemagne: Bilibalde Perkeimer écrivoit à Erasme (*b*), que son Nouveau-Testament avoit mis son nom à l'abri de l'injure du tems, qu'il avoit fait une chose agéable à Dieu & à tous les fidelles, en donnant un Ouvrage que depuis mille ans on n'avoit pû faire.

(*a*) *Epist.* 14. L. 11.

(*b*) *Epist.* 11. L. 2.

Plusieurs des plus illustres Prélats l'approuverent hautement, l'Evêque de Basle entr'autres (*c*); & Erasme écrivant au Pape Léon X. ne craignit point de se flatter du suffrage de cet Evêque. Ce fut en Angleterre que ce Nouveau-Testament eut le plus grand

(*c*) *Epist.* 6. L. 2.

succès. L'Archevêque de Cantorbery écrivoit à Eraſme (a) le 20 Juillet 1516. qu'il l'avoit fait voir à des Evêques & à des Docteurs ; qu'ils en avoient tous été très-contens ; & que ſe conformant à leur jugement, & ayant une extrême admiration pour toutes les productions d'un homme dont le génie étoit ſi divin & la ſcience ſi merveilleuſe, il ne pouvoit que louer infiniment un ſi beau travail. L'Evêque de Rocheſter, ſi célébre par ſon zéle pour la Foi Catholique, ſoutenoit (b) que dans le Nouveau-Teſtament traduit par Eraſme, il n'y avoit rien qui pût faire peine à un homme ſenſé ; qu'il avoit éclairci une infinité d'endroits, & qu'il avoit ſi parfaitement rempli ſon objet, qu'il n'y avoit plus perſonne qui ne fût en état de lire le Nouveau-Teſtament avec plus de facilité qu'auparavant. L'Evêque de Vincheſter diſoit publiquement (c) que la Verſion d'Eraſme éclairciſſoit ſi bien le texte, qu'elle tenoit lieu de pluſieurs Commentaires. Guillaume Latimer (d) ne ſavoit ce qu'il devoit le plus admirer dans cet Ouvrage, ou du grand travail, ou de l'heureuſe exécution. Cutbert Tunſtal prétendoit (e) que l'on re-

(a) *Epiſt. 8. L. 2. Epiſt. 9. & 10.*

(b) *Epiſt. 438. Append.*

(c) *Epiſt. 222.*

(d) *Epiſt. 12. L. 10.*

(e) *Epiſt. 2. L. 3.*

trouvoit dans les notes d'Eraſme tout ce qui avoit été bien remarqué par les autres Commentateurs, & qu'il ne laiſſoit rien à déſirer. Ammonio Nonce du Pape, faiſant ſon compliment à Eraſme ſur le ſuccès de ſon Nouveau-Teſtament, déclare (*a*) qu'à ſon avis c'eſt un Ouvrage très-religieux, très-néceſſaire, qui doit être eſtimé de tout le monde, digne enfin d'Eraſme & du Pape à qui il devoit être dédié. » Continuez, ajoute-t-il; c'eſt ainſi qu'on » s'éleve juſqu'au Ciel. »

(*a*) *Epiſt.* 7. *L.* 2.

Eraſme paroiſſoit aſſez content vers l'an 1517. du ſuccès de ſon Nouveau-Teſtament; il en écrivit ainſi à l'Evêque de Rocheſter le 5 Juin de cette année (*b*): » On craignoit cet Ouvrage » avant qu'il parût; mais depuis qu'il » eſt public, il eſt étonnant combien » il eſt approuvé des Théologiens » ſavans & de bonne foi. Le Prieur » des Chartreux de Fribourg, homme » d'une très-grande conſidération dans » ſon Ordre, Auteur du Livre intitulé, » *La Perle Philoſophique*, dit qu'il donneroit deux-cens florins d'or pour empêcher que ce Livre ne périt. » Louis Berus Théologien de Paris, le premier de ſa Licence, en fait la plus grande eſtime (*c*). Wolphang Capito

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 7.

(*c*) Voyez *Epiſt.* 1. *L.* 7.

Prédicateur à Baſle, homme très-habile en Hébreu, & grand Théologien, penſe de même. Le Suffragant de Cologne eſt auſſi de même avis. Louis Berus dont on vient de parler, étoit de Baſle. Eraſme, dans une Lettre au Cardinal Laurent Campege (*a*), dit que c'étoit un homme dont la naiſſance étoit illuſtre, la vie très-réguliere, & l'érudition peu commune. Il avoit conçû une ſi grande amité pour Eraſme après avoir vû ſon Nouveau-Teſtament (*b*) qu'il lui avoit offert de partager avec lui ſa fortune qui étoit très-conſidérable; & de deux Prébendes qu'il avoit, il voulut ſe dépouiller d'une pour en gratifier Eraſme qui la refuſa.

(*a*) *Epiſt.* 102. *L.* 13.

(*b*) *Epiſt.* 10. *L.* 2.

Après ſa mort, les vrais connoiſſeurs lui ont rendu juſtice. Joſeph Scaliger n'entra point dans les paſſions de ſon pere: il aſſura (*c*) que les Notes d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament contenoient des obſervations très-doctes, & que Beze avoit ſouvent repris Eraſme à tort; voici les propres expreſſions de ce ſavant homme, qui ſe croyoit l'Oracle de la République des Lettres. » Beze s'amuſe & s'abuſe à »reprendre Eraſme; ſon Nouveau-Teſ» tament eſt bon. » M. Huet a fait les

(*c*) *Scaliger.*

plus grands éloges de la Version d'Erasme : » Sa fidelité, dit-il (*a*), & » sa docte simplicité m'ont toujours » plû, sur-tout dans la traduction des » Livres sacrés. Je lui donne la préférence sur ceux qui ont traduit le » Nouveau-Testament ; il s'est acquitté » de ce travail en rendant mot pour » mot, sentence pour sentence ; il a » réuni la clarté avec l'élegance de la » diction ; & lorsqu'il n'a pas pû trouver des termes Latins qui exprimassent précisément le mot Grec, il a » marqué en un autre caractère ce qu'il » avoit été obligé de substituer, voulant par-là faire voir jusqu'où alloit » sa fidelité : aussi son Ouvrage méri» ta-t-il d'être approuvé par un Bref » du Souverain Pontife. »

(*a*) *De optimo genere interpretandi.*

M. Simon qui ne loue presque jamais qu'à regret, prétend qu'Erasme fait en plusieurs endroits plutôt le métier d'un Déclameur que d'un Interprète (*b*) ; qu'il ne faut pas entiérement se fier à ses citations. » Cependant, continue-t-il, nonobstant » ces défauts, on doit lui rendre cette » justice, qu'il a été un des plus habiles critiques de son tems pour tout » ce qui appartient à l'étude des Livres sacrés : il a fourni de grandes

(*b*) Hist. critique des principaux Commentateurs, c. 35.

» lumieres à ceux qui ont travaillé » après lui ; on ne sauroit trop louer » les recherches qu'il a faites. » M. le Clerc est entré dans un plus grand détail (a). » Ceux, dit-il, qui » ont quelque connoissance de la bonne » maniere d'expliquer l'Ecriture Sainte, ont toujours beaucoup estimé » cet Ouvrage d'Erasme, dans lequel » il s'est acquitté de tous les devoirs » d'un bon Interprete, autant qu'on » pouvoit le faire de son tems, & » dans les circonstances où il se trouvoit. Premierement il a eu soin de » donner le Texte Grec, qui n'étoit » pas fort commun alors, aussi correct qu'il lui a été possible ; & pour » cela il a consulté les Manuscrits qu'il » a pû avoir, & lû avec soin les Peres » & les Interpretes, dont il a marqué » les variétés de lecture soigneusement dans ses notes. Il a entrepris » de faire une meilleure Version que la » Vulgate ; & l'on ne peut pas nier » qu'il n'y ait réussi à plusieurs égards, » quoique depuis qu'on a cultivé davantage la critique, on soit allé plus » loin que lui. En troisiéme lieu on » doit reconnoître que ses notes, outre la critique de la Vulgate, renferment quantité de très-bonnes re-

(a) Bibl. choisie, t. 12. p. 12.

» marques Philoſophiques & Théolo-
» giques, fondées ſur la connoiſſance
» qu'il avoit de la Langue Grecque
» & du ſtyle de l'Ecriture Sainte. Il
» eſt certain qu'il a montré le chemin
» qu'il falloit ſuivre, & que ce n'eſt
» qu'en perfectionnant ſes principes,
» qu'on eſt allé plus loin. »

Le grand nombre d'Editions que ſon Nouveau-Teſtament a eues, eſt une preuve de l'eſtime qu'on en faiſoit. Il y en a eu quatre de ſon vivant (*a*); la premiere en 1516. la ſeconde en 1519. la troiſiéme en 1522. & la quatriéme en 1527 : l'année d'après la mort d'Eraſme, en 1537. il y en eut une cinquiéme. Dans la derniere Edition des Ouvrages d'Eraſme faite à Leide par les ſoins de M. le Clerc, le Nouveau-Teſtament fait le ſixiéme tome. Les Notes qui dans les autres Editions ſe trouvoient à la fin du Texte ſacré, ont été miſes au deſſous dans celle-ci pour la commodité du Lecteur.

(*a*) *Amœnitates Litterariæ, t. 1. p. 223.*

Malgré les ſervices importans qu'Eraſme rendit par cet Ouvrage à ceux qui déſiroient entendre parfaitement le texte du Nouveau-Teſtament, malgré la multitude & la célébrité de ſes approbateurs, cet Ouvrage lui attira

des ennemis qui le perſécuterent juſqu'à la mort. La hardieſſe de ſes ſentimens qui alloit quelquefois juſqu'à l'indiſcretion, le mépris qu'il témoignoit de la Scholaſtique, mais ſur-tout le peu de ménagement avec lequel il parla des Théologiens & des Moines dans ſes notes, furent la vraie cauſe de leur dechaînement. Leur conduite ſouvent ridicule, la frivolité, ou plutôt l'abſurdité de quelques-unes de leurs objections, démontrerent que c'étoit l'humeur ou le déſir de la vengeance qui faiſoient agir la plûpart. Quelques-uns de ceux qui étoient les plus emportés contre lui (*a*), avouoient que jamais ils n'avoient lû ſon Livre; d'autres ſoutenoient qu'il y avoit de la témérité à un homme qui n'avoit aucune teinture de la vraie Théologie, d'avoir entrepris de travailler ſur l'Ecriture; & ils entendoient par Théologie, la Scholaſtique, dont Eraſme témoignoit aſſez publiquement qu'il faiſoit peu d'eſtime. L'uſage de ſon Livre fut interdit (*b*) dans un College d'Angleterre, par la ſeule raiſon qu'il n'étoit pas permis à un particulier de faire une nouvelle Traduction de l'Ecriture ſans l'ordre d'un Concile-Général. Il y eut un Moine qui prétendit (*c*) qu'Eraſme

(*a*) *Epiſt.* 6. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 10. *L.* 2.

(*c*) *Epiſt.* 2. *L.* 6.

ma-

[illegible] d'autre dessein, que d'in-
[illegible] que l'Evangile étoit une fable,
parce qu'il s'étoit servi du terme *Con-
sabulantes*, qui cependant rend exac-
tement le sens de l'Auteur sacré. Lors-
que pour répondre à ses accusateurs il
se prévaloit du Bref de Léon X. (*a*)
on lui répondoit, que le Pape s'étoit
contenté d'approuver l'élegance de son
style, & non pas le fond des choses;
ce qui étoit manquer de respect au Pa-
pe, & manifestement contraire aux
propres termes de son Bref.

(*a*) Second Livre contre le P. de Carpi.

Les fautes qu'il reprit dans la Vul-
gate, exciterent beaucoup de murmu-
res. Elle étoit dans ce tems-là plus res-
pectée que les Textes originaux par
ceux à qui leur ignorance en interdisoit
la lecture. Sutor dit publiquement,
qu'Erasme en faisant une nouvelle Tra-
duction du Nouveau-Testament, avoit
eu dessein d'anéantir la Vulgate, &
d'y substituer sa Traduction; ce qu'il
traite d'intention sacrilége. Titelman,
Religieux Franciscain, prit le parti
de la Vulgate contre Erasme. M. Si-
mon juge (*b*) que le zéle que ce bon
Religieux fit paroître pour défendre
l'ancienne Version Latine, n'est pas
toujours accompagné d'une véritable
science, & qu'il auroit combattu son

(*b*) Hist. des principaux Commentat. ch.

adversaire avec plus de force, s'il ne l'étoit pas jetté sur certaines minuties qui ne méritoient pas d'être relevées si fortement. Depuis que les Langues savantes ont été plus cultivées, on a pû juger avec plus de liberté de la Vulgate sans causer de scandale. Sixte de Sienne, de l'Ordre de S. Dominique, dans sa Bibliothéque sacrée, est convenu (*a*) que l'ancienne Vulgate Latine n'a pas toujours été exempte de fautes, & qu'il y a des défauts dans celle d'aujourd'hui, ainsi que l'ont remarqué Santes-Pagninus, le Cardinal Cajetan, François Forerius & Jérôme Oleaster. Quelques Savans à qui la réputation d'Erasme donnoit de la jalousie, décrierent aussi son Nouveau-Testament : tel fut Jules Scaliger, qui ne s'accordoit point en en cela avec son fils (*b*), & qui ne craignit pas d'avancer qu'Erasme n'avoit pas traduit, mais qu'il avoit détruit le Texte sacré. Il ne donne aucune preuve d'une imputation si odieuse, qui fait plus de tort à Scaliger qu'à Erasme.

(*a*) L. 8. c. S. Simon, Hist. crit. du vieux Testament, L. 3. c. 17.

(*b*) *Epist. 13. ad Arnold. Ferron.*

Les critiques ameres & très-souvent injustes qu'il éprouva dans cette occasion, lui donnerent de l'humeur contre le genre humain; & quelque-

356 fois il étoit tenté (a) de ne plus tra-
143. Epist. vailler. » Quand j'aurai fini ma secon-
215. & » de Edition du Nouveau-Testament,
216. Ap. » écrivoit-il en confidence à ses amis,
pend. » ou je dormirai, ou je ne chanterai
» que pout moi & pour les Muses,
» puisqu'on récompense ainsi ceux qui
» font de leur mieux pour être utiles
» aux Lettres. » Mais ces mouvemens de dépit ou de misantropie cédoient bientôt, ou au désir de ses amis qui l'engageoient à travailler, ou enfin à l'habitude dans laquelle il étoit, d'écrire depuis qu'il se connoissoit.

Ses ennemis enfin prévalurent à Rome. Paul IV. ayant ordonné de faire un Catalogue des Livres qui devoient être défendus, cet ordre fut exécuté l'an 1559. » On y condamna, » dit un des Historiens du Concile de » Trente (b) les Annotations d'Erasme sur le Nouveau-Testament, que » Léon X. après en avoir fait la lecture, avoit approuvées par un Bref » du 10 Septembre 1518. »

(b) Fra paolo, L. 6. n. 5.

Quelque approbation qu'ait eue le travail d'Erasme sur le Nouveau-Testament, il faut cependant convenir qu'indépendamment de plusieurs indiscrétions, il y a divers endroits susceptibles de critique. M. le Clerc tout

partisan zélé d'Erasme qu'il est, l'avoue, en faisant cette réflexion en même-tems (*a*), qu'il n'y a aucun Auteur où l'on ne trouve quelque chose à reprendre. On lui a sur-tout reproché (*b*) qu'il savoit très-peu l'ancienne Géographie; ce qui lui a fait faire diverses fautes considérables dans les premieres Editions de son Nouveau-Testament. On ne se contenta point de l'attaquer en général; il parut un grand nombre d'Ecrits, dans lesquels il fut traité avec indignité & indécence: nous allons rendre compte de ces Ouvrages, & des réponses qu'il se crut obligé de faire pour sa justification.

(*a*) Bibl. choisie, t. 12. p. 49.

(*b*) *Arscritica, s. 1. part. 1. c. 1. n. 3. & 4. Observ. Hallenses, obs. 15. t. 4. Crenii animadv. part. 5. p. 209.*

Le premier qui écrivit contre lui, fut Jacques le Févre d'Estaples. Erasme en fut d'autant plus surpris, que le Févre étoit son ami, & qu'ils étoient en grande liaison. Le Févre avoit travaillé sur l'Ecriture Sainte: Erasme avoit crû devoir s'éloigner quelque fois de ses sentimens; mais ç'avoit toujours été avec la plus grande politesse. Le Févre en avoit été cependant très-piqué; & dans une seconde édition de ses Commentaires sur l'Epître de Saint Paul aux Hébreux, il releva avec aigreur l'expli-

cation qu'Eraſme avoit donnée à ces paroles du Pſeaume huit cité par l'Auteur de l'Epître : *Minuiſti eum paulò minùs ab Angelis*, vous l'avez fait pour un peu de tems moindre que les Anges. Le Fevre ſoutenoit qu'il falloit interpréter ainſi : vous l'avez fait un peu inférieur à Dieu. Il traite Eraſme fort durement, ſur ce qu'il avoit prétendu que Jeſus-Chriſt entant qu'homme étoit non-ſeulement inférieur aux Anges, mais avoit été réduit à un état plus facheux que les hommes les plus abjects. Il ſoutient que ce ſentiment eſt impie, très-indigne de Jeſus-Chriſt, contraire à l'eſprit, & fondé ſeulement ſur la Lettre qui tue.

Eraſme répondit par une Apologie qu'il adreſſa à le Fevre lui-même (1). Après s'être plaint de ce qu'au préjudice de leur amitié il l'avoit ainſi attaqué ſans l'en avertir, & ſans avoir daigné avoir une conférence avec lui, qui les auroit peut-être conciliés, & prévenu un éclat ſcandaleux, il entre dans le fond de la queſtion ; & il fait voir que Saint Ambroiſe, Saint Hilaire, Saint Auguſtin, Saint Chriſoſtome, Théo-

(1) *Apologia ad Jacobum Fabrum Stapulenſem.*

philacte, enfin tous les anciens Interpretes ont expliqué comme lui le paſſage du Pſeaume huit, & que le Fevre n'avoit pour lui que Saint Jérôme. Il prouve enſuite que Jeſus-Chriſt entant qu'homme a été au-deſſous des Anges, puiſqu'il a été ſujet à la douleur & aux maladies. Il repréſente les miſéres de l'humanité auxquelles Jeſus-Chriſt même a été expoſé: enſuite prenant un ton plus véhément, il ſoutient qu'il y a de l'ignorance, & même de l'impiété, à prétendre que Jeſus-Chriſt n'a pas été humilié par le ſupplice de la Croix, puiſque Saint Paul ſe ſert du terme d'humiliation lorſqu'il parle du genre de mort de Jeſus-Chriſt. Il reproche à ſon adverſaire la longueur de ſes raiſonnemens ineptes, ſon défaut de Logique, ſon peu de ſens commun: il veut enſuite juſtifier ce qu'il avoit avancé, que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe l'Epître aux Hébreux n'étoit pas univerſellement attribuée à Saint Paul; il cite Saint Jérôme, qui a prétendu que pluſieurs en avoient douté; & il fait voir que Saint Auguſtin & Origene ont penſé de même.

Il finit ſon Apologie, en priant le Fevre de reprendre pour lui ſes anciens

sentimens, & de ne point donner à l'Eglise le triste spectacle d'une dispute scandaleuse entre deux hommes qui se sont proposé de faciliter l'intelligence du Nouveau-Testament. Il prétend qu'il auroit pû relever plusieurs fautes dans le Fevre ; mais qu'il s'étoit contenté de répondre à ce qui le regardoit personnellement, & qu'il avoit tâché de le faire avec tous les égards dûs à un ancien & respectable ami. Il finit son Apologie en traitant le Fevre de très-savant, & de son très-grand ami, s'il le vouloit bien permettre : elle est datée de Louvain le 5 Août 1517. Il ne fut pas quinze jours à la composer. Dès qu'elle fut imprimée, il l'envoya à le Fevre (a), à qui il déclara qu'il avoit été très-fâché d'écrire contre lui, parce qu'il l'aime beaucoup, & que d'ailleurs il a une très-grande aversion pour le genre polémique. Il le prie de mettre fin à cette dispute, ou du moins d'être plus modéré dans ses expressions. » Nous avons assez ré-» joui les ignorans, dit-il : retenez le » zele de vos amis j'ai fait taire jus-» qu'à présent les miens. Que la sincé-» rité Chrétienne préside sur nos ac-» tions. Vous ne trouverez point de

(a) *Epist.* 215. & 240. *Epist. Botz.* *Epist.* 33. L. 3.

fausseté

» fausseté chez moi. » Erasme, dans l'abrégé de sa vie, parle de cette dispute, comme ayant été la premiere de toutes celles qu'il eut : car il s'étoit pour-lors réconcilié avec Dorpius ; & il dit qu'il avoit plus de cinquante ans lorsqu'il fut obligé de se défendre contre le Févre.

L'Apologie d'Erasme eut un très-grand succès ; il y en eut quatre éditions en moins d'un an (*a*). Il s'est flatté d'avoir remporté une victoire complette. Il assure (*b*) que les partisans même de le Fevre en convenoient ; ce qui est constant, c'est que le Cardinal Laurent Campege lui fit des complimens sur cet Ouvrage (*c*) ; & Bombasius déclaroit (*d*) qu'il n'avoit rien trouvé de si savant que cette Apologie. Il écrivoit à Erasme : » Ce n'a pas » été sans un extrême étonnement, que » je vous ai vû attaqué si violemment » par un homme que vous m'aviez » représenté comme étant aussi savant » que prudent. Il avoit cette réputa» tion ; mais il semble que dans cette » dispute il ait renoncé à la littératu» re & au sens commun. »

(*a*) *Epist.* 307.
(*b*) *Epist.* 178. *Append.*
(*c*) *Epist.* 2. *L.* 12.
(*d*) *Epist.* 25. *L.* 2.

Cependant les amis communs d'Erasme & de le Fevre trouvoient trop de vivacité dans l'Apologie : Louis

Berus en fit des reproches à Erasme (a), qui lui répondit qu'il avoit été obligé de se défendre avec véhémence, puisqu'il s'agissoit de réfuter les accusations de folie & d'impiété que le Fevre lui avoit faites d'une façon si odieuse. Budée vit aussi avec chagrin deux hommes célebres, tous deux ses amis, écrire l'un contre l'autre d'un style dont leurs ennemis communs triomphoient. Erasme (b) lui fit la même réponse qu'à Berus; il offrit de supprimer son Apologie, si le Fevre de son côté vouloit aussi supprimer ce qu'il avoit écrit contre lui. Le Févre ne fit aucune réponse (c). Erasme s'adressa à lui, pour le prier de faire paroître quelque écrit, dans lequel il déclareroit que malgré la différence de leurs sentimens ils étoient toujours restés amis; il l'assura en même tems qu'il n'avoit jamais parlé de lui qu'avec amitié & honnêteté: le Fevre ne répondit rien à ces politesses. Le bruit courut qu'il répliqueroit (d): non-seulement il n'en fit rien; mais dans la suite il se repentit d'avoir engagé cette dispute, & Erasme a assuré (e) que leur amitié avoit été renouée de façon qu'ils avoient tous deux oublié ce tems de refroidisse-

(a) *Epist.* 214. *Append.*

(b) *Epist.* 51. *L.* 3.

(c) *Epist.* 55. *L.* 3. *Epist.* 9. *L.* 3.

(d) *Epist.* 28. *L.* 7.

(e) Apologie contre Latomus, *L.* 2. n. 45. *Epist.* 51. *L.* 21.

ment. Effectivement il nous reste des Lettres d'Erasme à le Fevre écrites plusieurs années après cette dispute, où l'on retrouve les anciens sentimens qu'ils avoient eus l'un pour l'autre. Le Fevre vécut encore vingt ans après cet éclat : il mourut ayant plus de cent ans, l'an 1537 (*a*) un an après Erasme.

(*a*) Cont. de Fleuri, L. 138. n. 146.

Il se trouva ensuite dans la nécessité de justifier le terme dont il s'étoit servi pour traduire le mot Grec (*b*) que Saint Jean avoit employé dans le premier chapitre de son Evangile pour exprimer la seconde Personne de la Trinité. La Vulgate l'avoit rendu par *Verbum*, & Erasme s'étoit imaginé que *Sermo* rendoit mieux l'idée de l'Evangéliste : il substitua donc *Sermo* à *Verbum*. Ce changement scandalisa bien des gens, qui regardoient le mot *Verbum*, ou Verbe, comme consacré par l'Eglise. Ils traitoient publiquement Erasme de novateur & de blasphémateur, qui méritoit au moins d'être lapidé. Standice qui avoit été Cordelier, & qui depuis fut Evêque, prêchant à Londres (*c*) dans le Cimetiere de S. Paul, commença à parler de la charité, & finit par invectiver contre Erasme. Il protesta que c'en

(*b*) Λόγος.

(*c*) *Epist.* 15. *L.* 12.

étoit fait de la Religion Chrétienne, ſi l'on n'abolliſſoit pas toutes ces nouvelles Traductions de l'Ecriture. Il prétendoit que la hardieſſe de ces Traducteurs n'étoit plus ſoutenable, depuis qu'Eraſme avoit employé le terme de *Sermo* au lieu de *Verbum* : il le traita de petit Grec ; & s'adreſſant au Maire de Londres, aux Magiſtrats & à tous ſes auditeurs, il les conjura de prendre en main les intérêts de la Religion Chrétienne qui étoit en ſi grand danger. Ce même Prélat ſe jetta un jour aux pieds du Roi & de la Reine d'Angleterre en préſence d'un grand nombre de Seigneurs & de gens ſavans. Après avoir loué leurs Ancêtres de ce qu'ils avoient toujours défendu avec un très-grand zéle l'Egliſe Catholique contre les Hérétiques & les Schiſmatiques, il exhorta le Roi & la Reine à ſuivre cet exemple : il aſſura que jamais la Religion n'avoit été en ſi grand danger ; qu'elle étoit abſolument perdue, ſi l'on ne ſupprimoit les nouveaux Livres d'Eraſme. A Bruxelles, à Paris, on prêcha auſſi publiquement contre Eraſme, parce qu'il ne s'étoit pas ſervi du mot de Verbe. Ces déclamations le mirent dans la

nécessité de faire son Apologie (1). Après avoir déclaré que sa Traduction n'étoit faite que pour les Gens de Lettres, & s'être récrié contre la calomnie de ceux qui s'efforçoient de persuader que son intention étoit d'altérer l'Evangile, il fait voir que *Verbum* & *Sermo* signifient la même chose ; que *Sermo* exprime mieux ce que Saint Jean avoit voulu dire : il prouve que les Anciens se sont servis du terme *Sermo* préférablement à *Verbum*; ce qu'il justifie par les témoignages de S. Cyprien, de Tertullien & de S. Augustin. Il cite le dix-huitiéme chapitre du Livre de la Sagesse, dont l'Auteur s'explique ainsi (a) : *Omnipotens Sermo tuus* ; ce que l'Eglise a toujours entendu du Verbe. Il fait voir que *Sermo* a été employé pour désigner la seconde Personne de la Trinité & Jesus-Christ par S. Ambroise, par S. Jérôme, par Lactance, par Prudence dans une hymne adoptée par l'Eglise, *Patrisque sermo, Christe*, par S. Anselme, par S. Thomas & par la glosse. Cet Ouvrage démontre sans réplique, que souvent le Verbe est désigné dans l'Antiquité par le terme de *Sermo*.

(a) V. 18.

(1) *Apologia de In principio erat sermo.*

Le Nouveau-Teſtament d'Eraſme le commit dans le même-tems avec deux Docteurs célébres ; mais ces diſcuſſions ſe paſſerent avec politeſſe & honnêteté. Jean Echius célébre Théologien d'Ingolſtat, qui depuis fut employé pour réprimer le Luthéraniſme, ayant lû les notes d'Eraſme, lui écrivit d'Ingolſtat le 2 Février de l'an 1518 (*a*). Il commence ſa Lettre par les louanges : il aſſure que ſes Ouvrages ne mourront jamais, & que par ſon érudition il s'étoit préparé l'immortalité. » Car, ajoute-t-il, vous ne » devez pas ignorer ce que penſe de » vous l'Allemagne. Je ne parle pas » du Souverain Pontife, de l'Italie, » de la France & de l'Angleterre ; de » l'eſtime que l'on y a pour vos Ou» vrages, de l'empreſſement avec le» quel ils ſont reçus ; de ſorte que tout » ce qu'il y a de gens habiles ſont *Eraſ» miens*, ſi l'on en excepte quelques » Moines & quelques Théologaſtres. » Il lui propoſe enſuite quelques difficultés, non pas dans le deſſein de le critiquer, mais ſeulement pour lui donner lieu de s'expliquer, & de mettre ſes partiſans en état de le défendre contre les objections de ſes adverſaires. » 1°. dit-il, pluſieurs trouvent

(*b*) *Epiſt.* 25. *L.* 2.

» mauvais que dans vos notes sur le
» second chapitre de S. Mathieu,
» vous ayez insinué que les Evangé-
» listes se sont trompés dans leurs cita-
» tations, soit qu'ils n'ayent pas cité
» d'après les Livres, soit qu'ils se soient
» trop fiés à leur mémoire. 2o. Vous
» dites dans vos notes sur le dixiéme
» chapitre des Actes des Apôtres, que
» lorsque les Apôtres avoient écrit en
» Grec, ils avoient conservé le carac-
» tere de leur Langue maternelle, &
» qu'ils avoient appris la Langue Grec-
» que, non pas dans Démosthene,
» mais dans le commerce qu'ils avoient
» eu avec le Peuple; ce qui est con-
» traire à l'opinion commune, que c'est
» par l'inspiration du Saint-Esprit qu'ils
» ont eu la connoissance des Langues.»
3o. Echius n'étoit pas content du peu d'estime qu'Erasme témoignoit pour S. Augustin; ce qui donnoit lieu de croire qu'il n'avoit pas lû les Ouvrages de ce Pere, qui étoit la plus grande lumiere de l'Eglise après les Apôtres (1). Il finit sa Lettre avec la même

(1) *Noli ergò, Erasme, tantum Ecclesiæ lumen, quo post primas Ecclesiæ columnas nullum fuit illustrius, tuo judicio obtenebrare.*

politeſſe avec laquelle il l'avoit commencée, en donnant à Eraſme le titre de phénix, & du plus grand ornement de ſon ſiécle.

Eraſme fit réponſe le 15 Mai ſuivant (a). Il prétend que ce qu'il a dit ſur le défaut de mémoire des Apôtres dans leurs citations, il ne l'a répété qu'après Saint Jérôme; qu'on n'en peut rien conclure contre l'autorité des Ecrivains Sacrés, puiſqu'ils ont été inſpirés par le Saint-Eſprit dans les choſes eſſentielles; qu'il ne nie point le don des Langues dans les Apôtres; qu'il ne s'enſuit pas qu'il n'ayent pû apprendre le Grec dans le commerce qu'ils avoient avec ceux qui parloient cette Langue dans l'Orient; que ce qui pourroit faire douter qu'ils l'ayent appris par l'inſpiration du Saint-Eſprit, eſt qu'on ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût de la barbarie dans leur ſtyle; que Saint Jérôme ne craint point de ſoutenir en pluſieurs endroits que Saint Paul étoit fort peu habile en Langue Grecque, que Saint Luc eſt plus ſavant en Grec qu'en Hébreu: enfin il ſoutient la préférence de Saint Jérôme ſur Saint Auguſtin; il trouve très-mauvais qu'on l'accuſe de n'avoir pas lû les Ouvrages de ce Saint Doc-

(a) *Epiſt.* 26. *L.* 2.

teur, sur tout après que ses Livres sont remplis des citations de ce Pere, & que l'on est convenu qu'il l'avoit comparé avec Saint Jérôme. Il assure que c'est le premier des Peres qu'il ait lû; qu'il le relit tous les jours lorsqu'il en a besoin, & que plus il le lit, plus il se confirme dans son sentiment que Saint Jérôme doit lui être préféré.

La Lettre d'Echius est écrite avec beaucoup plus de ménagement que la réponse d'Erasme, qui laisse entrevoir quelques mouvemens d'aigreur. Il crut toujours (*a*) que ce Théologien étoit prévenu contre lui; & un jour qu'Echius avoit parlé d'un Savant qui n'étoit qu'un enfant en Théologie (*b*), Erasme soupçonna que c'étoit lui qui étoit désigné par ce trait mépriſant. Il n'en trouvoit point d'autre raison, que le chagrin que ce Théologien pouvoit avoir de n'avoir pas été assez loué par Erasme. Echius ayant été informé des soupçons d'Erasme, lui écrivit (*c*) pour lui protester qu'il n'avoit eu garde de l'avoir en vûe lorsqu'il avoit parlé d'un enfant en Théologie, puisqu'il ne parloit jamais de lui que comme du plus éloquent des Théologiens. Il ne lui dissimule pas que ses lenteurs à écrire contre les

(*a*) *Epist.* 51. *L.* 30.

(*b*) *Epist.* 59.

(*c*) *Epist.* 80. *L.* 30.

ennemis de la Foi lui avoient déplu. Un autre Docteur qui jusques-là avoit été ami d'Erasme, lui donna quelque chagrin; c'étoit Jean Briareus (*a*), Vice-Chancelier de l'Université de Louvain, connu sous le nom d'Atensis. Ils étoient si liés, qu'Erasme se préparant à donner la seconde Edition de son Nouveau-Testamment, pria Atensis (*b*) d'examiner la premiere, & de lui dire naturellement ce qu'il en pensoit. Atensis la lut, & protesta à Erasme qu'il regardoit l'ouvrage comme pieux, savant, & entierement irrepréhensible. La seconde Edition n'eut pas plutôt paru (*c*) qu'Atensis qui étoit fort susceptible des impressions qu'on vouloit lui donner, se laissant gouverner par quelques Moines & quelques Théologiens, se déchaîna publiquement contre le Nouveau-Testament d'Erasme, & ne craignit pas de dire qu'il ne lui restoit plus d'autre parti qu'à mourir de douleur ou à se cacher. Erasme averti de ces invectives, pria Atensis de lui faire part de ce qu'il avoit trouvé à critiquer: Atensis lui envoya quelques remarques; il demandoit des explications qui remédiassent au scandale qu'il supposoit que quelques indiscrétions d'Erasme pou-

(*a*) *Epist.* 446. *Epist.* 1. *L.* 17.

(*b*) *Epist.* 106. *L.* 19.

(*c*) *Epist.* 175. *Append.*

voient faire naître. Eraſme travailla à ces explications, & il les communiqua à Dorpius qui en fut content, à l'article près de la Confeſſion auriculaire, que Dorpius ſoutenoit avoir été inſtituée par Jeſus-Chriſt, & dont il avoit voulu qu'Eraſme convint.

Cependant Atenſis qui avoit un caractere de bonté, & qui aimoit les Lettres, ſe repentit de l'éclat qu'il avoit fait contre Eraſme; il chercha les occaſions de ſe réconcilier. Eraſme ſe rendit facilement; il y eut entr'eux une entrevûe dans un College de Louvain. On convint d'oublier le paſſé: Atenſis promit de faire réparation à Eraſme; & Eraſme s'engagea à ne point écrire contre les Docteurs de Louvain. La réconciliation fut ſincere. Atenſis donna (*a*) une preuve très-ſenſible de ſon parfait retour. Le bruit couroit qu'Eraſme avoit rapporté la peſte à ſon retour d'un voyage de Baſle: malgré l'horreur générale contre un fléau ſi terrible, Atenſis alla rendre viſite à Eraſme. Il a crû que cette diſcuſſion avoit cauſé la mort d'Atenſis (*b*). Il étoit incommodé, lorſqu'on l'engagea à ſe déclarer contre Eraſme. Il étoit d'un tempérament très-foible; les agitations de corps &

(*a*) *Epiſt.* l. *L.* 7. *Epiſt.* 264. *Epiſt.* 174. & 288.

(*b*) Réponſe à Hutten.

d'esprit que cette dispute lui occasionna, le réduisirent à la derniere extrémité. En mourant, il fit déclarer à Erasme qu'il mouroit son ami & son serviteur.

Ces querelles ne furent que les préliminaires de bien plus grandes disputes. Le premier de ses adversaires qui fit un Ouvrage en regle contre son Nouveau-Testament, fut Edouard Lée. C'étoit un Ecossois (*a*), Maître-ès Arts dans l'Université de Louvain, qui dans la suite fut employé dans les affaires publiques d'Angleterre. Il alla en Espagne (*b*) en qualité de Ministre du Roi : il releva Cutbert Tunstal qui étoit intime ami d'Erasme. Lée qui pensoit tout différemment, y porta ses fureurs, & y causa (*c*) de très-grands mouvemens contre Erasme, dont on parlera ailleurs.

(*a*) *Responsi*, 17. *ad novas observat.*

(*b*) *Epist.* 859.

(*c*) *Epist.* 910.

Apparemment que le Roi Henri VIII. eut lieu d'être content des services de Lée ; il fut fait Archevêque d'York (*d*) en 1532. Il se trouva fort embarrassé dans le tems de la révolution de la Religion Catholique en Angleterre. Il étoit dans les intérêts du Pape, dit Burnet (*e*) ; il en donna des preuves toutes les fois qu'il put le faire sans se perdre dans l'esprit du

(*d*) *Epist.* 1137.

(*e*) Burnet, L. 3.

Roi : on s'en apperçut, lorsque dans l'Assemblée de sa Province il eut tant de peine à donner au Roi la qualité de Chef Souverain des Eglises d'Angleterre.

Il avoit été ami d'Erasme (*a*) jusqu'à ce que le Nouveau-Testament eût paru ; mais dès qu'il fut public, Lée se déclara avec passion contre ce Livre : Erasme a même prétendu (*b*) qu'avant que le Livre se débitât, Lée qui pour lors ignoroit le Grec, s'étoit vanté qu'il trouveroit bien des choses à reprendre dans la traduction d'Erasme.

(*a*) *Epist.* 294. *Append.*

(*b*) Avertissement.

Il a crû (*c*) que les ennemis qu'il avoit à Louvain, avoient aidé Lée à écrire contre lui. Il est certain qu'il en avoit beaucoup (*d*) parmi les Théologiens ; & pendant le tems de cette dispute, ceux d'entr'eux qui étoient mal intentionnés pour lui, ayant fait des extraits des endroits qu'ils désapprouvoient dans les Ouvrages d'Erasme, les envoyerent à Adrien, qui fut peu de tems après Pape sous le nom d'Adrien VI. pour l'indisposer encore contre Erasme, contre lequel il étoit déja prévenu ; mais ils ne lui nuisirent point par cette démarche : car Adrien décida qu'ils faisoient trop

(*c*) *Epist.* 442.

(*d*) *Epist.* 746.

de bruit pour si peu de chose. Erasme instruit que Lée avoit composé un Ouvrage contre lui, fit tout ce qui dépendoit de lui pour prévenir l'éclat que pouvoit faire une critique où sa Religion n'étoit pas ménagée. Il écrivit à Lée (a) pour lui représenter que l'on pouvoit être ami, & ne pas penser toujours de même; mais qu'il y avoit des procédés qui n'étoient pas compatibles avec l'amitié; que les siens étoient désapprouvés d'Atensis même leur ami commun; qu'effectivement il n'y avoit personne qui ne dût trouver mauvais que Lée eût tout d'un coup changé son amitié en haine, & eût écrit contre lui pendant son absence, sans qu'il eût eu le moindre sujet de plainte personnelle; qu'il n'a jamais voulu avoir aucune explication lorsqu'ils se sont trouvés dans le même endroit; qu'il a pris pour sujet de sa critique un Livre, dont il savoit qu'on préparoit une nouvelle Edition; qu'il a envoyé son manuscrit avec affectation dans les Monasteres où Erasme avoit des ennemis; qu'il n'a jamais voulu le lui communiquer, quelque instance que lui en ait faite Atensis. Il se plaint que son Ouvrage étoit rempli d'injures, & même de mensonges,

(a) *Epist.* L. 17.

ainſi que l'aſſuroient ceux qui l'avoient vû. Après avoir fait ſes réflexions ſur cette conduite, peu digne d'un Théologien qui avoit l'ambition de vouloir paſſer pour un homme de bien, Eraſme déclare qu'il a parmi les Allemands des amis ſi zélés, qu'ils ſont capables d'employer les voies de fait pour le venger; que ce ſeroit aſſurément contre ſes intentions; mais qu'il ne ſeroit peut-être pas le maître de les retenir, & qu'il croit devoir lui en donner avis.

Lée conſentit (*a*) enfin à avoir une conférence avec Eraſme; ils ſe virent dans l'Egliſe de S. Pierre à Louvain. Lée ſoutint qu'il avoit fait plus de trois-cens remarques auxquelles il n'y avoit point de réplique; Eraſme en demanda la communication. Il étoit perſuadé qu'une pareille propoſition ne pouvoit pas être rejettée, ſurtout étant faite par un ancien ami: il promettoit d'en faire uſage dans la nouvelle Edition qui n'étoit pas encore en vente, & de faire honneur à Lée des changemens que ſes obſervations auroient occaſionnés. Non-ſeulement Lée refuſa une demande ſi raiſonnable; mais il ne voulut avoir aucune explication ſur les articles qu'il avoit crû dignes de cenſure.

(*a*) *Epiſt.* 2. *l.* 17.

Eraſme voyant une ſi grande obſtination, propoſa à Lée de faire imprimer ſon Ouvrage ; il s'offrit même de contribuer aux frais de l'impreſſion, & d'y veiller : rien ne fut accepté par Lée. Il y a apparence qu'il n'oſoit pas mettre entre les mains d'Eraſme un manuſcrit, où il étoit traité avec la plus grande indignité. Eraſme lui ayant propoſé de le faire voir à Thomas Morus leur ami commun, Lée répondit que Morus étoit trop ami d'Eraſme. Cependant il fut queſtion entre Eraſme & Lée, apparemment dans une autre conférence (*a*), de ce qu'Eraſme avoit écrit ſur la Généalogie de J. Chriſt ; & il lui fit part de quelques remarques, auxquelles Eraſme fut un an ſans répondre (*b*).

(*a*) *Obſer.* 44. *ad Leum.*

(*b*) *Obſerv.* 46.

L'Ouvrage de Lée fut long-tems manuſcrit avant dêtre imprimé. Ses amis aſſuroient que c'étoient les intrigues d'Eraſme qui en avoient retardé la publication ; ce qu'il a toujours traité de très-grande fauſſeté.

Il parut enfin cet Ouvrage, qu'Eraſme appelle (*c*) une rapſodie faite par tous ſes ennemis, qui s'étoient ſervis du nom de Lée. Il y en eut un ſecond, qui fut envoyé à Paris pour être imprimé. Eraſme s'eſt imaginé (*d*)

(*c*) *Epiſt.* 17. L. 11.

(*d*) *Epiſt.* 20 L. 12. *Epiſt.* 907. & 909.

que le Syndic Beda, un de ſes plus violens ennemis, avoit eu part à cette ſeconde critique; & ce qui fortifia ce ſoupçon, eſt que Beda en toutes occaſions parloit de Lée comme d'un Théologien accompli. Les critiques de Lée donnerent occaſion à trois Ouvrages. Dans le premier (1) Eraſme ſe plaint que la cenſure de Lée tomboit ſur des endroits, qu'il avoit changés dans ſa ſeconde Edition. Il fait beaucoup valoir l'approbation du Pape Léon X. & il réfute avec force (a) les plaintes de Lée contre la prétendue témérité d'Eraſme, qui s'étoit éloigné de la Vulgate; ce qu'il n'avoit pû faire, ſi l'on en croit Lée, ſans ſcandaliſer les Peuples, puiſque c'étoit leur faire croire qu'on innovoit dans la foi, & ſans donner un ſujet de triomphe aux Hérétiques, parce qu'on les mettoit en droit de dire, qu'ils avoient été condamnés ſur l'autorité d'une Ecriture que l'on avoit depuis rejettée. Il n'étoit pas difficile à Eraſme de triompher d'un adverſaire capable d'avancer de ſi grandes abſurdités.

(a) 31. Obſerv.

(1) *Liber, quo reſpondet annotationibus Eduardi Lei, quibus ille locos aliquot taxare conatus eſt in quatuor Evangeliis.*

Le second Ouvrage d'Erasme contre Lée (1) est une justification de sa foi attaquée sur différens articles, dont on parlera ailleurs.

Enfin Erasme dans son troisiéme Livre (2) contre cet Ecossois insiste beaucoup sur le Bref de Léon X. Ces trois Ouvrages furent finis en quarante jours (*a*); & en cinquante ils furent composés & imprimés (*b*).

(*a*) *Epist.* 531.

(*b*) *Epist. Botz.*

On ne peut pas traiter un adversaire avec plus de mépris qu'Erasme a fait Lée. » Que je meure, disoit-il (*c*), » si dans son Livre il y a deux bonnes remarques. » Il prétend (*d*) que les Anglois avoient conseillé à Lée de supprimer sa critique, qui ne pouvoit que déshonorer son Auteur, & même sa Patrie. Il l'invective encore plus durement dans l'Avertissement qui est à la tête de sa seconde réponse. » Il » est si ignorant, dit-il, qu'on ne peut » pas même dire de lui ce que ceux qui » veulent m'insulter disent de moi, il » n'est qu'un Grammairien; (ce sont » ses termes.) Il a si peu d'esprit, qu'on » ne lui trouve pas même le sens com-

(*c*) Avertissement du 1. Livre.

(*d*) *Observat.* 113.

(1) *Liber alter, quo respondet reliquis observationibus Eduardi Lei.*

(2) *Responsio ad annotationes Eduardi Lei in Erasmum novas.*

» mun : il n'a que beaucoup de méchan-
» ceté. C'eſt un jeune homme qui a le
» malheur d'être tourmenté par un dé-
» ſir violent d'acquérir de la gloire.
» Telle eſt ma deſtinée, qu'il faut que
» j'enſeigne ceux qui me critiquent,
» & que j'annobliſſe ceux qui veulent
» me déshonorer. » Bilibade Pirkei-
mer n'avoit pas une meilleure idée
de la critique de Lée, qu'il appelle (a) (a) *Epiſt.* 504.
une très-folle invective, dans laquelle
il n'y avoit ni pudeur, ni eſprit, ni
ſcience, ni enfin rien de bon. Il avoit
même conſeillé à Eraſme (b) de ne (b) *Epiſt.* 13. L. 12.
point prendre la peine de répondre :
c'étoit auſſi le ſentiment de pluſieurs
autres de ſes amis ; mais il craignit
que Lée ne s'en prévalût, & n'attri-
buât à impuiſſance le mépris qu'on au-
roit fait de lui. Il fit préſent au Roi
d'Angleterre de la réponſe aux criti-
ques de Lée (c). (c) *Epiſt.* 1. L. 13.

Il y a beaucoup de minuties dans les
Ecrits que cette diſpute occaſionna ; ce
qui a fait dire à Eraſme (d) : » Si le (d) Aver-
» lecteur veut m'en croire, il ne per- tiſſement
» dra ſon tems, ni à lire les calomnies du 2. Livre.
» de Lée, ni à entendre mes juſtifica-
» tions. »

Cependant il y a quelque profit à
faire dans la lecture des Apologies

d'Eraſme contre Lée; & M. Dupin a jugé qu'elles étoient très-utiles, parce qu'elles contenoient l'explication & la critique de pluſieurs paſſages difficiles du Nouveau-Teſtament. Les réponſes d'Eraſme ſont écrites d'un ſtyle très-amer; & une preuve bien claire qu'il n'y a pas toujours rendu juſtice à ſon adverſaire, c'eſt qu'il eſt convenu ailleurs (*a*) qu'il avoit profité des remarques de Lée. Il eſt vrai qu'il ajoute, qu'il lui étoit arrivé qu'après avoir fait des changemens en conſéquence des critiques de Lée, il avoit été quelquefois obligé de les corriger.

(*a*) Apologie contre Sutor.

Malgré la vivacité avec laquelle cette diſpute ſe paſſa, quelques amis communs d'Eraſme & de Lée travaillerent à les réconcilier (*b*); & il y eut entr'eux une apparence d'accommodement. Pluſieurs autres critiques s'éleverent encore contre le Nouveau-Teſtament d'Eraſme: Stunica, Caranza, le Carme d'Egmond, Beda le Syndic de Sorbonne, le Chartreux Sutor ſe déclarerent violemment contre lui; mais comme ce ne fut qu'après qu'il eut abandonné le Brabant, nous en rendrons compte plus bas.

(*b*) *Adverſus Hutteum.*

Le grand ſuccès qu'avoit eu le

Nouveau Teſtament d'Eraſme, fit ſouhaiter qu'il voulût auſſi travailler ſur l'Ancien-Teſtament. Le Cardinal Adrien (*a*) qui peu de tems après fut le Pape Adrien, l'y exhorta. Le Roi d'Angleterre le pria auſſi (*b*) de faire un Commentaire ſur tous les Pſeaumes. Pluſieurs autres perſonnes le déſiroient; mais une raiſon ſans réplique l'empêchoit de ſatisfaire à ces empreſſemens: il ne ſavoit point aſſez d'Hébreu, pour être en état de bien commenter des Livres écrits dans cette Langue, ſans la connoiſſance de laquelle il eſt impoſſible de les entendre parfaitement. Il avoit voulu l'apprendre dans ſa jeuneſſe (*c*); mais il n'y fit pas de grands progrès. Dans la ſuite lorſqu'il avoit plus de cinquante ans, il voulut s'y remettre: les mêmes raiſons qui l'en avoient dégoûté, ſubſiſtoient toujours; & ſon âge plus avancé le détermina à abandonner cette étude. Il fut fâché de ne ſavoir que très-imparfaitement cette Langue, lorſqu'il ſe préparoit à donner ſon Nouveau-Teſtament: car quoique la connoiſſance de la Langue Hébraïque ne ſoit peut-être pas abſolument néceſſaire pour la parfaite intelligence des Evangéliſtes & des Epîtres des Apôtres, elle y

(*a*) *Epiſt.* 91. *L.* 19.
(*b*) *Epiſt.* 11. *L.* 25.
(*c*) *Epiſt.* 102. *Alages.* Apologie contre Faber. *Methodus.*

est cependant fort utile. C'est ce qui engagea Erasme à prier Œcolampade, un des plus habiles Hébraïsans de ce siécle, de l'aider dans l'explication de quelques passages du Nouveau-Testament. Œcolampade étoit pour lors fort célébre (*a*) par sa science & par sa piété : il se livra depuis entiérement aux nouvelles opinions ; ce qui fit quelque tort à Erasme chez ses ennemis.

(*a*) Réponse à Lée, ch. 2.

Il n'avoit pas encore abandonné le Brabant, lorsqu'il se trouva dans la nécessité de se justifier contre les reproches qu'on lui faisoit, d'élever l'état du mariage au-dessus de la virginité. Il est vrai que dans un Ouvrage fait dans sa jeunesse, & imprimé vingt ans après qu'il eut été composé sur la louange du mariage, il avoit parlé peu exactement. Il parut dans le tems que les Luthériens par leurs écrits & par leur conduite témoignoient publiquement (*b*) que les vœux étoient une pratique Judaïque, & qu'il n'y en avoit point qui obligeât moins que celui de chasteté. C'est ce qui engagea les ennemis d'Erasme à le décrier, comme pensant de même que Luther. On invectiva contre lui dans un acte public à Louvain ; le Vice-Chancelier Aten-

(*b*) Variat. L. 2. n. 13.

sis se livra aux complots de ses ennemis (a). Erasme fit à ce sujet son Apologie (1) qu'il dédia aux Etudians de l'Académie de Louvain. Il donne dans cet Ouvrage la préférence à la virginité sur le mariage; il suppose cependant qu'il peut y avoir des circonstances, où pour un particulier l'état de mariage est celui qui lui convient le mieux. (a) Epist. Botz.

Si Erasme s'étoit mal expliqué dans son éloge du mariage, ce n'est pas qu'il eût un système formé sur cette matiere: car dans le traité du mépris du monde composé pendant sa grande jeunesse, il avoit donné (b) la préférence au célibat sur le mariage. » Je ne condamne point, disoit-il, le mariage; je me » souviens de ce qui a été dit, qu'il » vaut mieux se marier que bruler. J'ap» prouve le mariage seulement pour ceux » qui ne peuvent s'en passer: je con» viens qu'il n'est pas mauvais; mais il » est suivi de bien des miseres, & » comme le célibat est beaucoup plus » avantageux, il est aussi plus heureux » en une infinité de choses. » (b) C. 52

(1) *Apologia pro declamatione matrimonii, Lovanienſis Academiæ cùm primis inclitæ ſtudioſis.*

Il y avoit déja eu une Edition des Lettres d'Eraſme avant qu'il allât s'établir à Baſle. Pluſieurs années auparavant il avoit écrit à un de ſes amis (*a*) de ramaſſer autant qu'il le pourroit les meilleures Lettres qu'il avoit écrites : car, ajoutoit-il, » mon intention eſt » de donner au public dans un volu» me mes Lettres à Corneille de Ter» gou, à mon cher ami Guillaume » Herman, & à Servais. » Rhenanus fut celui (*b*) qui donna la premiere Edition des Lettres d'Eraſme. Il a prétendu qu'elle n'avoit pas paru ſous des auſpices favorables : elles avoient été imprimées (*c*) avec peu d'exactitude ; cependant elles avoient été enlevées avec le plus grand empreſſement, dès qu'elles avoient été en vente. On en demandoit une nouvelle Edition ; on avoit même menacé Eraſme de faire imprimer toutes celles qu'on pourroit ramaſſer malgré lui, s'il refuſoit de les donner lui-même au Public. C'eſt ce qui l'engagea à en faire un recueil qu'il envoya à Rhenanus, à qui il écrivit le 27 Mai 1520. pour le prier de faire choix des Lettres qu'il croiroit être dignes d'être publiées. Il le prie en même-tems d'y faire les corrections qu'il croiroit néceſſaires, ſoit

(*a*) *Epiſt.* 30. *L.* 31.

(*b*) *Epiſt.* 1. *L.* 1.

(*c*) *Epiſt.* 70. *L.* 3.

soit en supprimant ce qu'il croiroit pouvoir nuire à sa réputation, soit en retranchant ce qui pourroit offenser quelques personnes. Il assure que dans sa jeunesse il avoit écrit beaucoup de Lettres, & lorsqu'il étoit parvenu à un âge viril; mais qu'à peine en avoit-il écrit une dans l'intention qu'elle fût imprimée; qu'il ne se proposoit que d'exercer son style, de se désennuyer & de badiner avec ses Amis. Il raconte à cette occasion, que lorsqu'il étoit à Sienne, Pison, Ambassadeur du Roi de Hongrie près de Jules II. se trouva aussi dans cette Ville; qu'ayant été chez un Libraire, il avoit vû un manuscrit des Lettres d'Erasme; qu'il l'avoit acheté & le lui avoit envoyé; que quoiqu'il y eût peut-être diverses choses qui n'étoient pas indignes d'être sçues, il l'avoit cependant jetté au feu. Il ajoute qu'étant revenu en Brabant, il avoit appris que plusieurs personnes avoient des manuscrits de ses Lettres; qu'il en avoit brulé autant qu'il en avoit pû retirer; mais que ne pouvant pas supprimer tout ce qu'il y en avoit d'exemplaires, il avoit enfin consenti qu'on en imprimât quelques-unes de choisies; que c'est ce qui lui avoit fait prendre le parti de les revoir, d'a-

jouter quelque explication à ce qui avoit été mal interprété, de retrancher quelques endroits qui avoient déplu à des gens qui s'offensoient aisément, & d'en adoucir quelques autres. Ces précautions n'empêcherent point que l'Edition de ses Lettres ne lui ait donné du chagrin, surtout depuis les disputes que Luther avoit occasionnées, qui étoient cause que souvent l'on interprétoit mal ce qui avoit été écrit à bonne intention, & que l'on ne vouloit point faire attention que ces choses avoient été écrites avant qu'il fût question de Luther.

Ces dispositions de gens mal intentionnés faisoient souhaiter à Erasme que l'Edition de ses Lettres ne parût point: il en écrivit à Froben; il le pria de les supprimer, ou du moins d'attendre à les publier qu'il fût arrivé à Basle. Mais l'Edition étoit presque finie; & Froben déclara qu'il ne pouvoit pas se dispenser de la faire paroître: c'est ce qui détermina Erasme de presser Rhenanus de veiller à ce que cette Edition lui procurât le moins de chagrin qu'il seroit possible; il offre de faire les frais des cartons qu'il jugera à propos de mettre. Il n'y a pas d'apparence que Rhenanus ait fait usage de la liberté que lui donnoit Erasme.

Ces Lettres eurent un très-grand succès. Il en donna une nouvelle Edition le 7 Août 1529. sur les instances de Jérôme Froben, qui l'assura que depuis deux ans les Savans les demandoient avec empressement. Il les revit, en ajouta de nouvelles, & les divisa en livres, sans avoir égard à l'ordre des tems. Il y en a encore plusieurs (a) qui ne sont pas imprimées; M. le Cardinal Passionei en a découvert quelques-unes à Rome, dont il a eu la bonté de me donner communication.

(a) Pipe-blount, p. 527.

Les Lettres d'Erasme tiennent un rang distingué parmi ses Ouvrages: C'est une des plus agéables lectures qu'il soit possible de faire: non-seulement on y apprend la plus grande partie de la vie d'Erasme; on y voit aussi à découvert son caractere, son esprit, son enjouement: il y a aussi un très-grand nombre d'Anecdotes Littéraires. Scaliger le fils les met (b) au rang de ses meilleures Œuvres; & Suverius, dans son Athene Belgique, en porte ce jugement, qu'elles ne sont pas un de ses moindres Ouvrages; que l'on y apprend toute sa vie; que l'on y voit son génie, son caractere, ses mœurs, son érudition & son ame. Cardan a remarqué (c) qu'elles étoient

(b) *Scaligerana.*

(c) *De Sapientiâ, L. 3. p. 158.*

écrites avec tant d'art, qu'il y disoit les choses les plus hardies de façon qu'on ne pouvoit pas lui en faire un crime. Morhof (1) après en avoir loué les agrémens & les finesses, ajoute que le style n'en est pas mauvais ; qu'il ne faudroit cependant pas le prendre pour modele, quoiqu'il soit aisé & naturel. Dolet parle de ces Lettres avec le plus grand mépris (2);mais il étoit dans un moment de fureur qui lui ôtoit l'usage de sa raison.

(1) *Erasmi Epistolis nihil est suavius & acutius. Latinitas in illis non mala ; non quidem talis, quam ad imitandum aliquis proponere sibi debeat, sed nativa, extemporalis, & interdùm aliquem ex rebus colorem trahens.* Morhofius dans Valchius, Hist. crit. Latinæ Linguæ, c. 12. n. 10.

(2) *Abjectè, frigidè, jejunè scripta ; sordida omnia, impura omnia, malè culta omnia.* Dolet, Dialogus de imitatione Ciceronianâ, p. 26.

VIE D'ERASME.

LIVRE TROISIEME,

Qui contient ſon hiſtoire pendant le tems qu'il demeura à Baſle.

LEs perſécutions continuelles qu'Eraſme avoit à ſouffrir dans le Brabant de la part des Théologiens & des Moines, les inſtances réitérées qu'on lui faiſoit d'entrer dans des controverſes, qui ne convenoient ni à ſon caractere ni au genre d'études qu'il avoit embraſſé, lui firent enfin prendre la réſolution de s'expatrier. Il n'y avoit point de pays dans l'Europe où il n'eût pû faire un établiſſement avantageux : on le déſiroit par-tout ; & il y avoit peu d'Etats où l'on ne cherchât à l'attirer par les offres les plus ſéduiſantes. Il donna

la préférence à la Ville de Basle, où l'on travailloit à la troisiéme Edition de son Nouveau-Testament.

Le célébre Jean Froben, qui honoroit la profession de Libraire par son zéle pour la Littérature, & par des vertus qui touchoient plus Erasme que toutes les grandeurs du monde, souhaitoit avec passion qu'il se fixât à Basle. Dès l'an 1517. il avoit dit à Louis Berus (a) un des bons amis d'Erasme, que s'il vouloit venir à Basle, il lui offroit sa table & cent écus d'or par an. Ce fut Louis Berus qui fit part à Erasme de ces propositions : il lui offrit en même tems de partager sa fortune ; mais Erasme étoit pour lors trop à son aise, & aimoit trop l'indépendance, pour se mettre en quelque sorte aux gages d'un Libraire. Cependant les dégoûts qu'il essuyoit dans le Brabant, & l'amour de la liberté, l'engagerent à se retirer dans une Ville où il étoit aimé & estimé, où il pourroit veiller sans peine à l'impression de ses Ouvrages, & où il se flattoit qu'il trouveroit une tranquillité, qu'il ne pouvoit pas espérer de rencontrer ailleurs.

(a) *Epist. 139. Append.*

Ce fut dans l'Automne de l'année 1521. qu'il se mit en chemin pour

Basle. Ses Lettres nous apprennent (a) qu'il étoit encore à Anderlac le 24 Septembre de cette année, & qu'il étoit arrivé à Basle dans le mois de Novembre (b). Il avoit pris la précaution de conserver toujours à Louvain une maison, soit pour faire croire que ce n'étoit pas pour toujours qu'il s'éloignoit du Brabant, soit enfin pour s'y retirer, s'il étoit obligé de sortir de Basle. Il chargea (c) le Professeur Conrad Goclenius de lui louer cette maison; il lui recommande qu'elle soit commode, & qu'il y ait un jardin, & qu'il en confere avec le Docteur Dorpius.

(a) *Epist.* 595.

(b) *Epist.* 597. & 559.

(c) *Epist.* 15. L. 30.

Le projet qu'Erasme avoit formé d'aller à Basle, n'étoit point un mystere: il y avoit six mois qu'il se préparoit publiquement à ce voyage. Le Tréforier de l'Empereur eut l'attention (d) de lui avancer sa pension: cependant ses ennemis firent courir le bruit dans la suite, que ce voyage avoit été une évasion secrette. Il est cependant constant qu'il l'avoit dit à plusieurs personnes; qu'il n'avoit retardé son départ, que pour attendre que les chemins fussent plus beaux; qu'il avoit été six jours à Louvain dans une Auberge pour ramasser quelque ar-

(d) *Epist.* 6. L. 23.

gent; & qu'il y avoit vû le Nonce Aleandre, à qui il avoit fait part de ſon voyage.

Peu de tems après il ſe mit en chemin. Il trouva à Tena un Officier qui avoit une eſcorte conſidérable; il alla avec lui juſqu'à Spire : là ils ſe ſéparerent. Eraſme avoit pris ſon chemin par Coblens : il comptoit en ſortir ſans voir perſonne ; mais l'Official ayant ſçû qu'il étoit dans la Ville, vint le chercher, & l'obligea de venir dans ſa maiſon : il alla enſuite à Mayence. Il auroit ſouhaité faire ſa cour au Cardinal Archevêque; mais il n'y étoit pas: il y vit Capiton. De Mayence il alla à Wormes, où il auroit voulu voir Hermannus Buſchius : il envoya le chercher dans la Ville ; mais on ne le trouva pas. Pendant ce tems-là Eraſme étoit fort mal à ſon aiſe dans une chambre où il y avoit un poële: il s'apperçut que ſa ſanté qui étoit aſſez bonne, commençoit à s'affoiblir ; ce qu'il attribua plus à la puanteur du poële, qu'à la chaleur de Wormes. Il vint en grande diligence à Spire; il alla deſcendre chez Thomas Thrucſes qui en étoit Doyen. Il avoit ſouvent invité Eraſme de venir chez lui; d'ailleurs toutes les Auberges étoient

remplies de Soldats. Il étoit tard : le Doyen étoit à table avec plusieurs Chanoines ; Erasme s'y mit avec eux. Le poële étoit fort chaud ; Erasme s'en trouva bientôt incommodé : il fut deux jours à se rétablir. De Spire il se rendit à Strasbourg, où il donna deux jours à ses amis : de-là il alla à Schelestad, à Colmar, & ensuite à Basle, accompagné de Rhenanus. Il y fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie. Dès que l'Evêque de Basle le sçut arrivé, il lui écrivit, pour lui témoigner la satisfaction que lui donnoit son retour. Les Magistrats, les Ecclésiastiques, les Professeurs vinrent lui faire leurs complimens. Toute la Ville qui avoit désiré avec empressement son retour à Basle, avoit été informée qu'il devoit venir plusieurs jours avant qu'il arrivât : cependant ses ennemis n'avoient pas rougi de répandre le bruit, qu'il étoit allé à Wittemberg faire profession publique du Luthéranisme.

Il se porta assez bien à Basle tant qu'on n'y alluma point les poëles. Le froid étant devenu si grand qu'il étoit impossible de se passer de feu, Erasme consentit qu'on les allumât ; mais à condition qu'on n'y mettroit que peu de

bois. Cette complaisance lui coûta cher : il lui survint un débordement de pituite, suivi d'accès violens de gravelle ; ensorte qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne rendît du gravier : son estomac en même-tems se dérangea. Cet état malheureux n'empêchoit point qu'il n'étudiât avec beaucoup d'application : il revit son Nouveau-Testament ; il fit sa Paraphrase sur S. Mathieu qu'il dédia à l'Empereur. Cependant ce Prince se préparoit à sortir du Brabant, & avant d'aller en Espagne, il avoit projetté de passer en Angleterre pour y voir le Roi, & prendre avec lui des arrangemens contre la France. Le voyage de l'Empereur ayant été annoncé, les amis d'Erasme lui écrivirent qu'il convenoit qu'il vint faire la cour à l'Empereur avant son départ. Sur le champ il écrivit (a) à Jean Carondelet Archevêque de Palerme, Ministre de l'Empereur, que sur les nouvelles qu'il avoit reçues du prochain départ de Charles V. il alloit partir pour Bruxelles, pourvû cependant qu'il fût sûr d'y arriver avant que l'Empereur fût en chemin pour son grand voyage. Il prie en même-tems ce Prélat de lui accorder sa protection, pour le faire payer

(a) *Epist.* 47. *L.* 20.

à l'avenir de sa pension, & pour engager l'Empereur à le défendre contre ses calomniateurs. » Je me conduis ici, » dit-il, de façon que tous les Luthériens ont pour moi une haine violente, qu'ils me déchirent par leurs » injures & par leurs libelles. Erasme » ne manquera jamais à la Foi Chrétienne, ni à la gloire de l'Empereur. » Je ferai de mon mieux pour que ce » Prince ne se repente jamais de m'avoir honoré du titre de son Conseiller. »

Il reçut apparemment des nouvelles, que pourvû qu'il se pressât, il seroit encore à tems de faire sa cour à l'Empereur avant son départ. Il se mit donc en chemin (*a*) pour le Brabant; mais il ne fut pas plutôt arrivé à Schelestat, qu'il eut un grand accès de fievre causé par la chaleur qu'il avoit eue en chemin: il fut quatre jours à se rétablir chez Rhenanus, après lesquels il jugea à propos de retourner à Basle, d'où il écrivit à la Cour que sa santé ne lui avoit pas permis d'aller à Bruxelles. (*a*) Epist. 40. L. 20.

L'Empereur reçut très-bien ses excuses. Il se mit en chemin pour l'Angleterre; il arriva à Douvres (*b*) le 26 Mai 1522. & il se rendit à Lon- (*b*) Rapin Thoiras. 5. p. 161.

dres. Dans un repas où ce Prince se trouva avec le Roi d'Angleterre, il fut question d'Erasme; Charles V. en parla très-honorablement, & fit un très-grand éloge de ses Ouvrages: quelques-uns de ceux qui se trouverent présens à ce repas, apprirent à Erasme ce qui s'étoit dit dans cette conversation. Le Pape Leon X. venoit de mourir; & il avoit eu pour successeur Adrien VI. qui quoi qu'absent de Rome, avoit été élu d'une voix unanime le 9 Janvier 1522. Erasme ayant appris cette élection, crut devoir écrire au nouveau Pontife, dont il étoit connu. Il lui mande (*a*) qu'il n'aura point recours à la Rhétorique, pour lui faire son compliment sur la plus grande des dignités à laquelle il vient d'être élevé, puisqu'il sait de science certaine, que ce n'est qu'avec la plus grande répugnance qu'il a accepté le Pontificat; que s'il ne ne lui est pas permis de congratuler Sa Sainteté, c'est une nouvelle raison de se réjouir avec l'Eglise de l'élection d'un Chef, qui a toutes les vertus qu'exigent les malheureuses circonstances dans lesquelles se trouve le Christianisme. Il lui adressa en même-tems l'Edition du Commentaire d'Arnobe sur les Pseaumes. Il finit par sup-

(*a*) *Epist.* 2. L. 23.

plier Sa Sainteté de vouloir bien suspendre son jugement sur les calomnies que ses ennemis pourroient faire contre lui, jusqu'à ce qu'il se soit justifié.

Le Commentaire d'Arnobe sur les Pseaumes qu'Erasme dédia au Pape (a) par une Epître dédicatoire datée de Basle le 1 Août 1522. venoit d'être découvert depuis peu à Franckendal. Erasme en l'offrant au Saint-Pere, lui rappelle qu'il avoit autrefois étudié la Théologie sous lui. Il croyoit que cet Ouvrage étoit du même Arnobe qui a écrit contre les Payens; mais il a été en cela abandonné de tous les Critiques (b) qui sont persuadés qu'Erasme a trop loué ce Commentaire, & qu'il n'a été fait qu'après le Concile de Calcédoine. On prétend que Cujas avoit si peu d'estime pour ce Livre, qu'il disoit que c'étoit le seul dont il n'avoit pû tirer aucun profit. Erasme écrivit encore une autre Lettre au nouveau Pape, dans laquelle il offre de faire part à Sa Sainteté par des Letres secrettes, d'un moyen qu'il croyoit capable de rétablir pour long-tems la tranquillité dans l'Eglise (c). » Si vous l'approuvez, ajoute-t-il, il ne » tiendra qu'à vous d'en faire usage; » si vous le désapprouvez, là chose

(a) *Epist.* 9. L. 28.

(b) Tillem. t. 4. p. 574. Bib. choisie, t. 6. p. 86. & 87. Sixtus Senensis, *Bib. Janc.* L. 4. Pape-blount, p. 215 Cave, hist. *Bibl. Fabricii*, t. 1. p. 170.

(c) *Epist.* 2. L. 23.

» n'aura pas de ſuite, parce qu'il n'y » aura que nous deux qui en ſerons » inſtruits. » Il finit par ſupplier Sa Sainteté de vouloir bien être favorable à la Ville de Baſle dans une affaire juſte, dont il n'explique aucune circonſtance : il aſſure le Saint-Pere qu'elle avoit un ſi grand attachement pour le Saint-Siege, ſurtout à cauſe du Concile qui y avoit été célebré autrefois, qu'elle méritoit la faveur de Sa Sainteté.

Il eſt ſingulier qu'Eraſme dans une Lettre de recommandation au Pape, n'ait pas craint de rappeller le ſouvenir d'une Aſſemblée auſſi odieuſe à la Cour de Rome, que l'étoit le Concile de Baſle.

Les amis même d'Eraſme n'étoient pas trop perſuadés (*a*) que le Pape recevroit avec bonté ſes avances. Ses ennemis avoient tâché d'indiſpoſer le Saint-Pere contre lui, en le repréſentant comme un homme qui n'avoit aucun zele pour la Religion Catholique, & qui favoriſoit entierement, & même par ſes écrits, indirectement à la vérité, les erreurs nouvelles qui cauſoient tant de troubles dans l'Egliſe. On fut bien ſurpris, lorſque les Brefs que Sa Sainteté lui adreſſa, furent

(*b*) Réponſe à Hutteaus.

rendus publics. Le premier eſt du premier Décembre 1522. (*a*). Adrien déclare, qu'il a reçu les Lettres d'Eraſme & ſon Epître Dédicatoire d'Arnobe avec un très-grand plaiſir; qu'il les a relûes plus d'une fois, parce qu'elles venoient d'un homme dont il a toujours extrêmement eſtimé l'érudition, & à cauſe du reſpect qu'il y témoignoit pour la Religion & pour ſa perſonne. Il ne diſſimule pas qu'on a cherché à le prévenir contre lui, & à le rendre ſuſpect de Luthéraniſme; mais qu'il n'ajoutoit pas facilement foi aux délations qu'on lui faiſoit, ſur-tout contre les gens doctes & vertueux, qui ſont d'autant-plus ſujets aux traits de l'envie, que leur doctrine eſt plus éminente. Il l'exhorte à écrire contre les nouvelles héréſies, ne pouvant pas faire un meilleur uſage de ſes rares talens, qu'en les employant pour la défenſe de l'Egliſe; ce qui étoit le meilleur moyen de confondre ceux qui vouloient rendre ſa foi ſuſpecte. Adrien finit par parler à Eraſme du tems qu'ils avoient autrefois paſſé à Louvain, occupés tous deux agréablement de l'étude; il l'invite de venir à Rome après que l'hiver ſera paſſé, pour y travailler

(*a*) *Epiſt.* 3. L. 3.

contre les ennemis de l'Eglise ; il lui offre l'usage de sa Bibliothéque, d'avoir avec lui de fréquentes conversations, & de lui procurer des conférences avec ce qu'il y avoit de plus pieux & de plus savant à Rome. » Nous » aurons soin que dans peu vous ne » vous repentiez pas, ni de votre voya» ge, ni de vos saints travaux, dit le » Pape, ainsi que Jean Faber très» zélé & très-docte, votre ami parti» culier & votre grand Panégyriste, » pourra s'en expliquer plus au long » avec vous, ou de vive voix ou par » écrit. »

Le second Bref du Pape Adrien VI. à Erasme fut écrit moins de deux mois après celui-ci ; il est du 23 Janvier 1523 (*a*). Il y répéte à peu près les mêmes choses : il paroît souhaiter avec empressement le conseil secret dont Erasme lui avoit parlé ; il le presse encore de venir promptement à Rome, à moins qu'il ne vît clairement qu'en restant à Basle, il seroit plus utile à Dieu & à l'Eglise. Il promet d'expédier promptement l'affaire de la Ville, en faveur de la recommandation d'Erasme, & de l'attachement de cette Ville au saint Siége. Erasme en conséquence des ordres du Pape, lui envoya (*b*)

(*a*) *Epist.* 4. *L.* 23.

(*b*) *Epist.* 2. *L.* 27.

le projet qu'il avoit formé pour rétablir la paix dans l'Egliſe. Cet Ecrit ſi intéreſſant ne ſubſiſte plus (1); mais ce que nous ſavons d'ailleurs des ſentimens d'Eraſme, nous met en droit de conjecturer qu'il conſeilloit de retrancher les abus, d'accorder le Calice aux Laïques, le mariage aux Prêtres, en un mot tout ce ſur quoi l'on pouvoit ſe relâcher, ſans altérer le fond de la Religion. Eraſme aſſure qu'Adrien ne fut point offenſé de ſa liberté; mais que cependant il ne lui fit point de réponſe, ce qui lui fit croire que ſon conſeil n'avoit pas été approuvé par le Pape.

Ce n'étoit pas ſeulement Adrien qui déſiroit avec empreſſement qu'Eraſme vint s'établir à Rome; les Savans de cette Ville lui écrivoient (a) les lettres les plus preſſantes pour l'y attirer. Le Cardinal de Sion ſur-tout l'en ſollicitoit très-vivement: il lui en fit parler par pluſieurs perſonnes; il lui en écrivit même deux fois des lettres remplies d'amitié. Il lui faiſoit entrevoir, qu'il n'y avoit rien dont il ne pût ſe flatter s'il venoit s'établir à Rome; &

(a) *Epiſt.* 6. L. 23.

(1) A moins que ce ne ſoit la Lettre vingtiéme du dix-huitiéme Livre, que nous n'avons pas entiére.

indépendamment des grandes espérances qu'il lui faisoit entrevoir, il promettoit de lui faire une pension de cinq cens ducats par an, & de payer les frais du voyage. Sylvester Prieras, Maître du sacré Palais, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour du Pape, lui écrivit en même-tems, qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que de se rendre à Rome.

Tant d'instances si gracieuses & si réiterées triompherent enfin de ses répugnances; il se mit en chemin pour Constance malgré tous ses amis de Basle. Son dessein étoit d'aller de Constance à Rome. Il étoit accompagné de Rhenanus & de Henri Eppendorff, dont il étoit aussi satisfait pour lors que dans la suite il en fut mécontent; il le regardoit comme un homme de condition très-instruit, & d'une société très-agréable. Ils descendirent à Constance chez le Chanoine Jean Botzeme son intime ami, qu'il représente comme un modéle de politesse & de candeur, & comme l'ami des Graces & des Muses. Tout respiroit le bon goût dans sa maison (*a*); & le Maître en étoit si gai & si aimable, que ses manieres, suivant les expressions d'Erasme, étoient capables de ressusciter un mort.

(*a*) *Epist.* 38. *L.* 20.

La premiere chose qu'Erasme lui demanda, fut de ne prier personne à manger avec lui : car outre qu'il n'aimoit pas les repas nombreux, il étoit fort fatigué du voyage, & d'ailleurs il avoit actuellement un accès de gravelle. Dès que l'Evêque de Constance le sçut arrivé, il voulut lui donner à manger ; mais Botzeme représenta à ce Prelat, que la santé d'Erasme ne lui permettoit pas d'accepter l'honneur qu'il vouloit lui faire. L'Evêque content de cette excuse, envoya par son Maître-d'Hôtel quelques perdrix à Erasme : il lui fit en même-tems offrir tout ce qui étoit chez lui ; & Erasme profita de cette bonne volonté. Il étoit traité avec tant d'amitié & tant de considération, qu'il n'avoit rien à désirer qu'une meilleure santé ; on l'accabloit de présens : les uns lui envoyoient du vin excellent, d'autres du gibier ou du poisson ; les Magistrats lui firent le présent de Ville : des Musiciens venoient lui donner une sérénade pour lui faire honneur ; c'étoit ainsi qu'on honoroit les Etrangers d'une grande considération. Lorsqu'il fut un peu rétabli de son accès de gravelle, il reçut les visites de quelques personnes choisies. L'Evêque voulut absolument lui

donner à manger. Botzeme pria le Prélat que le repas ne fût pas nombreux, parce qu'outre qu'Eraſme les haïſſoit, ſa ſanté n'étoit pas encore aſſez bien rétablie : l'Evêque ſe conforma à ſes intentions ; & il n'invita que la compagnie ordinaire d'Eraſme. Il alla enſuite rendre viſite à Ennius Filonardus Evêque de Veroli, Nonce du Pape : ils étoient en commerce de Lettres. Il reçut Eraſme avec les plus grandes démonſtrations d'amitié ; ils furent longtems ſeuls. C'étoit un Prélat d'une grande expérience dans les affaires (*a*) : il avoit été queſtion de le faire Cardinal dès le Pontificat de Jules II. mais ce Souverain Pontife étant mort avant d'avoir pû donner des preuves de ſa bonne volonté à Ennius, il ne fut honoré que long-tems après de la Pourpre Romaine, ſous le Pontificat de Paul III. Il étoit prêt à retourner en Italie ; il preſſoit Eraſme de l'accompagner : c'étoit bien ſon intention. Il avoit réſolu d'aller paſſer quelques jours chez le Cardinal de Trente, qui l'honoroit de ſon amitié, avant d'aller à Rome. Ses amis avoient beau lui repréſenter, que ſa ſanté n'étoit pas aſſez bonne pour qu'il entreprît un auſſi grand voyage que celui de Rome : il n'écoutoit point

(*a*) *Ughellus, Italia ſacra, t. 1. p. 1397.*

leurs remontrances ; mais un nouvel accès de gravelle l'obligea de changer de sentiment, & de reprendre le chemin de Basle, après avoir demeuré près de trois semaines à Constance : avant de revenir chez lui, il alla à Schaffouse.

Etant de retour à Basle, il voulut goûter du vin de Bourgogne dont lui avoit fait présent Nicolas Diesbac, Doyen & Coadjuteur de Basle. Le goût ne lui en plut pas d'abord beaucoup ; mais son estomac s'en trouva si bien qu'il se crut rajeuni. Il s'imagina que ce vin étoit un excellent préservatif contre la gravelle, dont il attribuoit les fréquens & violens accès aux vins de Suisse : dans cette idée il laissa entrevoir, que s'il étoit difficile de transporter du vin de Bourgogne à Basle, il pourroit aller s'établir en Bourgogne ; il en dit quelque chose à l'Archevêque d'Embrun, qui pour lors étoit Ambassadeur de France en Suisse, & qui rendoit souvent des visites à Erasme. Ce Ministre promit d'obtenir un passeport du Roi ; le Cardinal Jean de Lorraine, Budée, Beraud, Brice le solliciterent : le Roi l'accorda avec plaisir ; & la premiere fois qu'il vit Budée après que le passeport

eut été expédié, il lui dit : » Eh » bien, nous aurons donc bien-tôt le » Fevre chez nous ? ». Budée ayant répondu que le Fevre étoit en France, le Roi reprit : » je voulois dire » Eraſme ; ſon paſſeport eſt prêt. » Il lui fut envoyé : c'étoit dans le mois de Novembre 1522 (*a*). environ un mois après ſon retour à Baſle. Il faiſoit entendre que dès que le beau tems viendroit, il partiroit pour la France ; mais ſoit qu'il n'en ait jamais eu véritablement la penſée, ſoit que comme il l'a aſſuré (*b*), il fît réflexion que s'il alloit en France dans le tems que le Roi & l'Empereur étoient engagés dans une grande guerre, ſes ennemis ne manqueroient point de le noircir auprès de l'Empereur, comme un traitre qui ſe réfugioit chez l'ennemi de ſon Prince, il ne fit point uſage du paſſeport de François I. » quoique, dit-il, la guerre ne me » regarde en rien. Je n'aurois pas été » en France pour y commander une » Armée, ni pour demander de grands » emplois au Roi, mais ſeulement pour » y vivre plus agréablement avec quel» ques gens de Lettres de mes amis. »

(*a*) *Epiſt.* 697. & 636.

(*b*) *Epiſt.* 646.

Le Chanoine Botzeme qui reçut ſi gracieuſement Eraſme à Conſtance,

le venoit ſouvent voir à Baſle ; c'eſt lui à qui Eraſme a adreſſé le Catalogue de ſes Ouvrages. Botzeme avoit des amis parmi les Novateurs, qu'il recevoit quelquefois chez lui : il n'en fallut pas davantage pour le rendre ſuſpect ; on lui fit des affaires à Rome. Sadolet le protegea (*a*) ; & il paroît que ſa foi fut juſtifiée. Eraſme en remercia ce Prélat ; & il aſſure que jamais Botzeme n'a rien dit, qui pût faire croire qu'il penchât pour le Luthéraniſme.

(*a*) *Epiſt.* 26. L. 20.

Cependant lorſqu'il eut tranſpiré (*b*) qu'Eraſme n'étoit pas fixé pour toujours à Baſle, & qu'il pourroit peut-être bien aller en France, l'Empereur fit entendre qu'il ſouhaitoit qu'il revînt dans le Brabant ; & la Gouvernante des Pays-bas qui l'aimoit & qui l'eſtimoit, lui fit dire qu'il ne ſeroit point payé de ſes penſions tant qu'il ne reviendroit pas dans ſon Gouvernement. C'étoit Marguerite d'Autriche fille unique de l'Empereur Maximilien, & par conſéquent tante de l'Empereur. Elle avoit d'abord été fiancée l'an 1483. à Charles VIII. Roi de France (*c*) qui lui préféra Anne de Bretagne ; elle fut enſuite mariée au Prince Jean, fils unique de Ferdinand

(*b*) *Epiſt.* 646.

(*c*) Foppens, *Bib. Belgica.*

eut été expédié, il qu'on la menoit
» bien, nous auro[illegible]ya une tempête si
» Fevre chez [illegible] fut sur le point de
répondu que [illegible]serva cependant assez
ce, le Roi d'esprit dans ces momens
» Erasme, pour faire ces deux Vers qui
lui fut e[illegible]très-célébrés :

(a) Epist. 697. & 636. de No[illegible] Margot, la gentil' Demoiselle,
moi[illegible] deux maris, & encore est pucelle.
soi[illegible]

La tempête ayant cessé sans qu'il arrivât d'accidens, elle aborda en Espagne ; mais le Prince à qui elle étoit destinée, mourut avant la consommation du mariage. Enfin elle épousa l'an 1501. Philibert Duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans : elle fut veuve en 1504. Charles son neveu lui avoit donné le gouvernement des Pays-bas l'an 1513. elle le conserva jusqu'au premier Décembre 1530. jour de sa mort, lorsqu'elle étoit âgée de cinquante ans. Adrien VI. mourut le 14 Septembre 1523. il étoit moins favorable à Erasme lorsqu'il mourut, que lorsqu'il parvint au Pontificat. Trois choses y contribuerent : il auroit voulu voir Erasme à Rome ; il auroit souhaité qu'il eût écrit contre Luther ; & enfin les conseils qu'il avoit donnés à Sa Sainteté, ne lui avoient pas plû ;

(b) 646.

ce

fait dire à Erasme (a) qu'il ens à Rome, qui ne cher- perdre de réputation, préſque fait du tems car, ajoute-t-il, m'ayant lui donner ſecrettement mon r le moyen de remédier aux aux de l'Egliſe, je lui en communiquai une partie, & je le trouvai » enſuite changé à mon égard. » Il n'y avoit pas de quoi en être ſurpris; cet eſprit de conciliation aux dépens des articles de Diſcipline auxquels la Cour de Rome prenoit le plus grand intérêt, ne pouvoit que déplaire à un Pontife auſſi grave & auſſi ſévere qu'Adrien: d'ailleurs cette complaiſance d'Eraſme pour les Novateurs, ſembloit favoriſer les délations de ceux qui vouloient rendre ſa foi ſuſpecte ſur des articles plus importans.

(a) Epiſt. 646.

Les propres aveux d'Eraſme ſuffiſent pour démontrer le peu d'exactitude de M. Marſollier, lorſqu'il a écrit (b) qu'Adrien ne vêcut pas aſſez long-tems pour exécuter, comme c'étoit ſon deſſein, les excellens avis qu'Eraſme lui avoit envoyés pour éteindre l'héréſie de Luther. Jules de Médicis, connu ſous le nom de Clement VII. ſuccéda le 19 Novembre

(b) Apologie, p. 93.

1523. au bon Pape Adrien. Il déclara publiquement au commencement de son Pontificat, qu'il étoit très-bien disposé pour Erasme. Ses amis s'empresserent de lui mander cette agréable nouvelle ; ils lui firent savoir qu'il y avoit tout à espérer pour lui, s'il vouloit venir à Rome. Ces Lettres lui firent un extrême plaisir. Il paroît que dans ce moment il avoit quelque envie d'aller voir le Pape : car il écrivoit le 29 Janvier 1524. (*a*) au Cardinal de Sion, qu'il se mettroit en route pour Rome dès que le tems s'adoucciroit, dût ce voyage lui coûter la vie. Il croyoit avoir (*b*) de très-heureux présages de la bonne volonté du Pape pour lui ; il lui écrivit le 13 Février 1524 (*c*) que la joie qu'il avoit eue de son exaltation au Souverain Pontificat, avoit encore été augmentée par les Lettres de ses amis, qui lui avoient appris les sentimens favorables que Sa Sainteté avoit pour lui. Après s'être ensuite justifié contre les déclamations de Stunica, il proteste que s'il peut se flatter de trouver dans la protection contre les calomnies de ses ennemis, il n'y a que la mort et la gravelle qui pourront l'empêcher d'aller à Rome.

(*a*) *Epist.* 667. *Epist.* 36. *L.* 20.

(*b*) *Epist.* 608.

(*c*) *Epist.* 1. *L.* 19.

Il eut une occasion d'y aller (a) avec tous les agrémens possibles. L'Empereur ayant appris l'élection de Clément VII. résolut de lui envoyer une Ambassade solennelle, pour le féliciter sur son exaltation. Charles V. & la Gouvernante des Pays-bas sa tante auroient souhaité, qu'Erasme eût été de cette députation ; mais sa santé qui devenoit de jour en jour plus mauvaise, & qui étoit affligée continuellement par des accès violens de gravelle, l'empêcherent d'accepter cette honorable commission.

(a) *Epist.* 102. *L.* 19.

Malgré le mauvais état où il se trouvoit, il entreprit un petit voyage dans les beaux jours de l'an 1524. L'Archevêque de Palerme (b) très-puissant à la Cour de l'Empereur dont il étoit Ministre, avoit un frere appellé Feri Carondelet, Archidiacre de Besançon. Il étoit en relation de Lettres avec Erasme, qu'il sollicitoit fréquemment de le venir voir, lui offrant même de le recevoir chez lui pour toujours. Erasme se sentant assez bien dans les beaux jours du Printems, monta à cheval, & alla d'abord à Porentru saluer l'Evêque de Basle. Il n'y resta qu'un jour ; mais il promit d'y faire un plus long séjour lorsqu'il y repasseroit.

(b) *Epist.* 97. *L.* 19.

Delà il se mit en chemin pour Besançon. L'Archidiacre n'étoit pas pour lors à la Ville ; mais Erasme fut reçu chez lui comme si le maître de la maison y eût été : on lui dépêcha un exprès à son Abbaye où il étoit ; & il revint sur le champ. Le bruit ne se fut pas plutôt répandu dans Besançon qu'Erasme y étoit, que le Magistrat lui envoya du vin de présent, & de l'avoine pour ses chevaux. L'Archidiacre pour lui faire honneur, prioit beaucoup de monde à manger avec lui ; on lui faisoit présent de très-beaux poissons & de l'hipocras. Il passa deux ou trois jours en grands repas chez l'Archidiacre ou chez l'Official ; il s'en trouva fort incommodé. Les Magistrats avoient résolu de lui donner un grand régal ; mais il les remercia, en les assurant qu'il ne pouvoit pas l'accepter sans courir risque de tomber sérieusement malade. Les Chanoines se distinguerent par les honneurs qu'ils lui rendirent ; ils avoient une si grande envie de le fixer à Besançon, qu'ils lui offrirent une double Prébende, une maison & de l'argent, s'il vouloit y rester : les Magistrats promettoient outre cela cent écus par an. Erasme répondit à ces politesses

ſes, qu'il en étoit auſſi reconnoiſſant que s'il les avoit acceptées ; qu'il n'étoit venu à Beſançon, que pour y voir ſon ancien ami l'Archidiacre ; qu'il n'y ſeroit pas même venu, s'il l'avoit ſçû à ſon Abbaye ; que s'il avoit à vivre à Beſançon, il ſe contenteroit de l'amitié qu'on lui témoignoit, tant parce qu'il étoit content de ſa fortune, que parce qu'il aimoit mieux la liberté que l'argent. Cependant les grands repas l'avoient incommodé ; il fut obligé de garder la chambre pendant trois ou quatre jours pour faire diette : il dînoit d'un œuf, ou d'un peu de hachis de poulet ; & il buvoit de l'eau dans laquelle on avoit mis du ſucre. On lui avoit défendu de parler ; de ſorte que l'Archidiacre même n'avoit pas la permiſſion de s'entretenir avec lui. Lorſqu'il ſe trouva un peu mieux, il ſongea à s'en aller. On le combla de politeſſes à ſon départ : cependant les Luthériens qui pour lors étoient mécontens de lui, répandirent le bruit qu'Eraſme n'avoit nullement réuſſi à Beſançon, & qu'on l'en avoit vû ſortir avec le plus grand plaiſir du monde. Cette fauſſe nouvelle alla juſqu'à Paris ; & elle donna occaſion à Eraſme d'écrire à Beda,

pour lui mander comment les choſes s'étoient paſſées dans ce voyage.

Il revint à Baſle dans un état très-languiſſant (*a*). Après être un peu rétabli, il eut un ſi violent accès de gravelle, que ſa vie fut en danger. Faber Confeſſeur du Roi Ferdinand qui étoit venu à Briſac & à Fribourg, lui manda (*b*) que le Prince déſiroit avoir une conférence avec lui ; & il lui conſeilla d'avoir cette complaiſance, qui pourroit lui être avantageuſe. Eraſme perſuadé que Ferdinand vouloit l'entretenir des diviſions qui agitoient pour lors l'Egliſe, refuſa de ſortir de Baſle. Sa ſanté lui ſervoit de prétexte ; mais ſa véritable raiſon étoit qu'il y avoit pour lors trop de chaleur dans les eſprits ; qu'ainſi c'étoit en-vain qu'on ſe flatteroit de pouvoir parvenir à un accommodement, & même qu'il n'y avoit que des chagrins à eſſuyer pour ceux qui propoſeroient des voies de conciliation. Le Livre qu'Eraſme venoit de faire paroître contre Hutten, étoit ce qui avoit ſi fort fâché les Lutheriens.

(*a*) *Epiſt.* 30. L. 18.

(*b*) *Epiſt.* 327. *Append.*

Hutten étoit un Gentilhomme de Franconie (*c*), qui avoit la réputation d'être un des plus beaux Eſprits de ſon ſiécle. Il avoit beaucop de littérature ; Eraſme & lui avoient vécu dans

(*c*) Burchard, p. 76.

une très-grande union. Les Lettres d'Eraſme ſont remplies de témoignages d'eſtime pour Hutten. » Je ſuis ravi, mandoit-il à Budée (*a*), que » vous approuviez Hutten : car ſon eſprit me fait un plaiſir inexprimable. » Tout le monde admire de plus en » plus le génie d'Hutten, écrivoit-il » au Cardinal de Mayence (*b*); & » Votre Grandeur en le protégeant, » ſe fait eſtimer de tous les gens de » Lettres. Je me flatte (*c*) que ce ſera » un grand ornement de l'Allemagne » s'il vit, & que Votre Grandeur » continue de le protéger. » Il l'appelloit (*d*) les délices de la Langue Latine. Hutten ſe livra avec emportement aux nouveautés de Luther; & il devint ſi odieux à la Cour de Rome, que le Pape Leon X. écrivit à l'Archevêque de Mayence de lui envoyer ce furieux pieds & poings liés. Il fut donc obligé de ſe cacher. Il alla voir Eraſme (*e*) qui étoit encore à Louvain : il eut un entretien ſecret avec lui; & il lui avoua qu'il étoit dans le deſſein d'écrire contre la Cour de Rome. Eraſme fit ce qu'il put pour l'en détourner, en lui repréſentant le danger, la folie, & l'inutilité d'un tel projet. N'ayant pas pû le perſuader, il

(*a*) *Epiſt.* 51. *L.* 3.

(*b*) *Epiſt.* 19. *L.* 6.

(*c*) *Epiſt.* 11. *L.* 11.

(*d*) *Epiſt.* 26. *L.* 12. & V. auſſi *Epiſt.* 18. *L.* 13.

(*e*) Bale.

lui déclara qu'il ne vouloit pas en entendre davantage. Il avoit fait un grand éloge de Hutten (a) dans l'Epître dédicatoire de sa Méthode pour parvenir à la vraie Théologie, adressée au Cardinal de Mayence; il le retrancha dans une seconde édition. Hutten qui s'étoit flatté qu'il entraîneroit Erasme dans le parti de Luther, fut très-piqué : il lui fit dire qu'il renonçoit à son amitié, si jamais il écrivoit contre Luther ; & il disoit publiquement qu'Erasme ne haïssoit Luther, que parce que les Livres de ce Novateur étoient plus recherchés que les siens. Il ne perdoit cependant pas le projet de séduire Erasme. Il vint à Basle dans ce dessein ; il fit demander une conférence à Erasme par Eppendorff. Erasme fit réponse qu'il ne pouvoit pas le voir, parce que cette visite feroit trop de bruit ; qu'on ne manqueroit pas d'en écrire au Pape, à l'Empereur, au Roi d'Angleterre ; qu'il n'en résulteroit aucun avantage pour Hutten ; & que quant à lui, une pareille conférence, dans les circonstances critiques où ils se trouvoient, pourroit lui être très-préjudiciable. Il chargea Eppendorff d'accompagner cette réponse de politesses capables d'en adou-

(a) *Epist.* 29. L. 29.

cir la sécheresse. Erasme s'est imaginé (a) qu'Eppendorff, au lieu de chercher à appaiser Hutten, n'avoit travaillé qu'à l'animer davantage contre lui. Il y avoit encore une autre raison secrette (b) qu'Erasme cacha à Hutten, mais dont il ne fit pas mistere à Melancton ; c'est qu'Hutten perdu de débauches, & étant dans la plus grande misere, ne sachant que devenir, auroit souhaité s'établir chez Erasme, qui ne vouloit point avoir chez lui un Chef de parti, qui eût fait de sa demeure une maison de cabale contre l'Eglise Romaine. Hutten fut très-choqué de la réponse que lui rendit Eppendorff; il menaça de faire paroître un Libelle contre Erasme, qui lui écrivit (c) une partie des raisons qu'il avoit eues de ne pas le recevoir chez lui : il le supplie par leur ancienne amitié de ne point faire d'éclat scandaleux. Hutten reçut très-mal cette politesse. Il fit paroître un Libelle contre Erasme, dans lequel il le représentoit comme un Apostat, qui s'étoit laissé corrompre pour faire la guerre à l'Evangile : il lui reprochoit son amour pour la gloire, qui le portoit à parler mal de tous ceux dont il étoit jaloux, tels qu'étoient Reuchlin & Luther.

(a) *Epist. Goclenio. Epist.* 29. L. 3. *Epist.* 33. L. 30.

(b) *Epist.* 113. L. 19.

(c) *Epist.* 3. L. 27.

(d) M. Adam. Vie d'Huttenus.

Quelques-uns de ces Libelles étoient déja répandus dans le Public, lorsqu'on vint dire à Erasme que s'il vouloit donner quelque argent à Hutten, il offroit de supprimer son Ouvrage. Erasme répondit que puisqu'il avoit commencé à être distribué, il n'y avoit plus lieu à aucun accommodement : c'est à cet écrit qu'il opposa son *Epongе* (1) qu'il dédia au fameux Zwingle (*a*). Cette réponse fut faite en six jours de tems. Erasme y rapporte les accusations & les reproches de Hutten; il n'a pas de peine à se justifier. Quelques-uns ont crû que les Moines Hoocstrate & Egmond avoient engagé Hutten à écrire contre Erasme; & il avoit du penchant à le croire.

(*a*) *Epist.* 32. *L.* 31.

Le Libelle de Hutten avoit chagriné Erasme. Un Libraire appellé Scottus l'imprima à Strasbourg; Erasme en porta ses plaintes aux Magistrats de cette Ville. Il assure dans les Lettres qui leur écrivit (*b*) que l'Ouvrage de Hutten étoit si extravagant, qu'il avoit même déplu à Luther & à Melancton. Il y avoit à Strasbourg un homme qu'Erasme regardoit comme

(*b*) *Epist.* 21. *L.* 20.

(1) *Spongia adversùs adspergines Hutteni.*

son ami ; on l'appelloit Gaspard Hedion. Il lui avoit envoyé les Lettres qu'il écrivoit aux Magistrats de Strasbourg. Hedion les rendit ; mais en même-tems il sollicita pour le Libraire, qui ne fut point puni. Erasme s'en plaignit à Hedion même (a) : il lui représenta que cette bonté pour Scottus étoit une vraie cruauté pour lui ; qu'il ne manqueroit pas d'en abuser, ainsi qu'il s'en étoit vanté.

(a) *Epist.* 3. L. 21.

Hutten mourut quelque tems après la publication de ses écrits, le 29 Août 1529. ses débauches avancerent sa mort. On prétend (b) qu'en mourant, il témoigna de grands regrets d'avoir cédé aux sollicitations de ceux qui l'avoient engagé d'écrire contre Erasme. Cette dispute ne finit point avec lui ; Othon Brunfelde son ami la continua, & se répandit en invectives contre Erasme. Il avoit fait mettre (c) à la tête d'un de ses Libelles un portrait d'Erasme, au-dessous duquel étoit le nom de Baal.

(b) *Epist. Boiz.*

(c) M. Adam.

La discussion d'Erasme avec Hutten le brouilla avec Hermannus Buschius, qui jusques-là avoit été son ami, & qu'il avoit loué dans ses Ouvrages. Ils étoient à peu près de même âge (d) ; ils avoient étudié ensemble à De-

(d) Vie de Buschius par Burchard, p. 138. & 226.

venter. Buschius étoit très-lié avec Hutten : il prit son parti contre Erasme jusqu'à faire des Libelles contre lui (*a*), & à prêter sa plume aux ennemis d'Erasme, qui fut très-indigné de ce procédé. » Buschius, écrivoit-il à un de ses amis (*b*), est encore » plus furieux qu'Hutten ; lui que j'ai » toujours loué, que j'ai très-bien » reçu à Basle, à qui je n'ai jamais » fait que des honnêtetés, fait impri- » mer quelque chose contre moi. »

(*a*) *Epist.* 36. *L.* 30.

(*b*) *Epist.* 83. *L.* 30.

L'an 1526. Erasme fut extrêmement incommodé (*c*) : il eut de si longs & de si violens accès de gravelle dans le mois de Juillet, qu'on désespéroit presque de sa vie. Il en fut encore plus tourmenté vers la Fête de Noël ; il souffroit tant, que la mort dans un état si douloureux lui paroissoit un bien. Il se défit de ses chevaux, ne croyant pas pouvoir jamais monter à cheval. Cette même année le Cardinal Laurent Campege, que le Pape avoit envoyé en qualité de Légat en Allemagne, écrivit à Erasme les Lettres les plus pressantes pour l'engager à se rendre auprès de lui ; il promettoit de l'employer dans les grandes affaires qui faisoient l'objet de sa mission. Erasme lui fit réponse

(*c*) *Epist.* 102. *L.* 19.

le 21 Février 1526. que sa santé étoit si mauvaise, qu'il ne lui étoit pas possible de voyager, sur-tout pendant l'hiver, où il seroit obligé de s'exposer à la chaleur des poëles qui le rendoient toujours très-malade; que d'ailleurs il avoit des affaires indispensables à Basle jusqu'à la mi-Carême, parce qu'on y imprimoit quelques-uns de ses Ouvrages qui demandoient sa présence. Il finissoit par déclarer, que cependant si sa santé se rétablissoit un peu, il se mettroit volontiers en chemin pour l'aller trouver dès qu'on ne feroit plus usage des poëles.

Dans le même tems le Cardinal Wolsei (*a*) faisoit des tentatives pour l'attirer en Angleterre, en lui promettant tout ce qu'il pouvoit espérer de sa protection. Erasme l'en remercia par une Lettre datée de Basle le 24 Avril 1529. dans laquelle il assure que sa santé est si mauvaise, que le moindre changement d'air l'incommode considérablement. Il ajoute qu'on l'invitoit d'aller en Espagne, en lui faisant entendre qu'il n'y avoit aucun pays où son nom fût en plus grand honneur à la Cour, chez les Evêques & les Savans; que le Prince Ferdinand dont l'esprit & le caractere lui plaisoient

(*a*) *Epist.* 33. *L.* 21.

venter. Busc[illegible] avoit écrit plusieurs Hutten[illegible] attirer auprès de lui, en me j[illegible]es offres gracieuses ; qu'An-
(a) *Epist.* 36. L. 30. lui [illegible], Evêque de Plosco, lui avoit ne [illegible] nom du Roi & des Grands, [illegible] l'engager par de grandes promes-
(b) *Epist.* 83. L. 3 [illegible] aller passer ses derniers jours dans le Royaume de Pologne ; que plusieurs Seigneurs Polonois s'étoient joints, & lui avoient fait les mêmes sollicitations, en les accompagnant de magnifiques présens.

Il fit ses remerciemens à l'Evêque
(a) *Epist.* 40. L. 21. de Plosco le 9 Septembre 1526 (a). Il déclare, qu'il sent avec toute la reconnoissance possible les bontés du Roi & de la Reine de Pologne ; mais que sa mauvaise santé, & les disputes dans lesquelles il étoit pour lors engagé, & qui intéressoient son honneur & sa religion, ne lui permettoient pas de s'éloigner de Basle. Vers le même tems,
(b) *Epist.* 21. L. 26. le Roi Ferdinand lui offrit (b) quatre cens florins de pension pour venir à Vienne, où il n'auroit rien à faire. Il y eut l'an 1526. une Conférence
(c) *Raynaldus, an.* 1526. n. 98. *Epist.* 818. à Basle sur les matieres de Religion (c). Le Sénat de Basle pria Erasme de se rendre à cette assemblée ; mais il prétexta sa mauvaise santé pour ne pas s'y trouver. Le résultat fut, que la doc-

ne de l'Eglise Catholique y fut consacrée malgré tous les efforts d'Œcompade (*a*).

(*a*) Coleus.

Erasme avoit une consolation, au milieu des persécutions qu'il avoit à souffrir dans presque tous les pays de l'Europe de la part des Moines & des Théologiens ; c'étoient les assurances d'estime & de protection qu'il recevoit de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde. Le Chancelier Mercurin Gattinare lui donna des témoignages de la plus parfaite considération, dans la Lettre qu'il lui écrivit de Valladolid le 10 Février 1527. dans le tems précisément où Beda, Syndic de Sorbonne, employoit son crédit & ses intrigues pour le faire condamner par la Faculté de Théologie de Paris. » Je me sçais bon gré, » lui disoit le Chancelier de l'Empe» reur (*b*) de me rencontrer en quel» que chose avec un aussi grand homme » que vous. Vous m'écriviez que vous » quitteriez la vie avec moins de re» gret, si vous aviez la satisfaction » de voir avant votre mort la tran» quillité rétablie dans le monde : plût » à Dieu que je pusse avoir ce plaisir» là ! c'est ce que je désire avec le plus » d'ardeur. Si tous les Princes & les

(*b*) *Epist.* 33. *L.* 27.

» Evêques penſoient comme l'Empe-
» reur, nous n'aurions rien à déſirer
» pour le bonheur de la République
» Chrétienne; mais malheureuſement
» les choſes vont mal, parce qu'on
» ne conſulte que ſon intérêt particu-
» lier. Je ne déſeſpere pas cependant
» que bientôt l'on ne ſe concilie, &
» qu'on ne remédie aux maux qui ont
» donné occaſion à toutes ces divi-
» ſions. Quant à ce qui vous regarde,
» je ſais combien il y a d'envie dans
» le monde, & combien il y a que les
» méchans & les ignorans ne peuvent
» ſouffrir, ni les gens de bien, ni les
» Savans. Mais comme vous ne vous
» propoſez que la gloire de Dieu &
» l'utilité publique, en quoi les lan-
» gues des méchans pourroient-elles
» vous nuire, tant que vous continue-
» rez à travailler au progrès des bon-
» nes Lettres, des meilleures études &
» de la vraie piété? Plût à Dieu que
» je puſſe vous donner des preuves diſ-
» tinguées de ma bonne volonté! vous
» verriez que je parle ſincérement:
» je ferai enſorte que vous vous en ap-
» percevrez bientôt. J'ai écrit à l'Uni-
» verſité de Louvain; je vous envoie
» une copie de la Lettre. Je ſuis ſur-
» pris de la pétulance & de l'effron-

» terie de ces gens-là. Soyez tranquil-» le, ayez soin de votre santé, & écri-» vez-moi souvent. »

C'étoit apparemment à la protection du Chancelier, qu'il fut redevable de l'ordre que l'Empereur donna qu'on lui payât sa pension : on ne les payoit pas aux autres ; c'étoit une grace (*a*) qu'on devoit lui faire, sans tirer à conséquence pour les autres Pensionnaires. Ce défaut de payement l'avoit mis (*b*) dans un grand embarras. La vie étoit fort chere à Basle : d'ailleurs ses maladies continuelles exigeoient des dépenses extraordinaires (*c*) ; il ne pouvoit pas vivre à moins de six-cens florins d'or par an. Il se trouva dans la nécessité d'emprunter ; & lorsqu'il écrivoit en Brabant aux Ministres de l'Empereur, qu'il les prioit d'exécuter les ordres qu'ils avoient reçus à son sujet, ils s'en excusoient sur les grandes dépenses de la guerre. Ils lui promirent (*d*) cependant de lui payer tous les arrérages de sa pension, s'il revenoit dans le Brabant. La Princesse Gouvernante (*e*) lui fit espérer de nouvelles gratifications, s'il vouloit quitter Basle pour retourner à sa Cour. Il lui étoit dû (*f*) le 1 Septembre 1525. huit-cens florins d'or pour quatre an-

(*a*) *Epist.* 668.
(*b*) *Epist.* 13. L. 21.
(*c*) *Epist.* 783. *Epist.* 46. L. 20.
(*d*) *Epist.* 685.
(*e*) *Epist.* 732.
(*f*) *Epist.* 747.

nées de penſion, d'où il réſulte qu'elle étoit de deux-cens florins par an. Ce fut à l'occaſion de ces ordres ſi mal exécutés de l'Empereur, qu'il dit avec (a) ce ton plaiſant dont il faiſoit uſage, même dans les adverſités, & au milieu des plus grandes ſouffrances, que l'Empereur étoit mieux obéi lorſqu'il ordonnoit qu'on levât des impôts, que lorſqu'il mandoit que l'on payât.

(a) *Epiſt.* 27. L. 17.

Sigiſmond Roi de Pologne avoit témoigné dans pluſieurs occaſions qu'il avoit une eſtime ſinguliere pour Eraſme, & que ce ſeroit à ſa très-grande ſatisfaction qu'il le verroit venir dans ſon Royaume, où il lui donneroit des preuves de ſon affection. Eraſme crut que la bienſéance l'obligeoit d'en témoigner ſa reconnoiſſance à ce Prince : il lui écrivit le 16 Mai 1527. Il le félicite ſur la paſſion qu'il a de rétablir le calme dans l'Europe ; il le regarde comme le ſeul Prince capable par ſes grandes qualités de procurer un ſi grand bien : il le loue de ce qu'après la mort du Roi de Hongrie & de Boheme ſon Neveu, ſur la ſucceſſion duquel il avoit des droits, il envoya des Ambaſſadeurs aux Etats de ces deux Royaumes, pour les exhorter à

choisir pour Roi celui qu'ils croiroient être le plus capable de les rendre heureux, & les assurer qu'il n'avoit aucune prétention, parce qu'il étoit content de ce qu'il possédoit.

Sigismond lui fit une réponse très-gracieuse (*a*) qui étoit accompagnée d'un présent : il n'ose pas se flatter qu'il puisse se résoudre à venir en Pologne, après avoir refusé les avantages que tant de Princes lui offroient pour l'attirer chez eux. Erasme le remercia par une très-belle Lettre (*b*), dans laquelle il paroît qu'il est agréablement touché de l'estime d'un si grand Prince. Il fut extrêmement affligé sur la fin de l'an 1527. de la perte de son grand ami Jean Froben, qui mourut d'apoplexie. Il fit part (*c*) de sa profonde douleur à un Chartreux de ses amis. Il assure qu'il avoit crû pouvoir supporter avec constance les accidens de cette vie ; mais que la mort imprévûe de Jean Froben l'avoit consterné à un point, que rien ne pouvoit soulager la tristesse dans laquelle il étoit ; que le tems même sembloit l'augmenter ; qu'il l'aimoit encore plus pour le zele qu'il avoit pour le progrès des Belles-Letttres, que pour l'attachement qu'il avoit pour lui. Après

(*a*) *Epist.* 17. *L.* 22.

(*b*) *Epist.* 18. *L.* 23.

(*c*) *Epist.* 9. *L.* 22.

avoir fait l'éloge de sa candeur, de sa bien-faisance, de sa douceur, » Avec » quelle adresse, continue-t-il, ne cher- » choit-il pas les occasions de me fai- » re quelque présent? Je ne l'ai jamais » vû si content, que lorsque par quel- » que finesse, ou à force de priéres, » il m'avoit obligé de recevoir quel- » que chose. J'étois obligé de prendre » les plus grandes précautions, & d'a- » voir recours à toute ma Rhétorique » pour imaginer quelque raison de » l'empêcher de se fâcher lorsque je » le refusois : c'étoit-là notre dispute » continuelle. »

Froben avoit compté qu'Erasme logeroit toujours chez lui à Basle : il étoit enchanté d'avoir chez lui un ami qui lui étoit si utile, & dont la société étoit délicieuse; mais Erasme jugea qu'il seroit beaucoup plus commodément à son particulier, que sa santé s'en trouveroit mieux, & qu'il seroit plus le maître de son tems. Il sortit donc de chez Froben, au grand regret de cet excellent homme. Il ne logea que dix mois chez lui ; & pour le dédommager (a) de la dépense qu'il lui avoit causée, il l'obligea de recevoir cent cinquante florins d'or.

(a) *Epist.* 24. *L.* 20. *Epist. Botz.*

Cette séparation ne causa aucun re-

froidiſſement entr'eux. Eraſme célébra les vertus de ſon ami par deux Epitaphes, dont l'une eſt en Latin & l'autre en Grec (1). Il avoit été le Parrein de ſon ſecond fils que l'on appelloit *Joannes Eraſmius Froben* : c'eſt à lui que les Colloques ſont dédiés. Il conſerva toujours une très-grande amitié pour la famille de ſon cher compere ; c'eſt ainſi qu'il appelloit Jean Froben : il aida Jérôme Froben, l'aîné de ſes enfans, à ſoutenir l'honneur

(1) *Arida Johannis tegit hic lapis oſſa Frobeni :*
Orbe viret toto neſcia fama mori.
Moribus hanc niveis meruit, ſtudiiſque juvandis ;
Quæ nunc mœſta jacent, orba parente ſuo.
Rettulit, ornavit veterum monumenta Sophorum,
Arte, manu, curis, ære, favore, fide.
Huic vitam in cœlis date, numina juſta ; perennem :
Per nos in terris fama perennis erit.

Le ſens de l'Epigramme Grecque eſt, qu'on ne doit pas pleurer la mort d'un homme qui s'eſt rendu immortel par ſes vertus, par ſa réputation, & par les Ouvrages qu'il a communiqués au Public.

de cette célebre Imprimerie (a). L'année d'après la mort de Froben, c'est-à-dire l'an 1528. il y eut encore de nouvelles tentatives de la part de l'Angleterre pour engager Erasme à venir finir ses jours dans ce Royaume. Le Roi lui écrivit lui-même (b) pour le faire ressouvenir de ce qu'il avoit dit autrefois, qu'il avoit choisi l'Angleterre pour être l'azile de sa vieillesse. Il l'assura (c) qu'il lui feroit un si bon parti, qu'il auroit tout lieu d'être content, & qu'il regardera comme un très-grand bienfait de jouir de son agréable société, & de pouvoir avoir recours à ses bons conseils, dont il compte faire usage. » En réunissant nos » travaux, continue le Roi, l'Evan» gile de Jesus-Christ sera mieux dé» fendu. Outre le grand nombre d'a» mis que vous avez ici, je n'aurois » pas de peine à vous unir avec tout » ce qu'il y a de plus grand dans ce » Royaume. Si c'est la liberté qui fait » l'objet de vos désirs, je vous déclare » que je n'exige rien de vous, & que » vous serez le maître de vivre dans » quelque endroit du Royaume que » vous souhaiterez dans la plus gran» de liberté. Vous me trouverez tou» jours très-disposé à vous accorder

(a) *Appendix, Epist.* 27. Maittaire, t. 2. p. 11. & 31. *Epist.* 80. *L.* 19. *Epist.* 55. *L.* 31.

(b) *Epist.* 79. *L.* 19.

(c) *Epist.* 31. *L.* 27.

» tout ce qui pourra contribuer à l'a-
» grément de votre vie, & à la tran-
» quillité de vos études. Répondez
» donc promptement à nos vœux, ex-
» cellent homme. » Quoique dans l'état où étoient les affaires, Erasme, ainsi qu'il l'écrit à Morus, n'eût d'autre ressource pour être tranquille que le tombeau, il envoya cependant en Angleterre un jeune homme qui lui étoit attaché, que l'on appelloit Quirinus, afin de conférer avec ses amis, & d'examiner avec eux quel parti il convenoit qu'il prît. C'est ce qui retarda sa réponse au Roi; mais en attendant qu'il la fît, il pria Morus d'assurer le Roi de sa reconnoissance.

Ce ne fut que fort long-tems après avoir reçu la Lettre de Henri, qu'Erasme répondit à ce Prince (*a*). Il s'excusa de profiter de sa bonne volonté sur son âge, sur la foiblesse de sa santé, sur la longueur du voyage, sur le danger de voyager dans un tems où les chemins étoient remplis de voleurs, sur la fatigue que lui causoit la navigation, & sur les bruits terribles de guerre. Il ajoute, que quoiqu'il y ait encore d'autres raisons qui le détournent de ce voyage qu'il n'ose pas confier à des Lettres, il avoit envoyé

(*a*) *Epist.* 73. *L.* 20.

un de ſes Domeſtiques en Angleterre, afin d'être informé de la ſituation des choſes ; que depuis qu'il étoit parti, il avoit penſé mourir vers les Fêtes de Pâques ; que quoiqu'il fût revenu de cette maladie, ſes forces étoient beaucoup diminuées ; que ſon Domeſtique qui étoit revenu, lui avoit rapporté qu'il n'y avoit aucune ſureté dans les chemins, qu'ils étoient remplis de ſoldats, qui ne reſpectoient ni amis ni ennemis. Il finit en témoignant une très-grande ſenſibilité pour toutes les invitations gracieuſes que le Roi lui avoit faites de venir dans ſon Royaume : il rejette la cauſe du délai de ſa Lettre ſur ce qu'il avoit voulu attendre le retour de Quirinus, afin de pouvoir faire une réponſe poſitive. Cette Lettre eſt datée du 1 Juin 1528. près de dix mois après la Lettre de Henri VIII. qui avoit été écrite le 18 Septembre précédent.

Outre ces raiſons qui pouvoient être avouées publiquement, il y en avoit une ſecrette dont Eraſme n'oſoit rien dire au Roi. Il étoit pourlors queſtion de la grande affaire du Divorce de Henri VIII. avec la Reine Catherine. Le Roi n'auroit certainement pas manqué de vouloir engager Eraſme à

y

y prendre part. Il étoit trop attaché à la Reine d'Angleterre, pour approuver les odieux procédés du Roi. Il écrivit à Catherine pendant ce grand procès une Lettre (*a*) qui contenoit des motifs de consolation pour cette Princesse infortunée. Il fut très-long-tems à croire que cette affaire s'accommoderoit (*b*), & que le Roi se réconcilieroit avec la Reine. L'attachement qu'il avoit pour eux, le lui faisoit espérer : il fut trompé dans ses conjectures.

(*a*) *Epist.* 69. L. 19.

(*b*) *Epist.* 43. L. 25.

Les ennemis d'Erasme l'ont accusé de n'avoir pas agi avec candeur & sincérité dans l'affaire du divorce. » Dans » cette conjoncture délicate, dit l'un » d'eux (*c*), où les gens de bien se dé- » clarerent pour Catherine aux dépens de » de leur vie, Erasme, suivant l'Hist- » torien Sanderus, joua des deux se- » lon sa coutume, & n'inclinoit de » part ni d'autre, de peur de perdre » les bonnes graces du Roi qui étoit » enivré de sa passion. »

(*c*) Critique de Marsollier, p. 168.

On ne trouve rien dans les Ouvrages d'Erasme, qui puisse faire croire qu'il ait donné la moindre approbation à la conduite du Roi dans l'affaire du divorce. Il fit publiquement (*d*) l'éloge de l'Evêque de Rochester & de

(*d*) *Epist.* 42. L. 25.

Thomas Morus, après qu'ils eurent été mis à mort, pour n'avoir pas eu pour Henri une complaisance qu'ils ne pouvoient concilier avec leur conscience. Damien Goës écrivit à Erasme à l'occasion des mauvais discours qui se tenoient à ce sujet ; & voici (*a*) ce qu'Erasme lui répondit. » Quant à ce » que vous me mandez, que quelques-» uns ont dit à Louvain que j'étois » pour ceux qui approuvent le divorce » du Roi, & que vous seriez bien aise » de savoir ce qu'il leur faut répondre, » vous n'avez qu'à leur dire ce verset » du Psaume : Leurs dents sont des » fléches ; leur langue est une épée » tranchante. Je suis bien persuadé » qu'aucun homme grave n'a pû tenir » un pareil discours ; il n'a pû venir » que de ces bavards caustiques dont » le monde est rempli. Jamais per-» sonne ne m'a entendu approuver le » Roi ou le désapprouver ; j'ai tou-» jours témoigné que j'étois très-fâché » que ce Prince, d'ailleurs très-heu-» reux, se fût jetté dans ce labyrin-» the. Je souhaitois qu'il fût toujours » en bonne intelligence avec l'Empe-» reur, parce que je croyois que cette » union étoit nécessaire pour maintenir » la tranquillité publique. N'y auroit-

(*a*) *Epist.* 19. *L.* 27

» il pas eu de la témérité & de la fo-
» lie à moi, de décider une question
« si difficile sans en être requis, lorsque
» les plus habiles gens d'Angle-
» terre, & le Légat Apostolique Lau-
» rent Campege très-habile Jurisconsulte,
» différoient de donner leur ju-
» gement? J'aime avec raison le Roi
» d'Angleterre, ayant reçu tant de
» preuves de ses bontés, quoique de-
» puis le commencement de cette af-
» faire il ne m'ait fait aucun bien.
» Quant à la Reine, je l'aimois & je
» l'aime encore pour plusieurs raisons;
» & si je ne me trompe, je suis en cela
» d'accord avec tous les gens de bien.
» Je crois même que le Roi ne la hait
» pas. Comment aurois-je été assez
» mal conseillé pour me mêler de moi-
» même dans une affaire si odieuse, à
» laquelle je n'aurois pas voulu pren-
» dre part, quand même j'en aurois
» été prié & pressé? Aucun Prince ne
» m'a demandé mon sentiment. Il est
» bien vrai qu'il y a deux ans que deux
» Seigneurs de la Cour de l'Empe-
» reur me pressèrent pour savoir ce que
» je pensois sur cette matiere: je leur
» répondis, ce qui étoit vrai, que je
» ne l'avois jamais examinée. Ils s'en
» allerent, après m'avoir assuré que ce

» n'étoit point par ordre de l'Empe-
» reur qu'ils étoient venus chez moi.
» Depuis nul mortel ne m'a fait au-
» cune queſtion ſur cette affaire. »

Tandis qu'on le recherchoit de toutes parts, & qu'il prévoyoit qu'il ſeroit bientôt obligé de ſortir de Baſle, il reçut une Lettre de François Aſulanus, fils d'André beau-pere d'Alde Manuce, qui lui recommandoit un jeune homme de Tréviſe, & le prioit de diriger ſes études. Eraſme lui fit réponſe vers Pâques de l'an 1528.* Il lui mande, qu'il avoit toujours eu de l'averſion pour ſe mêler de l'éducation des jeunes gens; que ſon mauvais génie l'avoit engagé dans cette déſagréable occupation lorſqu'il étoit à Boulogne; mais que préſentement ſa ſanté ne lui permettoit pas de ſe donner ces ſoins, non-plus que la ſituation des affaires, qui paroiſſoient faire craindre de grands orages. Il le renvoie à ſon ami Glareanus beaucoup plus propre que lui à cette fonction. Il étoit Profeſſeur à Baſle (*a*) où il

(*a*) *Epiſt.* 13. L. 19.

* Cette Lettre n'a jamais été imprimée: M le Cardinal Paſſionei a eu la bonté de la faire copier ſur un manuſcrit de la Bibliotheque Vaticane, & de me l'envoyer.

enſeignoit avec ſuccès. Il avoit reçu dans ſa jeuneſſe la couronne Poëtique (*a*) des mains de l'Empereur Maximilien : il écrivoit très-bien ; il avoit de l'érudition, du génie ; il ſavoit bien l'Hiſtoire, la Coſmographie, la Muſique & les Mathématiques, ainſi que nous l'avons déja remarqué. (*a*) *Epiſt.* 5. L. 1.

Cette même année 1528. Eraſme eut une affaire très-déſagréable, & même humiliante pour un homme de ſon âge & de ſa réputation. Il avoit fait connoiſſance avec Henri Eppendorff, que George Duc de Saxe avoit chargé de lui porter un préſent ; c'étoient trois lingots d'argent, qui avoient été tirés des mines du Prince. Eraſme en le remerciant, parle d'Eppendorff (*b*) comme d'un jeune homme d'un caractere admirable. Le Duc George en conſéquence de l'éloge qu'Eraſme en faiſoit, lui fit une gratification (*c*) pour le mettre en état d'achever ſes études. Il alla à Fribourg, où aulieu d'étudier, il ſe livra à la débauche & à la crapule. Il y fit des eſcroqueries à un point qu'il fut obligé d'en ſortir. Il vint à Baſle ; il s'introduiſit chez Eraſme, qui n'étant point informé de cette mauvaiſe con- (*b*) *Epiſt.* 19. & 20. L. 13. (*c*) *Epiſt. Goclenio.*

duite, le prit en amitié. Il avoit une grande inclination pour les Luthériens; & voyant qu'Eraſme ne vouloit point ſe livrer au parti des Novateurs, il lui rendoit ſourdement tous les mauvais ſervices qui dépendoient de lui : il en diſoit tout le mal poſſible. Ce fut lui qui aigrit Hutten contre Eraſme, qui ayant enfin découvert les perfidies d'Eppendorff, crut devoir en donner avis au Duc George. Il manda donc à ce Prince, qu'il feroit très-bien de rappeller Eppendorff, qui faiſoit un très-mauvais uſage de ſon tems. Il lui faiſoit entendre, qu'il étoit très-livré à la faction des Evangéliſtes, c'eſt-à dire des Luthériens, que le Duc George déteſtoit.

Cette Lettre étant tombée on ne ſait point par quelle voie entre les mains d'Eppendorff, il ſe prépara à faire aſſigner Eraſme en réparation d'honneur, & à lui demander des dommages & intérêts : il le menaçoit d'en venir à des voies de fait, ſi Eraſme ne lui faiſoit pas ſatisfaction. Ses amis lui conſeillerent de s'accommoder, & ſur-tout d'éviter d'avoir un procès dans un Tribunal, où on parloit une Langue qui lui étoit inconnue, & dont les Juges livrés aux nou-

velles opinions, seroient plus favorables à son adversaire qu'à lui. Erasme consentit de voir chez lui Eppendorff en présence de Rhenanus & de Louis Berus. La Lettre qui faisoit le sujet de la querelle fut montrée. Erasme la désavoua : il prétendit qu'elle n'étoit point de son écriture, & que d'ailleurs elle n'étoit pas signée; ce qui en ôtoit toute l'autorité. Ces raisons ne firent aucune impression sur Eppendorff; & comme il se sentoit fort ému, il demanda jusqu'au lendemain pour donner les conditions auxquelles il consentoit d'oublier ce qui s'étoit passé. Effectivement le lendemain il apporta à Rhenanus un écrit qui fut communiqué à Erasme, dans lequel il disoit, 1°. Qu'Erasme l'ayant perdu d'honneur par une Lettre écrite à un Prince qui avoit sur lui droit de vie & de mort, & par d'autres Lettres écrites à divers particuliers, il étoit nécessaire qu'il rétablît sa réputation; ce qui ne pouvoit se faire convenablement que par une Epître Dédicatoire qu'il lui addresseroit, & dans laquelle il lui feroit des réparations sur tout le mal qu'il avoit dit contre lui.

2°. Qu'Erasme écriroit au Duc George une Lettre qui pût être lûe à

ſa Cour, dans laquelle il ſe rétracteroit. Eppendorff exigeoit que cette Lettre lui ſeroit montrée, afin qu'il examinât ſi par des expreſſions indirectes, Eraſme ne lui faiſoit pas plus de mal que de bien.

3°. Il demandoit qu'Eraſme fût condamné à cent ducats d'amende pour les pauvres de Fribourg, & à deux-cens pour ceux de Strasbourg, dont la diſtribution ſeroit faite par Eppendorff ſuivant ſa volonté. Cet écrit finiſſoit par ces termes : » Si Eraſme refuſe ces conditions, qu'il ſache que » j'aime mieux m'expoſer à perdre la » vie que la réputation. »

Eraſme répondit à ce mémoire, qu'il ne croyoit point avoir écrit la Lettre dont Eppendorff ſe plaignoit; qu'il ſe ſouvenoit ſeulement d'avoir mandé au Duc George, qu'il feroit bien de donner un emploi honnête à Eppendorff, pour le tirer de l'oiſiveté dans laquelle il vivoit. Quant à l'Epître Dédicatoire, qu'il ne ſe feroit pas de peine d'en faire une à Eppendorff, s'il ſe réconcilioit ſincérement avec lui; qu'il lui accorderoit même des choſes plus importantes, s'il pouvoit compter ſur ſon amitié. Il promettoit d'écrire au Duc

George. Quant à l'amende pour les pauvres, Eraſme diſoit qu'il prétendoit être le maître de ſes aumônes, & qu'il les feroit quand Dieu lui en inſpireroit la penſée.

Le mémoire d'Eppendorff & la réponſe d'Eraſme furent mis entre les mains de Rhenanus & d'Amerbac, qui avoient été nommés arbitres de cette diſcution. Ils déciderent qu'Eraſme accorderoit l'Epître Dédicatoire ; qu'il écriroit au Duc George ; qu'il donneroit vingt florins, qui ſeroient diſtribués aux pauvres par les arbitres, ſans que cette aumône tirât à conſéquence ; que la réconciliation ſeroit ſincere, & qu'Eppendorff ſupprimeroit ce qu'il avoit écrit contre Eraſme. Cette ſentence arbitrale eſt datée du 3 Février 1528.

Les deux partis l'approuverent & la ſignerent (*a*) : ils burent dans le même gobelet, & rompirent entr'eux un morceau de pain ; ils ſe donnerent la main. Il y eut un grand repas de réconciliation. Eppendorff prêt à ſortir de Baſle vouloit avoir la Lettre pour le Duc George ; Eraſme la promit ainſi que l'Epître Dédicatoire. L'accommodement paroiſſoit preſque conſommé, lorſqu'Eraſme apprit qu'Eppen-

(*a*) *Epiſt.* 46. L. 30.

dorff disoit publiquement, qu'il avoit obligé Erasme de se soumettre à des conditions que lui Eppendorff n'auroit pas voulu accepter pour trois mille écus : il envoya un de ses domestiques répandre le bruit, qu'Erasme avoit été condamné à Basle à l'amende, & à écrire contre lui-même.

Erasme informé de ce qui se disoit, fit un Ouvrage (1) pour se justifier. Il y prétend que s'il a accepté les conditions dictées par les arbitres, c'étoit pour le bien de la paix ; qu'il n'étoit point convenu que la Lettre qu'on lui reprochoit fût de lui ; qu'il se pourroit faire qu'elle eût été supposée, ou du moins altérée ; que le Duc George avoit lui-même écrit à Eppendorff que dans la Lettre qu'Erasme lui avoit écrite, il n'y avoit point ces phrases injurieuses dont se plaignoit Eppendorff.

Comme il ne cessoit de mal parler d'Erasme, celui-ci ne crut plus être obligé de remplir la condition de l'Epître Dédicatoire. Les amis d'Eppendorff crierent à la perfidie : Erasme répondit que la conduite de

(1) *Utilis admonitio adversùs mendacium & obtrectatorem.*

son adversaire le justifioit assez ; que cependant il étoit dans l'intention de donner cette Epître Dédicatoire, dont le tems n'avoit pas été fixé ; mais que ce seroit quand Eppendorff cesseroit de mal parler de lui. C'est ainsi que se termina cette prétendue réconciliation. Eppendorff fit imprimer quelque tems après un Livre en réponse à celui d'Erasme (1) : c'est dans cet Ouvrage que la batardise semble avoir été reprochée pour la premiere fois à Erasme (*a*).

(*a*) Baile note *a*, vie d'Erasme.

Le Duc George ne rendit point ses bonnes graces à Eppendorff : il manda à Erasme (*b*) qu'il ne vouloit plus voir cet avanturier ; & il lui conseilla de ne point se commettre avec un tel personnage.

(*b*) *Epist.* 349. *Append.*

Cependant Erasme se trouvoit pour-lors dans un très-grand embarras. La faveur que le Luthéranisme trouvoit à Basle, lui en avoit rendu le séjour peu agréable (*c*) ; il vouloit absolument en sortir. Les Novateurs le mépriſoient, comme un homme qui n'avoit pas le courage de se déclarer pour la vérité.

(*c*) *Epist. Goclenio.*

(1) *Ad D. Erasmi Roterodami libellum, cui titulus : adversùs mendacium & obtrectationem utilis admonitio.*

Les Catholiques d'un autre côté lui reprochoient de rester dans une Ville, qui prenoit publiquement le parti des nouvelles opinions. Dans ces peines d'esprit, il écrivit à Goclenius, Professeur à Louvain, son intime ami (1) : » Si j'avois » connu le génie & la perfidie des Allemands, j'aurois mieux aimé aller » chez les Turcs que de venir ici. Mon » parti est pris de me retirer de Basle. » Je suis invité d'aller en France ; on » m'y souhaite avec passion : on me » fait les plus belles promesses pour » m'y attirer ; mais je crains que le » Printems ne soit affreux pour les » François, tant l'esprit de l'Empereur » est irrité. Le Pape me favorise, aussi» bien que tous ceux qui ont le plus » de crédit sur son esprit ; mais je crains » d'être obligé d'entrer dans des dis» putes de controverse : d'ailleurs je » ne vois pas trop que je puisse être en » sureté dans un Pays où regne Aléan» dre mon ennemi caché. Je désire» rois aller à Padoue ou à Venise ; » mais on me feroit venir à Rome. Je

(1) M. le Clerc place mal-à-propos cette Lettre l'an 1525. puisqu'il y est parlé de la discussion avec Eppendorff, qui est certainement de l'an 1528. *Bib. choisie, t. 6. p. 146.*

» resterai encore ici environ huit jours, » & ensuite je prendrai mon parti. »

Erasme écrivoit cette Lettre dans le tems que Charles V. & François I. s'insultoient publiquement par des écrits indignes de la Majesté de si grands Princes (*a*), & vouloient faire croire qu'ils avoient le dessein de finir leur querelle corps à corps par un combat singulier.

(*a*) V. Rapin Thoiras, t. 5. p. 253.

La révolution qui arriva à Basle dans le mois de Fevrier, obligea enfin Erasme d'en sortir. Il y avoit déja longtems que la nouvelle Religion y avoit fait de grands progrès, lorsque le 8 Février 1529. (*b*) les Luthériens assemblés dans l'Eglise des Jacobins députerent au Sénat, pour demander que les Sénateurs zélés pour la Religion Catholique fussent dépossés. Les Mutins s'étoient emparés des Places publiquesde la Ville, sans néanmoins être armés. Le Sénat répondit qu'il consentoit que les Sénateurs dont on étoit mécontent, n'assistassent point aux délibérations dans lesquelles il seroit question de Religion. Cette réponse n'ayant point satisfait les mécontens, le Peuple qui étoit dans leur intérêt, prit le dessein de changer le Gouvernement; il s'arma, &

(*b*) *Annales Sculteti. Hist. Liter. Ref.* p. 135. Sleidan, l. 6.

s'empara des Tours & des Portes. Le lendemain quelques-uns des mécontens à qui le soin de la patrouille avoit été commis, entrerent dans la principale Eglise, renverserent les Images & les figures des Saints; ce qui ayant été sçû dans la Ville, on vit aussitôt accourir trois-cens hommes armés, qui briserent les Statues, Figures & Images qui avoient été épargnées: ils allerent en faire autant dans les autres Eglises. En même-tems douze des Sénateurs les plus zélés pour la Religion Catholique furent dépossés; & il parut un Décret, portant que la Messe seroit abolie, & que l'on ne souffriroit plus d'Images dans les Eglises de Basle & dans le ressort. Il fut de plus ordonné, qu'à l'avenir lorsqu'il s'agiroit de la Religion, ou de quelque affaire très-considérable, le Sénat seroit obligé d'admettre à ses délibérations deux-cens soixante Citoyens.

Le 10 Février, qui cette année étoit le jour des Cendres, les Statues furent distribuées aux pauvres, afin qu'ils en fissent du feu. Cette distribution ayant causé quelque tumulte, il fut réglé qu'on les bruleroit publiquement; ce qui fut exécuté dans neuf buchers devant la principale Eglise.

Le 12 Février deux-cens ſoixante Bourgeois furent aſſociés au Sénat; le 13. la Ville approuva ſans aucun tumulte tout ce qui venoit d'être fait. Cette révolution (*a*) ſe fit ſans qu'il y eût du ſang répandu, ni aucune maiſon pillée. Un des principaux Magiſtrats (*b*) jugea à propos de ſe ſauver la nuit; c'étoit celui qui avoit le plus à craindre, parce que c'étoit lui qui avoit témoigné un plus grand zéle contre les progrès de la nouvelle Religion. Ses ennemis ne le menaçoient pas moins que de le pendre dans la place publique.

(*a*) *Epiſt.* 6. L. 22.

(*b*) *Epiſt.* 13. L. 24.

Pour lors Eraſme réſolut très-ſérieuſement de ſortir de Baſle ſecrettement; mais il étoit embarraſſé du choix de ſa retraite. Il exprime l'état critique de ſa ſituation dans une Lettre écrite au Cardinal de Trente le 24 du mois de Février 1529. » Votre prudence, lui dit-» il, peut bien conjecturer dans quel état » je me trouve. Ce n'eſt pas que j'aye » à craindre de la Magiſtrature; mais » il y a d'ailleurs tant de populace dans » cette Ville, j'y ai pluſieurs ennemis. Il » eſt vrai que j'y ai auſſi quelques amis; » mais leur crédit eſt bien peu conſidé-» rable dans ces circonſtances-ci. Je » voudrois bien que mes amis puſſent

» me procurer une Lettre du Roi Ferdinand, qui m'appelleroit auprès » de lui; comme s'il vouloit m'employer à son service; j'espére que » moyennant cela il me seroit plus facile de sortir d'ici. Il n'y a point de » Ville que j'aimasse autant que Spire; » mais je crains que ma mauvaise santé » ne puisse pas s'accommoder d'un endroit si tumultueux, & où il y a tant » de Princes. Fribourg n'est pas loin » d'ici; mais c'est une petite Ville dont » le Peuple est fort superstitieux. Il y a » déja long-tems que je ne puis pas manger de poisson sans mettre ma santé » en grand danger; & quoique j'aye » une permission du Pape de manger » gras les jours maigres, le petit Peuple ne laisseroit pas de se scandaliser » & de crier, lorsqu'il sauroit que je » n'observe pas la loi du maigre, quelque bonne raison que j'en aye. »

Lorsqu'il souhaitoit d'avoir une Lettre du Roi Ferdinand, (a) ce n'est pas qu'il voulût aller à Vienne: la longueur du voyage & sa mauvaise santé l'en détournoient; mais il ne cherchoit qu'un prétexte, pour imposer à ceux qui auroient voulu le forcer de rester à Fribourg. Il eut quelque dessein d'aller s'établir à Besançon: il y

(a) *Epist.* 37. *L.* 19.

envoya quelqu'un de confiance, qu'il chargea de s'informer des amis qu'il y avoit s'il convenoit qu'il s'y fixât ; ils lui conseillerent de choisir un autre endroit pour plusieurs raisons, dont la principale étoit (*a*) qu'il y avoit pour lors de la division entre le Clergé & la Magistrature. On soupçonnoit dans Basle qu'il en vouloit sortir ; & l'on en étoit très-fâché : cependant sa résolution étoit prise ; & il se détermina enfin à donner la préférence à la Ville de Fribourg en Brisgau. Il y avoit dans cette Ville un homme d'un rare mérite, qui depuis très-long-tems lui étoit fort attaché ; c'étoit Udalric Zasius, un des plus célébres Jurisconsultes de son siécle. Il joignoit (*b*) à une profonde connoissance du Droit beaucoup de littérature. C'étoit la candeur même (*c*) & l'ami le plus généreux. Il y avoit long tems qu'il vivoit avec Erasme dans la plus grande union, & qu'il avoit pour lui une estime singuliere. Dès l'an 1515. il avoit le plus grand désir de voir Erasme. Cette année, mariant une de ses filles, il lui écrivit (*d*) pour le prier de venir aux nôces : il lui offroit sa maison, & de payer les frais du voyage ; & il l'assuroit que l'Université seroit comblée

(*a*) *Epist.* 105. L. 20.

(*b*) *Epist.* 39. L. 3.

(*c*) *Epist.* 10. L. 24. *Epist.* 9. L. 25.

(*d*) *Epist.* 33. *Append.*

de joie si elle pouvoit le voir. Les affaires d'Erasme (a) ne lui ayant pas permis de satisfaire aux empressemens de Zasius, celui-ci le sollicita encore très-vivement de venir à Fribourg l'année suivante; il lui déclare (b) qu'il y est si désiré, que l'on ne manqueroit pas d'écrire sur les Registres de l'Université qu'Erasme étoit venu à Fribourg, s'il vouloit avoir cette complaisance. Il céda enfin à ses empressemens; & Zasius en fut si enchanté, qu'il disoit (c) qu'il n'avoit plus de regret à la vie depuis qu'il avoit vû Erasme.

(a) *Epist.* 35.

(b) *Epist.* 44. L. 2.

(c) *Epist.* 38. L. 3.

Cependant avant de se fixer dans Fribourg, il voulut examiner par lui-même si le séjour lui en convenoit. Il y fit deux courts voyages (d) dans les mois de Février & de Mars de l'an 1529. Ce fut apparemment dans un de ces deux voyages, qu'il eut cette gracieuse réception dont il est parlé dans une Lettre de François Falaix (e). Les Magistrats, la Noblesse, l'Université allerent au devant de lui, lui firent les complimens les plus flatteurs, l'appellant l'appui & le protecteur des Etudes. Les Magistrats lui firent présent d'un gobelet de vermeil travaillé avec beaucoup d'art. Le Collège lui donna

(d) *Epist.* 1014. & 1034.

(e) *Crenii Animad. part.* 4. *p.* 120.

une ceinture dorée, qui ne cédoit en rien au gobelet ; & lorſqu'il ſortit de Fribourg, quelques Gentilshommes l'accompagnerent juſqu'aux portes de Baſle : il avoit été défrayé de toute ſa dépenſe. Ce petit ſéjour de Fribourg le détermina à donner la préférence à cette Ville. Rhenanus a prétendu (*a*) que Bernard de Gles, Cardinal de Trente, avoit contribué à lui faire choiſir cette Ville qui étoit de la domination du Roi Ferdinand, dont l'Evêque de Trente protecteur d'Eraſme étoit Chancelier. Si ce fut avec beaucoup de peine (*b*) que les honnêtes gens, même ceux dont il n'approuvoit pas les dogmes, le virent dans la réſolution d'abandonner Baſle, il en eut auſſi beaucoup de regret ; & il le témoigna publiquement (*c*) par quatre Vers qu'il fit lorſqu'il en ſortit (1), dans leſquels il déclare qu'il y a paſſé fort agréablement le tems qu'il

(*a*) *Epiſt. Rhenani.* M. Adam.

(*b*) *Epiſt.* 21. L. 26.

(*c*) *Epiſt.* 10. L. 24. M. Adam.

(1) *Jam, Baſilea, vale, quâ non Urbs altera multis*
Annis exhibuit gratius hoſpitium.
Hinc precor omnia læta tibi ; ſimul illud, Eraſmo
Hoſpes uti ne unquam triſtior adveniat.

y a demeuré, & fait des vœux pour cette Ville. Il étoit encore à Basle, lorsqu'il arriva cette avanture dont il fut témoin (a), & qui a quelque rapport à ce que l'on vit autrefois à Jérusalem avant la prise de cette Ville par les Romains. Un Anabaptiste parcourut tous les quartiers de la Ville pendant plusieurs jours, en criant: » Faites pénitence, la colere de Dieu » vous menace. » Il alla dans l'Eglise Cathédrale, où il se répandit en invectives contre les vices des Chanoines. Il entra aussi dans les Eglises des Luthériens, qu'il traita encore plus durement; il les appella des assassins d'ames. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il falloit faire pour appaiser la colere de Dieu, il le regarda de travers, en lui répondant: » Pharisien, » pourquoi me tentez-vous? L'Esprit » ne m'a pas ordonné d'en dire da» vantage. » Il avoit déja fait la même chose à Montbéliard; ce qui l'avoit fait mettre en prison pendant trois mois. Les Magistrats de Basle jugerent à propos de le faire enfermer. Lorsqu'on le menoit en prison, il crioit toujours malgré les menaces de ceux qui l'y traînoient, faites pénitence. Après qu'il eut été quelque tems dans la prison,

(a) *Epist.* 13. L. 23.

on l'en tira, à condition qu'il sortiroit de Basle, & qu'il ne rentreroit point dans le pays. Il alla à Lucerne, où il fut traité avec plus de rigueur: il y fut condamné à être brulé; ce qui fut exécuté. Erasme avoit compté être à Fribourg à Pâques (*a*); mais un rhume accompagné de fiévre & d'oppression le surprit au milieu du mois de Mars, & l'empêcha de se mettre en chemin aussitôt qu'il auroit voulu. D'ailleurs il vouloit voir avant son départ Jérôme Froben, qui étoit allé à Francfort, & qui pouvoit lui apporter des Lettres, ou de la Cour de Brabant, ou de la Diette de Spire, qui l'auroient pû obliger de changer sa marche.

(*a*) *Epist.* 38. *L.* 19.

Tandis qu'il étoit à Basle, plusieurs Curieux se rendirent dans cette Ville, pour y voir un homme dont la réputation faisoit un si grand bruit dans l'Europe. Pierre Duchâtel fut de ce nombre. Il étoit pour lors fort jeune. Erasme ayant apperçû en lui de très-grandes dispositions à faire des progrès dans les Sciences (*b*) le plaça chez Froben où il corrigeoit les épreuves; il y resta jusqu'à ce qu'Erasme sortit de Basle. Il conserva toujours de la reconnoissance (*c*) pour

(*b*) Gallandius. Basle.

(*c*) *Epist.* 24. *L.* 26. *Epist.* 13. *L.* 27.

les procédés qu'Eraſme avoit eus pour lui, ainſi qu'on peut en juger par une Lettre d'Eraſme, qui l'invite de venir à Fribourg manger un poulet avec lui, & qui le remercie des perdrix qu'il lui a envoyées. Il lui annonce qu'il eſt ſur le point de faire une grande fortune; & ce préſage fut accompli : car Duchâtel fut ſucceſſivement Evêque de Mâcon, de Tulle & d'Orléans, & fut élevé à la dignité de Grand-Aumônier de France. On a prétendu que Calvin avoit été un de ceux, que la curioſité avoit engagés à aller à Baſle pour voir Eraſme; qu'il lui avoit été préſenté par Bucer, & qu'après s'être entretenu ſur les matieres de Religion, Eraſme étonné des paradoxes de Calvin avoit dit : » (*a*) Je » vois une grande peſte s'élever dans » l'Egliſe contre l'Egliſe. » Mais comme ce fait n'a pour garant que Florimond de Rémond, il eſt très-permis d'en douter, auſſi-bien que d'un conte fait par Boiſſard au ſujet d'Eraſme.

(*a*) Baile, art. Calvin, note *a a*.

Il prétend que pendant ſon ſéjour à Baſle, Eraſme fut fait Recteur de l'Univerſité. M. Dupin l'a répeté d'après Boiſſard, qui ajoute que Hugue Babelus qui avoit été ſon Précepteur, & avoit été lié avec Eraſme, lui avoit

appris qu'Eraſme pendant ſon Rectorat avoit voulu réprimer l'inſolence des Ecoliers ; que n'y ayant pas réuſſi, il s'étoit mis dans une ſi grande colere, qu'il avoit brûlé une partie des priviléges de l'Univerſité.

Ces faits m'ayant paru très-peu vrai-ſemblables, malgré l'autorité de Boiſſard & le prétendu rapport de Babelus, j'ai conſulté deux hommes illuſtres, à qui tout ce qui regarde l'Univerſité de Baſle eſt très-connu. Le premier eſt le célébre M. Schephlin, dont le nom eſt connu ſi avantageuſement de tous ceux qui ne ſont pas étrangers dans la République des Lettres : il ma mandé que le récit de Boiſſard ne méritoit aucune créance ; 1°. qu'Eraſme n'avoit jamais été Recteur de l'Univerſité de Baſle ; 2°. que les priviléges de l'Univerſité exiſtoient encore en original ; que M. Iſelin les avoit copiés & fait imprimer dans ſon Edition de la Chronique de Suiſſe, écrite en Allemand par Tſchuddi.

M. Bect, Docteur & Profeſſeur en Théologie, & premier Bibliothécaire de Baſle, entre encore dans un plus grand détail dans une réponſe à M. Falconet, ſi célebre par ſon érudition, par ſa bienfaiſance, & par le zele qu'il

a pour le progrès des sciences. Il voulut bien écrire à Basle en conséquence d'un entretien que j'avois eu avec lui : il s'adressa à M. le Professeur Brouiker, qui mourut peu de tems après avoir reçu sa Lettre ; mais en mourant il la remit entre les mains de M. Bect son Collegue, qui écrivit à M. Falconet, qu'il avoit consulté tous les Savans du Pays qui avoient fait une étude particuliere de l'Histoire Littéraire de Basle, & qu'ils s'accordoient tous sur ces trois points ; 1°. Qu'Erasme n'avoit jamais été Recteur de l'Université de Basle ; 2°. Que les priviléges de l'Université n'avoient point été déchirés ni brulés ; 3°. Que l'Académie en possedoit encore les originaux dans ses Archives.

Mais avant que nous parlions de ce que fit Erasme à Fribourg, nous entrerons dans le détail des Ouvrages qu'il fit paroître tandis qu'il résidoit à Basle ; nous verrons ensuite quelle part il a eue à l'Histoire du Luthéranisme, puisque ce sont les persécutions qu'il eut à souffrir à l'occasion de la révolution de Religion, qui le déterminerent à quitter Basle pour aller à Fribourg.

Il n'y eut point d'année tant qu'il demeura

demeura à Basle, qu'il ne donnât au Public plusieurs Livres, parmi lesquels il y en a de fort importans. Il n'y avoit pas long-tems qu'il y étoit, lorsqu'il dédia son Saint Hilaire à Jean Carondelet, Archevêque de Palerme : l'Epître Dédicatoire est datée du 5 Janvier 1522. Il avoit d'abord eu le dessein (a) de dédier l'Edition de ce Pere au Roi François I. mais ses amis l'en détournerent, sans doute par la raison qu'étant Sujet & Conseiller de l'Empereur, il ne lui convenoit pas d'avoir des liaisons avec un Prince qui étoit engagé dans une guerre terrible avec l'Empereur son Maître. Il assure (b) l'Archevêque de Palerme dans cette Epître Dédicatoire, que l'Edition de Saint Hilaire lui a encore donné plus de peine, que ce qu'il avoit déja fait paroître de Saint Jérôme, dont nous aurons bientôt occasion de parler, parce que le texte de Saint Hilaire étoit plus corrompu, & sa phrase plus difficile. Il prétend qu'il n'y a aucun Auteur, sur le texte duquel les Copistes ayent plus abusé de leur témérité ; qu'elle avoit été jusqu'à ajouter des préfaces, des fins, des phrases entiéres au milieu d'une page, & quelquefois jusqu'à vingt ou trente lignes

(a) *Epist.* 321. *Append.*

(b) *Epist.* 8. *L.* 28.

de suite : il soutient que lorsqu'ils ont trouvé des opinions différentes de celles qui sont reçues, ils n'ont pas craint d'y faire des changemens ; il assure en avoir découvert plus de vingt exemples. Il en cite un tiré du dixiéme Livre de la Trinité, où le Saint Docteur paroît avoir crû que le corps & l'ame de Jesus-Christ n'étoient pas susceptibles de douleur ; ce que le Copiste a corrigé par une parenthese. Il déclare avoir trouvé plus de trente de ces corrections. Il soutient que cette hardiesse ne peut se justifier ; que les Copistes auroient bien mieux fait de suivre l'exemple de Pierre Lombard, qui au lieu d'altérer le texte des Peres, se contente de joindre quelque scholie, où il précautionne le Lecteur contre l'inexactitude des passages qu'il emploie. Il invective ensuite contre les Théologiens, qui agitent une infinité de questions d'une curiosité dangereuse, tandis qu'ils feroient bien mieux de travailler à guérir leurs ames de l'envie, la haine & l'orgueil. » Vous » ne serez pas damné, dit-il, si vous » ignorez si le Saint-Esprit a un prin» cipe ou deux ; mais vous le serez » certainement, si vous ne tâchez d'a» voir les fruits du Saint-Esprit. L'Eru-

» dition Théologique consiste à ne dé-
» finir que ce que les Ecritures nous en-
» seignent. La foi consistoit autrefois,
» plus dans la bonne vie, que dans la
» profession des articles; la nécessité a
» obligé d'en faire. On n'en fit d'a-
» bord que fort peu. La méchanceté
» des Hérétiques obligea les Ortho-
» doxes d'examiner avec plus d'atten-
» tion les Ecritures; leur opiniâtreté
» engagea les Conciles à faire des Ca-
» nons. Le Symbole de la foi com-
» mença à être plutôt dans les écrits
» que dans les esprits. Il y avoit presque
» autant de Confessions de foi, qu'il y
» avoit d'hommes. Les articles aug-
» menterent, & la sincérité diminua.
» Les disputes s'échaufferent; la cha-
» rité se refroidit. La doctrine de Je-
» sus-Christ qui ne connoissoit pas les
» disputes de mots, commença à dé-
» pendre des secours de la Philo-
» sophie. C'étoit-là le premier dégré
» des maux de l'Eglise. L'autorité des
» Empereurs qui prirent part à toutes
» les disputes, n'avança pas beaucoup
» la pureté de la Foi. Enfin on en vint
» à des disputes sophistiques; & il en
» est sorti des milliers d'articles. On
» eut recours aux menaces & à la
» force pour obliger de croire, sans

de suite : il soutient qu'il n'y a que ce qui trouvé des opin[illegible] qui puisse être agréables qui sont r[illegible] Christ..... Pour nous, d'y faire d[illegible]dis que S. Hilaire, nous avoir d[illegible] appeller le Saint-Esprit vrai ples. [illegible]eu procédant du Pere & du Fils; vr[illegible]ce que les Anciens pendant long-» tems n'ont pas eu la hardiesse de » décider. Les premiers progrès de » l'Eglise ont plutôt été dans la pu-» reté de la vie, que dans l'exacte » connoissance de la Divinité. Elle » n'a jamais tant perdu, que lorsqu'elle » a paru gagner du côté de l'érudi-» tion Philosophique & des richesses » de ce monde : non pas que les ri-» chesses soient mauvaises en soi; mais » c'est qu'elles occupent trop les hom-» mes. L'érudition n'est pas mauvaise; » mais c'est ordinairement une cause » de factions & de disputes. »

Se laissant ensuite entraîner par un excès de tolérance, il entreprend de justifier en quelque sorte les Ariens. » Leur Dogme, dit il, étoit soutenu » par plusieurs grands Auteurs. Ils » avoient pour eux quelques passages » de l'Ecriture en apparence, & des » raisons qui avoient de la vrai-sem-» blance : l'Empereur étoit de ce parti, » qui étoit suivi d'un très-grand nom-

enſorte qu'il auroit fallu en ſi c'étoit le nombre qui dût l'emporter. Enfin la diſpute des choſes fort éloignées ...elligence de l'eſprit humain. »

...ette Préface, dans laquelle on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de choſes indiſcrettes & hazardées, cauſa du ſcandale, & augmenta le nombre des ennemis d'Eraſme. Elle fut condamnée à Rome : la Sorbonne en reprit pluſieurs propoſitions ; les Bénédictins en ont fait une critique ſévere dans la Préface de leur Edition de S. Hilaire, dans laquelle ils conviennent cependant que l'Edition d'Eraſme a ſon mérite, & que Miræus qui en a donné une, fait un grand éloge de celle d'Eraſme.

Deux articles ſur-tout offenſerent les Théologiens : la juſtification des Ariens; & cette propoſition : *nous oſons appeller le Saint-Eſprit vrai Dieu.* Nous verrons ailleurs comment il a répondu au reproche qu'on lui faiſoit de favoriſer l'Arianiſme ; quant à ce qu'il avoit dit du Saint-Eſprit, il s'imagina (*a*) pouvoir juſtifier la hardieſſe de ſes expreſſions par les paroles que l'Egliſe emploie dans le Sacrifice de la Meſſe, lorſqu'elle dit : *Nous*

(*a*) *Reſpondeo ad notas Beldaïcas.*

oſons dire Nôtre-Pere. Mais il eſt bien aiſé de s'appercevoir, combien cette réponſe eſt peu ſolide. Eraſme ſemble accuſer de témérité ceux qui appelloient le Saint-Eſprit vrai Dieu; au lieu que les termes dont l'Egliſe ſe ſert, ſont un Acte d'humilité, à peu-près équivalent à celui du Centurion dans l'Evangile.

Eraſme qui conſervoit toujours une grande vénération pour le Roi François I. crut devoir lui faire préſent de ſon Saint Hilaire. Le Roi fit donner trente écus (*a*) à celui qui le lui apporta; mais Eraſme n'eut qu'un compliment pour remerciement.

(*a*) *Epiſt. Botz.*

Peu de jours après qu'il eut fini ſa Préface de Saint Hilaire, il dédia à l'Empereur Charles V. ſa Paraphraſe ſur S. Mathieu: l'Epître Dédicatoire eſt du 13 Janvier 1522. Il nous y apprend (*b*) que le Cardinal de Sion, après avoir vû les Paraphraſes qu'il avoit faites des Epîtres des Apôtres, l'avoit exhorté à entreprendre le même travail ſur S. Mathieu; que la difficulté de l'ouvrage lui avoit fait faire pluſieurs objections; mais qu'il n'avoit pas pû réſiſter à l'autorité de ce Prélat. Il finit ſon Epître Dédicatoire par faire reſſouvenir l'Empereur, qui

(*b*) *Epiſt. 67. L. 29.*

étoit pour lors engagé dans une très-grande guerre avec le Roi de France, qu'il n'y a point de guerre, ni si juste ni si modérée qu'elle soit, qui n'occasionne une infinité de crimes & de malheurs, & que la plus grande partie des maux que les guerres entraînent nécessairement avec elles, retombent sur ceux qui ne les ont pas mérités.

Erasme ne fut que deux mois à faire cette Paraphrase (*a*). Il mit à la tête un Avertissement, dans lequel il prouve que l'Ecriture sainte devant être à l'usage de tous les hommes, il seroit à souhaiter qu'elle fût traduite en toutes Langues. (*a*) *Epist.* 650. *Epist.* 6. L. 23.

La Paraphrase sur S. Mathieu fut très-bien reçue à la Cour de l'Empereur. Jean Glapion Cordelier & Confesseur de Charles V. la lui présenta dans sa Chapelle en présence de plusieurs Seigneurs. Charles en prit occasion de faire l'éloge d'Erasme : il dit que ce n'étoit pas le premier Livre qu'il lui eût dédié ; qu'il avoit fait pour lui le Prince Chrétien ; qu'il avoit fait le Panégyrique du Roi son Pere ; enfin il déclara publiquement que ce présent lui étoit agréable. Il ne se contenta pas même de le dire ; il écrivit à ce sujet des Lettres très gra-

cieuſes & très-honorables à Eraſme. Ceux qui avoient le plus de crédit à la Cour de l'Empereur (*a*) lui firent part de la ſatisfaction que ce Prince avoit fait paroître, & entr'autres ſon Confeſſeur, le Chancelier Gattinare & l'Archevêque de Palerne. Ils lui manderent en même-tems, que quoique l'on ôtât ou que l'on retranchât la plûpart des penſions, non-ſeulement on ne toucheroit pas à la ſienne, Mais qu'il pouvoit ſe flatter de quelque grande récompenſe de la part de la Cour. Cette Paraphraſe ayant été traduite en Italien, fut condamnée à Rome (*b*). Nous dirons un mot des autres Paraphraſes, afin de ne point ſéparer ce qui regarde un même ſujet.

(*a*) *Epiſt.* 33. L. 20.

(*b*) Poſſevin.

La Paraphraſe ſur Saint Marc (*c*) eſt dédiée au Roi François I. & l'Epître Dédicatoire eſt datée du 1 Décembre 1523. Eraſme ſe flattoit pour lors que bientôt la paix ſeroit rétablie dans l'Europe : il fait des vœux pour voir promptement un ſi grand bien ; & pour faire prendre au Roi des ſentimens pacifiques, il s'étend beaucoup ſur les malheurs que la guerre entraine toujours avec elle. Il ſouhaite que la tranquillité régne dans tous les Pays Chrétiens, & ſur-tout en France,

(*c*) *Epiſt.* 69. L. 29.

qu'il regarde comme le Pays de l'Europe qui jusqu'alors a été le plus religieux & le plus floriſſant. La Paraphraſe ſur Saint Luc avoit été faite (a) quelque tems avant cette derniere; elle eſt dédiée au Roi Henri VIII. par une Lettre datée du 23 Août 1523. La Paraphraſe ſur l'Evangile de Saint Jean eſt dédiée (b) au Prince Ferdinand, frere de l'Empereur, par une Lettre datée du 5 Janvier 1523. Eraſme y avança une propoſition, qui dans la ſuite fut relevée par le Syndic Beda, & par la Sorbonne : il y prétendit, que quoique dans tous les ſiécles l'Evangile ait été honoré, cependant depuis quatre-cens ans il y avoit moins de zéle chez la plûpart des hommes. S'il n'a voulu parler que du relâchement dans la diſcipline & dans les mœurs, c'eſt une vérité conſtante, qui a depuis été répétée par nos plus grands Docteurs; il ſuffit de nommer M. Boſſuet & M. Fleuri. C'étoit le Cardinal de Mayence & l'Evêque de Rocheſter (c) qui avoient engagé Eraſme à faire la Paraphraſe ſur Saint Jean; & ils l'en avoient d'autant plus preſſé, qu'ils eſpéroient que cet Ouvrage ſerviroit de Commentaire à celui de tous les Evangiles qu'ils regar-

(a) *Epiſt.* 70. *L.* 19.

(b) *Epiſt.* 71. *L.* 29.

(c) *Epiſt.* 42. *L.* 20.

doient comme le plus difficile. Le Prince Ferdinand ayant ſçu par Eraſme lui-même qu'il vouloit lui dédier cette Paraphraſe, lui écrivit que ce préſent (*a*) lui ſeroit très-agréable ; & après l'avoir reçu, il lui fit une gratification de cent florins (*b*). Eraſme rapporte dans un de ſes Ouvrages (*c*) qu'un Cordelier qui liſoit la Paraphraſe ſur Saint Jean, en étoit très-content. Il avoit tout approuvé, juſqu'à ce qu'étant à la fin, il fut ſcandaliſé de l'endroit où l'Auteur avertit de ne pas mettre toute ſa confiance dans des choſes extérieures, ni s'imaginer qu'on ſera ſurement ſauvé, ſi l'on ſe fait enſévelir avec l'habit de Saint François ou celui de Saint Dominique. Le Cordelier n'eut pas plutôt lû cet avis, que ſur le champ il déſapprouva tout ce qu'il avoit approuvé juſqu'alors : il fit plus ; il engagea ſes Confreres à ordonner qu'aucun Cordelier ne pourroit plus lire les Livres d'Eraſme. » Si » j'avois ſeulement parlé de l'habit de » Saint Dominique, ajoute-t-il, je » n'en aurois pas été moins bon Chré» tien ; un ſeul mot m'a rendu Héré» tique chez ce Cordelier. »

(*a*) *Epiſt.* 43. *L.* 20.

(*b*) *Epiſt. B* 12.

(*c*) *Lingua*, p. 149. ed. de Lyon. 1538.

Il avoit eu deſſein (*d*) de dédier la Paraphraſe des Actes des Apôtres

(*d*) *Epiſt.* 1. *L.* 19.

au Cardinal Volsei ; mais ses amis de Rome lui ayant appris les sentimens favorables que Clément VII. qui venoit de succéder à Adrien VI. avoit pour lui, il crut devoir lui en témoigner sa reconnoissance, en lui dédiant cette Paraphrase par une Lettre datée du 21 Janvier 1524. Le Pape l'en remercia (*a*) par un Bref honorable, qui étoit accompagné de deux-cens florins, & de grandes promesses. A la tête de cette Paraphrase (*b*) est l'Histoire des Voyages de Saint Pierre & de Saint Paul.

(*a*) *Epist.* 36. *L.* 30.

(*b*) *Epist.* 44. *L.* 20.

La Paraphrase de l'Epître de Saint Paul aux Romains est dédiée au Cardinal Grimani (*c*) par une Lettre datée de Louvain le 13 Novembre 1517. Il avoit d'abord eu dessein (*d*) de la dédier au Cardinal de Mayence ; mais il s'imagina que le nom d'un Cardinal qui demeureroit à Rome, conviendroit mieux à la tête d'une Epître aux Romains. Le Cardinal Grimani fut très-content de cet Ouvrage ; & Erasme a prétendu (*e*) qu'il avoit extrêmement plû aux Savans.

(*c*) *Epist.* 72. *L.* 29.

(*d*) *Epist.* 29. *L.* 29.

(*e*) *Adversùs Sutorem. Epist.* 275.

Les Paraphrases des deux Epîtres aux Corinthiens sont dédiées au Cardinal de la Marc Evêque de Liége, par une Epître datée de Louvain le 5

Février 1519. Il vouloit par ce pré-
(a) Epist. sent (a) le remercier de la bonne ré-
73. L. 19. ception qu'il lui avoit faite. Il y traite de l'ancienne Discipline Ecclésiastique ; & il y hazarde cette proposition qui essuya un grand nombre de critiques : il osa dire, qu'il lui paroîtroit bien plus conforme à la pureté du Christianisme & à la doctrine des Apôtres & de l'Evangile, s'il n'y avoit point de loi au sujet des alimens, & si l'on se contentoit d'avertir de n'user que de ceux qui conviennent à notre tempérament, sans luxe, avec sobrieté & action de graces. Parlant ensuite des disputes qui ont divisé les Chrétiens, il prétend que du tems d'Arius le monde étoit dans l'incertitude de quel côté il pencheroit. Il souhaitoit après cela, que S. Paul se fût expliqué davantage sur l'état des ames après la mort, où elles sont, si elles jouissent de la Gloire, si les ames des impies sont tourmentées dès-à-présent, si nos priéres peuvent les secourir, si les Indulgences du Souverain Pontife les tirent sur le champ de l'état de souffrance ; ce qui donne occasion de dispute à plusieurs, & sur quoi l'on ne disputeroit pas, si S. Paul avoit prononcé clairement.

Il n'eſt pas ſurprenant que ces propoſitions, comme nous le verrons, ayent excité de grands tumultes chez les Théologiens. Cette Paraphraſe aureſte fut très-bien reçue ; & Richard Pacæus lui écrivoit (*a*) qu'il l'avoit lûe avec une très-grande attention ; qu'il en avoit beaucoup profité ; & qu'il pouvoit ſe flatter d'entendre préſentement les Epîtres de S. Paul aux Corinthiens, ce qu'il n'avoit pas pû faire juſqu'à préſent ; qu'elles lui paroiſſoient actuellement ſi claires, qu'il alloit renoncer à tous les autres Commentaires pour ne ſe ſervir que de ſa Paraphraſe. Le même jour qu'Eraſme dédia ſa Paraphraſe ſur les Epîtres aux Corinthiens au Cardinal de la Marc, il dédia celle ſur l'Epître aux Epheſiens au Cardinal Laurent Campege. Il ſe plaint amérement (*b*) dans ſon Epître Dédicatoire de la Théologie de ſon tems, qui négligeant les Livres ſacrés, n'étoit occupée que de queſtions inutiles. Il décide que c'eſt plutôt un Art qu'une ſageſſe ; que l'on y trouve plus d'oſtentation que de vraie piété ; qu'elle a été corrompue par l'ambition, l'avarice, la flatterie, l'eſprit de diſpute & la ſuperſtition. Il ſe plaint que dans les diſputes des Théo-

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 11.

(*b*) *Epiſt.* 74. *L.* 29.

logiens, il y a plus de fiel que d'érudition, plus d'injures que de jugement, plus d'esprit de parti que d'amour de la verité; que les Sermons même ne sont pas exempts de déclamations odieuses & injustes; que l'on y entend des invectives scandaleuses, telles que celles-ci: » Donnez-vous bien de garde que vos enfans n'apprennent le » Grec; c'est-là la source des héré» sies: évitez les Livres d'Erasme, qui » altére l'Oraison Dominicale, le Ma» gnificat, l'Evangile de S. Jean. Ve» nez au secours, Magistrats; accou» rez, Citoyens: éloignez de si grands » maux. » Il se flatte malgré ces discours, que ses Paraphrases dureront toujours, parce qu'elles sont approuvées par ceux-mêmes qui n'épargnent aucuns de ses autres Ouvrages. Il finit cette Epître par faire ressouvenir le Cardinal Campege d'un discours qu'il lui avoit tenu à Bruges à la fin d'un repas, que dans quelque Cour que soit le Cardinal Campege, Erasme y aura un ami très-dévoué.

La Paraphrase des deux Epîtres à Timothée, de celles à Tite & à Philemon, fut dédiée l'an 1519. à Philippe de Bourgogne Evêque d'Utrecht (a). Celle des deux Epîtres de S.

(a) *Epist.* 71. *L.* 29.

Pierre, & celle de l'Epître de S. Jude, est dédiée (a) au Cardinal Wolsei sans date. Celle de l'Epître de S. Jacques est dédiée au Cardinal de Sion (b) par une Epître Dédicatoire datée de Louvain le 16 Décembre 1519. Il ne voulut point paraphraser l'Epître aux Hébreux, parce qu'outre que le style qui lui paroissoit sentir le Rhéteur plutôt que l'Apôtre, lui avoit fait croire qu'elle n'étoit pas de S. Paul, elle renfermoit beaucoup de difficulté.

(a) *Epist.* 76. L. 29.

(b) *Epist.* 77. L. 29.

Enfin la Paraphrase des Epîtres de S. Jean est dédiée au même Cardinal de Sion (c).

(c) *Epist.* 78. L. 29.

Il ne jugea pas à propos de paraphraser l'Apocalypse (d); il ne croyoit pas que ce Livre fût susceptible de paraphrase, même de Commentaire. Les paraphrases d'Erasme eurent un très-grand succès. Les premieres qui parurent eurent l'approbation des Papes Léon X. & Adrien VI. & Erasme ne craignit pas de dire publiquement au Prince de Carpi (e), que son travail en ce genre n'avoit déplu à aucun bon Théologien; que plusieurs hommes d'une science distinguée lui en avoient fait des remerciemens; que ceux-mêmes qui n'étoient pas contens de ses autres Ouvrages, ne se plai-

(d) *Epist.* 9. L. 21.

(e) *Adversus Princ. Carp.*

gnoient point de ſes Paraphraſes.

Les plus grands Critiques en ont porté un jugement très-favorable. Joſeph Scaliger aſſuroit, qu'elles étoient un excellent Commentaire; écoutons-le décider (*a*) : » C'étoit un grand » homme qu'Eraſme : il a fait une di» vine Paraphraſe ; jamais Papiſte, » Luthérien ni Calviniſte, n'a fait un » meilleur Livre ni plus élegant, que » la Paraphraſe ſur le Nouveau-Teſta» ment. » M. Simon qui n'eſt pas fort prévenu en faveur d'Eraſme, avoue (*b*) que ſes Paraphraſes lui ont attiré beaucoup d'eſtime. M. Marſollier a prétendu (*c*) qu'il y avoit peu de Livres qui fuſſent plus utiles aux Prédicateurs qui veulent annoncer l'Evangile utilement & ſolidement, que les Paraphraſes d'Eraſme.

(*a*) *Scaligerana.*

(*b*) Hiſt. critique des principaux Commentateurs, c. 35.

(*c*) Apologie d'Eraſme, p. 246.

Ce fut ſur-tout en Angleterre où elles furent extrêmement bien reçues ; elles y étoient regardées comme le Livre le plus propre à faciliter l'intelligence du Nouveau-Teſtament. On les traduiſit en Anglois (*d*) dans le tems que le Schiſme ſe formoit ; & il fut ordonné que chaque Paroiſſe acheteroit un exemplaire de cette Paraphraſe, & qu'on la joindroit à la Bible. Cela ne ſe fit point à la verité

(*d*) Burnet, L. 1. 2. part. Lib. choiſie, t. 12. p. 23.

sans quelque contradiction : Gardiner Evêque de Wincheſter ſoutint qu'il y avoit quelques fautes dans l'Ouvrage d'Eraſme, que d'ailleurs ſon Traducteur s'étoit trompé ; mais l'Archevêque de Cantorberi prétendit qu'à tout prendre, c'étoit ce qu'il y avoit de meilleur en ce genre.

Si Eraſme eut un grand nombre d'illuſtres Approbateurs, il eut auſſi beaucoup de Critiques, dont quelques-uns porterent leur paſſion juſqu'au ridicule. Tels étoient ceux dont le Prince de Carpi (*a*) répétoit les ſoupçons ; ils prétendoient que l'intention d'Eraſme en faiſant ſes Paraphraſes, étoit de les ſubſtituer au texte de l'Ecriture Sainte, même dans les Egliſes.

(*a*) *Adversus Carpensem.*

Ce fut ſurtout en Sorbonne que ces Paraphraſes furent mal reçues ; à quoi les mouvemens du Syndic Beda contribuerent beaucoup. Le Libraire Conrad Reſch apporta à Paris (*b*) au commencement de l'an 1524. quelques exemplaires des Paraphraſes d'Eraſme ſur Saint Marc & ſur Saint Luc ; & ayant deſſein de les imprimer, il voulut avoir une permiſſion du Parlement de Paris par le crédit de Francois de Loin, Conſeiller au Parlement, & intime ami d'Eraſme (*c*). De Loin ſa-

(*b*) D'Argentré, part. 2. p. 67. Cheviller, part. 4. c. 5.

(*c*) *Epiſt.* 14. *L.* 1.

chant qu'il étoit défendu par les Arrêts du Parlement de rien imprimer qui eût rapport à la Religion, qui n'eût été approuvé, ou par la Sorbonne, ou par des Commissaires nommés par elle, envoya le Livre à Beda, en le priant de l'examiner & de lui en dire son sentiment. Beda le lut, & envoya à de Loin cinquante propositions qu'il en avoit extraites, & qu'il croyoit erronées ou suspectes d'erreur. Le Libraire Resch ne pouvant douter de la mauvaise disposition de Beda contre Erasme, prit des mesures pour faire examiner le Livre par la Sorbonne : il y eut des Commissaires nommés, qui après avoir fait la lecture du Livre, firent leur rapport, qu'il y avoit plusieurs propositions pernicieuses dans cet Ouvrage. Elles furent lues ; & en conséquence de cette lecture il fut décidé, que ce Livre ne pouvoit pas être imprimé à Paris, & il n'en fut plus question. On verra ailleurs les objections que l'on faisoit à Erasme, & ses réponses.

La Faculté de Théologie de Louvain ne fut pas plus favorable à Erasme; elle condamna ses Paraphrases (a). Jean Hentenius, Dominicain & Docteur de la Faculté de Louvain, eut

(a) D'Argentré, tome 1. p. 37. Index.

ordre l'an 1557. de la part de la Faculté de recueillir les propositions condamnables qui se trouvoient dans les Ouvrages d'Erasme : son travail se voit (*a*) dans la Bibliotheque de Louvain. A la fin de son recueil, on lit ces paroles : » Il faut remarquer qu'à » toutes les objections que l'on fait à » Erasme sur les constitutions humaines, sur les cérémonies dévotes, » sur le célibat, sur le mariage, sur » le pouvoir du Pape, sur le maigre, » les Fêtes, les jeûnes, les calomnies contre les Théologiens, les » Evêques & les Princes, il se justifie toujours & ne convient jamais de » ses torts, qui sont cependant très-» évidens. Il dit qu'il a fait ce qu'un » Parapharaste devoit faire ; qu'il a fait » parler Jesus-Christ, les Apôtres, » les Evangélistes, comme on devoit » parler dans la primitive Eglise ; & » qu'il n'imaginoit pas les troubles qui » arriverent dans les derniers tems. »

(*a*) *In fastis Academiæ Lovaniensis studii. Bibl. Belgica, p.* 85.

Nous avons vû qu'Erasme n'avoit pas parlé avec assez d'exactitude de la Loi qui oblige les Chrétiens de faire maigre certains jours : il n'avoit pas craint de dire (*b*) dans un de ses Colloques, que s'il étoit Pape, il permettroit à tout le monde de manger

(*b*) P. 666. *ed. Clerici.*

ce qui lui feroit du bien, pourvû que ce fût avec modération & action de graces. Depuis en écrivant contre Beda (*a*) il avoit approuvé Gerſon, d'avoir enſeigné qu'il pourroit arriver tel cas où un Chartreux qui ne voudroit pas manger de la viande, pécheroit, de même que celui qui lui en refuſeroit.

(*a*) *Supput. error. Beddæ, prop.* 118.

Ces propoſitions cauſerent beaucoup de ſcandale dans un tems, où l'inobſervation de la Loi du maigre paſſoit pour une conviction de Luthéraniſme, de l'aveu même d'Eraſme, qui nous apprend (*b*) que deux hommes coururent riſque de la vie en France, pour avoir fait gras deux jours de Carême, quoique malades. On avoit toujours agi avec ſévérité en France contre ceux qui ne reſpectoient pas les Loix de l'Egliſe à ce ſujet. Dans les commencemens de la Monarchie, on les puniſſoit de mort. M. Baluſe trouve (*c*) que la peine étoit bien grande; mais il ſoutient qu'elle étoit néceſſaire pour empêcher de retomber dans le paganiſme. Dans la ſuite des tems on fut moins cruel; il n'en coûta point la vie aux tranſgreſſeurs de la Loi, mais l'honneur. M. de Sainte Foi (*d*) rapporte dans ſes Eſſais ſur l'hiſtoire

(*b*) *Hyperaſpites*, 1. Livre. *Epiſt.* 72. L. 20.

(*c*) P. 1039. *capit. t.* 2.

(*d*) Eſſais, *t.* 2. *p.* 45.

de Paris, qu'un Curé de Saint Méri, sur la fin du quatorzieme siecle, fit condamner un de ses Paroissiens à faire amende-honorable un Dimanche à la porte de sa Paroisse, pour avoir mangé de la viande un Vendredi. Depuis le Calvinisme, on augmenta la rigueur de la Loi en France; & Regnier de la Planche rapporte (*a*) que l'an 1560. la Cour de Parlement fit défenses à tous Bouchers, Rôtisseurs, Vivandiers & autres que le Boucher de l'Hôtel-Dieu, de vendre durant le Carême aucune chair, sous peine de la hart.

(*a*) Commentaire de l'état de la Religion, p. 42.

La punition que l'on infligeoit en Pologne à ceux qui violoient la Loi du maigre du tems de Ditmare, qui vivoit sur la fin du dixieme siecle & au commencement du onzieme, est singuliere, & mérite d'être rapportée : on leur arrachoit les dents (1).

(1) *Quicumque post septuagesimam carnem manducasse invenitur, abscisis dentibus, graviter punitur. Lex namque divina in his regionibus noviter exorta, potestate tali, melius quàm jejunio ab Episcopis instituto, corroboratur.*
Ditmarus, initio Libri octavi.
Voyez aussi Baluse, notes sur les Capitulaires, p. 1039.

Eraſme inſtruit que ſes expreſſions au ſujet de la défenſe de manger gras les jours prohibés avoient déplu à pluſieurs perſonnes, crut devoir s'expliquer ; & il adreſſa une Lettre apologétique (1) à l'Evêque de Baſle ſur cette matiere (a), datée de Baſle le lendemain de Pâques de l'an 1522. Elle ne fut imprimée qu'avec le conſentement de ce Prélat. Il y fait d'abord l'éloge du jeûne, qu'il appelle un ſecours pour la vraie piété, quand on en fait un bon uſage. Ses effets ſont 1°. de réprimer les déſirs de la chair, en l'empêchant de ſe révolter contre l'eſprit ; 2°. d'appaiſer la colere de Dieu, par la punition que nous nous infligeons nous-mêmes. L'Ancien-Teſtament nous apprend en pluſieurs endroits, que le jeûne eſt un des moyens de fléchir la colere divine ; & Jeſus-Chriſt nous a enſeigné qu'il y avoit une eſpece de Démon qui ne ſe chaſſoit que par le jeûne & par la priére. L'Egliſe naiſſante n'étoit occupée que de jeûnes & de prieres.

(a) *Epiſt.* 91. L. 19. *Epiſt.* 43. L. 31.

(1) *Deſiderii Eraſmi Epiſtola Apologetica, de interdicto eſu carnium, deque ſimilibus hominum conſtitutionibus ; ad Reverendum in Chriſto Patrem, & Illuſtrem Principem, Chriſtophorum Epiſcopum Baſilienſem.*

Ce n'étoit pas qu'il y eût aucun précepte qui obligeât les Chrétiens de jeûner ; chacun se livroit à sa dévotion, sans y être forcé par la Loi. Cet usage de jeûner étant établi dans l'Eglise par le tacite consentement des Peuples, fut confirmé par l'autorité des Evêques, & ensuite par celle de l'Evêque de Rome, qui s'appercevoit que le zele des Fidelles se refroidissoit. On fit des Loix que l'on ne peut violer sans manquer à l'ordre public, d'autant plus que la pratique du jeûne est fondée sur l'exemple des Prophetes, de S. Jean-Baptiste, de Jesus-Christ même, des Apôtres & des Peres qui l'ont recommandé comme un des moyens d'appaiser la colere de Dieu. S'il y avoit des usages dont les circonstances pourroient faire désirer l'abolition, du moins elle devroit se faire sans tumulte : c'est ainsi que Jesus-Christ & Saint Paul ont agi. Erasme vouloit par-là condamner les Sectateurs de Luther, qui sous prétexte de changer les articles de Discipline désapprouvés par leur Maître, causoient de grands troubles dans l'Etat.

Il vient ensuite aux Fêtes. Il croyoit que Saint Paul n'avoit point fait de

distinction entre jour & jour, & qu'après lui on ordonna que le Dimanche seroit fêté, afin que le Peuple s'assemblât pour entendre la parole de Dieu. Après cela vinrent les Fêtes dont le Peuple fut surchargé, parce que souvent il y en eut d'établies sans nécessité, & pour des causes très-légeres. Cette multitude de Fêtes dont on pourroit se passer, a plusieurs inconvéniens. Elle est préjudiciable au Peuple, qu'elle empêche de travailler; & au lieu de s'occuper de choses pieuses, l'expérience apprend qu'il n'emploie ces jours-là qu'à la crapule & à la débauche. Il croit donc qu'on feroit très-bien d'en supprimer le plus grand nombre, & de permettre au Peuple de travailler après avoir assisté à l'Office, si le besoin de famille l'exige, ou même si c'est pour faire quelques aumônes. Ces changemens ne doivent pas être faits tumultueusement par le Peuple, mais seulement par l'autorité des Supérieurs, sans que la tranquillité publique en souffre.

Il parle ensuite du mariage des Prêtres. Il croit qu'il auroit été à propos de leur permettre pour lors d'avoir des femmes : par-là on arrêteroit les scandales du grand nombre de ceux qui vivent

vivent dans l'incontinence ; ils seroient beaucoup plus en état de faire du bien. Il étoit persuadé que quand les Evêques consentiroient à abolir le célibat des Prêtres, les Officiaux qui tiroient un grand profit des amendes dont ils punissoient les Prêtres concubinaires, s'y opposeroient.

Il vient ensuite au jeûne. Il paroît persuadé qu'un homme très-sobre n'est obligé de jeûner que dans ces tems de calamités, où il est question d'appaiser la colere de Dieu. Il ne voudroit pas qu'on menaçât de l'enfer ceux qui violent des jeûnes établis par les hommes. Il paroît douter que ces menaces ayent été approuvées par les Pontifes. Il blâme ceux qui s'imaginent remplir l'esprit de la loi du jeûne, en faisant très-grande chère en maigre. Il voudroit qu'on permît l'usage de la viande les jours maigres, dans les pays où il n'y a point de poisson : » car, dit-il, interdire la viande lorsqu'il n'y a point de poisson, c'est » ordonner la famine. » Il croit que l'inégalité des tempérammens, & la diversité des pays, devroient empêcher de faire des régles générales. Il est d'avis qu'il est plus convenable que ce soient les Curés qui donnent les dis-

penſes du jeûne, parce qu'ils connoiſſent mieux leurs Paroiſſiens que les Evêques même ne les connoiſſent. Il ſouhaiteroit que les diſpenſes ſe donnaſſent *gratis*, que les cauſes en fuſſent toujours juſtes: » auquel cas, dit-il, » il ne faut point exiger d'argent; & » ſi elles ne le ſont pas, à quoi ſert la » diſpenſe? »

Il examine enſuite, plutôt, dit-il, pour s'inſtruire que pour décider, ſi la loi du jeûne oblige ſous peine de péché mortel ceux qui ne l'obſerveroient pas, ou par ignorance, ou à cauſe de la foibleſſe de leur tempérament, & non point par mépris. Il penche aſſez à croire, que ceux qui ont établi le jeûne ont été aſſez charitables, pour n'avoir pas ſouhaité que ceux qui ne l'obſerveroient pas, fuſſent punis par des ſupplices éternels. » Je ne répéterai point ici, ajoute-t-il, » ce que pluſieurs Théologiens célé» bres ont aſſuré, que les Prélats » n'avoient point droit d'ordonner au» cune choſe ſous peine de péché mor» tel, à moins que ce ne ſoit une dé» pendance de la Loi Divine; ce que » je ne prétends ni approuver ni réfu» ter. » Il finit par faire des ſouhaits pour la ſuppreſſion des loix arbitrai-

res, pourvû qu'en les retranchant la vraie piété augmente, & que ce qu'on ôte au Judaïsme, on le rende au Christianisme : ce sont ses expressions. Il prétend qu'il s'agissoit pour lors d'obliger de faire maigre le Mercredi. Il déclare qu'il n'a jamais conseillé à personne de faire gras les jours maigres sans nécessité ; qu'il a toujours été d'avis qu'il falloit suivre les usages reçus ; & que quoique sa mauvaise santé & son aversion naturelle pour le poisson le mettent en danger presque tous les Carêmes, quoique les Médecins lui ayent ordonné de faire gras, il ne leur avoit obéi qu'une seule fois en Italie, forcé par le Médecin qui le menaçoit de la mort, s'il ne renonçoit au maigre : à qui cependant il n'obéit point entiérement, s'étant contenté de bouillons gras avec des jaunes d'œufs. Il en usoit encore de même quelques jours dans les Carêmes, toujours par ordre du Médecin, & avec une dispense de Rome.

Il s'en fallut bien que cette Lettre Apologétique réconciliât Erasme avec les Théologiens. Beda en fut très-scandalisé ; il soutint qu'elle étoit favorable aux Luthériens. Erasme prétendit (a) qu'elle leur avoit fort dé-

(a) *Epi l. 9. L. 18.*

plus que ce qu'il avoit écrit à l'Evêque de Basle, il n'avoit pas craint de l'écrire (a) au Cardinal Campege, & même aux Papes Adrien VI. & Clément VII. Il déclare qu'il est persuadé que le jeûne, les Fêtes, le célibat des Prêtres, avoient été introduits par de bonnes intentions, & conduisoient à la piété; qu'il avoit si peu blâmé le célibat des Prêtres, qu'il avoit dit en propres termes, que rien ne seroit plus à souhaiter que de voir les Prêtres sans femmes s'occuper entiérement du service de Dieu. Il croyoit cependant que dans l'état actuel où étoient les affaires en Allemagne, ce qu'on pouvoit faire de mieux, étoit de permettre le mariage (b) aux Prêtres & aux Moines.

(a) D'Argentré, t. 3. p. 73.

(b) Epist. 3. L. 21.

Tout ce qu'Erasme put dire en sa faveur, n'empêcha point que sa Lettre ne fût censurée à Paris (c) 5 & Chrétien Wechel la vendant nonobstant la censure qui en avoit été faite, l'Université voulut lui faire une affaire l'an 1534. Elle fut mise à l'Index dans la suite (d) des tems.

(c) Chevrier, part. 4. c. 4.

(d) Possevin.

Des trois articles qui font le sujet de cette Lettre, il y en a deux sur lesquels Erasme a été pleinement justifié par ce qui s'est passé depuis qu'il est

mort. Il n'y a que peu de pays, où l'on n'ait retranché un grand nombre de Fêtes : Rome ne s'eſt point oppoſée à ces ſuppreſſions. Tout ce qu'il y a de Politiques habiles voudroient qu'on en diminuât encore la trop grande quantité ; & les gens éclairés ſont très-convaincus, que cela peut ſe faire ſans que la Religion en ſouffre.

Quant au mariage des Prêtres, perſonne n'ignore avec quel empreſſement il fut demandé par les François & par les Allemans pendant le Concile de Trente. Ils ſe fondoient en partie (*a*) ſur ce fameux Apophtegme du Pape Pie II. que l'Egliſe Occidentale avoit défendu le mariage aux Prêtres pour de bonnes raiſons ; mais qu'il le leur falloit permettre maintenant pour d'autres meilleures.

(*a*) Onufre Frapaolo, L. 7.

La queſtion du péché qu'encourt celui qui n'obéit pas à la loi du jeûne, eſt plus délicate. On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici ce que rapporte à ce ſujet le Cardinal Sadolet, dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains (*b*). Il nous apprend que Gille de Viterbe & Thomas Cajetan, qui depuis furent tous deux Cardinaux, diſputoient un jour avec le Cardinal Laurent Compege, pour ſavoir ſi l'o-

(*b*) P. 1289. *in Epiſt. ad Romanos.*

miſſion d'un jeûne commandé qui ne ſe fait point par mépris, étoit un péché mortel. Le Cardinal Campege & Cajetan ſoutenoient qu'elle ne l'étoit pas: ils diſoient que le jeûne étant inſtitué pour réprimer la concupiſcence, celui qui étoit aſſez heureux pour être venu à ce dégré de perfection de n'avoir pas beſoin de recourir à ce remede, pouvoit ſe diſpenſer du jeûne. Gille étoit d'un avis contraire : il ſoutenoit que le jeûne obligeoit ſous peine de péché tous ceux qui pouvoient jeûner. Ils convinrent cependant tous trois, qu'il ſeroit convenable que le Pape accordât des Indulgences à ceux qui jeûneroient ; & que ceux qui ne jeûneroient pas, pourvû que ce ne fût ni par mépris ni par opiniâtreté, ne fuſſent pas coupables de péché mortel. C'étoit préciſément ce que penſoit Eraſme.

(a) *Epiſt.* 31. *L.* 29. Il dédia le 25 Mai 1522. (a) le Traité de la maniere d'écrire des Lettres (1) à Nicolas Beraud. Il y avoit près de trente ans que cet Ouvrage avoit été ébauché à Paris (b) pour Milord Monjoie, lorſqu'Eraſme lui enſeignoit

(b) *Epiſt. Boiz.*

(1) *De ratione conſcribendi Epiſtolas.* Il eſt auſſi intitulé, *De conſcribendis Epiſtolis.*

la Rhétorique. Il n'avoit pas mis plus de vingt jours à le composer ; & il songeoit si peu à le donner au Public, qu'il en avoit donné l'original à Montjoie sans en garder de copie. Quelques amis qui l'avoient vû, prierent Erasme d'y mettre la derniere main : car il étoit fort imparfait, & n'étoit pas même achevé. Erasme l'ayant relû, n'avoit aucune envie de le retravailler ; mais quelqu'un qui avoit trouvé le moyen d'en avoir une copie, la fit imprimer à Lyon après y avoir fait des additions & des retranchemens ; & sous le nom d'Erasme (a) il dédia ce Livre à Paludanus, qu'il appelloit Pierre, ne sachant pas que Paludanus avoit Jean pour surnom. Erasme pour lors se crut obligé d'employer quelques jours à retoucher ce Livre ; ce qui lui causa beaucoup d'ennui. Il est partagé en soixante & quatorze chapitres, où se trouve tout ce qui peut avoir rapport à la maniere d'écrire des Lettres ; on y rencontre plusieurs digressions. Il y en a une à la louange du mariage, qu'il semble mettre au-dessus de la virginité ; ce qui lui attira des affaires de la part des Théologiens, qui trouvoient très-mauvais qu'il ne portât point l'exactitude Théologi-

(a) *Epist. Erasmi ad amicis Lectoribus. 3. tome.*

dans la plaisanterie. montré (a) cette déclamation en faveur du mariage à Milord Montjoie, ce Seigneur dit à Erasme qu'il restoit persuadé qu'il n'y avoit point d'état plus heureux que le mariage. Erasme lui conseilla de suspendre son jugement, jusqu'à ce qu'il eût lû ce qu'il se proposoit de répondre en faveur du célibat; mais Montjoie après l'avoir lû, fut beaucoup plus content du plaidoyer en faveur du mariage.

Quand Erasme commença cet Ouvrage, il avoit dessein (b) de le dédier au Prince Adolphe, fils de la Marquise de Vére, si Battus le jugeoit à propos. Ce projet n'eut pas lieu. Il avoit eu aussi envie (c) d'être utile par cet Ouvrage à quelqu'un qu'il ne nomme point, mais dont il se plaint beaucoup (d); il le traite de Disciple ingrat, & de perfide ami. » Il a » passé, dit-il, la meilleure partie de » sa vie dans les Cours des Princes; » & ensuite chargé de riches Bénéfi- » ces, il a songé tard à devenir sage, » & à acquérir des connoissances qui » n'enrichissent pas. »

(b) *Epist.* 49. L. 8.

(c) *Epist.* 36. L. 9 & 38.

(d) Pag. 21. Edit. de 1540.

Nous joindrons à cet Ouvrage celui de la maniere d'étudier, qui est adressée à Pierre Wittier, Professeur

en Belles-Lettres, qui avoit prié Erasme (a) de lui donner une Méthode pour étudier les Belles-Lettres (1).

(a) *Epist.* 13. L. 29.

Il veut que l'on commence par les Grammaires Grecque & Latine. Il croyoit que la meilleure Grammaire Grecque étoit celle de Théodore Gaza, & après celle-là celle de Constantin Lascaris. La Grammaire Latine la meilleure entre les anciennes, est celle de Diomede; celle de Perottus est de toutes les modernes celle qui vaut le mieux.

Il conseille de commencer la lecture des Auteurs Grecs par Lucien, de lire ensuite Démosthene & Hérodote: quant aux Poëtes, il veut qu'on commence par Aristophane, après lequel on viendra à Homere & à Euripide. Il croit qu'il faut commencer le Latin par Térence, auquel on pourra joindre quelques Comédies de Plaute; après quoi on lira Virgile, Horace, Cicéron, Cesar & Salluste. Il recommandede lire avec attention Laurent Valle: il veut qu'on lui joigne Donat

(1) Ce Livre a pour titre: *De studio bonarum Litterarum*; il est aussi intitulé, *De ratione studii*, Epist. 13. L. 29. & *De ratione studiorum & instituendi Liberos*, Epist. Botz.

& Diomede, qui ont expliqué les figures de Réthorique; qu'on apprenne les régles de la versification, & les principes de la Rhétorique. Il conseille la Dialectique d'Aristote. Il croit que pour cultiver sa mémoire, il faut transcrire les choses les plus remarquables; il souhaiteroit même qu'on les écrivît sur les murailles de sa chambre, sur ses vîtres, afin qu'elles se gravassent mieux dans la mémoire. Il donne ensuite des leçons aux Maîtres. Il veut qu'ils étudient la Philosophie dans Platon, dans Aristote, dans Théophraste & dans Plotin. Il vient ensuite aux Interpretes de l'Ecriture-Sainte : il décide qu'Origene est le meilleur; que Saint Chrisostome est le plus subtil & le plus agréable; que Saint Basile est le plus pieux; que Saint Ambroise est admirable pour le sens allégorique; & que Saint Jérôme explique très-bien les difficultés du Texte Sacré.

Il conseille d'étudier la Géographie dans Méla qui est court; dans Ptolemée qui est très-savant; dans Pline qui est très-exact; dans Strabon où il y a bien d'autres choses à apprendre que la Géographie. On doit étudier la généalogie des Dieux, si

l'on veut entendre les Fables : on la trouvera dans Heſiode & dans Bocace, qui a traité cette matiére mieux qu'on ne devoit l'attendre d'un Ecrivain de ſon ſiecle. Il ſouhaiteroit que les Maîtres fuſſent un peu d'Aſtronomie, de Muſique, & même d'Architecture. » C'eſt exiger beaucoup de » connoiſſances, s'objecte-t-il : » à quoi il répond que s'il en demande beaucoup à un ſeul, c'eſt pour l'avantage de pluſieurs. » Je veux, dit-il, » que le Maître ait une grande lectu» re, afin qu'il épargne beaucoup de » peine à ſes Diſciples. »

Il expoſe enſuite ſon ſentiment ſur les Thêmes. Les ſujets doivent être, ou une Hiſtoire mémorable, ou une Fable qui contienne un ſens moral, d'où il réſulte quelque utilité pour la conduite de la vie, ou une Sentence, ou la deſcription de quelque choſe de remarquable. Il voudroit que lorſque les Maîtres ont des Ecoliers avancés, ils leur donnaſſent à compoſer une Lettre un peu embarraſſante, ſoit en Grec, ſoit en Latin, ou un Apologue, ou quelque récit. Il eſt d'avis qu'on occupe beaucoup les jeunes gens de la traduction des Livres Grecs, qu'on leur faſſe faire des amplifications. Il

recommande aux Maîtres de saisir toutes les occasions que la Fable ou l'Histoire pourront fournir, pour former les mœurs de leurs Disciples. Ce petit Ouvrage ne sauroit être trop lû ni trop médité par ceux qui sont destinés à élever des jeunes gens ; & c'est ainsi qu'en pensoit Gilbert Cousin (1). Le Commentaire (2) sur le Pseaume second fut fait l'an 1522. Il y est parlé de la mort de Léon X. comme étant encore récente : or ce Pape mourut le 1 Décembre 1521. Erasme suppose que le Roi Prophete a eu principalement Jesus-Christ en vûe dans ce Pseaume. L'an 1523. est celui où Erasme fit le moins d'ouvrages ; il ne parut de lui que la priere Dominicale

(1) *Vos si scire juvat, studiis quis commodus ordo*
Servetur ; quâvis quis sit in arte scopus ;
Quâ ratione sophos deceat doctosque Poetas
Tangere ; qui fructus possit & inde capi ;
Si quid in his ritus quod noster respuat, amplum
Sensibus hunc librum volvite, mole brevem.

(2) *Enarratio Psalmi secundi : Quare fremuerunt gentes ?*

pour les sept jours de la semaine (1), dédiée à Juste-Louis de Wissembourg, Sécretaire & Ambassadeur de Sigismond, Roi de Pologne: l'Epître Dédicatoire (*a*) est datée du 24 Octobre 1523. Ce Seigneur avoit souhaité qu'Erasme travaillât sur ce sujet; & pour l'y déterminer, il lui avoit fait un présent très-élégant: c'est tout ce que l'on en sçait.

(*a*) *Epist.* 46. *L.* 29.

L'Exomologese, ou la maniere de se confesser, est (2) le premier Ouvrage qu'Erasme fit paroître l'an 1524. il le dédia (*b*) à François du Moulin de Rochefort, désigné Evêque de Condom. C'est celui qui avoit été Précepteur de François I. & qui étoit entré dans la négociation dont l'objet étoit de faire venir Erasme en France. Le Roi l'avoit nommé Evêque de Condom (*c*) en vertu du Concordat; mais comme l'éxécution de ce traité souffrit beaucoup de difficultés en France, Rochefort céda son

(*b*) *Epist.* 30. *L.* 29.

(*c*) Dupin.

(1) *Precatio Dominica, digesta in septem partes juxta septem dies.* C'est-là le titre que cet Ouvrage a dans la collection des Œuvres d'Erasme; mais dans la premiere Edition il est un peu différent: *Precatio Dominica in septem portiones distributa.*

(2) *Exomologesis, sive modus confitendi.*

droit à Erard de Groſſiles, qui avoit été élu par le Chapitre.

L'Epître Dédicatoire d'Eraſme eſt du 24 Février : elle nous apprend, que les violens accès de gravelle qu'il avoit eus l'année derniére pendant le mois de Juillet & à Noël, l'avoient déterminé à écrire ſur cette matiere, comptant aller bientôt paroître devant Dieu

Eraſme commence par traiter de l'Auteur de la Confeſſion auriculaire: il n'oſe décider qui eſt-ce qui l'a inſtituée; mais il ſoutient qu'elle eſt ſi utile, que les partiſans même de Luther n'ont pas pû révoquer en doute ſes avantages. Il déclare que s'il ſe ſentoit la conſcience chargée d'un péché mortel, il n'auroit pas la hardieſſe d'approcher de la Sainte Table ſans s'être réconcilié par le miniſtere d'un Prêtre, & qu'il ſeroit très-fâché de mourir ſans avoir recours à un remede ſi ſalutaire. L'objet de ſon Ouvrage eſt d'expoſer les avantages de la Confeſſion, & les devoirs des Confeſſeurs.

Le principal avantage de la Confeſſion eſt d'humilier le Pécheur ; le ſecond eſt de l'inſtruire ; le troiſieme, de l'empêcher de ſe déſeſpérer à la vûe de l'énormité de ſes crimes ; le

quatrieme, de lui procurer l'éclairciſſement de ſes ſcrupules; le cinquieme, de l'obliger de réfléchir ſur ſa conduite & ſur ſes mauvaiſes habitudes; le ſixieme, de prévenir les rechutes par la honte qu'il y a à découvrir ſes péchés; le ſeptieme, que la Confeſſion nous met dans la néceſſité de travailler à nous connoître; le huitieme, que la priere du Prêtre eſt utile pour attirer ſur nous la grace du Ciel; le neuvieme, que la pénitence rétablit l'homme dans la ſociété des enfans de Dieu. Eraſme fait voir enſuite, que le mépris de la Confeſſion eſt un péché grave qui mene au paganiſme, dans lequel on voit retomber pluſieurs perſonnes, ſous le faux prétexte de la liberté Evangélique. Il vient enſuite aux maux auxquels la Confeſſion a donné lieu par la méchanceté des hommes: le premier eſt, qu'elle a ſouvent cauſé la perte des jeunes Confeſſeurs; ſecondement, elle leur inſpire de l'orgueil & de la hauteur. On a vû des Confeſſeurs abuſer de la Confeſſion pour ſéduire leurs Pénitentes: il aſſure avoir appris d'un Confeſſeur, qu'il avoit confeſſé un malheureux Directeur de Religieuſes, qui en avoit entraîné deux-cens dans le déſordre.

Le cinquieme danger de la Confession est l'indiscrétion des Confesseurs, qui a mis quelquefois leurs Pénitens en danger de perdre la réputation & la vie ; le sixieme, que la Confession accoutume les Pécheurs à parler de leurs péchés sans honte ; le septieme, qu'elle a été une occasion de désespoir pour plusieurs ; le huitieme, que plusieurs personnes s'imaginent qu'il suffit de se confesser, pour obtenir la rémission de ses péchés ; le neuvieme, que la Confession n'est souvent qu'hypocrisie & sacrilége. Il conclut que les Confesseurs ne sauroient être ni trop pieux ni trop éclairés ; qu'il faut avoir une grande attention dans le choix d'un Confesseur ; & qu'on ne peut pas trop s'examiner quand on veut faire une confession sincere & utile. Il parle ensuite de la maniere de se confesser ; & il donne d'excellens préceptes aux Confesseurs & aux Pénitens. Il finit par exposer les remédes que l'on peut opposer aux abus de la Confession.

Cet Ouvrage fut très-mal reçu des Théologiens ; ils blâmerent hautement le doute que l'Auteur avoit fait paroître sur l'institution de la Confession : nous verrons ailleurs comment il chercha à excuser ce pirrhonisme.

Il fit dans la suite (a) quelque changement à ce Livre, voulant par-là calmer ceux qui s'en scandalisoient. Le jugement que Cardan fit de cet Ouvrage mérite d'être rapporté. » Erasme, dit-il (b), a fait l'éloge de » la Confession; mais en même-tems il » a apporté des raisons capables de » détourner de la Confession, & elles » sont plus fortes que celles qu'il a em» ployées pour la Confession. Il y a » de l'art dans ce Livre; mais le pro» jet en est mauvais, parce que dans » les matieres de foi le doute est en» core plus dangereux que l'erreur. »

(a) 2. Ligevre *adversùs Carp.*

(b) *De sapientiâ*, L. 3. c. 156.

Berquin qui suivoit les nouvelles opinions, traduisit en François ce Livre d'Erasme (c); & il inséra dans cette traduction plusieurs propositions contraires à la Doctrine de l'Eglise Catholique : c'est pourquoi le Parlement de Paris condamna au feu le 14 Février 1543. plusieurs Livres, parmi lesquels se trouve la Maniere de se confesser d'Erasme; mais cette condamnation ne regarde que la traduction de Berquin.

(c) Cont. de Fleuri, L. 140. n. 80.

La Paraphrase sur le troisiéme Pseaume (1) est dédiée à Melchior Wan-

(1) *Paraphrasis in Psalmum III. Domine, quid multiplicati, &c.*

dal, Théologien de Louvain, par une Epître datée du 25 Février 1523. c'eſt-à-dire, le jour d'après qu'Eraſme eut dédié ſon Exomologeſe à l'Evêque déſigné de Condom. Eraſme rapporte tout ce Pſeaume à Jeſus-Chriſt.

Ce fut l'an 1524. qu'il acheva l'Edition de S. Jérôme; les Lettres avoient déja paru en 1516. Eraſme avoit fait une étude particuliére des Ouvrages de ce Pere, pour lequel il avoit la plus profonde vénération. Il écrivoit dès l'an 1499 (a): J'ai la » plus grande ardeur d'éclaircir par » un Commentaire les Epîtres de S. » Jérôme. Quelque Dieu m'a inſpiré » d'entreprendre un ſi grand Ouvrage, » qui n'a jamais été tenté par perſonne. » J'y ſuis porté par le reſpect que j'ai » pour la piété de cet homme céleſte, » qui eſt ſans contredit le plus ſavant » & le plus éloquent de tous les Chré- » tiens. Ses Ouvrages qui ſont dignes » d'être lûs & appris par cœur, ſont » très-peu lûs, par conſéquent peu ad- » mirés, & encore moins entendus. » Je connois toute la difficulté de l'en- » trepriſe: il faut d'abord corriger les » fautes du texte qui eſt très-corrom- » pu, éclaircir tout ce qui regarde » l'antiquité. Il me ſemble que per-

(a) *Epiſt. 89. L. 5.*

» ſonne n'écrit avec plus d'art que ce » Pere : il peut aller de pair avec » Ciceron ; & même ſi l'amour que » j'ai pour ce ſaint homme ne me » trompe, lorſque je le compare avec » Ciceron, je déſire quelque choſe » dans ce Prince de l'Eloquence. »

Douze ans après cette Lettre écrite, il étoit encore tout auſſi enthouſiaſmé de ſon travail ſur S. Jérôme. Il écrivoit à Ammonio (*a*) le premier Septembre 1511. » J'ai un ſi grand déſir » de corriger & d'éclaircir par des » ſcholies les Ouvrages de S. Jérôme, » qu'il me ſemble que je ſois animé » par quelque Dieu. Je l'ai déja preſ- » que tout collationné avec d'anciens » manuſcrits ; & j'y ai fait beaucoup » de corrections. Il m'en a coûté bien » de l'argent. » (*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 8.

Il s'étend davantage ſur ce ſujet dans ſa Lettre au Pape Léon X. (*b*) du 9 Avril 1515. Après avoir fait le plus grand éloge de S. Jérôme, que par une louange exceſſive il appelle, non-ſeulement le premier des Théologiens Latins, mais le ſeul qui mérite preſque le nom de Théologien, parce qu'il a effacé tous les autres par l'éminence de ſa doctrine, il aſſure que les Ouvrages d'un ſi grand (*b*) *Epiſt.* 1. *L.* 2.

homme qui devroient être entre les mains de tout le monde, ſont ſi corrompus, qu'ils ne peuvent pas être entendus même des Savans; qu'excité par des gens habiles & par des Prélats, il avoit entrepris de travailler à rétablir & à éclaircir le texte de ce Pere. Il nomme parmi les Evêques qui l'ont exhorté d'entreprendre ce grand travail, Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, & Jean-Pierre Caraffe Evêque de Theate, Nonce en Angleterre : c'eſt lui qui depuis fut Pape ſous le nom de Paul IV. Eraſme en avoit pour lors la plus grande idée : il exalte l'éloquence, l'intégrité, la gravité & la piété de ce Prélat; il aſſure qu'il étoit habile dans les trois Langues ſavantes, qu'il excelloit dans la Théologie, enfin que ſes vertus devoient le faire regarder comme un des ornemens de l'Egliſe de Rome, & comme un modele parfait pour l'Angleterre.

Il déclare enſuite, que ce ſont les Lettres de S. Jérôme qu'il s'eſt chargé de donner au Public; qu'il les a revûes ſur les anciens manuſcrits; qu'il a rétabli divers paſſages par ſes conjectures; qu'il a reſtitué le Grec; qu'il a ajouté des Scholies dans tous les en-

droits qui pouvoient arrêter le Lecteur; qu'il avoit séparé ce qui avoit été faussement attribué à ce Pere, d'avec ses Ouvrages légitimes; qu'il y avoit joint les Préfaces & les remarques qui pouvoient être utiles au Lecteur. Il assure que ce travail lui a presque coûté la vie, & qu'il ne craint pas de dire avec serment, qu'il avoit eu plus de peine à rétablir & éclaircir les Ouvrages de S. Jérôme, que ce Saint n'en avoit eu à les faire. On commençoit déja à faire à Basle cette Edition; Erasme prend de-là occasion de louer Froben, & ceux qui étoient occupés à contribuer à donner S. Jérôme. Reuchlin, Conon de Nuremberg Dominicain, Rhenanus, les Freres Amorbaces, travailloient ensemble à cet Ouvrage; pour lui, il s'étoit réservé les Epîtres. Son intention pour lors étoit de dédier au Pape cette Edition (*a*) qu'il avoit d'abord destinée à l'Archevêque de Cantorberi.

(*a*) *Epist.* 2. L. 2. *&* *Epist.* 3.

Il se rendit à Basle (*b*) pour être plus à portée de veiller sur l'Ouvrage. Le premier tome qui contient les Lettres de Saint Jérôme, parut en 1516. & quoiqu'il ait voulu le dédier à Leon X. cependant l'Epître Dé-

(*b*) *Epist. Rhenani.*

dicatoire qui eſt du 1 Avril 1516. eſt adreſſée à Guillaume Warrham. Huit ans après, c'eſt-à-dire l'an 1524. Eraſme donna les autres Ouvrages de Saint Jérôme, dédiés auſſi à l'Evêque de Cantorbéri, en deux nouveaux tomes. L'Epître Dédicatoire du ſecond eſt du 1 Juin 1524. & celle du troiſieme eſt du 5 du même mois. Cette Edition dont Eraſme comptoit retirer des louanges & de la reconnoiſſance, fut extrêmement critiquée. On ne peut pas en parler plus mal, que le fit Marianus Victorius dans l'Epître Dédicatoire de Saint Jérôme adreſſée à Pie IV. Il prétendit avoir reſtitué près de quinze-cens paſſages, qui étoient corrompus dans l'Edition d'Eraſme, ou par ſa faute, ou parce-qu'il ne les avoit pas rétablis. Il ſoutint que les Scholies étoient remplies d'erreurs & d'ignorances; qu'elles prouvoient qu'il n'étoit pas fort habile dans le Grec. Mais Joſeph Scaliger trouva que (a) la cenſure de Marianus Victorius étoit outrée; il convenoit cependant qu'Eraſme avoit été trop hardi dans ſes reſtitutions, & qu'il avoit corrompu pluſieurs paſſages. Ce qui eſt conſtant, eſt que cette Edition n'eut pas une approbation complette;

(a) *Scaligerana.*

Elle fut condamnée par Paul IV. celui-même qui avoit exhorté Eraſme à l'entreprendre, & dont il avoit fait un ſi grand éloge dans ſa Lettre à Leon X. Bullingerus écrivit (a) de Rome l'an 1557. » Le Pape Paul IV. » fait ici brûler des Livres; tous ceux » d'Eraſme l'ont été. On brûle même » Saint Cyprien, Saint Jérôme, Saint » Auguſtin, ſous prétexte qu'ils ſont » ſouillés par les Scholies d'Eraſme. » Il eſt certain qu'il y avoit des hardieſſes dans les remarques d'Eraſme, qui devoient cauſer des ſcandales chez les Théologiens. Il parloit (b) contre les pélerinages: il ſoutenoit que la Confeſſion auriculaire qui avoit été ſagement établie par l'Egliſe, n'étoit pas encore en uſage du tems de Saint Jérôme. Il avoit dit (c) en parlant des Ariens & des Catholiques, qu'il avoit été long-tems douteux de quel côté l'Egliſe ſe tourneroit; que l'Arianiſme étoit plutôt une faction & un ſchiſme, qu'une héréſie; qu'il y avoit eu pendant un tems preſque autant d'Ariens que de Catholiques; & que les Ariens étoient ſupérieurs en éloquence & en doctrine à leurs adverſaires. Il avoit parlé (d) des Livres Sacrés de l'Ancien-Teſtament qui n'é-

(a) *Amœnitates Literariæ, t. 8. differt. de Libris publicâ auctoritate combuſtis, n. 20. p. 499.*

(b) Tome 1. p. 105. & 201.

(c) *Epiſt. Dedicat.* du 2. tome.

(d) *Epiſt. Dedicat.* du 3. tome.

toient écrits qu'en Grec, comme n'étant pas Canoniques.

Il n'en falloit pas davantage pour soulever contre lui, sur tout dans un tems où les Théologiens étoient si fort en garde contre tout ce qui pouvoit favoriser le Luthéranisme. Les moindres prétextes suffisoient pour décrier Erasme; & la haine de ses ennemis étoit portée à des excès qui dégénéroient en ridicule. Ce qui se passa à l'occasion de l'édition de S. Jérôme, en est une preuve bien sensible. Un Evêque de l'Ordre de Saint Dominique (a), Confesseur de la Reine d'Angleterre, voulut persuader à cette Princesse qu'Erasme n'étoit qu'un téméraire, puisqu'il osoit entreprendre de corriger les Ouvrages d'un aussi grand Docteur que Saint Jérôme. La Reine peu au fait de ces matieres, trouva un Seigneur Protecteur d'Erasme; & elle lui demanda si Saint Jérôme n'avoit pas été un très-savant homme, s'il n'étoit pas dans le Ciel? Ce Seigneur en étant convenu: » Comment défendrez-vous votre Erasme, » continua-t-elle, qui ose corriger les » Ouvrages de Saint Jérôme? En fait-» il plus que ce Saint? Le Courtisan n'eut pas de peine à justifier son ami, &

(a) *Epist.* 2. *L.* 6. *Epist.* 4. *L.* 2.

& à démontrer que ce n'étoit pas corriger un Auteur, que d'en donner une Edition plus correcte que celles qui avoient déja paru. Le 1 Juillet de l'an 1524. Eraſme fit ſon Avertiſſement (a) de ſon Dictionnaire Grec; c'étoit une augmentation de celui de Jacques Ceratinus, qui n'avoit entrepris ſon Lexicon que ſur les preſſantes ſollicitations d'Eraſme. Ce Dictionnaire qui dans ce tems-là avoit ſon mérite, a été oublié depuis que Conſtantin, Henri-Etienne & Portus ont ſi bien expliqué la ſignification des termes Grecs.

(a) *Epiſt.* 21. L. 28.

Ceratinus étoit fort habile (b) dans la Langue Grecque & dans la Langue Latine; il fut Profeſſeur dans le College des Langues à Tournai. On voulut lui donner une place de Profeſſeur en (c) Langue Grecque dans le College des trois Langues à Louvain; mais il donna la préférence à l'Univerſité de Lipſic, où Eraſme par ſon crédit auprès du Duc George de Saxe, lui procura la place de Profeſſeur en Langue Grecque vacante par la mort de Moſellanus. Ceratinus avoit pour Eraſme la plus grande eſtime (d); il lui a dédié un Ouvrage ſur la pronon-

(b) *Epiſt.* 12. L. 17.

(c) *Epiſt.* 29. L. 20.

(d) *Epiſt.* 31. L. 21. *Epiſt.* 41. L. 30.

ciation des Lettres Grecques (1). Il le regardoit comme le Prince de la Littérature. L'Evêque de Basle avoit dédié une Chapelle aux miséricordes du Seigneur; il pria Erasme de faire un Sermon sur ce sujet. Erasme satisfit promptement aux désirs du Prélat; & il dédia ce petit Ouvrage (2) à l'Evêque de Basle (a) le 29 Juillet 1524. Il y avance qu'il seroit plus convenable de commencer les Sermons par invoquer Jesus-Christ, que par l'invocation de la Vierge; ce qui pourroit faire croire que l'invocation de la Vierge au commencement des Sermons n'étoit pas encore alors un usage universel. Le Docteur Martin Dorpius, qui étoit sincérement réconcilié avec Erasme lorsque ce Sermon parut, lui écrivoit (b) qu'il n'avoit pû le lire sans en être touché jusqu'aux larmes.

(a) *Epist.* 39. L. 29.

(b) *Supput. error. incens. Beddæ.*

Le lendemain qu'Erasme avoit dédié cet Ouvrage à l'Evêque de Basle, il dédia (c) la Comparaison de la virginité & du martyre (3) à Elie Mar-

(c) *Epist.* 40. L. 29.

(1) *De sano Litterarum, præsertim Græcarum.*

(2) *De magnitudine misericordiarum Domini Concio.*

(3) *Virginis & Martyris Comparatio.*

cæus, Directeur des Religieuſes Maccabées à Cologne. Il fait l'éloge de la virginité & du martyre : il eſt en doute qui des deux mérite la préférence ; il conclut que la virginité eſt une eſpece de martyre, & qu'une Vierge Chrétienne doit être dans la diſpoſition de ſouffrir le martyre. Il finit par repréſenter quelle doit être la vie d'une Vierge vraiment Chrétienne.

Les Colloques d'Eraſme parurent l'an 1524. dans leur perfection. Il y avoit déja pluſieurs années (*a*) que pour exercer ſon ſtyle, & pour être utile aux jeunes gens, il avoit compoſé des Dialogues qu'il ne comptoit pas devoir être imprimés. Un certain Holonius trouva le moyen d'en avoir un exemplaire ; & il le vendit fort cher à Froben, à qui il perſuada qu'il lui donnoit la préférence ſur pluſieurs autres Libraires, qui lui en offroient beaucoup d'argent. Froben les imprima ; & ils parurent en fort mauvais état : car outre que l'on y avoit inſéré pluſieurs choſes fort ridicules (*b*), il y avoit des fautes groſſieres contre la pureté de la Langue Latine ; néanmoins ils furent très-bien reçus du Public. Ce ſuccès engagea Eraſme à les revoir. Il y ajouta pluſieurs principes

(*a*) *Amicis Lectoribus.*

(*b*) *Eraſmi Admoniuncula.*

qu'il croyoit capables de former l'esprit & les mœurs des jeunes gens; il chercha à tourner en ridicule plusieurs abus qui s'étoient introduits, & qui étoient autorisés par ceux qui trouvoient leur intérêt à entretenir ces erreurs populaires. Il croyoit que la lecture de cet Ouvrage auroit cet avantage, qu'elle donneroit aux jeunes gens des principes de Poësie, de Rhétorique, de Physique & de Morale. Il y en avoit déja eu plusieurs Editions, lorsqu'après l'avoir revû & augmenté considérablement, il le dédia (*a*) le 1 Août 1524. à Jean Erasmius Froben son Filleul (1) qui pour lors n'avoit que huit ans. Les additions (*b*) qu'Erasme y avoit faites exciterent de grands murmures chez les Moines & les Théologiens. Le Carme Degmond signala le premier son zele; il soutint qu'il y avoit quatre héréſies dans les Colloques. Pighius prétendit (*c*) que tous les Volumes de Luther n'étoient pas si dangereux que ce Livre si peu Chrétien: c'est ainsi qu'il le traitoit. Antonius Sulger, Bénédictin (*d*), n'en parle pas avec moins de fureur; c'est, selon lui, un Livre digne des flammes, d'autant plus dangereux qu'il

(*a*) *Epist.* 18. *L.* 29.

(*b*) *Epist. Botz.*

(*c*) Critique de l'Apologie d'Erasme, p. 91.

(*d*) *In Annalibus Imperialis Monasterii Witaltensis; part.* 2. *p.* 128. *Amanitates Litterariæ*, 7. tome, p. 110.

(1) *Colloquiorum Liber.*

est plus agréable. Le venin se glisse insensiblement ; & vous êtes empoisonné en le lisant, avant que vous vous en soyez apperçu. Le Critique de l'Apologie d'Erasme est tout aussi mal disposé contre cet Ouvrage ; il prétend que jamais Livre ne fut plus propre que celui des Colloques à corrompre les mœurs, à inspirer l'irreligion, & à fournir aux libertins des traits de satyre contre tout ce qu'il y a de plus sacré.

Ce fut à Paris où les Colloques eurent le plus de succès, & éprouverent les plus grandes contradictions. Coline en avoit imprimé (*a*) jusqu'à vingt-quatre mille exemplaires, qui furent bientôt enlevés, parce que le bruit couroit qu'ils alloient être condamnés. Ce fut Beda, Syndic de Sorbonne, qui contribua plus que personne à la proscription de ce Livre : il étoit persuadé que les Livres d'Erasme n'étoient pas moins dangereux que ceux de Luther. La Sorbonne étant assemblée le 26 Mai 1526. (*b*) il l'engagea à décider que dans le Livre des Colloques il y avoit plusieurs choses erronées, scandaleuses, impies ; & que l'Auteur, payen en cela, traitoit la Religion Chrétienne & ses Sain-

(*a*) *Epist.* 29. L. 19.

(*b*) D'Argentré, t. 2. p. 47. & suivantes.

tes obſervances avec le plus grand mépris. La Faculté reprend les termes peu décens avec leſquels il parle des habits des Religieux, des vœux que l'on fait aux Saints, des Pélerinages, de la Confeſſion, des Ordonnances de l'Egliſe, des diſputes Théologiques, de l'abſtinence du maigre, de la préférence du mariage ſur la virginité, de l'invocation des Saints, de la priere pour les Morts: elle l'accuſe de renouveller les erreurs des Ariens, des Wiclefiſtes, des Vaudois, des Luthériens, & de divers autres Hérétiques; & en conſéquence la lecture de ce Livre eſt interdite, de peur que le venin qui s'y trouve, n'éloigne entiérement les Lecteurs de la Religion Chrétienne.

La Sorbonne non contente d'avoir ainſi flétri Eraſme, pourſuivit ſon Livre au Parlement, par cette Requête qu'elle lui préſenta: « Supplient humblement les Doyens & Docteurs de » la Faculté de Théologie de Paris. » Comme depuis trois ans ou environ, » par Ordonnance de la Cour, aucuns Huiſſiers d'icelle, en la préſence de M. l'Avocat Liſet, & aucuns Docteurs de la Faculté prirent ès maiſons d'aucuns Libraires

» de ladite Université quantité de
» Livres, & iceux emporterent au
» Greffe de ladite Cour, qu'on disoit
» contenir plusieurs erreurs contre la
» Foi & les bonnes mœurs, entre les-
» quels étoit un petit Livre intitulé :
» *Familiarium Colloquiorum formulæ, per*
» *Desiderium Erasmum*, lequel Livre
» a depuis été fort augmenté, & re-
» connu par ledit Erasme par plusieurs
» fois : & pour ce qu'esdites additions y
» a plusieurs erreurs adjointes aux pre-
» mieres, qui se lisent aux jeunes gens
» étudians en Grammaire en cette
» Université de Paris & ailleurs, dont
» plusieurs gens de bien avertis, consi-
» dérant que la lecture dudit Livre est
» fort pernicieuse auxdits enfans,
» pourtant que l'Auteur, quelconque
» il soit, les induit, & tous ceux qui
» le lisent, sous ombre de beau lan-
» gage, à perverse doctrine, telle
» qu'est celle de Luther ; c'est à sa-
» voir, à contemner les Constitu-
« tions & Commandemens de l'Eglise
« touchant les jeûnes & abstinences,
» à peu priser le commandement de
» Confession, & de prier & requérir
» la Benoîte Vierge Marie & les
» Saints, les vœux & honnêtes céré-
» monies de Religion, & autres sem-

» blables obſervances de l'Egliſe, leſ-
» quelles choſes ont été puis n'agueres
» remontrées à ladite Faculté, & re-
» quis qu'elle voulût faire viſiter &
» examiner ledit Livre par ſes Dé-
» putés ; ce qui a été fait : & après le
» rapport deſdits Députés, vû & con-
» ſideré les erreurs contenues audit Li-
» vre augmenté & ici attaché, avec
» leſdites erreurs extraites d'icelui,
» auroit condamné ledit Livre, comme
» il appert par la concluſion de ladite
» Faculté pareillement ici attachée :
» Ce conſidéré, & même qu'il n'eſt
» rien plus mauvais ne dommageable à
» la choſe publique, que bailler à jeu-
» nes gens telles doctrines, jouxte ce
» que dit S. Paul, *Corrumpunt bonos*
» *mores colloquia prava*, Vous plaiſe
» pourvoir & ordonner audit affaire,
» enſorte que la doctrine dudit Livre
» ſoit extirpée de ce Royaume ; & vous
» ferez bien, &c. »

On ne ſçait pas ce que le Parlement fit en conſéquence de cette Requête ; mais il eſt conſtant que le Roi François I. ne fut pas content de la vivacité avec laquelle la Faculté agit dans cette occaſion. C'eſt ce qui paroît évidemment par la Lettre (*a*) que ce Prince écrivit d'Amboiſe au Par-

(*a*) Cheviller, par. 2. c. 5.

lément le 9 Avril 1526. elle étoit ainſi conçûe : » Et parce que Nous ſommes » dûement acertenés, qu'indifférem- » ment ladite Faculté & leurs ſuppôts » écrivent contre un chacun, en dé- » nigrant leur honneur, état & re- » nommée, comme ont fait contre Eraſ- » me, & pourroient s'efforcer à faire » le ſemblable contre autres, Nous » vous commandons que mandiez in- » continent ceux de ladite Faculté, » qu'ils n'ayent en général ni en par- » ticulier à écrire ni compoſer & im- » primer choſes, qu'elles n'ayent pre- » miérement été vûes & approuvées » par vous ou vos Commis, & en » pleine Cour déliberées. »

La Sorbonne, après avoir condamné les Colloques, ſe propoſa (a) de faire approuver ſa cenſure par le corps de l'Univerſité, & d'empêcher par-là que les Colloques ne fuſſent lûs dans les Claſſes. Dans une aſſemblée, Beda expoſa ce qui avoit été fait en Sorbonne : les Facultés de Droit & de Médecine donnerent leur approbation à ce qui avoit été décidé par la Faculté de Théologie ; mais les Arts furent diviſés : la Nation Françoiſe condamna les Colloques ; la Nation Allemande fut d'avis qu'on ne les enſeignât plus :

(a) Du Boulai, t. 6. p. 210.

l'avis de la Picardie & de la Normandie étoit qu'on envoyât à Erasme une liste des erreurs qu'on lui attribuoit, & qu'on l'engageât à les condamner lui-même ; ce qui auroit été plus conforme à la charité Chrétienne, & auroit produit de meilleurs effets, qu'une condamnation que la haine & la brigue pouvoient avoir procurée.

(a) D'Argentré, t. 2. p. 52.

Enfin l'an 1528. (a) vers la fin du mois de Juillet, il y eut un Réglement fait par l'Université aux Mathurins, pour défendre de lire les Colques dans les Classes. En conséquence le Recteur fit un Décret, qui fut affiché dans tous les carrefours de l'Université. Erasme fut fort piqué de ce qui se passa en cette occasion ; il en parloit (b) comme d'une conjuration tramée par Beda. Il y a lieu de douter si ce Décret fut pleinement exécuté : car dans une Lettre datée du 17 Mai 1536. (c) après s'être plaint de deux Cordeliers, qui avoient eu le crédit d'empêcher qu'on ne lût ses Colloques à Dole, il dit qu'il en est d'autant-plus surpris, que cet Ouvrage s'imprime & se vend à Paris. Il fut encore question des Colloques en Sorbonne après la mort d'Erasme : on les condamna en général (d) ; & le 27

(b) Epist. 29. L. 19.

(c) Epist. 55. L. 27.

(d) D'Argentré, t. 2. p. 167.

Janvier 1542. la Faculté en censura quelques propositions. Il y a grande apparence, que le Concile de Sens de l'an 1528. (a) auquel présidoit Antoine Duprat Archevêque de cette Ville, Chancelier de France & Cardinal, avoit en vûe Erasme, lorsqu'il parle des héréſies que des hommes pervers gliſſent dans des Colloques familiers.

(a) *Rainaldus*, 1523 n. 82. D'Argentré, t. 3 p. 80.

Les Colloques trouverent auſſi de la contradiction en Angleterre. Erasme en porta ſes plaintes au Cardinal Wolſei, à qui il manda (b) : » J'ai appris » que la vente des Colloques étoit dé- » fendue en Angleterre ; j'en ſuis d'au- » tant-plus ſurpris, qu'on les vend li- » brement à Louvain & à Paris, où il » y a des ennemis déclarés des bonnes » Lettres, qui par cette raiſon ne peu- » vent me ſouffrir. Que votre Gran- » deur commette quelqu'un pour exa- » miner ce Livre. Si l'on trouve quel- » que choſe d'impie, je conſens qu'on » l'efface ; mais ſi ce ne ſont que des » minuties, il n'y a qu'à conſulter des » gens de bien, & y faire les change- » mens qu'ils jugeront à propos, afin » que la Jeuneſſe en puiſſe tirer quel- » que utilité. » Il écrivit (c) à l'Evêque de Lincoln conformément à ce

(b) *Epiſt.* 33. *L.* 21.

(c) *Epiſt.* 42. *L.* 21.

qu'il mandoit au Cardinal Archevêque d'Yorc, qu'il étoit prêt à corriger dans ſes Colloques ce qu'on lui feroit voir y être réprehenſible.

Les Colloques furent traduits en Eſpagnol (*a*); mais ils eſſuyerent des critiques très-ameres en Eſpagne. Il y a même apparence qu'ils furent condamnés au feu après la mort d'Eraſme : car voici ce qu'on lit (*b*) dans une Lettre de Clenard du 4 Décembre 1540. » Le Marquis de Grenade vient » de m'écrire que les Colloques d'Eraſ- » me étoient deſtinés au feu. » A Rome, lorſque le Pape Paul III. voulut faire une réformation dans l'Egliſe (*c*), il nomma des Cardinaux & des Prélats, pour lui donner les avis qu'ils croyoient les plus convenables. Ils opinerent à bannir des Ecoles les Colloques d'Eraſme, comme capables de faire de mauvaiſes impreſſions contre la bonne doctrine dans l'eſprit des jeunes gens. Melancton que ſes engagemens avec Luther avoient indiſpoſé contre tout ce qui venoit de Rome, en parle en ces termes dans une Lettre à Camérarius (*d*). » Il vient de paroître une » ridicule délibération des Cardinaux » touchant les abus à corriger : on y » défend de faire lire dans les Claſſes

(*a*) *Epiſt.* 338. *Append.*

(*b*) Bib. choiſie de Colomiez, p. 466.

(*c*) Sleidan, L. 3.

(*d*) *Epiſt.* 205. L. 4.

» les Colloques d'Eraſme ; & l'on a » employé pour cette fameuſe délibé- » ration des Héros tels que Sadolet & » Aléandre. Que peut-on eſpérer » après ceci ? »

Enfin les Colloques furent condamnés par l'Inquiſition, & mis dans la premiere claſſe des Livres défendus. Il eſt certain que cet Ouvrage devoit naturellement exciter de grands murmures. Les partiſans les plus zélés d'Eraſme (*a*) ne peuvent diſconvenir, qu'il ne ſoit rempli d'indiſcrétion, & qu'il ne s'y trouve des propoſitions hazardées. Il avoit d'autant plus de tort, qu'il écrivoit dans un tems orageux, où il devoit apporter plus d'attention que perſonne, à cauſe du grand nombre de ſes ennemis qui examinoient tout ce qui venoit de lui avec la plus grande rigueur. Mais tel étoit ſon caractere, que lorſqu'un bon mot ſe préſentoit ſur quelque matiere que ce fût, il ne pouvoit pas s'y refuſer. Il en eſt convenu lui-même (*b*). » J'a- » voue, diſoit-il, que par la diſpoſi- » tion de mon eſprit, je ſuis trop » porté à la plaiſanterie, non-ſeule- » ment dans mes diſcours familiers, » mais auſſi en écrivant. » C'eſt ſurtout dans ſes Colloques que ſe fait

(*a*) M. Adam. Vie d'Heerbrand. Foppens. Poſſevin. Baillet, t. 2. part. 2. p. 128. Jugement des Savans.

(*b*) *Adversùs calumnioſiſſimam Epiſt. Lutheri.*

sentir son goût pour la raillerie ; en voici un exemple. » Il y en a, dit-» il, qui ont recouvré la santé, en se » revêtant d'un habit de Jacobin ou » de Cordelier (*a*) : la même chose » leur seroit peut-être arrivée, s'ils se » fussent couverts du manteau de quel-» que coquin (*b*). » Quel scandale une proposition de cette nature ne devoit-elle pas causer chez les Moines, dans un tems où il étoit très-à la mode de se revêtir par esprit de piété des habits de quelque Ordre Religieux ? Si cette dévotion étoit devenue une superstition, il étoit bon d'en reprendre les abus ; mais ce ne devoit pas être avec des termes, dont non-seulement les gens de bien, mais même les gens du monde ne se permettent jamais l'usage.

(*a*) P. 11. éd. de 1719. *percontandi forma.*

(*b*) *Lenonis pallio.*

Il scandalisa aussi beaucoup les Théologiens, lorsqu'il ne craignit pas d'avancer (*c*), que plusieurs s'abstenoient de la Théologie, parce qu'ils appréhendoient qu'elle ne les fît chanceler dans la Religion, lorsqu'ils voyoient que tout étoit réduit en question. Il est vrai que la méthode des Scholastiques étoit de proposer les objections, avant d'établir leurs Theses ; mais ce n'étoit pas qu'ils révoquas-

(*c*) P. 65. *Pietas puerilis.*

sent en doute les propositions qu'ils examinoient : c'est que c'étoit un usage reçu, ainsi qu'on peut s'en convaincre en ouvrant seulement la somme de Saint Thomas. Dans les Dialogues qui ont pour titre, le Repas profane, & le Repas Religieux, Erasme s'exprime si témérairement sur la Loi du maigre, sur le jeûne & sur l'observation des Fêtes, qu'il avoue qu'il en avoit eu de la confusion. Vivès qui l'aimoit beaucoup, lui écrivit (*a*) pour lui avouer, que plusieurs personnes lui avoient demandé à quoi bon traiter ces matieres dans un Ouvrage fait pour des enfans ; qu'il n'avoit rien de satisfaisant à leur répondre, parce qu'il pensoit comme eux ; que comme il ne doutoit cependant pas qu'il n'eût eu de bonnes raisons, il le prioit de les lui apprendre, afin d'être en état de répondre. Mais Erasme lui-même a déclaré, qu'il n'étoit pas content de tout ce qu'il avoit écrit dans ces Dialogues ; que celui qui avoit pour titre le Repas Religieux, avoit été imprimé à son insçu, & qu'il n'avoit pas pû le supprimer. La Lettre qu'il fait écrire par la Vierge dans le Dialogue sur les Pélerinages, est (*b*) une preuve que quelque-

(*a*) *Epist.* 16. après celles de Melancton.

(*b*) P. 411.

fois ſon jugement l'abandonnoit. Il ſuppoſe que la Mere de Jeſus-Chriſt écrit à quelqu'un, pour le féliciter de ce que ſuivant la Doctrine de Luther, il cherche à perſuader fortement qu'il eſt inutile d'invoquer les Saints. Il eſt vrai qu'après cela il reprend des abus intolérables; mais croyoit-il y remédier, en employant comme autorité un nom auſſi odieux chez les Catholiques que celui de Luther? N'étoit-ce pas plutôt s'expoſer à partager la haine générale, qu'avoit pour lui l'Egliſe Romaine? Mais s'il n'eſt pas poſſible de juſtifier tout ce qu'Eraſme a hazardé dans cet Ouvrage, il eſt du moins certain que les critiques qui en furent faites, ſervirent à mettre ſa Catholicité en évidence, puiſqu'il déſavoua les erreurs qu'on lui attribuoit. Il fit des remarques ſur les cenſures que l'on avoit faites des Colloques: elles ſe réduiſirent à dire (a) 1°. que l'on a falſifié quelques-unes de ſes propoſitions; 2°. que l'on en a pris pluſieurs à contre-ſens; 3°. qu'on lui en attribue qui ſont tirées des Dialogues, où le principal perſonnage n'eſt pas celui qui eſt approuvé; 4°. qu'il n'a point prétendu attaquer les pratiques de la véritable dévotion, mais ſeule-

(a) Dupin, *Bibl. Eccleſ.* p. 180.

ment celles qui sont superstitieuses ; 5°. qu'il a seulement blâmé les excès, & la trop grande confiance qu'on a dans ces choses, qui est souvent cause qu'on néglige des devoirs essentiels de Religion.

Il est si constant que la censure de Sorbonne avoit quelquefois passé les bornes de la modération, que Nicolas Mercier, Sous-Principal de Navarre, dans la révision des Colloques faite dans le siécle dernier pour l'usage de l'Université de Paris, & approuvée par les plus savans Docteurs de Sorbonne, n'a pas jugé à propos de supprimer deux propositions qui avoient été traitées d'erronées dans la censure (*a*) : l'une regardoit Dieu le Pere, & l'autre le Saint-Esprit. Il jugea apparemment que les Apologies d'Erasme l'avoient suffisamment justifié ; & personne ne se plaignit.

(*a*) *Epist. N. Mercier Retro le Venier. Inquisitio de fide*, p. 261. & 266. éd. de Mercier de 1748. V. Epit. d'Erasme 14. L. 25. & de Colloqualitate, p. 783.

Outre les reproches que l'on fit à Erasme d'avoir glissé de mauvais principes dans cet Ouvrage, capables d'altérer la foi des jeunes gens, Joseph Scaliger prétendit (*b*) qu'il y avoit quelques fautes contre la pureté du style ; & Jules-Cesar Scaliger son pere assura dans son second discours contre Erasme, qu'il s'étoit approprié un

(*b*) *Scaligerana.*

(a) *De Talario ludo.* Dialogue de Leonicus (*a*), qu'il avoit donné comme étant de lui ; mais c'eſt un ennemi ſi emporté & ſi déraiſonnable, qu'il ne mérite pas d'être crû lorſqu'il accuſe ſans donner de preuves.

Malgré le déchaînement des Théologiens & des Moines contre les Colloques, il n'y a peut-être point de Livre qui ait été auſſi recherché. Il fut traduit en pluſieurs Langues. Nous avons déja vû qu'ils avoient été traduits en Eſpagnol. Petro Lauro de Modene les mit en Italien (*b*); & ſa traduction eſt eſtimée. Il n'en eſt pas de même de celles que nous avons en François. Il y en a une ancienne de Chapuzeau, dont Colomiez porte un jugement peu favorable. Quant à celle de Gueudeville, on voit bien qu'il a eu envie de réjouir le Lecteur ; mais ſes bouffonneries ſont ſi mal tournées, que ſi ceux qui liſent ſa traduction ont envie de rire, c'eſt certainement aux dépens du Traducteur. Perſonne n'a mieux jugé des Colloques que le ſavant Critique Daniel Heinſius, lorſqu'il a dit (*c*), qu'Eraſme ne s'étoit peint nulle-part ſi bien que dans cet agréable Ouvrage ; qu'il y donnoit des préceptes d'une façon qui devoit plaire ; que les plaiſanteries & les choſes ſé-

(b) Bib. choiſie de Colomiez, p. 466.

(c) *Eraſmi Oper.* t. 1. p. 883. & p. 713. éd. de 1729.

rieuſes qu'on y trouvoit, étoient d'autant plus utiles, qu'elles avoient rapport à ce qui ſe paſſoit dans la vie ordinaire; & que tandis qu'il inſtruiſoit, il apprenoit à parler.

Dans le ſiécle dernier Nicolas Mercier, Sous-Principal du College de Navarre, ne craignit point de mettre les Colloques d'Eraſme entre les mains des Ecoliers de l'Univerſité de Paris; & il en parle dans ſa Préface comme de l'Ouvrage le plus utile qu'il y ait pour la jeuneſſe, puiſqu'il étoit agréable & utile, qu'il inſtruiſoit en divertiſſant; & que le ſtyle en étoit très-pur. Il eſt vrai qu'il a retranché pluſieurs choſes qui avoient été cenſurées avec raiſon; & en cela il n'a fait que ſuivre les intentions d'Eraſme, dont un Sécretaire nommé Cannius avoit retouché les Colloques. Cette réviſion n'eſt pas venue juſqu'à nous. (a)

Avant de quitter ce qui regarde les Colloques, nous parlerons d'un autre grand chagrin qu'ils occaſionnerent à Eraſme. Un Dominicain Saxon, nommé Lambertus Campeſter, s'aviſa de prendre le nom d'Eraſme, & de donner une Edition des Colloques, dans laquelle il retrancha tout ce qui avoit déplu à ſes Confreres, c'eſt-à-dire,

(a) Foppens, *Bib. Belgica.*

ce qui avoit rapport aux Moines, aux vœux, aux pélerinages, aux indulgences. Il ne se contenta point de cela: il ajouta une Préface dans laquelle il convenoit en fort mauvais Latin, que dans les premieres Editions des Colloques il y avoit plusieurs choses conformes à la Doctrine de Luther; mais qu'il se rétractoit; que son âge avancé & la piété l'y engageoient; que tant qu'il vivroit, il corrigeroit ses Ecrits, afin d'épargner à ses Manes les douleurs de l'Enfer.

La hardiesse de ce Moine mit Erasme dans une étrange colere: il se plaignit amérement de cette imposture dans un Ecrit qu'il rendit public (1); il releva les ignorances & les absurdités dont ces additions étoient remplies. Après avoir lû cette plainte, on ne peut douter que cette Edition altérée de Lambertus Campester n'ait été vendue publiquement, puisqu'Erasme l'a vûe & en nomme l'Imprimeur (*a*). Cependant les Auteurs de la Bibliotheque des Jacobins (*b*)

(*a*) *Epist.* 86. *L.* 19.

(*b*) Bib. des Jacobins, t. 2. p. 53.

(1) *De sycophantiis & impostoris cujusdam Dominicani, qui in Galliâ Colloquia Erasmi à se ridiculè interpolata edi curaverat.* A la fin des Colloques.

n'ont pas craint de s'avancer jusqu'à dire, qu'il y avoit toute apparence qu'Erasme avoit ajouté foi à de faux bruits, & que Lambertus Campester n'avoit jamais donné une Edition des Colloques d'Erasme, puisqu'ils n'avoient pû trouver, ni cette Edition, ni personne qui l'eût vûe.

Lambertus Campester finit ses jours d'une (a) maniere peu édifiante. Après avoir ainsi mutilé les Colloques d'Erasme, il alla à Lyon, où s'étant vanté d'être le meilleur ami d'Erasme, il trouva un homme qui le croyant sur sa parole, lui fit beaucoup de politesses. La reconnoissance qu'il en eut fut de lui voler trois-cens écus: on courut après lui; & on l'attrappa lorsqu'il mangeoit cet argent avec des Filles. Il s'échappa, & il se réfugia à Zorst, Ville du Duché de Juliers, où ayant apostasié, il fut fait Ministre de l'Evangile. Il devint aussi furieux contre les Catholiques, qu'il avoit été zélé dans sa

(a) *Epist.* 59. L. 30. *Epist.* 32. L. 21.

(1) Voici comme il parloit d'Erasme en apostrophant Luther: *Id quod, si meministi, dudum Erasmus noster, & excelsè, & salutariter monuit; cujus exemplo & monito magno tuo bono utinam paruisses!* Bib. des Jacobins, t. 1. p. 53.

premiere Religion : car il avoit écrit contre Luther, & il avoit même cité Eraſme avec honneur. Son caractere ſéditieux ayant déplu au Duc de Juliers, il manda aux Habitans de Zorſt qu'ils lui feroient plaiſir de le chaſſer de chez eux ; mais comme il n'y avoit pas beaucoup de ſubordination dans ces tems de troubles, ils firent réponſe au Duc qu'ils ne pouvoient pas ſe paſſer de leur Miniſtre. Les Auteurs de la Bibliotheque des Jacobins ont crû, que l'amour de leur Ordre devoit les diſpenſer de ſuivre les régles de l'Hiſtoire ; ils ſe ſont bien gardés de parler de l'apoſtaſie de Lambertus Campeſter, en faiſant l'abrégé de ſa vie.

Eraſme finit l'an 1524. par un petit préſent qu'il (1) fit à Marguerite Morus, fille du Chancelier, & femme de Guillaume Roper ; c'étoit un Commentaire ſur deux Hymnes de Prudence : l'Epître Dédicatoire eſt datée de la Fête de Noël de l'an 1524.

(a) *Pueriles in Prudentium Commentatorios, Dialogus, p.* 18

Dolet traite avec mépris ces Commentaires (a) ; mais Eraſme lui-même n'en avoit pas une grande idée. Il

(1) *Commentarius in duos Hymnos Prudentii, de Natali & Epiphaniâ Pueri Jeſu.*

y a de l'injuſtice à blâmer un Savant, parce que tous ſes Ouvrages ne ſont pas de la plus grande importance. Il n'y a point d'homme de Lettres, qui ne ſe ſoit ſouvent délaſſé de ſes grandes entrepriſes par quelque petit Ouvrage. Celui-ci fut l'effet de la complaiſance qu'il croyoit devoir avoir pour la fille d'un de ſes meilleurs amis.

Il commença l'an 1525. par un Sermon ſur le quatrieme Pſeaume (1), qu'il adreſſa à l'Evêque de Lincoln le 5 Janvier (a). Il y avoit déja pluſieurs années que ce Prélat étant à Calais avec Eraſme, l'avoit voulu engager à faire un Commentaire ſur les Pſeaumes, & depuis il lui en avoit écrit pluſieurs fois. Quelques Savans, & des Princes auſſi ſe joignirent à l'Evêque de Lincoln, pour obtenir la même choſe d'Eraſme: il s'en défendit par des raiſons qui lui paroiſſoient ſans replique; mais ceux qui lui faiſoient ces inſtances n'en ayant pas été ſatisfaits, Eraſme s'imagina qu'il les contenteroit, s'il expliquoit quelques Pſeaumes, ce qu'il entreprit dès que ſes autres études le

(a) *Epiſt.* 32. *L.* 29.

(1) *Concio in Pſalmum* 4. *Cùm invocarem, &c.*

lui permirent. Il promit à l'Evêque de Lincoln de continuer à travailler sur les Pseaumes, s'il étoit content du Commentaire de celui-ci : il le rapporte tout entier à Jesus-Christ.

Le 8 Fevrier 1525. Erasme dédia (a) Epist. 34. L. 28. Pline (a) le Naturaliste à Stanislas Thurzon Evêque d'Olmutz. Il décide que l'Histoire naturelle de Pline n'est pas un Livre, mais un trésor qui renferme tout ce qui mérite d'être connu ; il assure que de tous ceux qui ont travaillé sur Pline, personne ne l'a fait plus heureusement qu'Hermolaus Barbarus, qui a fait plus de restitutions que tous les autres. Budée, Beraud, Jean Césaire ont aussi employé utilement leur tems à corriger le texte de ce grand Auteur, qui étoit en fort mauvais état, par la négligence des Copistes & des Imprimeurs. Erasme fit plusieurs corrections par le secours d'un très-ancien manuscrit. Le Pere Hardouin n'a pas crû devoir mettre Erasme au rang de ceux qui ont rendu service aux Lettres, en travaillant sur Pline : il n'en dit pas un mot dans sa Préface, dans laquelle il ne traite pas trop bien Hermolaus Barbarus, qu'il suppose avoir été nommé au Cardinalat, quoique Ughellus qui a dû mieux

savoir

savoir le détail de la vie de ce Noble & Savant Vénitien, n'en dise pas un mot.

Le douzieme jour du mois de Mai de l'an 1525. Erasme dédia (a) à Thibaud Bietrice Curé de Porentru la Liturgie de Nôtre-Dame de Laurette (1). Il y ajouta un Sermon en l'honneur de la Vierge, dans lequel il fait voir comment on doit l'imiter. (a) *Epist.* 64. L. 29.

Cette Liturgie fut approuvée par Antoine de Vergi, Archevêque de Besançon; son Mandement est du 20 Avril 1524. on la lui avoit fait voir sans doute manuscrite. Ce Prélat y parle d'Erasme, comme d'un Savant qui rend de grands services aux Belles-Lettres & à la Religion.

Le 16 Mai 1525. Erasme fit l'Epître Dédicatoire du Livre de Cœlius (b) touchant le libre arbitre; & il l'envoya à Florien Motin. (b) *Epist.* 25. L. 28.

Le plus considérable Ouvrage qu'il ait fait l'an 1525. est son Traité de la Langue (2): il est dédié à Christophe Schudlovietzci, Palatin & Castelan de Cracovie, & Chancelier de Pologne; l'Epître Dédicatoire est du

(1) *Liturgia Virginis Lauretanæ.*
(2) *Lingua, sive de Linguæ usu & abusu.*

14 Août. Il la finit modeſtement (a); en remarquant que le ſujet qu'il a entrepris eſt fort étendu, & qu'il appréhende qu'ayant voulu mêler le prophane avec le ſacré, il n'y ait de la confuſion dans ſon Ouvrage, d'autant plus qu'il n'avoit pas eu le tems d'y mettre la derniere main.

(a) *Epiſt.* 62. *L.* 29.

Ce Livre eſt une Déclamation contre ceux qui font un mauvais uſage de la Langue; il finit par d'excellens conſeils.

Le Chancelier de Pologne témoigna à Eraſme la ſatisfaction qu'il avoit de cet Ouvrage, par le préſent d'une cueillere & d'une fourchette d'or (b).

(b) *Epiſt.* 63. *L.* 22.

Ce Livre eut un grand ſuccès; en un an Froben en fit trois éditions. La premiere étoit pleine de fautes d'impreſſion; & Eraſme nous a appris lui-même (c) que quand il fut queſtion de le réimprimer, il fut fort embarraſſé, parce qu'il eut beaucoup de peine à déchifrer ſa copie.

(c) V. Baile.

Il y a beaucoup de liberté dans cet Ouvrage; il fut mis à l'Index (d) dans la ſuite des tems. Jules Scaliger en a parlé avec le plus grand mépris: il ne le traite pas moins e) que de déteſtable Commentaire, à qui Eraſme a donné le nom de Langue. Mais ſa

(d) Poſſevin.

(e) *Epiſt.* 13. à Arnold Ferron.

haine pour l'Auteur a fait dégénérer sa critique en chicanne à un tel point, que le savant & judicieux Gerard Vossius a crû devoir prendre le parti d'Erasme contre Scaliger, dans son grand Traité de l'Idolâtrie (*a*). Erasme étoit si mécontent de l'injustice de ses Censeurs, que quelquefois l'envie de ne plus écrire le prenoit (*b*). Cette résolution ne duroit pas long-tems (*c*).

(*a*) L. 4. ch. 13.
(*b*) *Epist.* 756.
(*c*) *Epist.* 890.

Il y avoit déja plusieurs années, que Milord Monjoie (*d*) qui étoit Grand Maître de la Maison de la Reine d'Angleterre, avoit prié Erasme son intime ami de faire un Ouvrage sur le mariage. Il y avoit consenti; mais sa santé, & des occupations littéraires très-pressées, l'avoient empêché de le finir aussitôt qu'il l'auroit souhaité. Il s'y remit le plutôt qu'il lui fut possible; & il le dédia à la Reine d'Angleterre le 15 Juillet 1526. Il parle dans cette Epître Dédicatoire (*e*) du mariage de cette Princesse comme étant très-fortuné; & il assure que c'est sans flatterie. Il avoit déja dit quelques années auparavant (*f*), que le mariage du Roi & de la Reine d'Angleterre étoit un modele de chasteté & d'union.

(*d*) *Epist.* 800.
(*e*) *Epist.* 41. L. 29.
(*f*) *Epist.* 12. L. 6.

Les malheurs de la Reine Cathe-

rine d'Arragon suivirent de près la publication du Livre qu'Erasme lui dédia : car la grande affaire du divorce commença l'an 1527. & l'Histoire d'Angleterre nous apprend (a) que dès l'an 1526. le Roi avoit pris le parti de répudier la Reine.

(a) Rapin Thoiras, t. 5. p. 242.

Le Livre d'Erasme a pour titre l'Institution du Mariage Chrétien (1). Il est divisé en trois parties : dans la premiére, l'Auteur expose ce qu'il faut faire pour entrer heureusement dans la société conjugale ; il parle dans la seconde des moyens d'être heureux dans le mariage ; & dans la troisiéme il traite de l'Education des enfans.

Le mariage est, selon lui, l'union légitime & perpétuelle d'un homme & d'une femme, qui ont dessein d'avoir des enfans ; moyennant quoi ils s'engagent à vivre ensemble, & à partager leurs fortunes.

De cette définition Erasme conclud, que quoique l'Eglise tolére les unions entre une femme avancée en âge & un vieillard, & entre ceux dont la stérilité est constatée, ce ne sont pas cependant de vrais mariages : il prétend que quoique la virginité éleve jusqu'à

(1) *Christiani matrimonii Institutio.*

la dignité Angélique, il y a cependant quelque chose dans le mariage au dessus de cette vertu, puisque c'est un Sacrement.

Il traite ensuite du sentiment des anciens Théologiens. Il assure qu'ils ne regardoient pas le mariage comme un véritable Sacrement, & qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût une grace particuliére qui fût attachée à l'union conjugale; mais qu'ils avoient été abandonnés par les Modernes, qui étoient tous convenus que ceux qui se marioient avec les dispositions requises, recevoient une grace particuliere, ainsi que ceux qui participoient aux autres Sacremens.

M. Boileau, Docteur de Sorbonne, a pensé à peu-près de même qu'Erasme, dans son Traité des empêchemens du mariage, dont le troisiéme chapitre a pour objet de prouver, *que plusieurs Docteurs Scholastiques n'ont point crû que le mariage fût un Sacrement comme les autres, quoiqu'ils le crussent véritable, & que l'Eglise n'a point condamné leurs sentimens.*

Erasme examine après cela, pourquoi le mariage a plutôt été appellé *matrimonium* que *patrimonium*: il croit que c'est parce que la naissance des en-

fans, leur nourriture, leur éducation pendant leur grande jeuneſſe, regardent principalement la mere.

Dès qu'il a été généralement convenu que le mariage étoit un Sacrement, les Evêques ſe ſont attribué la connoiſſance particuliere de toutes les queſtions qui avoient rapport à cette matiére; ils ont ſoutenu qu'elles leur appartenoient. Le Droit Canon a réglé ce qui concernoit les mariages, & a même réformé à ce ſujet les Loix civiles.

La doctrine des Papes, à laquelle celle des Théologiens d'un très-grand nom eſt conforme (*a*), eſt que le conſentement des Parties déclaré en préſence l'un de l'autre, fait l'eſſence du mariage. Mais comme ce ſont les hommes qui ont fait cette déciſion, ils ſont les maîtres d'y faire des changemens. Eraſme traite enſuite des empêchemens d'une maniere ſavante & enſée. Il n'approuvoit point les mariages clandeſtins : il auroit voulu que les mariages des enfans de famille faits ſecretement ſans le conſentement de leurs parens, fuſſent regardés comme nuls; ce qui eſt conforme aux uſages du Royaume de France. Il auroit ſouhaité que l'Egliſe ordonnât, que les

(*a*) M. Boileau le prouve, ch. 3.

mariages ne fussent valides, qu'après que les Parties auroient été se présenter devant le Magistrat accompagnées de témoins, pour déclarer qu'elles vouloient se marier.

Il s'étend beaucoup sur l'attention nécessaire pour faire un choix aussi intéressant pour toute la suite de la vie, que celui d'une femme. Il donne ensuite d'excellens conseils pour vivre heureusement dans le mariage. Il blâme les indécences qui se commettent dans les fêtes qui accompagnent la célébration des nôces, de même que les dépenses excessives qui se font dans ces tems-là, & qui consomment quelquefois en un jour les revenus de plusieurs années. Il finit, en traitant de l'éducation des enfans, qu'il commence dès le plus bas âge.

Cet Ouvrage est rempli de choses excellentes. Il seroit à désirer qu'il trouvât un Traducteur habile, qui en relevant les endroits qui ont justement mérité la critique, & qui l'ont fait mettre à l'Index (*a*), mît tout le monde en état de profiter d'un Livre, qui renferme tant de réflexions utiles pour l'usage général de la vie.

(*a*) Possevin

La Reine d'Angleterre en fut très-contente; elle lui fit un présent (*b*).

(*b*) *Epist.* 20. & 39. L. 26.

Cependant Eraſme y avance une propoſition, qui dans la ſuite du tems aura dû donner lieu à des réflexions déſagréables ; il y ſoutient que lorſqu'il peut y avoir divorce, il n'y a jamais eu de vrai mariage. Les ennemis d'Eraſme donnerent d'étranges preuves de leur ignorance, dans les déclamations qu'ils firent contre ce Livre (1). Louis Berquin le traduiſit ; mais ſon attachement aux nouvelles opinions l'engagea à défigurer (*a*) un Ouvrage, qui ne contenoit déja que trop de propoſitions hardies.

(*a*) Bibliothèque choiſie, t. 10. p. 150.

La Veuve Chrétienne (2) fut compoſée quelque tems après l'Inſtitution du mariage. Jean Henkelius, Prédicateur de Marie Reine de Hongrie, ſœur de Charles V. & de Ferdinand, & veuve de Louis Roi de Hongrie, qui venoit de ſe noyer après la perte de la Bataille de Mohats contre le

(1) En Eſpagne, un Dominicain crut voir un très-grand blaſphême dans cette propoſition d'Eraſme, où il ſe plaint qu'on éleve à l'Epiſcopat des gens débauchés. Il avoit dit : *Sed tanquàm purus putus recipitur ad quatuor aut quinque Epiſcopas.* Il s'étoit imaginé que *putus* déſignoit *Scortum maſculum*, & *Epiſcopa* une concubine. *Epiſt.* 84. L. 20.

(2) *Vidua Chriſtiana.*

Grand-Seigneur Soliman, engagea Eraſme à faire cet Ouvrage, & à le dédier à la Reine de Hongrie. Il en fait un très-grand éloge; il prouve par ſon exemple, qu'il eſt poſſible de mener une vie Chrétienne dans les Cours. Il eſt parlé dans ce Livre de toutes les Veuves célébres par leur piété, dont l'Ecriture fait mention.

Claude Deſpenſe, fameux Docteur de Sorbonne, eſtimoit tant cet Ecrit (*a*) qu'il en a fait un Abregé, pour ſervir de concluſion à ce qu'il avoit écrit ſur les Veuves. (*a*) Dupin.

La Reine Marie fut très-ſatisfaite (*b*) de l'Ouvrage d'Eraſme; elle n'y trouva à reprendre que les louanges qu'il lui avoit données. Elle lui écrivit (*c*) pour le remercier; & nous avons encore la réponſe que lui fit Eraſme. Il ne paroiſſoit pas extrêmement content de ce travail. (1) Un Correc- (*b*) *Epiſt.* 31. *L.* 19. (*c*) *Epiſt.* 20. *&* 46. *L.* 26.

(1) Un Correcteur d'Imprimerie mécontent de ce qu'Eraſme ne lui avoit pas fait de préſent, ſubſtitua dans cette Phraſe dans laquelle il eſt queſtion de la Reine de Hongrie, *mente illâ uſam eam ſemper fuiſſe, quæ talem fœminam deceret, mentulâ*, au lieu de *mente illâ*. Il y eut mille Exemplaires de diſtribués avant qu'on y mît un carton. *Epiſt.* 1276. *Epiſt.* 68. *L.* 30.

teur d'Imprimerie lui joua un tour ſanglant (a), lorſque cet Ouvrage s'imprimoit.

(a) *Epiſt.* 24. L. 19. *Epiſt.* 104. L. 20.

La maniere de prier Dieu (1) ſuit ces deux Ouvrages dans la collection des Livres d'Eraſme; elle eſt dédiée à Hierolas de Laſco, Palatin de Siradie en Lithuanie. Eraſme y prouve la néceſſité de la priére; il rapporte tout ce que l'Ecriture dit à ce ſujet. Il recommande à ceux qui prient Dieu, de faire principalement attention à deux choſes: 1°. à celui à qui ils adreſſent leurs priéres; 2°. à eux-mêmes. Il veut que toutes nos priéres n'ayent pour but que la vie éternelle. Il examine quelle doit être la formulle des priéres; il croit qu'elles ſont d'autant plus parfaites, qu'elles ſont plus conformes aux expreſſions de l'Ecriture, & aux Collectes uſitées dans l'Egliſe. Les priéres doivent ſe faire au nom de Jeſus-Chriſt, Nôtre-Sauveur & Nôtre Médiateur.

Eraſme ſouhaitoit que les priéres publiques ne fuſſent pas trop longues. Il n'approuvoit pas les Princes, qui paſſoient une partie de leur tems à réciter le Breviaire; il auroit mi[illegible] aimé que s'ils n'ont point d'affaires

(1) *Modus orandi Deum.*

preſſées, ils lûſſent l'Ecriture ſainte, & principalement les Proverbes de Salomon, ou les Livres des Payens qui peuvent les inſtruire de leurs devoirs, tels que ſont les Politiques & les Œconomiques d'Ariſtote, ſa Morale, les Offices de Cicéron, les Loix & la République de Platon, Iſocrate & la Cyropédie de Xenophon. Il prétend qu'un Prince prie Dieu, lorſqu'il remplit bien les devoirs de la Royauté.

Le 27 Août 1526. Eraſme dédia (*a*) ſon Edition de S. Irénée (1) à Bernard de Cles Evêque de Trente, qui quelques années après fut promu au Cardinalat (*b*). C'étoit un des protecteurs des plus zélés d'Eraſme : il déſiroit ardemment de le poſſéder chez lui. La publication des Ouvrages d'un Pere ſi ancien & ſi reſpectable devoit

(*a*) *Epiſt.* 5. *L.* 28.

(*b*) Ughellus, t. 5. p. 643. *Epiſt.* 36. *L.* 20.

(1) *Opus eruditiſſimum Divi Irenæi, Epiſcopi Lugdunenſis, in quinque Libros digeſtum, in quibus mirè retegit & confutat veterum Hæreſeon impias ac portentoſas opiniones, ex vetuſtiſſimorum Codicum collatione, quantùm licuit, emendatum, operâ Deſiderii Eraſmi Roterodami; ac nunc primùm in lucem editum operâ Joannis Frobenii : additus eſt Index rerum ſcitu dignarum. Apud inclitam Bazileam.* 1526. *cum gratiâ & privilegio Cæſareo.*

être d'autant plus agréable au Public, que jusqu'alors il en avoit été privé. Erasme croyoit que S. Irenée a écrit en Latin; mais en cela il a été abandonné de tous les Critiques (a): lui-même hésita depuis sur cette question.

(a) Pape-blount. Cave. Tillemont. Massuet.

Quoique cette Edition ait été promptement enlevée (b), & qu'une seconde l'ait bientôt suivie, cependant elle est très-imparfaite. Le judicieux & savant Pere Massuet en parle ainsi dans la Préface de sa belle Edition de S. Irenée: » (c) Quoiqu'on ait beaucoup d'obligation à Erasme, qui » d'ailleurs a si bien mérité des Lettres, d'avoir le premier publié les » Livres de S. Irenée, il est fâcheux » que privé des meilleurs manuscrits, » il n'ait pas pû mieux faire. Son Edition est si pleine de fautes, de lacunes, de périodes inutiles, que souvent l'on cherche Irenée dans Irenée, sans pouvoir découvrir ce qu'il » pense. » Erasme se trouva l'an 1526. dans la nécessité de justifier sa doctrine sur l'article de l'Eucharistie. Œcolampade & Pellican s'étoient ouvertement déclarés contre la Réalité; leur liaison avec Erasme avoit fait soupçonner, qu'ils étoient de même sentiment. Il est certain qu'Erasme avoit

(b) *Epist.* 6. *L.* 20.

(c) Préface.

beaucoup d'eſtime pour Œcolampade : il en fit l'éloge en écrivant contre Stunica ; & dans ſa Lettre contre les Miniſtres de Strasbourg, il avoue qu'il aime ſon eſprit & ſa ſcience. Œcolampade de ſon côté avoit une grande vénération pour Eraſme ; il lui en avoit même donné des preuves très-indiſcrettes : car dans la Préface d'un Livre très-contraire à la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il l'avoit cité, en l'aplant *Notre grand Eraſme* ; ce qui l'avoit ſi fort fâché (*a*) qu'il avoit écrit à Œcolampade, que ce qu'il pouvoit ſouhaiter de mieux dans l'état critique où étoient les affaires, c'étoit de n'être ni l'objet de ſes louanges, ni celui de ſes blâmes.

(*a*) *Epiſt.* 23. *L.* 18.

Conrad Pellican avoit été Cordelier ; & dans cet état il avoit ſi fort goûté la Paraphraſe d'Eraſme ſur l'Epître de S. Paul aux Romains, qu'il l'avoit fait lire publiquement dans le Couvent de Baſle (*b*) : en conſéquence les autres Ouvrages d'Eraſme avoient été lûs dans quelques Monaſteres de l'Ordre de Saint François. Pellican dans la ſuite des tems ayant embraſſé les nouvelles Opinions, ſortit de ſon Couvent, ſe fit publiquement Luthérien, & ſe maria.

(*b*) *Fabricii. Hiſt. Bib. t.* 6. *p.* 418.

Œcolampade attaqua dans ce tems-là la Préſence réelle avec beaucoup de doctrine, dit M. Boſſuet (a), *& une éloquence ſi douce, qu'il y avoit, ſelon Eraſme, dequoi ſéduire, s'il ſe pouvoit & que Dieu le permît, les Elûs-mêmes. Dieu les mettoit à cette épreuve.*

(a) Variations, L. 2. n. 25.

Le Senat de Baſle ayant chargé Eraſme (b) d'examiner le Livre d'Œcolampade, il déclara qu'il l'avoit trouvé ſavant, éloquent, bien fait : » J'ajouterois pieux, diſoit-il (c), s'il » peut y avoir de la piété dans ce qui » eſt contraire au ſentiment de l'Egli» ſe, dont on ne doit pas s'éloigner. »

(b) *Epiſt.* 58. L. 31.

(c) *Epiſt.* 30. L. 22. *Epiſt.* 44. L. 30. *Epiſt.* 60. L. 20.

Pellican avoit dit à Luther & répandu par tout, que les ſentimens d'Eraſme ſur l'Euchariſtie n'étoient pas conformes à ceux de l'Egliſe Romaine, & que s'il parloit différemment de ce qu'il penſoit, c'étoit par prudence.

Non-ſeulement ces diſcours s'étoient répandus publiquement ; mais il avoit paru un Livre (1) ſans nom d'Imprimeur, ni de la Ville où il avoit été imprimé, dans lequel on entreprenoit de

(1) *Doctiſſimi Eraſmi Roterodami ac Martini Lutheri opinio de Cœnâ Domini Noſtri Jeſu-Chriſti, nuper edita, decimo-octavo die Aprilis.*

prouver la conformité des sentimens d'Erasme avec ceux de Luther. On y voyoit à la fin le nom de *Ludovicus Leopoldus* ; mais il étoit incertain si c'étoit l'Auteur ou l'Imprimeur qui avoit voulu se nommer.

Dès qu'Erasme eut vû ce libelle, il le réfuta (1). Il prétend (*a*) que jamais il n'a rien avancé dans ses Ecrits, qui pût favoriser le sentiment de ceux qui ne croyoient pas la Présence réelle ; & que tout ce qu'on a dit à ce sujet contre lui, n'est qu'un tissu de calomnies. Il vient ensuite au Livre d'Œcolampade. » J'approuve, dit-il, trois » choses dans son Ouvrage, la scien» ce, le raisonnement & l'art. Je ne » me repens point de l'avoir lû, parce » qu'il y a plusieurs choses dites avec » piété sur l'usage du Corps & du Sang » de Jesus-Christ ; j'aurois même dé» cidé volontiers que c'est un Ouvrage » pieux, si l'Auteur n'y soutenoit pas » un Dogme que l'Eglise a condamné » comme impie. Est-ce penser comme » Œcolampade, que de parler de son » Livre avec politesse ? » Cet Ouvrage est daté du mois de Juin 1526.

(*a*) *Epist.* 58. L. 31.

(1) *Desiderii Erasmi præstigiarum libelli cujusdam detectio.*

Il prétendit dans un autre Ouvrage (a) que le jugement qu'il avoit porté du Livre d'Œcolampade bien examiné, devoit être regardé comme une profession de la Foi Catholique ; mais la politesse dont il avoit accompagné la réponse faite au Sénat de Basle, ne pouvoit que déplaire à ces Théologiens, qui regardent comme une impiété les moindres ménagemens pour l'erreur, & même pour ceux qui ont le malheur de se tromper. Il avoit écrit le 15 Mai 1526. à l'Assemblée de Bade (b), qui avoit été indiquée pour examiner la matiere de l'Eucharistie, qu'il avoit eu grande envie de se trouver à Bade où il avoit été invité, & où le Sénat de Basle auroit souhaité qu'il se rendît, si sa mauvaise santé ne l'eût empêché d'entreprendre ce voyage. Il se plaint ensuite du Libelle, où l'on compare son sentiment avec celui de Luther : il assure qu'il est difficile de décider s'il y a plus de folie que de malice. Il soutient que dans tous ses Ouvrages il n'y a pas un passage, d'où l'on puisse conclure qu'il pense différemment de l'Eglise Catholique sur l'article de l'Eucharistie, & que jamais personne ne l'a entendu approuver les nouvelles Opinions. Il

(a) *Epist. ad Minist. Argent.*

(b) *Epist.* 45. *L.* 19.

prend Dieu à témoin, que jamais il n'a penſé autrement que l'Egliſe Catholique. Il crut devoir auſſi écrire à Pellican (*a*) pour lui porter ſes plaintes de ce qu'il avoit dit comme en ſecret à quelqu'un qui l'avoit répeté à Eraſme, qu'ils penſoient l'un & l'autre de même ſur l'article de l'Euchariſtie. Pellican avoit dit dans les commencemens, qu'il falloit convenir que le Corps de Jeſus-Chriſt étoit ſous les Eſpéces du pain & du vin; mais qu'il falloit s'en rapporter à Dieu ſur la maniere de cette préſence. Eraſme qui avoit de l'averſion pour les queſtions curieuſes de la Scholaſtique, avoit trouvé la propoſition de Pellican aſſez raiſonnable, pourvû que par-là on n'exclût pas la Préſence réelle; mais Pellican ne s'en étoit pas tenu à cette généralité: il avoit ſoutenu qu'il n'y avoit que du pain & du vin dans l'Euchariſtie, & qu'Eraſme le croyoit auſſi-bien que lui. Il lui déclare qu'il veut être regardé comme le plus méchant de tous les hommes, ſi jamais il a attaqué, ou en plaiſantant ou ſérieuſement, la Préſence réelle. Il prend J. Chriſt à témoin, que jamais le ſentiment contraire ne lui eſt venu dans l'eſprit: il prouve enſuite la verité du

(*a*) *Epiſt.* 95. *L.* 19.

Dogme crû dans l'Eglise Catholique ; & il déclare qu'il aimeroit mieux mourir que de s'en éloigner. Pellican me-
(a) *Epist.* naça (a) Erasme de la plume de
96. L. 19. Zwingle ; mais il n'en fut pas fort effrayé : il lui répondit hardiment que dix Zwingles ne lui feroient pas peur.
(b) *Epist.* Il y eut une conférence (b) entre
26. L. 18. Erasme & Pellican pour s'expliquer. Pellican ne voulut jamais convenir que la Substance du Corps de J. Christ fût dans l'Eucharistie ; mais il fut obligé d'avouer, que c'étoit la premiere fois qu'il l'avoit dit en présence d'Erasme, & que jamais Erasme ne lui avoit rien dit, qui pût favoriser le sentiment contraire au Dogme de la Présence réelle ; que bien loin de-là, il avoit toujours parlé conformément à la
(c) *Epist.* Doctrine de l'Eglise (c). Comme les
797. discours de Pellican avoient fait beaucoup de bruit, Erasme écrivit de tous côtés qu'on le calomnioit ; il fit même imprimer une Lettre qui fut traduite en Allemand en forme d'Apologie, afin qu'elle fût répandue & lûe dans toute l'Allemagne. Il ménagea
(d) *Insulsissimos Libros. Epist. adverſ. Ministr. Arg.* encore moins Carlostad que Pellican ; il appelloit ses Livres très-insensés (d). Il n'en jugeoit que sur le rapport qu'on lui en avoit fait : car il n'entendoit pas

la Langue Allemande dans laquelle ils étoient écrits. On ſçait que l'opinion de Carloſtad étoit que (*a*), par ces paroles, *Ceci eſt mon Corps*, J. Chriſt ſans aucun égard à ce qu'il donnoit, vouloit ſeulement ſe montrer lui-même aſſis à Table comme il étoit avec ſes Diſciples : » imagination ſi » ridicule, dit M. Boſſuet, qu'on a » peine à croire qu'elle ait pû entrer » dans l'eſprit d'un homme. » Eraſme avoit commencé (*b*) un Ouvrage pour réfuter Carloſtad ; mais il ne (*c*) l'acheva pas. Aureſte il n'étoit pas extrêmement profond dans cette matiere ; il en eſt convenu lui-même (*d*).

(*a*) Variat. L. 2. n. 7.

(*b*) *Epiſt.* 45. L. 19.

(*c*) *Epiſt.* 810.

(*d*) *Epiſt.* 827.

Eraſme fut fort occupé l'an 1527. de la traduction des Ouvrages des Peres Grecs. Il dédia (*e*) le 3 Mars de cette année à l'Evêque de Lincoln la Traduction de la Lettre de S. Athanaſe à Sérapion. Il traduiſit auſſi les Traités ſur la Virginité & ſur le Péché contre le Saint Eſprit. Il s'eſt imaginé que S. Athanaſe n'étoit point l'auteur de ce dernier Ouvrage ; en quoi il a été réfuté par le Pere de Montfaucon, qui le rend à S. Athanaſe, non-ſeulement parce que les Manuſcrits le lui donnent, mais auſſi parce que l'on y reconnoît le ſtyle & la

(*e*) *Epiſt.* 88. L. 29.

méthode de ce Saint. Il a travaillé sur Origene (*a*) : il a traduit l'onziéme tome, & une partie du douziéme des Commentaires de cet ancien Auteur Eccléſiaſtique ſur S. Mathieu, c'eſt-à-dire, ce qu'il avoit écrit ſur le chapitre treiziéme, quatorziéme, quinziéme & ſeiziéme de cet Evangéliſte ; & il a fait un petit Traité (*b*) ſur la Vie, le ſtyle, la doctrine & les Livres d'Origene.

(*a*) *Epiſt.* 89. *L.* 29.

(*b*) V. L. 28. *Epiſt.* entre la ſixiéme & la ſeptiéme.

Il dédia (*c*) le 24 Mars 1527. à Jean III. Roi de Portugal, cinq Sermons de S. Chriſoſtôme contre les Juifs, qui n'avoient jamais été donnés au Public : il les traduiſit ſur un ancien Manuſcrit envoyé de Veniſe ; il y joignit quatre autres Sermons ſur le Lazare, cinq ſur la Viſion d'Iſaïe & ſur le Roi Oſias, & un ſur le Martyr Philogonus. Il a auſſi traduit une partie du Commentaire ſur les Pſeaumes attribué à S. Chriſoſtôme ; mais il ne l'acheva pas, dans le doute où il étoit ſi cet Ouvrage étoit vraiement de S. Chriſoſtôme.

(*c*) *Epiſt.* 83. *L.* 29.

C'etoit au Grand Roi Emmanuel, qu'Eraſme avoit eu deſſein de dédier ces Traductions ; mais ce Prince étant mort avant qu'elles paruſſent, il les dédia à Jean III. ſon fils. Il le repré-

ſente dans ſon Epître Dédicatoire comme un Prince excellent, qui n'étant encore âgé que de vingt-ſix ans, avoit déja réformé les abus qui s'étoient introduits dans la maniere de rendre la juſtice, avoit augmenté ſa Marine, & éloigné de ſes Etats toutes les diſputes qui pouvoient nuire à la vraie piété. Il aſſure que ce Prince étoit très-inſtruit, non-ſeulement dans les Langues Grecque & Latine, mais auſſi en Mathématique, en Aſtronomie, dans la Géographie & dans l'Hiſtoire. Il promit de donner dans la ſuite d'autres Traductions de S. Chriſoſtôme; ce qu'il exécuta trois ans après. Eraſme après avoir publié ſon Traité de la Maniere de prier, trouva deux Oraiſons de S. Chriſoſtôme qui avoient rapport au même ſujet, & qui n'avoient pas encore été traduites. Il voulut ſur le champ les comparer avec ſon Ouvrage; il trouva que ce que le Saint avoit fait étoit ſi ſupérieur à ſon travail, qu'il auroit ſupprimé *la Maniere de prier*, ſi cela avoit été poſſible. Il déclare qu'il n'eſt à l'égard de Saint Chriſoſtôme, que ce qu'une fourmi eſt à un Chameau. C'eſt à Maximilien de Bourgogne (*a*) Abbé de Middelbourg, qu'eſt dédiée la Traduction

(*a*) *Epiſt.* 84. L. 29.

de ces deux Discours ; l'Epître Dédicatoire est sans date.

Le 29 Juin 1527. Erasme dédia (*a*) au Cardinal Jean de Lorraine la Traduction du Commentaire de S. Jean Chrisostôme sur l'Epître aux Galates, qui n'avoit pas encore été traduit en Latin : après ce Commentaire, il y a la Traduction de deux Homélies de S. Chrisostôme sur l'Epître aux Philippiens. Le Cardinal de Lorraine fut sensible à la politesse d'Erasme : il donna ordre qu'on lui fît un présent de quelques vaisselles d'argent ; mais ses ordres n'ayant pas été exécutés, Erasme qui savoit les intentions de ce Prince, lui manda (*b*) qu'on n'y avoit pas satisfait.

(*a*) *Epist.* 87. *L.* 29.

(*b*) *Epist.* 65. *L.* 20.

Le 13 Août il dédia son Edition de S. Ambroise à Jean de Lasco, Archevêque de Gnesne : il assure (*c*) qu'elle lui a coûté beaucoup de soins & de peines. Ce fut en considération de Jean de Lasco neveu de l'Archevêque de Gnesne, qu'Erasme dédia Saint Ambroise à ce Prélat. Il y avoit une grande union entre Jean de Lasco neveu du Prélat & Erasme : il avoit demeuré un mois chez lui ; & Erasme mettoit au nombre de ses bonheurs d'avoir connu un jeune homme

(*c*) *Epist.* 8. *L.* 28.

si sage. C'est le même à qui il vendit sa Bibliothéque, comme nous le verrons ailleurs.

Cette Edition de S. Ambroise n'a pas eu une grande approbation : les Bénédictins ont prétendu (*a*) qu'elle n'avoit point répondu à l'attente des Savans ; qu'Erasme s'étoit plus fié à ses conjectures qu'à l'autorité des Manuscrits ; & M. Dupin en conséquence de ce jugement, a décidé que l'Edition de S. Ambroise donnée par Erasme étoit pleine de fautes.

(*a*) Préface de S. Ambroise.

Le 14 Août, Erasme dédia (*b*) à Nicolas de Marville, Principal du College Buslidien de Louvain, la Traduction de l'Ouvrage de S. Chrisostôme sur Babylas.

(*b*) *Epist.* 24. *L.* 28.

Le Ciceronien (1) qu'Erasme publia l'an 1528. fut un des Ouvrages qui causa le plus de mouvement dans la Littérature ; il est dédié à Jean Ulattenus, par une Lettre datée du 14 Février 1520 (*c*) : il étoit Principal du College d'Aix-la-Chapelle. L'objet de ce Traité étoit de réfuter une nouvelle Secte qui avoit pris le nom de Ciceroniens, & qui enseignoit que Ciceron étoit le seul Auteur qu'on

(*c*) *Epist.* 21. *L.* 29.

(1) *Ciceronianus, sive de optimo genere dicendi, Dialogus.*

dût lire & imiter. Eraſme perſuadé avec raiſon qu'il y avoit de l'excès dans cette admiration pour Ciceron, entreprit d'y remédier ; & pour y réuſſir, il compoſa ſon Ciceronien en forme de Dialogue. Il y a trois Interlocuteurs, à qui il donne le nom de Bulephorus, d'Hypologus & de Noſoponus. Ce dernier eſt un Ciceronien ſi zélé, qu'il n'a pas moins d'averſion pour tous les Ecrivains Latins, ſi l'on en excepte Ciceron, que les Chartreux en ont pour la viande : il auroit crû pécher contre la Langue Latine, d'employer aucun mot qui n'eût pas été dans Ciceron ; & il auroit mieux aimé, diſoit-il, être un parfait Ciceronien, que d'être Conſul, Souverain Pontife, ou même que d'être canoniſé. Bulephorus plus judicieux ſe récrie contre cette admiration outrée pour Ciceron. Il fait voir qu'on ne doit pas la porter, juſqu'à donner l'excluſion aux autres bons Auteurs qui ont écrit en Langue Latine. Il prouve que nous avons perdu pluſieurs Ouvrages de Ciceron, dans leſquels il n'eſt pas douteux qu'il n'y eût de très-bonnes expreſſions, qui pourroient bien ne ſe pas trouver dans les Livres qui nous reſtent de lui, & qui n'en

n'en ſont pas moins de la bonne Latinité. Il remarque enſuite que Cicéron n'ayant pas écrit ſur tous les ſujets, n'a pas pû employer dans ſes Ouvrages tous les termes uſités dans la Langue Latine. Il ſoutient que Cicéron lui-même n'a pas toujours été content de ce qu'il avoit écrit; & il répete ce qu'il avoit déja dit ailleurs (a) au grand ſcandale des Cicéroniens, qu'il y avoit dans Cicéron pluſieurs fautes contre la Langue Latine. Il fait voir que ſi leur ſyſtème étoit fondé, jamais un Théologien ne pourroit être Cicéronien, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de trouver dans Cicéron tous les termes néceſſaires pour exprimer les verités Théologiques. Il prouve que les Cicéroniens donnent dans un excès que Cicéron lui-même auroit blâmé, puiſque s'étant donné la liberté d'inventer de nouveaux mots, il n'auroit pas pû deſapprouver cette licence dans ceux qui auroient voulu parler de choſes qui lui étoient inconnues.

(a) Preface ſur S. Hilaire.

Ce diſcours de Bulephorus fait une ſi grande impreſſion ſur Hypologus, qu'il ſe rend à l'évidence de ces raiſons. Noſoponus eſt un peu ébranlé; mais il eſt retenu par les reſtes d'une maladie dont il étoit attaqué depuis long-tems.

Ce Dialogue eſt très-agréable ; on y trouve un jugement raiſonné ſur le ſtyle de tous ceux qui avoient écrit en Latin juſqu'à Eraſme. Mais cette partie de l'Ouvrage eut le ſort qu'auront toujours ceux, où l'on prétend décider du mérite des Auteurs vivans ; c'eſt-à-dire qu'elle fit beaucoup de mécontens. Quelques-uns dont il n'avoit pas crû devoir parler, ſe plaignirent (*a*) d'avoir été oubliés ; d'autres ſe récrierent contre l'exactitude des jugemens : on prétendoit qu'il y avoit des Auteurs trop loués, d'autres qui ne l'étoient pas aſſez. Cependant il avoit tâché d'apporter dans ſa critique la plus grande impartialité ; il avoit même rendu juſtice à Hutten & à Stunica, ſes plus grands ennemis.

(*a*) *Epiſt.* 66. *L.* 20 *Epiſt.* 5. *L.* 26. *&* *Epiſt.* 63. Vives. *Epiſt.* 19. après celles de Melancton.

On fut ſur tout choqué en France de (*b*) ce qu'il avoit paru mettre en parallele Budée avec le Libraire Badius, & préférer ce dernier au plus ſavant homme qu'il y eût en France : on diſoit publiquement que c'étoit comparer Therſite à Achille. Jean Laſcaris, quoique loué dans le Cicéronien, fit des Epigrammes (*c*) très-piquantes contre cette comparaiſon. Tuſan qui avoit l'obligation à Budée de très-bien ſçavoir la Langue Grecque, crut

(*b*) *Epiſt.* 87. *L.* 20.

(*c*) *Epiſt.* 22. *L.* 25.

devoir venger son Maître par un distique offensant pour Erasme (1), qui eut beaucoup de cours. Cependant Tusan qui malgré son attachement à Budée conservoit toujours un grand respect pour Erasme, fut très-fâché, lorsqu'il sut qu'une Epigramme qu'il n'avoit pas faite pour être publiée, qu'il avoit récitée en secret à un de ses amis dans la chaleur de cette dispute, avoit été répandue; il pria Germain de Brie, ami d'Erasme & le sien, de faire sa paix avec Erasme, en l'assurant qu'il l'aimoit & l'estimoit autant même que son Maître Budée, & qu'il désavouoit ce qui avoit pû lui échapper dans un moment de vivacité. Erasme déclara (*a*) à Germain de Brie, qu'il ne vouloit aucun mal à Tusan, & même qu'il étoit dans la disposition de lui accorder son amitié. Effectivement il lui écrivit (*b*) une Lettre très-polie, dans laquelle il l'assure qu'il n'a jamais eu la moindre haine contre lui; qu'il avoit attribué ce qui s'étoit passé au grand attachement qu'il avoit pour

(*a*) *Epist.* 23. *L.* 25.

(*b*) *Epist.* 12. *L.* 26.

(1) *Desine mirari quare posponat Erasmus Budæum Badio; plus favet ille pari.* Dans Dolet, *de Imit. Cicer. p.* 191.

Budée ; & qu'il souhaitoit avoir des amis aussi ardens que lui. Il déclare que c'est avec grand plaisir, que conformément à ses désirs Tusan lui jure une amitié éternelle.

Budée n'avoit pas d'abord été fort offensé (*a*) du parallele qui avoit été fait de lui avec Badius ; mais ses amis ayant travaillé à l'animer contre Erasme, ils y réussirent : il se plaignit. Cette affaire fit beaucoup de bruit en France : François I. en entendit parler ; il voulut savoir (*b*) de quoi il s'agissoit. Quelqu'un qui n'étoit pas dans les intérêts d'Erasme, dit à ce Prince, que mécontent de Budée (*c*) qui trouvoit mauvais qu'il parlât mal des François, il avoit voulu se venger de lui en le comparant à Badius.

(*a*) *Epist.* 27. *L.* 22. *Epist.* 1003.

(*b*) *Epist.* 72. *L.* 20.

(*c*) *Epist.* 28. *L.* 22.

Erasme s'imagina qu'il feroit taire les Mécontens, en déclarant que jamais son intention n'avoit été de comparer en tout Badius & Budée ; que personne ne connoissoit mieux que lui le mérite de Budée, & ne l'aimoit davantage ; qu'il avoit simplement examiné leur style. Mais ces réponses ne satisfirent point les amis de Budée ; & Germain de Brie, intime ami de ces deux Savans, conseilla à Erasme (*d*), de changer cet endroit, d'y

(*d*) *Epist.* 27. *L.* 22.

mettre du moins quelque correction, ou de rendre quelque Lettre publique, par laquelle il paroîtroit faire satisfaction à Budée. Erasme répondit à cette Lettre (*a*) en faisant le plus grand éloge de Budée; il promit de changer dans une nouvelle Edition cette comparaison, qui avoit été un si grand sujet de scandale pour les François, quoiqu'il crût cependant s'être assez justifié par son explication. Effectivement dans la seconde Edition du *Ciceronianus* le changement fut fait (*b*); & avant qu'elle parût, il avoit fait (*c*) les politesses qu'il croyoit suffisantes, pour détourner les mauvaises impressions qu'on avoit voulu donner à Budée contre lui.

(*a*) *Epist.* 28. L. 22. *Epist.* 981.

(*b*) Baile, art. de Badius.

(*c*) *Epist.* 64. L. 20.

Au reste, quelque inférieur que fût le Libraire Josse Bade Ascensius à Budée, c'étoit néanmoins (*d*) un homme d'un rare mérite. Tritheme assure qu'il étoit très-érudit dans les Belles-Lettres, savant dans les Ecritures, Philosophe, Rhéteur, Poëte, célébre par son esprit & par son éloquence. Tous ceux qui ont parlé de lui ont assuré, qu'il étoit très-savant. Ce fut sur tout en Italie que le Cicéronien fut extrêmement mal reçu. Ceux qui

(*d*) Chevillier, orig. de l'Impr. part. 2. c. 3.

donnoient dans les excès qu'Eraſme avoit entrepris de corriger, firent courir le bruit, que ſon intention en déprimant Cicéron, avoit été d'anéantir en quelque ſorte les Ouvrages de ce Grand-Homme, afin que dans la ſuite on ne lût que les ſiens (a). Jules-Camille fit un Livre exprès pour autoriſer ces diſcours; & Paul-Jove les a adoptés.

(a) *Epiſt.* 370.

Eraſme fut d'autant plus étonné de cet odieux ſoupçon, que dans la Préface de ſon Cicéronien (b) il avoit déclaré en termes exprès, qu'il y auroit une extrême folie à vouloir détourner de l'imitation de Cicéron ceux qui s'appliquent à l'éloquence. Il ſe récrie encore contre cette accuſation dans ſa réponſe à Curtius, où il s'explique ainſi : » On veut me faire paſ» ſer pour un ennemi déclaré de Ci» céron, moi qui admire encore plus » la profondeur de ſon génie que ſon » éloquence, quoique je ſois perſuadé » que (c) ce qu'il y a de plus élo» quent doit ſe taire devant lui. »

(b) *Epiſt.* 214. L. 29.

(c) *Epiſt.* 28. L. 220.

Il n'avoit pas toujours parlé de-même : il a avoué (d) qu'à vingt ans il avoit bien de la peine à lire pendant un long-tems les Ouvrages de Cicéron; il n'avoit pas craint d'avancer publiquement (e) que Saint Jé-

(d) *Epiſt.* 18. L. 28.

(e) *Epiſt.* 19. L. 5.

rôme écrivoit mieux que Cicéron, & que les Ouvrages (a) de ce Prince de l'éloquence profane n'étoient pas exempts de quelques solécismes. Quelque chose qu'il pût dire pour sa justification, il ne put jamais appaiser les Cicéroniens. Gilbert Cousin (b) son Domestique & son ami, est convenu que depuis la publication du Cicéronien, les admirateurs d'Erasme qui avoient été en très-grand nombre, diminuerent beaucoup.

(a) *Epist.* 8. L. 28.

(b) *Cognati Epist.* p. 302. & 303.

Ce n'étoit pas chez ces Cicéroniens d'Italie que l'on trouvoit des admirateurs d'Erasme : car les Italiens étoient persuadés (c) qu'on ne parloit bien qu'en Italie; & le préjugé national étoit porté si loin, qu'ils retranchoient (d) du nombre des Savans Erasme & Budée : ils ne comprenoient sous ce nom que ceux qui méritoient d'être appellés Cicéroniens; & ils défendoient de lire les Ouvrages d'Erasme & de Budée à ceux qui vouloient prétendre à la gloire de bien écrire. De tous les Etrangers, le seul Longueil étoit excepté : il avoit forcé les Italiens à approuver son style; & en considération de sa belle Latinité, il fut fait Citoyen de Rome; ce qui souffrit cependant de la difficulté (e) par la

(c) *Epist.* 820.

(d) *Epist.* 821.

(e) *Ciceronianus*, p. 1014.

ſeule raiſon que dans un diſcours il avoit eu la hardieſſe de comparer la France à l'Italie, & de faire l'éloge d'Eraſme & de Budée.

Mais ce qu'il y avoit de plus inexcuſable dans ces Cicéroniens, c'eſt qu'ils avoient tranſporté juſques dans la Théologie Chrétienne des expreſſions deſtinées au Paganiſme. C'eſt ce qui ne s'apperçoit que trop dans les Ouvrages du Cardinal Bembe, un (a) des plus fameux Cicéroniens. S'il a à parler de l'Excommunication, il lui donne le nom d'interdiction du feu & de l'eau. La Vierge n'eſt connue chez lui que ſous le terme de Déeſſe. Lorſqu'il parle de Dieu (b) c'eſt toujours au pluriel. Il raconte l'élévation d'un Pape, qui eſt redevable de ſa dignité aux Dieux (1) Immortels; & ce qui eſt encore plus inconcevable, c'eſt que Léon X. écrivant au Roi François I. le 9 Mai 1517. pour l'engager à faire la guerre aux Turcs, il l'y exhorte (c) par les Dieux & par les hommes, *per Deos atque homines.* Ces excès avoient ſcandaliſé Eraſme, & étoient entrés dans les raiſons qui lui avoient fait entreprendre ſon Cicéronien. » Je ſoupçonne, dit-il (d)

(a) V. *Valchius, Hiſt. crit. Lat. Linguæ*, c. 12. n. 3. Niceron, t. 11. p. 373.

(b) *Epiſt.* 2. p. 465. 1. 3. pp. 471. 503. 513. 567.

(c) 15e. Livre des Lettres de Bembe, 17e. Lettre, p. 366.

(d) *Epiſt.* 21. L. 28.

(1) *Deorum Immortalium beneficio.*

» dans son Epître-Dédicatoire, que
» sous prétexte de nous faire Cicéro-
» niens, on veut nous rendre Payens,
» quoique les Belles-Lettres ne doi-
» vent avoir d'autre but que la gloire
» de Dieu & de Jesus-Christ; mais je
» m'apperçois que quelques jeunes gens
» que l'Italie nous renvoie, ne sont
» pas trop bien disposés pour la Reli-
» gion. » Il s'explique plus ouverte-
ment dans une Lettre à François Ver-
gara (a) Professeur en Langue Grec-
que à Alcala. » Il paroît depuis peu
» une nouvelle troupe d'ennemis, dit-
» il : ils se trouvent mal, lorsqu'on
» emploie les Belles-Lettres pour par-
» ler de Jesus-Christ; comme si toute
» l'élégance étoit renfermée dans le
» Paganisme. Jupiter très-bon & très-
» grand sonne mieux à leurs oreilles,
» que Jesus-Christ Rédempteur du
» monde; & Peres conscripts, que
» les Saints Apôtres. C'est presque
» chez eux une chose plus honteuse
» de n'être pas Cicéronien, que de
» n'être pas Chrétien. Je dirai à l'o-
» reille ce que j'en pense : il y a là-
» dessous un Paganisme caché, qui leur
» tient plus à cœur que la gloire de
» Jesus-Christ. Je ne crains pas d'ê-
tre effacé du rang des Cicéroniens,

(a) *Epist.* 15. *L.* 20.

» pourvû que je sois au nombre des » Chrétiens. Ils croyent, dit-il dans » une autre Lettre (a), qu'il est plus » honteux de n'être pas Cicéronien, » que d'être appellé Hérétique. »

(a) *Epist.* 34. *L.* 20.

Enfin pour achever ce qui regarde le Fanatisme de ces Littérateurs, on assure (b) que Lazare Buonamicus, Cicéronien ardent, déclaroit qu'il aimeroit mieux parler comme Cicéron que d'être Pape, & que s'il avoit à choisir entre l'Empire d'Auguste & l'éloquence de Cicéron, il donneroit la préférence au talent de Cicéron; & le Cardinal Bembe (c) avoit une si grande passion pour la réputation de bien écrire en Latin, qu'il la préféroit au Marquisat de Mantoue.

(b) Niceron, t. 39. p. 193.

(c) *Hist. Bib. Fabrician.* t. 3. p. 79.

Le Cicéronien souleva contre Erasme deux Ecrivains, qui le traiterent avec la plus grande indignité. Jules Scaliger (d) l'attaqua le premier. Il dédia son discours aux jeunes gens bien nés (1); & cette Epître est datée d'Agen le 15 Mars 1531. Il dit que puisqu'Erasme avoit mal parlé des autres, il devoit s'attendre à un pareil traitement. Il assure que la raison pour laquelle sa critique n'a pas paru

(d) Maittaire, t. 3. *part. prior*, p. 18.

(1) *Optimis Adolescentibus.*

plutôt, c'eſt qu'il n'avoit pû voir ce miſérable (a) Ouvrage d'Eraſme, le Cicéronien, que long-tems après qu'il avoit été publié, parce que les Marchands ne ſe chargeoient qu'avec répugnance des Ouvrages de l'Auteur. Après un pareil début, on devoit s'attendre à ne voir pas Eraſme ménagé; mais il faut lire ce libelle, pour pouvoir comprendre juſqu'où vont la fureur & l'emportement dans un homme de Lettres en colere. Eraſme, ſi l'on en croit Scaliger, eſt un ivrogne, un Boureau, un parricide, un monſtre, un nouveau Porphire; le véritable Auteur du Luthéraniſme, qui a commencé par attaquer Jeſus-Chriſt, Dieu même, pour de-là paſſer à Cicéron, tâcher de l'anéantir pour ſe mettre à ſa place, & introduire une nouvelle éloquence (1).

(a) *Neſarius.*

Quoiqu'un écrit qui ne contenoit

(1) Melchior Adam a fait des notes ſur ce Diſcours. *Baile, note B. article de M. Adam.*

Une Lettre d'Eraſme * nous apprend, que ce Libelle de Scaliger fut imprimé clandeſtinement à Paris, & qu'on fut quelque tems ſans pouvoir obtenir la permiſſion de le publier.

* *Epiſt.* 1205.

que des injures auſſi atroces, ne méritât qu'un très-profond mépris, Eraſme en fut néanmoins très offenſé. » Ce » Libelle, écrivoit-il à un de ſes amis, » eſt (a) ſi furieux, qu'Oreſte n'au- » roit pû rien écrire de plus inſenſé. » Il ſoupçonnoit que le Syndic Beda y avoit pû avoir quelque part, & y gliſſer des traits contre lui : » car, diſoit- » il, c'eſt ſon uſage d'en agir ainſi, » toutes les fois que l'on fait paroître » à Paris quelque Ouvrage contre » moi. » Cependant Beda déſavoua ce Libelle, qu'il trouvoit trop emporté. Eraſme ſoupçonna que Camille pouvoit avoir auſſi aidé Scaliger ; mais il croyoit que le Nonce Aléandre étoit le véritable Auteur de ce Libelle : il lui en porta (b) même ſes plaintes. Aléandre nia qu'il eût eu la moindre part à cet Ouvrage ; il en prit même occaſion de déclarer à Eraſme, qu'il l'avoit toujours aimé, & qu'il l'aimeroit toujours. Eraſme ne l'en crut pas ; il s'imagina que ſi Aléandre déſavouoit la part qu'il avoit eue au Libelle que l'on attribuoit à Scaliger, c'étoit pour n'être pas chargé de la honte qui rejailliſſoit ſur l'Auteur d'un Ouvrage ſi odieux. Toutes les aſſurances d'amitié que ce Prélat lui faiſoit, étoient

(a) *Epiſt.* 369. *Append.*

(b) *Epiſt.* 1218. *Epiſt.* 370.

regardées comme tout autant de fauſſetés par Eraſme, qui croyoit ne pouvoir pas douter des mauvaiſes intentions d'Aléandre. C'eſt de lui dont il parle énigmatiquement (*a*) dans une Lettre à un de ſes meilleurs amis. » Il » y a, dit-il, un très-adroit ſcélérat » qui voudroit faire périr Eraſme, & » qui cependant voudroit faire croire » qu'il eſt de ſes grands amis. »

(*a*) *Epiſt.* 59. L. 30.

Le Libelle de Scaliger (*b*) cauſa une indignation générale; & un ami d'Eraſme lui écrivoit (*c*) à ce ſujet : » Les honnêtes-gens approuvent tous » que vous ne vouliez pas répondre » aux calomnies de Scaliger. Quel que » ſoit l'Auteur du Libelle qu'il s'at- » tribue, c'eſt un boufon, un ridicu- » le, un conteur de fables qui man- » que du ſens commun. »

(*b*) Morhius.

(*c*) *Epiſt.* 366. *Append.*

Scaliger ayant été informé qu'on doutoit qu'il fût l'Auteur du diſcours contre Eraſme, en témoigna la plus grande colere : il écrivit une Lettre pour revendiquer cet Ouvrage; non content, il en compoſa un ſecond encore plus furieux que le premier, daté de Viviers le 27 Septembre 1535.

C'eſt une Satyre ſi injurieuſe, qu'on ne peut la lire ſans reſſentir la plus grande indignation contre l'Auteur.

Il y convient que son premier discours avoit paru rempli de fureur, même aux ennemis d'Erasme; il assure que s'il l'a composé, c'est à la sollicitation de plusieurs Savans : il en nomme plusieurs, entr'autres Nicolas Léonicenus, Pierre Pomponace, Cœlius Rhodiginus, Louis Gauric, & Jean Jucundus. Il représente Erasme comme un avare, un ivrogne, un superbe, une furie qui se déchaîne contre la Religion. Il l'appelle l'écueil de la vraie éloquence; il le traite de monstre odieux à l'Italie, à la France, à l'Allemagne, dont les écrits sont la honte du nom Chrétien.

Erasme n'eut pas le déplaisir de voir cet indigne écrit; il ne fut imprimé qu'après sa mort en 1537. Ces deux discours étoient devenus fort-rares, lorsque Maussac les fit imprimer à Toulouse l'an 1621. Il y joignit (1) plusieurs Lettres que Scaliger avoit écrites aux Colléges de Paris, en

(1) *Julii Cæsaris Scaligeri adversùs Des. Erasmum Orationes duæ Eloquentiæ Romanæ vindices, unà cum ejusdem Epistolis & opusculis aliquot nondùm evulgatis, quibus de novò etiam accedunt Problemata Gallicana, ut reperiri potuerunt.* Tolosæ Tectosagum, apud Dominicum Bosc & Petrum Bosc, 1621.

leur envoyant son premier discours : il y en a aussi une à Arnold Ferron, où il enchérit encore en injures contre Erasme sur celles qui étoient dans ses deux satyres ; ce que l'on n'auroit pas imaginé être possible.

Les honnêtes-gens voyoient avec chagrin Erasme attaqué si durement. Omphalius qui étoit son ami, aussi-bien que celui de Scaliger, travailla à leur réconciliation ; & ce qui est très-singulier, c'est qu'il y réussit. Il engagea Scaliger à écrire le 14 Mai 1536. une Lettre (*a*) dans laquelle rendant justice à Erasme, il déclare qu'il l'avoit toujours admiré. Il convient qu'il a rendu de très-grands services aux Lettres ; il proteste qu'il respecte ses travaux, & qu'il cesse d'être son ennemi.

(*a*) 176. Lettre du Recueil de Maussac.

Erasme ne vécut que trois mois après que cette Lettre eut été écrite. Lorsque Scaliger apprit sa mort, il fit son Epitaphe, où il tâcha de réparer ses injustices. Il s'y plaint de la mort prématurée d'Erasme, avant qu'ils eussent été parfaitement réconciliés ; & il le traite de Divinité (1).

(1) *Tune etiam moreris ? ah, quid me linquis, Erasme,*
Ante meus quàm sit conciliatus amor ?

Tous ceux qui ont eu occasion de parler de cette dispute entre Erasme & Scaliger, sont convenus que les procedés de Scaliger ne pouvoient pas se justifier. Joseph Scaliger, fils de Jules, quoique mécontent du Cicéronien, n'approuvoit point la conduite de Jules Scaliger. » Mon pere, » disoit-il (a), attaqua Erasme en Sol- » dat; depuis après avoir étudié, il vit » qu'Erasme étoit un grand person- » nage. Peut-être mon pere n'avoit pas

(a) *Scaligerana.*

Tune etiam, cui tam parvus fuit orbis ...
Expleres mentis fulmina torva tuæ?
Ergò Sidereis postquam est subvecta quadrigis,
Atque Dei læto lingua recepta sinu,
Ille ego qui insanæ ridebam vulnera mortis,
Conditaque æneâ tela trisulca manu,
Ad quodvis stupeo momentum, ac territus adsto,
Maxima quùm videam numina posse mori.

A la marge de cette Epitaphe Merula avoit mis la note suivante: L'amitié qui avoit été rompue par les deux Discours de Scaliger contre Erasme, se seroit rétablie, si ce grand homme eût vécu encore quatre mois; c'est ce qui m'a été assuré par un homme qui étoit très-au fait.

» lû ou n'entendoit pas Eraſme : après » avoir vû ſes Ouvrages il ſe repen- » tit d'avoir écrit contre lui. »

On lit encore dans le *Scaligerana*, que Jules Scaliger avoit écrit beaucoup de Lettres contre Eraſme, & qu'elles avoient été imprimées. » Je » les ai fait ſupprimer, fait-on dire à » Joſeph Scaliger, & en ai les exem- » plaires céans, qui m'ont coûté ſoixan- » te-douze écus d'or, trente ſix dou- » bles piſtoles. J'ai commandé à Jo- » nas de les brûler après ma mort. » Si Joſeph Scaliger a véritablement tenu ce diſcours, ſes intentions n'ont pas été exécutées après ſa mort : car il y a toute apparence que les Lettres que Mauſſac a depuis données au Public, ſont celles que Scaliger vouloit qu'on brûlât. M. de Thou, quoiqu'ami de Joſeph Scaliger, n'a pas crû pouvoir ſe diſpenſer de blâmer ſon pere. » Sca- » liger, dit ce grand Hiſtorien, écri- » vit contre Eraſme, peut-être par » une raiſon juſte, mais qui ne devoit » pas commettre de ſi grands hommes » l'un contre l'autre. Il invectiva con- » tre lui, non-ſeulement dans un Diſ- » cours qui eſt entre les mains de tout » le monde, mais auſſi dans un autre » que l'on ne trouve pas aiſément, &

» qui n'eſt pas écrit avec moins d'aigreur, par lequel il avoue qu'il eſt » l'auteur du premier. Mais comme il » étoit véritablement généreux, il ſe » repentit depuis, & témoigna par » écrit qu'il étoit fâché de ne s'être » point réconcilié avec Eraſme : car il » avoit en vénération ſa doctrine, à » laquelle étoit jointe une ſinguliere » piété. » M. Teiſſier obſerve à ce ſujet (*a*) que les plus zélés Partiſans de Scaliger ne peuvent pas excuſer ſes emportemens. » Il traite, dit-il, auſſi mal » cet excellent Critique, que s'il avoit » avancé les plus horribles blaſphêmes, & qu'il fût coupable des crimes les plus honteux. » M. Simon (*b*) penſe de même; & il ajoute, qu'on trouve beaucoup d'érudition dans les deux Diſcours de Scaliger, & qu'ils ne ſeroient pas indignes de ce grand homme, s'il n'y avoit pas mêlé tant d'injures. Merula a prétendu (*c*) que le ſecond Diſcours de Scaliger avoit ſi fort fâché Eraſme, qu'il en avoit fait acheter à Paris tous les exemplaires qu'on en avoit pû trouver. Crenius ajoute, qu'il n'en étoit reſté qu'un ſeul entre les mains de Joſeph Scaliger. Il ajoute (*d*) que Jules Scaliger faiſoit une troiſiéme Satyre con-

(*a*) T. 1. p. 313.

(*b*) Lettre 21. du 3. tome.

(*c*) Chevilier, orig. de l'Imprimerie, part. 2. c. 7.

(*d*) *Part.* 5. p. 213. *Animad. Crenii.*

tre Eraſme dans le tems qu'il mourut, & qu'elle fut perdue dans le pillage de la premiere Guerre civile ; ce qui a été répeté par Fellerus (*a*). Mais ces Anecdotes ſont conſtamment fauſſes, puiſque le ſecond Diſcours de Scaliger ne fut imprimé apparemment que contre ſon intention, & un an après la mort d'Eraſme, & que lorſqu'il mourut (*b*) Scaliger étoit au déſeſpoir d'avoir ſi indignement traité un homme ſi eſtimable. Dolet qui écrivit auſſi contre Eraſme, ne témoigna pas moins de fureur que Scaliger. Il fit imprimer l'année qui précéda la mort d'Eraſme, un Dialogue ſous le titre de l'Imitation de Ciceron (1). Les Interlocuteurs ſont Thomas Morus, & Simon de Ville-neuve. Morus eſt partiſan d'Eraſme ; mais Ville-neuve en parle avec le plus grand mépris. C'eſt, ſi on l'en croit, un mauvais bouffon, un vieillard qui radotte ; ſes Ouvrages & ſon ſtyle ſont traités avec la plus grande indignité. S'il n'a pas répondu à Scaliger, c'eſt qu'il n'avoit

(*a*) *Fellerî monumenta inedita*, p. 405. an. 1715.

(*b*) La Monnoie, dans Baile, à Eraſme, note L. Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 8.

(1) *Stephani Doleti Dialogus, de Imitatione Ciceroniana, adversùs Deſiderium Eraſmum, pro Chriſtophoro Longolio. Lugduni, apud Sebaſtianum Gryphium.* 1535.

garde de se commettre avec un pareil Athlete. L'objet du *Cicéronien*, si on l'en croit, étoit d'empêcher qu'on ne se proposât le style de Ciceron pour modéle. Il attaque ensuite le jugement qu'Erasme a porté des Modernes : il prétend qu'il n'y a point d'exactitude ; que l'on n'y trouve que de la partialité. Il l'accuse d'être prévenu contre la Nation Françoise, & de profiter de toutes les occasions de lui donner des preuves de sa mauvaise volonté. Après avoir attaqué l'esprit & l'érudition d'Erasme, il soutient qu'il est inconstant, léger, double, escroc & parasite.

Quoique cet Ouvrage soit rempli de fureur & d'emportement, il vaut cependant la peine d'être lû. L'Auteur qui possédoit très-bien Cicéron, l'a justifié au sujet de quelques critiques faites un peu trop légerement par Erasme.

Cet Ecrit le fâcha beaucoup ; & comme dans ce tems-là il étoit fort occupé de la haine qu'il supposoit qu'Aléandre avoit contre lui (*a*), il le soupçonna d'avoir eu part à ce Libelle ; ce qui n'étoit cependant pas vrai. Ce qu'il y a de singulier, est que Jules Scaliger (*b*) après avoir lû cette

(*a*) *Epist.* 1288.

(*b*) Bib. choisie, p. 226.

Satyre, non-seulement ne l'approuva point ; mais se plaignit que Dolet l'avoit pillé. Erasme déclara (a) qu'il ne répondroit point à un Libelle si injuste & si déraisonnable ; mais Floridus Sabinus prit le parti d'Erasme, & il assura (b) que l'Ouvrage de Dolet étoit dépourvû de science & de jugement ; qu'il s'étoit imaginé acquérir de la gloire, en attaquant un si grand homme ; mais qu'il devoit savoir, que ce n'étoit jamais qu'en tremblant qu'on pouvoit s'éloigner des décisions d'un si savant homme.

(a) *Epist.* 1277.

(b) *Lection. Subcis.* I. Livre, c. 2.

Dolet fit un nouvel Ouvrage (c) dans lequel Erasme ne fut pas plus épargné que dans le premier. Il y convient, que les amis d'Erasme ont trouvé son Dialogue violent ; » mais dussent-ils frémir de rage, je dirai mon » sentiment. Or je pense qu'Erasme » n'étoit ni de sens froid, ni n'avoit » la tête saine, lorsqu'il composa son » Cicéronien. »

(c) V. Maittaire, *ann. Typog. t.* 3. *part. prior. p.* 33.

Le Dialogue de Dolet lui fit peu d'honneur. » Il en avoit espéré un triom- » phe, dit Guillaume de Lisle (d) ; il » ne remporta que la honte de savoir » calomnier. » Erasme ne fut pas plutôt mort, que Dolet rentra en lui-même (e). Il se repentit publique-

(d) *Orat. funeb.*

(e) Maittaire, p. 38. Heroldus.

ment d'avoir traité si indignement un homme d'un si grand mérite : il chercha l'occasion de parler de lui ; il l'appella l'honneur de l'Allemagne, l'ornement de sa Patrie, un savant comparable à ce que l'Italie & la France avoient de plus illustre.

Dolet que ses Ouvrages sur la Langue Latine, sa dispute contre Erasme & sa mort funeste ont rendu célébre, étoit, selon quelques-uns, bâtard du Roi François I. mais Baile a fait voir qu'ils se trompoient. Il étoit né avec du génie ; mais il avoit encore plus de présomption. Il s'étoit imaginé qu'il porteroit l'honneur du nom François aussi loin que la réputation de l'esprit pouvoit aller ; & il n'avoit pas craint de le dire au Roi François I. dans ces Vers (a) :

(a) Baillet, Jug. des Savans, t. 3. p. 241.

Vivre je veux pour l'honneur de la France,
Que je prétends, si ma mort on n'avance,
Tant célébrer, tant orner par écrits,
Que l'Etranger n'aura plus à mépris
Le nom François, & bien moins notre Langue,
Laquelle on tient pauvre en toute Harangue.

Il sembloit avoir quelque pressentiment de sa mort malheureuse. Elle ne

pouvoit pas l'être davantage ; il fut brûlé à Paris le 3 Août 1546. parce qu'il fut convaincu d'irréligion : on croit communément que ce fut à cause de son attachement au Luthéranisme. Il seroit fort surprenant qu'il eût été le martyr du Luthéranisme, après avoir dit dans sa Lettre à Guillaume Scæva (*a*), que l'on voit à la tête de son Dialogue de l'Imitation de Cicéron, qu'il se mocque de la folie de ceux, qui par une ridicule opiniâtreté s'exposent à la mort pour les opinions de Luther. C'est ce qui a déterminé M. Shelorne à soutenir dans ses Aménites Historiques Ecclésiastiques & Littéraires (*b*), que Dolet n'étoit pas mort Protestant ; & il en apporte pour preuve (*c*) que Calvin parlant de lui, l'a accusé d'avoir mépriſé l'Evangile, ce qu'il n'eût certainement pas dit, s'il eût crû qu'il fût mort pour la nouvelle Religion. Ceux qui ont vû Dolet, & qui ont eu occasion de parler de lui, ont assuré que c'étoit l'homme du monde qui avoit la physionomie la plus sinistre, & qu'il ressembloit à quelqu'un que l'on mene à la rouë : c'est le jugement qu'en porte Jean Odon (*d*) en écrivant à Gilbert Cousin.

(*a*) V. Maittaire, *t.* 3. *part. prior.* *p.* 32.

(*b*) T. 1. p. 973.

(*c*) P. 909.

(*d*) Tome 1. p. 314. *Op. Gil. Cognati.*

Un autre Savant avoit encore préparé un Livre contre Eraſme ; & il avoit pris pour titre (*a*) : *Guerre civile entre les Cicéroniens & les Partiſans d'Eraſme* : on y ſuppoſoit qu'Eraſme étoit ennemi de Cicéron. On n'a aucune connoiſſance que cet Ecrit ait été publié.

(*a*) *Epiſt.* 1271.

Le Cicéronien d'Eraſme n'eut pas en général une grande approbation : il n'y eut preſque que Vivès qui en fit l'éloge (*b*) quoiqu'il y eût été oublié ; ce qui lui donna quelque chagrin (*c*). Floridus Sabinus qui eſtimoit Eraſme, en avouant (*d*) qu'il y avoit pluſieurs choſes ſavantes & ingénieuſes dans ſon Dialogue, convient qu'il y a des traits cachés contre Cicéron. Borremans juge (*e*) qu'Eraſme dans cet Ouvrage n'a pas toujours conſervé le caractere qu'il auroit dû donner à ſes Perſonnages, & que celui qu'il feint être un Cicéronien, eſt bien éloigné de parler comme Cicéron. Enfin Mauſſac, en faiſant imprimer le Cicéronien & les deux Diſcours de Scaliger, déclare dans ſon Epître Dédicatoire à Guillaume du Vair Garde des Sceaux, qu'Eraſme ne parle exactement ni de Cicéron, ni de pluſieurs Italiens illuſtres.

(*b*) *De Corruptis artibus, L. 5. p. 269.*

(*c*) *Epiſt.* 19. de Vivès après celles de Melancton.

(*d*) Sabinus, *Hor. ſubcis. L. 3. c. 6.*

(*e*) Borremans, *var. Lect. c. 4. p. 26.*

Cette

Cette même année que parut le Cicéronien, Eraſme ſe trouva obligé de ſe juſtifier, au ſujet de la Deviſe qu'il avoit adoptée, *Concedo nulli.* Il écrivit une Lettre Apologétique à Alfonſe Valdeſius, Sécretaire de l'Empereur, datée du premier Août 1528. (*a*) Il y répond à l'accuſation de ſes ennemis, qui vouloient faire croire que l'intention d'Eraſme étoit de perſuader à l'Univers, qu'il n'y avoit perſonne dans le monde à qui il eût voulu céder. Il déclare que cet orgueil eſt ſi éloigné de ſon caractere, que pour peu qu'on liſe ſes Ouvrages, on y verra que bien loin de vouloir l'emporter ſur tous les autres, il eſt toujours prêt à céder à tout le monde; que ceux qui vivoient avec lui, ſavoient que la vanité étoit de tous les vices celui pour lequel il avoit le plus d'averſion; & qu'il étoit toujours plus prêt à dire avec Socrate, » Je ne ſçais qu'une ſeule choſe; c'eſt » que je ne ſçais rien, » que d'aſſurer qu'il ne cédoit à perſonne. Il rapporte après cela l'Hiſtoire du Dieu Terme, qui ne voulut pas même céder à Jupiter, ſuivant les Annales des Romains; & il fait enſuite le récit des raiſons qui l'avoient engagé à s'approprier la Deviſe, qui avoit occaſionné

(*a*) *Epiſt.* 49. *L.* 1.

les reproches qu'on lui faiſoit. L'Archevêque de Saint André étant prêt à retourner en Ecoſſe chez le Roi ſon pere, fit préſent à Eraſme de quelques Anneaux, parmi leſquels il y en avoit un où étoit enfermée une Pierre qui repréſentoit le Dieu *Terminus*. Il y fit graver cette Deviſe, qui convient naturellement au Dieu Terme; mais, ſi on l'en croit, il avoit encore une autre intention : il regardoit ce Dieu *Terminus* comme un ſymbole de la mort ; & il vouloit que cette Bague & cette Deviſe lui fiſſent faire une attention continuelle qu'il n'étoit pas loin du dernier moment. Cette Apologie d'Eraſme occaſionna deux Ouvrages (*a*) : l'un de Pierre Rubus, qui réfuta les raiſons qu'Eraſme apportoit pour ſe juſtifier ; & l'autre de Chriſtien Philerenus, qui réfuta Rubus (1).

(*a*) *Crenii Animadv. part.* II. *p.* 132.

Dans le mois d'Août de cette même année 1528. Eraſme dédia (*b*) à l'Evêque de Lincoln le Commentai-

(*b*) *Epiſt.* 98. L. 29.

(1) *Chriſtiani Philereni Epiſtola Apologetica ad candidos Muſarum Alumnos, quâ Eraſmi Roterodami Annulare Symbolum, concedo nulli, ab imperitâ Petri Rubi calumniâ vindicatur. Trajecti ad Rhenum.* 1693.

re (1) sur le Psaume 85. Il ne fut que sept jours à le composer, encore avoit-il bien d'autres affaires : car il étoit actuellement occupé (*a*) à faire rouler sept presses. Sadolet pour lors Evêque de Carpentras fut extrêmement content de ce petit Ouvrage : il écrivoit à Erasme, qu'il l'avoit lû avec la plus grande satisfaction ; qu'il y avoit reconnu cette force admirable de génie, & cette fécondité qui faisoit le caractere de ses Livres. Il ajoute qu'il ne cesse d'admirer sa vertu & sa constance, en ce qu'il continue toujours de travailler utilement pour les bonnes Lettres & pour les mœurs, malgré la jalousie de ses ennemis. Le Dialogue sur la vraie prononciation du Latin & du Grec (2) parut en 1528. il est dédié (*b*) à Maximilien de Bourgogne, fils d'Adolphe, & par conséquent petit-fils de la Marquise de Wéere.

(*a*) *Epist.* 10. *L.* 25.

(*b*) *Epist.* 20. *L.* 29.

On a prétendu qu'une mauvaise plaisanterie avoit donné occasion à cet Ouvrage. Glareanus, dit-on, ayant été dîner chez Erasme, lui donna

(1) *Expositio concionalis in Psalmum* 85.

(2) *De rectâ Latini Græcique sermonis pronunciatione.*

commecertain un conte de sa façon, qu'il étoit venu à Paris des Grecs, qui avoient décidé qu'on y prononçoit mal la Langue-Grecque, & qu'en Grec le Beta & l'Eta se prononçoient comme on les écrit. On ajoute qu'Erasme supposant que Glareanus lui disoit vrai, avoit fait en conséquence ce Dialogue, qu'il falloit prononcer le Grec comme il supposoit qu'on le prononçoit en Grece.

Quoiqn'il en soit de cette Anecdote, qui a été avancée par un certain Henricus Coracopetreus, & adoptée par Gerard Vossius (*a*) & par Rodolphe Vestein, il est certain que si Glareanus joua ce tour à Erasme, ils n'en resterent pas brouillés : car quelques années après Erasme en faisoit le plus grand éloge (*b*) au Cardinal de Trente, & le prioit de le recommander au Roi Ferdinand. Erasme changea dans la suite de sentiment à l'égard de la Prononciation ; & il revint à celle qui étoit en usage. Les Interlocuteurs de ce Dialogue sont un Ours & un Lion.

(a) Vossius, Aristarque, L. 1. c. 28. V. Vestein, *pro Græcâ & genuinâ Linguæ Græcæ pronunciatione, p.* 110.

(*b*) *Epist.* 22. *L.* 24.

Il y a plusieurs choses importantes dans ce Traité sur l'Education des Enfans. Erasme veut (*c*) qu'après leur avoir donné les principes du Grec & du

(*c*) Traité, p. 922. & 923.

Latin, on leur apprenne la Dialectique, la Rhétorique, la Géographie, l'Arithmétique, la Musique, l'Astronomie, autant de Médecine qu'il en faut pour gouverner sa santé, un peu de Physique & beaucoup de Morale. Il souhaiteroit qu'un jeune homme eût quelque légere idée de toutes ces diverses Sciences, afin que lorsqu'il sera parvenu à un âge raisonnable, il puisse choisir lui-même le genre d'Etudes pour lequel il se sentira le plus d'inclination.

Quintilien avoit dit (*a*) que c'étoit un artifice connu de tout le monde, de faire jouer les Enfans avec des lettres d'ivoire; & il avoit conseillé, lorsqu'ils commençoient à écrire, de faire graver le mieux qu'on pourroit toutes les lettres sur une planche. Erasme, conformément à l'idée de ce grand Maître, conseille de faire faire des lettres d'ivoire; moyennant quoi la connoissance des lettres & la lecture ne seront plus qu'un jeu pour les Enfans. C'est-à-peu près-là l'idée du Bureau Typographique inventé de nos jours, & qu'Erasme auroit du moins approuvé, tant qu'il n'auroit été question de s'en servir que pour apprendre à lire aux Enfans.

(*a*) L. 1. c. 21.

(a) P. 965. & 966. Il insiste beaucoup (a) sur la nécessité de bien prononcer ; & il rapporte à ce sujet un fait singulier, dont il avoit été témoin. L'Empereur Maximilien fut un jour harangué par plusieurs Ambassadeurs ; leurs discours étoient en Latin, suivant l'usage de ce tems-là. Le premier qui parla, étoit un François du Pays du Mans : sa Harangue étoit en assez bon Latin ; mais on l'auroit pris pour du mauvais François, parce qu'il parloit comme on prononce dans sa Province : ceux qui l'entendoient ne pouvoient s'empêcher de rire ; ce qui rendit l'Orateur si confus, qu'il ne put achever son discours. Celui qui répondit au nom de l'Empereur, voulant dire ces paroles, *Cæsarea Majestas benè gaudet videre vos, & orationem vestram libenter audivit*, prononça ainsi : *Cæsarea Magheſtas pene caudet fidere fos, & horationem feſtram lipenter audifit.* Alors les éclats de rire augmenterent. Un Danois & un Zélandois parlerent ensuite : on n'auroit jamais imaginé que ce fût en Latin qu'ils haranguassent ; de sorte que cette Audience tint lieu de Comédie à Erasme, & à tous les Gens de Lettres qui étoient présens.

Ce fut dans ce même-tems, qu'E-

raſme écrivit ſa Lettre (a) aux Saintes Vierges de l'Ordre de S. François conſacrées à J. C. proche Cambridge (1). M. Marſollier qui l'a traduite, en parle comme d'une piéce excellente : » Eraſme, dit-il, y fait voir les » avantages de la vie Religieuſe, & le » droit qu'elle donne au bonheur éter- » nel, pourvû qu'on ne la réduiſe pas » à des pratiques purement extérieu- » res, mais qu'on la faſſe conſiſter dans » l'imitation de J. Chriſt, & dans la » pratique de toutes les vertus dont il » nous a donné l'exemple. » Il y parle de l'utilité des ſouffrances, de la patience Chrétienne, de la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & des vûes qu'il a, lorſqu'il permet que les juſtes ſoient affligés & perſécutés dans cette vie : en un mot il y fait des réflexions très-utiles ſur ces Paroles d'Iſaie, » Votre » force ſera dans le ſilence & dans l'eſ- » pérance. »

(a) *Epiſt.* 3. L. 30.

Dans le mois de Janvier de l'an 1529. Eraſme dédia (b) Séneque à Pierre, Evêque de Cracovie & Chancelier de Pologne. Il avoit déja eu part à une Edition de cet Auteur, qui

(b) *Epiſt.* 12. L. 28.

(1) *Sacris Virginibus juxta Divi Franciſci Inſtitutum Chriſto militantibus, prope Cantabrigiam.*

avoit été dédiée à l'Evêque de Durham. Etant en Angleterre, il avoit trouvé à Cambridge quelques manuscrits de divers Ouvrages de Séneque: il les collationna avec ce qui étoit imprimé; & il mit en marge les Variantes & ses conjectures. Il chargea un de ses amis de donner une nouvelle Edition de Séneque avec ces additions: cet ami s'en acquitta avec tant de négligence, qu'Erasme ayant vû cette Edition, en fut très-honteux. Il arriva encore un autre malheur: il avoit donné ordre au Libraire de porter un exemplaire de cette Edition de Séneque à l'Evêque de Durham à qui elle étoit dédiée: ce Libraire n'en fit rien; & cependant il assura Erasme qu'il avoit exécuté sa commission. Dans les Lettres qu'Erasme eut occasion d'écrire à ce Prélat, il supposoit que Séneque qui lui avoit été dédié lui avoit été remis. L'Evêque de Durham prit ce discours pour une fort mauvaise plaisanterie, & reçut très-mal Erasme, qui ignorant l'infidélité du Libraire, étoit allé voir ce Prélat avec confiance.

Cette premiere Edition n'ayant point satisfait Erasme, il travailla à une seconde, qui est beaucoup meilleure que la premiere: c'est celle-ci qu'il dédia

à l'Evêque de Cracovie. Il fut aidé dans ce nouveau travail par Matthieu Fortunatus Hongrois, qui par le secours d'un manuscrit (*a*), rétablit le Texte des Questions naturelles qui étoit rempli de fautes; & c'étoit précisément celui des Ouvrages de Sénéque dont les manuscrits avoient manqué à Erasme. Il fit aussi usage des notes, que Rodolphe Agricola avoit mises aux marges d'une ancienne Edition de Séneque, dans lesquelles il y avoit des corrections très-heureuses. Sigismond Gelenius, Correcteur de l'Imprimerie de Froben, rendit de très-bons services à Erasme dans cette Edition. On y trouve une Vie de Séneque faite par un Auteur qu'Erasme ne nomme point, mais que nous savons d'ailleurs avoir été François Pétrarque (*b*). Dans son Epître Dédicatoire, Erasme traite de la Religion de Séneque: il fait voir qu'il n'a point été Chrétien; que les Lettres qu'on a sous son nom à S. Paul, sont supposées, ainsi que celles de S. Paul à Séneque. » Si on le lit comme un Payen, » dit-il, on trouvera qu'il approche » quelquefois du Christianisme; mais si » on le lit comme un Chrétien, il ne » sera pas difficile de s'appercevoir

(*a*) *Epist.* 4.* *L.* 21.

(*a*) *Fab. Bib. Latina, Supp. p.* 354.

» qu'il n'eſt qu'un Payen. » C'eſt ce qu'Eraſme démontre, en rapportant diverſes erreurs de Séneque diamétralement oppoſées aux principes fondamentaux du Chriſtianiſme : il traite enſuite exactement de ſon ſtyle. Il lui reproche quelques obſcénités : il l'accuſe d'être quelquefois Déclamateur obſcur ; cependant il convient qu'on peut le lire avec beaucoup de fruit.

Cette Epître Dédicatoire peut être regardée comme contenant d'excellens Prolégomenes, très-utiles à ceux qui veulent lire utilement Séneque. Joſeph Scaliger en a parlé (*a*) avec beaucoup d'éloge ; & il a aſſuré qu'Eraſme y avoit traité très-judicieuſement de Séneque. L'Evêque de Cracovie reçut avec plaiſir (*b*) le préſent d'Eraſme : il lui écrivit une Lettre fort tendre ; & il lui envoya quelque argent. Il mourut quelque tems avant Eraſme, qui fut très-affligé (*c*) de cette mort ; il en fit le plus bel éloge dans une Lettre à l'Archevêque de Gneſne.

(*a*) *Scaligerana.*

(*b*) *Epiſt.* 38. *L.* 25. *Epiſt.* 50. *L.* 27.

(*c*) *Epiſt.* 23. *L.* 27.

Le premier Février 1529. Eraſme dédia (*d*) à Charles Utenhove quelques fragmens de S. Chriſoſtôme. Le 19 du même mois il adreſſa à Titelman Gravius (*e*) le Livre de Lactance, *De Opificio Dei.*

(*d*) *Epiſt.* 23. *L.* 28.

(*e*) *Epiſt.* 1015.

Eraſme publia encore quelques autres Ouvrages avant de s'établir à Fribourg ; mais comme ils ſont liés avec l'affaire du Luthéraniſme, on en parlera dans le Livre ſuivant.

Fin du Tome premier.

Fautes à corriger.

Page 2. *ligne* 6. Zevenbegue, *lisez* Zevenberge.
Pag. 5. *ligne* 27. Boyard, *lis.* Boissard.
Pag. 15. *lig.* 27. sa Dissertation, *lis.* la Dissertation.
Ibid. not. marg. (*b*) Remi, *lis.* Revii.
Pag. 17. *lig. penult* Remi, *lis.* Revii.
Pag. 32. *lig.* 10. de Maus, *lis.* d'Emaüs.
Pag. 33. *lig.* 20. *&* 21. condescendaces, *lis.* condescendances.
Pag. 34. *lig.* 24. l'habilité, *lis.* l'habileté.
Pag. 58. *lig.* 25. *&* 26. Grocen, *lis.* Grocin.
Ibid. lig. 28. Lavacer, *lis.* Linacer.
Pag. 68. *lig.* 7. Scholastique, *lis.* Scotistique.
Pag. 88. *lig.* 10. d'Adrien, *ajoutez* VI.
Pag 97. *lig.* 24. n'avoit rien eu, *lis.* n'auroit rien eu.
Pag. 101. *lig.* 23. Regius, *lis.* Hegius.
Pag. 123. *lig.* 18. Il reçut, *lis.* Il revit.
Pag. 147. *lig.* 19. sixieme, *lis.* seixieme.
Pag. 220. *lig. antepen. ut hor.* lis. *ut horum.*
Pag. 248. *lig.* 14. Bussidien, *lis.* Buslidien.
Pag. 253. *lig.* 10. du Comté, *lis.* du Comte.
Pag. 350. *lig.* 23. Déclameur, *lis.* Déclamateur.
Pag. 352. *lig.* 1. Philosophique, *lis.* Philologiques.
Pag. 392. *lig.* 26. *&* 27. qu'à la chaleur de Wormes. Il vint, *lis.* qu'à la chaleur. De Wormes, il vint.
Pag. 448. *lig. pénult.* à Fribourg, *lis.* à Bâle.
Pag. 551. *lig.* 24. 1520. *lis.* 1528.
Pag. 570. *lig. pénult.* Il ajoute, *lis.* Il soutient.